UNIVERSITÉ MOHAMMED V

FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

HESPÉRIS TAMUDA

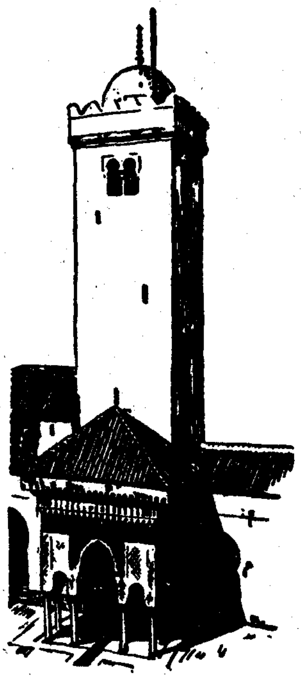

VOL. XXIV. - Fascicule unique

1986

HESPÉRIS
TAMUDA

Sous le patronage
du Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Hassan MEKOUAR
* * *

Comité de Rédaction
Germain AYACHE
Mohammed KENBIB Larbi MEZZINE

La revue HESPERIS-TAMUDA est consacrée à l'étude du Maroc, de son sol, de ses populations, de sa civilisation, de son histoire, de ses langues et, d'une manière générale, à l'histoire de la civilisation de l'Afrique et de l'Occident musulman. Elle continue, en les rassemblant en une seule publication, HESPERIS, qui était le Bulletin de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, et TAMUDA, Revista de Investigaciones Marroquíes, qui paraissait à Tétouan.

Elle paraît, en principe, en trois fascicules simples par année. Chaque fascicule comprend des articles originaux, des communications, des comptes rendus bibliographiques, principalement en français et en espagnol, et, éventuellement, en d'autres langues.

Pour tout ce qui concerne la RÉDACTION DE LA REVUE. (insertions, publication de manuscrits, épreuves d'impression, tirages à part, demandes de comptes rendus) ainsi que pour les demandes d'abonnements et d'achats, s'adresser au **Service des Publications, des Echanges et de la Diffusion de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines -B.P. 1040 -Rabat.**

La Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Rabat est chargée des échanges.

●

Le système de translittération des mots arabes utilisé dans cette revue est celui de l'ancien Institut des Hautes Etudes Marocaines et des Ecoles d'Etudes Arabes de Madrid et de Grenade.

La revista HESPERIS-TAMUDA está dedicada al estudio de Marruecos, de su suelo, de su población, de su civilización, de su historia, du sus lenguas y de modo general a la historia de la civilización de Africa y del Occidente musulmán. Esta revista continúa, reuniéndolas en una sola publicación, a HESPERIS, que era el Boletin del Institut des Hautes Etudes Marocaines, y TAMUDA, Revista de Investigaciones Marroquíes, que aparecía en Tetuán.

HESPERIS-TAMUDA aparece en principio en tres fascículos. Cada fascículo comprende artículos originales, varia reseñas bibliográficas, principalmente en francés y en español, y eventualmente en otras lenguas.

Para todo lo que concierne a la REDACCIÓN DE LA REVISTA (inserciones, publicación de originales, pruebas de imprenta, separatas, peticiones de reseñas), y para los pedidos de suscripción y compra, la correspondencia deberá dirigirse al **Servicio de las Publicaciones, Intercambios y Difusión de la Facultad de Letras y de Ciencias humanas -B.P. 1040 - Rabat.**

La Biblioteca de la Facultad de Letras en Rabat tiene a su cargo los intercambios.

●

El sistema de transcripción de palabras árabes utilizado en esta revista es el del antiguo Instituto de Altos Estudios Marroquíes y el de las Escuelas de Estudios Arabes de Madrid y Granada.

Prix du present volume (volume double)

Maroc	80 Dirhams
Maghreb	US $ 12 + port.
Autres pays	
- Individus :	US $ 17 + port.
- Institutions :	US $ 23 + port.

HESPÉRIS TAMUDA

Vol. XXIV. — Fasc. unique 1986

SOMMAIRE — SUMARIO

ARTICLES - ARTÍCULOS

Halima FERHAT. — Un nouveau document sur la grande mosquée de Sabta au moyen âge ... 5

Halima FERHAT et Hamid TRIKI. — Hagiographie et religion au Maroc médiéval 17

Bernard LOUPIAS. — Chronica de la vida y admirables hechos del señor Abdelmelech [Valence ?] 1577, œuvre en prose et en vers, de FRAY BAUTISTA,

Deuxième partie : Texte en prose et en vers, traduction et notes ... 53

Abdelaziz TOURI et Mohammed HAMMAM. — Tradition écrite et architecture : Acte coutumier d'un village du Dadès, «Tirigiwt» ... 213

Ramon LOURIDO DIAZ. — Relaciones del ᶜAlawi Sīdī Muḥammad B. ᶜAbd Allāh con el imperio turco en el segundo periodo de su sultanato (1775-1790) 231

Mohammed KENBIB. — Les Juifs de Tétouan entre la chronique et l'histoire 273

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES - RESEÑAS BIBLIOGRÁFICAS

Dale F. EIKELMAN. — Knowledge and power in Morocco. The education of a twentieth century notable (Mohammed Kenbib) p . 301

Touria BERRADA. — L'armée marocaine et son évolution au XIXème siècle. Contribution à l'étude des «réformes» militaires (Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, Mémoire de D.E.S. 1984, en arabe, dactyl. 400 p) ... 305

UN NOUVEAU DOCUMENT SUR LA GRANDE MOSQUEE DE SABTA AU MOYEN ÂGE (1)

L'histoire de la ville de Sabta, particulièrement tragique, suscite depuis quelques années un très vif intérêt. Cette grande métropole de la Méditerrannée occidentale au Moyen Age, occupée par les Portugais en 1415, a disparu en tant que foyer aux multiples activités intégrées dans l'ensemble maghrébin. Contrairement aux autres villes du Maroc, le cas de Fas mis a part, Sabta bénéficie de l'existence d'une documentation non négligeable qui commence a être bien connue grâce aux efforts de Monsieur Ibn Tawit. Le texte de Al Ansari (2) sur les monuments de Sabta, texte unique en son genre, souligne davantage la disparition de toute trace du passé islamique. Les résultats de la campagne des fouilles de Belyounesh, attendus depuis si longtemps par les historiens, apporteront certainement une énorme contribution à l'histoire de la cité.

En attendant une mise au point bibliographique sur Sabta, signalons ce curieux petit texte, destiné aux responsables de la grande mosquée ou mosquée cathédrale de la cité. J'ai pu en obtenir 2 copies grâce a Monsieur Mustapha Najy, libraire a Rabat. La première, désignée par la lettre A, appartient a Monsieur Amam Abdellah Regragui de la ville de Ouezzane. La seconde (B) est la propriété de Monsieur Al Araishi, «muaqqit» de la grande mosquée de Meknès. Je les remercie tous deux de m'avoir autorisée à photocopier le texte et à le publier.

Les deux manuscrits sont de format identique (22 × 16) et le nombre de pages est exactement le même : 11 pages de 15 à 16 lignes.

L'ecriture est andalouse, bien soignée, quoique pas toujours lisible malgré le bon état de conservation des volumes. Les chapitres, ou plutôt les paragraphes sont bien

---

(1) Plusieurs éditions dont Tetouan 1958-59. Levi Provençal. Hesperis. 1931

(2) Je remercie mon ami et collégue A.Taufiq qui a revu le texte.

nettement soulignés. Les variantes entre les deux copies sont mineures et ne modifient nullement le sens général.

Le manuscrit A, pris comme base, est le seul à porter le nom de l'auteur, ou peut être du scribe car le mot «kâtib» ne permet pas de trancher. Il s'agit d'un certain Ali Ibn Muhamed Shakrabâne Al Andalusi, que nous n'avons pas pu identifier.

Le manuscrit B est anonyme et il semble que ces recommandations, destinées d'abord aux responsables de la mosquée de Sabta, soient devenues le vade mecum pour le rete du Maroc et ait connu une très large diffusion.

Chacun des traités consultés fait partie d'un recueil, «majmu^{c}». Il est important de signaler ici que le manuscrit B contient entre autres une excellente copie de la fameuse «al Dawḥa al mus̆tabika fi ḍawabit dār al Sikka», traité de monnaie du XIIIème siècle de Yusuf al Ḥākim [3].

Aucun des deux documents ne porte de date. Mais le contenu permet d'avancer que le texte a été rédigé vers le milieu du XIIIème siècle, avant l'installation au pouvoir des Banu l^{c}Azafi. En effet, les grandes cérémonies religieuses mentionnées sont les 10 derniers jours du mois de ramadan, particulièrement le 27ème, et le jour de Ashura [4]. Aucune allusion à la fête du mawlid. Or Abu l^{c}Abbas̆ Al Azafi [5] avait pris l'initiative de célébrer l'anniversaire de la naissance du prophète. Son fils, Abu l Qasmi, devenu maître de Sabta, en a fait une manifestation publique très importante [6].

A travers ce texte, Sabta apparaît comme une ville relativement modeste, ce qui n'est plus le cas à l'époque de ces mêmes Azafides. La ville connaît un large développement et ce, jusqu'au XIVème siècle compris et compte plusieurs mosquées cathédrales même si la vieille mosquée garde tout son prestige [7].

Cette mosquée dont il est question ici est située au bord de la mer méridionale ou «Bahr Bassoul» depuis le XIème siècle [8]. Al Bakri précise que c'était une ancienne église. Malheureusement l'histoire de la cité préislamique est très difficile à saisir.

---

(3) Edité à partir d'un manuscrit *unique* par Houssein Mones in «Revista de Instituto de Estudios Islamicos» Madrid 1958 volume VI.

(4) E.I. nouvelle édit. p.726.

(5) E.I. supplément.

(6) Bayane III p.402 Ed. de Tetuan.

(7) Al Ansari «Iḥtisar al Akhdar...
Ricard. Le Maroc septentrional au XVè s d'après les chroniques portugaises. Hesperis 1936. Vol. II.

(8) Al Bakri «Description de l'Afrique» p.203. Edit. De Slane.

Ironie de l'histoire, cette mosquée redevient cathédrale après la chute ([9]).

Ce petit manuel pratique traite du personnel affecté au temple, de ses devoirs, de l'entretien, de l'éclairage... Il insiste également sur la discipline qu'il faut imposer tant aux employés qu'aux fidèles. Ceux-ci doivent porter leurs armes de telle manière qu'ils ne puissent blesser quelqu'un, se laver les pieds ou se déchausser pour ne pas salir la mosquée... etc. A travers ces directives, l'allure du bâtiment se dégage : il existe plusieurs portes qui ont des fonctions distinctes, plusieurs citernes dans les cours ([10]), ainsi qu'une *maqsūra* fort ancienne. La mosquée est en même temps le centre principal de la cité : on y prie d'abord mais on y enseigne, on prêche. La justice y est rendue : c'est là que le cadi s'installe pour rendre ses jugements. Les mystiques y font retraite, et les mendiants la quête.

Une porte est spécialement réservée au service funèbre. Les fêtes religieuses donnent lieu à de grandes manifestations populaires, auxquelles les femmes participent massivement sans que les musulmans orthodoxes médiévaux ne s'en formalisent. Remarquons que ces deux fêtes ne coincident pas avec les deux fêtes légales. Le jour de ᶜAshūra est particulièrement intéressant à relever ([11]).

Toutes les activités qui se déroulent à l'intérieur de la mosquée sont strictement réglementées et soumises au contrôle des responsables de la mosquée et même de la milice municipale.

Ce monument, disparu à jamais, a été l'objet de soins attentifs de tous les princes de Sabta. Déjà au Xème siècle (vers 320 hégirien) sa *qqibla* a été rectifiée par le fameux Al Khūshani ([12]). A travers les siècles, elle a été ambellie, agrandie et malgré le nombre impressionant des mosquées dans la ville, elle a gardé tout son prestige.

Pour finir, juste quelques remarques sur le style. L'auteur semble avoir été un lettré, d'une bonne formation religieuse, mais sans éclat. Le style est tout a fait terne et répond complétement aux besoins de la cause : donner une série de recommandations claires et pratiques à des fidèles pour remplir des tâches précises de gestion. Les termes andalous ou plutôt maghrébins sont assez fréquents. Ainsi le mot *Jumuᶜa*, qui désigne en langue classique le vendredi, est systématiquement utilisé dans le sens

---

(9) Al Ghazal : Natijat al ijtihad. Beyrouth 1980. A noter que Al Maqqari dans «Azhār ar riād (p.47) rapporte le témoignage oral de Al Ghassani qui précise qu'il s'agit, non de la mosquée, mais de la madrassa de Sabta.

(10) Deverdun : «Marrakech des origines a 1912» Rabat 1959 p.177. Terrasse : «Les monuments de Ceuta d'après la description de Al Ansari» Al Andalus 1960 p.442.

(11) E.I. article cité.

(12) E.I. nouvelle éd. Al khūshani. Ibn Farhun Dibaj p.212.
Iyād : Tartīb al madarik. Vol. IV p.531. Rabat 1976.

de «semaine». Cet usage subsiste encore au Maroc. Le mot «Sāmir» désignant la lampe qui reste allumée toute la nuit, qu'on peut rendre par le sens littéral de «veilleuse» n'existe dans aucun lexique et semble andalou.

La découverte fortuite de ce texte permet d'espérer qu'on retrouvera un jour les multiples livres consacrés à Sabta et qui ont complétement disparu, alors que Al Maqqari les avait utilisés au XVIIème siècle ([13]).

Halima FERHAT

(13) Al Maqqari : Nafḥ aṭ ṭīṭib. Ed. Ihsan Abbas 8 volumes. Beyrouth 1968.

بسم الله الرحمان الرحيم　　　　صلى الله على سيدنا محمد وآله

ذكر ما تقتضيه المصلحة الدينية والايالة الشرعية من رتبة شعائر الاسلام في مسجد الجماعات

اذ هي بيوت أذن الله أن ترفع ويذكر فيها اسمه ولأمر (كذا) النبي ﷺ أن تطيب وتنظف. ولقوله في امرأة جعلت مكان النخامة خلوفا ما أحسن هذا ([1]). ولقوله عليه الصلاة والسلام انما بنيت المساجد لما بنيت له ولنهيه عن البيع والشراء في المسجد وانشاد الضالة فيه ([2]). ولقوله عليه السلام جنبوا مساجدكم مجانينكم وصبيانكم. فأول ذلك وأولاه، بعد استعانة العبد بمولاه وضراعته إليه في التوفيق والرشد والمعونة وحسن العاقبة لما تولاه، شأن الأوقات اذ هي علامة يعرف بها المسلمون خطابهم بالصلوات التي وظفت لها هذه البيوت المكرمات المقدسات المطهرات المخصوصة ([3]) لأفضل العبادات بعد التوحيد والشهادات التي هي تسميتها بيوت الله ومساجد الله المشرفات وذلك تحقيقها بما نصب عليها بالشرع من العلامات المشاهدات التي تدركها كافة المتعبدين والمتعبدات لا بالعوض والدرج والاتفاعات بالاسطرلابات وغيرها من الالات اذ هي ظنون وتخمينات لا تصح بها العبادات وان كان لابد فبالتهجير والتهجدات ويلزم المؤمنون عليها ان كانوا للأمانة أهلا الاحتياط في الغيوم المكبات على أفاق السماء والجهات الحائلة دون رؤية نور الفجر وغيبوبة الشفق بما يصاحبها من الظلمات ونهارا بما يحجب من الشمس في عموم الساعات حتى يأتي اليقين على أن الوقت حضر أو تقدم.

(1) أيضا في ب.
(2) والدعاء على من فعل ذلك. « »
(3) بوضعها كذلك.

المصلحة في رتبتهم بعد احصائهم

ومبلغ عددهم بسبتة كلأها الله اثنا عشر رجلا بخادم المقصورة والعصا للمنبر والوقاد. أن يوذن شطرهم ثلث الليل الأخير إلى مجيء صاحب الوقت المؤذن على الفجر أول وقت وجوب الصلاة وأول تحريم مفسدات الصوم على الصائم، فاذا كانت الليلة الثانية أذن الشطر الاخر على هذه الرتبة ويقسمون ساعات الثلث بالسواء والاعتدال على عددهم فينتفع بذلك المجتهدون والمسحرون في غير رمضان. ويشهد التسبيح جميعهم على لسان واحد بجهر أصواتهم ومبلغ استطاعتهم حتى يستيقظ لهم النيام. ولا يسبحون اذا اختلفوا في الفجر حتى يتفقوا عليه كلهم. ويؤذن مبلغ عددهم لكل صلاة الا المغرب، ويكبر جميعهم في كل صلاة مقسومين على نواحي الجامع نصفهم بين المقصورة والبلاط الكبير وربعهم في الجانب الغربي والربع الباقي في الجانب الشرقي. ويحضرون أمام الامام ويميزهم كما يميز الأمير جنوده ولا يقيم الصلاة من يقيمها منهم الا بعد استيذان الامام. اذا اجتمعت الجماعة بعد حضور الوقت عجلت الصلوات وان ابطأوا أخرت الصلاة بعض التأخير. وطلبة الحزب منهم من يسكن في أطراف البلد وجامعنا في طرفه وبين أسواقه وانما جماعته الغرباء ومن يحتسب خطاه في اتيانه من بعد وقد يكون الطين والمطر والظلمة والبرد. فينبغي أن يلتزم الامام لهم بعض التلوم فان ذلك من الرفق. قال النبي ﷺ اللهم من ولي شيئا من أمر أمتي فرفق بهم فارفق به ومن ولي شيئا من أمر أمتي فاشفق عليهم فاشفق عليه. انتهى الحديث المبارك.

ذكر تنظيف الجامع

يكنس المؤذنون جميع الجامع علوا وسفلا مرتين في الجمعة يوم الاثنين ويوم صبيحة الجمعة وما يلي أبوابه كل يوم قبل الظهر.

الوقد في أول ليلة وآخرها

بعد التجربة (4) المفيدة لعدد أكواس الزجاج مع زيادة وقد أول الليل على آخره بنحو من ثلث العدد على قديم العادة من حساب أربع قلل بمشاهدة الشهود. تلك التجربة. ويكون الزيت عند شاهد من الشهود أو ثقة من الأمناء يأخذه منه الوقاد كل يوم بحساب ما اقتضته التجربة كما هو في كبار البلد ولابد من السامر وهو اسم لمصباح بيات يوقد في المسجد إلى الصباح وان اتسع الأمر لسامرين كما في البلاد الكبار. فحسن. وان كان واحدا ففي البلاط الكبير وان كانوا (5) اثنين ففي الجانبين معا من المسجد.

ذكر الحراسة في المسجد

يرتب فيه كل يوم من الجمعة، يلزمه من صلاة الصبح إلى صلاة العشاء الاخرة ويبيت فيه واحد منهم ليلة في الجمعة فلن ينتفع بالسامر الا به كل ذلك على التناوب.

ذكر سد أبواب المسجد

تسد أبواب المسجد كلها ليلا وتفتح في الثلث الاخر من الليل واحد منها يدخل منه المؤذنون مما يلي المصباح السامر، ومن دخل منهم أجاف الباب خلفه. وفي النهار يستد جميعها ويترك منها واحد : الباب الذي يدرس عنده العلم والباب الذي يقضي القاضي عنده. ويبادر حل باب الجنائز قبل الزوال لكون الناس بعضهم يسوق جنائزهم. فاذا أذن الأول عند الزوال فتح جميعها إلى العشاء.

---

(4) الظاهرة في ب.

(5) هكذا في النسختين.

ذكر سقي الماء من جبابه

نقل المشائخ أن سقي مائه على الوقاد كذلك ثبت في عقودهم القديمة. فيعتمد الوقاد على ملء خوابيه التي بصحن المسجد قبل الزوال أيضا. ثم يملؤه عشية . ومن تعرض له بقدح أو ما يبلغ قدحين من الفقراء والمرضى وطلبة العلم لم يمنع، والامام والمؤذنون ومن احتاج إلى (6) قيراطين لم يمنع. ونقله بالزقاق ويمنع منهم ومن غيرهم. ومفاتيح الجباب عند الأمين على الزيت يعطيها في هذه الأوقات ثم تغلق.

المبيت

لا يبيت الا معتكف أو متعبد أو متهجد من ثلث الليل إلى سدسه فما زاد في العبادة فهو خير.

الوعاظ والمتكلمون

لايؤذن منهم الا لمن يرضا عمله ودينه بعد أن يؤذن له. وينهون عن الحلق يوم الجمعة قبل الصلاة وكذلك القراءة ولا يسئلون الدنيا يخلفون الناس ويلحفون في المسئلة. وكذلك من يدعو جهرا إلا من أذن لهم والقراء للعشر يوم الجمعة أو غيرها اذا جهر بعضهم على بعض أسكتوا وابتدأوا جميعا أو اقترعوا وابتدأوا أشتاتا أو أسكت الثاني الا أن يكونوا متباعدين ما بينهم بحيث لا يجهر بعضهم على بعض ولا يمنع سامعوهم من إدراك القراءة وتمكن الفهم، وتقطع منه مجالس اللغو والحديث في أمر الدنيا حتى يخوضوا من الخير في حديث غيره. ولا يرفع فيه الا بالاذان والاقامة والتسميع ومذاكرة العلم على إقامة الأدب الديني ولا يتحدث برفع صوت ولا خفضه وحزب القرءان يقرأ. ولا يمنع كل سائل بأدب الدين وذلك لحديث

(6) قيراطية في النسختين.

(7) زيادة : كما كانت وترد إليه على العادة (ب).

أبي داوود الا أن يشغل المصلين ويكثر في الكلام. فان لم يسكت من كلامه اخرج منه. انتهى.

تسوية الصفوف في المسجد

يتناوب ذلك كل يوم من أيام الجمعة في الصلوات الخمس شطر عدد المؤذنين عند الاقامة ولا يكبر الامام حتى يختبرون ان قد استوت عملا بسنة الخلفاء الراشدين المهديين.

ذكر ليالي الاحياء المشروع في أوتار العشر الأواخر من رمضان أو في جميعه طلبا لليلة

يبيت منهم ثلاثة كل ليلة منها إلى ليلة سبع وعشرين فيبيتون بجميعهم لزحمة الناس وعظمتهم مع صاحب الليل فينصرف صاحب الليل ومعظم حرسه على العادة حتى يستقيم الموسم بعد هدأة من الليل ويبقى بعض رجاله معونة للمؤذنين. واذا شهدوا كما تقدم عتمة رمضان أرقوا الجامع لقيام القراءة في رمضان، فاذا كملت الأشفاع وأوتر الامام انصرفوا الا أصحاب السامر وما ذكرت بطول ليالي الاحياء من العشر الاخر ويتعهدون أيضا زوايا المسجد وجهاته بالمنكس في صبائح ليالي الاحياء وتنظيفها فربما اضطر إلى ذلك لأجل المسحرين أو أمر يصدر عن بعض الجاهلين أو المجنونين.

ذكر أمر النساء في صلاتهن

لا سبيل إلى امرأة أن تصل إلى مصلى الرجال ليلا ولا نهارا، ويلزم المصليات منهم مصلاهن (8) الشرقي والغربي مع عجوزين أو عجز صوالح يقومن من أمرهن ما يقوم المؤذنون من أمر الرجال الا من شهد منهن القيام في شهر رمضان فجرت العادة بأن ينشأ لهن من

(8) مصلتهن في النسختين.

جوف الجامع بيت يسعهن لقلتهن يوضع بحيث يسمعن قراءة القائمين ممن يكون بتلك الجهة بحكم القسمةالمتقدمة من المؤذنين (٩). وكذلك جرت العادة بأن لا يمنعهن من ضحى يوم عاشوراء إلى زوال شمسه حتى يكون المصلون من جميع نواحي المسجد للصلاة فيه والدعاء والضراعة إلى الله والتبرك بمواطن الأيمة والعلماء الصالحين.

ذكر الجنائز والصلاة عليه بالمسجد

وينادى بالجنائز معلما بمن قدم منهم ليصلى عليه ثلاثة منهم على التناوب في جيمع أيام الجمعة مقسمين على الجامع، أحدهم عند موضع الجنائز بقبلة شرقي الجامع، والثاني خلف الامام في البلاط الكبير، والثالث في غرب الجامع. انهم لا يسمعون نداء من يعلم بذلك. وعلى المؤذنين أن يجتمعوا مرتين في اليوم بكرة وعشية مع من ابتلى بأمرهم وامتحن بتأذيبهم وترتيبهم فيأخذ معهم فيما يحتاج إليه مما يعرض من مصالح المسلمين ويأمرهم بما يعين من اقامة شعائر الدين فيمتثلون ان عرض له ما يمنع من شهود الصلاة بجامعهم وان شهد الصلاة به فعند كل صلاة حسبما أمروا به في حق الامام. ويلزم في كل باب من أبواب الجامع يوم الجمعة واحد من المؤذنين فيمنع من ينشيء الصفوف في آخر باب الجامع وأوائل الصفوف فارغة فيمنع من اقامة السنة في عمارتها. فان أبوا لم يمنع تخطي رقابهم فانه لا حرمة لهم كما نقل عن السلف ويمنعون من التخطي لرقاب الناس ممن أقام السنة وخصوصا اذا كان الامام على المنبر أو قائما يخطب. وكذلك يلزمون الأبواب في أيام الطين لمنع الحفاة الا بعد التنظيف والمنتعلين يسترها ليلا يلوث المسجد أو جلد مومن أو توبة. ويتعهدون الوصاة بأن لا يرفع أحد رأسه قبل الامام ولا يخفض قبله. فمن فعل فانما ناصيته بيد شيطان. ويخوفهم بأن الله يحول وجه من فعل ذلك وجه حمار أو رأسه أو صورته. ومن مر في المسجد وفي يده سهام أو ما في معناها فليأخذ بنصاله لا يعقر بها مسلما. وينهون عن تنخم المصلي قبل القبلة في المسجد وغيره، ومن فعلها في المسجد فعن يساره ويسترها وتحت قدمه اليسرى، وليدفن نخامته في المسجد فهو كفارتها، أو له أخذها في ثوبه. والله ولي المعونة

(9) يحفظ على ألا يقرب لذلك الموضع ذكر من المصلين زيادة في (ب).

والتوفيق والسلام عليكم ورحمة الله وبركاته، يعمل بها ويجبر عليها من أباه من الناس ومن لم يكن عونا عليه من المؤذنين اسقط اسمه واستبدل بغيره، ومن لج في مخالفته بادر الحكام إلى معاقبته ان شاء الله تعالى بمنه. انتهى الكتاب بحمد الله تعالى وحسن عونه وتوفيقه وصلى الله على سيدنا محمد وعلى آله وصحبه وسلم تسليما.

على يد كاتبه علي بن محمد شكريان الأندلسي وفقه الله بمنه.

HAGIOGRAPHIE et RELIGION AU MAROC MEDIEVAL

Les textes hagiographiques, longtemps dédaignés en tant que sources historiques, retiennent aujourd'hui l'attention des chercheurs (1) .Pour l'histoire du Maroc, ils jettent un éclairage spécial sur la société en général, particulièrement sur l'islamisation du monde rural, lente jusqu'au XI° siècle, profonde au-delà, comme en témoigne la rédaction même des premiers textes hagiographiques à partir du XII° S .. Parallèlement, ces textes nous informent sur les *Walis,* sur leur action auprès des masses des villes ou des campagnes, et partant, sur les formes de piété populaire en grande partie canalisée par les courants mystiques locaux.

En effet, le mysticisme médiéval maghrébin, même s'il trouve ses origines et surtout sa justification en Orient (2), prend assez tôt un aspect spécifique qui aboutit à la fin du moyen-âge au développement des toutes puissantes *Zaouias* devenues dès lors forces politiques indéniables, bien que les *Walis* demeurent avant tout préoccupés par le salut éternel.

Dans la société médiévale si précaire, ils apportent l'espoir aux hommes, angoissés autant par la survie ici-bas que par le salut au-delà.

---

(1) Signalons entre autres, pour le Maroc l'édition du texte arabe de A. EL Badisy, sous le titre : les saints du Rif (El Maqsad ech-Charīf..), annoté par A. Aárab. Imprimerie royale, Rabat. 1982. La réédition du texte arabe de : Abu Ya'qūb at Tādilī : At-Tašawwuf ila rijāl at-Taṣawwuf, remarquablement établi et annoté par A. Toufiq. Faculté des lettres de Rabat, 1984. Enfin, la réédition de Dawhat ʿan-Nāšir ... d'Ibn Àskar, dûe à M.HIJJI. Rabat 1973. Pour l'occident chrétien, à côté de la thèse de A. Vauchez : La Sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen-Áge d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques. Ecole française de Rome 1981, voir l'article de J.C, Schmitt : la fabrique des saints, mise au point bibliographique critique sur les traveaux récents sur la question, annales. E.S. C: Mars-avril 1984.

(2) Pour les interferences Orient-Occident musulmans dans ce domaine, le premier a fourni essentiellement au second des modèles parfois puisés dans l'antique tradition mystique orientale, entre autres, al-Ḥadīr (ou al-ḤIDR), Uways al-Qaranī, Dhu'l Nūn al Misri, ... Pour le culte des thaumaturges dans la Maroc ancien, cf : el-Bekri Description de l'Afrique Septentrionale ... Trad. De Slane. Pp. 199-200, édition de 1965, qui décrit les premiers modéles du genre. Relevons au passage que le premières figures marquantes au Maroc, de Saints musulmans tels : abu-YA'za et son maître abū-Šu'ayb, ne semblent avoir subi aucune influence orientale et que, paradoxalement, le rôle d'initiateurs magrébins en Orient, passé inaperçu jusque-là, est loin d'être négligeable, même avant abu-l'Hassan As-Šādili.

Elus par la vox populi, leurs faits et gestes-banals ou merveilleux fournissent très tôt les éléments à des récits édifiants, pieusement conservés et transmis oralement.

A l'instar du Hadith, de véritables chaînes de narrateurs se constituent; certains sont spécialisés dans une région donnée (3), d'autres, particulièrement informés sur des saints dont le rayonnement dépassait déjà le cadre local.

Se référant à ces traditions orales, plus ou moins anciennes, parfois même contemporaines et directes, des lettrés entreprennent de consigner par écrit la vie de ces saints parsonnages : ainsi se constituent les premiers corpus hagiographiques. Ces corpus fixent les principaux traits historiques relatifs à la vie du saint. Ils ne brident pas pour autant d'élan naturel d'une littérature orale populaire où le merveilleux ne cesse de s'amplifier pour donner naissance à une véritable légende dorée aussi luxuriante que répétitive et encore vivace de nos jours (4).

Bien moins favorisés que les historiens de la chrétienté qui, à côté des corpus purement hagiographiques, disposent des archives des *procès de canonisation* et de l'apport de l'inconographie, les historiens du Maghreb se trouvent souvent réduits au témoignage des seuls hagiographes; néanmoins, ces sources qui se penchent exclusivement sur les vies des saints et leurs *miracles* permettent de cerner le sentiment religieux populaire à sa naissance et dans son évolution, à travers sa dynamique propre. Pour le connecter aux événements qui agitent parallèlement le pays, le recours aux sources historiques *classiques*, chroniques, annales, dictionnaires biographiques des catégories de savants etc ... demeure indispensable (5). Ces dernières sources donnent la trame des événements politiques et militaires sans accorder d'intérêt particulier aux préoccupations religieuses des masses et à leurs réactions face aux événements. Cependant relevons pour l'heure une exception de taille : il s'agit du *cas* de l'ÏMĀM Al-GHAZĀLI et l'autodafé de son oeuvre , IḤYĀ ᶜULŪM ad-DĪN sur ordre des Almoravides. Là, les deux catégories de sources se recoupent largement (6). Mais cette lutte autour des idées répandues par *l'IḤYĀ*... est le fait

(3) Cf. A. Toufiq, in. Nouvelle édition de at-Tašawwuf ... Introd. P. 13.

(4) Il suffirait pour s'en rendre compte de se reférer à la série de récits relativement tardifs concernant abu-l'Abbās as-Sebti tels qu'ils sont reproduits dans al-I'Lam... de Abbās ibn Ibrāhīm, T. I: p. 325; nouvelle édition et, de les comparer au récit initial et contemporain de at-Tādılī. Pour l'actualité du phénomène, citons l'exemple suivant recueilli à Casablanca en mai 1984 : dans un match de foot-ball Maroc-Sénégal, les Sénégalais ayant la réputation de recourir à leurs sorciers, battent toujours le Maroc. Lors de ce match, les Marocains auraient pris la précaution de faire sur le terrain de jeu, des libations d'eau provenant du puits de Sidi Ahmad ben Driss, grand Saint de la région de Casablanca; grâce à quoi ils auraient remporté la compétition.

(5) Pour la complémentarité entre les sources hagiographiques et les autres, cf. ci-dessus. p. 33 et suiv.

(6) Sur cet aspect particulier de la complémentarité entre les deux catégories de sources, Cf. Tašawwuf... à l'index des ouvrages cités dans le texte; voir aussi Manāqib abu Ya'qub al-Bādisī par Abu -M. Abdellah =

de l'élite des savants et mystiques, largement suivie par les masses, pour des raisons autres que doctrinales.

Exceptionnellement aussi les auteurs des chroniques consacrent, à la fin de certains chapitres, des notices nécrologiques aux célébrités parmi lesquelles figurent des saints. Quant aux mouvements violents qui secouent la société almoravide et almohade, ils sont présentés, du point de vue des chroniqueurs, comme des révoltes régionales, souvent à caractère tribal, dirigées contre le pouvoir central. Ces sources ne livrent pas les causes profondes de ces révoltes elles ne permettent pas non plus de saisir l'organisation de ces résistances, la cause de l'adhésion des masses etc ... Certes on ne pourrait prétendre, dans l'état actuel de notre documentation, toutes sources comprises, expliquer de manière satisfaisante, ces amples mouvements à caractère cyclique persistant qui entraînent les masses au nom du Mahdisme, par exemple. Mais il nous semble que, dans ce domaine qui intéresse précisément l'histoire des mentalités religieuses, le recours aux sources hagiographiques serait l'une des approches les plus fécondes. (7)

Ainsi, à travers les biographies consacrées pieusement aux saints, on pourrait suivre l'histoire des mouvements sociaux exprimés par les différentes manifestations de la foi populaire, comme l'on pourrait aussi esquisser un tableau de la vie quotidienne des catégories les moins favorisées de la société, les liens entre l'un et l'autre aspect étant évidents.

Les sources hagiographiques dont nous nous occupons ici ont été partiellement exploitées; mais certaines conclusions étaient peut être un peu hâtives. En général, on oppose les saints intellectuels andalous à des saints berbères sans formation ; (8) de même on oppose de manière presque systématique fouqahas et mystiques, ajoutant souvent foi aux déclarations des intéressés eux mêmes. Nous verrons que c'est là un jugement à nuancer; parfois on projette le phénomène des confréries tardives sur l'époque médiévale ; ainsi, pour GELLNER (9), les saints musulmans au Maroc le

= al-Awrabi, copie manuscrite de la bibliothèque Ibn Yūssuf de Marrakech N° 678, notamment la conclusion de l'ouvrage; à confronter avec les relations des chroniqueurs, particulièrement : Ibn al-Qattān, Nadhm al-Jumman... pp 14 à 18 (Tetuan sans date d'édition); Al-Murrākushī : al Mu'jib...p. 225, 7è édition 1978, Dār el Kitāb Casablanca. Pour la circulaire ordonnant la destruction de l'Ihyā ... Cf. Revue (en arabe) de l'Institut égyptien de Madrid T . III, vol, 1955 éditée par H. Mu'nis; enfin, ibn Marzūq : al-Musnad... pp. 307-308 édition S.N.E.D. Alger 1981 qui atteste la résurgence de la polémique au XIV° S.

(7) Bien que ces sources, comme nous le verrons plus loin, éliminent systématiquement les Mahdis et autres rebelles, on ne saurait, sans leur concours, saisir dans quelles conditions mentales et sociales s'effectue l'emprise de ces prétendants sur les masses.

(8) Brunschvig (R.) : la Berbérie orientale sous les Hafsides des origines à la fin du XV° S., T. II; p. 325 Paris 1945.

(9) The saints of the Atlas. Londres 1969.

SOURCES HAGIOGRAPHIQUES ETUDIEES

AUTEUR	QUALITE	TITRE DU CORPUS	DATE DE REDACTION OU EPOQUE	REGIONS COUVERTES OU BIOGRAPHIES	Nombre de Biographies
IBN AL ᶜARABĪ AL-ḤĀTIMĪ	Mystique	RISĀLAT RŪH AL-QODS	600 HEG.[12 03-1204]	ANDALOUSIE et NORD DU MAROC	26
AT-TĀDILĪ(ABU YA'QŪB)	cadi	At-TAŠAWWUF ILĀ RIJĀL at-TASAWWUF	617 [1220-1221]	Marrakech et Sud Du Maroc	277
At-TADILĪ	cadi	Notice sur ABU AL'ABBĀS AS-SABTĪ		AS-SABTĪ à MARRAKECH	1
Al-QAŠTĀLI AHMAD	Disciple du Saint	Tuḥfat al-MUĠTARIB	647 (1249-50)	Pérègrinations de AL YU HANISI en Andalousie, au Maroc et en Orient	1
AL-ᶜAZAFĪ AḤMAD	FAQIH	DA ᶜĀMAT AL-YAQĪN	Avant 633 (1235-1236)	ABU YA ᶜZA à TAĠYA (Atlas Central)	1
AL-BĀDISĪ ABD ALHAQQ		AL-MAQṢAD AŠ-ŠARĪF	711 (1311-1312)	La ville de BADIS et le Rif	48
IBN Abū Muh ṢĀLEḤ	FAQIH	AL-MINHĀJ AL-WĀḌIḤ	Début du VIIIè siècle Début XIVè S.	ABŪ Muhammād SAlih au RIBĀT de SAFI et relations avec le MAĠRIB et L'Orient	1
IBN TIGUILLĀT ᶜABDALLAH	Disciple de la TARIQA	IT̲ MID AL-ᶜAYNAYN	Début VIIIè S. Début XIVè S.	Les deux frères AL-HAZMIRĪ à AGMĀT Haouz deMarrakech et Haut-Atlas	2
AL-AWRABĪ ABDALLAH	cadi	MANĀQIB ABU YA ᶜQUB AL-BĀDISĪ	Avant 786 (1384-85)	BADIS au Rif	1
IBN QUNFŪD AḤMAD	cadi	UNS AL-FAQİR	entre 760 et 770 (1358-1369)	ABŪ MADYAN ses maîtres et disciples. Le Maroc et le Maġreb Central	Environ 50 dont la moitié dans TAŠAWWUF
AL ḤADRAMĪ MUHAMMAD		AS-SALSAL AL ᶜAD̲H̲ B...	Vers 763 (1361-62)	IBN ᶜA ŠIR et ses disciples - Fès Meknès et Salé	41

(★) Ces sources seront citées ci-après sous les abréviations suivantes RISALAT, TAŠAWWUF, ABUL ᶜABBĀS, TUḤFAT, DA ᶜĀMAT, MAQSAD, MINHĀJ, IT̲ MID, MANAQIB, SALSAL.

sont d'abord par la généalogie. Si cette remarque est juste à partir du XVe S. , il est rare de trouver des dynasties de saints parmi les premières générations entre le XI° et le XIV° S. , à l'exception de deux importantes familles, celle d'Abū Muhammad Sālih de Safi et celle des Banū AMGHĀR de Tīt. Le premier cas s'explique par le fait qu'il s'agit justement de la première *Zaouia* constituée comme telle; quant au second, il paraît à l'auteur de *al-UNS* comme un cas si exceptionnel qu'il s'arrête sur cet aspect particulier de l'hérédité de la sainteté parmi eux (10).

Il nous est donc apparu utile de procéder à une présentation générale des sources hagiographiques médiévales intéressant le Maroc en particulier (11). et de tirer une première série de conclusions concernant aussi bien l'évolution de ce genre de littérature historique que celle des mentalités qu'il aide à percevoir.

REMARQUES SUR LES SOURCES PERDUES

Le tableau ci-joint ne consigne que les sources, publiées ou manuscrites, étudiées dans le présent travail.

Un certain nombre de sources hagiographiques, médiévales ne nous sont pas parvenues.

Mis à part Al-Ḥ UJJAT FĪ ITBĀTI KARĀMAT AL-AWLIYĀ' (12) d'ABU-ER RABI' SULAYMĀN IBN SAB' (5è S. Hég.), dont le thème intéresse l'histoire de la sainteté sans être pour autant un recueil hagiographique (13), signalons les titres suivants :

— Vie des saints et savants des Regraga, cité dans Tašawwuf et qui date selon toute vraisemblance du milieu du 6è S. de Hég. (milieu du XIIe S) (14). A ce titre,

---

(10) Al-Uns... p. 21-22 : cette famille (des Amghār) dit-il, est la plus considérable dans le domaine de la sainteté, car chez eux la sainteté s'hérite comme les biens matériels chez les autres. Pour la famille Ab. Md. Ṣālih, Cf. parallèlement au Minhāj al- Wādih... qui leur est consacré, ibn al-Khatīb : Nufādhat al-jirāb... p. 69 et suivantes éditions A. M. al-Abdadi, le Caire sans date.

(11) Signalons toutefois que Mr A. Toufiq, dans son introduction à la nouvelle édition d'at-Tašawwuf déjà citée, passe en revue les premières sources du genre et pose le problème de leur apparition au Maroc.

(12) Sur cet ouvrage, Cf. AT-TA'RIF BI-AL-QADI IYĀD par son fils ABU'ABDALLAH MUHAMAD, p. 46 et note 107, annoté par Md. BEN-CHERIFA qui renvoie à la copie manuscrite de la bibliothèque Royale.

(13) Voir ci-dessous. p. 28 et note 79.

(14) Tašawwuf, introd. de Ah. TOUFIQ, p. 15 et texte p. 128. Pour une datation approximative du recueil sur les Regraga, notons que TĀDILĪ l'utilise pour établir la biographie de YAḤYA AL-MLĪJI (p. 128) et que ce dernier y est donné pour le maître de 'ABD-AL ḪALEQ IBN YĀSĪN, mort en 591 (1175) ; ce qui ramène donc la composition de cet ouvrage aux alentours de 550.

cet ouvrage serait le plus ancien corpus marocain du genre; cela ne saurait être un pur hasard étant donnée la place importante qu'occupent les Regarga, selon une tradition très ancrée, dans l'histoire religieuse du Maroc.

— Al-MUSTAFĀD FĪ D̄IKRI AS-SĀLIḤĪN WA - L'IBĀD ... Relate la vie des saints de Fès et du Maroc en général, si l'on s'en tient à son titre. Dans une longue note critique, Ah. Toufiq [15] l'attribue à Md. IBN QĀSIM AT-TAMĪMĪ, mort en 604 (1207-1209). Cet ouvrage, consulté par IBN AL-ARABĪ à Fès avant 600, antérieur à la rédaction de Tasåwwuf de plus de 10 ans, n'a pourtant pas été cité par TĀDILĪ. Al-MUSTAFĀD constitue un maillon intéressant dans la chaîne des récits hagiographiques qui convrent le Maroc au XIIe S. puisqu'il atteste l'existence d'un courant mystique à Fès, suffisamment important pour qu'on lui réserve un ouvrage à part.

Ainsi, le Sud comme le Nord du pays se trouvent-ils touchés par le phénomène de la sainteté à la fin du XIIe S.

— Il reste à signaler un ouvrage qu'ABU-AS-SABR AYYŪB AL-FIHRĪ, éminent savant de SABTA et fameux disciple d'ABŪ YA'ZA, aurait réservé à ABŪ-MADYAN et qu'à notre connaissance, seul IBN-QUNFUD lui attribue sans plus de précisions. [16]

L'enseignement d'ABŪ-MADYAN aurait donc pris souche au Maroc dès la fin du XIIe S. [17] Environ un siècle et demi plus tard, le même IBN-QUNFŪD mène au Maroc une véritable enquête sur le maître d'AL-'UBBĀD et son école.

N'est-il pas troublant de constater qu'au même moment - sinon la même année, en l'occurence en 763 Hég. (1361-62) [18] deux enquêtes sur la sainteté sont parallèlement menées ? celle d'ALḤADRAMĪ pour le compte du sultan mérinide ABD-AL-AZZIZ Ier s'intéresse particulièrement à IBN 'ĀŠĪR et ses disciples; celle d'IBN QUNFŪD, dont on ne saurait déterminer le mobile profond, s'intéresse à ABU-MADYAN et sa tradition au Maroc. Simple coïncidence ? il ne faudrait cependant pas perdre de vue que le Šādilisme, jusqu'alors totalement absent de nos sources, était précisément en train d'émerger à Fès et ailleurs, grâce à l'action et à l'oeuvre

(15) Introduction de Tasåwwuf pp. 15 à 17 et notes; Md. EL-MANOUNI : AL-MAṢĀDIR AL-'ARABYA LI TĀRIH̱ AL MAĠRIB, T. I, p. 55, qui l'attribue sans discussion au même auteur.

(16) UNS AL-FAQĪR, p. 32. Sur ABU-SABR, voir ci dessous. p. 15 et p. 35.

(17) Voir infra. p.8 ce qu'en dit IBN-AL-'ARABI dans sa Risāla.

(18) En cette même année, IBN QUNFŪD et AL-HADRAMI, préparant leurs ouvrages respectifs - UNS AL-FAQĪR et SALSAL AL'AḎHB, rendent visite à IBN 'ĀSH̱IR à Salé.

(19) Cf. infra et note 95.

d'IBN-ᶜABBĀD AR-RUNDĪ, principal disciple d'IBN-AŠĪR.(19)

Pour compléter enfin l'information sur les saints, nous avons également eu recours à des sources non hagiographiques dont la principale est le MUSNAD d'IBN-MARZŪQ qui vient fort heureusement d'être intégralement édité. (20) Rédigé en 772 Hég. (1371) il contient des renseignements de premier ordre non seulement sur les mouvements mystiques et leur nouveau rôle politique au XIVè S., mais aussi sur les efforts de récupération de ces mêmes mouvements par les souverains mérinides jusqu'au règne d'ABU-AL-HASSAN.

I — PRESENTATION DES SOURCES ETUDIEES

RISĀLAT RUH AL-QODS

Le plus ancien corpus conservé intéressant le Maroc est, à notre avis, l'Epitre qu'Ibn al-'ARABĪ consacre à la vie des saints du Maġrib et d'Al-Andalus (21). Cette *lettre* destinée à al-MAHDAWI, (22) fut rédigée à la Mecque en 600 Hégire, soit 17 ans avant le corpus de TĀDILĪ. Dans une longue introduction, l'auteur s'en prend aux Musulmans d'Orient, leur reprochant de considérer les gens du Maġreb comme des gens de vérité, *Haqiqa*, mais sans *Voie, Tariqa.* Il conclut que séparer la Haqiqa de la Tariqa est un jugement pervers. IBN al'ARABĪ profite de cette position spirituelle pour dénoncer les abus et les limites du mysticisme à son époque, mais il semble viser l'Orient en particulier. Il relève la dépravation des savants, l'appât du gain des Sufis, (23) et l'iniquité des princes qui exercent le pouvoir dans l'ingnorance. Pour lui, le comportement des Sufis est totalement hypocrite et se réduit aux apparences : costumes particuliers, déplacements multiples etc ... Son côté visionnaire le mène à considérer qu'à son époque les signes de l'apocalypse existent et il parle de *l'Heure.* Il rappelle les idéaux mystiques à grands renforts de Hadiths.

Il rapporte également les discussions et même les polémiques qui l'ont opposé à des Orientaux à propos de la voie mystique au Maġrib. Ceci l'amène à une véhémente plaidoirie où il défend l'école mystique occidentale et pose déjà ABU-MADYĀN

(20) Mohamad IBN MARZŪQ AT-TILIMSĀNI : *AL-MUSNAD AS-SAHĪH AL-HASAN FĪ ma'āthir mawlāna abi al-hasan.* texte établi avec introduction, notes et index par *MARIA* JESUS *VIGUERA*. S.N.E.D. Alger 1981.

(21) Risālat Ruḥ Al-Qods publiée à Damas en 1964 sans appareil critique. Des extraits du texte ont été traduits par R. W. J. AUSTIN sous le titre : Les Soufis de l'Andalousie; éditions Sindbad, Paris 1979.

(22) Pour al-MAHDAWI Cf. R. BRUNSCHVIG : la Bérbérie orientale... T. II, p. 322.

(23) Les mêmes travers sont dénoncés au Maroc, plus tard, au XIVè S. Cf. IBN 'ABBĀD DE RONDA. Lettres de direction spirituelle : ar-RASĀ'IL as-SUĠRĀ; par P.NWIYA. Institut des Lettres orientales, Beyrouth 1974.

comme premier fondateur de cette Tarīqa. Dans cette même introduction, il entame un long dialogue avec son âme (AN-NAFS) qui est un examen de conscience rigoureux et sans complaisance; il conclut que lui-même ne remplit pas encore toutes les conditions exigées par l'état mystique (AT-TAṢAWWUF).

Cet état n'est pas l'extase, qu'il dénonce ainsi que le *SAMĀ* , mais il montre de l'indulgence pour les poèmes religieux.Cette première partie se termine sur un modèle de la sainteté : UWAYS al QARANI.([24])

La dernière partie de la risālat, sur laquelle nous ne nous arrêterons pas, est consacrée aux enseignements théoriques de la mystique.

La deuxième partie traite de la vie de 26 saints originaires d'Al-Andalus et du Maġreb, particulièrement de Séville, Sabta et Salé. L'objectif clair d'Ibn AL 'ARABĪ est de démontrer qu'il existe en Occident des saints contemporains dignes des anciens d'Orient.

Cette épître permet d'avancer les remarques suivantes :

— Les saints qu'Ibn al 'ARABI présente ne diffèrent guère de ceux de at-TAŠAWWUF. En Andalousie comme en Berbérie nous rencontrons des anachorètes, des savants, des analphabètes, et les prodiges sont identiques. L'auteur ne fait aucune distinction qualitative entre les saints des deux rives du Détroit. Bien au contraire, AŠ-ŠAYH̠ AL- AKBAR vient au Maġreb à la recherche de maîtres tels qu'IBNTAH̠'MIST,([25]) comme il le déclare lui-même dans cette épître et en de multiples passages de son maître ouvrage : AL-FUTŪḤĀT ...

— En outre, IBN al-'ARABĪ, modèle de l'intellectuel mystique, n'hésite pas à se mettre à l'école de mystiques ruraux et illettrés. Dans cette Risalat, le premier ŠAYH̠ auquel il rend hommage, al-ᶜURAYBĪ, est présenté ainsi : bien que cet homme de la campagne fût illettré et qu'il ne sût ni écrire ni compter, il suffirait d'écouter ses enseignements sur la doctrine de l'Unicité AT-TAWḤĪD pour apprécier son niveau spirituel.

---

(24) Sur UWAYS al-QARANĪ en général, Cf. ḤILYAT al-AWLIYĀ' ... T. II, N° 162 , éd. Le Caire 1932. Pour son impact sur la littérature hagiographique au Maroc, voir notamment : IBN TIGUILĀT : ITMĪD al-'AYNAYN ... qui lui consacre le sixième chapitre de son introduction; également AT-TAŠAWWUF ... p. 214, où il est comparé à ABŪ-YA'ZA.

(25) Sur IBN TAH̠MĪST, Cf. at-TAŠAWWUF ...N° 213 et note 216.

AT-TAŠAWWUF ILĀ RIJĀL AT-TAṢAWWUF par ABŪ YA'QŪB IBN YAḤYĀ AT-TĀDILĪ (26)

Rédigé en 617 Hégire (1221 J.C.), c'est le corpus le plus important et par son impact et par son contenu. Il y a en effet 277 notices biographiques mais l'information porte sur un nombre largement supérieur. En tenant compte des dates du décès des saints biographés, on peut estimer que l'auteur est le contemporain des deux tiers parmi eux, ce qui donne à son témoignage une rare valeur. En outre, c'est le corpus purement marocain le plus ancien qui nous soit parvenu.

Nous renvoyons à l'excellente introduction de Mr Ahmed TOUFĪQ pour la présentation de l'auteur, de ses sources et pour la place de son oeuvre parmi les corpus hagiographiques contemporains.

AT-TĀDILĪ, dès le début de l'ouvrage, a le même souci qu'IBN AL-'ARABĪ : prouver que dans cet Extrême-Occident, la sainteté a déjà ses lettres de noblesse, et que l'ignorance seule explique les propos de ceux qui dénient à l'Occident son rang dans ce domaine. L'objet du livre est donc de sauver de l'oubli les saints de Marrakech, de sa région et ceux qui y ont séjouné, car, estime l'auteur, le temps de la sainteté est déjà révolu à son époque. Cette déclaration n'est assurément pas à prendre totalement à la lettre; (27) elle exprime cependant l'intuition que l'auteur avait des transformations profondes que le Sufisme maġrébin était en train de subir au tournant du XIII° S. En fait le temps des individus allait céder peu à peu la place à celui des groupes qui s'organisent plus tard en confréries.

Avant d'entamer sa longue introduction, l'auteur, dans une espèce de préface, élimine volontairement tout ce qui a trait à la mystique et renvoie pour cela au livre d'Al-GHAZĀLĪ : IHYĀ 'ULŪM AD-DIN, comme au maître-livre dans ce domaine.

L'introduction importante et développée, est divisée en sept chapitres qui traitent successivement les thèmes suivants :

- De la qualité des saints(28).

---

(26) La première édition du texte est due à A. FAURE, I. H.E.M. Rabat 1958. La seconde édition avec introduction, notes, index et cartes est établie par A. TOUFIQ (Cf. supra note 1). C'est à cette dernière que nous renvoyons dans la présente étude.

(27) L'idée est véhiculée par la plupart des textes hagiographiques où, en général, il y a tendance à se référer à un temps idéal antérieur, avec l'arrière-pensée que le temps islamique est passé avec le prophète et ses compagnons; autrement, deux exceptions de taille, reconnues par l'auteur lui-même, sont ses contemporains : ABUL'ABBĀS et ABŪ M. SĀLIH.

(28) La traduction proposée ici tient compte du contenu de chaque chapître et non seulement de la forme de l'intitulé.

— Du respect qui leur est dû.
— De l'amour qu'on doit leur vouer.
— Qu'il est recommandé de leur rendre visite et de les fréquenter.
— Que leur élection au ciel trouve une confirmation ici-bas.
— Que leurs pratiques sont conformes à l'orthodoxie.

Le septième chapitre intitulé : de l'authenticité des miracles, est le plus développé de cette introduction. C'est un véritable catalogue des miracles justifiés par des ḤADĪTHS, des citations empruntées aux maîtres de la mystique et par une série de références à al-H̱ADĪR, l'initiateur par excellence des mystiques.

AT-TĀDILĪ, cadi, érudit et fin linguiste ([29]) met toute sa science et sa connaissance du ḤADĪTH, de la langue arabe, des textes mystiques littéraires, au service d'une cause : la défense et l'illustration de la sainteté maġrébine et de ses manifestations merveilleuses. Il considère son travail comme une oeuvre pie car évoquer le souvenir de ces hommes vénérables c'est bénéficier de leurs charismes. Pour des raisons qu'il n'explique pas, il exclut tous les saints encore en vie à son époque; ceci ne l'empêche pas de rendre hommage à ABU-MUH. SĀLIH du Ribāt de SAFI qu'il considère être le plus grand parmi les vivants.([30])

Si AT-TĀDILĪ, en s'imposant cette limite dans le temps,nous a souvent privés de son témoignage direct, par contre, il a fort heureusement dépassé le cadre géographique qu'il s'est assigné. Beaucoup de notices biographiques sont consacrées dans son recueil à des saints de régions bien éloignées de Marrakech telles Fès, Sabta, le Dra, Sijilmassa, Tlemcen, Bougie, Kaïrouran etc ... Parallèlement à ce cadre géographique bien large, le cadre chronologique ne l'est pas moins puis qu'il couvre plus d'un siècle. L'intérêt de l'ouvrage est donc considérable : il permet de suivre d'une part, l'évolution globale du phénomène de la sainteté dans ses premières manifestations au Maroc, d'autre part, les spécificités régionales également dans leur évolution entre la fin du Vè S. de HEGIRE et le début du VII° (fin XI° - début XIII° S,).

Cet ouvrage qui a connu une diffusion large et sans éclipse ([31]) a inspiré beaucoup

---

(29) On lui doit un commentaire littéraire des fameuses *MAQĀMĀT de ḤARĪRĪ que AL-FAYRŪZABĀDĪ* estime être le meilleur, Cf. A. TOUFIQ op. cité, pp. 10 à 12 qui donne la liste de ses maîtres, à laquelle il faut ajouter Ah. IBN YAḤYA AL-ᶜABDARĪ pour le Hadıth , voir AD-DAYL WA AT-TAKMILA... d'IBN-AL MĀLEK AL-MURRĀKUSH̱Ī, Vol.I, p. 564, Beyrouth sans date d'édition

(30) AT-TAŠAWWUF ...p. 41.

(31) A. TOUFIQ opus cité p. 7 et 25.

d'autres récits hagiographiques. Les auteurs postérieurs ont pris pour modèle même les miracles qu'il a consignés tandis que son introduction est devenue pour ainsi dire classique (32). Il a contribué à fixer presque définitivement les règles de ce genre nouveau au Maroc. Sa matière si abondante a fourni des éléments non seulement aux hagiographiques, mais aussi aux chroniqueurs et autres historiens. Il serait enfin intéressant de confronter le contenu du texte aux récits merveilleux véhiculés encore actuellement par la tradition hagiographique orale.

VIE D'ABUL'ABBĀS AS-SABTĪ PAR AT-TĀDILĪ

La longue notice consacrée par at-TĀDILĪ à ABUL'ABBĀS AS-SABTĪ (33) se caractérise par un ton totalement différent de celui des biographies du même auteur ; Ici, AT-TĀDILĪ, qui a connu ABUL'ABBĀS et assité à quelques séances chez lui, s'entoure d'infinies précautions quant à ce personnage si contesté de son vivant. Il annonce d'emblée qu'«étant donné qu'on ne peut résumer les informations en ce qui le concerne, à cause des contestations qu'il a soulevées», il décide de le traiter à part. AT-TĀDILĪ ne s'engage jamais complétement en faveur du futur patron de Marrakech, comme il l'a pourtant fait pour d'autres figures également contestées tel ABU YA'ZA. Il conclut son introduction à la biographie par cette sentence qui décharge sa conscience : Dieu seul connait la vérité de son état.

AT-TĀDILĪ ne se contente pas de son propre témoignage mais recueille son information à de multiples sources (34) qu'il nous donne : des membres de la famille du saint, des disciples divers et certainement aussi des récits déjà écrits sur le saint à cette époque. (35)

Le chapitre suivant traite des *choix* et *buts* du saint et se refère abondamment au Coran et aux versets dont ABUL'ABBĀS fait un usage fréquent, particulièrement ceux qui se rapportent à la notion de L'IḤSĀN, notion fondamentale dans son enseignement et sa pratique, mais AT-TĀDILĪ ne cite directement aucun des miracles

(32) Notons que l'un des intérêts de cette introduction est de rendre compte indirectement de la persistance de cette controverse autour des miracles, déjà signalée pour SABTA au Vè S. Hégire. Les thèmes de cette introduction seront développés dans les textes postérieurs tels AL-MAQSAD et AL-ITH̲MĪD avec des variantes qui traduisent à leur tour les préoccupations du moment. Remarquons aussi que de tels thèmes n'existent pas par exemple, dans l'introduction du recueil d'ABŪ BAKER AL-MĀLIKĪ : Riyād AN-NAFUS... (2è édition, Beyrouth 1983) qui est pour l'heure le plus ancien corpus maġhrébin du genre, du moins par sa partie réservée aux ascètes de Kairouan.

(33) Publiée en annexe au TAŠAWWUF... nouvelle édition pp. 451-477.

(34) Pour un autre témoignage contemporain sur Abū-l 'ABBĀS en tant que saint, voir celui, très succint mais concordant, d'IBN HAMAWAYH rapporté par AL-MAQQARI in : NAFḤ AT-TĪB..., vol. III, pp. 99-100.

(35) TAŠAWWUF... p. 470.

ou phénomènes surnaturels et spectaculaires dont la légende d'ABUL-'ABBAS s'est enrichie depuis. Toutes les citations coraniques, répétées à satiété tournent autour de la *parcimonie* (AŠ-ŠUH), *l'avarice* (AL-BUH̲L) le *don* (AL'ATĀ). Pour le reste, l'auteur renvoie, non sans une certaine réserve, aux informations consignées par les amis du saint et qui semblent représenter plusieurs volumes. On peut relever que AT-TĀDILĪ ne se considère pas comme l'un de ces compagnons ou amis . Ainsi, comparée au volumineux AT-TAŠWWUF, la notice réservée à ABUL'ABBAS est celle qui nous informe le plus sur la psychologie et la mentalité de l'hagiographe, et sur sa méthode de travail.

Cette biographie a un aspect particulier, car elle met régulièrement en scène ABUL'ABBĀS face à ses détracteurs. L'accent est mis sur l'art oratoire et dialectique totalement maîtrisé par le saint. Son éloquence ensorcelle la H̲ĀSSA (Elite) comme la ᶜĀMMA (Peuple) et «celui qui vient pour le désapprouver ne part jamais sans avoir été convaincu par ses arguments». La différence avec les autres textes est énorme. Ici, nous avons un dialogue permanent entre la maître et ses disciples, et la conversion des détracteurs se fait toujours par le raisonnement et le prêche, non par le miracle, à propos duquel la position d'ABUL'ABBĀS est pour le moins nuancée. Les autres saints de AT-TAŠWWUF sont plutôt chatouilleux sur leur charisme et n'admettent aucune contestation; souvent ils appellent même les pires malédictions sur ceux qui osent douter de leur valeur. AS-SABTĪ, au contraire, va jusqu'à rendre le bien par le mal et pardonne volontiers les injures. C'est qu'en fait, son choix fondamental est le dépouillement mystique.

TUḤFAT AL-MUĠTARIB (36)

Ce texte, rédigé en 657 Hég. (1249-50) est consacré à une seule figure, ABŪ-MARWĀNE AL-YUḤANISĪ que l'auteur du Maqsad traîte parmi les saints du Rif tout en précisant qu'il est andalou. (37)

L'auteur est un disciple qui est souvent témoin oculaire ou qui rapporte directement les miracles dont le maître lui fait lui-même le récit.

Dans l'introduction, miracles et charismes sont exposés et discutés. L'aspect *histoire sainte* domine : la vie du saint témoigne d'une période de troubles où le *jihād* et les croisades perturbent les esprits. Le style, comme nous l'avons constaté ailleurs, prend

---

(36) Titre complet : TUHFAT Al-MUĠTARIB bi bilād al-MAĠRIB par Ah. IBN IBRĀHIM AL-QAŠTĀLI, édition annotée par F. de la GRANJA. publicaciones del Instituto Egiptio de Estudios Islamicos en Madrid. Madrid -1974.

(37) Biographie N° 17.

souvent une tournure dialectale.

La préface de l'auteur, très brève, est axée sur les miracles du šayh̲ et les raisons de la composition de l'ouvrage.. Al-QAŠTĀLĪ répond à la demande de certains frères et prend la peine de préciser qu'il ajoute à son propre témoignage celui des plus crédibles des contemporains. Il déclare également vouloir faire oeuvre pie.

Le premier informateur est le Šayh̲ en personne; contrairement à AT-TĀDILĪ dans la biographie d'ABUL'ABBAS, ici, aucune précaution n'est prise : le disciple est très élogieux, fervent, crédule même. Une lecture attentive laisse apparaître pourtant les réticences et les oppositions provoquées par le comportement de YUḤĀNISĪ . Déjà apparaît le problème des faux mystiques et charlatans, du moins dans le nord du Maroc, le phénomène s'étant produit antérieurement en Orient. On relève également l'apparition d'une Tarīqa en Andalousie dont AL-YUḤANISĪ (38) se veut l'initiateur. Précisons qu'il déclare cependant lui-même être le disciple d'ABŪ MUḤAMMAD ṢĀLIḤ, même si son séjour à la zawiyya de Safi semble avoir été de très courte durée et ses relations avec le maître assez distantes. (39)

La leçon à tirer de la Tuḥfat ? c'est l'un des premiers ouvrages à informer sur l'apparition des zawiyyas et, avec elles, les premières tensions internes, luttes d'influence et de prééminence ... Dans cette littérature hagiographique, la Tuḥfat est une oeuvre-charnière qui annonce Al-Minhāj et AL-IT̲MID, toutes deux oeuvres partisanes, destinées à défendre et à illustrer une confrérie donnée.

DA'ĀMAT AL-YAQĪN FĪ ZA'ĀMAT AL-MUTTAQĪN par ABUL-'ABBĀS Ah, IBN MUH. AL-'AZAFĪ

Cette oeuvre, consacrée par un membre de la fameuse famille de Sabta au saint ABŪ-YA^{c}ZA, est encore manuscrite. (40) La copie consultée date de 835 Hég. (1430-31) et se trouve dans un recueil bien conservé, de belle écriture andalouse et qui ne pose aucun problème de lecture. L'ouvrage a connu une bonne diffusion dans les milieux littéraires marocains dès la fin du VIIè S. (fin XIIIè), soit quelques années après la mort de l'auteur. (41)

---

(38) Tuḥfat... p. 110.

(39) Tuhfat... p. 64.

(40) Bibliothèque Générale de Rabat, côté : Q 341.

(41) Sources et historiens avancent des dates différentes pour le décès de Al 'AZAFI : L'année 763 (1361-62) donnée par IBN SŪDA (dalīl mu 'ari Rih̲ El Maġrib Al Aqṣā, Vol. I, N° 815, 2ème édition Casablanca 1960) ne peut être retenue. Erreur manifeste reprise par SA'ID A'RĀB dans son édition du Maqsad (p. 47 et note 16). En effet, la DA'ĀMAT est citée dans AD-DAYL WA AT-TAKMILA... (Vol. VIII, P. 420) par IBN 'ABD-EL-MĀLIK qui est mort en 703. Il accompagne sa citation par la formule pieuse =

AL-'AZAFĪ, de culture savante, n'hésite pas à utiliser les expressions dialectales et, sujet oblige, des mots berbères puisque le saint dont il relate la vie est censé ingnorer l'arabe.

L'introduction très longue, devenue académique, obéit aux règles du genre préconisées par TĀDILĪ. L'auteur remonte au temps du Prophète et relève les charismes des quatre compagnons, des femmes du Prophète etc ... Il passe ensuite à une discussion sur les prodiges et les miracles ... Pour identifier son saint, il donne les précisions suivantes : «ABŪ' AZA IBN ABD-ERRAḤMĀN IBN-ABŪ-BAKR AL-AYLĀNĪ D'AĠMAT AYLAN, résidant à TAGIT, (42) région de ARKĀN, de la province de Maknās - les Oliviers, du pays du Maġrib». Ces précisions régionales ne sont pas inutiles pour saisir l'ouverture des différentes régions au phénomène de la sainteté ainsi que les relations qui s'établissaient entre elles dans ce domaine.

Dans la première partie, il donne les témoignages sûrs, basés sur une chaîne de transmission selon la méthode du Ḥadīth . La plupart de ses témoins sont de grands maîtres de Sabta, eux-mêmes saints consignés par TĀDILĪ dans Tašawwuf : entre autres ABU-ASSABR AYYŪB AL-FIHRĪ et IBN-AS-SĀ'IĠ, (43) ou des commerçants du nord du Maroc qui se sont rendus en pèlerinage chez ABŪ-YA'ZA dans sa retraite montagnarde.

AL-'AZAFĪ donne ensuite le récit des miracles, largement diffusés dans la région, sans références mais en précisant qu'il s'agit de traditions biens assises.

A la fin de l'ouvrage, à l'instar de TAŠAWWUF d'abord et comme AL-IṮMID plus tard, il traite le cas de AL-ḪADĪR, son statut (est-il prophète?) et son rôle dans l'élection des saints à travers les âges.

AL-'AZAFĪ donne beaucoup de détails sur les relations entre le siège d'ABŪ-YA'ZA, TAĠIT, et d'autres régions au Maroc et hors du Maroc : Safi, Massa, Regraga, Séville, Tlemcen, Constantine... Etonnante ouverture, grâce à la présence du grand ABŪ-YA'ZA, de la petite localité de TAĠIT qui, même actuellement, est d'accès difficile. Précisions importantes pour saisir l'ampleur du courant mystique en Occident musulman à cette époque.

= «Que Dieu l'ait en sa miséricorde», ce qui laisse supposer que AL'AZAFĪ serait mort avant 703. Cette remarque est valable pour l'auteur du MAQSAD qui cite la DA'ĀMAT et qui rédige en 711. D'autres auteurs donnent l'année 716 : WAFAYĀT AL-WANŠARISĪ (p. 102, éd. de Md. HIJJI, Rabat 1976) et Md. Al MANOUNI : AL-MASADIR... (p. 97, N° 201, CASABLANCA 1983). Cette date ne peut non plus être retenue. C'est pourquoi nous optons pour l'année 633 (1236) qui figure dans ; E. I. nouvelle édi. supplément, article AL-'AZAFĪ.

(42) Il s'agit de Taghia, transcrite ici TAĠIT, dans la province de KHNIFRA.

(43) TAŠAWWUF... N° s 198 et 240.

AL-MAQSAD OU LES SAINTS DU RIF

AL-MAQSAD AŠ-ŠARĪF WA al- MANZA' al-LATĪF FĪ AT-TA'RĪF BI SULAḤĀ AR-RĪF, par Abd al-Haqq Ibn Ismā'il al-BĀDISĪ. Cet ouvrage, qui fut remarquablement traduit et annoté par G.S. COLIN, (44) vient de paraître en arabe. (45) COLIN n'avait pas jugé utile de traduire l'introduction qui représente pourtant près du tiers de l'ouvrage, tandis que le texte arabe publié se trouve amputé de deux biographies. (Les N° 35 et 36 de la traduction).

Rédigé en 711 Hég. (1311-1312), il relate la vie et les miracles de 48 saints du Rif. La présentation de l'auteur par COLIN nous dispense de nous arrêter sur sa biographie. Nous nous contenterons d'analyser le contenu de l'introduction où al-BĀDISĪ expose son plan et ses objectifs.

L'auteur consacre sa longue introduction à trois thèmes. La première partie est divisée en quatre chapitres où il traite de la sainteté et des élus classés en trois catégories. Le second chapitre est un long développement sur la *pauvreté* comme choix mystique. Il passe ensuite à l'étude étymologique du mot at-TAŠAWWUF pour finir par le classique chapitre réservé aux miracles et leur authenticité.

La deuxième partie traite uniquement de al-H̱ADĪR. Le portrait qu'il en donne est intéressant dans la mesure où on le retrouve très diffusé dans le nord du Maroc, en particulier dans le littoral méditerranéen à la même époque. al-BĀDISĪ rappelle qu'il peut être Elie ou BENJAMIN; qu'il est persan (46) par sa mère et de race royale. Ensuite, vient une légende qui rappelle l'enfance d'Oedipe, l'inceste mis à part : abandonné, nourri par une brebis, retrouve son père sans le reconnnaître. al-H̱ADĪR fuit le monde, atteint la source de vie qui lui donne l'Eternité. C'est l'Anté-Christ qui va le tuer. La suite du récit, c'est la tradition connue des réunions annuelles de al-H̱ADIR avec son frère ELIAS. Al BĀDISĪ explique également le surnom de al-H̱ADĪR qui communique la couleur verte à tout ce qu'il touche. Il se manifeste à une certaine catégorie de saints, mais aucun de ces privilégiés ne le perçoit sous le même aspect.

L'auteur avance qu'il emprunte de larges passages au livre d'ABUL-ḤASSAN

(44) Archives marocaines vol. XXVI, 1926. auquel nous renvoyons dans cette présentation.

(45) Par les soins de SAID Ah. A'RĀB. Imprimerie royale, Rabat 1982. Edition d'utilisation mal aisée à cause des renvois souvent erronés. En outre, les notes n'apportent aucune information supplémentaire en comparaison avec celles de Colin.

(46) Ce qui explique pourquoi il est décrit, à chaque apparition, vêtu d'une tenue de Faqir ᶜAjami.

al-MURRĀKUSHĪ (47) et cite également la DA'ĀMAT de l'AZAFĪ.

L'introduction du MAQSAD est écrite en une prose rimée souvent forcée et l'intention de l'auteur est explicite : riposter à l'auteur de At-TAŠAWWUF qui a «exagéré» la part des Masmuda (48) et donner une suite et un complément au corpus de at-TĀDILĪ qui a négligé «notre Rif». Après avoir promis de traiter ce Rif, défini comme la région entre «Sabta et Tlemcen», il se contente de traiter sa propre ville, Badis, avec quelques allusions à Sabta ...

L'époque envisagée va depuis ABŪ MADYAN jusqu'à nos jours (début VIII° Hég. - XIV°), ce qui permet de noter qu'ABŪ MADYAN est déjà un jalon important dans la sainteté maġrébine. Tout en avançant qu'il s'inpire de AT-TĀDILĪ, il n'insiste pas, comme ce dernier, sur la disparition de la sainteté à son époque ; bien au contraire beaucoup de saints du MAQSAD sont les contemporains de l'auteur.

Cet ouvrage présente enfin un intérêt historique particulier. Sur le plan religieux et culturel, elle atteste des relations profondes entre la ville de Bādis, l'Andalousie et l'Orient musulman. Elle témoigne également, par la fréquence des miracles se rapportant aux risques et dangers dus à la piraterie chrétienne dans le détroit, de la mainmise de plus en plus forte des puissances maritimes ibériques sur cette zone. Elle permet enfin d'approcher, à travers une série d'anectodes, divers aspects de la vie quotidienne de la population dans ce petit port médiéval totalement abandonné depuis des siècles.

AL MINHĀJ AL-WĀDIH FI TAḤQĪQ KARĀMĀT ABĪ MUḤAMMAD ṢĀLIḤ PAR AḤMAD IBN IBRĀHĪM... IBN ABI MUḤAMMAD ṢĀLIH (49)

Rédigé après 699 (1297) (50) par un descendant d'Abū Muḥammad Sāliḥ Al-minhaj, comme son titre l'indique, est un ouvrage qui tend à rétablir le message du saint fondateur du premier ordre confrérique au Maroc, message qui a été, de

---

(47) Il s'agit de : *Manaqib al-Awliya' wa sifāt sulūk al 'Asfiya'* de 'ALI IBN MOHAMED al-MURRAKUSHĪ, souvent cité dans le Maqsad où la biographie N° 9 Lui est consacrée. L'auteur de ces Manāqib, à l'allure énigmatique, à été initié en Haute-Egypte. Son oeuvre, à en juger par les extraits qui en sont connus, est d'une qualité de style remarquable et d'une haute spiritualité ; ce qui fait regretter encore plus sa perte. Le livre était pourtant en circulation dans le Rif au milieu du XIVè S. puisque al-AWRABI lui emprunte aussi de longs passages dans ses MANĀQIB ABU-YA'QUB AL-BĀDASI que nous analyserons plus loin. D'après ces extraits, al-MURRĀKUSHĪ semble relater dans son livre sa propre initiation en Orient.

(48) pp. 14 et 15 du texte arabe.

(49) Edité au Caire en 1933. Sans index ni table de matières, son utilisation est d'autant plus difficile qu'il est volumineux : 399 pages.

(50) Al Minhāj p 11. C'est l'unique date du texte.

l'aveu de l'auteur, déformé par la masse inculte des adeptes de l'ordre. C'est un ouvrage qui se situe d'emblée à un niveau polémique; en effet, tout le long du texte, la distinction est très nette entre l'élite des adeptes la H̱ĀṢṢA et les masses populaires la ᶜĀMMA et il s'agit pour l'auteur, de défendre et d'illustrer par les *Karāmāt authentiques*, la mémoire du saint, entachée d'innovations blâmables introduites dans l'ordre par la ᶜAMMA.

L'auteur qui vit à Bougie, a séjourné à la Zawiyya de Safi où il semble être venu spécialement pour mener cette véritable enquête sur la vie, l'enseignement et l'ordre fondé par son ancêtre. Malgré le décalage chronologique, il a réussi à recueillir parfois le témoignage de disciples directs du ŠAYH̱. Il prend toutefois la précaution de signaler la divergence de leurs versions et s'arrête uniquement sur les témoignages oraux qui trouvent confirmation dans un ouvrage relatif aux visions mystiques (RU'YĀ) du maître. (51) Notons que l'ouvrage en question est l'oeuvre collective des disciples directs d'Abū Muḥammad Ṣāliḥ, réunis à cet effet au Ribāt de Safi. On a l'impression qu'aussitôt après la mort du maître, des divergences apparurent au sein de l'ordre, non seulement à cause des problèmes de succession (52) qui sont effectivement signalés dans le texte, mais aussi autour des KARĀMAT̄ et de la RU'YA du saint.

Cette question des RU'YĀ n'est pas sans intérêt car les visions mystiques jouent un rôle très important dans les choix fondamentaux du saint : choix de la voix mystique malgré l'opposition des Fuqaha, choix du TAWAKKUL (Abandon en Dieu), de l'abstinence alimentaire, du dénuement total etc ... (53). Le MINHĀJ est donc un ouvrage à problèmes, pour ainsi dire ; ce qui justifie notre choix dans la présentation, qui s'arrête d'abord sur les problèmes de fond; mais il y a également dans le minhāj des problèmes de forme : le style en prose rimée est très alambiqué, la forme choisie pour les chapitres est celle des dissertations scholastiques se subdivisant en une infinité de sous-chapitres; les dissertations sont encombrées, à leur tour, par le souci exagéré de tout justifier, soit par le raisonnement dialectique, soit par de longues citations de Ḥadīth surtout. Comme on le voit, la forme reflète aussi à sa manière, les préoccupations polémiques de l'auteur, ce qui laisse entendre que la contestation, de l'autre côté, était alors très forte. C'est là un des aspects les plus originaux de cet ouvrage. L'autre aspect réside évidemment dans la masse d'informations diffuses à travers ce véritable labyrinthe que sont les chapitres du MINHĀJ.

---

(51) Idem : p 247 et 252.

(52) Sous l'aspect d'une lutte d'influence entre la tribu d'origine du Šayẖ, les Banū Maguer, et la puissante tribu des Haskūra qui impose son candidat à la tête de l'ordre.

(53) Idem p 247 - 253 : chapitre réservé uniquement aux Ru'yā et à leur interventions dicisives dans la vie du saint.

A côté de la vie d'Abū Muḥammad Sālih, de sa formation et son long séjour en Orient, son retour au pays natal et la création du Ribat de Safi, AL-MINHĀJ contient des précisions de premier ordre sur l'organisation et le rayonnement vraiment extraordinaire de cette zawiyya qui fut, aux XIIIe et XIVe siècles la zawiyya-mère, pratiquement de toutes les confréries marocaines de cette époque. Le témoignage du MINHĀJ, confirmé et étayé par d'autres sources, ([54]) revêt alors une importance capitale pour la connaissance de l'histoire des ordres religieux à leur début (fin du XIIè et XIIIè siècles) au Maroc, d'une manière générale.

Concernant la TARĪQA d'Abū Muḥmmad Ṣāliḥ, les *muridines* et les *fuqaras,* après s'être repentis en se rasant le crâne, portent le froc *(MURAQQA^{c}A),* la *CHECHIA* (calotte), reçoivent un *wird* qu'ils récitent avec un chapelet suivant une discipline stricte instaurée par le maître, doivent obligatoirement effectuer le pèlerinage à la Mecque etc ... Ce rituel introduit de l'orient par Abū Muḥammad Ṣāliḥ, soulève la protestation des Fuqahas contre ces *bida^{c}*. L'organisation de la *ṭa'ifa* des *ḥujjāj* et l'action d'Abū Muḥmmad Ṣaliḥ en faveur du pèlerinage à la Mecque ne sont pas non plus étrangers à l'opposition des Fuqahā de l'époque, qui avaient décrété par fatwas que le pèlerinage devait être suspendu à cause de l'insécurité des routes. Or l'un des aspects les plus ramarquables de cette *ṭā'ifa* réside justement dans l'établissement d'un immense réseau de centres d'accueil pour les pèlerins le long des axes reliant Safi à la Mecque par Sijilmassa, Tlemcen, Bougie, Barqa et Alexandrie ... ([55]). Il sont gérés par des membres de la famille du ŠAYH̱ ou des disciples. A leur retour de la Mecque, les pèlerins rendent visite au maître ou à son Ribat. Des délégations atteignant parfois 200 pèlerins de diverses région du Maroc, effectuent ce séjour rituel à Safi. Sous les Mérinides, la direction de la caravane officielle de la Mecque était accordée aux descendants d'Abū Muḥammad Ṣāliḥ. A la fin du XIIIè siècle l'audience de la Zawiyya est telle que, à en croire le Minhāj, un fils du ŠAYH̱ était Prince de Safi ! Cette prospérité matérielle n'est assurément pas étrangère aux violents conflits internes entre l'élite dirigeante et la masse des fuqaras, conflits dont le MINHĀJ rend compte et qui sont manifestement à l'origine de sa rédaction même.

ITMID AL-'AYNAYN ... PAR ABŪ-Md 'ABDALLĀH IBN TIGUILLĀT

Ce texte consacré aux deux frères, 'ABD-AR-RAḤMAN et MUHMMAD

---

(54) Notamment AL Uns p 63-66 et Ibn Al H̱atīb : Nufādẖat pp 69-71 ed. M. Abbadi et Ab.Ahwānī le Caire s.d.

(55) Alexandrie fut, avec Bougie, l'une des plaques tournantes de la confrérie. Une grande Zāwiyya filiale y fonctionnait encore au XVII^{e}siècle. Elle est visitée par Al Ayyāši en 1074 H (1663-64). Cfr. Riḥlat al Ayyāši Volume II. Edition lithographiée Fès s.d.

AL-HAZMĪRĪ, fondateur de la fameuse Zāwiyya d'Aġmāt, est édité dans Al-I'lām ... (56). Nous avons pu également le comparer à l'une des copies manuscrites conservées. (57) En fait, AL-ITMID est essentiellement consacré à MUḤAMMAD, l'aîné des deux frères, dont il relate en détail la vie, les types de piété, les pérégrinations religieuses *AS-SIYĀḤĀT*, les Karāmāt et les relations avec les disciples, la population et le pouvoir. Au sujet de ᶜABD-ARRAḤMĀN, le cadet, il cite exclusivement certains de ses miracles. L'ouvrage se propose de présenter la *Ta'ifa des Aġmātiyyūne* et sa filiation. Implicitement l'auteur semble vouloir démontrer que le véritable fondateur de cette Zawiyya du milieu du XIIIè S. serait plutôt l'aîné des deux saints qui, de fait, appartiennent à deux générations différentes.

L'introduction, comparée au corps du texte, prend une place démesurée : plus de la moitié de l'ouvrage. Nous y retrouvons les mêmes développements sur les manifestations de la sainteté, les justifications des miracles et leur conformité aux traditions orthodoxes. Un chapitre y est réservé à certaines Karāmāt comme le vol dans l'espace, la marche sur l'eau et le repliement du sol ṬAYY al-ARḌ; un autre aux nourritures et boissons préférées des Sufis; UWAYS-AL-QARANĪ et AL-ḪADĪR sont traités dans deux chapitres distincts; mais la nouveauté dans cette introduction apparaît dans l'interêt particulier que l'auteur accorde aux aspects confrériques : aussi, consacre t-il des chapitres entiers au *faqr* ou vertu de pauvreté dévote, à l'état des *Fuqaras* avec références à l'enseignementde Md. AL-HAZMĪRĪ, enfin à la manière d'entrer dans la voie mystique.

La partie proprement biographique fourmille de détails très intéressants pour la connaissance de l'ambiance générale dans laquelle apparaissent les premières Zāwiyyas :

— La vie du saint, ses déplacements et ses épreuves s'inscrivent dans une atmosphère de fermentation politico-religieuse et de développement de sciences occultes (astrologie, astronomie et sciences mathématiques confondues).

— La rivalité et la lutte d'influence entre les Zāwiyya, en l'occurence celle d'ABŪ-Md ṢĀLIḤ à Safi et celle de HAZMĪRĪ à Aġmāt, s'effectuent autour du Ribat ŠĀKIR et transparaissent dans les sermons et conseils écrits adressés aux Fuqaras de ce Ribāt par HAZMĪRĪ.

— Les pérégrinations de MUḤAMMAD, l'aîné, révèlent une volonté de créer un réseau dans trois directions principales à partir d'Aġmāt : vers la région de

(56) Par AL-'ABBAS IBN IBRAHIM, IIè édition, T. VIII, p. 92 et suivantes.

(57) Bibliothèque générale de Rabat, cote D 1767, aimablement communiquée par Md RABITAT AD-DINE qui prépare un 3ème cycle sur ce texte.

Tensift où se trouvent ŠĀKIR et les REGRAGA, vers le Souss par la vallée du N'fis, vers le DRA par le pays des Haskūra

— Les deux frères et leurs contribules prennent position dans les ultimes combats entre les derniers Almohades et les premiers Mérinides pour la domination de Marrakech et du Haut-Atlas. En fait, l'aîné refuse de jouer le rôle d'arbitre entre les partisans Almohades réfugiés dans le Haut-Atlas et le nouveau maître Mérinide de Marrakech.

— La nouveauté est que ce saint fondateur d'une Zāwiyya a un côté *Mahdi* indéniable : il est perçu par la population comme un sauveur et malgré les pressions qu'il subit jusque dans sa retraite, il refuse de jouer le rôle de «meneur» qu'on semble attendre de lui.

Signalons enfin qu'IBN TIGUILLĀT est bien un auteur du XIVè S. (58) et que son ouvrage, à l'instar du Minhāj, renvoie aussi les échos de la polémique autour des Zāwiyya, des successeurs des maîtres fondateurs et des *Fuqarā*

MANĀQIB ABUYA'QŪB AL-BĀDISĪ par Abū Md ĀBdallāh Ibn Md. Al-AWRABĪ.

Il existe plusieurs copies manuscrites de cet ouvrage consacré au grand saint du Rif ABŪ-YA'QŪB YŪSUF IBN MD. AZ-ZUHAYLI AL-BĀDISĪ (né et mort à Badis : 640 - 734 / 1242 1332). (59) La copie consultée est celle de la Bibliothèque IBN Yūsuf de Marrakech (60) : 32 pages de format moyen insérées dans un recueil; écriture marocaine ne présentant aucune difficulté de lecture; sans date de rédaction ni de copie.

L'auteur AL-AWRABĪ (mort en 786 / 1384-85) est un Faqih cadi de Fès à l'époque d'ABU-'INĀNE le mérinide (61) Il recueille son information à Fès et à Badis. A travers le texte, nous pouvons préciser qu'AL-AWRABI est presque contemporain du saint. Il a connu ceux qui l'ont fréquenté directement et qui sont ses informateurs, tels, les servants du maître ou ses descendants.

Etant donnée l'importance de ce manuscrit, rarement utilisé, nous en ferons une présentation complète.

---

(58) L'étude en cours citée plus haut le démontre et nous remercions Md Rabitat- AD-DINE d'avoir bien voulu nous confirmer l'époque de la rédaction d'Al-ITHMID.

(59) Al-BĀDISI est biographè dans le MAQSAD, trad. N° 43 et note N°469.

(60) N° 678. Une autre copie se trouve à la bibliothèque Hassanienne, volume N° 9447, signalée par Md. MENOUNI dans WARAQAT... p. 210, note 57. Le texte des Manāqib a été en outre inséré dans l'ouvrage d'AL-BU-'AYYAŠI : Harb ar-rif at-Tahririya... T. I, pp. 300-340 Tanger 1974.

(61) Ibn-Al-Ahmar : Rawdat an-nisrīn... p. 69 Edit. Palais Royal Rabat 1962 plusieurs Fatwa d'AL-AWRABI se trouvent dans AL-WANŠARĪSĪ : AL-MI'YAR vol. III p. 341 et vol. VII Rabat 1981

A la différence des autres sources hagiographiques, cet ouvrage ne comporte pas la traditionnelle introduction sur les *Karāmāt* hormis les formules pieuses d'usage et l'aveu de faire oeuvre pie en écrivant cette vie de saint. L'ouvrage ne révèle par ailleurs aucune tendance polémiste comme c'est le cas pour les autres textes de même époque consacrés à un saint.

Il est divisé en quatre chapitres qui traitent successivement : la vie du saint (études et initiation mystique), les *Karamat,* sa Rihlat et son pélerinage en Orient (705/1305); enfin un chapitre est réservé à ses qualités morales. C'est dans ce dernier chapitre que se trouve d'intéressantes références à ŠĀDILĪ, à la culture du saint qui étudiait régulièrement l'IḤYA de GAZĀLI. L'auteur insiste sur sa double formation en théologie et en sciences ésotériques, l'une reçue à Fès, l'autre grâce à des envoyés de QŪS en Egypte.

La vie de BĀDISĪ constitue le centre d'intérêt principal de l'ouvrage, mais elle se déroule presque entièrement dans le registre merveilleux. Le saint, dès l'enfance, est l'objet de signes d'élection. Ici, le nombre de miracles est impressionnant : AL-BĀDISĪ intervient aussi bien pour sauver les bateaux des marchands menacés par les corsaires chrétiens, retrouver les objets volés, protéger les voyageurs, que pour provoquer par ses prières la pluie ou disposer de pièces monétaires d'origine mystérieuse. Les aventures merveilleuses survenues lors du pèlerinage en Orient sont également relatées.

Les interventions d'AL-ḤADĪR et des visions mystiques sont très fréquentes. Les relations réelles ou miracleuses entre Badis et la Haute-Egypte le sont également : l'éducation du saint et son élection sont dues à l'intervention extraordinaire du grand Maître égyptien Abū el Hajjāj AL-UQSŪRĪ.

Parallèlement à cette vie jalonnée de miracles, le saint est souvent décrit évoluant dans sa Rabitāt hors de Badis, au milieu des siens, s'occupant de son verger qu'il exploite avec un rabbā'. Chose remarquable : sa mère et sa femme sont très présentes et interviennent même dans sa relation merveilleuse au monde.

Concernant les courants mystiques propres au Nord du Maroc à cette époque, on relève dans ces Manaqib :

— L'existence, comme dans le Maqsad, d'un important réseau de relations initiatiques avec la Haute-Egype. Ici, AL-AWRABĪ se réfère également au livre déjà cité d'AL-MURRAǨUSI : MANĀQIB AL-AWLIYA' (62) dont l'auteur, qui a résidé à Badis, paraît être au coeur de ce réseau. Il est important de remarquer à ce sujet

(62) Voir supra, note 47.

que cette relation avec l'Egypte n'est pas à sens unique et que les Marocains y jouent, comme c'est le cas pour AL-BĀDISI lui-même, un rôle fondamental.

— L'apparition du réseau d'AS-ŠĀDILĪ dont on ne peut pour l'heure préciser le sens de pénétration : de Fès ou directement de l'Egypte ? En tout cas, l'auteur cite à plusieur reprise AŠŠĀDILĪ ainsi que l'ouvrage sur la ŠĀDILIYA : LAṬA'IF AL-MINĀN d'IBN 'AṬ'Ā ALL AH. Il est intéressant de noter qu'AL-AWRABI cite par la même occasion le maître d'AŠ-ŠĀDILĪ, 'ABD-AS-SALAM IBN-MAŠĪŠ. Une information invérifiable (63) réfère à un ouvrage qu'AL-MURRĀKUŠI aurāit écrit sur son maître IBN-MAŠĪŠ. Cela permettrait, le cas échéant, de repenser les données sur le maître du JBEL 'ALAM qui n'aurait été connu qu'à partir du XVè S. . Ici, nous sommes au milieu du XIIIè S. et la chaîne ŠADILITE est déjà en fonction. Rappelons qu'AL-MURRĀKUŠI vivait à BĀDIS vers 1242-1243, d'après AL-MAQSAD. Dans sa conclusion, AL-AWRABI affirme : je n'ai point vu d'homme ayant les qualités d'un saint, qui n'aime l'IMAM ABUL-HASAN AS-ŠĀDILI et il situe celui-ci dans la tradition d'AL-GĀZALĪ.

Ainsi le texte d'AL-AWRABI complète-t-il les informations fournies par IBN-QUNFŪD sur les écoles mystiques au Maroc à la fin du XIVè S. , en élargissant cette information à l'extrême Nord du pays.

Enfin ces MANĀQIB débordent d'informations précieuses pour l'historien sur la vie quotidiènne, l'économie de Badis, son activité portuaire, celle de son arsenal... A travers cette biographie, on perçoit le rôle grandissant de Bādis en tant que port de Fès et ses relations régulières avec les ports de l'Andalousie et du Maġreb central. Son rôle dans l'histoire religieuse est manifeste comme le prouve la rédaction même des deux corpus consacrés à ses saints : Le MAQSAD et les MANĀQIB.

UNS AL-FAQĪR WA 'IZZ AL-ḤAQĪR par Aḥmed IBN QUNFUD. (64)

Rédigé en 787 (1385), cet ouvrage se présente sous la forme d'une RIḤLA qui décrit le phénomène de la sainteté et ses manifestations au Maroc, essentiellement entre 760 et 770 (1358-1369). Le but de l'auteur est de rencontrer les saints du Maroc pour lesquels il entreprend le voyage depuis sa ville natale, Constantine. Il précise cependant que son souci principal est de relater la vie d'ABŪ MADYANE, patron de Tlemcen, de ses maîtres, confrères et disciples. L'information ne se limite pas au Maroc proprement dit, mais s'étend aussi au Maġrib central, surtout pour les disciples du Maître.

(63) Donnée par AL-BU'AYYAŠI, op. cit, p. 308.

(64) Texte arabe établi et publié par Md. EL-FASSI et A. FAURE. faculté des lettres de Rabat 1965.

Avant de s'arrêter sur ABŪ-MADYANE et son école, l'auteur passe en revue dans son introduction une série de considérations sur les qualités et les dons extraordinaires des saints qui sont classés dans des catégories différentes selon leur degré de renoncement et de dévotion.

Les chapitres les plus riches d'enseignement se rapportent à l'épineuse question des KARĀMĀT. L'auteur pose le problème et le discute sous trois aspects qui témoignent de l'évolution du culte des saints et des mentalités qui le supportent, depuis la manifestation diffuse du phénomène au XIIè S. jusqu'à sa prise en charge par les Zawiyyas au XIVè S. :

— Le premier aspect discuté laisse planer un certain doute quant à la valeur des KARĀMĀT comme manifestation de la véritable sainteté : la KARĀMĀT pourrait être la preuve de la sainteté si elle est le fait des dévôts. En soi elle existe puisqu'elle est attestée pour les Compagnons du Prophète; mais elle pourrait être aussi une illusion et, dans ce cas, elle serait inspirée par Satan. Ces nuances trouvent à notre sens, leur origine dans la position très réservée d'ABŪ-MADYĀN lui-même, au sujet des KARĀMĀT, position attestée à plusieurs reprises dans le TAŠAWWUF.

— Le deuxième aspect discuté pose un problème crucial pour l'évolution du culte des saints : les effets de la KARĀMĀT s'arrêtent-ils ou pas après la mort du saint ? L'auteur conclut pour la valeur post-mortem des Karāmāt en s'appuyant sur ses propres constatations et surtout sur une affirmation d'IBN-'AŠĪR à propos d'Abūl-'ABBĀS AS-SABTĪ. La question semble à l'ordre du jour au XIVè.S dans les milieux mystiques. Elle est fondamentale pour l'établissement du culte des saints dans le cadre des Zawiyyas.

— C'est ce dernier aspect qui est enfin discuté par IBN QUNFUD. Il conclut son introduction et en même temps la discussion sur les KARĀMĀT par cette affirmation qui, selon lui, se passe de démonstration : les KARĀMĀT des saints s'étendent à leurs descendants et les protègent contre les personnes mal intentionnées à leur égard.

Cette affirmation, tout en s'inscrivant dans le nouvel ordre qui est celui des confréries, atteste indirectement la contestation au XIVè S. du droit de ces descendants à la *BARAKA* de leur ancêtres. Ainsi donc se trouvent posés le problème de la transmission héréditaire de la sainteté et son corollaire, les dynasties de saints, problème lourd de conséquences pour l'histoire politico-religieuse du Maroc au-delà du XIVè S.

Le reste de l'ouvrage traite d'ABŪ-MADYAN et son école à travers le Maġrib; mais de longues digressions relatives à des saints sans relation avec ABŪ-MADYAN

et d'autres concernant ABU-Md. ṢĀLIH auquel se rattachaient toutes les Zawiyyas du Sud marocain, laissent l'impression que l'auteur n'arrive pas à donner à cette école la cohérence qu'il aurait souhaitée. Cependant, ses renseignements sur le Ribāt de Safi en 763 (1361) et les Doukkala en 769 (1367) sont de premier ordre.

Enfin, à travers l'ouvrage se précisent la formation des confréries et l'agitation populaire autour des saints dont les adeptes sont considérés comme des charlatans par les Fuqahas [65]. C'est le document le plus complet sur la sainteté au XIVè S. car il traite plusieurs régions avec les phénomènes dominants des six confréries principales et le clivage entre le nord et le Sud, analysé par M.KABLY. [66]

AS-SALSAL AL-'AḌB WAL MANHAL AL-AḤLĀ ...D'AL-ḤADRAMĪ.

Cet opuscule [67] est dédié au «CALIFE qui a permis la véritable résurection des sciences religieuses». La préface est un tableau idyllique de la situation à l'époque du roi ABŪ-FARIS 'ABD-AL- 'AZĪZ, le Mérinide. Elle insiste sur le règne du savoir, de la justice. L'éloge de la dynastie distingue nettement cet ouvrage des autres recueils hagiographiques d'où le pouvoir suprême est abscent. Ici on a l'impression d'une commande et ḤADRAMĪ, en couvrant de louanges le roi, va jusqu'à affirmer que la moindre de ses vertus est la grande affection qu'il porte aux mystiques. Nous avons là la preuve de la récupération par le pouvoir mérinide des courants Sufis.

Le projet du Salsal est de sélectionner quarante saints contemporains mais l'auteur insiste sur la renaissance extraordinaire du mysticisme à son époque. Il explique ensuite la valeur religieuse du chiffre 40, ce qui ne l'empêche pas de présenter plutôt 41 biographies. Le destinataire califal est en fait le personnage principal de cette introduction. Nous renvoyons à l'analyse faite par NUWYA [68] en soulignant toutefois qu'on peut glaner dans le SALSAL de précieuses informations sur la mystérieuse Zāwiyya d'ABŪ-ZAKARIYĀ AL-ḤĀḤI dite *AZ-ZAKRĀWIYA* ou encore *AL-ḤAḤIYYŪNE.*

---

(65) P. NUWYA : IBN 'ABBĀD de Ronda... p. 8

(66) Société, pouvoir et Religion au Maroc des Mérinides aux WATTASSIDES (XIV-XV S.). Exemplaire dactylographié de la Thèse d'Etat de Md. KABLY, p. 384 - 386 (Université de Paris I, Sorbonne, juin 1984).Nous remercions l'auteur d'avoir bien voulu nous autoriser à citer cette thèse magistrale avant sa publication qui est en cours.

(67) Publié par Md. AL-FĀSSI dans la revue des manuscrits arabes (en Arabe), vol. I, 1964.

(68) P. NUWYA : IBN 'ABBĀD De RONDA... p. 3

II — L'APPORT DE LA LITTERATURE HAGIOGRAPHIQUE

Dans une analyse plus large menée par ailleurs et dont nous ne donnons ci-après, que les conclusions, (69), nous avons essayé de voir quels critères permettent de choisir le saint. Contrairement au Christianisme où l'Eglise a pris très tôt la décision de fabriquer des saints, en Islam, la *vox populi* seule décide, du moins pendant les premiers siècles. Pour assayer de cerner le profil du saint, nous avons procédé à une enquête basée sur un questionnaire et retenu, pour la présente étude, les rubriques principales suivantes :

— *Origine et condition du saint* : le phénomène est presque général et touche la plupart des régions : plaines atlantiques sud, Haouz de Marrakech, Tadla-Haskūra, Haut-Atlas occidental et central, Fès et sa région, le Habt, le Rif, le Tafilalet, le Dra et Souss ... Socialement, les saints sont fournis par toutes les catégories : Hommes libres et esclaves, hommes de savoir et analphabètes, dignitaires, artisans, éleveurs, ouvriers agricoles, pêcheurs, marginaux, brigands et dévoyés repentis ou rebuts de la société comme les lépreux...

— *Quête de la voie* : Les saints du Moyen-Age choisissent la pérégrination et la quête les amène souvent à quitter leur région ou leur patrie à la recherche de *l'Initiateur*. Ces pérégrinations engendrent une circulation intense et un échange humain (70) notamment entre les villes et les campagnes, échange que traduisent les deux chiffres globaux suivants calculés d'après AT-TAŠAWWUF : sur un total de 255 saints d'origines géographiques diverses, 155 sont attirés par les villes qu'ils choisissent comme zone d'action; et ce, malgré le cliché persistant qui veut que les saints fuient les cités. Notons au passage que l'auteur de AT-TAŠAWWUF contribue lui-même à fixer cette image puisqu'il avance dans son introduction l'idée que les saints n'aiment pas résider dans les villes (71).

---

(69) Les remarques et les conclusion concernant les rubriques qui suivent sont titrées d'un travail en cours.

(70) Il est bien évident que par delà les pérégrinations des MURĪDĪNES à la quête d'un ŠAYH̱, cette circulation engendre un échange de produits, ne serait-ce que par le fait des offrandes des pérégrins; ce qui permet aux šayhs de nourrir à leur tour les visiteurs, voir à ce sujet : DA'ĀMAT AL-YAQĪN... p. 148 du manuscrit cité, TAŠAWWUF p. 215 : raisins secs des Regraga et de la vallée du Nfis chez ABŪ-YA'ZA; AL-MAQSAD, biographie N° 10 qui reçoit des produits d'Andalus : huile de Séville, marmelade de Grenade, figues de Malaga.

(71) TAŠAWWUF, p. 33

— *Choix définitif et action* : Une fois l'initiation achevée, le saint se fixe dans un lieu qui n'est pas toujours son lieu d'origine. Là, il choisit également un lieu de piété où il peut se retirer: dans sa propre demeure, une rābitat, une mosquée, parfois une caverne, la forêt ou le désert ... Les choix ascétiques se traduisent par toutes sortes de prouesses : Règle du silence, jeûnes ininterrompus, prières continues, exercices spirituels excessifs... Cependant, cet ascétisme débouche rarement sur une retraite qui isolerait totalement le saint de son environnement social et naturel. Bien au contraire, il demeure très attentif à cet environnement sur lequel il exerce une action directe par l'enseignement, la prédication, la dénonciation ou simplement l'exemple.

— *Attente du groupe* : Dans cette rubrique, nous avons relevé les différentes raisons qui poussent le groupe à faire appel au saint : crises individuelles ou sociales, actes d'injustice, oppressions, maladies, calamités naturelles ... Les deux aspects dominants auxquels le saint est appelé à trouver une solution demeurent : la pénurie alimentaire due à la fréquence des famines (72) et qu'expriment les nombreux miracles relatifs à la pluie et à la multiplication de la nourriture; le rétablissement de la justice que traduisent les conflits entre le saint et les représentants du pouvoir.

— *Pouvoir :* Il est exceptionnel que le saint reste indifférent au problème du pouvoir et dans ce pouvoir, l'enquête a englobé les différentes autorités : pouvoir central, gouverneurs, agents du fisc, différents intermédiaires entre l'administration et la population. Dans son opposition aux exactions du pouvoir, le saint puise sa force, non dans le soutien des masses qui est effectif, mais dans le choix qu'il a fait de se consacrer à Dieu et dans le renoncement absolu. Ainsi, se sent-il invulnérable sur ce terrain et, dans son rapport avec le pouvoir, aucun saint n'exprime la peur, ne demande pardon; souvent c'est plutôt le prince ou l'agent d'autorité qui se repent. (73)

— *Argent et travail :* Cette double rubrique a permis de faire ressortir le répugnance des saints médiévaux à exploiter le travail des autres (contrairement à ce qui va se passer pour les Zawiyyas à partir XVè S.) et leur souci de ne consommer que ce qu'ils ont eux-mêmes gagné, se contentant du strict minimum et dénonçant l'argent comme fondamentalement corrupteur.

---

(72) Nous avons recensé d'après diverses sources une cinquantaine de famines, sécheresses ou épidémies entre les années 380 et 680 Hég. (990- et 1282 J.C.), ce qui donne en moyenne une calamité naturelle tous les 6 ans ! Il est à noter que les années de ces diverses calamités se recoupent rarement.

(73) A cet égard, l'exemple le plus remarquable est celui de 'ALI IBN ḤIRZIHIM (SIDI ḤRAZEM) qui demande publiquement à la population de Marrakech d'assister à l'enterrement d'IBN BARRĀJANE, contrairement aux ordres du Prince des Musulmans ALI IBN YŪSEF qui fit jeter aux ordures la dépouille du mystique andalou. Le Prince dut revenir sur sa décision : TAŠAWWUF p. 170.

— *Savoir :* A titre d'exemple, le dépouillement de TAŠAWWUF, qui est le plus important corpus, a permis de conclure à l'existence de 107 saints donnés comme savants contre 7 anaphalbètes déclarés comme tels. Contrairement donc à un cliché tenace, savoir et sainteté ne s'excluent pas automatiquement à cette époque au Maġreb; mais le dilemme entre salut et savoir n'est pas pour autant réglé pour ces clercs. Aux yeux de leurs collègues Fuqahas engagés dans le monde, ils sont de plus en plus suspects et l'épreuve des partisans d'AL-ĠAZĀLĪ relève l'acuité du problème des premières générations de saints.

— *Disciples et collègues* : Loin de rester isolés, la plupart des saints sont en contact les uns avec les autres; parfois ils se regroupent dans le quartier d'une ville comme à Marrakech-Est (Al-Jānib Aš-Šarqī), autour d'un saint vivant comme chez ABŪ-YA ᶜZA, à l'occasion d'un pèlerinage annuel comme au ribat de ŠĀKIR dans le Haouz, enfin pour assister à l'enterrement de l'un d'entre eux comme c'est le cas après la mort de AR-RAFRŪFĪ où l'on aurait dénombré 500 bâtons de pèlerins (74) de tous horizons.

— *Femmes et sexualité :* L'enquête a révélé que la participation des femmes est loin d'être négligeable. (75) De nombreuses saintes sont signalées même si elles ne sont pas toutes biographées. Pour donner une idée de leur participation, l'auteur de TAŠAWWUF rapporte que 1000 saintes étaient présentes à Šakir lors d'un pèlerinage. Leur statut ne se distingue guère de celui de leurs collègues hommes qui n'hésitent pas à leur rendre visite ou à se mettre à leur école. Cette même rubrique pose aussi la question de la situation du saint (célibataire, marié) de son attitude vis-à-vis de la femme, du mariage et de la sexualité en général. On constate qu'aucun saint ne prêche une morale sexuelle clairement, selon les textes étudiés; (76) qu'il y a affluence des femmes chez les grands comme ABŪ-YA 'ZA ou abū Md ṢĀLIḤ, que le mariage est un principe acquis et qu'il gêne rarement le saint. Par ailleurs, les femmes et les enfants sont l'objet de soins particuliers de la part de saints comme ABŪL- ᶜABBĀS AS-SABTĪ, entre autres. (77)

— *Nature :* Les saints ne sont pas indifférents à l'environnement. Au yeux des

---

(74) TAŠAWWUF N° 12.

(75) Biographie N° 160. Ailleurs, au N° 209, le texte dit que chez les Mušmuda, sur 27 saints qui auraient atteint le stade de voler il y a 14 femmes.

(76) Sauf le cas de l'Andalou Ibn al-'ARABĪ al-ḤĀTIMĪ qui conçoit le mariage comme un don, au même titre que la charité, en s'appuyant du reste sur la théorie de la Sadaqa prêchée par Abū-l'ABBĀS-AS-SABTĪ : Cf. Al-I'LĀM... de 'ABBAS IBN IBRĀHĪM, Ière édi. T. I. , p. 265, qui se réfère aux FUTŪḤĀT ... D'IBN AL-'ARABĪ.

(77) En plus de la notice de TĀDILI sur AS-SABTĪ, cf aussi Tašawwuf, biographie n° 120 : Le saint maitre de classe coranique, prenait en charge les enfants pauvres, lavait et rapiéçait lui-même leurs habits...

masses populaires, ils sont capables de maîtriser les phénomènes naturels, les bêtes sauvages etc... Eux mêmes montrent un grand respect pour la nature et pour toutes les forces de vie animale ou végétale; on nous les décrit souvent soucieux du maintien des équilibres écologiques.

III — SPECIFICITES REGIONALES

L'ETUDE DE LA LITTERATURE HAGIOGRAPHIQUE permet de faire remonter le phénomène de la sainteté, si caractéristique de la société et des mentalités, maġrébines, au XIè S. . Certes, dans l'état actuel de la documentation, nous ne disposons d'aucun corpus aussi ancien; mais en se référant à d'autres sources, les esprits paraissent alors particulièrement préoccupés par le problème des prodiges qui accompagneraient la sainteté. C'est ainsi qu'à Sabta (78), vers la fin du XIè S. , une controverse violente mobilise les Fuqahās autour de la valeur de tels prodiges, la question étant : Dieu accorde t-il des pouvoirs surnaturels à certaines de ses créatures qui ne sont pas des prophètes ? Ce débat tout nouveau constitue dès lors, comme nous l'avons vu, un des thèmes fondamentaux traités par les hagiographes. Il révèle l'importance que la question de la sainteté commençait à prendre dans cette partie occidentale du Maġreb, le rôle précurseur de l'Ifriqiya dans ce domaine n'étant plus à prouver (79). A cet égard, n'est-il pas significatif que, parmi les premiers saints signalés au Maroc, un nombre relativement important soit précisément originaire ou en relation avec ce pays ? (80)

Près d'un siècle sépare l'époque de ces premiers saints de celle de l'apparition des hagiographiques qui, tout en fixant les règles du genre, diffusent les modèles de la sainteté. S'inspirant les uns des autres, les auteurs adoptent, à quelques différences

---

(78) Voir ci-dessous, p. 4 note 12.

(79) Nous avons déjà signalé plus haut, dans la présentation de TAŠAWWUF, le corpus d'ABŪ-BAKR AL-MĀLIKĪ *RIYĀD AN-NUFŪS*... ; voir aussi l'analyse qu'en a faite R.H. IDRĪS : contribution à l'histoire de l'IFRIKYA, tableau de la vie matérielle et religieuse à KAIROUAN sous les AĠLABITES et les FATIMITES d'après *RIYĀD EN-NUFŪS* d'Abū-Bakr-al-Mālikī In : R.E. I. 1935 pp. 105 à 178 et 1936 pp. 273 à 305. Cf. également AL HUJJAT... Citée plus haut, P. 5 et 6.

(80) TAŠAWWUF... N° s 1, 4, 5, 6, 7, 9, 13, 45, ... tous morts autour de 500 Hég. (1106). A titre d'exemple, signalons, 'ABD-AL-AZIZ AT-TŪNUSĪ (N° 6) qui semble être venu spécialement pour enseigner la mystique (n°98) et IBN-SA'DUN qui a quitté KAÏROUAN détruite par les 'OBEIDITES et composé un pamphlet contre ces derniers (Cf. Iyyād : *AL-MADĀRIK*... T. VIII, p. 112 Rabat).

Pour les liens étroits entre l'IFRIQYA et AĠMĀT particulièrement sur le plan qui nous occupe Cf. TAŠAWWUF... p. 161 où une correspondance de Sfax signale aux gens d'AĠMĀT la présence parmi eux de 3 saints de la ville tunisienne.

près, le même style de présentation. Les introductions, très développées, visent à justifier l'authenticité des prodiges et charismes, à grand renfort de versets coraniques, de Hadiths et de citations empruntées aux premiers maîtres de la mystique musulmane. Le souci primordial des auteurs est de concilier le merveilleux et l'esprit de l'Islam orthodoxe. La plupart d'entre eux, sinon tous, sont non seulement des intellectuels, mais souvent des cadis et donc gardiens de la Sunna. On relève cependant une nette différence entre le style des introductions, style savant, recherché, parfois même alambiqué, et celui des notices biographiques, narratif, vivant, dialectal à l'occasion. L'impression qui se dégage est que ces textes visent un double-but : édifier les masses tout en répondant aux exigences intellectuelles d'esprits plus avertis.

Au niveau du contenu, la confrontation de ces textes autorise à avancer d'ores et déjà les constatations suivantes quant à l'organisation et l'évolution des courants mystiques au Maroc médiéval :

Dès le départ, les saints se mettent en relation les uns avec les autres et circulent beaucoup. De véritables réseaux se constituent avec des rites nouveaux, des spécificités régionales et des tendances qui, dans certains cas, n'excluent pas l'opposition organisée au pouvoir.

Au Sud comme au Nord du pays, des pèlerinages annuels et des réunions régulières rassemblent les Muridines autour d'un Ribāt ou d'un grand Šayẖ. (81) A la fin du XIIè S. , certains rites apparaissent, liant le maître au disciple ou régissant la vie communautaire des Muridines et des Fuqarās : purifications rituelles, corporelles et vestimentaires, avant d'aborder le Šayẖ, (82)crâne rasé en signe de repentir, (83) rite de Aš-šukrāna ou abondon des guenilles au profit des confrères qui les vendent aux enchères pour s'offrir un banquet, (84) *Al-IṮ ᶜĀM* ou pratique de la table ouverte (85), pour ne citer que les rites, appelés à se développer au siècle suivant. Par ailleurs, la généralisation de telles pratiques, liée au développement des Zāwiyyas, au cours de ce même siècle, provoque immédiatement la réaction violente des Fuqahās contre ces innovations hérétiques. Al-FIŠTĀLĪ au milieu du XIIIè S. en condamnant précisément ces mêmes pratiques, traitera les FUQARĀS d'hypocrites qui se servent

---

(81) Au mois de Ramadan au Ribāt de ŠĀKIR au Sud. (TAŠAWWUF, p. 51-52) au cours de Ša'bān, Ramadan et 'ĀŠŪRĀ' au Ribāt *UMM-AL-YUMN* dans le Rif (AL-MAQSAD, Trad. , p. 79).

(82) TAŠAWWUF p. 354, et 393.

(83) Idem, p. 310.

(84) Idem, p. 329. Relevons ici, qu'il s'agit de 'ABD-AR-RAZZĀQ AL-JAZŪLĪ, maître d'ABŪ-Md. SĀLIḤ de SAfi, ce dernier étant le fondateur du premier ordre confrérique organisé au Maroc, ordre qui instaure entre autres les deux derniers rites signalés.

(85) Idem p. 233.

de la religion pour extorquer aux gens, simples et crédules, leurs biens ...(86).

Au niveau régional, concernant les réseaux constitués, on peut relever certaines tendances spécifiques au cours du XIIè S. et au début du XIIIè :

— A partir de villes comme Aġmāt et Fès, en relation avec l'Orient, se constitue un vaste réseau ĠAZĀLIEN qui semble fonctionner comme un véritable parti anti-Almoravide. Parmi ces théologiens, ceux qui ont opté pour la voie mystique semblent être les plus militants en faveur de ĠAZĀLĪ (87). Il est bien évident que le Mahdi IBN TUMART a judicieusement exploité ce courant.

— Au Nord du pays, deux réseaux différents sont attestés : le premier, conjoncturel, est lié à révolte d'IBN-QASIYY en Andalousie. Il apparaît entre QASR KTĀMA et SABTA; Ses partisans, connus sous le nom d'AL-MURĪDINES sont poursuivis (88); le second, s'installe à BĀDIS dans le Rif. C'est un réseau très secret, à caractère ésotérique, lié à l'Orient et particulièrement à QŪS en Haute-Egypte. Plusieurs biographies du MAQSAD en rendent compte (89). Paralèllement et dans la même région, le fameux mystique IBN-SAB ᶜĪN tente de créer une Zāwiyya à Sabta d'où il est expulsé à cause de l'inquiétante affluence des Fuqarās autour de lui.(90)

— Au Sud, le rôle du Ribāt ŠAKIR est très important comme foyer d'effervescence permanente et comme lieu de pèlerinage où les Murīdīnes se rendent massivement le 27ème jour du Ramadan. La mosquée de ŠĀKIR apparaît au cours de la seconde moitié du XIIè S. comme un point de ralliement de ces Murīdīnes et de leurs Šayẖ ; Du haut du minbar de cette mosquée, des orateurs haranguent les foules et condamnent publiquement les autorités almohades même en leur présence. Un véritable complot, fomenté par un certain 'ATTĀB est détecté par ces autorités qui pourchassent et condamnent à mort les suspects. (91)

---

(86) Cf. p. NWIYA : IBN-'ABBĀD de RONDA... avant propos, P. XXXV-XXXVI qui cite l'épitre d'AL-FIŠTĀLĪ.

(87) TAŠAWWUF, N° 9, à Fès prend parti pour AL-ĠAZĀLĪ, écrit au souverain à ce sujet et répond à IBN-ḤIRZIHIM (N° 51) que la condamnation de l'IḤYĀ est irrecevable. A AĠMĀT, le N° 33 maudit un à un les FUQAHĀS responsables de la Fatwa contre AL-ĠAZĀLĪ; sans compter ceux qui ripostent en recopiant l'ouvrage condamné (N° s 56 et 118 du TAŠAWWUF).

(88) Notamment le N° 241 dans TAŠAWWUF qui crée un centre de MURĪDĪNE à Qasr-Ktama, en est expulsé et se réfigie à SABTA.

(89) Particulièrement la biographie N° 9 d'ABUL-ḤASAN AL-MURRĀKUŠĪ déjà cité.

(90) AL-MAQSAD, trad. p. 47 et 48 et notes N° 137 et 141 tirées d'Ibn Ḵaldūn.

(91) TAŠAWWUF biographie N°s 180, 217, et 224. Malgré de nombreuses recherches dans les différentes sources historiques contemporaines, nous n'avons trouvé aucune trace ni de 'ATTĀB ni du complot. Le TAŠAWWUF est la seule source à en parler et les détails explicites qu'il donne à ce sujet rendent plus opportun encore le recours aux sources hagiographiques même dans le domaine de l'histoire politique.

Les corpus du XIIIè et du XIVè S. révèlent quant à eux la formation de confréries régionales et l'établissement de chaînes mystiques se rattachant d'abord à ABŪ-MADYAN avant d'intégrer AŠ-ŠĀDILĪ et de revêtir alors un caractère national avec l'ordre de la JUZŪLIYA.

Rappelons que jusqu'au XIIIè S. ni la généalogie ni l'hérédité ne jouent de rôle dans la qualité du saint, le cas des BANŪ-AMĠĀR de ṬĪṬ mis à part. Les notices consacrées aux saints d'origine Regraga n'établissent aucune relation entre l'origine éthnique ou tribale des Regraga et la sainteté, mais s'arrêtent aux charismes individuels. Il en est de même de la qualité de Šarif.

Concernant la finalité des oeuvres hagiographiques, on constate qu'en dehors de TĀDILĪ qui explique cette finalité par la disparition de la sainteté à son époque, les autres auteurs s'inscrivent dans un cadre militant. L'auteur de la TUḤFAT est engagé sans réserve aucune en faveur de son maître; AL-BĀDISĪ dans le MAQṢAD révèle une attitude régionaliste avouée et beaucoup de ses saints vivent dans son entourage; les auteurs d'AL-MINHĀJ et d'AL-IṬMĪD, qui écrivent plus d'un siècle après la disparition de leurs saints, ne réussissent pas non plus à se dégager de la problématique du XIVè S. où ils vivent. Dans ces ouvrages consacrés aux fondateurs des premières ZĀWIYYA marocaines, ils n'ont pas pu dissimuler leurs intentions polémistes et militantes dans le climat de luttes d'influence, de crises spirituelles et sociales qui caractérisent leur temps.. En effet, les ZĀWIYYA se trouvent menacées par leur propre succès auprès des masses rurales et citadines. Leurs adeptes, nombreux, exaltés, charrient croyances et pratiques populaires jugées non conformes à l'orthodoxie et à l'esprit du fondateur (92). FUQAHAS et pouvoir, irrités, dénoncent ces bida^{c} et l'intention des auteurs est de rétablir le message du fondateur. (93)

On peut se demander dans quelle mesure ces intentions réformistes ne masquent-elles pas des prises de position dans les violents conflits internes (94) qui déchirent ces confréries au milieu du XIVè S. au Sud du Maroc. On a l'impression que l'élite dirigeante des zawiyyas, submergée par la masse, tente désespérement d'y remettre de l'ordre.

---

(92) L'auteur du MINHĀJ est d'autant plus véhément qu'il défend la mémoire de son propre ancêtre ABŪ-Md. ṢĀLIḤ. Tout le MINHĀJ est ainsi conçu, voir notamment pp. 18 à 20.

(93) *UNS AL-FAQĪR*... p. 65 et *AL-MUSNAD*... p. 252-253 pour la position des ULAMAS et du pouvoir Mérinides visà vis de l'influente ZĀWIYYA d'ABŪ-Md. ṢĀLIḤ et de l'obscure ZĀWIYYA d'ABŪ-ZAKARIYĀ AL-ḤĀḤI, dite *AZ-ZAKRĀWIYA*.

(94) Voir les échos de ces conflits dans AL-MINHĀJ p. 18 et 19 où l'auteur parle d'innovations blâmables introduites par les mauvaises gens de faux Faqirs déguisés, dangereusement contagieux et qui ont provoqué de tels troubles qu'ils ont versé le sang les uns des autres.

L'autre volet de cette évolution nous est connu grâce à AS-SALSAL : à la même époque, un mysticisme d'élite, totalement dégagé de ces contingences mais sans aucune complaisance vis-à-vis du pouvoir, s'organise au Nord autour d'IBN ᶜĀŠIR et de son disciple IBN-ᶜABBĀD. Celui-ci, devenu ḪAṬĪB à Fès, diffuse le ŠĀDILISME par son enseignement et par ses fameux commentaires des Hikam d'IBN-ᶜAṬĀ' ALLAH AL-ISKANDARI. (95)

Le divorce entre un mysticisme populaire et un mysticisme intellectuel est désormais consommé. La différence entre les régions est également très nette : dans les DUKKALA, les saints participent aux extases populaires, où le miracle spectaculaire, en l'occurence les guérisons, est essentiel (96). A la même époque, des WĀLĪS comme AL-ḤALFĀWI à Fès, choisissent une voie plus discrète en se mettant au service charitable des humbles, continuant ainsi la tradition d'ABUL-'ABBĀS AS-SABTI. (97)

IV — LIMITES DES SOURCES HAGIOGRAPHIQUES

Malgré l'immense intérêt de cette littérature hagiographique elle est loin de constituer la panacée pour l'historien du MAĠREB, même dans le domaine de l'histoire religieuse. Le recours à l'historiographique traditionnelle reste indispensable.

En effet, seules les chroniques, annales et dictionnaires biographiques nous informent sur cet autre aspect de la sensibilité religieuse que traduit, par exemple, l'adhésion des masses aux prétendants *MAHDIS*. Pourtant, après le succès du Mahdi des Almohades, une dizaine de prétendants ont réussi à soulever les masses, au nom du Mahdisme, au cours des XII° et XIIIè S. (98). Les corpus hagiographiques ne font pas allusion à ces événements ; cependant la lettre d'IBN ᶜATIYYA (99) dénonce la

---

(95) *UNS al-FAQIR* p. 79; AL-MANOUNI : *WARAQAT* ...p. 236 - 238 (Faculté des lettres de Rabat 1979) Md. KABLY : Société, Pouvoir et Religion : déjà citée. Pour la résurgence de l'enseignement de ŠĀDILI au Maroc, voir également *MANAQIB ABU-YA'QUB AL-BADISI*, copie manuscrite de la bibliothèque IBN YŪSSUF de Marrakech N° 678. Ce maître qu'adopteront toutes les confréries marocaines à partir de la fin du XVè S. par le biais de la JAZŪLIYA, s'y trouve déjà cité ainsi que son initiateur 'ABD-AS-SALAM IBN MAŠĪŠ. L'auteur de ces mêmes *MANĀQIB* cite à plusieurs reprises l'ouvrage d'IBN'AT-ALLAH : *LATA'IF AL-MINAN* consacré à l'enseignement de ŠĀDILĪ. Voir supra p. 21 et suiv.

(96) *AL-UNS* p. 71

(97) *AS-SALSAL,* biographie N° 4.

(98) Ces constatations proviennent d'une recherche commune, prête à la publication, sur les prétendants à la prophétie et au Mahdisme au Maroc médiéval.

(99) Texte de la lettre dans : *AL-IḤĀTA* ... D'IBN al-ḪATĪB, Vol. I, p. 269, édit. Ab. 'INANE, le Caire, sans date. Cette lettre est souvent citée mais les passages relatifs à l'espect étudié ici ne semblent pas avoir attiré l'attention des chercheurs.

collusion entre les prétendus mystiques et le rebelle IBN HŪD au Ribāt de MASSA.

A ce silence sur les mouvements messianiques, s'ajoute une attitude réticente ou même de rejet à l'égard de certains personnages qu'une histoire religieuse de la période ne peut ignorer.

Ainsi en est-il du Qadi ᶜAYYAD de Sabta qu'on ne trouve recensé dans aucun des corpus hagiographiques de l'époque. Profil de saint sinon de martyr, récupéré plus tard comme l'un des sept patrons de Marrakech, exclu du TAŠAWWUF qui a par ailleurs utilisé son témoignage pour établir entre autres la biographie de 'ABD-AL- ᶜAZIZ at-TUNUSĪ (le N° 6). Pourtant, ᶜAYYĀD a poussé l'orthodoxie jusqu'à la rebellion contre les Almohades, et son ouvrage, AS-ŠIFĀ', est fondamental pour l'établissement du culte du prophète. S'agit-il d'un interdit almohade ? Ou plutôt, le culte de ᶜAYYAD s'est-il développé bien après la rédaction du TASǍWWUF ? Cette dernière remarque est aussi valable pour l'IMAM AS-SUHAYLI (mort en 583 Hég.) qui sera également intégré plus tard au culte des sept patrons de Marrakech.

A ce silence correspond, dans les mêmes ouvrages, un autre qui en est le pendant : nos corpus ne s'arrêtent pas non plus sur les saints «officiels», pour ainsi dire. Le cas de Ahmed AL-QANJĀYRĪ (552-627 Hég.), qui n'est cité dans aucun corpus hagiographique de l'époque, est particulièrement éloquent. (100). Andalou d'origine, savant aux multiples IJAZAT délivrées par des maîtres orientaux, AL-QANJĀYRĪ entretenait des rapports très étroits avec la cour almohade à Marrakech et celle des 'AZAFI de Sabta. Il était notamment chargé par les princes almohades de distribuer leurs dons aux nécessiteux au Maroc et aux descendants du Prophète à la Mecque et Médine. De ce fait, sa demeure à Marrakech semble fonctionner comme un hospice. Malgré certaines réserves rapportées d'après son disciple AR-RU'AYNI, l'auteur du DAYL, qui nous informe le plus sur lui, conclut par cette phrase surprenante pour l'époque almohade : il était, dit-il, sans conteste le ŞAYH̱ de la ṬA'IFA des SŪFI au Maġreb ! Aucun texte hagiographique contemporain ne nous informe sur l'existence d'une telle ṬA'IFA qui, d'après DAYL, revêt un caractère *national*. Le silence de nos corpus n'en deviendrait que plus éloquent s'il s'agissait effectivement d'une ṬA'IFA organisée par le pouvoir almohade dans le but de noyauter les réseaux mystiques non alignés. Signe précurseur des futurs efforts mérinides pour récupérer la sainteté ?

D'autres remarques s'imposent, concernant la complémentarité entre les sources

---

(100) Sur ce personnage considérable à l'époque almohade, voir la longue notice que lui consacre IBN 'ABD -AL MALEK : *AD-DAYL WA AT-TAKMILA* ... Vol. I, N° 34.

hagiographiques et les autres. En général, les premières, particulièrement TAŠAWWUF, s'arrêtent sur les qualités qui font la sainteté et excluent souvent les autres, y compris celle du savoir théologique.

Dans ce cas, le recours aux sources non-hagiographiques est indispensable, même pour une meilleure appréciation de la sainteté et de son impact sur les différentes catégories sociales. Ces sources permettent notamment d'apprécier à sa juste valeur le degré d'adhésion de l'élite intellectuelle au phénomène et partant d'élargir l'horizon parfois étroit des hagiographes. A titre d'exemple, citons trois cas particulièrement significatifs dans ce sens. Il s'agit d'ABŪ-ṢABR AYYUB al-FIHRI (101), grand savant de Sabta, maître de nombreux andalous et magrébins. Il fut, dans le domaine de la mystique, un précurseur puisqu'on lui attribue l'introduction au Magreb de la fameuse RISALA al-QUŠAYRIYA (102). L'auteur de TAŠAWWUF, bien qu'il signale son savoir, le réduit à une pâle figure au service d'ABŪ YA ᶜZA. Ainsi corrigée, l'image du disciple se reflète sur celle du maître et lui donne, en un sens, encore plus d'éclat.

Le deuxième cas intéresse l'un des trois frères de Sfax (103) présenté comme un inconnu alors qu'il s'agit d'un éminent savant auquel le QADI ᶜAYYĀD réserve une notice dans sa FAHRASAT, al-ĠUNIYA. (104)

Enfin, le portrait d'IBN AS-SA'IĠ serait presque mièvre si on ne le complétait par les notices très développées que lui consacrent d'autres auteurs. (105)

Inversement, un personnage tel IBN SA'DŪN par lequel AT-TĀDILĪ inaugure le TAŠAWWUF, est présenté par 'AYYĀD dans *Tartīb al-MADĀRIK* (106) exclusivement comme Faqih et négociant qui fut appelé, à ce titre, à se déplacer à travers l'Andalousie et le Maġreb.

Enfin d'autres mystiques sentant le soufre sont même dénoncés avec beaucoup de

---

(101) AT-TAŠAWWUF 240, et note 294 qui renvoie aux autres sources.

(102) IBN al-ABBAR : *AT-TAKMILA...* , p.202 et 246, édit. du Caire par A. *I'LĀM*, III, p. 71.

(103) Les trois figurent sous le N° 45 du TAŠAWWUF.

(104) N° 90 de la ĠUNIYA.

(105) N° 198 du TAŠAWWUF, à compléter par IBN 'ABD al-MALEK *AD-DAYL...* Vol. VIII, N° 200, et les sources qu'il cite. Par ailleurs, IBN al-'ARABI dans *RISALAT RŪH al-QODS*, s'exclame ainsi à son sujet : c'est un SUFI et c'est merveille qu'un *MUḤADDITH* soit *SŪFI* !

(106) TAŠAWWUF N° I et ᶜAyyad : *MADĀRIK...*, vol. VIII, p. 112. *et AL-ĠUNIYA*, à l'index.

violence. C'est le cas d'IBN SAB ^{c}IN dans le Maqsad. [107]. Il est vrai que ce philosophe et Sūfī contestataire était particulièrement gênant; Mais la hargne de l'auteur du Maqsad s'expliquerait peut-être aussi par le succès d'IBN SAB ^{c}ĪN auprès des masses et sa tentative de créer une Zawiyya dans le territoire même des saints du Maqsad.

Au terme de cette présentation des sources ḥagiographiques, tout se passe comme si leurs auteurs ont sciemment éliminé les mystiques à l'allure de rebelles déclarés. Ils n'ont pourtant pas omis de rapporter avec force détails les faits et gestes de ceux parmi les saints qui s'arrêtent à la dénociation des iniquités commises par le pouvoir et ses agents. Sur le plan théorique, leur souci principal aura été de tenter de sauvegarder l'orthodoxie tout en prenant la défense des SŪFI dont l'exmple est conforme à l'esprit de la Sunna. Malgré les multiples sujets de conflits qui opposaient les Fuqaha défenseurs de cette sunna, aux Sufis, ces derniers ont fini par rallier les premiers pour dénoncer ensemble les dangereuses bida^{c} charriées à partir du XIIIè S. par la foule des adeptes des Zawiyya. Cette foule n'avait pas auparavant hésité à suivre massivement tous les prétendants au Mahdisme qui lui donnaient l'espoir d'un monde plus équitable. Si au XIVè S. le danger du Mahdisme pouvait paraître écarté, celui de la bid^{c}a par contre, était fort présent. Les corpus hagiographiques du XIVè S. en renvoient les échos; . La dénonciation des bida^{c} par le mystique IBN ^{c}ABBĀD et le Faqih AŠ-ŠĀTĪBĪ apporte la preuve de la profonde préoccupation des esprits par ce problème de l'heure.

Halima FERHAT
et
Hamid TRIKI

---

(107) Texte arabe p. 32, 34 et 69; Trad. p. 180-182 note 141, plus tard, IBN KHALDŪN le condamnera au même titre qu'IBN al-'ARABI, dans une FATWA : Cf. Ibn Khaldūn, par M. A. LAHBABI, édit. SEGHERS, Paris 1968, p. 184-185, qui traduit le texte de la FATWA. AL-MAQQARI dans *nafh AT-TĪB*, Vol. II, p. 196 et suivantes (Beyrouth 1968) qui passe en revue les différents témoignages sur Ibn-Sab'in.

CHRONICA DE LA VIDA Y ADMIRABLES HECHOS DEL SEÑOR MULEY ABDELMELECH

[Valence ?] 1577

ŒUVRE EN PROSE ET EN VERS
DE
FRAY JUAN BAUTISTA

Deuxième Partie(*) :

Edition et traduction

(*) La Première Partie a été publiée dans la livraison précédente d'HESPERIS-TAMUDA (XXIII - 1985). C'est à sa section «A.— FRAY JUAN BAUTISTA et sa Chronique», qu'il est plusieurs fois renvoyé dans les notes de cette *Deuxième Partie*.

INTRODUCTION

La présente édition a pour ambition d'être critique, donc d'offrir au lecteur la possibilité de se référer à tout moment à l'original, de justifier les modifications apportées à ce texte, et d'éclairer au maximum certains passages qui méritent d'être remarqués. D'ordinaire, pour commenter une œuvre, il est fait appel à un savoir biographique relatif à l'auteur. Or, dans le cas présent et pour nous parler de celui-ci, nous ne disposons pratiquement que de la seule Chronique en prose et en vers. On ne s'étonnera donc pas si le commentaire, plus rapide quand il concerne des données historiques, s'attarde à considérer que Fray Juan Bautista est à sa façon homme de lettres autant qu'homme de religion. Sa Chronique a en elle-même un sens et une valeur qui ne se limitent pas aux informations qu'elle communique, lesquelles, au demeurant, ne sont pas négligeables. C'est pourquoi je multiplie des notes dont la vocation est plus littéraire qu'historienne, ou n'est historienne que parce qu'elle est d'abord littéraire et prend en considération la singularité de l'ouvrage. Celui-ci, pour être de commande au départ, n'en demeure pas moins une œuvre de création où le poème vient corroborer un désir d'authenticité lisible dès sa première page en prose.

Afin de faciliter aujourd'hui la lecture, sans pour autant dénaturer un texte qui doit aussi à ses graphies anciennes une part de son charme, je choisis de ne corriger l'original que dans la mesure de certaines limites étroites et précises.

Je modernise de façon systématique l'accentuation et la ponctuation, en étant parfois et volontairement moins strict en ce qui concerne l'emploi de quelques majuscules dont l'impact connotatif revêt un intérêt momentané. Je supprime les coquilles, qui sont très abondantes, ainsi que les bourdons, qui sont plus rares; mais chaque fois qu'on peut légitimement hésiter, je conserve la forme qu'on tiendrait aujourd'hui pour fautive, et ce au bénéfice du doute. Une note vient en principe exposer le problème posé par une incorrection qui n'en est pas forcément une, car il arrive qu'on se trouve en face d'une forme courante au XVIème siècle ou d'un dialectalisme. Bien évidemment, des fautes sont imputables à l'imprimeur et non à l'auteur, qui donnent lieu à des considérations nuancées. Pour ne pas répéter certaines affirmations et quelques hypothèses faites à propos de la chronique en prose, j'allège l'appareil critique relatif à la chronique en vers. Enfin, des incorrections me paraissent devoir être conservées -**felix culpa** !- quand, à l'analyse, on peut supposer qu'elles proposent une leçon plus riche ou traduisent des particularités de langue ou de style qui renvoient, pour autant qu'on puisse juger, à Fray Juan Bautista. Des notes expliquent les motifs des choix opérés.

Une question très délicate est celle que posent les latinismes graphiques qu'il faut soit conserver, soit éliminer si l'on veut ne pas encombrer la lecture. Selon un principe simple, dont l'application ne va pas sans créer parfois des difficultés, je ne normalise que ce qui entre en franche contradiction avec les habitudes du lecteur d'aujourd'hui. Ainsi, par exemple, *triumpho* qu'on peut en espagnol lire triumpo ne mérite pas d'être gardé, alors que *Verbería*, dûment accentué, peut l'être puisque l'espagnol confond les sons b et v. De la même façon, il ne me paraît pas qu'il y ait danger excessif à laisser en l'état les graphies v et u en lieu et place de u etv/b, *mvy* et *llamaua* par exemple, car une pratique même modérée du latin aura habitué le lecteur à opérer les substitutions qui s'imposent. Quand le résultat de tels maintiens conduit à une forme apparemment aussi compliquée que *vuo*, j'introduis un **h** qui rappelle opportunément l'appartenance du mot au paradigme du verbe haber. S'agissant de **a**, présent de l'indicatif de cet auxiliaire, je fais de même afin que soit évitée une confusion possible avec la préposition *a*; mais je préfère garder telles quelles les formes *auer*, *auía*, *auidos* que le lecteur ne saurait confondre avec d'autres. Par contre, s'il est sans conséquence de garder la graphie i quand elle renvoie à la semi-consonne ou à la semi-voyelle, dans *maior* par exemple, son maintien dans d'autres cas me semble moins heureux que sa substitution par un j. Certes, le son que représente aujourd'hui cette lettre en espagnol diffère de celui qu'elle représentait à l'époque de Fray Juan Bautista, mais la difficulté qu'on trouve à lire *iniusticia* ou *trauaioso* justifie la modification graphique. Si y peut être maintenu dans *ny* ou *reyno*, il n'en va pas de même dans *traya* que je transcris *traía*. Dans *Chrónica*, h qui a un sens étymologique peut ne pas être supprimé, mais il me semble sans intérêt de conserver *hedades* ou *herrado* où le h n'a aucune valeur étymologique et peut même suggérer le faux-sens. Le pur latinisme tel que *toto* pour todo par exemple, est éliminé car il conduit à une prononciation intégralement fautive, tandis que latinisme non moins pur, mais dont les conséquences sont dépourvues de la même gravité, *fructo* pour fruto, *conosciendo* pour conociendo ou *fauorescer* pour favoreciendo, etc, me paraît être tolérable. Du reste, la pression savante rétablira *victoria*, quand la langue du temps qui écrivait *victoria* ne disait en fait que victoria ... Je choisis de remplacer le groupe qu par cu, préférant *cuando* à *quando* pour éviter en quelques cas de laisser se poser des problèmes mineurs de lecture. Pour que *excellente* ne soit pas lu selon l'usage qui donne au ll un son mouillé, je supprime les consonnes doubles parfaitement inutiles et fort abondantes, y compris le **rr** quand l'usage actuel ne le maintient pas. Une exception est faite cependant au bénéfice du doute en ce qui concerne les mots étrangers, *Mahammet* ou *Abdellah* par exemple. Je ne modifie rien pour ce qui est

des affriquées ou des fricatives ç, z, ss, s, ce qui conduit à faire une seconde exception à la règle ci-dessus exposée relative aux doubles consonnes. Le lecteur jugera par lui-même de la signification des graphies qu'on tiendrait de nos jours pour fautives : *puzo, cieruos, guzano* pour puso, siervos, gusano; *enuez* pour envés; *conçientas* pour consientas, etc... J'ai développé antérieurement dans la présentation de la Chronique les remarques auxquelles m'ont conduit l'observation de plusieurs traits et, notamment, de quelques rimes.

Quant à la traduction française, le lecteur jugera sur pièces. On lui doit cependant une première explication en ce qui concerne l'usage des temps verbaux ici rigoureusement calqués de l'espagnol : systématiquement en vers, et quelquefois en prose -Fol. 7 r °, Note 7-, Fray Juan Bautista opère des mélanges qui peuvent gêner le lecteur francophone, mais ont beaucoup de raisons de devoir le charmer ainsi que je me suis attaché à le montrer ci-dessus. On juge utile aussi de lui en fournir une seconde relative à la méthode suivie pour la transcription des termes arabes. Volontairement, je n'obéis pas aux règles de la transcription scientifique et j'emprunte à des ouvrages ou à des cartes des XVIème et XVIIème siècles français les versions qui sont proposées. En effet par exemple, irréprochable au plan de l'exactitude, la formulation d'un nom propre tel Mawlây ^{C}Abd al-Mâlik a le désavantage de faire perdre au texte la patine de son âge. En 1579, le traducteur français de Fray Luis Nieto, **Relación de las guerras de Berbería**, Les Sources inédites de l'histoire du Maroc, 1ère série France, I, p. 438-505, écrivait *Muley Abdelmelec*, et dans d'autres cas *Muley Mahamet Xeq, Sus, Fez, Tremissen, Muley Abdelmumen* (sic). Je lui emprunte certaines formes, *Abdelmelec* par exemple qui simplifie la graphie espagnole, mais ne vois pas la nécessité de conserver *Muley* ou d'autres formes que le français classique empruntait à l'espagnol ou au portugais, et ne francisait point. Ma traduction dans une langue qui se moule sur l'original et doit conserver des traits anciens prétend éviter un double écueil : celui de la transcription trop étroitement scientifique et moderne, et celui du pastiche des auteurs du XVIème siècle qui reproduisent les versions ibériques. Pour préserver une ambiance d'époque et éviter de vaines complications, je préfère Mouley à *Muley*, Cheikh à *Xeq*, Sous à *Sus*, mais conserve *Fez* et adopte Miquenez au lieu de *Mequines*, empruntant Tremissen au traducteur de Fray Luis Nieto. C'est de la même façon que, indiquant les sources dans les notes, je choisis Tripoly, Mostagan, Theza, etc..., plutôt que Tripoli, Mostaganem, Taza... Certain mais non fantaisiste, cet éclectisme devrait conduire à préserver l'ineffable du texte auquel on ne peut, hélas ! conserver toute la beauté des vignettes et des lettres ornées.

CHRONICA DE LA VIDA Y ADMIRABLES HECHOS DEL MVY ALTO Y MVY

poderoso Señor Muley Abdelmelech, Emperador de Marruecos y Rey de los reynos de Féez, Mequinés y Sus, y del victoriosíssimo sucesso en la restauración de todos ellos

Compvesta por Fray Juan Bautista, de la Orden de los Predicadores, su Cautiuo

CON PRIVILEGIO DEL REY
MDLXXII

[Fol. 1 r °]

(*Abdelmelech Emperador* / *Mequines* / *victoriosissimo successo* / *restauracion* / *ellos* / Iuan Baptista / orden / Predicadores su Cantino / vignette / REY. / M.D. LXXVII. / vignette).

CHRONIQUE DE LA VIE ET DES FAITS ADMIRABLES DU TRES HAUT ET TRES

puissant Seigneur Mouley Abdelmelec, Empereur de Maroc et Roi des royaumes de Fez, de Miquenez et du Sous, et du très victorieux succès de leur complète restauration

COMPOSEE PAR FRERE

Juan Bautista, de l'Ordre des Prêcheurs, son Captif

AVEC PRIVILEGE DU ROI
M D L X X V I I

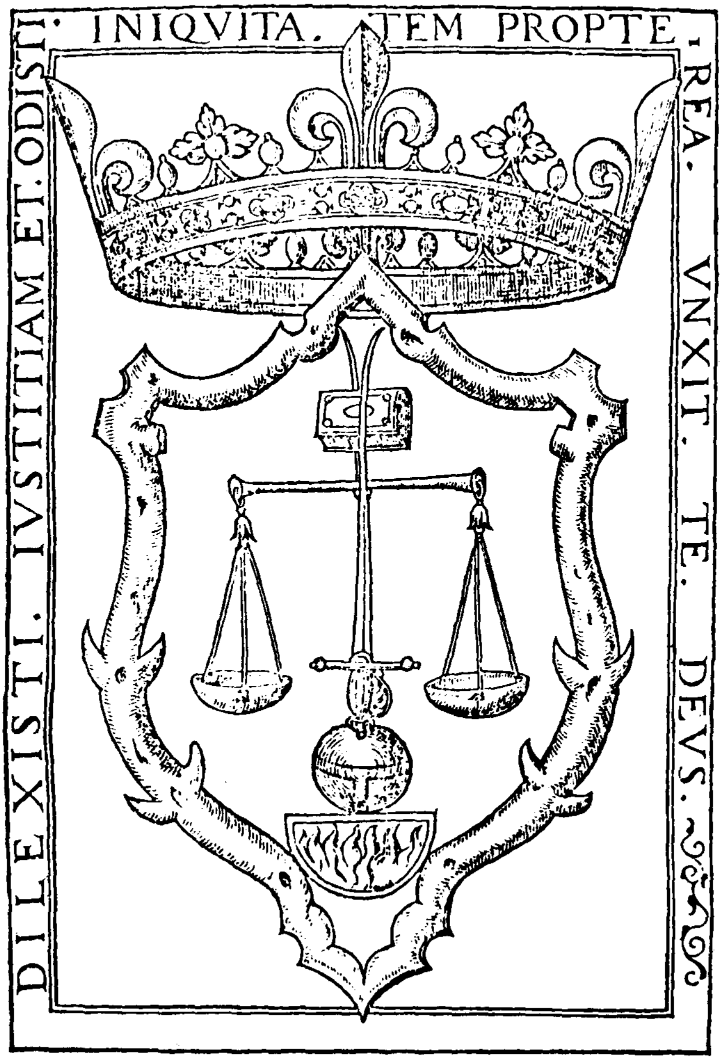

El escudo[1] de Justicia
En su braço se establesse,
Y pezará la malicia,
Con el pezo la injusticia
Jusgando a quien lo mereçe[2].

Jusgará bien a su grey,
Pasçiendo también a nos
Conforme manda la ley,
Y por esso ha sido Rey
Por mano del Alto Dios[3].

[Fol. 1 v °]

(à / justicia / establesse Y pezar à / malicia Con / iniusticia / Iusgando à / mereçe Iusgara / à / grey Pasçiendo tan bien à / ley Y / alto / à Sido) [Cri ou devise[4] en latin[1]]

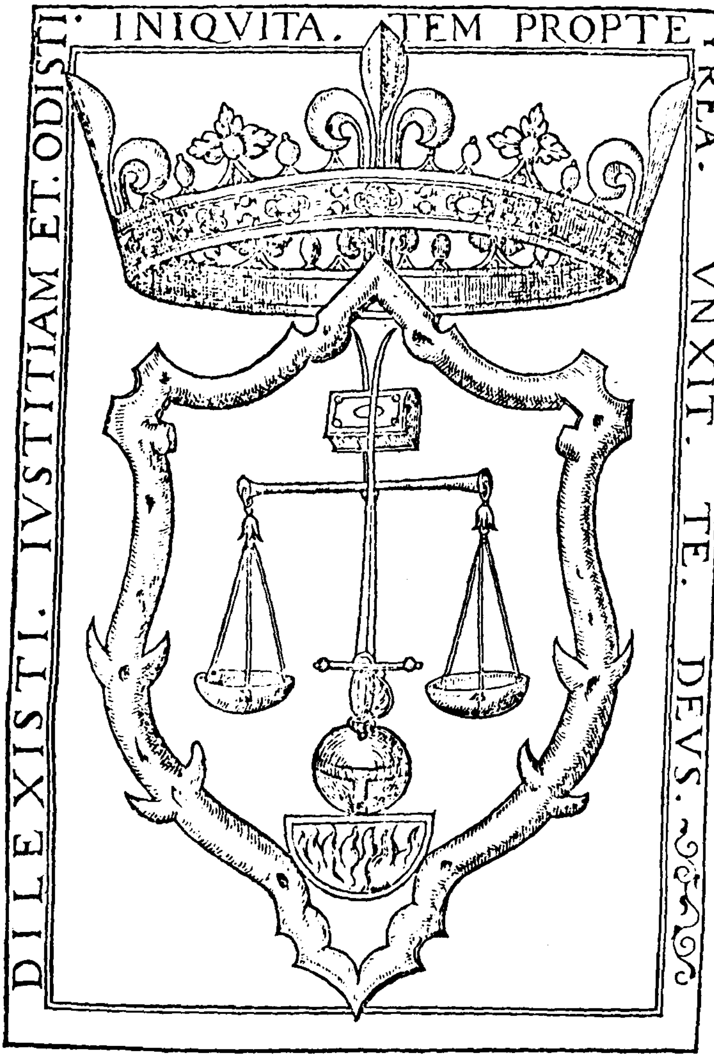

De la Justice le blason[1]
Repose en place sur son bras,
Et lui pèsera la malice
En jugeant avec la balance
Le crime de qui le mérite.[2]

Il jugera bien ses sujets,
Etant aussi notre pasteur
Comme le commande la loi,
Et c'est pour cela qu'il fut Roi
De par le pouvoir du Très Haut.[3]

[Sens du cri ou de la devise[4] en latin[1] :
TU AS CHERI LA JUSTICE ET TU HAIS L'INIQUITE.
C'EST POURQUOI DIEU T'A OINT]

[Fol. 2 r °]

EN DECLARACION DE LAS ARMAS DEL MVY ALTO Y MVY PODEROSO

Señor Muley Abdelmelech, puestas al principio deste libro

SONETO

El mundo con el fuego señalado
Declara que el buen Rey acá en su vida
Se excuse del pecado y su caída
Si quiere del infierno ser librado,

Y el peso con el libro acompañado,
Que para ser la tierra bien rejida
Es menester justicia muy complida
Y ley que dé camino al que ha errado.

La espada de dos filos significa
Que, para confirmar en su firmeza
La ley y la justicia sin engaño,

Es menester espada que publica
Castigo y amenazas con destreza
Al hombre que cayere en algún daño.

[Fol. 2 r °]
(Vignette / *pues-* / *tas* / *desto libro* / SONETO. / EL / a ca / peccado / cayda / librado Y / acompañado Que / re*ij*da / iusticia / de / a herrado La / Que para / iusticia / engaño Es / dextreza / Allombre / algun / A *ij*)

[Fol. 2 r °]

EN GUISE D'EXPLICATION DES ARMES DU TRES HAUT ET TRES

Puissant Seigneur Mouley Abdelmelec, mises au début de ce livre :

SONNET[1]

Le monde que l'on voit par le feu désigné
Montre que le bon Roi, ici-bas dans sa vie,
Doit bien se préserver de choir dans le péché
Si de l'enfer il veut être sauvegardé,

Et la balance dit, en compagnie du livre,
Qu'il faut, pour que la terre ait bon gouvernement,
Que la justice règne absolument parfaite
Et que la loi trace un chemin à l'égaré.

L'épée à deux tranchants illustre et signifie,
Pour qu'en leur fermeté se trouvent confirmées
La loi et la justice exemptes de mensonge,

Qu'on ne peut se passer d'une épée qui avise
D'une peine, et menace avec dextérité
L'homme qui se rendrait coupable d'un méfait.

[Fol. 2 v °]

SONETO

Lengua humana no bastaría cuentarte
De este excelente César las hazañas,
Dichosa tierra[1], y puedes alegrarte
Pues tu gran Rey **ha** hecho obras estrañas.

Su fama ya **ha** llegado a las Españas,
Y de esto también puedes contentarte,
Que valor excede al del gran Marte
Y ningún Rey **ha** hecho obras tan mañas.

Este, no sólo pueblos, mas cybdades
Y reyno todo junto **ha** conquistado
Peleando por él con viua guerra

Por ventura no vista en las edades,
Con que su fama y gloria **ha** eternizado,
Cosa que espanta al mundo y tierra[1].

[Fol. 2 v °]

(vignette / SONETO. / Lengua / bastaria / excellente Cesar / hazañas Dichosa tierra y / alegar te / Rey a / estrañas Su / y a allegado à / Españas Y desto tanbien / contentar te / marte / ningun / a / mañas Este no solo pueblos masy / toto / a / el / guerrra. Por / hedades / a eternizado Cosa qu'espanta / Vignette)

[Fol. 2 v °]

SONNET

Nulle langue ici-bas ne pourrait te conter
De ce César si excellent tous les hauts faits.
O toi, heureuse terre[1] ! et tu peux être en liesse
Car ton grand Roi a fait des œuvres étonnantes.

Sa renommée déjà a atteint les Espagnes,
Et de cela aussi tu peux être contente,
Car c'est sur le grand Mars qu'en valeur il l'emporte
Et aucun Roi n'a fait des œuvres aussi grandes.

Celui-ci a conquis non seulement des peuples,
Mais des cités de même et un royaumes entier
En combattant pour lui en une guerre dure

Par bonheur jamais vue dans la suite des âges,
Eternisant ainsi son renom et sa gloire,
Fait et chose qui frappe et le Monde et la Terre[1].

[Fol. 3 r °]

CHRONICA DE LA VIDA Y ADMIRABLES HECHOS DEL MVY ALTO Y MVY

poderoso Señor Muley Abdelmelech[1], Emperador de Marruecos y Rey de los reynos de Féez[2], Mequinés[3] y Sus, y del victoriosíssimo sucesso en la restauración de todos ellos

En la tierra y reynos de Verbería, hvuo vn Rey muy poderoso y en sus obras magnificentíssimo, el cual se llamaua Muley Mahammet Cheque[4], cuyas hazañas y particulares hechos sería dificultoso contar porque fuerun[5] en todo extremo grandes. Tuuo muchos hijos hauidos legítimamente, de los cuales porque todos no hazen al propósito de nuestro intención[6] trataremos solamente de los dos en quien se funda my desseo[7], y en el proçesso y curso de my relaçión e historia proseguiré más despacio la vida y admirables hechos del menor[8] el quien[9] tiene por hito y la lança el fundamento y fin de my voluntad[10], el cual se llama Muley Abdelmelech que, en vulgar castellano, se expone y quiere dezir sieruo del muy Alto. Pues, passados algunos años que con grande triunfo y imperio tuuo el estado[11] este Rey de / quien arriua he

---

[Fol. 3 r °]

(Vignette / *Abdelmelech Emperador* / *Mequines* / *sus y* / *victoriosissimo successo* / *restauracion* / *ellos* / En / Verberia / vuo / magnificentissimo elqual / cheque cuyas / seria difficultoso / por que fuerun[5] / grandes tuuo / *hijos* auidos legitimamente de / por que / proposito / nuestro intencion[6] / relaçion y (?) / proseguire / mas / vida, y / hechos, del / voluntad[10]. Elqual / que en / sexpone / dezir, sieruo / alto / Pues passados / triumpho / de- / A *iij*)

[Fol. 3 r °]

CHRONIQUE DE LA VIE ET DES FAITS ADMIRABLES DU TRES HAUT ET TRES

puissant Seigneur Mouley Abdelmelec[1], Empereur de Maroc et Roi des royaumes de Fez[2], de Miquenez[3] et du Sous, et du succès très triomphal de leur complète restauration

Au pays et dans les royaumes de Barbarie, il y eut un Roi très puissant et très magnifique dans ses œuvres, lequel s'appelait Mouley Mahammet Cheikh[4], dont il serait difficile de conter les exploits et les fait particuliers, car ils furent[5] grands au plus haut point. Il eut de nombreux enfants de ses unions légitimes, desquels, pour ce que tous ne conviennent pas au propos de notre intention[6], nous ne traiterons point, hormis seulement des deux sur lesquels se fonde mon désir[7]. Au cours et dans le procès de ma relation et histoire, je m'attarderai plus longuement sur la vie et les faits admirables du cadet[8] qu[9]'ont pour cible ainsi que lance le fondement et la fin de mon vouloir[10], lequel se nomme Mouley Abdelmelec qui, dans la langue vulgaire de Castille, se traduit et veut dire esclave du Très Haut. Donc, après que se furent écoulées quelques années pendant lesquelles ce Roi que j'ai mentionné plus haut maintint son Etat[11] dans la puissance et la gloire, / le jour de sa mort arriva (comme il

[Fol. 3 v °]

hecho mençión, llegóse (como natural acontesse a todos los hombres) el día de su muerte, para el cual se dispuso, haziendo las pretençiones[1] que vio que conuenían para el buen gouierno y sucesso del reyno, y assí dexó el estado a vno de sus hijos que se llamaua Muley Abdelá[2], porque era el mayor, al cual dexó encomendados a estos dos hermanos suyos rogándole que se hvuiesse bien con ellos conforme la obligación que se auía y que los tratasse como a príncipes y hermanos suyos. Mas, como la inclinación de los hombres se dispone más al mal especialmente donde tiene lugar la inuidia[3], como éste se vido absoluto en el estado, oluidóse totalmente de las persuasiones y ruegos de su padre y posponiendo[4] el amor del hermano al interés particular y propio que lo mouía, determinóse en auerlos de matar y quitarles la vida por quedarse mas a su voluntad sin tener a quien reconosçer algún respecto ny deuda. No fue tan oculta ny escondida esta deliberación en que se determinaua, porque antes que la pusiese en execuçión y efecto vino a noticia dellos a Mequinés donde en aquella ocasión residían, y visto que no tenían otro remedio para no caer en las manos de su hermano que tan injustamente les trataua la muerte, concluyeron en que se passasen a Turquía para que desde allí, estando libres y seguros, con el fauor del gran Señor se pudiesse tratar algún medio con que su hermano hiziesse o por fuerça o por grado lo que era de razón y lo que fue la voluntad vltima de su padre, y assí despues que hvuieron aparejado y puesto[5] en orden lo que era necessario a su jornada y camino, lo cual hizieron con mucha breuedad y dissimula-/

[Fol. 3 v °]

(e / mençion llego se / à / las / dia / qual / pretençiones / conuenian / successo / reyno : y assi dexo / à / Abdela por que / mayor. al / dexo encommendados / à / rogando le / vuiesse / cõforme / obligacion / auia / à principes / Mas como / inclinacion / mas hal / : como este / estado oluido se / posponendo / interes / , que lo mouia determinose / auer los / quitar les / mas à / à quien / algun / deuda no / escondidaesta / deliberacion / por que / execuçion / à / à Mequines / ocasion / residian y / tenian / iniustamente / à Turquia / alli estando / seguros con / sepudiesse / algun / opor fuerça, o / raZon / vltima / assi despues / vuieron / puesta en / à /iornada / Lo qual / breuedad, y)

[Fol. 3 v °]

advient naturellement pour tous les hommes), auquel il s'était préparé en faisant les démarches[1] qu'il jugea convenir au bon gouvernement et à la prospérité du royaume. C'est ainsi qu'il légua l'Etat, pour ce qu'il était l'aîné, à un de ses fils qui s'appelait Mouley Abdalla[2], sous la protection duquel il laissa ces deux frères qui étaient les siens, en le priant de bien se comporter envers eux conformément à l'obligation qu'il en avait, et de les traiter comme des princes et comme ses frères. Mais comme l'inclination des hommes penche davantage vers le mal, particulièrement là où intervient l'envie[3], Mouley Abdalla, dès qu'il se vit maître absolu dans l'Etat, oublia totalement ce dont son père l'avait persuadé et prié. Faisant passer l'amour fraternel après l'intérêt particulier et personnel qui l'animait, il décida qu'il les tuerait et les priverait de la vie afin de se retrouver plus libre d'agir comme il voudrait, sans avoir quelqu'un envers qui devoir du respect ou être débiteur. Cette décision du parti qu'il prenait ne fut ni si secrète ni tenue si cachée, car avant qu'il ne l'eût mise en œuvre et exécutée, elle parvint à la connaissance des deux frères à Miquenez où ils résidaient en cette circonstance, lesquels, vu qu'ils ne pouvaient faire autrement pour éviter de tomber entre les mains de leur frère qui si injustement cherchait à les faire mourir, se résolurent à passer en Turquie afin que de là-bas, eux-mêmes étant libres et saufs, on pût avec la faveur du Grand Seigneur trouver quelque moyen capable d'obliger leur frère à faire, de gré ou de force, ce qui était juste et avait été la dernière volonté de leur père. C'est ainsi qu'après avoir préparé et mis en ordre tout ce qui était nécessaire pour le voyage et la route -ce qu'ils firent avec beaucoup de célérité et de dissimulation-/

[Fol. 4 r °]

ción[1] salieron[1] vna noche de Mequinés con dies y sete[2] arcabuzeros y ciento y cincuenta o dozientos[2] de a cauallo, entre deudos y amigos que los acompañauan, y empeçaron a caminar y salir de la tierra. Mas como la fortuna cuando toma la mano para traer a los hombres a los trauajos no se contenta con hazer poco, luego que estos príncipes con el desconsuelo y pena (que se dexa bien entender) llegaron a la primer[3] jornada donde auían de descançar para proseguir su camino, vna noche en la maior quietud y cuando reposauan, voluióse las más parte[4] de la gente[5] y dexáronlos en el campo solos. Cuando amanesció que auían de perçeuir y aparejar[6] para seguir el camino, empeçando[7] sintieron la traición y poca firmeza de aquella gente, y cómo se les auían ydo todos, y con coraçón valeroso, aunque con mucha[8] pena, dissimularon este negocio y diéronse priessa a caminar sin algún descanço ni quietud con muchos trauajos de hambre y sed que se les ofrescían a cada passo porque aquellas tierras son muy despobladas y secas, y assí después de algunos días[9] llegaron a un río que se llama Guir[10], junto del cual estaua vn adijar[11] y, por alcaide, vno que se llamaua Nassar Adá[12] que los estaua aguardando con seiscientos[13] de a cauallo porque ya tenía noticia de su venida para impedirles y estoruarles el camino. Púsose en vna calle[14] del adijar[11] por donde ellos auían de pasar, y a la entrada della puso cuatro pieças pequeñas de artillería, entendiendo que con estas preuençiones podría salir con lo que tenía pensado, lo cual salió muy al reués de su desseo porque se dieron tan buena maña estos valerosos príncipes, que empleando en aquella gente las pocas escopetas[15] que /

[Fol. 4 r °]

(dissimulation[1] salierun[1] / mequines / dies y sete[2] / , y ciento y cinquẽta / Do- Zientos[2] / : y / à / mas / quando / à / ombres / à / ne se / : luego / principes / entẽder / à / primer[3] iornada / auian / camino : vna / quando / voluio se las mas parte[4] / dixeron los / solos, quando / auian / perçeuir / camino empeçando[7] / traicion / gente y como / auian y do / coraçon / mucho[8] pena dissimularon / negocio : y dieron se / à / algun / trauajos de / offrescian / à / por que / tierras, / secas y assi / despues / algunas dies[9] / à / rio / guir[10]. Iunto / delqual / adijar[11] : y por alcayde vno / Nassar ada[12] / aguardãdo / seix[13] cientos à cauallo. Por que y a tenia / impedir les, y estornar les / camino : puso se / caille[14] del adijar[11] / auian depasar / à / quatro / artilleria : / podria / salir, / tenia pẽsado. lo qual salio / reues / por que / tam / principes)

[Fol. 4 r °]

ils sortirent une nuit de Miquenez avec dix-sept arquebusiers et cent cinquante ou deux cents hommes à cheval, entre parents et amis qui les accompagnaient, et commencèrent à faire du chemin en quittant leur pays. Mais comme la fortune ne se contente pas de faire peu lorsqu'elle prend les devants pour entraîner les hommes dans les épreuves, dès que ces princes, dans l'affliction et dans la peine (on n'a aucune peine à les comprendre), arrivèrent à l'étape du premier jour où ils devait se reposer pour poursuivre leur chemin, en une nuit de la plus grande quiétude et alors qu'ils dormaient, la plupart[4] de leurs gens[5] s'en retournèrent et les laissèrent seuls dans la campagne. Quand il apparut au lever du jour qu'ils devaient s'apprêter et harnacher[6] pour continuer leur route, c'est en commençant[7] qu'ils sentirent la trahison et le peu de constance de ces gens-là, et comment tous les avaient lâchés; mais avec un cœur vaillant, quoique avec beaucoup de peine, ils feignirent d'ignorer cette affaire et se dépêchèrent de faire route sans aucun repos ni quiétude, supportant de nombreuses épreuves, celles de la faim comme celles de la soif, qui se présentaient à eux à chaque pas, pour ce que ces contrées sont très inhabitées et sèches. C'est ainsi qu'au bout de quelques jours ils parvinrent à une rivière nommée Guir[10], au bord de laquelle se trouvait un village[11] dont le Caïd qui s'appelait Nassar Ada[12] était en train de les attendre avec six cents hommes à cheval, pour ce qu'il était déjà au courant de leur venue afin de les empêcher de poursuivre et leur barrer le chemin. Il se posta dans une rue du village[11] par où eux devaient passer, et plaça à son entrée quatre petites pièces d'artillerie en jugeant qu'avec ces dispositions il pourrait arriver aux fins qu'il s'était proposées, chose qui tourna très à l'encontre de son désir, car ces valeureux princes s'ingénièrent si bien à se servir contre ce nombre de gens des rares escopettes[15] qu'ils /

[Fol. 4 v °]

lleuauan, y inuistiendo[1] con la gente del alcayde, fue Dios seruido que en pocos golpes los desbarataron y les ganaron el artillería que para su defensa tenían puesta, y el alcayde, visto que no podía aguardar buen fin a lo que pensaua, tuuo por bien huir, y se salió con la mayor priessa que pudo y se escapó escarmentado de lo que le auía contessido, y la gente que yua en compañía de estos príncipes tan excelentes saquearon el alijar[2] y leuaron todo lo más que pudieron sin matar ny hazer algún daño a los rendidos en las personas. Fue cierto cosa de admirar auerse ofrescido tan buen sucesso a tan poca gente y que yua cançada y desfalescida de los trauajos, hambre y sed del camino, mas[3] permitiólo Nuestro Señor viendo que sin razón ny justicia los auía puesto su hermano en tan excessiuos y graues trauajos sin tener contra ellos más que la enuidia que lo auía forçado a quererles tan injustamente matar. Salieron pues todos de aquí con mucho contento alabando a Dios que los auía fauorescidos en extremo tan grande, y alegres con la victoria no penssada passaron adelante a poco tiempo y prosiguieron su camino no con menos trauajos que hasta aquí, y dende a poco tiempo llegaron a Tremescén donde fueron bien resceuidos de la gente de la ciudad que con mucha alegría y contento los salieron a resçeuir teniendo en mucho la merced que Dios les auía hecho en traerlos hasta allí con salud y libres de los trauajos y peligros que en el camino se les ofrescieron.

[Fol. 4 v °]

(: y inuistiēdo[1] / gēte de l'alcayde fue dios / quen / artilleria / tenien puesta y el alcayde visto / podia / à / pēsaua / biē huyr y / salio / escapo / auia contessido y / compañia destos principes / tam excellentes / alijar[2] / mas[3] / algun / à / personas fue / auer se / tam / successo / à / des falescida / trauajos hambre / camino mas permittio lo nuestro / razon / iusticialos / mas / auia / à / querer les / iniustamente / matar salieron / aqui / à / auia / grande y / à / à / hasta qui y / à tremescen / alegria y cōtento / à / auia / traer los / alli / offrescieron / *Como*)

[Fol. 4 v °]

portaient, et à charger les gens du Caïd, que Dieu voulut qu'ils les missent en déroute en quelques coups peu nombreux, qu'ils prissent leur artillerie qu'ils avaient placée pour se défendre, et que le Caïd, vu qu'il ne pouvait attendre une issue favorable pour son plan, jugeât bon de s'enfuir. Il sortit de là aussi vite qu'il put, et s'échappa en ayant reçu une bonne leçon de ce qui lui était arrivé, tandis que les gens qui étaient en compagnie de ces princes si excellents mirent le village[2] à sac et emportèrent tout le maximum qu'ils purent, sans tuer ni causer aucun tort aux personnes des vaincus. Ce fut, assurément, chose très surprenante qu'un si beau succès ait été réservé à des gens si peu nombreux et qui étaient fatigués et abattus par les épreuves, la faim et la soif du chemin; mais Notre Seigneur permit cela, voyant que sans raison ni justice leur frère les avait mis dans des épreuves si excessives et si lourdes, et qu'il n'avait contre eux que son envie qui l'avait forcé à vouloir les tuer si injustement. Ils quittèrent donc tous ce lieu avec beaucoup de contentement et en louant Dieu qui les avait favorisés en un péril aussi grand, et, joyeux de leur victoire inespérée, ils se portèrent plus avant en peu de temps. Ne poursuivant pas leur chemin sans moins de souffrances que celles connues jusqu'ici, peu de temps après ils arrivèrent à Tremissen où ils furent bien accueillis par les gens de la ville qui sortirent avec beaucoup de joie et de contentement pour les recevoir, faisant grand cas de la grâce que Dieu leur avait faite en les amenant jusque là en bonne santé et libres des épreuves et des dangers qui s'étaient présentés sur leur chemin.

[Fol. 5 r °]

CAPITULO II

Cómo después que llegaron a Tremescén hizo paz[1] con ellos su hermano y de qué sucedió con la paz

Mvy gran pena y dolor resçiuió su hermano cuando entendido tuuo cuán bien les auía sucedido, y pesáuale mucho por no auer podido cogerlos a las manos temiendo lo que le podía suçeder estando ellos viuos, mas por demás era buscar remedio porque ya estauan ellos puestos donde él no podía hazerles daño, y ellos podían ofenderlo y ponerlo en mucho cuidado como en realidad de verdad lo tuuo siempre mientras viuieron. Mas empero con todo esso, por tener alguna poca de quietud, consertó[2] con ellos paz y dio seguro para que el menor viniesse a Marruecos para lleuar de allí a su madre y hermana a Tremescén. Vino pues el hermano menor que se llamaua Muley Abdelmelech porque era hombre para más que el mayor que se llamaua Muley Abdelmumen[3] y que ordenaua mayor[4] los negocios, y cuando llegó a Marruecos puso en efecto la jornada de su madre y hermana, y como su hermano no estaua oluidado de la enemistad que les tenía, requiérele[2] que se voluiesse con breuedad, y assí dentro de tres o cuatro días se partió y fue a Tafilete donde estuuo tres mezes. Su hermano el Rey, cuando entendió que auía estado allí tanto tiempo, embióle a dezir que luego sin ninguno[5] detenimiento le desembaraçasse[6] la tierra y se fuesse porque él no era contento

---

[Fol. 5 r °]

(*Como / despues / à / tre mescen / pau[1] conellos / que succedio* / paz. C A P. II. Mvy / resçiuio / quando / quan / auia / succedido y pesaua le / coger los à / manos temiendo / podia / mas / demas / por que / ia / dōde el / podia hazer les daño y / podian offender lo / poner lo / vinieron mas empero con / esso por / cōsierto[2] / à / alli à / à tremesçen vino / mas / Abdelmumen[3] y / negocios y quãdo llego à / tenia requiere[2] le / voluiesso / assi / treso quatro dias / partio / à / meZos su / Rey quando entendio / auia / alli / tiempo embio le a deZir / ninguno[5] detenimiẽto desambabaraçasse[6] / por que el / quel / alli tanto vuiendo el/ determinacion / B)

[Fol. 5 r °]

CHAPITRE II

Comment, après leur arrivée à Tremissen, leur frère fit la paix avec eux, et de ce qu'il advint avec la paix

C'est une peine et une douleur très grandes qu'éprouva leur frère quand il eut compris l'étendue de leur réussite. Il regrettait beaucoup de n'avoir pu leur mettre la main dessus, redoutant ce qui pouvait lui arriver, eux étant vivants. Mais il était inutile de chercher remède à cela, pour ce que eux se trouvaient déjà dans une situation telle que lui ne pouvait leur faire du mal, alors que eux pouvaient l'attaquer et lui causer beaucoup de souci, comme en réalité il en eut toujours véritablement de leur vivant. Mais cependant, malgré tout cela, pour avoir quelque peu de quiétude il négocia avec eux une paix et donna un sauf-conduit pour que le cadet vînt à Maroc afin d'emmener de là à Tremissen leur mère et leur sœur. Le frère le plus jeune vint donc, qui s'appelait Mouley Abdelmelec, pour ce qu'il était homme de plus grand talent que l'aîné qui s'appelait Mouley Abdelmoumen[3], et qu'il conduisait davantage[4] les affaires. Quand il arriva à Maroc, il fit s'effectuer le voyage de leur mère et de leur sœur, et, comme son frère n'avait rien oublié de l'inimitié qu'il avait pour eux, il lui demande instamment de s'en retourner sous peu. C'est ainsi qu'au bout de trois ou quatre jours il partit et alla au Tafilete où il demeura trois mois. Quand son frère le Roi réalisa qu'il était resté là-bas tant de temps, il lui fit dire qu'aussitôt, sans aucun retard, il débarrassât le pays et s'en fût, pour ce que lui n'était pas content qu'il restât là-bas aussi longtemps. Voyant la

[Fol. 5 v °]

que él estuuiesse allí tanto. Viendo él la determinación de / su hermano que aún no estaua harto de persiguirlo[1], se salió de la tierra y prosiguió su camino hasta llegar a Tremecén donde fue bien resçeuido de su hermano al cual contó todo lo que le auía suscedido. Después que passaron algunos días ordenaron de pasar adelante y assí fueron hasta Argel de donde boluieron a Tremeçén y conçertaron de venir tomar a Figuí[2] que era tierra de su hermano, y poniéndolo en efecto venieron[1] con muy poca gente y tomaron el pueblo y tuuiéronlo debaxo de su poder y mano algún tiempo hasta que el Rey embió gente que los echasse de la tierra. Y como era más el poder que yua que el que ellos tenían, el hermano mayor Muley Abdelmumen huyó de la tierra y con él toda su gente assí elches como moradores[3], y dexaron en la alcaçaba el hermano menor Muley Abdelmelech, el cual se tuuo allí algunos días con la gente contraria del Rey su hermano, donde se mostró muy valeroso, y visto que no podía detenerse más por ser muchos los contrarios, determinó de dexar la tierra y saluar la vida, y assí con coraçón muy animoso porque le tenían tomadas las puertas se salió sin ser sentido por vn agujero o ventana de vna muralla y vino donde estaua su hermano, el cual es de creer que se estaua con mucha solicitud y cuidado por auerlo dexado solo en aquel peligro y no auer sçauido hasta que él le vio del susçesso que le auía acontescido. Aquí empeçó a mostrar por obras este valeroso Príncipe Muley Abdelmelech lo que en su nascimiento muy muchas vezes certificaua a las gentes su padre Muley Mahamete Cheque, el cual dezía y afirmaua, agora sía[4] por reuelación diuina

---

[Fol. 5 v °]

(aun / persiguir[1] lo / salio / prosiguio / à / Tremecen. donde / qual conto / auia / Despues / à delante y assi / à Tremeçen / à / Figuy[2] / hermano y poniendo lo / venieron / pueblo y tuuieron lo de baxo / algun / embio / hechasse / tierra y / mas / tenian. El / Abdelmuimen huyo / tierra y / el tota / assi / moradores[3] y / l'alcaçaua / Abdelmelech el qval / alli / dias / hermano donde / mostro / valeroso y / podia detener se mas / contrarios determino / vida y assi / coraçon / por que / tenian / salio / muralla y / dōde / hermano el qval / solititud / auer lo / peligio, / el / auia / : aqui empeço à / pōr / Principe / à / cheque el qval dezia / afirmaua agora sia[4] / reuelacion / qual quier / à)

[Fol. 5 v °]

détermination de / son frère qui n'était pas encore lassé de le poursuivre, Abdelmelec quitta le pays et poursuivit son chemin jusqu'à ce qu'il parvînt à Tremissen où il fut bien reçu par son frère auquel il conta tout ce qui lui était arrivé. Après que se furent passés quelques jours, ils donnèrent et mirent ordre pour aller plus avant, et furent jusqu'à Alger d'où ils revinrent à Tremissen, et décidèrent en commun de venir s'emparer de Fighig[2] qui appartenait au royaume de leur frère. Mettant la chose à exécution, ils vinrent avec très peu de gens et prirent la localité qu'ils gardèrent quelque temps en leur pouvoir et dépendance, jusqu'à ce que le Roi envoya des gens pour les jeter hors du pays. Comme la force armée dépêchée était plus puissante que celle dont eux disposaient, Mouley Abdelmoumen s'enfuit du pays, et avec lui tous ses gens autant les Elches que les naturels[3], laissant dans la casbah son frère cadet Mouley Abdelmelec, lequel y tint bon quelques jours contre la troupe ennemie du Roi son frère, et où il se montra très courageux. Vu qu'il ne pouvait s'attarder davantage parce que ses ennemis étaient nombreux, il décida de quitter le pays et de sauver sa vie. C'est ainsi qu'avec un cœur très hardi, l'ennemi lui ayant pris les portes, il sortit sans être vu ni entendu par un trou ou une fenêtre d'une muraille, et vint rejoindre son frère dont il faut croire qu'il avait beaucoup d'inquiétude et de souci pour l'avoir laissé seul dans ce danger-là, et pour n'avoir connu que lorsqu'il le vit le succès qu'il avait eu. C'est ici que ce valeureux Prince Mouley Abdelmelec commença à montrer par ses œuvres ce que lors de sa naissance son père Mouley Mahamet Cheikh certifiait souvent aux gens, lequel disait et affirmait -que ce soit par suite d'une révélation divine ou d'une autre quelconque considération occulte pour les / noms- que, dès qu'il serait homme,

[Fol. 4 r °]

ción[1] salieron[1] vna noche de Mequinés con dies y sete[2] arcabuzeros y ciento y cincuenta o dozientos[2] de a cauallo, entre deudos y amigos que los acompañauan, y empeçaron a caminar y salir de la tierra. Mas como la fortuna cuando toma la mano para traer a los hombres a los trauajos no se contenta con hazer poco, luego que estos príncipes con el desconsuelo y pena (que se dexa bien entender) llegaron a la primer[3] jornada donde auían de descançar para proseguir su camino, vna noche en la maior quietud y cuando reposauan, voluióse las más parte[4] de la gente[5] y dexáronlos en el campo solos. Cuando amanesció que auían de perçeuir y aparejar[6] para seguir el camino, empeçando[7] sintieron la traición y poca firmeza de aquella gente, y cómo se les auían ydo todos, y con coraçón valeroso, aunque con mucha[8] pena, dissimularon este negocio y diéronse priessa a caminar sin algún descanço ni quietud con muchos trauajos de hambre y sed que se les ofrescían a cada passo porque aquellas tierras son muy despobladas y secas, y assí después de algunos días[9] llegaron a un río que se llama Guir[10], junto del cual estaua vn adijar[11] y, por alcaide, vno que se llamaua Nassar Adá[12] que los estaua aguardando con seiscientos[13] de a cauallo porque ya tenía noticia de su venida para impedirles y estoruarles el camino. Púsose en vna calle[14] del adijar[11] por donde ellos auían de pasar, y a la entrada della puso cuatro pieças pequeñas de artillería, entendiendo que con estas preuençiones podría salir con lo que tenía pensado, lo cual salió muy al reués de su desseo porque se dieron tan buena maña estos valerosos príncipes, que empleando en aquella gente las pocas escopetas[15] que /

[Fol. 4 r °]

(dissimulation[1] salierun[1] / mequines / dies y sete[2] / , y ciento y cinquēta / Do- Zientos[2] / : y / à / mas / quando / à / ombres / à / ne se / : luego / principes / entēder / à / primer[3] iornada / auian / camino : vna / quando / voluio se las mas parte[4] / dixeron los / solos, quando / auian / perçeuir / camino empeçando[7] / traicion / gente y como / auian y do / coraçon / mucho[8] pena dissimularon / negocio : y dieron se / à / algun / trauajos de / offrescian / à / por que / tierras, / secas y assi / despues / algunas dies[9] / à / rio / guir[10]. Iunto / delqual / adijar[11] : y por alcayde vno / Nassar ada[12] / aguardãdo / seix[13] cientos à cauallo. Por que y a tenia / impedir les, y estornar les / camino : puso se / caille[14] del adijar[11] / auian depasar / à / quatro / artilleria : / podria / salir, / tenia pēsado. lo qual salio / reues / por que / tam / principes)

[Fol. 4 r °]

ils sortirent une nuit de Miquenez avec dix-sept arquebusiers et cent cinquante ou deux cents hommes à cheval, entre parents et amis qui les accompagnaient, et commencèrent à faire du chemin en quittant leur pays. Mais comme la fortune ne se contente pas de faire peu lorsqu'elle prend les devants pour entraîner les hommes dans les épreuves, dès que ces princes, dans l'affliction et dans la peine (on n'a aucune peine à les comprendre), arrivèrent à l'étape du premier jour où ils devait se reposer pour poursuivre leur chemin, en une nuit de la plus grande quiétude et alors qu'ils dormaient, la plupart[4] de leurs gens[5] s'en retournèrent et les laissèrent seuls dans la campagne. Quand il apparut au lever du jour qu'ils devaient s'apprêter et harnacher[6] pour continuer leur route, c'est en commençant[7] qu'ils sentirent la trahison et le peu de constance de ces gens-là, et comment tous les avaient lâchés; mais avec un cœur vaillant, quoique avec beaucoup de peine, ils feignirent d'ignorer cette affaire et se dépêchèrent de faire route sans aucun repos ni quiétude, supportant de nombreuses épreuves, celles de la faim comme celles de la soif, qui se présentaient à eux à chaque pas, pour ce que ces contrées sont très inhabitées et sèches. C'est ainsi qu'au bout de quelques jours ils parvinrent à une rivière nommée Guir[10], au bord de laquelle se trouvait un village[11] dont le Caïd qui s'appelait Nassar Ada[12] était en train de les attendre avec six cents hommes à cheval, pour ce qu'il était déjà au courant de leur venue afin de les empêcher de poursuivre et leur barrer le chemin. Il se posta dans une rue du village[11] par où eux devaient passer, et plaça à son entrée quatre petites pièces d'artillerie en jugeant qu'avec ces dispositions il pourrait arriver aux fins qu'il s'était proposées, chose qui tourna très à l'encontre de son désir, car ces valeureux princes s'ingénièrent si bien à se servir contre ce nombre de gens des rares escopettes[15] qu'ils /

[Fol. 4 v °]

lleuauan, y inuistiendo[1] con la gente del alcayde, fue Dios seruido que en pocos golpes los desbarataron y les ganaron el artillería que para su defensa tenían puesta, y el alcayde, visto que no podía aguardar buen fin a lo que pensaua, tuuo por bien huir, y se salió con la mayor priessa que pudo y se escapó escarmentado de lo que le auía contessido, y la gente que yua en compañía de estos príncipes tan excelentes saquearon el alijar[2] y leuaron todo lo más que pudieron sin matar ny hazer algún daño a los rendidos en las personas. Fue cierto cosa de admirar auerse ofrescido tan buen sucesso a tan poca gente y que yua cançada y desfalescida de los trauajos, hambre y sed del camino, mas[3] permitiólo Nuestro Señor viendo que sin razón ny justicia los auía puesto su hermano en tan excęssiuos y graues trauajos sin tener contra ellos más que la enuidia que lo auía forçado a quererles tan injustamente matar. Salieron pues todos de aquí con mucho contento alabando a Dios que los auía fauorescidos en extremo tan grande, y alegres con la victoria no penssada passaron adelante a poco tiempo y prosiguieron su camino no con menos trauajos que hasta aquí, y dende a poco tiempo llegaron a Tremescén donde fueron bien resceuidos de la gente de la ciudad que con mucha alegría y contento los salieron a resçeuir teniendo en mucho la merced que Dios les auía hecho en traerlos hasta allí con salud y libres de los trauajos y peligros que en el camino se les ofrescieron.

[Fol. 4 v °]

(: y inuistiẽdo[1] / gẽte de l'alcayde fue dios / quen / artilleria / tenien puesta y el alcayde visto / podia / à / pẽsaua / biẽ huyr y / salio / escapo / auia contessido y / compañia destos principes / tam excellentes / alijar[2] / mas[3] / algun / à / personas fue / auer se / tam / successo / à / des falescida / trauajos hambre / camino mas permittio lo nuestro / razon / iusticialos / mas / auia / à / querer les / iniustamente / matar salieron / aqui / à / auia / grande y / à / à / hasta qui y / à tremescen / alegria y cõtento / à / auia / traer los / alli / offrescieron / *Como*)

[Fol. 4 v °]

portaient, et à charger les gens du Caïd, que Dieu voulut qu'ils les missent en déroute en quelques coups peu nombreux, qu'ils prissent leur artillerie qu'ils avaient placée pour se défendre, et que le Caïd, vu qu'il ne pouvait attendre une issue favorable pour son plan, jugeât bon de s'enfuir. Il sortit de là aussi vite qu'il put, et s'échappa en ayant reçu une bonne leçon de ce qui lui était arrivé, tandis que les gens qui étaient en compagnie de ces princes si excellents mirent le village[2] à sac et emportèrent tout le maximum qu'ils purent, sans tuer ni causer aucun tort aux personnes des vaincus. Ce fut, assurément, chose très surprenante qu'un si beau succès ait été réservé à des gens si peu nombreux et qui étaient fatigués et abattus par les épreuves, la faim et la soif du chemin; mais Notre Seigneur permit cela, voyant que sans raison ni justice leur frère les avait mis dans des épreuves si excessives et si lourdes, et qu'il n'avait contre eux que son envie qui l'avait forcé à vouloir les tuer si injustement. Ils quittèrent donc tous ce lieu avec beaucoup de contentement et en louant Dieu qui les avait favorisés en un péril aussi grand, et, joyeux de leur victoire inespérée, ils se portèrent plus avant en peu de temps. Ne poursuivant pas leur chemin sans moins de souffrances que celles connues jusqu'ici, peu de temps après ils arrivèrent à Tremissen où ils furent bien accueillis par les gens de la ville qui sortirent avec beaucoup de joie et de contentement pour les recevoir, faisant grand cas de la grâce que Dieu leur avait faite en les amenant jusque là en bonne santé et libres des épreuves et des dangers qui s'étaient présentés sur leur chemin.

[Fol. 5 r °]

CAPITULO II

Cómo después que llegaron a Tremescén hizo paz[1] con ellos su hermano y de qué sucedió con la paz

Mvy gran pena y dolor resçiuió su hermano cuando entendido tuuo cuán bien les auía sucedido, y pesáuale mucho por no auer podido cogerlos a las manos temiendo lo que le podía suçeder estando ellos viuos, mas por demás era buscar remedio porque ya estauan ellos puestos donde él no podía hazerles daño, y ellos podían ofenderlo y ponerlo en mucho cuidado como en realidad de verdad lo tuuo siempre mientras viuieron. Mas empero con todo esso, por tener alguna poca de quietud, consertó[2] con ellos paz y dio seguro para que el menor viniesse a Marruecos para lleuar de allí a su madre y hermana a Tremescén. Vino pues el hermano menor que se llamaua Muley Abdelmelech porque era hombre para más que el mayor que se llamaua Muley Abdelmumen[3] y que ordenaua mayor[4] los negocios, y cuando llegó a Marruecos puso en efecto la jornada de su madre y hermana, y como su hermano no estaua oluidado de la enemistad que les tenía, requiérele[2] que se voluiesse con breuedad, y assí dentro de tres o cuatro días se partió y fue a Tafilete donde estuuo tres mezes. Su hermano el Rey, cuando entendió que auía estado allí tanto tiempo, embióle a dezir que luego sin ninguno[5] detenimiento le desembaraçasse[6] la tierra y se fuesse porque él no era contento

---

[Fol. 5 r °]

(*Como / despues / à / tre mescen / pau[1] conellos / que succedio* / paz. C A P. II. Mvy / resçiuio / quando / quan / auia / succedido y pesaua le / coger los à / manos temiendo / podia / mas / demas / por que / ia / dõde el / podia hazer les daño y / podian offender lo / poner lo / vinieron mas empero con / esso por / cõsierto[2] / à / alli à / à tremesçen vino / mas / Abdelmumen[3] y / negocios y quãdo llego à / tenia requiere[2] le / voluiesso / assi / treso quatro dias / partio / à / meZos su / Rey quando entendio / auia / alli / tiempo embio le a deZir / ninguno[5] detenimiẽto desambabaraçasse[6] / por que el / quel / alli tanto vuiendo el/ determinacion / B)

[Fol. 5 r °]

CHAPITRE II

Comment, après leur arrivée à Tremissen, leur frère fit la paix avec eux, et de ce qu'il advint avec la paix

C'est une peine et une douleur très grandes qu'éprouva leur frère quand il eut compris l'étendue de leur réussite. Il regrettait beaucoup de n'avoir pu leur mettre la main dessus, redoutant ce qui pouvait lui arriver, eux étant vivants. Mais il était inutile de chercher remède à cela, pour ce que eux se trouvaient déjà dans une situation telle que lui ne pouvait leur faire du mal, alors que eux pouvaient l'attaquer et lui causer beaucoup de souci, comme en réalité il en eut toujours véritablement de leur vivant. Mais cependant, malgré tout cela, pour avoir quelque peu de quiétude il négocia avec eux une paix et donna un sauf-conduit pour que le cadet vînt à Maroc afin d'emmener de là à Tremissen leur mère et leur sœur. Le frère le plus jeune vint donc, qui s'appelait Mouley Abdelmelec, pour ce qu'il était homme de plus grand talent que l'aîné qui s'appelait Mouley Abdelmoumen[3], et qu'il conduisait davantage[4] les affaires. Quand il arriva à Maroc, il fit s'effectuer le voyage de leur mère et de leur sœur, et, comme son frère n'avait rien oublié de l'inimitié qu'il avait pour eux, il lui demande instamment de s'en retourner sous peu. C'est ainsi qu'au bout de trois ou quatre jours il partit et alla au Tafilete où il demeura trois mois. Quand son frère le Roi réalisa qu'il était resté là-bas tant de temps, il lui fit dire qu'aussitôt, sans aucun retard, il débarrassât le pays et s'en fût, pour ce que lui n'était pas content qu'il restât là-bas aussi longtemps. Voyant la

[Fol. 5 v °]

que él estuuiesse allí tanto. Viendo él la determinación de / su hermano que aún no estaua harto de persiguirlo[1], se salió de la tierra y prosiguió su camino hasta llegar a Tremecén donde fue bien resçeuido de su hermano al cual contó todo lo que le auía suscedido. Después que passaron algunos días ordenaron de pasar adelante y assí fueron hasta Argel de donde boluieron a Tremeçén y conçertaron de venir tomar a Figuí[2] que era tierra de su hermano, y poniéndolo en efecto venieron[1] con muy poca gente y tomaron el pueblo y tuuiéronlo debaxo de su poder y mano algún tiempo hasta que el Rey embió gente que los echasse de la tierra. Y como era más el poder que yua que el que ellos tenían, el hermano mayor Muley Abdelmumen huyó de la tierra y con él toda su gente assí elches como moradores[3], y dexaron en la alcaçaba el hermano menor Muley Abdelmelech, el cual se tuuo allí algunos días con la gente contraria del Rey su hermano, donde se mostró muy valeroso, y visto que no podía detenerse más por ser muchos los contrarios, determinó de dexar la tierra y saluar la vida, y assí con coraçón muy animoso porque le tenían tomadas las puertas se salió sin ser sentido por vn agujero o ventana de vna muralla y vino donde estaua su hermano, el cual es de creer que se estaua con mucha solicitud y cuidado por auerlo dexado solo en aquel peligro y no auer sçauido hasta que él le vio del susçesso que le auía acontescido. Aquí empeçó a mostrar por obras este valeroso Príncipe Muley Abdelmelech lo que en su nascimiento muy muchas vezes certificaua a las gentes su padre Muley Mahamete Cheque, el cual dezía y afirmaua, agora sía[4] por reuelación diuina

---

[Fol. 5 v °]

(aun / persiguir[1] lo / salio / prosiguio / à / Tremecen. donde / qual conto / auia / Despues / à delante y assi / à Tremeçen / à / Figuy[2] / hermano y poniendo lo / venieron / pueblo y tuuieron lo de baxo / algun / embio / hechasse / tierra y / mas / tenian. El / Abdelmuimen huyo / tierra y / el tota / assi / moradores[3] y / l'alcaçaua / Abdelmelech el qval / alli / dias / hermano donde / mostro / valeroso y / podia detener se mas / contrarios determino / vida y assi / coraçon / por que / tenian / salio / muralla y / dõde / hermano el qval / solititud / auer lo / peligio, / el / auia / : aqui empeço à / põr / Principe / à / cheque el qval dezia / afirmaua agora sia[4] / reuelacion / qual quier / à)

[Fol. 5 v °]

détermination de / son frère qui n'était pas encore lassé de le poursuivre, Abdelmelec quitta le pays et poursuivit son chemin jusqu'à ce qu'il parvînt à Tremissen où il fut bien reçu par son frère auquel il conta tout ce qui lui était arrivé. Après que se furent passés quelques jours, ils donnèrent et mirent ordre pour aller plus avant, et furent jusqu'à Alger d'où ils revinrent à Tremissen, et décidèrent en commun de venir s'emparer de Fighig[2] qui appartenait au royaume de leur frère. Mettant la chose à exécution, ils vinrent avec très peu de gens et prirent la localité qu'ils gardèrent quelque temps en leur pouvoir et dépendance, jusqu'à ce que le Roi envoya des gens pour les jeter hors du pays. Comme la force armée dépêchée était plus puissante que celle dont eux disposaient, Mouley Abdelmoumen s'enfuit du pays, et avec lui tous ses gens autant les Elches que les naturels[3], laissant dans la casbah son frère cadet Mouley Abdelmelec, lequel y tint bon quelques jours contre la troupe ennemie du Roi son frère, et où il se montra très courageux. Vu qu'il ne pouvait s'attarder davantage parce que ses ennemis étaient nombreux, il décida de quitter le pays et de sauver sa vie. Ç'est ainsi qu'avec un cœur très hardi, l'ennemi lui ayant pris les portes, il sortit sans être vu ni entendu par un trou ou une fenêtre d'une muraille, et vint rejoindre son frère dont il faut croire qu'il avait beaucoup d'inquiétude et de souci pour l'avoir laissé seul dans ce danger-là, et pour n'avoir connu que lorsqu'il le vit le succès qu'il avait eu. C'est ici que ce valeureux Prince Mouley Abdelmelec commença à montrer par ses œuvres ce que lors de sa naissance son père Mouley Mahamet Cheikh certifiait souvent aux gens, lequel disait et affirmait -que ce soit par suite d'une révélation divine ou d'une autre quelconque considération occulte pour les / noms- que, dès qu'il serait homme,

[Fol. 6 r °]

o por otro cualquier respecto a los / nombres[1] oculto, que en siendo hombre este príncipe auía de auentajarse en valor sobre todos sus hermanos, y que aunque tuuiesse alguna resistencia y trauajo auía de conseguir y ganar por su braço al reyno y estado sin que nadie se lo pudiesse defender, y que sería fauor y emparo[2] de todos los de su linaje[3], lo cual se cumplió al pie de la letra como en el processo de la historia parescerá claro.

CAPITULO III

De cómo vn hijo del Rey Muley Abdalá que era Rey en Fez los embió a matar a estos príncipes y cómo por traición mataron al vno

Era tanto el miedo y espanto que en Verbería tenía el Rey de estos valerosos príncipes, que no pudo ser tan oculto que no lo sintiesse vn hijo suyo que se llamaua Muley Mahammet que era Rey en Fez. Este, viendo el cuidado en que viuía el Rey su padre y juntamente temiendo, lo que después sucedió, que en muriendo su padre los tíos no le quitassen el Reyno y estado que después de sus días esperaua, propuso de embiar a Tremescén a quien los matasse. Y hallando quien determinó a esto lo embió, prometiéndole muchos bienes si se salía con ellos. Partióse pues de Fez el cual lleuaua ordenada la traición, y llegando a Tremeçén buscó por todas vías ocasión para poner en efecto su mala y dañada intención, y como por otra vía no podía, aguardó al viernes cuando Muley Abdelmumen en la algema[4] hazía la sala[5], porque su hermano Muley

---

[Fol. 6 r °]

(oculto que / principe auia / auentajar se / hermanos y / aun que tuuiessa / resistēcia / auia / seria / emparo[2] / liñajo[3] lo qual / cumplio / pied / lettra / pareșçera / *como* / *Abdala* / *embio* *à* / *à* / *como* / *traicion* / CAP.III. / ERA / medo / Verberia tenia / principes que / Este viendo / viuia / teniendo lo / despues succedio que / tios / despues / dias esperaua propuso / à / à / matasse : y / determino a / embio prometiendo le / salio / ellos, partio se / qual / traicion y / à Tremeçen busco / vias ocasion / intencion / via / podia aguardo / Viernes quãdo / algema[4] hazia / sala[5] por que / en- / B *ij*)

[Fol. 6 r°]

ce prince devait surpasser en valeur tous ses frères, que, même s'il devait rencontrer quelques résistances et souffrir quelques épreuves, il obtiendrait et gagnerait par la force de son bras le royaume et l'Etat sans que personne pût l'en empêcher, et qu'il serait bienfait et soutien pour tous ceux de sa lignée, toutes prédictions qui s'accomplirent au pied de la lettre, comme il apparaîtra clairement au cours de l'histoire.

CHAPITRE III

Comment un fils du Roi Mouley Abdalla, qui était Roi à Fez, envoya quelqu'un pour tuer ces princes, et comment on tua l'un d'eux par trahison

La crainte et la terreur que ces valeureux princes inspiraient au Roi en Barbarie étaient si grandes, que cela ne put être si caché que ne le sentît un de ses fils nommé Mouley Mahammet qui était Roi à Fez. Celui-ci, voyant le souci dans lequel vivait le Roi son père, et craignant en même temps -ce qui ensuite arriva- que, dès la mort de son père, ses oncles ne le dépossédassent du Royaume et de l'Etat qu'il espérait avoir après son règne, projeta d'envoyer à Tremissen quelqu'un qui les tuerait. Et, trouvant celui qu'il détermina à cela, il le dépêcha en lui promettant beaucoup de biens s'il réussissait son coup contre eux. L'homme partit donc de Fez, qui avait mission de trahir, et, arrivant à Tremissen, chercha par tous les moyens l'occasion de mettre à exécution son dessein mauvais et damné. Comme il ne pouvait opérer autrement, il attendit le vendredi, quand Mouley Abdelmoumen faisait la prière dans la mosquée-cathédrale, son frère Mouley Abdelmelec se trouvant alors / à Constan-

[Fol. 6 v °]

Abdelmelech estaua en/tonçe[1] en Constantinopla, y cuando se abaxó para hazer la sala, como estaua sobre auizo el traidor, tiróle vna flecha con que lo mató sin ser sintido[2], y aunque hvuo grande admiración y se procuró por todas vías con mucha diligencia, el malhechor empero él[3] se escapó y vino libremente a Fez a dar la nueua a quien lo embió. Cuando supo el Rey Muley Abdalá lo que auía acontescido en la muerte de su hermano, aunque estaua mal con él, monstró que le pesaua y reprehendió al hijo que estaua en Fez por lo que auía mandado hazer, y mandó que arrastrasen al traidor, lo cual se puso luego por la obra, y assí lo mataron en beneficio y paga del mal que auía hecho, El hermano menor que quedó viuo se llamaua Muley Abdelmelech[4] : viendo la maldad y traición que se auía vsado con su hermano Muley Abdelmumen y que no se auían contentado de los agrauios passados sino que también le auían quitado la vida, mouido con el sintimiento[5] y dolor de la muerte de su hermano, conosciendo que en su fauor tenía a la razón y justicia, paresció delante del gran Señor Soltán Salem[6], Emperador de la Turquía, y poniéndole delante la muerte de su hermano intentada por sus enemigos tan injustamente, le pidió justicia y su fauor para vengarla, trayendo a la memoria cómo ellos con esperanza de ser fauorescidos en su tierra y reyno, dexaron su natural y se puzieron debaxo de su protección, fauor y amparo, y que pues no conoscían en esta vida otro[7] sino a él, ny tenía él otro fauor que esperar sino el suyo, que le hiziesse justicia y vengasse como poderoso aquel agrauio que, bien mirado, a él propio y a su persona se auía hecho pues debaxo de su fauor en sus /

[Fol. 6 v °]

(Constantinopla y quando / abaxo / hazerla sala / traidor tiro le / mato / sintido[2] y aun que vno / admiracion / procuro / vias / diligencia el mal hechor empero el[3] / escapo / à / à / à / embio / Quando / Abdala / auia / hermano aunque / el monstro / reprehendio / auia mãdado hazer y mando / traidor loqual / asi / benefieio / auia / quedo / Abdelmelech[4] viendo / traicion / auia / auian / agravias / tam bien / auian / vida mouido / sintimiento[5] / hermano conosciendo / tenia à / razon / iusticia parescio / Soltan Salem[6] Emperador / Turquia y poniendo le / her mano / intenta da / tam iniustamente / pidio justicia / vengar la / à / como / Reyno dexaron / puZieron / protection fauor / amparo y / conoscian / otra[7] / à el ny tenia el / suyo que / haziesse iusticia / agravia que bien mirado à el propio, y à / auia / de baxo)

[Fol. 6 v°]

tinople, et lorsque le prince se baissa pour faire la prière, le traître qui était prêt et à l'affût lui décocha une flèche avec laquelle il le tua sans être vu ni entendu[2]. Bien que le saisissement fût grand et qu'on fît des recherches par tous les moyens avec beaucoup de diligence, le malfaiteur, lui[3], s'échappa néanmoins, et vint librement à Fez porter la nouvelle à qui l'avait envoyé. Quand le Roi Mouley Abdalla connut les circonstances de la mort de son frère, il montra, bien qu'ayant été en mauvais termes avec lui, qu'il en était peiné, et réprimanda son fils qui se trouvait à Fez, pour ce qu'il avait commandé de faire, puis ordonna que le traître fût traîné, ce qui fut aussitôt exécuté, l'homme étant ainsi tué en paiement et bénéfice du mal qu'il avait fait. Le frère cadet resté en vie s'appelait Mouley Abdelmelec[4] : voyant la méchanceté et la trahison dont on avait usé envers son frère Mouley Abdelmoumen, et que, non seulement on ne s'était pas contenté des offenses passées, mais qu'on lui avait aussi ôté la vie, mu par le regret et la douleur de la mort de son frère, sachant que la raison et la justice étaient en sa faveur, il se présenta devant le Grand Seigneur Sultan Sélim[6], Empereur de Turquie, et, lui représentant le meurtre de son frère si injustement perpétré par ses ennemis, il lui demanda justice ainsi que son aide pour le venger, rappelant en mémoire comment eux-mêmes avaient quitté leur propre pays avec l'espoir de bénéficier de sa faveur en son pays et royaume, et comment ils s'étaient mis sous sa protection, faveur et sauvegarde, disant que, puisqu'ils ne connaissaient en cette vie d'autre Seigneur[7] que Sélim, et que lui, Abdelmelec, n'avait à espérer le bienfait d'aucune autre faveur que la sienne, le Grand Seigneur lui fît justice et tirât vengeance en tant que détenteur du pouvoir, de cette offense-là qui, tout bien considéré, avait été faite à lui-même et à sa personne, car c'est alors qu'il était sous sa protection et

[Fol. 7 r °]

propias tierras auían muerto a su hermano. El gran Señor, visto la razón que tenía el Príncipe y que él como Emperador estaua obligado a hazer justicia, prometióle su fauor y que en todo caso él daría orden cómo se castigasse aquel atreuimiento, mas fue Dios seruido que en breue tiempo, antes que le proueyesse el fauor, murió el gran Señor, y assí en aquella ocasión no hvuo lugar de poner en efecto lo que auía prometido. Empero el príncipe, como hombre valeroso que estaua vsado a los trauajos que la fortuna a cada passo se le ofrescían[1], y conformándose con la volontad[2] de Dios de cuya mano viene todo, sobrelleuó este acontecimiento con mucha moderación aunque el dolor y sentimiento le quedaua en el coraçón por acontescer a tiempo donde auía tanto menester[3]. El fauor que se le auía prometido aguardó hasta que reinasse otro Emperador, hijo del que era muerto, que se llama Soltán Morato[4], del cual alianҫó y consiguió el fauor que su padre Soltán Salem auía prometido. En estos tiempos murió Muley Abdellá[5] Rey de la Verbería y hermano del príncipe Muley Abdelmelech, y sucedió en el reyno vn hijo suyo que se llamaua Muley Mahammet que fue el que embió a matar a Muley Abdelmumen. Pues como el Príncipe Muley Abdelmelech entendió y estuuo satisfecho de la mudanza del reyno que él pretendía y de derecho le venía, y vio que era buen[6] ocasión para poner en efecto y salir con su desseo, determinó de no detenerse más y assí procuró con mucha diligencia, solicitud y cuidado el fauor para venir a su tierra para que si su sobrino que en ella reyna[7] no quiziesse por bien darle

---

[Fol. 7 r °]

(auian / à / Señor visto / razon / tenia / Principe el / à / iusticia prometio le / el daria / como / atreuimiento, mas / dios / tiempo antes / fauor murio / Señor y assi / ocasion / vuo / auia / prometido Empero / prinipe / à / à / offrescian[1] y cõformando se / volontad[2] / todo sobrelleno / moderacion aun que / coraçon / à / auia / auia / aguardo / quo / Emperador hijo / muerto que sellama / Soltan Morato del qual aliançо / consiguio / Soltan / auia / murio / Abdella[5] / Verberia / principe / Abdelmelech y succedio / embio à / à / Abdelmumen pues / Principe / entendio / el pretendia / venia y / buen[6] ocasion / desseo determino / detener se mas y assi procuro / diligencia solicitud / à / quiziesso / dar le / el pertenescia / B *iij*)

[Fol. 7 r °]

sur ses / propres terres qu'on avait tué son frère. Le Grand Seigneur, vu la raison qu'avait le Prince et que lui, comme Empereur, était obligé à faire justice, lui promit son aide et qu'en tout cas il donnerait ordre à ce que fût châtiée cette audace-là. Mais Dieu voulut que bientôt, avant qu'il ne lui eût fourni son soutien, le Grand Seigneur mourut, et ainsi en cette circonstance il n'y eut pas lieu qu'il mît à exécution ce qu'il avait promis. Cependant le Prince, en homme valeureux et coutumier des épreuves qui par la Fortune lui étaient à chaque pas réservées[1], se conforma à la volonté de Dieu de la main de qui tout provient, et supporta cet événement avec beaucoup de modération, bien que la douleur et le regret demeurassent dans son cœur, car il survenait à un moment où si grande était sa nécessité[3]. Il attendit cette aide qu'on lui avait promise jusqu'à ce que régnât un autre Empereur, fils de celui qui était mort, qui s'appelait Sultan Murat[4] avec lequel il s'allia et dont il obtint le soutien que son père Sultan Sélim avait promis. Sur ces entrefaites mourut Mouley Abdalla, Roi de la Barbarie et frère du prince Abdelmelec, et lui succéda dans le royaume un de ses fils nommé Mouley Mahammet qui fut celui qui envoya tuer Mouley Abdelmoumen. Comme, donc, le Prince Mouley Abdelmelec eut connaissance et fut satisfait du changement intervenu dans la direction du royaume à laquelle il prétendait et qui de droit lui revenait, et qu'il vit que l'occasion était bonne pour mettre à exécution ce qu'il désirait et réussir, il décida de ne pas s'attarder davantage, et chercha ainsi avec beaucoup de diligence, d'empressement et de soin à obtenir l'aide voulue afin de venir en son pays, pour que, au cas où son neveu y régnant[7] ne voudrait pas lui donner de son plein gré ce qui lui

[Fol. 7 v °]

lo que a él pertenescía y era suyo por / la muerte de su padre Muley Mahammet Cheque, pudiesse entrar en el reyno a conquistarlo por fuerça y con braço armado. En aquella ocasión estaua en Constantinopla vn cacís[1] llamado Side Hamet ben Alí[2], el cual, como vido la determinación del príncipe y que su deliberación era traer gente y fuerça de guerra, ofresciόse a hazer las pazes prometiendo con juramento al príncipe Muley Abdelmelech que él conciertaría[3] con su sobrino Muley Mahammet que le diesse al Reyno de Fez y que no tomasse trauajo de traer de Constantinopla contra él, pues se pudía[4] concluir todo por vía de amistad, lo cual quedaua a su cargo y que él lo negoçiaría. Visto esto, el príncipe partióse de Constantinopla y en su compañía el cassís Side Hamet ben Alí con diez galeras, cinco de fanal, y pudiera traer más; empero satisfaziendo a los ruegos y persuasiones del cassís no quizo venir con más, entendiendo que tuuiera efecto lo que Side Hamet ben Alí le auía prometido negociar. Después que salieron de Constantinopla llegaron a Trípol sin algún inconuiniente ny estoruo, y cuando llegaron a la ciudad hallaron que auía muchas discordias y dissensiones porque los Turcos tenían prezo al Rey y estauan a punto de se lleuantar[3] con la ciudad. Saltó pues el príncipe con la más gente en tierra y quizo Dios que todo se apazigó[5] y quedó el mismo Rey gouiernador[3] en la tierra, y el príncipe se partió para Argiel[3] adonde después de pocos dias llegó con mucha prosperidad. No se puede contar fácilmente el contento y alegría que la gente y sus criados resceuieron que lo estauan aguardando cuando lo vieron venir con salud y con tanta magestad.

[Fol. 7 v °]

(Mahãmet cheque pudiesse / conquistar lo / ocasion / cassis / ali el qual como / determinacion / principe / deliberacion / guerra offrescio se à / pazes prometiendo / principe / Abdelmelech que el conciertaria / el pues / pudia concluyr / via / amistad loqual / à / el / megoçiaria visto esto el principe partio se / compañia / cassis / bien ali / galeras cinco / fanal y / mas emparo / à / cassis no / mas entẽdiendo / bien ali / auia / Despues / à Tripol / algun incõuiniente / estoruo y quãdo / à / auia / por que / tenian / à / lleuantar[3] / ciudad salto / principe / mas gẽte / principe / partio / Argiel[3] / despues / poco dias llego / facilmente / alegria / quando / Desanço alli / dias / principe / Mu-)

[Fol. 7 v °]

appartenait à lui et était sien de par / la mort de son père Moulay Mahammet Cheikh, il pût entrer dans le royaume et le conquérir par la force et les armes à la main. En cette circonstance-là se trouvait à Constantinople un Cassis[1] nommé Sidi Hamet Ben Aly[2], lequel, voyant la détermination du Prince et que son propos délibéré était d'amener des gens et du matériel pour la guerre, s'offrit à rétablir la concorde, promettant sous serment au Prince Mouley Abdelmelec qu'il se concerterait avec son neveu Mouley Mahammet pour qu'il lui donnât le Royaume de Fez, et lui disant de ne pas se donner la peine d'amener des gens de Constantinople contre lui, puisqu'on pouvait mener tout à bonne fin par accord amiable, ce dont il faisait son affaire et qu'il négocierait lui-même. Eu égard à ceci, le Prince partit de Constantinople, de même qu'en sa compagnie le Cassis Sidi Hamet Ben Aly, avec dix galères, cinq à fanal, et il aurait pu en amener davantage; néanmoins, satisfaisant à ce dont le Cassis le priait et le persuadait, il ne voulut pas venir avec davantage, estimant que se réaliserait ce que Sidi Hamet Ben Aly lui avait promis de négocier. Après être partis de Constantinople, ils parvinrent à Tripoly sans aucun inconvénient ni empêchement, et quand ils arrivèrent dans la capitale ils trouvèrent qu'il y avait beaucoup de discordes et de dissenssions pour ce que les Turcs avaient fait le Roi prisonnier et étaient sur le point de prendre la ville de force. Le Prince, donc, sauta à terre avec la plupart de ses gens, et, Dieu voulant que tout s'apaisât et que le Roi lui-même demeurât Gouverneur dans le pays, il partit pour Alger où il arriva très heureusement. On ne peut conter avec facilité le contentement et la joie qu'éprouvèrent les gens et ses domestiques qui étaient en train de l'attendre, quand ils le virent venir en bonne santé et avec tant de majesté. Le Prince Mouley Abdelmelec se reposa là quinze jours, / au bout desquels il dépêcha

[Fol. 8 r °]

Descançó allí quinze días el príncipe Mu/ley Abdelmelech, al cabo de los cuales despachó al cassís Side Hamet ben Alí y vn Chauz[1] del gran Señor para que veniessen[2] a Marruecos a sçauer la voluntad de su sobrino, y vino con ellos hasta Mostagán[3] con tres baxeles[4] y de allí los despidió con la embaxada para que veniessen a Marruecos; y antes de partirse, el Cassís Side Hamet ben Alí tornó a confirmar al príncipe el juramento que le auía hecho en Constantinopla obligándose acabar en su sobrino Muley Mahammet Rey de la Verbería que le diesse al Reyno de Fez, lo cual no tuuo efecto como adelante en el processo de la historia se dirá más largo, y el príncipe se boluió de allí otra vez a Argel para aguardar la repuesta : venieron pues el cassís y el Chauz del gran Señor, después que passaron algunos días, a la ciudad de Marruecos donde estaua el Rey, y propusieron el fin de su venida, y Side Hamet ben Alí trató con él sobre las pazes con el príncipe su tío Muley Abdelmelech. Empero ninguna cosa se pudo acabar con él, mas dispidiólos deziendo que si su tío quería reynar, que lo mereciesse por las armas porque él de su voluntad no le auía de darle nada. Partióse pues de la ciudad de Marruecos el Chauz del gran Señor con esta repuesta y embaxada y vino a Argel donde estaua el príncipe Muley Abdelmelech aguardándole, el cual como vido la repuesta de su sobrino y que él por bien no podía acabar con él cosa alguna, embió sus cartas al gran Señor haziéndole sauer cómo su sobrino estaua determinado de no darle nada y cómo el cassís no auía complido la palabra que le auía prometido. Después que el gran Señor vio las cartas y lo que contenían ellas[5], embió a mandar al Rey de Argel/

[Fol. 8 r °]

(Abdelmelech al / quales / despacho / cassis / Hãmet / ali / à / à / volũtad / sobrino y / Mostagan[3] / bazeles[4] / alli / despidio / embarada / à Marruecos, y antes / partir se el cassis / Hammet / aly torno / principe iuramento / auia / Constãtinopla obligando se acabar / Fez loqual / dira mas largo y / principe / boluio / alli / repuesta : venieron / cassis / chauz / Señor despues / dias à / Marruecos, donde / Rey y / venida y / Hammet bien ali / trato con el paZes / principe / tio / Abdelmelech empero ninguno / el / dispidio[3] los / tio queria / reynar que merciesse / por que el / auia / dar le nada : partio se / chauz / embaxada y vino argel / principe / aguardando le el qual como / el / podia / el / alguna : embio / haziendo le / como / cassis / auia / dar le / como / auia / auia / Despues quel / contenian ellos[5] embio à)

[Fol. 8 r°]

le Cassis Sidi Hamet Ben Aly et un Chaouch[1] du Grand Seigneur pour qu'ils vinssent à Maroc connaître la volonté de leur neveu, et, venant avec eux jusqu'à Mostagan[2] avec trois bateaux, il leur y donna congé avec leur ambassade pour qu'ils vinssent à Maroc. Avant de s'en aller, le Cassis confirma de nouveau au Prince le serment qu'il lui avait fait à Constantinople en s'engageant à obtenir de son neveu Mouley Mahammet, Roi de la Barbarie, qu'il lui donnât le Royaume de Fez -ce qui ne se réalisa point, comme plus loin on le dira plus longuement au cours de cette histoire-, et le Prince retourna de là une nouvelle fois à Alger pour attendre la réponse. Le Cassis et le Chaouch du Grand Seigneur vinrent donc, après que quelques jours eurent passé, à la ville de Maroc où se trouvait le Roi; ils exposèrent l'objet de leur venue, et Sidi Hamet Ben Aly conféra avec lui sur la paix avec le Prince son oncle, Mouley Abdelmelec. Cependant, rien ne put être obtenu de lui, et encore il les renvoya en disant que, si son oncle voulait régner, il le méritât par les armes pour ce que lui ne lui donnerait rien de son plein gré. Le Chaouch du Grand Seigneur partit donc de la ville de Maroc avec cette réponse et cette ambassade, et vint à Alger où le Prince Mouley Abdelmelec était en train de l'attendre, lequel, voyant la réponse de son neveu et qu'il ne pouvait, lui, absolument rien en obtenir de son plein gré, envoya ses lettres au Grand Seigneur en lui faisant savoir comment son neveu était bien décidé à ne rien lui donner, et comment le Cassis n'avait pas tenu la parole qu'il lui avait engagée. Après que le Grand Seigneur eut vu les lettres et ce que celles-ci[5] contenaient, il fit porter au Roi[6] d'Alger l'ordre /

[Fol. 8 v °]

que sacasse la gente de Argel y se veniesse con el príncipe y que en ninguna manera se apartasse de él hasta meterlo en sus reynos y tierra. El rey de Argel puso por obra lo que el gran Señor le embió a mandar, y púsose luego a punto de guerra juntando la más gente que pudo y proueyendo de lo que era necessario para la jornada y camino que auía de hazer, y assí partió de Argel con tres mil hombres escopeteros[1], y proseguiendo su camino llegaron a Tremesçén donde estuuieron ventiocho[2] días, y después salió la gente de Tremesçén y sacaron de allí diez pieças de artillería y municiones las que fueron necessarias, y luego partieron de Tremesçén y llegaron a Meluía[3], vn río, el cual passaron con mucho trauajo porque la gente y la ropa passaron cuasi[4] nadando, y la gente de aquella tierra, como tuuieron noticia de la venida del príncipe, traxeron bastimentos y comida mucha para la gente, y de allí vinieron a Teza[5]. Cuando el alcayde de Teza que estaua puesto por Muley Mahammet conosció su venida, no lo ozó aguardar, mas antes dexó la tierra y se vino donde estaua su rey. El príncipe Muley Abdelmelech tomó possessión de la tierra sosegando la gente y dándoles a entender cómo su venida no era para hazerles algún daño, sino antes para fauorescerlos y hazerles toda justicia, y que él venía a cobrar lo que era suyo y que de derecho le venía, que no quería de ellos más de que le fuessen fieles y leales. Cuando Muley Mahammet su sobrino entendió que venía, no resçiuió mucho contento y, luego ordenado[6] también de venir a verse[7] con su tío y después de auer aparejado y prouedido todas las cosas que eran necessarias

---

[Fol. 8 v °]

(saccasse / principe / del / meter lo / tierra el / embio à mandar y puso se luego à / iuntado / mas / iornada / auia / hazer y assi partio / prosequiendo / à Tremesçen, / venti ocho[2] dies / despues salio / Tremesçen, saccaron / alli / artilleria / necessarias y / Tremesçen / à Meluya[3] vn rio el / qual / trauajo, por que / quasi[4] nadando y / tierra como / Principe traxeron / gente y / alli / à TeZa[5] / Quando / conoscio / venida no / ozo / mas antes dexo / dõde / principe / tomo possession / dando les à / como / hazer les algun daño sino / /fauorescer los / hazer les / iusticia y / el venia à / venia que / queria dellos mas / Quando / Mahãmet / entendio / venia no resçivio / contento y luego / tan bien / auer se[7] / despues / guerra : partio se / Marruecos)

[Fol. 8 v °]

de faire sortir la troupe d'Alger, de venir avec le Prince et de ne s'en séparer d'aucune façon jusqu'à ce qu'il l'eût installé dans ses royaumes et son pays. Le Roi d'Alger mit à exécution l'ordre que le Grand Seigneur lui avait fait porter, et il se mit de suite sur pied de guerre en rassemblant le plus de gens qu'il put et en pourvoyant à ce qui était nécessaire pour l'expédition et le chemin qu'il fallait faire. C'est ainsi qu'il partit d'Alger avec trois mille hommes -des escopettiers[1]- et, poursuivant sa route, il arriva avec eux à Tremissen où ils restèrent vingt-huit jours. Ensuite, la troupe sortit de la ville d'où ils prirent dix pièces d'artillerie, puis ils partirent de Tremissen et ils parvinrent à Melouya[3] -un fleuve-, lequel ils traversèrent avec beaucoup de peine pour ce que la troupe et son bagage passa quasiment à la nage. Apprenant la nouvelle de la venue du Prince, les habitants de cette région apportèrent des provisions et de la nourriture en quantité pour la troupe, et de là ils vinrent à Theza. Quand le Caïd de Theza[5] qui avait été mis en place par Mouley Mahammet eut connaissance de sa venue, il n'osa pas l'attendre, mais au contraire quitta la région et s'en vint où était son Roi. Le Prince Mouley Abdelmelec en prit possession en tranquillisant les populations et en leur donnant à entendre de quelle façon il ne venait pas pour leur causer quelque dommage, mais pour au contraire les combler de bienfaits et leur rendre entière justice, et qu'il venait recouvrer, lui, ce qui était sien et de droit lui revenait, ne voulant d'elles rien d'autre que leur fidélité et leur loyauté envers lui. Quand Mouley Mahammet comprit qu'il venait, il n'en éprouva pas beaucoup de contentement et, de suite l'ordre ayant été aussi donné[6] de venir rencontrer son oncle afin de livrer bataille[7], après avoir fait les préparatifs et pourvu à tout le nécessaire pour la guerre, il partit de la ville de / Maroc où il vivait avec un grand nombre de

[Fol. 9 r °]

para la guerra, partióse de la ciudad de / Marruecos, donde viuía, con grande número de gente de a pie y de a cauallo y mucha artillería, y assí prosiguió su camino hasta llegar a la ciudad de Fez, y porque no era tiempo de entrar dentro, retiró y alçó su campo del río que allí junto estaua[1], y descendió sobre Fez el Viejo. En este tiempo, estando allí, acercóse la pascua principal del carnero y aquel día como es de costumbre caualgó para yr a hazer la çala[2] y degollar el carnero, y estándolo degollando leuantóse vn tiempo muy obscuro y tempestuoso de agua muy copiosa y granizo que a él y a su gente le dio no pequeño trauajo y los puso en mucha confusión, tanto que desbarató tres hileras de soldados que yuan delante del Rey y los esparzió de tal suerte que no se vieron hasta que llegaron a la almahala[3]. Paresció uerdaderamente este día profecía de los trauajos en que el Rey después se vido, a la gente paresció mal[4] señal este sucesso que auía acontescido y dezían entre sí vnos a otros que era permissión de Dios porque el Rey yua sin justicia contra su tío y que no se quería poner en la razón con la cual y con la paz le auía embiado muchas vezes requerir. Cuando el príncipe su tío Muley Abdelmelech tuuo nueua que su sobrino venía y estaua junto a Féez y que auía ya llegado a Macarmeda[5], pueblo, embióle dos Morabitos[6] para ver si su sobrino se le auía mudado la voluntad y que le dixessen que partiessen en paz las tierras y que no permitiese que en la guerra muriesse tanta gente que esperaua moriría, pues si él quería, se podía concluir por bien, y donde no, que aquel pecado fuesse sobre su consciencia pues él le conbidaua con la paz y no quería. Partieron pues los

---

[Fol. 9 r °]

(viuia con / numero / à pied / à / artilleria / assi prosiguio / à / Fez y por que / d'entrar / retirò / alço / rio / alli iunto / descendio / viejo en / tiempo estãdo alli acercosse / dia / caualgo / à / carnero y estando lo degollando leuanto se / à el / à / confusion tanto / desbarato / esparzio / à / al mahala[3] parescio / uerdaderamẽte / dia prophetia / despues / à / parescio / successo / auia acõtecido y deZian / si / à / permission / por que / iusticia / tio / queria / razon / qual / paZ / auia / Quando / principe / tio / venia / à Feez / auia y a / Macarmeda[5] pueblo embio le / auia / volũtad / permittiese / moriria pues si el queria se podia cõcluir / bien y donde no que / peccado / pues el / cõbidaua / queria : partieron / C)

[Fol. 9 r°]

gens à pied et à cheval et beaucoup d'artillerie, et il poursuivit ainsi son chemin jusqu'à ce qu'il parvint à la ville de Fez. Comme il n'était pas alors opportun d'y entrer, il s'en écarta, puis leva son camp du bord de la rivière qui était là[1] tout à côté, et descendit sur Fez la Vieille. A ce moment, lui se trouvant là, la fête principale du mouton s'approcha et, ce jour-là, comme il est de coutume, il monta à cheval pour aller faire la prière[2] et sacrifier le bélier. Alors qu'il était en train de l'égorger, un temps très sombre se leva et la tempête déversa une pluie très abondante et de la grêle qui firent que ni lui ni ses gens ne furent petitement éprouvés, et qu'ils furent jetés dans une confusion si grande que trois rangs de soldats qui précédaient le Roi furent rompus et que ceux-ci furent si bien débandés qu'ils ne se virent que quand ils arrivèrent à la méhalla[3]. Ce jour, véritablement, sembla être une prophétie des épreuves dans lesquelles le Roi se vit par la suite, et cet événement qui était survenu parut aux gens un mauvais signe : ils se disaient les uns aux autres que Dieu l'avait permis pour ce que le Roi allait contre son oncle sans justice et qu'il ne voulait pas admettre la solution équitable dont, avec celle de la paix, il lui avait de nombreuses fois fait porter la requête. Quand le Prince son oncle, Mouley Abdelmelec, apprit la nouvelle que son neveu venait et se trouvait tout à côté de Fez, et qu'il était déjà arrivé à Macarmeda[5] -une localité-, il lui dépêcha deux Marabouts[6] afin de voir si son neveu avait changé dans ses intentions, et pour qu'ils lui dissent qu'ils partageassent les terres en paix, et qu'il ne permît pas qu'à la guerre tant de gens mourussent, à la mort prochaine desquels il s'attendait; car, si Mouley Mahammet le voulait, tout pouvait s'arranger à l'amiable, et, dans le cas contraire, que ce grand péché fût sur sa conscience, puisque lui, Mouley Abdelmelec, l'invitait à la paix, et qu'il ne voulait pas. Les Marabouts partirent donc, et vinrent où se trouvait / Mouley Mahammet, lequel, après qu'il lui eurent

[Fol. 9 v °]

Morabitos y venieron donde estaua / Muley Mahammet y, después que le propusieron su embaxada, detúuolos allí y mandó hazer delante de ellos alarde y muestra de toda su gente que era innumerable, y mandó soltar la escopetería y treinta y cinco lombardas que tenía, todo a fin de que los Morabitos lleuassen la nueua a su tío, pensando que con esto lo pornía[1] miedo, y despachólos luego, que él ya **h**a respondido[2] antes lo que era su voluntad y que en esto está siempre firme, y que si algo le deue, que se lo pida o quite por fuerça porque él no **h**a de dar nada de voluntad, mas antes lo **h**a de defender por fuerça de armas quien algo le quiziesse quitar, y luego se partió de allí en busca de su tío y passó el río de Sabú[3]. Cuando el príncipe reciuió la embaxada vino también en busca de él, y viniéronse a encontrar y verse en El Rincón[4] vn día de viernes, y el príncipe assentó su campo en la orilla de vn río que allí estaua de vna parte y su sobrino con su campo estaua a la otra donde se veían bien vnos a otros, y aquel día estuuieron todos sossegados sino fueron algunos de a cauallo que de vna parte y otra salieron escaramuçar, donde murieron algunos. Muley Mahammet bien quisiera que aquel día fuera la batalla, mas el príncipe su tío no lo permitió porque era viernes, día de fiesta, considerando que era injusto en día tan señalado exercitar la pelea, pues auía tiempo otro día para pelear y concluir negocios. Empero con todo esso, su sobrino estaua aparejado aquel día con toda su gente que eran treinta mil hombres de a cauallo y diez mil escopeteros[5], y otro día cuando amanesció que era sábado, viendo que su gente estaua maltratada de aguardar el día passado sin comer ny beuer, mandó

[Fol. 9 v °]

(y despues / embaxada detuuo los alli y mando / dellos / innumerable y mando / escopeteria / tonia, / à / tio, / lo pornia[1] miedo y despacho los luego que el y a respondido[2] / esta / firme y / deue que / y / por que el no a / deffender / quitar y luego / partio / alli / tio / passo / rio / Sabu[3] / Quando / principe reciuio / tan bien / del y vinuieron se / ver se / el rincon[4] / dia / viernes y / principe assento / rio / alli / à / otra / veian / vnosa otros y / dia / à / escaramuçar donde / algunos Muley / dia / batalla mas / principe / tio / permitio por que / viernes, dia / fiesta cõsiderando / dia / pelea pues auia / concluyr negocios empero / esso su / dia / gẽte / à dia / quando amanescio / Sabado viendo / mal tratada / dia / beuer mãdo)

[Fol. 9 v °]

exposé le but de leur ambassade, les arrêta là et fit défiler devant eux et passer en revue toute sa troupe qui était innombrable; puis il fit tirer les escopettiers et trente-cinq canons de gros calibre qu'il avait, tout cela pour que les Marabouts en portassent la nouvelle à son oncle, et dans la pensée qu'ainsi il lui ferait peur; et il les expédia de suite, disant qu'il a manifesté[2] dans une réponse précédente quelle était sa volonté, qu'il s'y tient toujours fermement et que, s'il doit quelque chose à son oncle, celui-ci le lui demande ou le lui prenne par la force pour ce que lui ne lui donnera rien volontairement, mais que, bien au contraire, qui voudrait lui prendre quelque chose devra faire valoir sa prétention par la force des armes. Puis il partit de là aussitôt à la recherche de son oncle et traversa le fleuve du Sebou[3]. Quand le Prince eut reçu l'ambassade, il partit également à sa recherche, et ils vinrent se trouver ensemble et se voir à El Rincón[4] dans la journée d'un vendredi. Le Prince établit son camp sur la berge d'une rivière qui se trouvait là, étant sur une rive tandis que son neveu avec son camp était sur l'autre, d'où ils se voyaient bien les uns les autres. Ce jour-là ils restèrent tous tranquilles, hormis quelques cavaliers qui, d'un côté et de l'autre, sortirent faire des escarmouches où quelques-uns moururent. Mouley Mahammet aurait bien voulu que la bataille eût lieu ce jour-là, mais le Prince son oncle ne le permit point, pour ce que c'était un vendredi, jour de fête, et qu'il considérait qu'il était contraire à la loi un jour de si grande importance de s'adonner au combat, puisqu'il y avait du temps le lendemain pour se battre et régler des affaires. Cependant, malgré tout cela, son neveu se tenait prêt ce jour-là avec tous ses gens qui étaient trente mille cavaliers et dix mille escopettiers[5], et le lendemain, quand le jour se leva qui était samedi, voyant que sa troupe se trouvait durement traitée à force d'attente le jour passé sans manger ni boire, il donna l'ordre d'amener les tentes des

[Fol. 10 r °]

que truxessen las tiendas de los escopeteros que estauan apartados de allí[1] con las[2] demás gente y las pusiesen allí junto a los Turcos para que no fuesse necessario que la gente de a pie se apartasse de allí, sino que en aquel proprio lugar descansassen en ellas los escopeteros mientras la demás gente boluía al real descançar e comer[3], lo qual luego se puso por la obra y él se boluió a su real. Como vido el príncipe su tío Muley Abdelmelech que se yuan a su almahala y campo, como hombre entendido en la guerra, leuantóse luego con su gente por que no descançasse la contraria, y vínose para ellos subiendo por vna ladera arriba cercándolos, y después que llegó al lugar donde pretendía dar batalla, paró allí y puso su gente en orden para pelear y plantó su artillería en parte donde pudiesse bien jugar. Fue luego la nueua y rebato a Muley Mahammet su sobrino cómo el príncipe rehalaua[4] y venía con su gente en orden para pelear, y antes que él y los suyos descansassen, tornó a boluer contra su tío, el cual aunque lo vido venirse estuuo quedo con sus escuadrones ordenados, y la gente contraria luego vino para él, y cuando llegaron cerca mandó el príncipe soltar la artillería en ellos, la cual hizo tanto daño que toda la gente de a cauallo se desbarató y huyó, que no osó aguardar más. Tiró también sus lombardas Muley Mahammet, empero no hizo daño en la gente del príncipe porque passaua por alto, y luego soltaron de vna parte y otra la escopetería que verdaderamente parescía que el campo cuando tirauan se hundía. Yua vn alcayde Andaluz[5] en compañía del Rey Muley Mahammet, el cual viendo la injusticia que se le hazía al príncipe no dándole derechamente lo que era suyo, y conosciendo que él era su Rey /

[Fol. 10 r °]

(alli[1] / las[2] demas / alli iunto à / à pied / alli sino / descãsassen / demas / boluia al real descançare comer[3] / lo qual / el / boluio à / principe / tio / à campo como / leuanto se / vino se / cercando los y despues / llego / pretendia / batalla paro alli y / planto / artilleria / dõde / iugar fue / à / como / principe / venia / gẽte / pelear y / el / descansassen torno à / tio elqual aun que / venir se / esquadrones / ordenados y / el y quando / mando / principe / artilleria / ellos la qual / desbarato / huyo que / oso aguardar mas tiro tan bien / Mahammet empero / hiZo / principe por que / alto y / escopeteria / parescia / quando / hundia yua / Andaluz[5] / cõpañia / Mahammet elqual viendo / iniusticia / hazia / principe / dando le / suyo y conosciẽdo / el / *C ij*)

[Fol. 10 r°]

escopettiers / qui s'en[1] trouvaient éloignés avec les autres corps de troupe[2], et de les placer là tout à côté des Turcs, afin que non seulement les gens à pied ne fussent pas obligés de s'en éloigner, mais qu'en ce lieu-là même se reposassent sous elles les escopettiers, tandis que la troupe restante reviendrait au camp se reposer et manger[3], ce qui aussitôt fut mis à exécution, et Mouley Mahammet revint à l'emplacement de la tente royale. Dès que le Prince son oncle Mouley Abdelmelec vit qu'ils s'en allaient à leur méhalla et lieu de campement, comme un homme entendu à la guerre, il se mit de suite sur pied avec sa troupe pour que celle de l'ennemi ne se reposât pas, puis il se porta contre elle en montant sur un versant vers la hauteur et en les encerclant, et, une fois parvenu au lieu où il cherchait à livrer bataille, il s'y arrêta, mit sa troupe en ordre pour combattre, et assit son artillerie dans un lieu d'où il pût en faire le meilleur usage. La nouvelle et l'alarme parvinrent aussitôt à Mouley Mahammet son neveu, de la façon dont le Prince se mettait en marche et venait avec sa troupe en ordre pour combattre, et, avant que lui-même et les siens ne se fussent reposés, il se retourna et revint contre son oncle qui, bien qu'il le vît venir contre lui, resta tranquille avec ses escadrons rangés en ordre. La troupe ennemie se porta de suite contre lui, et, quand elle arriva à proximité, le Prince ordonna que l'artillerie fît feu sur elle, ce qui causa un si grand dommage que toute la cavalerie fut mise en désordre et s'enfuit, n'osant pas attendre davantage. Mouley Mahammet fit aussi tirer ses canons de gros calibre -ce qui ne causa cependant aucun mal dans la troupe du Prince pour ce que le tir passait au-dessus- et de suite, d'un côté et de l'autre, ils firent décharger leurs armes aux escopettiers, si bien qu'il semblait véritablement que le champ de bataille s'effondrait quand ils tiraient. Un Caïd andalou se trouvait dans la compagnie du Roi Mouley Mahammet, qui, voyant l'injustice que l'on commettait envers le Prince en ne lui donnant pas conformément au droit ce qui lui appartenait, et connaissant que c'était lui son Roi / et son Seigneur

[Fol. 10 v °]

y señor natural, no quiso ser contra él, mas antes lo reconosció como a tal, y humilando[1] a él como a su Rey las vanderas, le fue a seruir con mil ochocientos tiradores[2] andaluzes que él tenía a cargo, y los campos vinieron a las espadas y duró la pelea dende las tres de la tarde que empeçaron hasta que la noche los despartió, donde murió mucha gente. Viendo el Rey Muley Mahammet la fuerça de su tío el príncipe y que con ser muy poquita gente la que traía, hazía tanto daño, destroço y pérdida en la suya, determinóse de no aguardar más sino venirse a Marruecos, y assí aquella noche con mucha priessa y trauajo, sin aguardar su gente, se vino a Marruecos, y como su gente tuuo nueua que se venía, no aguardaron más sino seguiéronle[3] los que eran afeçionados. El príncipe, como entendió que su sobrino no auía querido aguardar y que a mucha priessa se vino a Marruecos, mandó otro día después de la batalla que enterrassen todos los defuntos[4] que en el campo auía assí de vna parte como de otra, y cuando los hvuieron enterrados, vínose a Féez donde fue bien resceuido y donde hizo muchas grandezas y fauores a los vezinos, y descançó allí algunos días dando orden para venir a Marruecos a uerse otra vez con su sobrino, y después que entró en Féez de aí algunos días despidió al baxá Rey de Argel con la gente que auía traído[5] de Turcos, al cual presentó ciento y cuatro Christianos cautiuos y muchos cauallos con sus jaeze[6], y solamente quedaron con él sietcientos[7] Turcos, los de su voluntad. Quizieron[8] seruirle porque él auía prometido a todos que con él quedassen dos doblas de paga más de la que tenían, y assí por esta causa se quedaron estos que después vinieron con él a Marruecos.

[Fol 10 v °]

(natural no / cõtra el mas / reconoscio como à tal y humilando[1] à el / à / ocho cientos / vanderas le / à / tenia à cargo y / cãpos / à / duro / despartio donde murio / gente viendo / tio / principe / traya haZia / daño destroço / perdida / suya determino se / mas sino venir se à Marruecos y assi / trauajo sin gente se / à Marruecos y como / venia no / mas sino seguieron[3] le / afeçҫionados / principe como / entendio / auia / à / Marruecos mãdo / dia despues / auia assi / otra y quando / vuieron / enterrados vino se à Feez / à / vezinos y descanço alli / dias / à Marruecos auer se / veZ / sobrino y despues quentro en FeeZ de ay / dias despidio / baxa / auia traido[5] / Turcos alqual presento / quatro / jaeze[6] y / el sietciendos[7] Turcos los / voluntad qizieron[8] seruir le por que el auia / à / el / mas / tenian y assi / despues / el à)

[Fol. 10 v °]

légitime, ne voulut pas être contre lui, mais au contraire le reconnut comme tel, et, baissant avec respect devant lui les drapeaux comme devant son Roi, il alla le servir avec mille huit cents Andalous tireurs d'élite[2] dont il avait la charge. Et les deux camps en vinrent à leurs épées, et le combat dura depuis trois heures de l'après-midi où ils commençèrent, jusqu'à ce que la nuit les sépara, beaucoup de monde y trouvant la mort. Le Roi Mouley Mahammet, voyant la force du Prince, son oncle, et que la troupe qu'il menait, bien que ce fût un tout à fait très petit nombre de gens, causait tant de mal, de destructions et de pertes dans la sienne, prit la détermination de ne pas attendre davantage mais de s'en venir à Maroc, et c'est ainsi que cette nuit-là, avec beaucoup de hâte et de peine, sans attendre ses gens, il s'en vint à Maroc, et que, dès qu'ils apprirent la nouvelle qu'il y allait, ceux-là n'attendirent pas davantage mais le suivirent, qui lui étaient très attachés. Le Prince, ayant compris que son neveu n'avait pas voulu attendre et s'en était allé en grande hâte à Maroc, ordonna le lendemain, après le combat, qu'on enterrât tous les morts qu'il y avait sur le champ de bataille, qu'ils fussent d'un camp ou de l'autre, et, quand on les eut enterrés, il s'en vint à Fez où il fut bien reçu et où il combla d'honneurs et de bienfaits les habitants. Il s'y reposa quelques jours en donnant des ordres pour qu'on vînt à Maroc se rencontrer dans une nouvelle bataille avec son neveu, et après son entrée dans Fez, à quelques jours de là, il donna congé au Pacha, Roi d'Alger, et à la troupe de Turcs qu'il avait amenés[5], en lui faisant cadeau de cent quatre Chrétiens captifs et de beaucoup de chevaux avec leurs harnachements, et ne restèrent avec lui que sept cents Turcs[7], ceux qui furent volontaires. Ils voulurent le servir pour ce que lui avait promis à tous ceux qui resteraient avec lui deux doubles soldes en sus de celle qu'ils avaient, et c'est ainsi, pour cette raison, que restèrent ceux-ci qui ensuite vinrent avec lui à Maroc.

[Fol. 11 r °]

CAPITULO IV

De cómo se vio otra vez en batalla con su sobrino el Rey Muley Mahammet y cómo lo vençió y ganó todo el imperio y reyno, y cómo su sobrino huyó por se escapar de él

Como vio su sobrino Muley Mahammet el mal sucesso de su esperança y que la fortuna tan contraria le auía sido, que con tanto poder y fuerça de gente que lleuaua no pudo resistir a su tío, mas antes le fue necessario por no caer en sus manos (lo cual fuera fácilmente concluido si esperara) huir y venirse a Marruecos con grandes trauajos que en el camino continuamente se le ofrescieron, aunque estuuo algunos días con extremo y excessiuo desconsuelo de uerse tan perdido, al fin no tuuo otro remedio sino determinarse a morir, o a viuir y representar otra uez batalla a su tío por prouar la fortuna si en esta ocasión le era más fauorable que en la passada. Y assí después de poco tiempo mandó apercebir su gente con mucha breuedad y diligencia para salir al campo antes que su tío recojiesse[1] más poder y fuerça, y las gentes sintiessen sus grandezas y se fuessen a él, por lo cual mandó hazer muy grandes alardes y reseñas para aperçebir y preuenir los soldados, y después que tuuo junta gran copia y número de gente de a pie y de a cauallo, partióse de Marruecos para poner en efecto su yntençión y ver si podía desbaratar a su tío, lo cual sucedió muy de otra manera de lo que pensaua. Cuando su tío Muley Abdelmelech entendió su deliberación y que venía determinado de verse / con él otra vez hizo

---

[Fol. 11 r°]

/Como / Mahammet y / vençio / gano / como / huyo / s'escapar del / CAP. IIII. / Como / successo / auia / tãto / à / tio mas / qual / facilmente concluydo / huyr / venir se à / grãdes / sele offrescieron aun que / dias / deuer se / perdido al / determinar se à morir o à / à / tio / mas / ocasion / assi despues / mando à / tio recojesse[1] / à el por / qual / mãdo / grãdes / soldados y despues / numero / à / à cauallo partio se / yntençion / podia / à / tio lo qual / succedio / Quando / tio / entendio / deliberacion / venia / ver se / C *iij*)

[Fol. 11 r °]

CHAPITRE IV

De comment il se retrouva dans une bataille face à son neveu le Roi Mouley Mahammet, comment il le vainquit et conquit tout son empire et son royaume, et comment son neveu s'enfuit pour lui échapper

Comme son neveu Mouley Mahammet vit l'échec de ses espoirs et que la fortune lui avait été si contraire que, malgré son armée si puissante et la si grande force militaire qu'il conduisait, non seulement il n'avait pu résister à son oncle, mais qu'encore il lui avait fallu pour ne pas tomber entre ses mains (affaire qui eût été facilement conclue s'il avait attendu) fuir et venir à Maroc en supportant de grandes épreuves qui se présentèrent continuellement sur son chemin, quoique étant demeuré quelques jours dans la plus extrême et la plus excessive affliction de se voir perdu à ce point, il ne put à la fin faire autrement que de prendre la détermination de mourir, ou de vivre et de livrer une nouvelle bataille à son oncle pour éprouver la fortune et vérifier si, en cette occasion, elle lui était plus favorable que dans la précédente. C'est ainsi que, peu de temps après, il ordonna de préparer sa troupe très promptement et diligemment pour partir en campagne avant que son oncle ne rassemblât une armée et des forces plus grandes, et pour que les populations eussent le sentiment de sa grandeur et fussent vers lui, motif pour lequel il donna l'ordre de faire de très grandes revues et de très grandes parades pour disposer et préparer les soldats, et, après avoir eu rassemblé une grande quantité et un grand nombre de gens à pied et à cheval, il partit de Maroc pour mettre à exécution son dessein et voir s'il pouvait défaire son oncle, chose qui tourna pour lui bien différemment de ce qu'il pensait. Quand son oncle Mouley Abdelmelec comprit la résolution qu'il avait prise et qu'il venait décidé à se retrouver face à face / avec lui une autre

[Fol. 11 v °]

(como hombre que bien lo entendía) las preuenciones y aparejos que eran menester para la guerra, pagando a su gente y soldados y contándolos a todos como siempre lo tuuo de costumbre, por lo cual tenía en su mano de su parte el coraçón de todos, y fue cosa marauillosa y de grande admiración que el día que empeçó a dar la paga a su gente no se halló sino con muy poquita moneda[1], auiendo menester excessiuo número de dinero[2] para cumplir y satisfazer a todos, y dentro de pocos días se dio tan buena maña que con grande contento de todos los pagó buscando con todas sus fuerças lo que era necessario para dar a cada vno lo suyo sin otras mercedes que sin obligación a todos hazía por su grandeza, que auerlas de contar[3] sería largo. Pues luego, con toda la determinación y breuedad possible, salió de Féez con su gente y campo bien ordenado para verse con su sobrino, prosiguió sus jornadas hasta llegar a Mequinés avnque nadie creyera que él pudiera salir fuera por estar muy enfermo, porque después que entró en Féez hasta entonces le auían sucedido graues enfermedades que le pusieron muy al cabo[4]. Empero Nuestro Señor siempre le fauorescía dándole ánimo y fuerças para todo como entonces verdaderamente se lo dio, con el cual y con grande trauajo acabó todas sus cosas. Estuuo pues en Mequinés diez días, de donde porque las pieças de artillería que traía le paresció ser pequeñas, embió a Féez por vna culebrina, la qual le vino en tres días, y luego siguió su jornada sin detener más tiempo porque le vino nueua que el contrario se daua priessa[5] caminar para él. Y traía[6] ordenada y con muy gran concierto toda su gente, y tal orden traía[6], que todos / dezían que sin falta

---

[Fol. 11 v °]

(el / entendia / preuẽciones / apareios / guerra pagando à / contando los / costumbre por / qual tenia / coraçon / todos y / admiracion / dia / empeço / hallo / moneda[1] auiendo / numero / diñero[2] / todos y / dias / pago / suyo sin / obligacion à / hazia / grandeza que auer las / seria / largo pues luego con / determinacion / possible salio / Feez / ver se / sobrino prosiguio / Mequinez a vn que / el / enfermo por que despues / qu'entro / Feez / auian / succedido / cabo empero / nuestro / favorescia dando le animo / verdaderemente / dio con / qual / acabo / cosas estuuo / Mequines / dias de donde por que / traya / parescio / pequeñas embio / Feez / culebrina la qual / dias / siguio / iornada sindeterner mas / por que / el / traya[6] / cõ/ gente y / traya[6] que)

[Fol. 11 v °]

fois, il prit -en homme qui s'y entendait bien- les mesures et les dispositions qui étaient nécessaires pour la guerre, payant ses gens et sa troupe à solde en faisant le compte de chacun comme il en eut toujours l'habitude, ce par quoi il avait dans sa main et de son côté le cœur de tous. Ce fut chose surprenante et qui causa un grand étonnement que le jour où il commença à payer sa troupe, il ne se trouva qu'avec des pièces de monnaie[1] en quantité tout à fait minime, alors qu'il avait besoin en sus d'une très grande somme d'argent pour s'acquitter et satisfaire tout le monde, cependant qu'en l'espace de peu de jours il s'ingénia si bien qu'au grand contentement de tous il les paya en cherchant de toutes ses forces ce qu'il fallait pour donner à chacun ce qui lui revenait, en dehors des autres nombreuses récompenses qu'il distribuait à tous sans y être obligé et pour la seule raison de sa grandeur, choses telles qu'il serait trop long de devoir en faire le compte[3]. De suite donc, Mouley Abdelmelec partit de Fez avec ses gens et son armée bien en ordre pour se retrouver au combat face à son neveu. Il poursuivit son voyage par étapes jusqu'à ce qu'il arriva à Miquenez, bien que personne n'aurait cru qu'il pût sortir de Fez pour ce qu'il était très malade, car depuis son entrée dans Fez et jusqu'alors il lui était advenu de grandes maladies qui l'amenèrent très près de la fin[4]. Cependant, Notre Seigneur toujours lui accordait son secours en lui donnant du courage et des forces pour tout, comme alors véritablement Il lui en donna qui lui permirent, en supportant de grandes épreuves, de mener à bon terme toutes ses affaires. Il demeura donc dix jours à Miquenez d'où, parce que les pièces d'artillerie qu'il amenait lui parurent être petites, il envoya chercher à Fez une couleuvrine, laquelle lui parvint en trois jours. Aussitôt, il poursuivit son expédition sans se retarder davantage, car la nouvelle lui parvint que l'ennemi s'activait[5] à marcher contre lui. Et il menait[6] toute sa troupe dans une belle ordonnance et un ensemble parfait, et il la menait[6] en tel ordre, que tous / disaient qu'ils

[Fol. 12 r°]

jamás auían visto aunque se auían hallado en muchas guerras con príncipes y otras gentes, tan buena orden como él traía en su campo, y assí todos venían muy contentos y con grande amor[1], vnos con otros conformes para morir por él y para poner en su seruiçio mil vidas si las tuuiessen, porque conoscían el valor de su persona, el cual los tenía cautiuos a todos y les tenía rendidas las voluntades[2]. Pues siguiendo su camino, no después de muchos días se vinieron a uer él y su sobrino con sus campos cerca[3] de vna ciudad que se llama Salé, que está en la costa de la mar. El contrario venía con tanta gente que era cosa de admiración verdaderamente parescía que las hieruas se conuertían en hombres, porque lleuaua diez mil escopeteros y cuarenta mil de a cauallo con los cuales pensaua conquistar todo el mundo y rendir fácilmente a su tío que con poca gente en comparación de la suya venía. Mas Dios, que siempre fauoresce la razón y justicia, lo ordenó mejor de lo que él pensaua, y assí después que los campos se vieron, cada vno puso su gente en orden aperceuiéndose para la batalla que tan propincua estaua. El Rey Muley Abdelmelech su tío repartió su gente en cinco escuadrones gouernándolos él propio con grande diligencia, solicitud y cuidado, con valeroso ánimo visitando toda su gente y animándolos para la pelea con grandes mercedes que les prometía y grandezas que les mostraua, y era tanto su valor y ánimo que aunque no hvuiera otro interés más de verlo tan animoso contra el enemigo, bastaua esto para poner voluntad a todos de morir por él y pelear aunque fueran mucho[4] más los enemigos, lo

---

[Fol. 12 r °]

(dezian / jamas auian visto aun que / auian / principes / gentes tan / el traya / assi / venian / amor[1] vnos / cõformes. para / el / mill / tuuiessen por que conoscian / persona el / qual / tenia / tenia / camino no despues / dias / auer el / cãpos / Sale / esta / venia / gẽte / admiracion verdaderemente parescia / cõuertian / hombres por que / escopeteros, y quarenta / à / quales / facilemente à / tio / comparacion / venia mas Dios que / razon / iusticia lo ordeno / el pensaua y assi despues / vieron cada / pareceuiendo se / propinqua estaua / el / tio repartio / esquadrones gouernando los el / diligencia solicitud / cuidado con / animo / animando los / promettia / mostraua y / tãto / animo que aun que / vuiera / interes mas / ver lo / enemigo bastaua / à / el / aun que / mas / enemigos lo qual / obra y)

[Fol. 12 r °]

n'avaient absolument jamais vu, quoique s'étant trouvés en maintes guerres avec d'autres princes et d'autres peuples, un aussi bel ordre que celui qu'il maintenait dans son armée. C'est ainsi que tous s'en venaient très contents et pris d'un grand amour[1], les uns et les autres ensemble décidés à mourir pour lui et à mettre à son service mille vies s'ils les avaient, pour ce qu'ils connaissaient la valeur de sa personne, le Prince ayant asservi le cœur de tous, et tous lui étant soumis corps et âmes[2]. Suivant donc leur chemin, sans que se fussent passés de nombreux jours, ils se trouvèrent lui et son neveu face à face avec leurs armées près[3] d'une ville qui s'appelle Salé, laquelle se situe sur le bord de la mer. L'adversaire venait avec une troupe si nombreuse que c'était chose saisissante tant il paraissait véritablement que les herbes se changeaient en hommes, car il menait dix mille escopettiers et quarante mille cavaliers avec lesquels il pensait conquérir le monde entier et vaincre facilement son oncle qui venait avec une petite troupe en comparaison de la sienne. Mais Dieu qui secourt toujours le bon droit et la justice ordonna la chose mieux que Mouley Mahammet ne le pensait. C'est ainsi qu'après que les deux armées furent en présence, chacun rangea sa troupe en ordre de bataille en se préparant pour le combat dont si grande était l'imminence. Le Roi Mouley Abdelmelec son oncle divisa sa troupe en cinq escadrons, dirigeant lui-même leurs mouvements avec beaucoup de diligence, d'application et de soin, inspectant toute sa troupe avec cœur et vaillance, encourageant tous ses hommes à combattre avec de grandes récompenses qu'il leur promettait et des honneurs qu'il mettait sous leurs yeux, et si grands étaient sa valeur et son courage que, même s'il n'y avait d'autre intérêt que celui de le voir si courageux contre l'ennemi, cela suffisait pour donner à tous la volonté de mourir pour lui et de combattre quelque très supérieur en nombre que fût l'adversaire, toutes choses qu'on vit dans leurs actes. Et en cela s'accomplit / la parole d'un Sage de l'Antiquité, selon laquelle

[Fol. 12 v °]

cual todo se vio por la obra, y en esto se cum/plió lo que dize vn sabio antigo que mejor efecto haze el campo de cieruos cuando el león es su capitán, que el campo de leones cuando son regidos por el cieruo. Hizo pues este valeroso príncipe tres partes de su artillería poniendo cuatro pieças delante de sí y a los lados de tres en tres[1], y assí esperó hasta que se llegó la hora de la batalla, el día antes de la cual escaramuçaron los de a cauallo donde murieron algunos, y luego recogió[2] su gente para que descançassen y comiessen para que estuuiessen aparejados y aperceuidos para la batalla que esperaua dar. Y con tal orden puso su gente, que trayendo el campo en triángulo[3] puso a la mano derecha de él a vn hermano suyo llamado Muley Hamet[4] con gente que auía traído de Mequinés y otros dos mil hombres de a cauallo que le dio, y a la mano yzquierda puso a vn sobrino suyo llamado Muley Amar[5] con toda la espaía[6] de a cauallo con otro alcayde llamado Ali Anos[7], y entre el Rey Muley Abdelmelech y éste estaua otro alcayde que se llamaua Abdelquirín[8] que se auía venido a él a Féez con ochocientos de a cauallo, toda buena gente, y más adelante puso a vn otro sobrino suyo llamado Muley Nasçar[9], al cual dio dos mil hombres de a cauallo para que guardasse aquella vanda del enemigo, y con esta orden, a hora de medio día alçó el campo representando la batalla hasta que llegó a tiro de artillería del campo contrario, y a las tres de la tarde, estando a bien cerca de la mar, dio la batalla disparando su artillería en los enemigos con tan gran ímpetu y fuerça que los desbarataua haziendo tanto daño que era cosa de admiración, y soltando los suyos la escopetería con que mataron

---

[Fol. 12 v °]

(plio / quando / leones / capitan que / quando / cieruo hizo / principe / artilleria / quatro / delãte / si / assi espero / llego / batalla. El dia / qual / à / recogio[2] / dar y / gente que / triangulo[3] / à / del à / auía / Mequines y / à / dio y à / yZquierda / à / espaya[6] / Ali anos[7] y / este / Abdelquirin[8] / auia / el / Feez / cauallo toda / gente y mas / qual / hõbres / de l'ennemigo, y / orden a ora / dia alço / llego à / artilleria / contrariario y / tarde estando / mar dio / artilleria / impetu / admiracion y soltando / escopeteria / contrarios a pocos)

[Fol. 12 v °]

l'armée des cerfs, quand le lion est leur capitaine, arrive à de meilleurs résultats que l'armée des lions quand ceux-ci sont dirigés par le cerf. Ce valeureux Prince, donc, divisa son artillerie en trois parties, plaçant quatre pièces au devant de lui-même et disposant les autres sur les côtés trois par trois[1], et attendit ainsi jusqu'à ce qu'arriva l'heure de la bataille. Le jour qui la précéda, la cavalerie fit des escarmouches où quelques hommes trouvèrent la mort, puis Mouley Abdelmelec mit sa troupe en sûreté[2] au camp pour qu'elle se reposât et mangeât afin de se trouver apte et prête pour la bataille qu'il attendait de livrer. Et il ordonna son armée de telle façon que, la formant en triangle[3], il plaça sur sa main droite un de ses frères nommé Mouley Hamet[4] avec la troupe amenée par lui de Miquenez et, en sus, deux mille cavaliers qu'il lui donna, et sur sa main gauche un de ses neveux appelé Mouley Amar[5] avec tout le corps des spahis[6] à cheval ainsi qu'un autre caïd nommé Ali Anos[7], cependant qu'entre ce dernier et le Roi Mouley Abdelmelec se trouvait un autre caïd du nom d'Abdelquirin[8] qui était venu se rallier à lui à Fez avec huit cents cavaliers, tous bons soldats, et que, plus avant, il plaça un autre de ses neveux appelé Mouley Nasçar[9], à qui il donna deux mille cavaliers pour préserver cette aile de l'ennemi. C'est dans cet ordre, sur l'heure de midi, qu'il leva le camp en déployant sa troupe pour la bataille jusqu'à ce qu'il arriva à portée du tir de l'artillerie de l'armée adverse, et à trois heures de l'après-midi, se trouvant bien près de la mer, il engagea le combat en faisant donner son artillerie contre les ennemis avec tant de violence et de force qu'elle les mettait en désordre et leur causait un dommage si grand que la chose était saisissante, et les siens firent feu de toutes leurs escopettes avec lesquelles ils tuèrent beaucoup de monde

[Fol. 13 r °]

mucha gente de los contrarios, / a pocos tiros estuuieron con ellos cruelemente[1] con las espadas[2] haziendo grandíssimo desbarato y mal en los enemigos, y el Rey Muley Abdelmelech yua entre ellos con tanto valor y ánimo y con tanta ferocidad contra el contrario que toda su gente, que mucho lo quería, no podían detenerlo, porque deseauan su vida y no quizieran que se puziera en ningún riesgo, pues todos estauan aparejados para morir por él, y assí procuraron muchas vezes aziéndole[3] de la rienda del cauallo excusarlo de la batalla, empero era en balde porque no eran bastantes a detenerlo con el esfuerço y ánimo que lleuaua contra los enemigos, y assí fue tanto el daño que hizieron aquella tarde que no pudiendo sufrir ny esperar los contrarios la priessa que le[4] dauan y los duros golpes que a cada passo resciuían, tuuieron por bien huir y dexar el campo por saluar las vidas los que podieron[5], y luego pregonando la victoria por el poderoso Rey Muley Abdelmelech con la cual quedó coronado por emperador, mandó apregonar se veniessen a él los rendidos los que quisiessen con su seguro, prometiendo hazer mucho bien, por lo cual se vinieron a él cuasi[6] todos los más principales del real contrario, a los cuales perdonó con ánimo de benigníssimo y clementíssimo príncipe, mandando que ninguno hiziessen[7] daño. Muley Mahammet su sobrino viendo ia[8] totalmente y de todo punto perdido y sin remedio, determinóse en el consejo que la otra vez, y viendo que estaua ia ageno de todo fauor, huyó con mucha diligencia a Marruecos adonde llegó de aí a dos días, donde[9] puso grande sobresalto y solicitud a la gente por verlo venir desbaratado. Luego desde que llegó, ordenó y aparejó las cosas que eran /

[Fol. 13 r °]

(à / cruelemente[1] / grandissimo / enemigos y / yua / animo / gente que / queria no podian detener lo por que / ningun / riesgo pues / el / assi / aziendo[3] le / excusar lo / batalla empero / por que / detener lo / animo / ennemigos / assi / dño / à / resciuian tuuieron / huyr / podieron[5] y / qual / quedo / emperador mando à pregonar / el / rẽ didos / seguro prometiẽdo / bien por / qual / à el quasi[6] / mas / contrario à / quales / perdono / animo / benignissimo / clementissimo principe mandando / daño Muley / ia[8] totalmente / remedio determino se / veZ y / ia / fauor huyo / à / ay à / dias donde[9] / à / geute / ver lo / desbaratado : luego / llego ordeno / apareio / D)

[Fol. 13 r°]

chez les ennemis, / et, après un petit nombre de décharges, se retrouvèrent avec eux cruellement à l'arme blanche[2], mettant ses rangs en très grand désordre et leur causant un très grand mal. Le Roi Mouley Abdelmelec allait au milieu d'eux avec tant de vaillance, tant de cœur et une férocité si grande contre son adversaire que tous ses gens, qui l'aimaient beaucoup, ne pouvaient l'arrêter, car ils désiraient qu'il vécût et n'auraient pas voulu qu'il s'exposât au moindre risque puisque tous étaient prêts à mourir pour lui. Souvent de la sorte, saisissant les rênes de son cheval, ils cherchèrent à le soustraire au combat, mais leur nombre ne suffisait pas pour l'arrêter dans cet effort et ce courage qu'il déployait contre les ennemis. Et c'est ainsi que si grand fut le dommage qu'ils causèrent en cet après-midi, que les adversaires, ne pouvant ni supporter ni attendre le choc de leurs attaques, non plus que les rudes coups qu'à chaque pas ils recevaient, jugèrent bon de fuir et d'abandonner le champ de bataille afin que ceux qui le purent eussent leurs vies sauves. Aussitôt après, la victoire étant proclamée du puissant Roi Mouley Abdelmelec, à l'issue de laquelle il se vit couronné comme Empereur, celui-ci fit crier et publier que les vaincus -ceux qui le voudraient-, vinssent se rallier à lui avec l'assurance de sa protection, et il promit de faire beaucoup de bien, ce pour quoi se rallièrent à lui presque tous les personnages les plus importants du camp adverse, auxquels il pardonna avec une âme de Prince très bienveillant et très clément, ordonnant que personne ne causât de dommage[7]. Mouley Mahammet son neveu voyant bien maintenant[8], entièrement et tout à fait perdu comme privé de tout remède, se rangea au même avis que la fois précédente et, voyant qu'il était à présent dépourvu de tout secours, s'enfuit avec beaucoup de diligence à Maroc où il arriva au bout de deux jours, où[9] il causa chez les habitants un grand émoi et une grande inquiétude pour ce qu'ils le voyaient venir défait. De suite après être arrivé, Mouley Mahammet mit en ordre et prépara les choses qui étaient /

[Fol. 13 v °]

necessarias para salirse de la tierra por que su tío no le cogiesse a las manos, y otro[1] mandó juntar todos los Christianos cautiuos que en su poder tenía, que serían sexcientos[2] de que se pudía aprouechar, y ordenó de dar las armas[3] para sacarlos consigo y saluar su persona. Mas fue Nuestro Señor seruido que no tuuo lugar para esso, porque estando en la mayor priessa, dando de vestir a los Christianos para el camino y proueyéndolos de dineros[4], llegó a Marruecos su sobrino del Emperador Muley Abdelmelech, el cual se llamaua Muley Amar[5], con mil hombres de a cauallo y otra gente que auían venido en su alcance, y assí apenas tuuo lugar Muley Mahammet de escapar la vida, porque viendo esto a mucha priessa salió de la ciudad huyendo con poca gente que le siguió, y se fue a la sierra donde hasta agora está, y otro día de mañana, viendo la gente del Emperador Muley Abdelmelech cómo auía dexado la tierra, entraron apregonando por Rey a su Señor, y quitaron[6] y sosegaron toda la ciudad. Luego jueues, prosiguiendo sus jornadas el Emperador Muley Abdelmelech entró en Marruecos con gran triunfo y magestad, donde resciuiéronle con mucho contento como a Rey e Señor natural, y él como lo tenía de costumbre mostró el valor de su ánimo haziendo con coraçón magnificentíssimo muchas mercedes a todos y guardándoles justicia, con lo cual todos le cobraron afición y le siruieron como leales vaçallos, y luego el Emperador puso en orden el gouierno de todas las cosas que conuenían a la República mostrando tanta seueridad en castigar los malos como grandeza en fauorescer los buenos, y assí puso justicia de su mano en todo el imperio y reynos, los cuales / sin ninguna resistencia le obedecieron como a su Emperador

---

[Fol. 13 v °]

(*salir se* / tio / à / manos y otro[1] mando iuntar / lo Christianos cautinos / tenia que serian sexcientos[2] / pudia a prouechar y ordeno / sacar los con sigo / persona mas / nuestro / esso por que / priessa dando / à / Chrisiianos / proueyendo los / diñeros[4] llego à / emperador / Abdelmelech elqual / amar[5] con / à / auian / alcance y assi a penas / d'escapar / vida por que / salio / siguio y / esta y / dia / mañana viendo / emperador / como / auia / tierra entraron / a pregonando / à / Señor y / ciudad luego Iueues prosiguiendo / empecador / entro / triumpho / magestad donde resciuieron le / contento, como à / y (?) / natural, y el / tenia / animo / coraçon magnificẽtissimo / à / guardando les iusticia / con / qual / afiçion / lealos vaçallos y / emperador / conuenian à / Republica / grandeZa / assi / iusticia / reynos los / quales)

[Fol. 13 v °]

nécessaires pour quitter le pays de peur que son oncle ne lui mît la main dessus, commanda le lendemain[1] de rassembler tous les Chrétiens captifs qui étaient en son pouvoir -qui devaient être six cents dont il pouvait tirer son parti- et donna des ordres pour la remise des armes, afin de prendre ceux-ci dehors avec lui et de sauver sa personne[2]. Mais Notre Seigneur voulut bien qu'il n'eût pas de temps pour cela, car, alors que dans la plus grande alarme il se hâtait de donner aux Chrétiens des vêtements pour le chemin et de les pourvoir de deniers[4], son neveu (de l'Empereur Mouley Abdelmelec) qui s'appelait Mouley Amar[5], arriva à Maroc avec mille cavaliers et d'autres gens qui l'avaient rejoint en cours de route. C'est ainsi que Mouley Mahammet eut à peine le temps de sauver sa vie, car, voyant cela, il sortit de la ville en grande hâte en fuyant avec un petit nombre de gens qui le suivirent, et s'en alla dans la montagne où jusqu'à présent il se trouve. Le lendemain matin, voyant comment il avait abandonné le pays, les gens de l'Empereur Mouley Abdelmelec entrèrent en proclamant Roi leur Seigneur, et ils exemptèrent[6] et tranquillisèrent toute la cité. Le jeudi suivant, en continuant ses étapes journalières, l'Empereur Mouley Abdelmelec fit son entrée dans Maroc en grand triomphe et avec une grande majesté, où on le reçut avec beaucoup de contentement comme Roi et Seigneur légitime. Et lui, comme c'était son habitude d'agir, montra la valeur de son âme en donnant à tous, d'un cœur plein de très grande magnificence, beaucoup de récompenses, et en leur rendant justice, ce pour quoi tous s'attachèrent à lui et le servirent ainsi que de loyaux vassaux. Et de suite, l'Empereur mit en ordre le gouvernement de toutes les choses qui convenaient à la bonne marche de la République, montrant autant de sévérité pour châtier les méchants que de grandeur pour secourir les bons. Ainsi il fit régner la justice de son autorité dans tout l'Empire et dans tous les royaumes, lesquels / sans

[Fol. 14 r°]

y Rey, y mandó hazer fuerças[1] en todas sus tierras para emparo, protecçión y guarda de ellas, y con esta orden y moderación las tiene a su seruicio con mucha paz y quietud, en que lo consierue[2] Dios Nuestro Señor, el cual le augmente[3] el poder y estado[4] mucho[5] años con perpetua victoria y triunfo, poniéndole en tanta alteza y cumbre que sea para honra de Dios que viue y reyna por siempre jamás. Amén[6].

[Fol. 14 r °]

(à / emperador / mando / emparo / protecçion / dellas / moderacion / à / consierue[2] / nuestro Señor el qual / augmente[3] / poder, y / mucho[5] / triumpho poniendo le / honrra / iamas / Amen[6] / E *ij*)

[Fol. 14 r °]

aucune résistance lui obéirent comme à leur Empereur et Roi, et il fit construire des forts[1] sur toutes ses terres pour leur défense, leur protection et leur garde, et c'est avec cette organisation et ce ménagement qu'il les tient dans son obéissance en grande paix et en grande quiétude. Que Dieu Notre Seigneur l'y conserve, qu'Il augmente sa puissance et son Etat[4] pendant de nombreuses années en lui accordant des victoires et des triomphes perpétuels, et qu'Il le place en si grande élévation et à un tel sommet, que ce soit pour la gloire de Dieu qui vit et règne dans tous les siècles des siècles ! Amen[6].

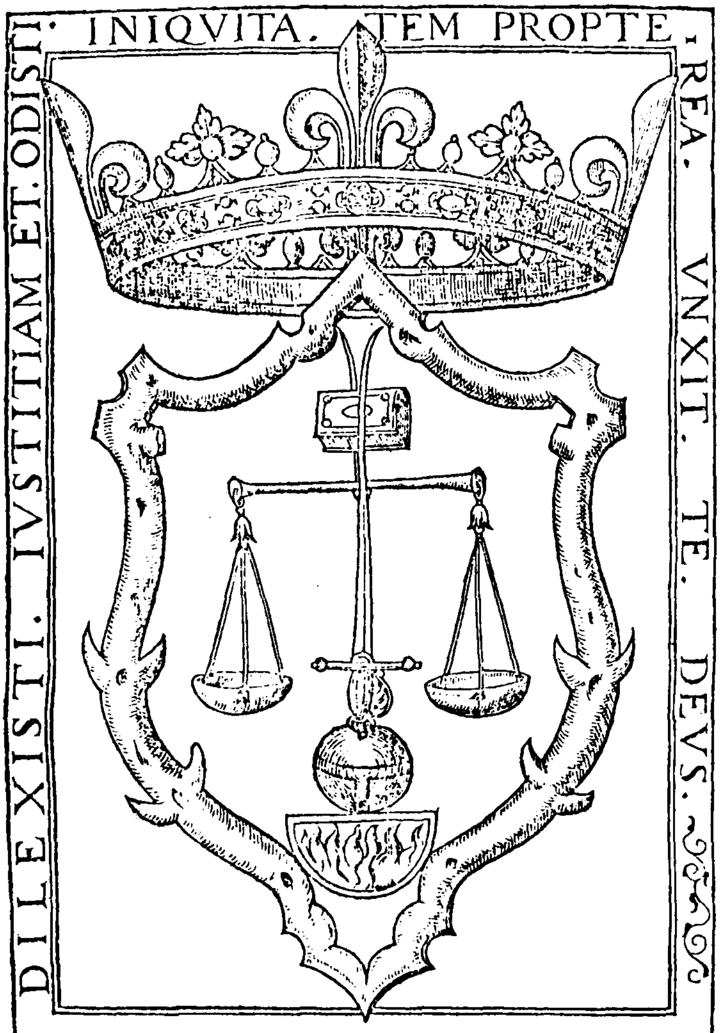

[Fol. 14 v°]

El escudo[1] de Justicia
En su braço se establesse,
Y pezará la malicia,
Con el pezo la injusticia
Jusgando a quien lo mereçe[2].

[Fol. 14 v°]

Jusgará bien a su grey,
Pasçiendo también a nos
Conforme manda la ley,
Y por esso *h*a sido Rey
Por mano del Alto Dios[3]

[Fol. 14 v°] (à / justicia / establesse Y pezar à / malicia Con / iniusticia Iusgando à / mereçe[2] Iusgara / à su gery / tan bien à / ley Y / à Sido / altos) [Cri ou devise[4] en latin[1]]

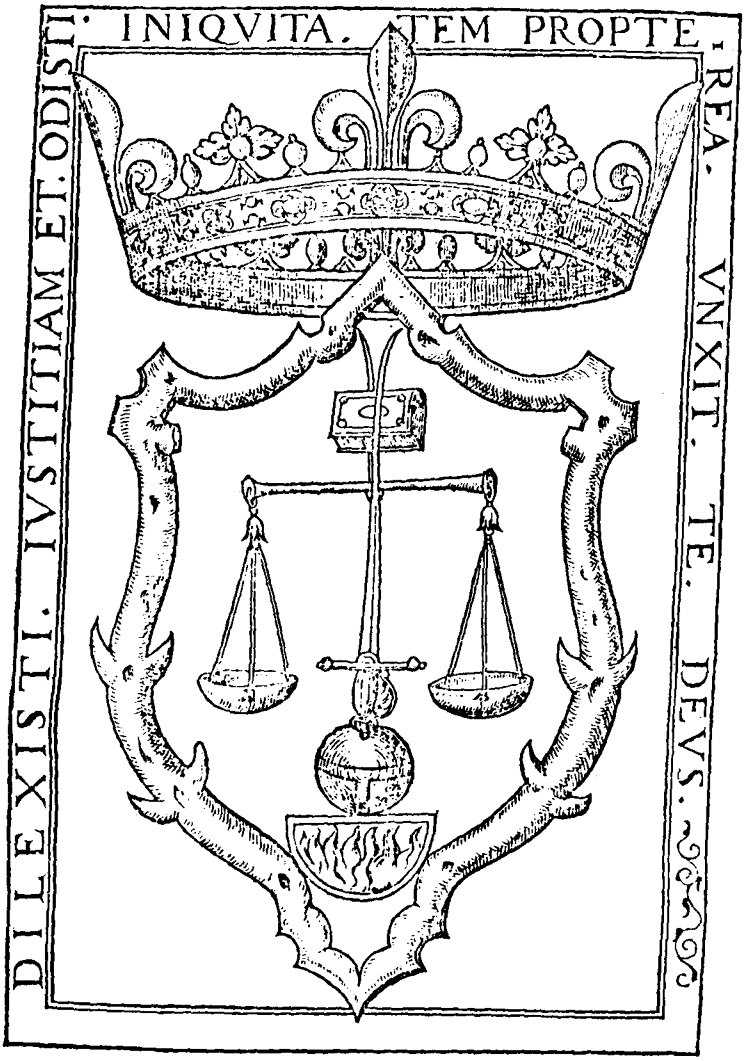

[Fol. 14 v°]

De la Justice le blason[1]
Repose en place sur son bras,
Et lui pèsera la malice
En jugeant avec la balance
Le crime de qui le mérite[2].

[Fol. 14 v°]

Il jugera bien ses sujets,
Etant aussi notre pasteur
Comme le commande la loi,
Et c'est pour cela qu'il fut Roi
De par le pouvoir du Très Haut[3].

[Fol. 14 v°] [Sens du cri ou de la devise[4] en latin[1] :
TU AS CHERI LA JUSTICE ET TU HAIS L'INIQUITE.
C'EST POURQUOI DIEU T'A OINT]

[Fol. 15 r°]

CHRONICA DE LA VIDA Y ADMIRABLES HECHOS DEL MVY

alto y muy poderoso Señor Muley Abdelmelech, Emperador de Marruecos y Rey de los reynos de Fées[1], Mequinés y Sus, y del victoriosíssimo sucesso en la restauración de su imperio y tierras

CAPITULO I

Luego que en la Verbería
*H*vuo aquel notable trueque
Que en el reyno sucedía
Vn hijo mayor que auía
De Muley Mahamet Jeque,
Este, cuando en el estado
Se vio metidas las manos,
Hallóse tan encumbrado
Que tuuo por excusado
Hazer bien a sus hermanos.

Es costumbre del altiuo
Cuando algún bien se le ofresce,
Pensar que él solo es el viuo,
Y mostrarse luego esquiuo
Creyendo que lo meresce;

[Fol. 15 r°] (muley Abdelmelech Emperador / Mequines / sus y / victoriosissimo successo / restauracion / tierras. / CAP. I. / LVEGO / verberia Vuo / trucq / succedia / mayorque auia / muley mahamet jeque Este quando / manos Hallo se / Quando algun / ofresce Pensar / el / viuo Y / mostrar se / meresce -mas- / D*iij*)

[Fol. 15 r°]

CHRONIQUE DE LA VIE ET DES FAITS ADMIRABLES DU TRES **haut et du très puissant Seigneur Mouley Abdelmelec, Empereur de Maroc et Roi des royaumes de Fez, de Miquenez et du Sous, et du très victorieux succès de la restauration de son empire et de ses terres**

CHAPITRE I

Après que dans la Barbarie
Il advint ce grand changement
Que succédait dans le royaume
Un fils aîné qui y était
De Mouley Mahammet ech-Cheikh,
Celui-ci, quand il se fut vu
Avec sur l'Etat la mainmise,
Se trouva si haut élevé
Qu'il tint alors pour inutile
De bien agir envers ses frères.

C'est la coutume du superbe
Lorsqu'il reçoit quelque bienfait,
De penser qu'il est seul à vivre,
Et puis de dédain faire preuve
En estimant qu'il le mérite;

[Fol. 15 v°]

Mas Dios que de muchos males
Sabe sacar grandes bienes,
Suele auerse con los tales
Como aquel que los reales
Dexa puestos en rehenes.

Pues estos nobles varones,
Viéndose sin fuerça[1] alguna,
Con esfuerço de leones
Y con firmes coraçones
Largan velas a Fortuna,
Porque es cierto que el nauío
Que resiste a la mar
Suele mejor nauegar
Que el que haze algún desuío
A riesgo de se anegar.

De su hermano perseguidos,
Fueron a reynos estraños
Con dolores muy crescidos,
De trauajos oprimidos
Desde sus muy tiernos años.
Van siguiendo su ventura
Hasta que paró la rueda,
Conosciendo que aunque dura
El mal, como tenga cura,
Algún remedio le queda.

[Fol. 15 v°]

Mais Dieu qui de beaucoup de maux
Sait retirer de grands bienfaits,
Fait d'habitude avec ceux-là
Comme qui prend une assurance
En laissant ses réaux en gage.

Ces hommes donc, virils et nobles,
Comme ils se voient sans force aucune[1],
Avec un courage de lions
Et des cœurs pleins de fermeté,
Larguent les voiles à Fortune,
Car il est sûr que le navire
Qui de front à la mer résiste
A coutume de mieux voguer
Que celui qui prend quelque biais
Et court le risque de sombrer.

Etant poursuivis par leur frère,
Ils furent à d'autres royaumes
Avec des souffrances accrues,
Accablés de dures épreuves
Depuis leur âge le plus tendre.
Ils vont et suivent leur destin
Jusqu'à ce moment où la roue
S'arrêta, connaissant qu'au mal,
Pourvu qu'il puisse se guérir,
Quoiqu'il dure, il reste un remède.

[Fol. 15 v°] (CAP. I. / dios / bienes Sue le / taleos / re henes / varones Viendo se / alguna Con / fortuna Por que / nauio / Qu'el algun desuio / anegar De / perseguidos Fueron / estrannos / crescidos De / opprimidos. / años Van / paro / rueda Conos ciendo que aun que / mal como / cura Algun)

[Fol. 16 r°]

El hombre que es cauallero
No deue desesperar,
Porque aquel que es buen platero
Al fuego pone primero
El oro para prouar.
Dios nos haze grandes dones
Como excelente señor,
Y assí nuestros coraçones
Los mete en tribulaciones
Para prouar nuestro amor.

El camino trauajoso
Con una mano les muestra,
Y al estado poderoso[1],
De gran valor y reposo
Con la otra los adiestra.
Parten muy desconsolados
De Mequinés, según hallo[2],
Con diez y siete soldados[3]
Y también acompañados
De docientos de a cauallo.

Con coraçón valeroso
Y con braço muy pujante,
Sin tener algún reposo,
Con semblante muy gracioso
Caminauan adelante.

[Fol. 16 r°]

L'homme qui est un chevalier
Ne doit pas perdre l'espérance,
Car celui qui est bon orfèvre
D'abord dans la flamme du feu
Va mettre l'or pour l'éprouver.
Dieu nous fait de grandes largesses
Ainsi qu'un excellent Seigneur,
Et de cette sorte il soumet
Nos cœurs à des tribulations
Afin d'éprouver notre amour.

C'est le dur chemin des souffrances
Qu'Il leur indique d'une main,
Et, pour l'Etat et le pouvoir[1],
De grand courage et de grand calme
Avec l'autre main Il les arme.
Avec grande affliction ils partent
De Miquenez, comme je trouve[2],
Avec dix-sept arquebusiers[3],
Et sont aussi accompagnés
De deux cents hommes à cheval.

Avec un cœur plein de vaillance
Et d'un bras aussi très puissant,
Sans avoir le moindre repos,
Montrant un très grâcieux visage
Ils allaient tous deux de l'avant.

[Fol. 16 r°] (CAP. I / desesperar Porque / qu'es prouar Dios / excellente Señor Y assi / coracones / amor El / trauaioso / muestra Y / poderoso[1] De / adiestra Parten / mesquines Segun hallo[2] Con / Soldados[3] / tan bien acompannados / acauallo / coraçon / puiante Sin / algun reposo Con / adelante -Mas-)

[Fol. 16 v°]

Mas cuando la claridad
Faltó del muy alto Polo,
Quebraron la lealtad
Su gente y sin más piedad
Dexaron el campo solo.

Y luego que la mañana
Descobrió su fresco día,
De toda esta gente insana
En firmeza y ser ~~muy~~ vana,
Muy poquita parecía.
Mirad Fortuna que ordena,
Que aún en esto se mostró,
De darles en todo pena
Y empesçar con mala estrena,
Lo que siempre procuró.

Prosiguen de aquesta suerte
Su trabajoso camino:
Era cosa dura y fuerte,
Mas por euitar la muerte
Van siguiendo su destino.
Caminan por espessuras
Y por seluas montuosas,
Siguiendo sus auenturas
Por tierras no muy seguras
Do las gentes son furiosas.

[Fol. 16 v°]

Mais lorsque la clarté du jour
Manqua depuis le très haut Pôle,
Leurs gens trahirent leur serment
Et sans avoir plus de pitié
Laissèrent seul le campement.

Et aussitôt que le matin
Découvrit sa fraîche journée,
De toute cette troupe folle
Sans constance ni consistance,
Bien peu de gens apparaissaient.
Voyez Fortune qui ordonne
- Encore en cela on la vit -
De leur faire en tout de la peine
Et d'avancer mauvaise étrenne,
Ce que toujours elle chercha.

Ils continuent de cette sorte
A cheminer péniblement:
Bien dure et rude était la chose,
Mais pour échapper à la mort
Ils vont et suivent leur destin.
Traversant des bois très épais
Et des forêts dans les montagnes,
Ils poursuivent leurs aventures
Dans des parages guère sûrs
Où les gens sont pleins de fureur.

[Fol. 16 v°] (CAP. I. / quando / Falto / Polo Quebraron le[1] la lealtad / mas / Dexaron en[1] el / Descourio / dia De / firmeZa / vana. / parecia Mirad fortuna / ordena Que aun / mostro Dedar les / empescar / estrena Lo / srempre procuro / suerte. / trauaioso camino Era / fuerte Mas / Siguiendo / destino Caminan / montuosas Siguiendo / furiosas Mucho)

[Fol. 17 r°]

Mucho más *h*ay que dezir
Si el tiempo lugar me da,
Porque junto al gran río Guir[1]
Quiso el camino impedir
Con gente el alcayde Udá[2].
Aqueste era capitán
Por el Rey de vn alijar[3],
Mas no lo pudo estoruar
Porque tal priessa le dan
Que no los osó aguardar.

Paresciόle que podía
Salir con lo que pensaua,
Pero mal le sucedía,
Que perdió la artillería
Que a una calle[4] disparaua.
Ellos con muy poca gente
Embistieron[5] los primeros,
Y rompiendo crudamente,
Resisten encontinente
A seiscientos caualleros.

El alcayde se escapó
Como el aue con su buelo,
Y cuando fuera se vio,
A Dios muchas gracias dio
Y alçó las manos al cielo.

[Fol. 17 r°]

Bien davantage il est à dire
Si le temps m'en donne loisir,
Car, tout près du grand fleuve Guir[1],
Le Caïd Ouda[2] et sa troupe
Voulurent barrer le chemin.
Celui-ci au nom du Monarque
Etait d'un douar[3] le capitaine,
Mais il ne put couper la route,
Car si violemment ils l'attaquent
Qu'il n'osa pas les attendre.

Il leur apparut qu'il pouvait
Réussir dans ce qu'il pensait,
Mais son affaire tournait mal
Car il perdit l'artillerie
Qui au bout d'une rue[4] tirait.
Eux et leur très petite escorte
Donnèrent l'assaut les premiers
Et, les défaisant sans pitié,
Ils résistent incontinent
A six cents hommes à cheval.

Le Caïd se donna de l'air
Comme l'oiseau prend sa volée,
Et quand il se vit hors d'affaire,
A Dieu il rendit maintes grâces
Et leva ses mains vers le ciel.

[Fol. 17 r°] (CAP. I. / mas ay / da Por que / algranrio / guir[1] Quis o / acayde vda[2] Aqueste / capitan / alijar[3] Mas / oso / Parescio le / podia / pensaua Pero / succedia que / perdio / artilleria / auna / disparaua Ellos / Enuistieron[5] / primeros Y / crudamente Resisten en continente / escapo / buelo Y quando / vio A dios / alço / cielo *E*)

[Fol. 17 v°]

Quédase marauillado
Sin sosiego ni reposo,
Pensatiuo y con cuidado
Viendo el fin en que *h*a parado
Este hecho valeroso.

Largaron luego las riendas
Los que victoria alcançaron,
Leuan todas las haziendas
Ni dexan calles ni sendas
Que todo lo saquearon;
Mas como buenos guerreros
Con todos tan bien se auieron
Que a guisa de caualleros,
A los que eran prisioneros
Ni mataron ni hirieron.

Deliberan el camino
Tomarlo derechamente;
Ningún estoruo les vino,
Mas caminan de contino
Sin hallar ninguna gente.
En todas aquestas guerras
Sus trabajos entended,
Que passan montes y sierras
Y en todas aquellas tierras
Sufrieron gran hambre y sed.

[Fol. 17 v°]

Il reste frappé de stupeur,
Sans tranquillité ni repos,
Pensif et rempli de souci
En voyant l'aboutissement
De ce fait d'armes courageux.

Ceux qui gagnèrent la victoire
Lâchèrent de suite les rênes:
Ils s'emparent de tous les biens
Et ne laissent ni rues ni sentes
Car ils mirent tout au pillage;
Mais, comme gens de guerre braves,
Avec tous si bien ils agirent
Qu'à la façon des chevaliers
Ils ne tuèrent ni ne blessèrent
Ceux qui se trouvaient prisonniers.

Ils décident quant au chemin
De le prendre qui aille droit;
Nul empêchement ne leur vint,
Mais ils avancent constamment
Sans rencontrer jamais personne.
Dans tous les moments de ces guerres
Comprenez leurs dures épreuves,
Car ils passent chaînes et monts
Et en tous ces lieux-là souffrirent
De faim et de soif grandement.

[Fol. 17 v°] (CAP. I. /Queda se / marauillado Sin / reposo Pensatiuo / cuydado Viendo / a / valeroso Largaron / alcançaron Leuan / saquearon Mas / tanbien seauieron Quea / caualleros A / prisoneros / hirieron Deliberan / Tomar lo derechamente Ningun / vino Mas / gente En / entended Que / Suffrieron / sed -Con-)

[Fol. 18 r°]

Con estas y otras passiones
Que se pueden contar[1] bien,
Llegaron estos varones
Con alegres coraçones
Hasta dentro en Tremessén,
Donde con muy gran contento,
Con plazer y magestad
Les hazen resciuimiento,
Viendo su merescimiento
Los que están en la ciudad.

Caualleros y soldados
Los salen a resceuir
Todos juntos ordenados,
Pulidos y bien tractados
Cuanto se puede dezir.
Y luego que de aquí entraron,
Con plazeres y alegrías
Del trabajo descançaron,
Y con regalo que hallaron
Estuuieron muchos días.

[Fol. 18 r°]

Supportant ces choses et d'autres
Dont on peut bien faire le compte[1],
Ces nobles Seigneurs arrivèrent
Avec un cœur rempli de joie
Jusqu'au dedans de Tremissen,
Où avec beaucoup d'allégresse,
Avec plaisir et majesté
On leur réserve un bon accueil,
Ceux qui se trouvent dans la ville
Voyant bien quel est leur mérite.

Les chevaliers et les soldats
Sortent tous pour les recevoir
En bel ensemble et ordonnance,
La mine et la tenue fort bonnes
Tout autant qu'il peut être dit.
Et, après leur entrée, dès lors
De l'épreuve ils se reposèrent
Au milieu des joies et plaisirs,
Et avec le confort qu'ils eurent
De nombreux jours ils demeurèrent.

[Fol. 18 r°] (CAP. I. / bien Llegaron e stos / coracones / tremessen donde / contento Con / haz en resciuimiento Viendo / estan ciudad Caualeros / iuntos ordenados / Pulidos / Quanto / dezir Y / aqui entraron Con / allegrias / descançaron Y / dias / *Eij*)

[Fol. 18 v°]

CAPITULO II

Gran pesar *h*a receuido
Su hermano cuando entendió
Cuán bien les *h*a sucedido,
Y con dolor muy crescido
Siempre en vida los temió[1].
Dáuanle muy gran dentera,
Y esto más pena le da:
Saber que es verdad entera
Que, como el deudor no muera,
La deuda se pagará.

Mescláuasele el contento
Con angustia y graue pena,
Tiene mayor sentemiento[2]
Que el que está con descontento
Preso en alguna cadena.
Sabe que son valerosos
Y esto se le representa:
Que aunque son muy generosos,
No serán muy perezosos
En vengar aquesta afrenta.

Queda fuera de sentido
Cuando se pone a pensar:
Vn sucesso *h*a contescido
Que Joseph, con ser vendido,
Vino después a reynar.

[Fol. 18 v°]

CHAPITRE II

C'est un grand chagrin qu'éprouva
Leur frère quand il eut compris
A quel point ils ont réussi,
Et c'est dans un tourment accru
Qu'il les craignit toujours vivants[1].
Ils le mettaient en grande rage,
Et ceci le peine le plus:
Savoir qu'il est tout à fait vrai
Que, si le débiteur ne meurt,
La dette un jour sera payée.

Sa satisfaction se mêlait
Lourdement d'angoisse et de peine,
Le regret qu'il a est plus grand
Que celui de qui, mécontent,
Se trouve pris à quelque chaîne.
Il sait bien qu'ils sont valeureux
Et ceci il se représente:
Quelque très généreux qu'ils soient,
Beaucoup de paresse ils n'auront
A se venger de cet affront.

Il est troublé et hors de soi
Lorsqu'il se met à réfléchir:
Il est arrivé une fois
Que Joseph, tout vendu qu'il fut,
Parvint ensuite à être Roi.

[Fol. 18 v°] (CAP. II. / GRan / a / quando entendio Quam / lesa succedio Y / temio[1] Dauan le / dentera Y / mas / Que como / muera La / pagara Mesclaua se / pena Tiene major / esta / cadena Sabe / valero sos / representa Que aun que / generosos No seran / afrenta Queda / Quando / pen sar Vn successo a / Ioseph con / vendido Vino despues / reynar -No-)

[Fol. 19 r°]

No *h*a quien pueda consolarlo,
Viendo[1] que acostumbra Dios
Al que es soberuio abaxarlo
Y al humilde sublimarlo
Con mudança de los dos.

Después que estuuo cansado
De morder en el agraz,
Viéndose tan lastimado,
Por quitarse de cuidado
Concertó con ellos paz.
La amistad no fue segura
Porque tuuo haz y enuez[2],
Y que mueran se procura
Y darles la sepultura
Desde la cibdad de Fes.

Pone luego *en* esto mano
Con voluntad muy cressida
Vn hijo del rey su hermano,
Y no lo procuró en vano
Que al vno quitó la vida.
No pudo ser mayor mal,
Porque dize con primor
Vn prouerbio muy cabal:
No viue más el leal
De cuanto quiere el traidor.

[Fol. 19 r°]

Le consoler, nul ne le peut,
Voyant[1] que Dieu a l'habitude
D'abaisser qui est orgueilleux
Comme d'élever qui est humble
En les changeant tous deux de place.

Après qu'il se fut fatigué
De mordre dans les raisins verts,
Se voyant au vif si blessé,
Afin d'échapper au souci
Il conclut la paix avec eux.
Leur amitié ne fut pas sûre
Pour ce qu'ayant face et envers,
Et on cherche à causer leur mort
Et, depuis la cité de Fez,
A leur donner la sépulture.

En le voulant très grandement,
De suite à cela met la main[3]
Un fils du Monarque, son frère,
Et il le chercha non en vain
Puisqu'il ôta à l'un la vie.
Plus grand aucun mal ne put être,
Car un proverbe très exact
Dit d'une élégante manière:
Qui est loyal ne vit pas plus
Que ne le veut qui est le traître.

[Fol. 19 r°] (CAP. II. / ay qui en cõsolarlo Viendo / dios / dos Despues / agraZ Viendo se / lastimado Por quitar se / cuydado Concerto conellos paZ La / Por que / enuez[2] y / y dar les / Des de / fes Pone luego esto / rei / hermano y / procuro / quito / vida No / mal Porque diZe / cabal No / mas / quanto / traydor -Partese- *Eiij*)

[Fol. 19 v°]

Pártese determinado
El que la traición lleuaua,
Y después que *h*vuo llegado,
El mayor luego *h*a matado
Que Abdelmumen se llamaua.
Hasta el viernes aguardó
Cuando estaua en oración,
Y al tiempo que se abaxó,
Vna flecha le tiró
Que le pasa el coraçón.

Puso grande admiración
Este caso acontescido,
Y al que hizo la traición
Buscaron sin dilación,
Pero nunca *h*a parescido.
Diose priessa a caminar
Y saliόse por el muro;
Por demás era buzcar,
Que al fin *h*vuo de llegar
Hasta Fez siempre seguro.

Mas Dios que es muy gran amigo
Del que trabajos padesçe,
Todo ve como testigo
Y no dexa sin castigo
Al que ve que lo meresçe.

[Fol. 19 v°]

Cet homme part résolument
Qui apportait la trahison,
Et après qu'il fut arrivé,
Il a aussitôt tué l'aîné
Qui s'appelait Abdelmoumen.
Il attendit au vendredi
Quand le Prince était en prière,
Et, juste quand il se baissa,
Il lui décocha une flèche
Qui passe au travers de son cœur.

Ce fait-ci qui se produisit
Causa une grande stupeur,
Et on rechercha sans délai
Qui avait commis la traîtrise,
Mais jamais il n'est apparu.
Il se pressa de s'en aller
Et il sortit par la muraille;
Chercher était bien inutile,
Car enfin il dut arriver
Jusqu'à Fez, toujours sain et sauf.

Mais Dieu qui est très grand Ami
De qui supporte des épreuves,
Aperçoit tout comme témoin,
Et qui Il voit le mériter,
Sans le punir Il ne le laisse.

[Fol. 19 v°] (CAP. II. Partese / traicion lleuaua Y despues / vuo llegado El major / a / abdel mumen llamaua Hasta / aguardo Quando / oracion Y al / abaxo Vna / tiro / coraçon Puso / admiracion / acontescido Y alque / trajcion / dilacion / a parescido Dio se / salio se / muro Por demas / buzcar Que / vuo / fez / seguro Mas dios / padesçe Todo / meresçe -Despues-)

[Fol. 20 r°]

Después que a Fez *ha* llegado
Y su embaxada contó,
Cuando está más descuidado,
Manda luego sea arrastrado
El propio que le embió[1].

El príncipe que es menor,
Cuando el hermano murió,
Estaua allá en Estambor
Y al Turco que es gran Señor
Su socorro le pidió:
Bien sabe su real Alteza,
Le dize con pecho sano,
Que conuiene a su grandeza
Vengar aquesta baxeza
De la muerte de mi hermano.

A ti se auía recogido
Pensando de tener honra,
Y quien *ha* sido atreuido
A ti traidor sólo *ha* sido
Y a ti hizo la deshonra.
Con aquel que es tu enemigo,
Muestra, Señor, sentimiento,
Y no muestres ser su amigo,
Para que a éste sea castigo
Y otros tengan escarmiento.

[Fol. 20 r°]

Après son arrivée à Fez
Et son récit de l'ambassade,
Quand il est le plus sans souci,
Le même homme qui l'envoya
De suite ordonne qu'on le traîne[1].

Le Prince qui est le cadet,
Lorsque son frère trépassa,
Se trouvait là-bas à Stamboul
Et au Turc qui est Grand Seigneur
Lui demanda son assistance:
Sa Royale Altesse sait bien,
Lui dit-il, l'âme forte et droite,
Qu'il est séant pour sa grandeur
De venger cette vilénie
De l'assassinat de mon frère.

Chez toi il s'était réfugié
En pensant se voir honoré,
Et qui s'est permis tant d'audace,
Envers toi seul a été traître,
Et c'est à toi qu'il fit l'affront.
Envers qui est ton ennemi
Fais preuve de ressentiment,
Seigneur, comme d'*inimitié*
Pour que celui-ci soit puni
Et que d'autres tirent leçon.

[Fol. 20 r°] (Despues / fez a / y / conto Quando esta mas descuydado Manda / embio[1] / principe / menor Quando / murio estaua alla / estambor y / turco / Sñor / pidio Bien / alteza Le / sano Que / grandeZa / a questa / demi / hermano A / auia / honrra y qui en asido / Ati / solo a / y ati / deshonrra Con / enemigo Muestra Señor sentimiento y / este / y / escarmiento -Dios- E*iiij*)

[Fol. 20 v°]

Dios quiere que hagas justicia,
Que para esso te escogió;
No conçientas injusticia,
Pues proçede de malicia[1]
Del que a mi hermano mató.
Aquí estoy aparejado,
En la muerte y en la vida,
Para cumplir tu mandado
Y serte siempre obligado
Con voluntad muy crescida.

Et gran Turco que esto vido,
Señor de Jerusalem,
Al príncipe *h*a respondido
Y fauor le *h*a prometido,
Que era el buen Soltán Salem[2].
Mas Dios que así lo ordenó
Tuuo por bien que muriesse,
Y assí el gran Turco murió
Y deste mundo passó
Antes que el fauor le diesse.

No con pequeño dolor
Al príncipe *h*a lastimado
La muerte del gran Señor,
Conosciendo que el fauor
Al mejor tiempo *h*a faltado.

[Fol. 20 v°]

Dieu veut que tu fasses justice
Car pour cela il t'a choisi;
Ne consens point une injustice,
Car elle vient de la malice[1]
De celui qui a tué mon frère.
Je me trouve ici disposé,
Dans la mort comme dans la vie,
A opérer selon ton ordre
Et à toujours t'être obligé
Avec un ferme attachement.

De Jérusalem le Seigneur,
Le Grand Turc qui vit cette chose
Au Prince a donné sa réponse
Et lui a promis son soutien,
Etant le bon Sultan Salem[2].
Mais Dieu qui ainsi l'ordonna
Crut être juste qu'il mourût,
Et ainsi le Grand Turc mourut
Et disparut de ce bas-monde
Avant de lui donner son aide.

Ce n'est point de faible douleur
Que le Prince a été frappé
Par le décès du Grand Seigneur,
Avec la conscience que l'aide
Au meilleur moment a manqué.

[Fol. 20 v°] (iusticia Que / escogio No / iniusticia Pues / mato A qui / a parejado En / vida Para / y ser te / crescida El / vido Señor / Ierusalem Al principe a / y / a prometido Que / Salem[2] Mas dios / asi / ordeno / muriesse y assi / murio y / passo / diesse No / principe a / Señor Conosciendo / a faltado Mas)

[Fol. 21 r°]

Mas como era valeroso
Quísolo en esto mostrar,
Y este caso trauajoso
Con valor muy animoso
Supo bien dissimular.

Muy grande esperança tiene
Creyendo con buen sentido
Que todo del cielo viene,
Y entiende que esto conuiene
Pues Dios así lo *h*a querido.
Estando en este conçierto,
De la gente que venía
Tuuo testimonio çierto
Muley Abdellah ser muerto
Que era rey de Verbería.

Sabe que tiene en la mano
El poder para reynar
El que al príncipe su hermano,
Con consejo flaco y vano,
Desde Fez hizo matar.
Aqueste era su sobrino,
Muley Mahamet llamado;
Mas después también le vino
Gran trauajo de contino
En pena de su pecado.

[Fol. 21 r°]

Mais comme il était valeureux,
Il voulut ici le montrer,
Et de l'épreuve de ce coup,
Avec un très vaillant courage,
Il sut bien ne rien laisser voir.

Très fort il a de l'espérance,
Tenant pour vrai avec bon sens
Que toute chose vient du Ciel,
Et comprend que ceci convient
Puisque Dieu l'a voulu ainsi.
Etant dans cette réflexion,
Par les personnes qui venaient
Il eut un témoignage sûr
Que Mouley Abdalla est mort,
Qui était Roi de Barbarie.

Il sait que l'homme a dans sa main
La force armée pour être Roi,
Qui dans un dessein lâche et vain
Fit depuis Fez assassiner
Le Prince Abdelmoumen, son frère.
Celui-ci était son neveu
Appelé Mouley Mahammet;
Mais ensuite aussi il lui vint
Continuelle et grande souffrance
Pour l'expiation de son péché.

[Fol. 21 r°] (CAP. II. Mas / Quiso lo / mostrar y / disimular Muy / com / viene y / dios asi / a querido Estando / conçierto Dela / venia / Verberia Sabe / principe / hermano Con / vano Desde fez / matar A queste / sobrino Muley / llamado Mas depues tambien / *F*)

[Fol. 21 v°][1]

El estaua muy subido
En poder y grande gloria,
Pero todo lo *h*a perdido,
De los suyos perseguido
Como contará la historia.
La voluntad de Dios buena
A quien el cielo obedesçe,
Constituye bien y ordena
Que nunca quede sin pena
El hombre que la meresçe.

[Fol. 21 v°][1]

Lui était à un très haut rang
De puissance et de grande gloire,
Mais tout cela il l'a perdu,
Etant poursuivi par les siens
Comme l'histoire contera.
La volonté divine et bonne
A laquelle obéit le ciel,
Préétablit bien et ordonne
Que jamais ne reste impuni
L'homme qui mérite une peine.

[Fol. 21 v°][1] (CAP. II. / gloria Pero / a perdido De / persequido / contara / historia La / qui en / obedesçe Constituye / *vignette*)

CAPITULO III

[Fol. 22 r°][1]

Viendo el modo sin segundo
Con que la Fortuna trama.
Este príncipe jucundo[2]
A quien la tierra y el mundo
Muley Abdelmelech llama,
Dispone con gran contento
Lo que en su coraçón tiene,
Y echa bien su fundamiento[3]
Conforme a lo que su intento
Le aconseja que conuiene.

No puede estar escondida
Sobre el monte la cibdad,
Ni la candela ençendida
Puede ser tan oprimida
Que pierda su claridad:
El coraçón generoso,
Aunque tenga mil çoçobras,
No puede tener reposo
Hasta mostrar valeroso
La grandeza de sus obras.

Es tan subida la alteza
Deste príncipe escogido,
Que Fortuna y su dextreza
No tuuieron tal firmeza
Que rendir lo *h*ayan podido.

CHAPITRE III

[Fol. 22 r°][1]

Voyant la façon sans seconde
Qu'a Fortune d'ourdir la trame,
Ce Prince agréable et tranquille[2]
Que la terre et le monde entier
Mouley Abdelmelec appellent,
Avec un grand contentement
Règle ce qu'il a dans son cœur,
Et il en asseoit bien la base
Selon ce que son intention
Lui suggère être convenable.

Ni la ville dans la montagne
Ne peut se trouver si cachée,
Ni la bougie de suif qui brûle
Ne peut être à ce point mouchée
Qu'elles en perdent leurs clartés:
Le cœur de celui qui est noble,
Même pris dans mille naufrages,
Ne peut rencontrer le repos
Que lorsqu'il montre avec vaillance
La grandeur des œuvres qu'il fait.

De ce Prince élu entre tous
Si éminente est l'excellence,
Que la Fortune et son adresse
N'eurent une fermeté telle
Que le soumettre elles aient pu.

[Fol. 22 r°][1] (CAP. III. / VIendo / fortuna trama Este principe jucundo[2] A qui en / llama Dispone / coraçon tiene y / a / conuiene No / cibdad Nila / tam opprimida / claridad El coraçon generoso Aun que / çoçobras No / obras Es tam / principe / fortuna / dextereza / firmeZa / ayan podido -Procuro- E*ij*)

[Fol. 22 v°]

Procuró de restaurar
El estado y la corona,
Y al fin *h*vuo de mostrar
Por la tierra y por la mar
El valor de su persona.

Bien agora se *h*a cumplido
Lo que su padre dezía,
Siendo él rezién nasçido,
Que sería rey muy subido
En toda la Verbería.
Dezía el rey profetizando
Que sin algún embaraço
Reynaría mucho trionfando[1],
Imperio y reynos ganando
Por la fuerça de su braço.

También *h*ay muchos testigos
Que dixo a todos después,
Que ternía grandes amigos
Y a contrarios y enemigos
Pornía debaxo sus pies,
Y que el reyno en gran firmeza
Ternía con sus proprias manos,
Mostrando mucha grandeza
En sustentar con nobleza
La honra de sus hermanos.

[Fol. 22 v°]

Il eut pour but de restaurer
l'Etat ainsi que la Couronne,
Et à la fin il dut montrer
Et sur la terre et sur la mer
Le mérite de sa personne.

Bien accomplie est maintenant
La chose que disait son père
Lorsqu'il était un nouveau né:
Qu'il serait un Roi éminent
Dans la Barbarie tout entière.
Il disait et prophétisait
Que, sans nul embarras, beaucoup
Il règnerait en triomphant,
En gagnant Empire et royaumes
Grâce à la force de son bras.

Des témoins sont aussi nombreux
Auxquels à tous ensuite il dit
Qu'il aurait des amis très grands,
Et qu'ennemis et adversaires
Il les mettrait dessous ses pieds,
Et qu'il maintiendrait le royaume
Très solide avec ses mains propres,
Faisant voir beaucoup de grandeur
A soutenir avec noblesse
Ce qui est l'honneur de ses frères.

[Fol. 22 v°] (*CAP. III. Procuro / corona* Y / *vuo / à / dezia Siendo el rezin nasçido que seria / verberia /* deZia / prophetizando / algun / Reynaria / triomphando[1] Imperio / Tambien ay / à / despues Que ternia / à / Pornia de baxo / pies. / Ternia / manos Mostrando / nobleZa / honrra)

[Fol. 23 r°]

Todo aquesto se *ha* mostrado
Sin falta ni otra porfía[1],
Y todo está bien probado
Porque el imperio *ha* tomado
De este rey la nombradía.
No era razón se callase
Este notable misterio
Que hizo resuscitase
Y que el reyno de él tomase
El nombre de ser imperio[2].

La muerte del gran Señor
Le causó gran desbarato,
Mas conosció su valor
El hijo, y dale fauor,
Que llaman Soltán Morato[3].
Amáualo el rey passado
Por ser persona discreta,
Y así por él fue embiado,
En su nombre delegado
Para tomar La Goleta[4].

Por su virtud y nobleza
Todo el mundo lo quería,
Y era tanta su llaneza
Añadida a la grandeza,
Que a las gentes atraía.

[Fol. 23 r°]

Tout cela s'est manifesté
Sans faute ni autre dispute[1],
Et tout se trouve bien prouvé
Pour ce que l'Empire a acquis
De ce Roi la réputation.
Il était injuste de taire
Ce mystère si remarquable
Qui a fait qu'il ressuscitât
Et que le royaume tirât
De lui le nom d'être un Empire[2].

Du Grand Seigneur la mort soudaine
Le mit en grande confusion,
Mais son fils connut sa valeur
Et lui accorde sa faveur,
Qui s'appelle Sultan Murat[3].
Le souverain défunt l'aimait
Pour ce qu'il était homme sage,
Et ainsi il fut envoyé
Par lui, délégué en son nom,
Afin de prendre La Goulette[4].

Pour sa vertu et sa noblesse
Tout le monde le chérissait,
Et, ajoutée à sa grandeur,
Telle était sa simplicité
Qu'il attirait à lui les gens.

[Fol. 23 r°] (CAP. III. / à / porfia[1] / esta / Por que / imperia a / nombradia No / razon / del / señor / causo / desbarato : / conoscio / hijo y da le fauor Que / soltan morato[3] A maua lo / discreta Y asi / el / embiado En / la goleta[4] / queria Y / llaneZa Anadida à / grandeza Que alas / atraya. / F *iij*)

[Fol. 23 v°][1]

Dióle Dios muy grandes dones
En extremo singulares,
Tanto que los coraçones
Avnque fueran de leones
Los tenía particulares[2].

Su nombre se celebraua
En toda la gran Turquía,
Y tanto valor mostraua
Que en las tierras donde estaua
Como el sol resplandescía.
Alí Baxá[3] que es nombrado
General del gran Señor,
Su fauor siempre le *h*a dado
Y amigo se le *h*a mostrado
Conosciendo su valor.

Si el árbol es conoscido
Por el fructo que produze,
No podía ser escondido
Este príncipe subido
Cuyo ser tanto reluze.
Partióse con diez galeras
De donde el leuante sopla,
Llenas de gentes guerreras
Y en pelear no postreras,
De allá, de Constantinopla.

[Fol. 23 v°][1]

Dieu le pourvut de très grands dons
Au plus haut degré singuliers,
Tant, que son cœur et son courage
Eussent-ils beau être de lions,
Il les avait particuliers[2].

On couvrait son nom de louanges
Dans toute la grande Turquie,
El il montrait tant de valeur
Que dans les lieux où il était,
Comme le soleil il brillait.
Aly Pacha[3] qui est nommé
Général par le Grand Seigneur,
Lui a donné toujours son aide,
Et il s'est montré son ami,
Connaissant la valeur qu'il a.

Si l'arbre est connu d'habitude
A partir du fruit qu'il produit,
Ce Prince que voici sublime
Ne pouvait demeurer caché,
Dont la personne est si brillante.
Il partit avec dix galères
D'où souffle le vent de l'Orient,
Remplies d'une troupe guerrière
Et non au combat la dernière,
De là-bas, de Constantinople.

[Fol. 23 v°][1] (CAP. III. / Dio le dios / singulares Tanto / A vn / tenia particulares[2] Su / turquia y / don de / resplandescia / Aly baxa / señor Su / a / y / a / arbol esconoscido / produze No podia / principe / Partio se / Dedonde / sopla Venas / y / postreras De alla de constantinopla)

[Fol. 24 r°][1]

Muchas más podía traer,
Si quién es muy bien sentís;
Mas quízolas detener
Queriendo satisfazer
A los ruegos de vn cassís[2].
Rogáuale de contino
Veniesse con estas diez:
Que él haría con su sobrino,
Sin guerra ni otro destino,
Que le dé al reyno de Fez.

Sale con muy gran contento
De los reynos de Turquía;
No lo enoja mar ni viento,
Sino llega en saluamiento
A Trípol con alegría.
Luego que al puerto *ha* llegado
Halló muy grande rüido
Y cuando *ha* desembarcado,
Al rey preso lo *ha* hallado
Que los turcos le *han* prendido.

Mas después con su venida
Cessó todo este remor
Y la gente conmouida
Que estaua cuasi perdida
Recebió gouernador[3].

[Fol. 24 r°][1]

Il pouvait en mener bien plus,
Si vous sentez bien qui il est;
Mais il voulut les retenir,
Voulant donner satisfaction
A la demande d'un Cassis[2].
Il lui demandait sans repos
D'aller avec ces dix galères:
Il ferait avec son neveu
Que, sans guerre ni hasard autre,
De Fez le royaume il lui donne.

Il quitte content à l'extrême
Les royaumes de la Turquie;
Ni mer ni vent ne l'importunent,
Mais il arrive en sûreté
A Tripoly dans l'allégresse.
Dès qu'au port il est arrivé,
Il trouva un très grand tumulte,
Et après avoir débarqué,
Il a trouvé le Roi captif
Car les Turcs l'ont fait prisonnier.

Mais ensuite avec sa venue
Toute cette émotion cessa,
El les habitants fort émus
Qui se trouvaient presque perdus
Accueillirent un gouverneur[3].

[Fol. 24 r°][1] (CAP. III. / mas podia traer Si qui en / sentis Mas quizo las / Alos / cassis[2] / Rogauale / diez Quel haria / sobrino Si / destino Que / de / fez / D e / turquia No / vento Si no / tripol / alegria / allegado Hallo / ruydo Y quando a des ambraçado Al / a / an / despues / Cesso / con mouida / quasi / Recebio gouernador[3] -Quando-)

[Fol. 24 v°]

Cuando las pazes *h*a hecho
Y ordenó lo que conuino,
Partióse de allí derecho,
Sin passar algún estrecho,
Y hazia Argel hizo camino.

Pocos días *h*an passado
Después que de allí salió,
Que a la cibdad *h*a llegado,
Y cuando *h*a desembarcado
La tierra lo reciuió.
El que no se halló presente
A resceuirlo este día
No contará fácilmente
El contento de la gente,
El plazer y alegría.

Después con todo fauor,
Despachó luego de aquí
A vn chauz del gran Señor,
Y al cassís y embaxador
Cid Hamete Ben Alí.
Para auerlos de embiar,
A Mostagán[1] *h*a uenido
En baxeles por la mar,
Y de allí sin dilatar
Luego los *h*a despedido.

[Fol. 24 v°]

Quand il a rétabli la paix
Et ordonné ce qui convint,
Il s'en alla de là tout droit,
Sans traverser aucun danger,
Et c'est vers Alger qu'il fit route.

Peu de journées se sont passées
Après que de là il partit,
Puisqu'il a atteint la cité,
Et quand le Prince a débarqué
Le pays lui fit bon accueil.
Qui ne se trouva pas présent
Pour le recevoir ce jour-là
Ne contera point aisément
Tout le contentement des gens,
Leur plaisir et leur allégresse.

Puis ayant toute la faveur,
De suite il dépêcha d'ici,
Joint au Chaouch du Grand Seigneur,
Le Cassis et ambassadeur
Sidi Hamete Ben Aly.
C'est pour devoir les envoyer
Qu'à Mostagan[1] il est venu
Sur des bateaux de par la mer,
Et de là, sans plus retarder,
De suite il les a dépêchés.

[Fol. 24 v°] (CAP. III. / Quando / a / ordeno / cõuino Partio se / ally derecho Sin / algun esterecho y hazi argel / -absence d'interligne- / dias an / despues / alli salio Que / allegado Y quando a desambarçado La / reciuio / -interligne- / hallo / resceuir lo / dia No contara facilmente / gente El / alegria / -absence d'interligne- / Despues / fauor Despacho / aqui / señor Y / cassis / hauiete ben aly -interligne- Para auer los / embiar A mostagan[1] auenido / mar Y / alli / a)

[Fol. 25 r°]

Encargóles muy de veras
Le digan a su sobrino
Que partan en paz las peras,
Y que no *h*an de ser tijeras
Porfiando de contino,
Y si a caso se excusare,
Que él su venida adereça,
Y que, si enojo mostrare
Y sangre se derramare,
Vaya sobre su cabeça.

Pártese con gran contento
El cassís muy confiado,
Pensando que el juramento
Que hizo al príncipe y su intento
No le será defraudado.
Pretendió de hazer concierto
Con su sobrino, y empieça[1]:
Es predicar en desierto
Porque aquel que nasçe tuerto
Tarde o nunca se endereça.

Díxole muchas razones
Para meterlo en compás[2]:
Que no siga pretensiones,
Y lo que *h*an de hazer passiones,
Que lo concluya la paz[3].

[Fol. 25 r°]

Il leur donna en vérité
Mission de dire à son neveu
Qu'ils partagent en paix les poires,
Et être des ciseaux ne doivent
Qui se combattent sans arrêt,
Et, si par hasard il refuse,
Que lui prépare sa venue,
Et que, s'il montre du courroux
Et qu'il y ait du sang versé,
Cela retombe sur sa tête.

Le Cassis tout plein de confiance
S'en va rempli d'une joie grande,
Pensant que ni sa tentative
Ni le serment qu'il fit au Prince
Ne seront pour lui vains efforts.
Il chercha à faire un accord
Avec son neveu, et commence[1]:
C'est là prêcher dans le désert
Puisque celui qui naît tordu
Tard ni jamais ne se redresse.

Il lui donna maintes raisons
Pour le faire suivre en mesure[2]:
Qu'il renonce à des prétentions,
Que ce que feront des souffrances
Soit fait en concluant la paix[3].

[Fol. 25 r°] (CAP. III. En cargo les / à / peras Y / an deser *tijeras* / Por fiando / contino Y si à / excusare Que el / adereça y que si / y / derramare Vaya / cabeça Parte se / cassis / confiado Pensando / iuramento / hiZo / principe / sera defraudado Pretendio / empieça[1] Es / Por que / enderaça Dixo le / meter lo / compas[2] Que / pretentiones y / an / passiones Que / paz[3] -Al- / *G*)

[Fol. 25 v°]

Al cassís no quiere oir
En partición de la tierra,
Mas vínose a resumir:
Si su tío quiere partir,
Que se lo quite por guerra.

Metióse en muy grande soco[1],
No quizo tener acuerdo,
A su tío tiene en muy poco;
Mas al que quiere ser loco
La pena lo haze cuerdo.
Gran dolor *h*a resceuido
El cassís cuando esto vía[2],
Porque salir no *h*a podido
Con lo que auía prometido
Al príncipe allá en Turquía.

Aqueste es consejo sano
Si bien se quiere entender:
Que el hombre no sea tan vano
Que lo que no ue en la mano
Se atreua a lo prometer.
Luego el chauz embaxador,
Con esta embaxada suelto,
Vino a hazerle sabidor
Al príncipe y su Señor[3]
Que para Argel auía buelto.

[Fol. 25 v°]

Il ne veut le Cassis entendre
Sur un partage de la terre,
Mais vint à dire en résumé:
Si son oncle veut partager,
Qu'il le lui prenne par la guerre.

Il se chaussa de très grands socques[1],
Il ne voulut point d'un accord,
Son oncle il tient en peu d'estime;
Mais celui qui veut être fou,
La punition le rend sensé.
Le Cassis qui voyait cela
Ressentit une douleur grande,[2]
Car il n'a pas pu obtenir
La chose qu'il avait promise
Au Prince, là-bas en Turquie.

Ceci est un sage conseil
Si vraiment bien on veut comprendre:
Que l'homme ne soit pas si vain
Qu'il ait l'audace de promettre
Ce qu'il ne voit pas dans sa main.
Puis le Chaouch ambassadeur,
Rapide dans cette ambassade,
Vint de cela mettre au courant
Le Prince et aussi son Seigneur[3]
Qui à Alger était rentré.

[Fol. 25 v°] (CAP. III. / cassis / oyr / particion / tierra Mas vino se à resumir Si / tio / partir Que / guerra Metio se / soco[1] No / à cuerdo A / tio / poco Mas / cuerdo G ran / cassis / quando / via[2] Por que / a / auia / principe alla / Turquia Aqueste / entender Que / noue / à / prometer Luego / embaxador Con / suelto Vino à hazer le / principe / auia)

[Fol. 26 r°]

Visto que *h*a determinado
Su sobrino no querer,
Al gran Señor *h*a auisado[1]
Y sus cartas le *h*a embiado
Para lo que se *h*a de hazer.
Dízele que el pelear
Le *h*a de cumplir la esperança[2],
Porque le embía[3] a amenazar
Que si quisiere reynar,
Que lo gane por la lança.

Cuando las cartas le *h*an dado
Y vio cuán caro se vende,
De esta repuesta enojado,
Viendo que era porfiado,
Luego la guerra pretende.
Manda al baxá, rey de Argel,
Que puesto a punto de guerra
Trayga al príncipe con él,
Y que no se aparte de él
Hasta ponerlo en su tierra.

Luego el mandado *h*a cumplido
Como el rey[4] auía ordenado,
Y todo *h*an aperçebido
Sin poner algún oluido
Para el fin determinado.

[Fol. 26 r°]

Une fois vu que son neveu
A décidé de refuser,
Il[1] a instruit le Grand Seigneur
Et ses lettres lui a mandées
Pour ce qu'il est besoin de faire.
Il lui dit que l'action guerrière
Satisfera son espérance[2],
Car, menaçant, il lui fait dire[3]
Que s'il veut avoir le royaume,
Il le conquière par la lance.

Quand on lui a remis les lettres,
Voyant combien il est rétif,
Courroucé par cette réponse,
Constatant son obstination,
De suite il cherche à guerroyer.
Au Pacha, Roi d'Alger, il donne
Ordre que, mis sur pied de guerre,
Il mène le Prince avec lui
Et qu'il ne s'écarte de lui
Que l'ayant mis en son pays.

De suite il a suivi les ordres
Comme avait commandé le Roi[4],
El ils ont tout bien préparé
Sans faute de rien oublier
En vue du but déterminé.

[Fol. 26 r°] (CAP. III. / a / querer Al / a / y / a / a / hazer Dize le / plear / a / esperança Por que lembie[3] à / reynar Que / lança Quando / an / y / quan / vende De / enojado Viendo / porfiado Luego / pretende Manda / baxa rey de argel Que / à / principe / el Y / del Hasta poner lo / à / auia ordenado Y / an / algun / determinado -Y- / *G ij*)

[Fol. 26 v°]

Y como ve la maldad[1],
Que no aprouechan terçeros[2],
Con triunfo y magestad
Salieron de la cibdad
Con tres mil escopeteros.

Las escuadras ordenadas,
Puestas por orden muy bien,
Prosiguieron sus jornadas
Y a vanderas desplegadas
Llegaron a Tremeçén.
Fueron muy bien receuidos
De la gente de la tierra,
Y salieron escogidos
Soldados aperçebidos
Para venir a la guerra.

Sacaron las municiones,
Diez piezas de artillería,
Y con fuertes intençiones,
Sin poner más dilaçiones,
Llegaron a Meluía.
Acercáuase el estío
Y trauajos van pasando,
Mas al fin con mucho brío
Pasaron aqueste río
Ropas y gente nadando.

[Fol. 26 v°]

Et comme il voit bien la malice[1],
Que de nul profit sont des tiers[2],
Avec triomphe et majesté
Ils sortirent de la cité
Avec trois mille escopettiers.

Les escadrons rangés en ordre,
En très belle ordonnance mis,
Ils poursuivirent leurs étapes
Et, tous les drapeaux déployés,
A Tremissen ils arrivèrent.
Ils reçurent très bon accueil
Des habitants de la région,
Et ce sont des soldats d'élite
Qui partirent, bien préparés
Pour s'en venir faire la guerre.

Les munitions ils emportèrent
Et dix pièces d'artillerie,
Et avec des intentions fermes,
Sans faire durer davantage,
Ils parvinrent à Melouya.
L'été allait se rapprochant
Et ils endurent des souffrances,
Mais à la fin, très bravement,
Et les bagages et les gens
Passèrent ce fleuve en nageant.

[Fol. 26 v°] (CAP. III. /maldad[1] Que / terçeros[2] Con / triumpho / cibdad. / esquadras / ordenadas Puestas / bien prosignieron / tremeçen Eueron / tierra Y / à / municiones dieZ / artilleria y / intençiones Sin / mas dilaçiones Llegaron à Meluya A cercaua se / estio y / pasando Mas / brio / rio)

[Fol. 27 r°]

Venía entre ellos su pastor,
El príncipe con gran gloria,
Confiando en el Señor
Que mediante Su Fauor
Conseguirá la victoria.
Y assí vino a suceder
Por término muy gentil
Que Dios esto quizo hazer,
Porque, ¿ cómo podía ser
Que vno venciesse a mil?

Las voluntades rendidas
Les tuuo antes que partiesen:
Prometen sin más subidas
De poner por él mil vidas
Si otras tantas posçeyesen.
Mejores y más luzidos
Son los cieruos sin desmán
Si por el león son rejidos,
Que leones muy temidos
Cuando el cieruo es capitán[1].

No desmayan los intentos
Mas vienen con alegría,
Todos juntos muy contentos,
Y recojen bastimentos
Que la gente les traía.

[Fol. 27 r°]

Parmi eux venait leur pasteur,
Le Prince qui a grande gloire,
Ayant dans le Seigneur confiance,
Certain que grâce à Sa Faveur
Il remportera la victoire.
Et de cette sorte il advint
Comme point d'arrivée très noble
Que Dieu voulut faire cela,
Car, comment était-il possible
Qu'un seul vînt à bout d'un millier?

Il avait conquis tous les cœurs
Avant qu'en route ils ne se missent:
Ils promettent sans renchérir
D'engager pour lui mille vies
S'ils en possédaient autant d'autres.
Meilleurs et beaucoup plus brillants
Sont les cerfs allant sans désordre
S'ils sont par le lion commandés,
Que de très redoutables lions
Lorsque le cerf est capitaine[1].

Loin de fléchir dans leurs desseins,
Ils s'en viennent joyeusement,
Tous réunis et très contents,
Et les provisions ils recueillent
Que leur portaient les habitants.

[Fol. 27 r°] (CAP. III. / Venia / pastor El principe / gloria Confiando / su / Con seguira / victoria y assi / à succeder / termino / dios / quiZo haZer Por que como podia / mil. / Lestuuo / partiesen Prometen / mas /el posçeyesen Mejores / mas / desman / leon / *reijdos* Que / Quando / capitan[1] / alegria Todos / contentos y / atraya -La- / *G iij*)

[Fol. 27 v°]

La Fama lo apregonaua
A este príncipe excelente,
Y cada cual se presciaua
De seruirlo y le lleuaua
Comida para la gente.

Prosiguen sin dilatar
El camino ya empeçado,
No dexan de caminar,
Y después van a llegar
A Teza donde *h*an parado.
No fue pequeño el temor
Que el alcayde *h*a resceuido,
Ni le dio mucho sabor,
Porque, en oyendo el remor[1],
De la tierra se *h*a salido.

El príncipe, sin engaño,
Auizó a los moradores
Que él viene de reyno estraño,
No para hazer algún daño,
Sino a darles mil fauores,
Y que Dios es buen testigo
Que no viene a hazerles guerra,
Mas que viene, como amigo,
Para echar a su enemigo
Y poner paz en la tierra,

[Fol. 27 v°]

Ce Prince qui est excellent,
La Renommée le célébrait,
Et chacun s'enorgueillissait
De le servir et lui portait
Des vivres pour nourrir la troupe.

Ils poursuivent sans s'attarder
Le chemin déjà commencé,
Ils ne cessent pas d'avancer
Et, ensuite, ils vont arriver
A Theza où halte ils ont faite.
La crainte ne fut pas légère,
Que le Caïd a ressentie,
Et il n'en eut de plaisir guère,
Car, sitôt ouïe la rumeur,
De ces lieux il a déguerpi.

Le Prince, sans supercherie,
Donna avis aux habitants
De ce qu'il vient de l'étranger
Non pour leur porter quelque tort,
Mais pour mille bienfaits leur faire,
Et que Dieu est un bon témoin
Qu'il ne vient pas les attaquer,
Mais qu'il vient, étant un ami
Pour bouter hors son ennemi
Et mettre en paix tout le pays,

[Fol. 27 v°] (CAP. III. / fama / a pregonaua / principe excellente y / qual / seruir lo / gente Prosiguen / y a empeçado No / y despues van à / teZa / an parado No / a resceuido Ni / sabor Porque en / remor[1] De / a salido El principe sin engaño Auizo à / el / estraño No / algun daño Si no / dar les mill fauores Y / dios / hazer les guerra Mas / viene como amigo Para / à / tierra.)

[Fol. 28 r°]

Que no le mueue codiçia
Ni tampoco otras passiones,
Sino seguir la justicia
Castigando la malicia
Y las malas intenciones,
Y que si agrauios hallare
Castigará la maldad,
Y que si el reyno ganare
Y en la tierra se entregare,
Sentirán su voluntad.

Por mercedes tan cabales
Muchas gracias le hizieron,
Y con ánimo iguales,
De serle siempre leales,
Todos se lo prometieron.
Tomó luego possessión
Y la tierra *ha* sosegado,
Y después, sin dilación,
Profiguiendo su intención
A Macarmeda[1] *ha* llegado.

Cuando entendió su sobrino,
El Rey de la Verbería,
Por la nueua que le vino
Que venía por el camino,
Salió con su artillería.

[Fol. 28 r°]

Et que nulle cupidité
Ou autre passion ne le pousse,
Hormis pratiquer la justice
En châtiant la méchanceté
Et les mauvaises intentions,
Et que s'il voit des préjudices
Il punira la malveillance,
Et que s'il conquiert le royaume
Et s'il recouvre le pays,
Ils verront quel est son vouloir.

Pour des grâces aussi parfaites
Ils le remercièrent beaucoup,
Et, avec unanimité,
De lui être toujours loyaux
Tous lui en firent la promesse.
Il prit aussitôt possession
Et a mis en paix la région,
Et après, sans retardement,
Poursuivant son même dessein
Il a atteint Macarmeda[1].

Lorsque son neveu, Souverain
De la Barbarie, entendit
Par la nouvelle qui lui vint
Qu'il s'en venait par le chemin,
Il sortit avec ses canons.

[Fol. 28 r°] (CAP. III. / tan poco / passiones Sino / iusticia / intenciones Y / Castigara / maldad Y / entregare Sentiran / voluntad Por / tam / hizieron y con animo y quales De ser le sempre / prometieron Tomo / possession y / a sosegado y despues sin dilacion Prosiguiendo / intencion / ma carmeda[1] a / Quando / entendio / sobrino El / Verberia Por / venia / camino salio / artilleria -Saca-)

[Fol. 28 v°]

Saca gente y municiones
De que estaua preuenido,
Y ordenó sus escuadrones
Publicando sus pregones,
Y de esta suerte *h*a partido.

Lleuó también mucho fuego[1]
Cuando de Marruecos sale,
Pensó tener buen entrego,
Mas acudióle mal inego[2]
Cuando llegaron al vale[3].
Tuuo mucha confiança
En su gente y su poder,
Mas perdiólo su esperança
Porque no *h*vuo quien la lança
Por él quiziere perder.

Consejo no quizo oir
Confiando en su memoria,
Su saber fue presumir,
Pero bien suelen dezir
Que al fin se canta la gloria.
Y al fin él proprio se hiere
Quien bien tiene y mal escoje,
Y, pues él así lo quiere,
Por el mal que le veniere
No le pese ni se enoje.

[Fol. 28 v°]

Il prend troupes et munitions
Dont il se trouvait bien pourvu,
Il ordonna ses escadrons
En faisant ses proclamations,
Et de la sorte il est parti.

Il fut avec beaucoup de feu[1]
Aussi quand il part de Maroc,
Il pensa bien se rétablir,
Mais lui vint un mal sans mesure[2]
Quand à l'«Adieu»[3] ils arrivèrent.
Il eut une grande confiance
Dans son armée et sa puissance,
Mais son espoir causa sa perte
Car il n'y eut pour lui personne
Qui désire perdre la lance.

Il repoussa tous les conseils
En ne se fiant qu'à sa mémoire,
Son savoir fut la présomption,
Mais c'est coutume de bien dire
Que la gloire on chante à la fin.
Et enfin se blesse soi-même
Qui, bien ayant, choisit le mal,
Et, puisque lui le veut ainsi,
Qu'il n'ait peine ni ne se fâche
Pour le malheur qui lui viendra.

[Fol. 28 v°] (CAP. III. / preuenido y ordeno / esquadrones / pregones y / a partido Lleuo t[illegible]mbien / Quando / sale Penso / entrego Mas acudio le / valle[3] / poder Mas perdio lo / Por que / vuo / e[illegible] perder Consejo / oyr / memoria Su / presumir Pero / gloria Y / el / escoje y pues el asi / quiere Por / senoje)

[Fol. 29 r°]

Tan gran poder *h*a mostrado
Que la tierra estaua llena,
Y la gente que *h*a lleuado
Parecía cielo estrellado
En vna noche serena.
Con las armas y la gente
El campo resplandescía;
Llegó a ellos tan potente
Que para que él se contente
Poco el mundo parescía.

Hallóse, aunque mucho callo,
Viniendo con los postreros,
Según por la cuenta hallo,
Con treinta mil de a cauallo
Y diez mil escopeteros.
Poco aprouecha y conuiene
Fundar en viento cibdades
Porque nada se sostiene,
Y si los cuerpos él tiene,
Rije el tío las voluntades.

Después que sobre Fez vino
Fue la pascua del carnero,
Y siguiendo su destino,
Antes de hazer el camino,
Degollólo allí primero.

[Fol. 29 r°]

Montre il a faite de si grande
Armée, que la terre était pleine,
Et la troupe qu'il a menée
Ressemblait au ciel étoilé
Au milieu d'une nuit sereine.
Avec les armes et les gens
La campagne resplendissait;
Il se rendit près d'eux, puissant
Au point que, pour qu'il se contente,
Le monde paraissait petit.

Quoique je taise bien des choses,
Il accompagnait les derniers
Avec, comme j'en vois le compte,
Trente mille hommes à cheval
Et dix mille armés d'escopettes.
Fonder des cités sur du vent
Est peu utile et peu convient
Car rien n'a de soutènement,
Et si le neveu tient les corps,
C'est l'oncle qui mène les âmes.

Après qu'il alla près de Fez
Ce fut la Pâque du Bélier,
Et, soumis à sa destinée,
Avant de faire son chemin,
Il l'égorgea là-bas d'abord.

[Fol. 29 r°] (CAP. III. / a / llena y / a / Parecia / serena Con / resplandescia Llego / tam / el / parescia Hallo se aun que / callo Viniendo / postreros Segun / hallo Con trenta mill / milles copeteros Poco / Por que / sostiene y / el tiene R*ij*e / tio / voluntades Despues / carnero Y / destino Antes / camino Degollo lo alli primero -Quando- *H*)

[Fol. 29 v°]

Cuando estaua más gozoso
Celebrando el sacrificio,
Leuantóse sin reposo
Vn tiempo tempestuoso
Que le perturbó el jüizio.

Sucedióle de repente
Este caso acontescido:
No para gente con gente,
Mas luego en encontinente
Cuasi nadie *h*a parescido.
Tanto mal le sucedía
En aquellos días y mes,
Que bien esto parescía
Suficiente profecía
Del mal que tuuo después.

Cuando el tiempo *h*a sosegado
Que les dio mala esperança,
Todo el campo se *h*a juntado
Y él queda marauillado
De ver aquesta mudança.
Dizen que es esto justicia
Que del cielo le *h*a venido,
Porque *h*a uzado de injusticia
Con su tío por gran malicia
Que con él siempre *h*a tenido.

[Fol. 29 v°]

Quand il était le plus heureux
En célébrant le sacrifice,
Il se leva sans accalmie
Un temps furieux et de tempête
Qui lui troubla le jugement.

Cet accident qui a eu lieu
Lui arriva soudainement:
Les gens ne restent pas ensemble,
Mais aussitôt, incontinent,
Presque personne est reparu.
Tant de malheur lui advenait
En ces jours-là et en ce mois,
Que ceci paraissait bien être
Une prophétie suffisante
Du malheur qu'il eut par la suite.

Lorsque le temps s'est apaisé
Qui leur donna mauvais espoir,
Le camp entier s'est rassemblé
Et le neveu est stupéfait
D'apercevoir ce changement.
Ils disent que cela est juste
Qui de par Dieu lui est venu,
Car il a usé d'injustice
Envers son oncle, ayant toujours
Montré pour lui grande malice.

[Fol. 29 v°] (CAP. III. / Quando / mas goZ o so / sacrificio Leuanto se / perturbo / iuizio Succedio le / repente Este / a contescido No / gente mas luego en vn continente Quasi / a parescido Tanto / succedia En a quellos dias / mes Que / parescia / prophecia / despues Quando / a / esperança Todo / sea iuntado y el que da / veraquesta mudança Dizen / a venido Porque a vZado / iniusticia / tio / el / a)

[Fol. 30 r°]

El príncipe que quería
Leuarlo por amistades,
Dos morabitos le embía
Porque pazes pretendía
Execrando[1] enemistades:
Dízele que se contente
Con la mitad de la tierra
Y no mouerá[2] tanta gente,
Y que la sangre inocente
No se derrame en la guerra.

Y si la guerra quiziere[3],
Que él tampoco no desmaya,
Mas la gente que perdiere[3]
Y todo el mal que viniere
Sobre su consciencia vaya;
Que por esso le *h*a auizado
Por que no tenga disculpa,
Mas si fuere porfiado,
Que la pena del pecado
Le venga por esta culpa.

Llegaron con su embaxada
Para auer de concluir,
Mas él[3] estimólo en nada
Y tuuo por excusada
La amistad que embía[2] a pedir.

[Fol. 30 r°]

Le Prince, ayant pour intention
De régler l'affaire à l'amiable,
Lui dépêche deux Marabouts,
Pour ce qu'il recherchait la paix,
Exécrant les inimitiés:
Il lui dit de se satisfaire
De la moitié du territoire,
Qu'il[2] ne mobilisera pas
Tant de gens, que point on ne verse
Le sang innocent dans la guerre.

Et que, s'il[3] veut faire la guerre,
Lui non plus ne se décourage,
Mais que les hommes qu'il[3] perdra
Et tout le mal qui adviendra
Aillent peser sur sa conscience;
Qu'il l'a avisé pour cela
Dans le but qu'il n'ait point d'excuse,
Mais que, s'il se montre obstiné,
Il reçoive pour cette faute
Le châtiment de son péché.

Ceux-là avec leur ambassade
Vinrent pour devoir en finir,
Mais lui[3] il n'en tint aucun compte
Et estima être inutile
L'amitié qu'il[2] fait demander.

[Fol. 30 r°] (CAP. III. / principe / queria Leuar lo / amistades Dos / embia Por que / pretendia / Exerçando[1] enemistades Dize le / y / mouera[2] / gente y / innocente / guerra. y / quiziere[3] Que el tan poco / desmaya Mas / y / conscientia vaya Que / a / disculpa Mas si / porfiado Que / concluyr Mas el[3] estimo lo ennada y / embia[2] à / H *ij*)

[Fol. 30 v°]

Mandó[1] luego adereçassen[2]
Sus vanderas y pendones,
Y que la gente ordenassen[2],
Y que todos se mostrasen
Puestos en sus escuadrones.

Cantidad de artillería
Les puso también a vista[3],
Cauallos y enfantería[4],
Pensando que hundiría
Al mundo que le resista.
Para miedo les imponer
Mostraua muy gran rebato;
Era todo entretener,
Porque del dicho al hazer
Suele pasar muy gran rato.

Después que bien *h*a mostrado
El poder en que se esfuerça,
Por repuesta le *h*a embiado
Que si quiziere el principado,
Que se lo quite por fuerça,
Que él no quiere hazer partido
Que disponga esa esperança,
Y si le fuere devido[5],
Que lo haga concluido
Por la punta de la lança.

[Fol. 30 v°]

Puis il[1] commanda qu'ils[2] dressassent
Leurs bannières et leurs pennons,
Qu'ils[2] rangeassent la troupe en ordre
Et que tous se fissent bien voir
En place dans leurs escadrons.

C'est des canons en quantité
Qu'il mit aussi sous leurs regards[3],
Des chevaux et des fantassins[4],
En pensant qu'il enfoncerait
Le monde qui lui tiendra tête.
Pour leur inspirer de la crainte,
Montre il faisait d'un branle-bas
Très grand; tout ce n'était que jeu
Car d'ordinaire, entre le dire
Et le faire, un temps très long passe.

Après avoir bien étalé
La troupe où s'arme son courage
Il lui a fait porter réponse
Qu'il le lui prenne par la force
Si c'est le principat qu'il veut,
Que lui ne veut point d'un traité
Qui stipule ce qu'il espère
Et que, si cela lui est dû,
Qu'il le fasse en le concluant
De par la pointe de la lance.

[Fol. 30 v°] (CAP. III. Mando[1] / pendones Y / ordenassen[2] Y / monstrasen / esquadrones Quantidad / artilleria / tambien / vista[3] Cauallos / enfanteria[4] Pensando / hundiria / resista Para / rebato Era toto entre tener Por que deldicho / haZer / rato Despues / a / sesfuerça Por / a / principado Que / fuerça. Que el / esperança Y / de vida[5] Que / concluydo)

[Fol. 31 r°]

Y con presunsión vfana
A receuirlo *h*a marchado,
Mas fue su intención muy vana
Porque piensa de traer lana
Y boluióse tresquilado.
Estaua en poder subido,
Mas por mucho que se esfuerçe,
Le *h*a también acontescido
Lo que al hilo muy torcido
Que se quiebra y se destuerçe.

Partióse en estas razones
Cuando la repuesta embía,
Y ordenó sus escuadrones
Con treinta y cinco cañones
De muy buena artillería.
Cuando vido su intención.
El príncipe sublimado,
Partióse sin dilación,
Y en la mota de el Rincón[1]
Los campos se *h*an encontrado.

El contrario estaua en frente
Que mostraua mucho brío,
Mas él asentó su gente
Como hombre muy prudente
A las orillas de vn río[2].

[Fol. 31 r°]

Et plein d'une présomption fière
Il est parti pour l'accueillir,
Mais son dessein resta très vain
Car il pense laine apporter
Et il s'en retourna tondu.
Sa puissance était au sommet,
Mais, quelques efforts qu'il déploie,
Il lui est aussi advenu
Comme au fil qui est très tordu,
Lequel se rompt et se détord.

Il s'en alla sur ces paroles
Quand il fait porter la réponse,
Et il rangea ses escadrons
Ainsi que trente-cinq canons
D'une très bonne artillerie.
Lorsque le Prince qu'on exalte
Vit quelle était son intention,
Il partit sans retardement,
Et à la butte d'El Rincón[1]
Les deux camps se sont rencontrés.

L'ennemi se trouvait en face,
Lequel montrait beaucoup d'allant,
Mais le Prince installa sa troupe
En homme tout à fait prudent
Sur les berges d'une rivière[2].

[Fol. 31 r°] (CAP. III. / presumsion vfaua / receuir lo a marchado Mas / intencion / Por que / boluio se tres quilado Estaua / subido Mas / esfuerçe Le a tambien a contescido Que lo / quebra / Partio se / razone Quando / embia Y ordeno / esquadrones / canones / artilleria / Quando / intencion / principe sublimado Partio se / dilacion Y / del rincon[1] / an encontrado El / brio Mas el asento / rio[2] -Su- H *iij*)

[Fol. 31 v°]

Su sobrino bien quiziera
Pelear aquella siesta,
Mas en ninguna manera
El príncipe salió fuera
Por ser viernes día de fiesta.

Dissimula bien y calla
Como aquel que lo entendía,
Porque por su cuenta halla
Que no es justo dar batalla
En vn tan solemne día.
Con ánimos muy enteros
Aquel día reposaron,
No pelean escopeteros
Sino algunos caualleros
Entre sí escaramuçaron.

Los demás no se mouieron
Hasta el día constituido[1],
Y de aquellos que salieron
De entrambas partes murieron,
Y después se *h*an recogido.
Cuando el sábado amanesçe,
Muley Mahamet bien vía
Que su gente desfallesçe
De la hambre que padesçe
De esperar todo aquel día.

[Fol. 31 v°]

Son neveu aurait bien voulu
Combattre en cet après-midi,
Mais d'aucune façon le Prince
Ne fit une sortie dehors,
Etant vendredi jour de fête.

Bien il dissimule et se tait
Comme qui était entendu,
Car pour son compte il considère
Qu'il n'est pas juste de se battre
En un jour aussi solemnel.
Avec des courages sans faille
Ce jour-là ils se reposèrent;
Nul escopettier ne se bat
Mais quelques cavaliers entre eux
Opérèrent des escarmouches.

Le reste ne fit mouvement
Que le jour pour ce établi[1],
Et parmi ceux-là qui sortirent
Il en mourut des deux côtés,
Puis retraite au camp ils ont fait.
Au point du jour le samedi,
Mouley Mahammet voyait bien
Que ses troupes sont défaillantes
Pour ce que de faim elles souffrent
A force, en tout ce jour, d'attendre.

[Fol. 31 v°] (CAP. III. / Sobrino / fiesta Mas / principe salio / dia / entendia Por que / tam / dia / animos / A quel dia reposaron No / Entro si escarmuçaron / de mas / dia constituydo[1] y / entrãbas partesmurieron y despues / an recogido Quãdo /sabado amanesçe Muley mahamete / via / des falesçe / dia)

[Fol. 32 r°]

Mandó luego que se alçasen
Las tiendas de escopeteros,
Y a los turcos se allegasen
Para que allí descansasen
Porque estauan los primeros.
Su real está apartado,
Le echóse en otro lugar[1],
Y para él luego *h*a marchado,
Y la gente *h*a conuocado
Se fuesen a reposar.

Mas el príncipe excelente
No está dormiendo aunque calla,
Que luego ordenó su gente
Y cojiólos de repente
Emplazando la batalla.
Dioles muy gran sobresalto,
Viéndolo de esta manera;
Ello es como lo esmalto[2],
Que él camina por vn alto
Encima de vna ladera[3].

Vino a ellos caminando
Con concierto y ordenança,
Y, desta suerte pasando[4],
Los contrarios fue orçando[5]
Sin que en él *h*aya mudança.

[Fol. 32 r°]

Il ordonna donc qu'on dressât
Les tentes des escopettiers,
Et qu'on les rapprochât des Turcs
Pour que ceux-là s'y reposassent
Car ils étaient au premier rang.
Son camp se situe à l'écart,
C'est ailleurs qu'il assit le sien[1],
Et vers lui donc il est parti,
Et la troupe il l'a convoquée
Pour qu'elle fût se reposer.

Mais le Prince en tout excellent,
Bien que coi, n'est point en sommeil,
Car de suite il rangea sa troupe
Et prit les ennemis de court
En provoquant l'engagement.
Il les surprit extrêmement
Quand de cette sorte ils le virent;
La chose est comme je l'illustre[2]:
Lui sur une hauteur avance
Au-dessus d'un côté en pente[3].

Il vint sur eux en avançant
Avec concert et ordonnance,
Et, en passant de cette sorte[4],
Serra au plus près[5] l'ennemi
Sans que rien chez lui soit changé.

[Fol. 32 r°] (CAP. III. Mando / escopeteros Y / alli / Por quel / primeros Su / esta apartodo Lechos[1] / lugar Y / el / à marchado Y / a / à / principe excellente / esta / cau (?) Que / ordeno / y cojo los / batalla Dio les / sobre salto Viendo lo / manera Ello / es malto[2] Que el / ordenãnça y desta / pasando[4] Los / orcando[5] / el aya mudança -Despues-)

[Fol. 32 v°]

Después que *h*vuo ya llegado
Donde entiende pelear
A su sobrino *h*a esperado
Y las pieças *h*a plantado
Adonde pudiesen jugar.

Cuando el contrario esto vido,
Arrebato luego toca,
Y todo el campo *h*a mouido
Y al príncipe se *h*a venido
Que está con gente muy poca.
Estaua la tierra llena
De la gente que traía:
Parescía más que verbena
Y que la tierra y arena
En hombres se conuertía.

Andaua con gran feruor
El príncipe a las parejas,
Mostrando su gran valor,
Como aquel que es buen pastor
Que rije bien sus ouejas.
Toda su gente rejía
Con esfuerço varonil,
Y tales hombres traía
Que el menor de dellos quería
Auenturarse a diez mil.

[Fol. 32 v°]

Après qu'il fut bien parvenu
Où il entend livrer bataille,
Il a attendu son neveu
Et il a assis les canons
Où ils pussent avoir beau jeu.

Quand l'adversaire vit cela,
Il sonne l'alarme aussitôt:
Il a mis tout le camp en marche
Et vers le Prince s'est porté,
Qui n'est qu'avec très peu de gens.
La terre se trouvait remplie
De la troupe qu'il amenait:
C'était comme plus qu'une fête
Et la terre ainsi que le sable
En hommes se convertissaient.

Plein de bouillante ardeur, le Prince
Allait pareillement aux siens,
Faisant voir sa grande valeur
Comme qui est un bon pasteur
Qui bien dirige ses brebis.
Il conduisait toute sa troupe
Avec un courage viril,
Et il amenait de tels hommes
Que se risquer contre dix mille
Etait voulu du plus petit.

[Fol. 32 v°] (CAP. III. Despues / vuo y a / entende pelear A / a / y / a / jugar Quando / este vido Arrebato / toca y / a / y / principe / a / esta / poca Estaua / traya Parescia mas / yque / conuertia / principe / parejas Mostrando / r*ij*e / re*ij*a Cons esfuerça varonie y / y / hombre traya / dellos queria Auenturar se à / mill -Toc a-)

[Fol. 33 r°]

Toca luego sus trompetas
Y larga la artillería;
Disparan las escopetas
Las valas como cometas
Que la tierra se tremía.
Con tan gran fuerça contiende
Al campo de su enemigo,
Que paresce al que lo entiende
Como el fuego que se ençiende
En vn gran campo de trigo.

Con estos tiros primeros
Tan grande priessa les daua,
Que huían los caualleros
Sin quedar de los postreros,
Y el huir les estorvaua[1].
Dispara su artillería
Con aqueste sobresalto
Su sobrino que esto vía,
Pero nada le hazía
Por que toda yua por alto.

Llegaron a las espadas
Allí luego de repente:
Cuchilladas y estocadas
Se dieron muy enconadas
Con que murió mucha gente.

[Fol. 33 r°]

Puis il fait sonner ses trompettes
Et fait donner l'artillerie;
Les escopettes font partir
Les balles comme des comètes,
Si bien que la terre tremblait.
Il attaque avec tant de force
Le camp de son antagoniste,
Qu'il semble, pour qui le comprend,
Etre tel le feu qui s'allume
Dans un grand champ où est du blé.

Avec ces premiers tirs, le Prince
Les mettait en si grand péril
Que les cavaliers s'enfuyaient
Sans s'arrêter pour ceux qui suivent,
La fuite gênant ces derniers[1].
Sous le coup de cette surprise,
Son neveu qui voyait ceci
Fait donner son artillerie,
Mais nul tort il ne lui faisait
Car tout le tir était trop haut.

Là de suite, très promptement
Ils en vinrent à leurs épées:
Ils se donnèrent, et de taille
Et d'estoc, des coups très furieux
Desquels beaucoup de gens moururent.

[Fol. 33 r°] (CAP. III. Toc a uego / y / artilleria Disparan / se tymidia. / tam / enemigo Que / ce ençiende Fn / trigo Con / Tam / daua Que huyan / postreros Y / huyr / estor vana / artilleria / sobre salto / via Pero / hazia / à / Alli / repente Cuchilladas / encoñadas / murio mucho / I)

[Fol. 33 v°]

Pero al fin se *h*a apregonado
Por el príncipe victoria,
Y la honra él *h*a ganado,
Con que triunfante *h*a quedado
Con corona de gran gloria.

Conosciendo su sobrino
Que su gente está perdida,
Pónese de aquí[1] en camino
Y a Marruecos luego vino
Por escapar con la vida.
Ve cuán mal le *h*a sucedido
El fin que tanto esperaua,
Y viéndose tan perdido,
Gran dolor *h*a resceuido
Que a la ánima le llegaua.

A su gente no *h*a esperado
Porque no sufre tardança,
Las tiendas allí *h*a dexado,
De su fausto ya oluidado
En que tuuo su esperança[2].
Ceçaron las alegrías,
No *h*ay quien consolar lo pueda,
Trae lastimosas porfías
Viendo que en tan breues días
Fortuna torçió la rueda.

[Fol. 33 v°]

Mais enfin on a proclamé
Que la victoire est pour le Prince,
Et c'est l'honneur qu'il s'est acquis,
Demeurant ainsi, triomphant,
Couronné d'une grande gloire.

Se rendant compte que ses gens
Se trouvent perdus, son neveu
Hors d'ici[1] se met en chemin
Et de suite à Maroc s'en vint
Afin d'échapper la vie sauve.
Il voit combien a mal tourné
Son projet qu'il caressait tant,
Et en se voyant si perdu,
Il a eu une grande peine
Qui atteignait jusqu'à son âme.

Il n'a pas attendu ses gens
Parce qu'il ne souffre aucun retard:
Il a laissé là-bas les tentes,
Ayant oublié maintenant
Son faste où il mit son espoir[2].
Les transports de joie s'achevèrent,
Le consoler nul ne le peut,
Les disputes qu'il a font peine,
Car il voit qu'en des jours si brefs
La Fortune tordit sa roue.

[Fol. 33 v°] (CAP. III. / sea a pregonado / principe victoria Y / honrra el a / triumphante a / esta perdida Pone se / aqui[1] / vida Ve quam / a succedido / esperaua Y viendo se tam perdido Gran / a / à / anima / llegaua A / a / Por que / tardança Las / alli a dexado De / y a / esperança[2] Ceçaron / alegrias No ay / pueda Trae / porfias / tam / dias / torçio / rueda -Vienen-)

[Fol. 34 r°]

Vienen todos maltractados
En busca de su señor,
Llenos de graues cuidados,
Perdidos, descarrïados[2]
Como ouejas sin pastor.
Por demás era buscar
Porque ya él se *h*auía venido:
Diose priessa a caminar
Hasta en Marruecos entrar,
Y alcançarlo no *h*an podido.

El príncipe victorioso[1]
Tuuo sus soldados juntos,
Y quedando poderoso
Mostró[3] ser también piadoso
Enterrando los defuntos[4].
El bien que no hizo en vida,
En la muerte lo *h*a mostrado,
Y antes de su partida,
Con voluntad[5] muy crescida
A todos los *h*a[6] enterrado.

Después que *h*vuo concluido
Este efecto tan cabal,
Con el campo se *h*a partido
Y luego a Fez *h*a venido
Con triunfo desigual.

[Fol. 34 r°]

Tous viennent en mauvais état
Et en quête de leur seigneur,
Pleins de préoccupations graves,
Perdus, égarés de leur voie
Comme des brebis sans pasteur.
Inutile était la recherche,
Lui s'en était venu déjà:
Il se hâta de faire route
Jusqu'à son entrée dans Maroc,
El ils n'ont pu le rattraper.

Le Prince resté victorieux
Maintint ses soldats rassemblés,
Et dans l'entier de sa puissance
Montra aussi qu'il était pieux
En enterrant les trépassés.
Eux morts, il a montré le bien
Qu'il ne fit pas quand ils vivaient,
Et avant de se mettre en marche,
Avec un sentiment[5] très fort
Il les a[6] tous portés en terre.

Après qu'il eut mené à terme
Cette entreprise si parfaite,
Il est parti avec l'armée
Et de suite à Fez est venu
Dans un triomphe sans égal.

[Fol. 34 r°] (CAP. III. / mal tractados[1] En / señor Llenos / cuidados Perdidos descarriados[2] / pastor Por de mas / Por que y a el / auia venido Dio se / à / entrar Y / alcançar lo / an podido El principe / juntos Y / Mostra[3] / tambien / En enterrando / defuntos[4] El / vida En / a mostrado Y / partida Con / A todos los an[6] / Despues / vuo concluydo Este efecto[1] tam cabal Con / a / à FeZ a / triumpho des y gual / I *ij*)

[Fol. 34 v°]

Toda su gente y soldados
Traen en él puestos los ojos,
Vienen todos ordenados,
Alegres y consolados
Con la victoria y despojos.

Y con mucha autoridad
En la tierra van entrando,
Donde con gran magestad
Lo receuió la cibdad
Que lo estaua ya aguardando.
Conosçen lo que meresçe
Pues viene a hazerles fauor;
El contento en todos cresçe
Y la tierra le obedesçe
Como a natural Señor.

Hizo a todos mil fauores
Rindiendo bien la justicia,
Y de serle seruidores,
A los grandes y menores
Les *h*a quedado codicia.
Puso grandes diligencias
En los males castigar,
Y mostró sus excelencias
Haziendo magnificencias
Y grandezas muy sin par.

[Fol. 34 v°]

Tous ses gens et tous ses soldats
Gardent leurs yeux fixés sur lui,
Ils viennent tous rangés en ordre,
Rendus joyeux et consolés
Par la victoire et les dépouilles.

Et avec force autorité
Ils progressent dans le pays,
Où avec grande majesté
La cité lui fit bon accueil,
Qui déjà était à l'attendre.
Ils savent bien ce qu'il mérite
Puisqu'il leur porte ses bienfaits,
Tous sont de plus en plus contents
Et le pays lui obéit
Comme à son Seigneur légitime.

Il fit à tous mille bienfaits
En rendant comme il faut justice,
Et tant aux grands qu'aux plus petits,
D'être pour lui ses serviteurs
Il est resté un vif désir.
Son zèle fut grand pour punir
Les méfaits, et il mit au jour
Tous les traits de sa perfection,
Faisant beaucoup plus que tout autre
Des gestes grands et généreux.

[Fol. 34 v°] (CAP. III. / el / ojos Vienen / ordenados Alegres / despojos Y / entrando / receuio / cibdad Que / y a aguardando Conosçen / à hazer les fauor El / y / lo / à / Señor Hizo à / mill / Vindiendo / justicia y / ser le seruidores A / a / codicia Puso / castigar y mostro / excellencias / y / par -Con-)

[Fol. 35 r°]

Con todos muy bien se *ha* auido,
Y cuando *h*vuo descansado,
Luego al baxá *ha* despedido
Con la gente que *ha* traído,[1]
Y con poca se *ha* quedado.
Mostró siempre su grandeza
En sus obras y poder,[2]
Reynando con gran firmeza
Y subido en tanta alteza
Que no es fácil de entender.

[Fol. 35 r°]

Très belle a été envers tous
Sa conduite, et, son repos pris,
Il a remercié le Pacha
Suivi des gens qu'il a menés,[1]
Et n'a gardé qu'un peit groupe.
Il montra toujours sa grandeur
Dans ses œuvres et son pouvoir,[2]
Etant très ferme dans son règne
Et à telle hauteur monté
Qu'il n'est point aisé de comprendre.

[Fol. 35 r°] (CAP. III. / a auido y quando vuo descansado Luego / baxa a / a traido[1] y / a quedado Mostro / poder[2] Reynando / y / facil / *Liij* / vignette)

CAPITULO IV

[Fol. 35 v°]

Con dolor y gran cuidado
Viuió siempre su sobrino:
Hállase muy lastimado
Y jamás *h*a descançado
Después que a Marruecos vino.
Cércanlo graues passiones
Que le añaden sentimiento,
No bastan consolaciones
Y son todas ocasiones
Que penan su entendimiento.

Quéxase de su ventura
Que le *h*a sido tan contraria,
Y como el dolor le dura,
La muerte cuasi procura
Como cosa necessaria.
No aprouecha resistencia
A sus penas y dolores,
Porque no basta prudencia
Para que tenga paciencia
Quien tiene tantos temores.

Aunque les daua de codo,[1]
No *h*ay quien consolar lo pueda,
Y como ve que no *h*ay modo,[2]
Pretende ganarlo todo
O perder lo que le queda.

CHAPITRE IV

[Fol. 35 v°]

C'est avec peine et grand souci
Que vécut toujours son neveu:
Il est blessé très gravement
Et jamais n'a eu de repos
Depuis lors qu'à Maroc il vint.
De vives souffrances l'assaillent
Qui du regret en plus lui donnent,
Les consolations restent vaines
Et toutes ne sont qu'occasions
Qui peinent son entendement.

Il se plaint de sa destinée
Qui lui a été si contraire,
Et sa douleur étant constante,
C'est la mort quasiment qu'il cherche
Comme une chose nécessaire.
De nul profit est son combat
Contre ses douleurs et ses peines,
Car la sagesse est impuissante
A faire qu'ait de la patience
Celui qui nourrit tant de craintes.

Il prenait par le bras ses proches,[1]
Mais nul ne peut le consoler,
Et, voyant que c'est impossible,[2]
Il prétend alors tout gagner
Ou bien perdre ce qui lui reste.

[Fol. 35 v°] (CAP. IIII. Con / viuio / sobrino Halla se / y jamas a / Despues à / vino Cercan lo / anaden / entendimiento Quexe se / a / tam contraria y / dura La / quasi / necessaria No / dolores Por que / patientia / temores Aun que / codo[1] No ay / pueda y / ay modo[2] Pretende ganar lo / queda -Vido-)

[Fol. 36 r°]

Vido que con descontento
Lo perdido no se cobra,
Y aunque ageno de contento,
Su pretensión y su intento
Lo puzo luego por obra.

Manda luego[1] de repente
Que fundan artillería
Y que luego encontinente
Los alcaides y su gente
Muestren su escopetería.[2]
Cumplen todos su mandado
Haziendo demonstraciones,
Alardes *h*an ordenado
Y mucha gente *h*an juntado
Con todas sus preuenciones.

Graues eran los cuidados
De que estaua ya oprimido,
No podían ser excusados
Ni tampoco remediados,
Y así la guerra *h*a seguido.
No espera mucha tardança
Porque estaua muy altiuo,
Y por ver si *h*avrá mudança,[3]
Salió con grande esperança
Con poder muy excessiuo.

[Fol. 36 r°]

Il vit qu'en étant mécontent
Le bien perdu on ne recouvre,
Et, quoique loin d'être content,
Sa prétention et son dessein,
Aussitôt il les mit en œuvre.

Il donne donc[1] l'ordre soudain
Qu'on fonde de l'artillerie
Et que de suite incontinent
Les Caïds ainsi que leurs gens
Montrent leur escopetterie.[2]
Tous suivent son commandement
En faisant des démonstrations,
Ils ont fait des revues en ordre
Et rassemblé beaucoup de gens
Avec tous leurs équipements.

Ils étaient graves les soucis
Qui maintenant le tourmentaient,
Ils ne pouvaient être évités,
Y remédier on ne pouvait,
Et ainsi la guerre a duré.
Il n'attend ni beaucoup ne tarde
Etant alors plein de superbe,
Et, pour voir si ça changera,[3]
Il partit ayant grand espoir
Avec une armée très immense.

[Fol. 36 r°] (CAP. IIII. / cobra Y aun que / contento Su pretension / obra Manda / artilleria[2] / en continente / gentes / escopeteria Cumplen / demonstraciones Alardes an / an / opprimido No podian y a ser / tam poco remediados Y asi / a se guido No / Por que / altiuo y / aura mudança[3] Salio)

[Fol. 36 v°]

A las gentes asombraua,
Verlo salir tan pujante,
Que la fuerça que lleuaua
Resistir muy bien bastaua
Al que hallase por delante.
Lleuaua ya prosupuesto
De arriesgar allí la vida,
Alegre mostraua el gesto,
Mas su tío le quitó el resto
Con victoria conoscida.

Salieron todos muy fieros
Y, por noticia que hallo,
Yuan con él muy ligeros:
Son diez mil escopeteros,
Cuarenta mil de a cauallo.
Con tan grande compañía
Prosiguió aquesta jornada,
Que a la gente parescía
Que a todo el mundo podía
Resistir sin perder nada.

Con muy graue enfermedad
Está el príncipe oprimido,[1]
Cuando supo la verdad
Que con grande potestad
Su sobrino auía salido.

[Fol. 36 v°]

Tout le monde était étonné
De le voir partir si puissant,
Car la force qu'il emmenait
Pouvait tout à fait bien combattre
Qui elle trouverait devant.
Il avait déjà projeté
De risquer sa vie là-dedans,
La joie était sur son visage,
Mais son oncle lui prit le reste
Par une victoire éclatante.

Ils partirent tous très farouches
Et, d'après l'avis que je trouve,
Ils allaient très vite avec lui:
Ils sont dix mille escopettiers,
Quarante mille cavaliers.
Il continua cette campagne
Avec de si nombreuses troupes,
Qu'il paraissait à tous les gens
Qu'il avait pouvoir, sans rien perdre,
De combattre le monde entier.

D'une très grave maladie
Le Prince se trouve affligé,[1]
Lorsqu'il apprit la vérité
Qu'avec une puissante armée
Son neveu s'était mis en marche.

[Fol. 36 v°] (CAP. IIII. / ver lo / tam puiante Que / delante Lleuaua y a pro su puesto / alli / vida Alegre / gesto Mas / tio / quito / conoscida Salieron / y por / hallo yuan / el / ligeros Sin / mill escopeteros Quarenta mill / cauallo Con tam / compania Prosiguio / jornada Que / parescia Que à / podia / nada Con / Esta / principe opprimido[1] Quando / salido -Mas-)

[Fol. 37 r°]

Mas como era valeroso
Y siempre así lo *ha* mostrado,
No se mostró perezoso,
Mas con valor animoso
Cuanto pudo se *ha* esforçado.

Es cosa muy verdadera
Que, estando tan indispuesto,
Ninguno cierto creyera
Que pudiesse salir fuera
Como ven que *ha* prosupuesto.
Era tanta su excelencia
Que no pudo estar oculta,
Mas puso su diligencia
Viendo que de su presencia
El bien de todos resulta.

Abreuió toda tardança
Que impidía[1] su buen intento,
Y por cumplir su esperança,
Salió con mucha pujança
Con excessiuo contento.
Gran consuelo a receuido[1]
Toda su gente de verlo,
Con él todos *han* salido
Y, con el plazer crescido,
Cuasi no podían creerlo.

[Fol. 37 r°]

Mais comme il était valeureux
Et l'a toujours ainsi fait voir,
Nulle paresse il ne montra,
Mais avec un vaillant courage
Il a fait effort tant qu'il put.

Très véritable est cette chose:
A le savoir aussi malade,
Nul pour certain n'aurait tenu
Qu'à l'extérieur il pût partir
Comme ils voient qu'il a fait projet.
Si grande était son excellence
Qu'elle ne put rester cachée,
Mais il agit diligemment
En voyant que de sa présence
Le bien de tous est conséquence.

Il réduisit tous ces retards
Qui empêchaient son bon dessein,
Et pour faire ce qu'il espère,
Il partit très plein d'énergie,
Content d'une façon extrême.
Toute sa troupe en le voyant
A senti un grand réconfort,
Avec lui tous s'en sont allés
Et leur plaisir étant si grand,
Ils ne pouvaient y croire presque.

[Fol. 37 r°] (CAP. IIII. / asi / a mostrado No / mostra perezoso Mas / Quanto / sea esforçado Es / Que estando tam indispuesto Ninguno / a pro su puesto Era / excellencia / oculta Mas / resulta A breuio / impidia[1] / intento Y / esperança Salio / puiança / contento Gran / ver lo Con el / an / Y con / crescido Quasi / podian creer lo / K)

[Fol. 37 v°]

Quiérenlo con grande amor,
No *h*ay cosa que más les cuadre,
Como *s*ieruos[1] a señor,
Vassallos a emperador
Y como hijos a padre.
Prescian más verlo esfuerçado[2]
Que millares de dineros,
Todos se *h*an regozijado
Y la pena *h*an oluidado,
En esfuerço muy enteros.

Fue cosa grande y hazaña
Que con muy poca moneda,
Supo dar tan buena maña,
Que siendo mucha y estraña,
La gente contenta queda.
Halló muy poco caudal,
En la tierra cuando vino,
Mas dio paga muy cabal,
Sin hazer a nadie mal,
Sino fauor de contino.

Como rey muy verdadero
Y que los daños ataja,
Mandó procurar dinero,
Y la deuda dio primero
Y después les dio ventaja.

[Fol. 37 v°]

Ils l'aiment avec grand amour;
Rien mieux ne s'accorde avec eux,
Pareils aux serfs pour leur seigneur,
Aux vassaux pour un empereur,
Et comme des fils pour un père.
Ils préfèrent le voir vaillant
A avoir des milliers d'écus,
Tous ont eu des transports de joie
Et leur peine ils ont oubliée,
Etant d'un courage sans faille.

Exploit ce fut et grande chose,
Lui n'ayant que très peu d'argent,
De savoir si bien s'ingénier
Que la troupe reste contente,
Quoique nombreuse et étrangère.
Il trouva très peu de richesses
Dans le pays quand il y vint,
Mais versa des paies très complètes,
Sans faire de mal à personne,
Mais comblant de faveurs sans fin.

Ainsi qu'un roi très véritable
Et qui met un terme aux dommages,
Il fit rechercher de l'argent,
Paya d'abord ce qu'il devait
Et puis leur donna davantage.

[Fol. 37 v°] (CAP. IIII. Quieren lo / amor No ay / mas / quadre Como cieruos[1] à Señor Vassallos / y / mas ver lo / dineros Todos / an / y / an oluidado En / enteros Fue / moneda Supo / tam / maña Que / estraña La / queda Hallo / quando viuo / cabal Sin / à / mal Si no / contino Como / y / ataja Mando / dinero y / y despues)

[Fol. 38 r°]

Toda su gente quería,
Si necessario le fuesse,
No dexar su compañía,
Mas cada cual pretendía
De morir donde él muriesse.

Cuando el tiempo se *h*a llegado
Y *h*a *h*echo lo que conuino,
Su real *h*a leuantado
Con plazer muy extremado,
Haziendo luego camino.
Con gran magestad venía
Y todos muy ordenados,
Y trae consigo artillería
Y gente de infantería
Hasta cinco mil soldados.

Con grandezas señaladas[1]
Que mostrauan bien quién es,
Prosiguiendo sus jornadas,
Por sus mansiones contadas
*H*a llegado a Mequinés.
Pocos días se *h*a detenido
Y ordenó lo que conuiene,
Y de allí luego *h*a partido
Porque nueua *h*a resceuido
Cómo su sobrino viene.

[Fol. 38 r°]

Toute sa troupe refusait,
Si c'était pour lui nécessaire,
De cesser de l'accompagner,
Mais chaque soldat prétendait
Trouver la mort où il mourrait.

Quand le moment est arrivé
Et qu'il a fait ce qui convint,
Il a levé son camp royal
Avec un plaisir très extrême,
Se mettant aussitôt en route.
Il venait avec une grande
Majesté et tous très en ordre,
Menant avec lui les canons
Et des troupes d'infanterie
Jusqu'à cinq milliers de soldats.

Avec des faits et gestes grands[1]
Qui faisaient bien voir qu il est,
Poursuivant selon ses étapes,
Effectuant des arrêts comptés,
Il est rendu à Miquenez.
Il s'est arrêté peu de jours
Et ordonna ce qui convient,
Et de là ensuite est parti
Car la nouvelle il a reçue
De la venue de son neveu.

[Fol. 38 r°] (CAP. IIII. / queria Si / fuesse No / compañia Mas / qual pretendia De marir / el muriesse Quando / allegado y a echo / conuino Su / a / extremado Haziendo / camino Con / venia y / ordenados y / con sigo artilleria y / infanteria Hasta / mill soldados Con / quien es Prosiguiendo / jornadas Por / A / à Mequines / dias / a de tenido y ordeno / conuiene y / alli / a / Por que / a / Como / K' *ij*)

[Fol. 38 v°]

Dízenle que viene altiuo
Y que ya el camino empieza,
Pero no se mostró[1] esquiuo
Porque tiene alto motiuo
De abaxarle la cabeça.
El oír aquesta nueua
Nunca le puso embaraço,
Ni es possible que le mueua
Porque tiene hecha prueua
De su poderoso braço.

No le espanta mucha gente
Aunque vengan a montones,
Porque es sabio y prudente
Y entiende que solamente
Vençen fuertes coraçones.
La gente muy numerosa
Si los ánimos son tuertos,
Aunque venga poderosa,
Paresce muy torpe cosa
Y son como cuerpos muertos.

Y aun peores, si le entiende[2],
Porque el cuerpo ya sin vida,
Ya que a ninguno contiende
El que herirle pretiende,
No muestra intentar huida.

[Fol. 38 v°]

On lui dit qu'il vient plein d'orgueil,
Qu'il entreprend déjà la route,
Mais lui ne montra[1] point de crainte
Car il a une raison haute
De lui faire baisser la tête.
Le fait d'ouïr cette nouvelle
Jamais ne le mit mal à l'aise,
Et cela ne peut l'émouvoir
Car il a bien donné la preuve
De la puissance de son bras.

Point ne l'effraient des gens en nombre
Même s'ils viennent tant qu'on veut,
Parce qu'il est sage et prudent
Et qu'il comprend que sont vainqueurs
Seulement les cœurs qui sont forts.
Si ont fléchi les cœurs des hommes,
La troupe qui est très nombreuse
A beau en force s'avancer,
Chose très lourde elle a l'air d'être
Et ils sont tels que des corps morts.

Voire pires, s'il le comprend,[2]
Car le corps qui n'a plus de vie,
Puisque ce n'est contre personne
Que combat qui veut le frapper,
Ne montre point qu'il cherche à fuir.

[Fol. 38 v°] (CAP. IIII. Dizen le / y / y a / empeça Pero / mostra[1] / Por que / abaxar le / cabeça El oyr / embaraço Ni / Por que / pruena / braço No / Aun que / à Montones Por que / y entiende / coraçones La / animos / tuertos Aun que / poderosa Paresce / y son / muertos y / peores si le entiende[2] Por que / y a / vida y a / herir le pretiende No / huyda -Mas-)

[Fol. 39 r°]

Mas huir no es cosa rara
Al que es de poca razón,
Y si huye como jara,
Quiere más vergüença en cara
Que manzilla en coraçón.

Viene con orden estraña[1]
Aqueste príncipe ledo,
Y porque virtud no engaña,
La gente que lo acompaña
Piensa morir a pie quedo.
Saben que es mucha deshonra
En tales tiempos huir,
Y, por honrados salir,
Quieren más morir con honra
Que deshonrados viuir.

Por mucho que diga, callo
Y esto es cierto sin temor,[2]
Porque en buena cuenta hallo
Que la virtud del vassallo
Responde a la del Señor.
Con tal orden los traía
Que se quedan admirados,
Y todo el campo dezía
Que jamás en la Turquía
Se vieron tan ordenados.

[Fol. 39 r°]

Mais pour qui a peu de justice
Fuir n'est pas chose peu commune,
Et, s'il fuit comme flèche, il aime
Mieux avoir la honte au visage
Qu'une blessure grave au cœur.

Ce Prince joyeux et paisible[1]
Vient dans un ordre remarquable,
Et, la vertu ne trompant point,
Tous les soldats qui l'accompagnent
Pensent à mourir de pied ferme.
Ils savent qu'en ces circonstances
S'enfuir est un grand déshonneur,
Et, pour honneur en retirer,
Mourir dignement ils préfèrent
A vivre étant déshonorés.

J'ai beau dire beaucoup, je garde
Le silence, et c'est vrai sans crainte,[2]
Car je trouve en un bon registre
Que cette vertu du vassal
Répond à celle du Seigneur.[3]
Il les menait en un tel ordre
Qu'ils en restent admiratifs,
Et toute son armée disait
Qu'ils ne se virent en Turquie
Jamais en si belle ordonnance.

[Fol. 39 r°] (CAP. IIII. / huyr / razon Y / jara Quiere mas verguença / coraçon Viene / estraña[1] Aqueste principe ledo Y por que / engaña La / acompagna / à pied / quedo Saben qu'es / deshonrra / huyr y por honrrados salir Quieren mas / honrra / deshonrrados / diga callo Y / temor[2] Por que / à / Señor[3] Con / traya / admirados Y / dezia Que jamas / Turquia / tam / K *iij*)

[Fol. 39 v°]

Viene siguiendo el camino
Con muestra de gran ventura,[1]
Trae muy firme su destino
De verse con su sobrino,
Y así siempre lo procura.
Como príncipe excelente,
Todo su campo visita
Ordenando bien su gente,
Y con verlo allí presente,
Toda tristeza les quita.

Nunca les muestra mudança
Prometiendo grandes bienes,
Y por darles esperança,
Si el estado y reyno alcança,
Su palabra dio en rehenes.
La gente se le *h*a ofrescido
De poner por él las vidas,
Y lo que él *h*a prometido,
Por las obras lo *h*a cumplido
Con mercedes muy crescidas.

Sin alguna pesadumbre
Viene siguiendo el camino,
Guiándolos como lumbre
Y puesto en tan alta cumbre
Como estuuo de contino.

[Fol. 39 v°]

Il vient en continuant la route
Avec d'un grand destin l'annonce;[1]
Très ferme, il poursuit son dessein
De se battre avec son neveu,
Et ainsi toujours il le cherche.
En Prince qui est excellent,
Toute son armée il inspecte
En mettant bien sa troupe en ordre,
Et comme ils le voient là présent,
Toute tristesse il leur enlève.

Jamais qu'il change il ne leur montre
En faisant de grands biens promesse,
Et pour leur donner de l'espoir,
S'il prend l'Etat et le royaume,
Il donna sa parole en gage.
Les gens à lui se sont offerts
Pour mettre en jeu pour lui leurs vies,
Et les promesses qu'il a faites
Il les a tenues par ses actes,
Accordant des grâces très grandes.

Sans éprouver aucune peine
Il vient en suivant le chemin,
Les guidant comme une lumière
Et mis en d'aussi hauts sommets
Que ceux où il fut sans arrêt.

[Fol. 39 v°] (CAP. IIII. / ventura[1] Trae / ver se / sobrino y asi / principe excellente Todo / gente y con ver lo alli presente Toda tristeZa / quita Nunca / bienes Y por dar les esperança Si / alcança Su / rehenes La / le an / el / vidas Y / el a prometido Por / a / crescidas Sin / camino Guiando los / y / tam / contino -Con-)

[Fol. 40 r°]

Con orden muy extremada
Se dio priessa a caminar,
Y con fuerça denodada
Se puzo media jornada
De Salé que es vn lugar.

Halló al contrario brauoso
Que lo estaua ya esperando,
Mas como él es poderoso
Y en las armas venturoso,
Su valor le va mostrando.
Bien pensaua el enemigo
Tener en su gente escudo,
Mas el fin será testigo
Que pensó tener abrigo
Y después quedó desnudo.

Pensaua llegar al centro[1]
Con su poder[2] y braueza;
Malo fue el primer encuentro,[3]
Mas este final recuentro[4]
Lo abaxó de su firmeza.
Estaua muy satisfecho
Cuando los campos se vieron;
Pero no era mucho el trecho,
Que escaramuças *h*an hecho
Donde allí algunos vinieron.[5]

[Fol. 40 r°]

Rangé en bon ordre à l'extrême,
Il se hâta de faire route,
Et, à une demie journée
De Salé qui est une ville,
Il se plaça hardi et fort.

Il rencontra l'ennemi brave
Qui se trouvait déjà l'attendre,
Mais, pourvu d'une armée puissante
Et plein de bonheur dans les armes,
Il lui donne à voir sa valeur.
L'ennemi considérait bien
Qu'un bouclier étaient ses troupes,
Mais la fin en sera le témoin,
Qu'il pensa avoir un manteau
Et qu'il resta ensuite nu.

Il pensait atteindre le centre[1]
Avec sa force[2] et sa bravoure;
Mauvais fut le premier combat,[3]
Mais cette dernière rencontre[4]
Lui fit sa fermeté rabattre.
Il se trouvait très satisfait
Lorsque les deux armées se virent,
Mais le trajet n'était pas grand
Car ils ont fait des escarmouches
Là où quelques-uns s'avancèrent.[5]

[Fol. 40 r°] (CAP. IIII. / à caminar Y / de nodada / sale qu'es / lugar Hallo / y a esperando Mas / el / y / venturoso Su / mostrando Bien / escudo Mas / sera / penso / a brigo / despues quedo desnudo Pensaua / braueza Malo / encuentro[3] Mas / abaxo / firmeza Estaua / Quando / vieron Pero / eltrecho Que / an / alli / vinieron[4] -Mas-)

[Fol. 40 v°]

Mas el príncipe escogido
Mandó que el real sentassen,
Y su gente *h*a recogido,
Toda la que *h*auía salido,[1]
Para que allí reposassen.
El contrario que está en frente
Con el gran poder que tiene
Mandó leuantar su gente,
Y luego allí de presente
Para el príncipe se viene.

Muy diestro en acometer
Se mostró aquestas dos vezes,
Mas sus fuerças y poder
Son los truenos sin llouer
Y el rüido sin las nuezes.[2]
Animoso se *h*a mostrado
Pensando comprar barato,
Mas muy caro *h*a rematado
Porque el príncipe le *h*a dado
Medida de su çapato.[3]

Por muy mucho que edifique
Es todo fundar en vano,
Y quien no huye del pique
No se quexe del repique,
Pues lo toma con su mano.[4]

[Fol. 40 v°]

Mais le Prince élu entre tous
Donna l'ordre d'asseoir le camp,
Et a mis à l'abri ses gens,
Tous ceux-là qui étaient sortis,[1]
Pour qu'ils y prissent du repos.
L'adversaire, qui est en face
Avec la grande armée qu'il a,
Fit mettre sa troupe sur pied,
Et là tout de suite, à présent,
Il marche en direction du Prince.

C'est très adroit qu'il se montra
Pour attaquer ces deux fois-ci,
Mais ses forces et sa puissance
Sont les tonnerres sans la pluie
Et le bruit tombant sans les noix.[2]
Plein de courage il s'est montré
Pensant acheter bon marché,
Mais c'est très cher qu'il a payé
Car le Prince lui a fait voir
La pointure de son soulier.[3]

Il a beau construire beaucoup,
C'est tout bâtir en pure perte,
Et que du repic ne se plaigne
Celui qui ne fuit pas le pic,
Car il le prend avec sa main.[4]

[Fol. 40 v°] (CAP. IIII. / principe / Mando / sentassen Y / a recogido Toda / auia salido[1] Para / alli reposassen El / esta / Mando / gente y / alli / principe / viene Muy / a cometer / mostro / vezes Mas / y el ruydo / nuezes[2] Animoso / a / barato Mas / a / Por que / principe / a / çapato[3] Por / edificque / vano y / repicque Pues / mano[4] Estaua)

[Fol. 41 r°]

Estaua en vn campo lizo[1]
El príncipe recogido,
Y cuando tuuo el auizo,[2]
Viendo que por bien no quiso,[3]
A receuirlo *h*a salido.

Puesta con orden estraña[4]
Su gente en cinco escuadrones,
Se partió con grande saña,
Y mostrando subtil maña,
También lleua dies cañones.[5]
Para el contrario endereça
Su campo que le seguía,
Y con tal orden empieça
Que estando a tiro de pieça
Disparó su artillería.

La gente con gran cuidado
Luego al contrario enuistieron,
Dilación no *h*an aguardado,
Y tan gran priessa le *h*an dado
Que en muy breue lo rompieron.
Muéstranse tan esfuerçados
En aqueste desbarato,
Que, sin quedar maltractados,
Más de cinco mil soldados
Mataron en poco rato.

[Fol. 41 r°]

Replié à l'abri, le Prince[1]
Se trouvait en rase campagne,
Et lorsque l'avis lui parvint,[2]
Voyant qu'il refusa l'entente,[3]
Il est sorti le recevoir.

Sa troupe en cinq escadrons mise[4]
Et en un ordre remarquable,
Il partit très plein de fureur,
Et, montrant sa subtile adresse,
Il emmène aussi dix canons.[5]
Vers son adversaire il dirige
Son armée qui l'accompagnait,
Et il commence en un tel ordre
Qu'à portée étant de canon
Il fit tirer l'artillerie.

La troupe en s'appliquant beaucoup
De suite attaqua l'adversaire,
Ils n'ont rien remis à plus tard,
Et leur charge a été si rude
Que promptement ils le défirent.
Ils se montrent si courageux
Dans cette débâcle qu'ils causent,
Que, sans en rester eux meurtris,
C'est plus de cinq mille soldats
Qu'ils ont occis en peu de temps.

[Fol. 41 r°] (CAP. IIII. / lizo[1] / principe recogido Y quando / auizo[2] Viendo / quiso[3] A receuir lo a salido Puesta / esquadrones Se partio / saña y / māna Tambien / cañones Para / seguia y / Disparo / artilleria / enuistieron Dilacion / an aguardado y tam / an / rompieron Muestran se tam / desbarato Que sin / mal tractados Mas / mill / rato L)

[Fol. 41 v°]

Tan grande esfuerço mostrauan
Que vn jüizo[1] parescía,
Y con la priessa que dauan,
La sangre que derramauan
Toda la tierra teñía.[2]
Andauan como leones
Con la fuerça de sus braços,
Y con fuertes coraçones,
De cuerpos hazen montones
Haziéndolos mil pedaços.

El príncipe valeroso
Se mostró tan excelente
Que, sin vsar de reposo,
Andaua muy animoso
Peleando entre su gente.
Mucho le peza de verlo
Metido en este cuidado,
Y procuran detenerlo,
Mas no quiso concederlo
Porque está determinado.

Anda con furor estraño
Aqueste príncipe bueno;
Témense de algún engaño
Y, por excusarle el daño,
Le asieron luego del freno.[3]

[Fol. 41 v°]

Si grand courage ils faisaient voir
Que cela semblait un prodige,[1]
Et le sang qu'ils faisaient couler
Avec la charge qu'ils menaient,
Teignait la terre tout entière.[2]
Ils allaient ainsi que des lions
Avec la force de leurs bras,
Et, remplis d'un mâle courage,
Des monceaux ils font de cadavres
Qu'ils coupent en mille morceaux.

Le Prince qui est valeureux
Montra une telle excellence
Que, sans jamais prendre repos,
Il allait très plein de courage
En combattant parmi les siens.
Ils éprouvent beaucoup de peine
A le voir mis en ce souci,
Et cherchent à le retenir;
Mais point il n'y voulut céder
Parce qu'il est bien résolu.

Il va, ce Prince brave et bon,
Sa fureur étant peu commune;
Ils craignent quelque tromperie
Et, pour lui éviter le tort,
Par le frein de suite ils le prirent.[3]

[Fol. 41 v°] (CAP. IIII. Tam / iuizo[1] parescia y / dauan La / tenia[2] Andauan / braços y / coraçones De / Haziendo los mill pedaços El principe / mostro tam excellente Que sin / reposo Andaua / gente mucho / ver lo / cuidado y / de tener lo Mas / conceder lo Por que esta determinado Anda / principe bueno Tenien se / algun engaño y por excusar le / daño Le / freno[3] -Todos-)

[Fol. 42 r°]

Todos hazen juramento
Por su estado y su corona,
Que les *h*a de dar contento
Y que no *h*a de hazer su intento
A riesgo de su persona.

Mas mostróse tan terrible
En sus fuerças y potencias,
Que a ninguno fue possible
Que este príncipe inuincible
Dexase la resistencia.
Pero al fin *h*a acontescido
En la guerra y su proçesso
Que el contrario le *h*a huido,
Descontento y afligido
De verse en tan mal sucesso.

Pensó que tenía en la mano
Toda la dicha y ventura,
Pero fuérale muy sano
Entender que es hombre humano
Cuyo estado poca dura.
Cortóle el hilo la Parca
Con subtil y estraña treta;
Pretendió quedar monarca,
Mas aquel que mucho abarca
A la postre poco aprieta.

[Fol. 42 r°]

Tous parmi eux font le serment
Par son état et sa couronne,
Qu'il doit faire qu'ils soient contents,
Et non accomplir son dessein
En risquant de perdre sa vie.

Mais il se montra si terrible
En ses forces et facultés,
Que nul n'eut le pouvoir de faire
Que ce Prince qu'on ne peut vaincre
Cessât de livrer le combat.
Mais enfin il est arrivé
Durant le cours de cette guerre,
Qu'a fui devant lui l'adversaire,
Mécontent ainsi qu'affligé
De se voir à tel point défait.

Il pensa tenir dans sa main
Toute la chance et le bonheur,
Mais il eût été très sensé
D'entendre qu'humaine est sa chair
Dont l'état ne dure que peu.
La Parque lui coupa son fil
Par ruse subtile et étrange;
Il prétendit rester monarque,
Mais celui qui beaucoup embrasse,
Au bout du compte mal étreint.

[Fol. 42 r°] (CAP. IIII. / corona Que / a / y / a / haZer / Arriesgo / persona Mas mostro se tam / potencias Que / Queste principe / Dexa se / resistencia Pero / a / a huydo Descontento / ver se / tam / successo Penso / tenia / todo / ventura Pero fuera le / hõbre / dura Corto le / parca / treta Pretendio / monarcha Mas / a prieta / L *ij*)

[Fol. 42 v°]

En esto le *h*a sucedido
Como al guzano[1] de seda
Que en su obra entremetido,
En la hebra que él *h*a vrdido,
Después colgado se queda.
Con sus fuerças *h*a intentado
Solo el reyno posseer,
Mas al fin *así h*a quedado,[2]
Que en el hoyo que *h*a cauado,
Vino después a caer.

A Marruecos luego viene,
Concluida ya la guerra,
Y, con[3] gran pesar que tiene,
Ordena lo que conuiene
Para huir a la sierra.
Sus extremos eran vanos
Y en todo peresçederos,
No se sabe dar a manos
Y manda que a sus christianos
Les den armas y dineros.[4]

Mas puso tanta tardança
En las cosas que ordenaua,
Que le engaña la esperança,
Y, con[3] mucha confiança,
No hizo lo que pensaua.

[Fol. 42 v°]

Ainsi il lui est advenu
Comme il arrive au ver à soie
Qui dans son œuvre entremêlé,
Au brin de fil qu'il a ourdi,
Reste par la suite pendu.
Il a tenté avec ses forces
De posséder seul le royaume,
Mais est ainsi resté enfin,[2]
Car dans le trou qu'il a creusé,
Il vint par la suite tomber.

A Maroc il vient aussitôt,
La guerre étant bien terminée,
Et, quoiqu'il ait un grand regret,
Il ordonne ce qui convient
Afin de fuir dans la montagne.
Ses soins extrêmes étaient vains
Et en tout voués à l'échec,
Il ne sait comment se conduire
Et commande qu'à ses Chrétiens
On leur donne armes et deniers.[4]

Mais il mit un si grand retard
Dans les choses qu'il ordonnait,
Que son espérance le trompe,
Et, malgré[3] beaucoup de confiance,
Il ne fit point ce qu'il pensait.

[Fol. 42 v°] (CAP. IIII. / a succedido / guzano[1] / entremetido En / el a / vrdido Despues / queda Con / a / posser Mas al fin a quedado[2] Que / a cauado Vino despues à caer A / viene Concluyda y a / guerra y con[3] / tiene Ordena / huyr à / sierra Sus / y / peresçederos No / à / y / à / dineros[4] Mas / ordenaua Que / esperança Y con[3] / confiança No / pensaua -Mostro-)

[Fol. 43 r°]

Mostróse en todo muy frío,
Metido en gran pensamiento,
Y quitóle aqueste brío
La gente del rey su tío
Que vino en su seguimiento.[1]

A Marruecos *h*an llegado[2]
Según la gente confiesa,
Y tan gran temor le *h*an dado
Que la cibdad *h*a dexado
Huyendo con muy gran priesa.
Fuese a meter en la sierra
Y ellos tomaron el mando,
Publican paz en la tierra,
Oluidados de la guerra
Y a su rey apregonando.

Todos los de la cibdad
Resciuieron gran contento,
Y ofrescen de voluntad
A su rey toda lealdad,
Desechando el descontento.
El príncipe que quedaua
Con su gente victorioso,
Con el campo ya marchaua
Y a todos gran bien mostraua
Como rey tan poderoso.

[Fol. 43 r°]

En tout il se montra très froid,
Plongé dans des pensées profondes,
Et la troupe du Roi son oncle,
Qui s'avança à sa poursuite,[1]
Lui enleva tout son ressort.

A Maroc ils sont arrivés[2]
Selon l'aveu public des gens,
Et lui ont fait si grande peur
Qu'il a abandonné la ville
En fuyant en très grande hâte.
Il alla dans les monts se mettre
Et eux ils prirent le pouvoir,
Ils annoncent dans le pays
La paix, en oubliant la guerre
El en proclamant Roi le leur.

Tous les habitants de la ville,
Eurent un grand contentement,
Et c'est volontiers qu'à leur Roi,
Laissant le mécontentement,
Totale loyauté ils offrent.
Le Prince qui avec ses gens
Etait demeuré victorieux,
Marchait déjà avec l'armée
Et témoignait à tous grand bien
Comme un Roi qui est si puissant.

[Fol. 43 r°] (CAP. IIII. / Mostro se / frio Metiodo / pensamiento Y quito le / brio / seguimiento[1] A / an allegado[2] Segun / confiesa Y tam / an / a / priesa Fue se / mando Publican paZ / tierra Oluidados / a pregonando Todos / contento Y / lealtad Desechando / descontento El principe / victorioso Con / y a / L *iij*)

[Fol. 43 v°]

Cuando llega a la cibdad
No después de muchos días,
Entra con gran potestad,
Y viendo su magestad
Muestran grandes alegrías.
Con contentos desiguales
Resciben a su señor,
Y con ánimos cabales
Se ofresçen todos leales
Como a rey y emperador.

*H*a hecho muchas franquezas
A la gente sin ofensa,[1]
Mostrando estrañas grandezas,
Y edifica fortalezas
Para presidio y defensa.
Todo el reyno *h*a subjectado
Y la gente se le ofresçe,
Y él está tan encumbrado
En tanta alteza y estado,
Cuanto su valor meresçe.

Estableçe tal memoria
En los siglos venideros,
Que no bastará my historia
Conformarse con su gloria
Ni a sus hechos verdaderos.
¡Plega a Dios omnipotente
Sea Su Voluntad cumplida,
Y a este príncipe excelente
En mayor estado[2] augmente
Con salud y mucha vida[3]!

AMEN.[4]

[Fol. 43 v°]

Lorsqu'il arrive à la cité
Sans qu'aient passé de nombreux jours,
Il entre avec de grandes forces,
Et en voyant sa majesté
Ils montrent des transports de joie.
Dans une liesse sans égale
Ils font accueil à leur Seigneur,
Et, d'esprit et de cœur entiers,
Tous lui font serment d'allégeance
Comme à leur Roi et Empereur.

Aux gens qui ne font point d'offense[1]
Il a donné maintes franchises,
Faisant voir d'insignes largesses,
Et il bâtit des forteresses
Pour la garde et pour la défense.
Il a soumis tout le royaume
Et les gens lui font don d'eux-mêmes,
Et lui est aussi haut placé
En un état et rang si nobles,
Que ce que sa valeur mérite.

Il crée pour les siècles futurs
Un souvenir tel à garder,
Que mon histoire nullement
Ne suffira pour concorder
Avec sa gloire et ses faits vrais.
Plaise à Dieu qui est Tout-Puissant
Que soit faite Sa Volonté,
Et qu'Il fasse plus grand encore
L'Etat[2] de ce Prince excellent,
Santé donnant et longue vie[3]!

AMEN.[4]

[Fol. 43 v°] (CAP. IIII. Quando / à / despues / dias Entra / potestad Y viendo / alegrias Con / des y guales / à / Señor Y / animos / à / emperador A / gente sin ofensa[1] Mostrando / grandeZas Y / defensa Todo / a subiectado / ofresçe Y el esta tam / estado Quanto / venideros Que / bastara / Conformar se / à / verdaderos Plega à / cumplida Y à / Principe excellente / vida.[3])

[Fol. 44 r°]

EN DECLARACION DE ESTE nombre Abdelmelech

SONETO

¡La fama pregonera suene el canto
De aqueste Emperador tan excelente!
¡Celébrese su nombre hasta Occidente,
Cuyo valor al mundo pone espanto!

¡Oluide ya la tierra el triste llanto
Con gozo muy crescido y aparente,
Y dé a entender,[1] con boz[1] muy euidente,
Aquéste que a la cumbre sube tanto!

«Sieruo del muy Alto y Poderoso»
Significa Abdelmelech escogido,[2]
El cual responde bien a sus hazañas,

Pues, en todas sus obras valeroso,
Aqueste nombre grande *ha* merescido
Mostrando al mundo cosas tan estrañas.

[Fol. 44 r°] (DESTE / *Abdelmelceh*. SONETO. LA / excellente Celebre se / Occidente Cuyo / espanto. Oluide y a / tristellanto / apparente / Y de a entender[1] con / euidente. Aqueste / à / tanto. Sieruo / alto / poderoso Significa / escogido[2] El qual / a / hazañas Pues en / valeroso Aqueste / à)

[Fol. 44 r°]

EN GUISE D'EXPLICATION DE CE nom d'Abdelmelec

SONNET

Que de cet Empereur qui est si excellent,
La Renommée publique exécute le chant !
Que jusqu'à l'Occident soit célébré son nom
Par la valeur duquel le monde est étonné !

Que maintenant la terre oublie ses larmes tristes
Dans une joie très débordante et manifeste,
Et qu'il fasse comprendre,[1] avec un mot[1] très clair,
Celui-ci qui si haut vers le sommet s'élève !

«Esclave du Très-Haut et du Dieu Tout-Puissant»
Veut dire Abdelmelec d'une façon choisie,[2]
Qui répond tout à fait à ses grandes prouesses,

Car, étant valeureux en toutes ses actions,
Il a mérité, lui, ce nom fameux et grand,
Faisant au monde voir des choses si sublimes.

[Fol. 44 v°]

Al potentissimo Imperatore di Marocco, Re de Fezza & Sus, Muley Abdelmelech

Sonet*to*[1]

Afro,[2], fig*li*ùol[3] d'Abram, primo ricolse
Gli[4] frutti d'Africa, da lui chiamata,
Terra ch'el ciel d'ogni virtù dotata,
E d'oro e d'argento esser piena volse.

Nacque li Annibale, chi l'Alpe sciolse[5]
Di sassi e di g*h*iacci[6] duri ligata,
Per andar brauar la romana armata
A cui[7] l'insegne coll'onore tolse.

Morto che fu questo, tutto l'onore
D'Africa se oscurò, ma Re di Fezza
Muley Abdelmelech, col tuo valore

Gli rendi già tutta la sua bellezza,
Di sorte che, fatto tal vincitore,
La[8] mira tornar sua antiqua grandezza.

G. D. V.[9]

[Fol. 44 v°] (*Marroco Re / Sus Muley Abdelmelech. / Soneto.* / Afro figluol d'Abram primo / d'Africa / chel / dogni virtu / doro, é / volse : Nacquelí Hannibale / lalpe / sassi, é / giacci / ondar / Romana armata, A chi / col l'honore / questo tutto l'honore / soscuro / gia / BelleZZa Di / che setto / vincitore La)

[Fol. 44 v°]

Au très puissant Empereur de Maroc, Roi de Fez et du Sous, Mouley Abdelmelec

Sonnet[1]

Afer,[2] fils[3] d'Abraham, d'abord cueillit les fruits
De l'Afrique appelée ainsi d'après lui, terre
Qui, le Ciel le voulant, eut toutes les vertus
En dot, comme elle fut et d'or et d'argent pleine.

Là naquit Hannibal, lui[4] qui défit[5] les Alpes
Que liaient durement les rochers et les glaces,[6]
Afin d'aller braver de Rome les armées,
Auxquelles[7] il ôta enseignes et honneur.

Une fois que fut mort celui-ci, tout l'honneur
De l'Afrique devint obscur, mais, Roi de Fez
Mouley Abdelmelec, par ta grande valeur

Tu lui rends maintenant sa beauté tout entière,
De sorte que, toi devenu un tel vainqueur,
Elle[8] voit revenir son antique grandeur.

G. D. V.[9]

NOTES EXPLICATIVES

[Fol. 1 v °]

1 — Le blason, *ensemble des armoiries qui composent* l'écu armorial, voit d'abord son sens éclairé par le dizain que forme la «**décima**» ou «**copla real**» dont le contenu est analysé **infra**, Fol. 1 v°, Note 3. Les deux derniers vers de ce dizain réitèrent le thème de la seconde partie de la devise latine («**PROPTEREA VNXIT TE DEUS**» / C'EST POURQUOI DIEU T'A OINT), mais il est remarquable que les vers qui les précèdent traitent de la Justice dont ᶜAbd al-Malik fera peuve, non de la Justice qu'il a chérie et pour laquelle il a souffert et mérité l'onction de Dieu, ce qui est proprement le thème de la première partie de la même devise en latin («**DILEXISTI IVSTITIAM ET ODISTI INIQUITATEM**» / TU AS CHERI LA JUSTICE ET TU HAIS L'INIQUITE). Il semble bien que le commentateur -c'est Fray Juan Bautista de toute évidence puisque «**nos**» / nous (les Chrétiens) fait suite et s'oppose à «**su grey**» / son troupeau (ses sujets musulmans)- sollicite le message iconique et linguistique du blason, et l'interprète au mieux des intérêts de son groupe. Renvoyant à la condition humaine d'un captif qui, de surcroît, vit ou vient de vivre dans un contexte angoissant de guerre civile marocaine, le détournement et la subtile réorientation du sens d'un document symbolique sont à la fois naïfs et touchants, mais il va sans dire que le fond tendancieux du contenu s'ajoute à la forme étroite du dizain, pour que celui-ci ne rende pas compte exactement de toute la signification du blason. Pour cette raison, peut-être, le premier sonnet liminaire à la Chronique (Fol. 2 r°) se donne pour mission d'éclaircir le sens de l'icône, et la pièce devrait être aussi de Fray Juan Bautista, car on y observe une certaine distorsion qui rappelle celle remarquée dans le dizain. En effet, il me semble curieux et suspect que dans le premier quatrain du sonnet, les flammes de l'Enfer soient réservées non à tous les pécheurs ou aux autres, mais au «**buen Rey**» / bon Roi qui viendrait à pécher, donc à n'être pas le «pasteur» que se promet d'avoir l'auteur du dizain. Noblesse oblige, certes; mais on ne peut s'empêcher de penser que ᶜAbd al-Malik devrait être le dernier concerné par le discours normatif des flammes, puisqu'on vient de le présenter comme un vertueux ami de la Justice... La signification du blason, qu'il faut bien imaginer avoir été voulu tel par ᶜAbd al-Malik, ne se limite donc pas au contenu proposé par la **Chrónica**. Une approche complémentaire est nécessaire, nourrie si possible des leçons de divers maîtres : Alciati, l'auteur des **Emblèmes** (1541), et les classiques plus modernes de l'héraldique, dont Fox Davies, P.B. Gheusi, Martín de Riquer, Piero Guelfi Camajani, Th. de Renesse ou G. Stalins... Dans l'impossibilité technique de consulter leurs ouvrages, j'expose ici une lecture personnelle provisoire qui a plusieurs dettes envers Jean Chevalier, **Dictionnaire des Symboles**, Paris, 1973, Geneviève d'Haucourt, **Le Blason**, Paris, 1949, et Alberto y Arturo García Carraffa, **Ciencia heráldica o del blasón**, Madrid, 1957.

La Balance est au centre, signifiant universel de la Justice, du Droit, de l'équilibre et de la modération, attribut du «Roi juriste» dispensateur de souveraine équité.

A cet égard, gardons-nous de donner à Justice le sens étroit et réducteur qui l'attache à l'univers des tribunaux, car, comme le veut la Bible et **Isaïe, 5, 16,** la justice est la vertu par excellence du royaume messianique, la sainteté de Dieu s'exprimant dans ses relations avec les hommes par le moyen de la justice. Jointe à l'épée, celle-ci est doublée de Vérité, les deux emblèmes associés étant ceux de la fonction administrative et de la fonction royale. La science de la Balance -Jâbir Ibn Hayyân a écrit un **Livre des balances**- est celle des correspondances entre la Terre et le Ciel... Privée de la Force, la Justice est impuissante, et pour cette raison repose ici sur un sabre.

Le sabre tranche, sépare le Vrai et le Faux avant d'avoir à séparer le Mal du Bien. Un de ses tranchants menace, tandis que l'autre punira. Fléau porteur de la Balance, il promet le châtiment à qui ne respecte pas les principes et préceptes du Livre qui, au-dessus de la Balance, inspire la Justice et, Code et Coran, symbolise la sagesse et l'ordre de la cité musulmane. Courbe en sa double pointe, ce sabre peut pour un occidental dessiner un V évasé où Vérité et Victoire scellent une alliance durable, mais surtout renvoie à un symbole musulman et plus proprement ᶜalide : il porte le nom du sabre du Prophète, tomba en la possession des califes ᶜabbâsides, figura sur le drapeau du Sultan turc Sélim 1er (Cf. **Encyclopédie de l'Islam**, articles **Dhû** l-Faḳâr et Hilâl). L'icône saadienne, donc chérifienne, semble bien se singulariser par une présence du sabre à deux pointes -signe ᶜalide- et une absence conjointe des lunes ou des croissants -signes musulmans certes, mais aussi ottomans-.

La Sphère renvoie à l'Univers, à une totalité géographique, de même surtout qu'à la totalité juridique du pouvoir absolu. Globe, elle signifie que ce pouvoir est illimité et qu'il s'exerce sur un territoire limité: l'Empire-Royaumes d'ᶜAbd al-Malik. En Occident, ce Globe, figure du Monde et symbole de l'Empire, est cerclé d'un listel en fasce et cintré en demi-pal sur l'hémisphère supérieur, alors que dans le blason du Saadien le listel est incurvé non plus vers le bas mais vers le haut, et le Globe est cintré en demi-pal sur l'hémisphère inférieur. Un tel renversement me paraît devoir signifier que l'Empire de Maroc, qui est méridional, est à ne pas confondre avec l'Empire en soi, Saint Empire romain de nation germanique, qui est septentrional.

Les flammes du Feu purificateur symbolisent l'en-bas, les Enfers où les méchants expient. La clôture et la chaleur du lieu sont comme suggérées par la demi-sphère stylisée où se trouvent les flammes, sorte de chaudière ardente ou de chaudron brûlant.

Les branches noueuses ou sectionnées de l'Arbre encadrent tous ces signes pour former l'écu proprement dit. Les rassemblant, elles les unifient comme l'Arbre qui, racine, tronc et feuillage, met en communication les trois niveaux : l'en-bas souterrain du Feu; le milieu de la Sphère, pouvoir et domaine de l'Empereur-Roi; l'en-haut des valeurs que sont Justice, Vérité et Sagesse du Livre.

Le bois étant matière première, peut-on dans le cas présent préciser la nature du bois et de l'Arbre ? S'il fallait choisir, je choisirais volontiers l'Olivier dont des bourgeons et des rameaux taillés seraient ici visibles. Son symbolisme est universel, l'Olivier connotant la Paix, mais son sens islamique pourrait surtout avoir retenu l'attention d'ᶜAbd al-Malik qu'on sait bon connaisseur des sources musulmanes, et désireux de paix : le **Coran**, Sourate XXIV, Verset 35 voit en lui «**l'arbre béni... cet olivier qui n'est ni de l'orient ni de l'occident**». Cette essence, plus que le chêne et sa force ou le laurier et sa gloire, pouvait incarner un désir de situer le Maroc musulman dans une position privilégiée et centrale -l'Olivier est Arbre central, symbole de l'Homme Universel et du Prophète-, et la volonté qu'il ne dépende «ni de l'orient -turc-, ni de l'occident -chrétien-». C'est aussi un arbre fruitier pertinent, puisque l'éthique et l'esthétique politiques d'ᶜAbd al-Malik y gagnent d'être objectivisées : pour celui-ci, le Prince doit imiter le «buen hortelano» / bon jardinier ainsi qu'il a été observé supra, **Première Partie**, p. 166, note 32.

La forme de l'écu -non attestée notamment chez A. y A. García Carraffa, mais la liberté de l'artiste fut toujours grande dans ce domaine- rappelle d'assez près celle, à Grenade, des armes de Charles Quint (cf. **supra**, Note 31 de mon étude de présentation), de la Casa de Castril (1539) ou du couvent de Santa Catalina (milieu du XVIème siècle). Toutefois, aucun des trois écus grenadins ne présente les saillants, bourgeons ou épines de l'Arbre, non plus que ces six petites échancrures qui compliquent l'écu du Saadien. Tout en suivant la mode héraldique d'Europe et le modèle impérial que doit avoir été Charles Quint, ᶜAbd al-Malik n'aurait-il pas par ces écarts cherché à exprimer sa différence ? En effet, on voit mal pourquoi parmi ces éléments de son blason si lourdement chargés de sens, sa partie la plus évidente mais aussi la moins repérable -forme pure, la lisière de l'écu paraît de pure forme- serait la seule icône dépourvue de sens. Certes, la finesse des courbes vaut en soi sur le plan esthétique, de même que les branchages tordus, flexibles ou sectionnés de l'Arbre ou de l'Olivier sont ainsi d'autant mieux évoqués; mais on peut être frappé par la similitude de la forme avec le tracé des frontières du Maroc. L'observateur qui veut bien pencher sa tête vers sa gauche -ou, ce qui revient au même, incliner le haut du folio vers sa droite- reconnaît

sans excessif effort le profil sui generis de la péninsule tingitane dans le sommet de l'angle gauche de l'écu, angle gauche qui en héraldique est en fait un angle droit puisque un chevalier est toujours censé soutenir l'écu. Cet angle comporte lui-même deux pointes ou deux caps (Spartel, Almina) entre lesquels se précise le creux d'une baie (Tanger). Vers la droite est nettement dessiné l'arc rifain qui, après l'accident d'une nouvelle baie (Alhoceima), s'achève au sommet de l'écu par un cap (Les Trois Fourches), tandis que vers la gauche une courbe descendante et concave (vaste golfe évasé d'Asilah à Anfa) devient convexe en épousant ainsi le bombé de la côte d'Azemmour au cap Rhir, à partir duquel le creux identique d'une baie se précise (golfe d'Agadir) avant que le terme ne soit atteint dans la pointe de l'écu et quelque rivage saharien...

La moitié droite de l'écu est du point de vue de l'héraldique sa partie gauche, hiérarchiquement secondaire, qui reproduit symétriquement l'autre. Ceci doit être dit pour répondre par avance aux objections que pourrait soulever la présente lecture, et il est clair de surcroît que la netteté d'une frontière maritime est plus grande que celle d'une frontière terrestre. Partant donc du chef de l'écu (cap des Trois Fourches), la baie qui se dessine à droite peut correspondre à l'accident de la Mar Chica, et l'angle droit de l'écu à l'oasis de Figuig, zone dont il est fait mention dans la Chronique et dont il est souligné qu'elle appartient au Maroc. Puis la courbe descendante suit en gros la ligne des confins sahariens, rend compte dans sa partie convexe de l'ampleur opulente des oasis du Tâfîlalt, et finit par donner une idée assez exacte de l'orientation générale du bassin de l'Oued Draa. Il resterait à donner un sens à l'accident symétrique de celui de la baie d'Agadir : serait-ce l'ensemble aquatique que forment ces grands lacs du cours inférieur du Draa, qui figurent notamment sur une carte du Maroc dressée par Io. Chris. Homanno, Noribergae, Anno 1728 ? L'Arbre, comme la dynastie saadienne, plonge sa racine dans cette zone pré-saharienne... Les saillants ou rentrants à droite et à gauche évoquent des bourgeons ou des épines (l'Arbre), des caps/embouchures à gauche et des affluents à droite, des bastions possibles dissuadant l'annemi du dehors et du dedans. Voici qui illustrerait la conclusion de la **Chrónica** (Fol. 14 r °).

La Couronne surmonte l'ensemble pour former le timbre et exprimer la plénitude de la souveraineté. Bien qu'elle ne soit pas fermée (Cf. **SIHM, France**, I, p. 637, Note 8), on peut lui donner sans crainte le sens d'une couronne fermée, car la couronne royale fut d'abord ouverte et ne se ferma que tardivement et de façon non systématique. On y observe quatre fleurs de lys qui, selon toute vraisemblance, renvoient aux quatre domaines impérial et royaux mentionnés dans le titre de la Chronique : «L'Empire de Maroc et les Royaumes de Fez, de Miquenez et du Sous». Entre les fleurs de lys se trouvent quatre feuilles d'ache ou céleri sauvage, habituel attribut des couronnes ducales en Occident, et huit perles qui servent d'ornement et mettent en valeur les fleurs de lys plus grandes. Encadrée d'une devise en latin, cette Couronne est l'élément iconique qui représente le mieux la concession faite à l'Occident. **L'Encylopédie de l'Islam** (article **Tâdj**) rappelle que «les turbans sont les couronnes des Arabes» et que la présence de couronnes sur des médailles orientales trahit la façon d'un artiste occidental... Donc, bien que la Couronne ne soit pas inconnue de l'Orient, non plus que la fleur de lys que les Croisés virent figurer sur les armes de l'atabeq (Cf. G. d'Haucourt, **o.c.**, p. 94), il faut sans doute estimer qu'elle symbolise mieux que tout autre élément des armoiries, un désir ambigu d'apparaître comme un prince acquis à certaines valeurs ou conventions de l'Occident, soit pour se faire admettre et reconnaître comme un pair par l'Occident, soit pour affirmer une identité marocaine face à l'Orient turc. La langue choisie pour le cri ou la devise (cf. **infra**, Note 4) s'ajoute à la Couronne pour bien montrer que la stylisation extrême de l'icône totale des armoiries a pour résultat de dire tout ᶜAbd al-Malik : son domaine, sa filiation, sa politique, sa fidélité à l'Orient, son ouverture à l'Occident, sa philosophie du **buen hortelano** / bon jardinier.

2 — Le sujet de «**pezará**» ne saurait être le blason, ce qui serait grammaticalement logique, mais, sinon le «**braço**» et par métonymie Abdelmelec, Abdelmelec lui-même présent dans la pensée de l'auteur. La lecture qui est retenue, notamment parce qu'elle tient compte de l'autonomie presque toujours vérifiée des deux **quintillas** (strophes de cinq vers) qui, réunies, forment la strophe pertinente du poème appelée **copla real**, est à préférer à celle qu'eût donnée une ponctuation distincte et une autre façon d'envisager les coquilles : «**Y, pezar a la malicia, / Con el pezo la injusticia / Jusgando a quien lo mereçe, / Jusgará bien a su grey**», c'est à dire «Et, malgré la malice, / Jugeant par la balance / Le crime à son mérite, / Il jugera son peuple / Bien...». «**malicia**» / malice : sens premier de méchanceté, malignité.

3 — L'auteur situe l'essentiel de son discours dans le futur. C'est qu'il attend sans doute beaucoup de la justice d'Abdelmelec, laquelle n'est plus seulement celle qui l'a poussé à faire respecter la règle de la dévolution successorale en vigueur chez les Saadiens. En effet, s'il songe d'abord aux sujets musulmans du Roi (vers 6), il se préoccupe beaucoup des ouailles chrétiennes et de lui-même (vers 7-8). La légende de la devise latine, orientée d'abord vers le présent (v. 1-2), ensuite et surtout vers l'avenir (v. 3-8), finit par se tourner vers la considération du passé de justice d'Abdelmelec, base même d'une légitimité de droit divin. Le souci de l'auteur est d'affirmer cette légitimité en la fondant sur la volonté de Dieu certes, mais d'abord sur le respect d'une légalité. La devise latine soude étroitement les thèmes de la justice et de l'onction divine. Souligner la légitimité du Roi revient, implicitement, à affirmer son droit à être reconnu, notamment par l'Occident où le livre sera d'abord lu.

4 — Selon les principes héraldiques, le «cri» se place au dessus des armoiries, tandis que la «devise» se place au dessous. On a donc affaire ici plutôt à un cri -autrui proclame la légitimité de droit divin d'Abdelmelec-, qu'à une devise proprement dite qui, du fait que ce prince s'adresserait à lui-même en disant «Tu as chéri la Justice...», aurait un caractère fortement narcissique. Mais il faut observer que souvent en Espagne la devise est placée sur les côtés du blason, ce qui est ici le cas et fait préférer l'expression de «devise» à celle de «cri». Enfin deux hypothèses ne peuvent pas ne pas être formulées, qui ôteraient chacune à sa façon la charge narcissique excessive dont est lestée, semble-t-il, la devise : dans «TU AS CHERI LA JUSTICE...» le locuteur présumé ne serait pas ^{c}Abd al-Malik, mais l'artiste étranger ou le coryphée qui témoigne de l'opinion générale, l'anomalie prouvant s'il était besoin que le blason est le produit d'une greffe singulière; «**DILEXISTI IVSTITIAM**»... serait une citation qui expose un modèle auquel le Saadien se propose d'être fidèle, l'origine d'une telle citation demeurant, hélas! à préciser.

[Fol. 2 r °]

1 — Pour juger de la lecture du blason présentée par ce sonnet, cf. **supra**, Fol. 1 v °, Notes 1, 2 et 3. «**complida**» (cumplida) : forme en usage au XVIème siècle.

[Fol. 2 v °]

1 — «**Dichosa tierra**» / heureuse terre, heureux Maroc! «**tierra**» est ambigu puisque le mot peut signifier planète aussi bien que contrée, région et pays. Ce dernier sens sera très fréquent dans le texte, et, par ailleurs, il est ici difficile de donner au terme l'acception de planète. En effet, au vers qui suit, il est dit «**tu gran Rey**» / ton grand Roi, et il est excessif de penser qu'Abelmelec soit envisagé comme étant le Roi de l'Univers. C'est donc à la «terre» marocaine, au Maroc, que s'adresse l'auteur du sonnet. Au dernier vers de la pièce, «**tierra**» réapparaît et, certes, rien n'empêche que le poète ait à la fin une pensée pour le Maroc, sa terre d'accueil probable puisque c'est vraisemblablement Fray Juan Bautista qui écrit. Toutefois, venant après «**mundo**» (totalité des choses créées ou totalité des humains), «**tierra**» dans cette acception étroite réduirait le sens de «**mundo**». Je préfère penser que la valeur de «**tierra**» est à la fin redondante et que l'emphase finale du sonnet exige l'élargissement sémantique. Il n'est plus seulement question là de la terre du Maroc qui a la fortune d'avoir Abdelmelec pour souverain, mais de la terre dans son ensemble, c'est à dire de la Terre qui est frappée et émerveillée par les mérites d'un grand roi. Au reste, la Terre est un tout dont la «terre» étroite du Maroc est une partie, le plus incluant le moins. On verra que le double sens du terme convient pour rendre compte de toutes les intentions de l'auteur.

En effet, n'est-il pas étrange que, qui aurait pu faire en soi et directement l'éloge d'Abdelmelec, ou bien s'adresser à un public hispanophone en respectant la logique d'un livre de propagande visant d'abord l'étranger, ait éprouvé le besoin de s'adresser à la terre marocaine, au pays où il se trouve ? C'est que le poète qui célèbre Abdelmelec paraît bien se livrer aussi à une double opération plus subtile. D'abord, dans cette pièce liminaire ou Fray Juan Bautista -on suppose que c'est lui- dispose de plus de liberté que dans son récit historique soumis à la contrainte d'un genre qui fait discourir d'autrui, ou même dans sa composition poétique inféodée à ce récit, le subjectif n'est pas exclu en principe. On comprend mieux alors que la grande affaire ne soit pas tellement de montrer aux Espagnols la puissance du Maroc, que de convaincre les Marocains du bienfait d'un rapprochement avec l'Espagne. Dans le second quatrain, «**desto tanbien**» / et de cela aussi annonce moins ce qui va suivre, que ne rappelle ce qui précède, à savoir

que le nom d'Abdelmelec a atteint les Espagnes pour, implicitement, y recevoir un accueil très favorable. Au Maroc donc -«**puedes contentarte**»- de se réjouir et être satisfait... Ensuite, s'adressant au pays, l'auteur qui loue son dirigeant suprême, conforte ce pouvoir politique dont la solidité a toutes raisons d'apparaître comme utile et nécessaire aux yeux de qui vit dans la captivité en nourissant forcément un sentiment d'insécurité. Dans ces conditions le mot de la fin, «**tierra**» / terre devait renvoyer à la Terre et à l'univers, comme à la terre dont il était d'abord question : un pays qui aura pour nom Maroc, frappé comme les autres par la dimension d'un monarque qui, pour ainsi dire, fait la une dans une publication étrangère rédigée en espagnol, langue assez largement connue dans le pays pour que la **Chrónica** relève, au moins secondairement, d'une opération de propagande interne.

[Fol. 3 r °]

1 — «**Muley Abdelmelech**» / **Mouley Abdelmelec**

Mawlây ^{c}Abd al-Mâlik. M. García-Arenal observe justement (o.c., p. 168, Note 4) que «**Abdelmelech**» s'écarte des transcriptions en usage dans les textes espagnols de l'époque, à savoir Abdelmeleq, Maluch, Meluco, Maluco, Meluc, et voit dans la graphie choisie par l'auteur un détail qui peut faire penser que celui-ci est un Italien. Ayant fait la même hypothèse relative à la nationalité de l'auteur, c'est sans vouloir pour autant invalider le résultat d'un tel raisonnement, que je crois devoir m'attacher à montrer la fragilité de ses bases. En effet, si la graphie **ch** renvoie à l'italien, c'est bien **Maluch** qu'on trouve en castillan chez Haedo, et c'est aussi **ch** qu'on attendrait en catalan, Valence ayant des chances d'être le lieu d'édition du livre. Mais l'Italien Conestaggio emploie bien **Moluco** en italien (cf. J. Oliver Asín, o.c., p. 58), et surtout «**Abdelmelech**» n'est qu'une graphie latinisante parmi tant d'autres qui caractérisent le texte. Membre du clergé régulier, l'auteur est nourri de la Bible en version latine où le **ch** final est de règle dans des noms propres tels que, par exemple, Melchisedech. Dans une **Biblia Sacra** imprimée à Venise en 1519, j'ai relevé «**melech** (:) ***regnum vel regnator***» / melech (:) royaume ou roi dans une liste qui a pour titre «Interpretationes nominum hebraicorum» et a de quoi satisfaire la curiosité philologique. Un ecclésiatique qui sait bien de quoi il parle (un sonnet au Folio 44 r ° est précisément consacré à l'interprétation du terme «**Abdelmelech**») et qui à plusieurs reprises dans son livre revient sur le thème de la prédestination de son héros au royaume (cf. **infra**, Fol. 6 r °, Note 1 et Fol. 23 r °, Note 2), n'ignore ni le sens de **melech**, ni la racine arabe /mlk/ «posséder». Le point de vue du captif ne pouvait que renforcer celui du prédicateur lettré, et congédier d'avance la tentation de l'usage des variantes de l'aberrant Moluco, car «**Abdelmelech**» est de toutes les formes celle qui se tient au plus près du dialectal marocain. Au demeurant, l'usage indifférent des deux appellations semble bien établi à l'époque : Vincent Le Blanc, qui n'est pas un Italien mais un Français, dit «**Malouco**» ou «**Abdelmelch**». Cf. **Les Sources inédites de l'Histoire du Maroc (SIHM), France**, I, p. 367, Note 1. La bizarrerie de la forme **Maluco** me paraît devoir s'expliquer par l'incidence du turc, comme le suggère Agrippa d'Aubigné, **Relation...**, **ibid.**, p. 631 : «Cestui-ci, que l'on appeloit Mulei Malucho, comme les Turs changent de nom, fut nommé Abdel Melech, qui signifie serviteur de Dieu ou du Grand Roi».

2 — «**Féez**»/ Fez

«**Féez**» offre une transcription intéressante du dialectal marocain et ne relève pas nécessairement de la simple faute d'impression dans un ouvrage où cette forme entre en concurrence avec **Fez**. En effet, il est rendu compte de l'allongement dû à la voyelle longue de l'arabe Fâs. Ce devrait être une trace parmi d'autres d'une expérience vécue capable de modifier une tradition d'écriture. Mais on trouvera bientôt **Fées** (Fol. 15 r °), forme déjà connue en portugais, et il est plus difficile de tirer quelque conclusion sans appel de ce doublement vocalique, que du fait que l'auteur, dès le départ et comme il le fera toujours s'agissant du castillan, donne la même valeur phonétique au z qu'au s.

3 — «**Mequines**»/ Miquenez

Ici encore, la forme se trouve être plus proche de l'arabe Miknâs que Mequinez qui est attesté à une date très ancienne. **Mequines** doit porter un accent écrit : Mequinés (le mot rime avec **es** au Fol. 38 r°).

4 — «**Muley Mahammet cheque**»/ Mouley Mahammet Cheikh
Mahammet garde la trace du redoublement de la consonne en arabe, et reste plus près de l'arabe que le «Mahamet» du traducteur de Fray Luis Nieto. Mais on trouve **Mahamet** (Fol. 15 r°)...

5 — «**fuerun**» (fueron). L'hypothèse d'un latinisme est à faire en premier. Néanmoins, la forme sera répétée et l'hésitation entre o et u une constante du texte. La coquille n'étant pas évidente et un dialectalisme ne devant pas être exclu, **fuerun** est conservé au bénéfice du doute.

6 — «**nuestro intencion**»/ notre intention
On pouvait attendre «nuestra», mais l'espagnol du XVIème dit «El rebelión de los moriscos» et l'hypothèse de la coquille ne s'impose pas nécessairement. **nuestro** est conservé au moins au bénéfice du doute. Cf. **infra**, Fol. 7 r°, Note 4.

7 — «**my desseo**»/ mon désir
Le passage d'un pluriel -«**nuestro intencion**»- à un singulier -«**my desseo**»- ne semble pas être la simple conséquence de la difficulté toujours éprouvée par l'historien qui, pour parler de soi, hésite entre un «nous» prétendu plus modeste et un «je» qui s'accorde mieux avec la réalité des faits. Il traduit un glissement du discours vers une expression plus personnellement sentie qui témoigne de l'engagement de l'auteur dans son entreprise. Son projet s'enracine moins dans l'intellect qui détermine un dessein d'écrire, que dans l'affectivité qui produit ce «désir» d'écriture relatif aux deux héros. Ceux-ci inspirent au chroniqueur un sentiment complexe où se mêlent l'admiration et l'attachement.

8 — «**del menor**» / du cadet
Abdelmelec n'est le cadet que dans la mesure où Abdelmoumen est l'aîné. Il n'est pas le plus jeune, puisqu'il sera bientôt question d'Hamet, le futur Sultan Doré. Abdelmoumen n'est pas non plus l'aîné puisque Mouley Abdala règne encore. L'auteur a donc délibérément perçu le héros sous une forme duelle. Pourquoi? Parce que tous deux ont une même mère? Y a-t-il obéissance secrète à certains archétypes qui fondent dans le récit la présence des jumeaux mythiques ou des avatars divers de Castor et Pollux? Le texte n'ignorant rien des mérites d'Hamet, a-t-on voulu réduire la dimension de ce frère, héritier présomptif? Le fait est qu'Abdelmoumen aura un rôle ambigu d'aîné et de brillant second d'abord, pour devenir ensuite une victime exemplaire auréolée par la sainteté du lieu où son meurtre a été perpétré. Si Abdelmelec a pu être attaché à son frère, il demeure que dans la Chronique qui montre beaucoup d'insistance à rappeler la règle de la dévolution successorale chez les Saadiens -l'aîné des neveux devient roi lorsque décède le plus jeune des oncles-, il fallait bien montrer beaucoup de considération pour Abdelmoumen, héritier légitime prioritaire du trône, alors même que de façon manifeste on donnait le beau rôle à Abdelmelec, son cadet, dans toute la conduite difficile de leur exil volontaire et prudent. Enfin, c'est le meurtre sacrilège à double titre d'Abdelmoumen qui fait d'Abdelmelec le premier héritier légitime et met le droit successoral de son côté. C'est le droit de riposte qui lui revient aussi, puisque dans cette situation de conflit latent qui existe depuis longtemps, mais peut évoluer de bien des façons, le neveu déclare une guerre franche et ouverte par un acte sanglant et irréparable. Sur un autre plan, le droit de vengeance ressortit pour lui à un pieux devoir familial.

La valeur dramatique du récit que je suis tenté de percevoir sous l'angle de la littérature et non pas seulement de l'histoire, me semble devoir beaucoup à l'existence du héros duel, de ce couple fraternel dans lequel le plus jeune est le plus doué comme le veut la tradition relative aux cadets, mais aussi le vengeur qui accède légalement au rang éminent qui est le privilège de l'aîné, et qui, rendant à la mémoire de ce dernier un hommage particulier, fonde doublement sa puissance en honorant le principe de la légitimité. Meilleur des cadets devenu le meilleur des aînés, Abdelmelec n'a joué qu'une fois, mais gagne deux fois.

9 — On conserve «**el quien**» / «que» au bénéfice du doute et en considérant surtout que «**el**» n'est pas un pronom personnel, mais un article dont l'usage est implicitement reconnu par R. Menéndez Pidal, **Manual de Gramática Histórica Española**, Madrid, 1958, p. 263, lequel précise : «Se reservaron para designar personas **qui** y **quien** ... generalmente sin artículo ni otro determinativo». On peut aussi se demander si «**el quien**» n'a pas ici une légère valeur emphatique qu'on devrait rendre par «celui-là qu'ont».

10 — Le contenu de cette proposition relative appelle plusieurs explications :

A — «**hito**» signifie borne, repère et cible. Le jeu du «**hito**» se rapproche du jeu de palet où le palet est la pierre ou la pièce de métal plate et ronde qu'on doit jeter le plus près possible d'un but marqué. Dans son **Tesoro**, Covarrubias explique : «El juego del hito se dixo assi porque fixan en la tierra y tiran a él o con herrones o con piedras» / Le jeu du **hito** est ainsi nommé parce qu'on fixe dans la terre un objet, souvent un clou de charpente qui sert de cible et de repère, et qu'on jette sur lui soit des disques de fer perforés, soit des pierres. Dans le jeu créateur et très littéraire de l'auteur, Abdelmelec se voit métaphorisé en devenant la cible et le repère autour duquel le discours s'organise.

B — «**lança**» est d'interprétation plus délicate. Si le mot n'a pas le sens de «mesure de longueur» -donc, de mesure de toutes choses- ou même de «timon», qui renvoie à l'idée de repère directeur, il pourrait venir à point nommé pour expliquer l'image du «**hito**» et matérialiser la cible-repère du jeu de palet. Le clou traditionnel et pacifique deviendrait alors une arme guerrière, et Abdelmelec se verrait nouvellement moins métaphorisé que métonymisé et assimilé à la plus virile des armes qui symbolise le pouvoir de faire la guerre et le pouvoir tout court de commander... Il reste à savoir si «**lança**» réitère seulement «**hito**» cible-repère en le précisant, comme l'entend une première lecture qui est sensible à un nouveau glissement emphatique (il n'est dit ni «tiene por hito y lança», ni «tiene por el hito y la lança», mais **tiene por hito y** «**la**» **lança** où l'écart correspondant à l'article produit une différence dont la traduction tient compte dans «ainsi que lance»), ou bien si le jeu verbal ne va pas plus loin. En effet, si la lance n'est plus seulement la version nouvelle et concrète de la cible-repère, mais un grand fer, «herrón» d'une autre facture mais d'un usage assez semblable, qui sert à atteindre la cible, voici qu'Abdelmelec, inspirateur et instrument autant qu'objet d'écriture, devient le moyen par lequel l'auteur réalise son projet. Autrement dit, le maître a donné à son captif esclave tous les moyens, matériels et spirituels, pour écrire. But et moyen, c'est une sorte d'alpha et d'oméga qui justifie la chaleur d'un sentiment où l'adhésion l'emporte sur l'admiration. Ainsi, toute la vérité de la collaboration littéraire d'où naît l'œuvre, serait dévoilée dans la profusion des images auxquelles donne lieu le modeste et populaire jeu de palet.

C — «**voluntad**» est rendu par «vouloir» et ce que veut l'auteur est discourir du cadet : «**my voluntad**» approfondit le sens de «**my desseo**» en ayant dans la forme un caractère redondant, ce telle sorte que l'intention et le désir d'écrire la Chronique sont soulignés. Mais, à la différence de ce qui se passe en français, «**voluntad**» prend fréquement le sens de «bonne volonté, (bon) sentiment, penchant, inclination, amour». La bisémie du castillan laisse entendre qu'Abdelmelec est objet d'écriture et aussi objet de sentiment.

Dans cette introduction où l'auteur a besoin de justifier son propos et dit de lui-même plus qu'il ne dira jamais par la suite, il apparaît clairement que des emphases, des images, des redondances et l'exploitation de certaines valeurs polysémiques témoignent, sinon d'un très grand talent, d'une volonté de style et de l'élan d'une sincérité personnelle. Le niveau de l'énonciation semble plus important que celui de l'énoncé, montrant que le sentiment joue son rôle autant que l'intelligence. Cf. **infra**, Fol. 12 r °, Note 1.

11 — «**el estado**» / l'Etat

Le sens de **estado**, que la traduction rend par «Etat», est ici très proche de celui d'**autorité**, donc de gouvernement et de **pouvoir** proprement politique, plutôt que de celui d'un état qui, de façon statique, serait perçu comme une entité politique. Il renvoie à la direction des affaires, spécialement politiques. On trouvera au Fol. 14 r ° le couple **poder y estado** qui sera rendu par sa «puissance et son Etat», mais où je serai de voir deux aspects du pouvoir : **poder**, très souvent employé au sens classique d'armée et de troupe vaut pour la puissance militaire; **estado**, comme c'est le cas aux Fol. 3 v°, 14 r°, 15 r°, 16 r°, 43 v°..., vaut pour la puissance publique, le pouvoir civil, la direction de l'état, donc l'Etat au sens absolu dont usera un Louis XIV en disant : «l'Etat, c'est moi». Cf. **infra** Fol. 14 r °, Note 4; Fol. 16 r °, Note 1; Fol. 43, Note 2.

[Fol. 3 v °]
1 — «**haziendo las pretençiones**» / en faisant les démarches
«**pretençiones**» (pretensiones) prend acte du «seseo» ou du «ceceo», et conduit au sens suivant : le roi a pris des dispositions dans le respect de formes légales pour faire que sa succession soit réglée. Il se trouve qu'il est à la fois celui qui «prétend» à quelque chose, donc le demandeur, et celui seul qui, par sa fonction, peut accorder, donc le donneur; mais «pretender» implique qu'il y a des règles à suivre pour faire avancer le dossier de l'affaire et, encore une fois, à travers la nuance difficile à rendre, l'auteur montre que ce souverain a le respect des formes légales, qu'il existe une loi au-dessus du bon plaisir d'un prince. On retrouve dans ce détail l'obsession de la légalité, manière seconde d'affirmer la légitimité d'Abdelmelec... La coquille «**pretençiones**» pour preuençiones qui, bien évidemment conduit à un sens au moins implicite (prenant les précautions), autorise une lecture intéressante mais très réductrice.

2 — «**Muley Abdela**» / Mouley Abdalla
Mawlây ᶜAbd Allâh al-Ghâlib bi-llâh. «**Abdella**» paraît plus proche du dialectal marocain que ne l'aurait été «Audalla», mais on trouve aussi bien «**Abdala**» (Fol. 6 r °), «**Abdella**» (Fol. 7 r °) ou «**Abdellah**» (Fol. 21 r °). Le traducteur de Fray Luis Nieto dit «Abdalla». On accentue Abdelá.

3 — «**inuidia**» (envidia) est forme courante au XVIème siècle.

4 — «**posponendo**» faisant passer...après
«**posponendo**» (posponiendo) est une coquille, due éventuellement à un réflexe latinisant, ou à la simple instabilité du i qui est un trait général du texte.

5 — «**puesta en orden**» / mis en ordre
Dans cette page où se trouve «**las hombres**», on pense avec raison à une coquille, «**puesta**» étant mis pour puesto. Une logique de l'idée («**puesta... su iornada**»), accélératrice de l'action, pourrait aussi l'emporter sur la logique grammaticale.

[Fol. 4 r °]
1 — «**dissimulation**» : graphie latinisante.
«**salierun**» (salieron). Même remarque que pour «**fuerun**» : cf. [Fol. 3 r °] Note 5.

2 — **dies y sete** (diez y siete) : seseo ou ceceo ? La forme «sete» ne résulte pas forcément d'une coquille, étant en usage à l'époque. **dozientos** (doscientos) : forme en usage au XVIème.

3 — **primer iornada** : l'apocope devant le féminin est régulière (cf. **gran gloria** au Fol. 27 r °. La correction apportée par M. García-Arenal ne paraît donc pas justifiée.

4 — «**las mas parte**» / la plupart
Soit qu'un s fasse défaut à «**parte**», soit que celui de «**las**» soit superfétatoire et sans doute dû au voisinage contagieux de «**mas**», la faute grammaticale peut s'expliquer aussi, non par une coquille, mais par un accord avec le sens -pluriel- dont «**parte**» est crédité. Par un écart, l'auteur souligne doublement que c'est vraiment la grande majorité de l'escorte des fugitifs qui les abandonne. On vérifierait un double phénomène assez fréquent : l'anticipation accélératrice du drame, et la disparition du s (**parte-s**) normale dans un dialecte comme l'andalou qui dit «la mano / las mano». Cf. **infra**, Fol. 10 r °, Note 2, et Fol. 10 v °, Note 6.

5 — «**de la gente**» / de leurs gens
«**gente**» est très fréquemment employé dans la Chronique et reste peu précis d'un point de vue qualitatif et surtout quantitatif. Les «gens» correspondent ici à l'escorte peu fournie et parfaitement dénombrée qui accompagne les deux frères. Ailleurs le mot vaudra pour gens (d'armes), gendarmerie, troupe, voire armée. Dans l'acception la plus étroite, il peut renvoyer aux proches et aux familiers, les gens (de la maison) ou les gens (de la famille). Il signifie aussi les habitants d'un pays, d'une région ou d'une cité.

6 — «**perçeuir**» (apercibir) : préparer.
«**aparejar**» qui a le même sens général que apercibir, donc faire des préparatifs, a aussi le sens absolu de «harnacher», tenir les montures prêtes au départ. Le contexte permet de lui donner ce dernier sens,

le dramatisme étant accru du fait que le moyen de transport, le cheval, n'est pas en état de rendre le service escompté au moment privilégié où débute la reprise du mouvement de fuite. La gravité de l'instant et des gestes suppose une tension majeure.

7 — «**empeçando**» n'est pas conservé par M. García-Arenal qui choisit de lire : «camino empeçado, sintieron». L'intérêt d'un participe passé est ici limité : si les héros doivent poursuivre leur voyage, cela suppose forcément qu'ils l'ont commencé. Maintenir un participe présent, par contre, donne mieux à voir la vérité de la situation : les héros sont gens d'action et déjà ils font les gestes qui s'imposent, «**empeçando**» (a perçeuir y aparejar)/ commençant à préparer le nécessaire, quand soudain leur conscience les avertit de leur détresse.

8 — «**mucho**» (mucha). La coquille est probable dans un texte qui, quelques lignes après écrit **algunas dies**. Toutefois, **mucho** pourrait résulter d'une ellipse accélératrice du drame ou d'une omission : «**mucho** (desconsuelo y) **pena**».

9 — **algunas** pour «algunos» et **dies** pour «dias» : coquilles.

10 — **guir** / Guir

Louis Massignon, **Le Maroc dans les premières années au XVIème siècle**, Alger, 1906, p. 263 écrit : «Fiume Ghir. G'îr (nom berbère de «**fleuve**») (B). Ouad Guir actuel (IK. FLOTTE). «Guir, s'il signifie fleuve en berbère, pourrait s'appliquer à bien des cours d'eau, mais le fait est que, après Massignon d'ailleurs, on n'en connaît qu'un : le Ger des Romains et le Ghîr des Arabes, au nord et à l'est du Tâfîlalt. Partant de Meknès, les fugitifs auraient évité, donc, de se diriger par la voie directe et normale de Fès et de l'Oriental vers Tlemcen. On comprend leur prudence, car une troupe de deux cents personnes serait passée difficilement inaperçue dans une zone de frontière maroco-turque sans doute surveillée, de même que dans celle de Fès où commandait Mouley Mohammed, leur pire ennemi; on sait aussi que le Tâfîlalt, où Abdelmelec va bientôt aller avant d'aller une seconde fois à Tlemcen (cf. Fol. 5 r °), est terre de refuge pour les Chérifs... Le franchissement du Ghîr, donc le détour par Tâfîlalt, est d'autant moins invraisemblable que pour al-'Ifrânî, **Nuzhat al-Hâdî**. Paris, 1889, p. 105, «Lors de la mort du sultan Abou Abdallah... Maulay Abdelmalek Elghâzî et Ahmed Elmansour se trouvaient à Sidjilmassa». Abdelmelec a pu s'y trouver effectivement quelques jours après son départ de Meknès. C'est de façon moins conciliable et même inconciliable que al-'Ifrânî s'écarte de Fray Juan Bautista, disant à la suite de cette phrase : «...les deux frères (Abdelmâlek et Ahmed) craignant pour leur jours, s'enfuirent à Tlemcen où ils firent rejoints par un autre de leurs frères Abdelmoumen.» La solution de conciliation pourrait être trouvée dans le fait que Abdelmelec a quitté deux fois le Maroc, où il était revenu seul ou du moins non accompagné de son aîné. Fray Juan Bautista ne dit mot d'Ahmed qui, évidemment, n'était pas Al- Mansûr encore, mais il en parlera plus loin. Relativement au passage par le Tâfîlalt et au **Ghîr**, sa Chronique rimée apporte des précisions. Cf. **infra** Fol. 16 v °, et Fol. 17 r °, Note 1.

11 — «dšra», pluriel «dšûr» figure dans M. Beaussier, **Dictionnaire pratique arabe-français**, Alger, 1887, réédité à Alger en 1958, avec le sens de «hameau, village», et Dozy, **Supplément aux dictionnaires arabes**, indique «hameau, village» à l'article «**al-dišâr**». Ce dernier mot correspond donc à «**adijar**» qui demeure strictement marocain et est à l'origine de «**alijar**», lequel appartient en propre au vocabulaire espagnol et a le sens d'abords d'une localité, immeuble rural. ferme de type andalou. Au Maroc, **adijar** renvoie à un village de huttes ou de maisons faites de branchages, selon, du moins, E. García Gómez, «La etimología de **alixares**», **Al-Andalus**, II (1934), p. 228, alors que «aduar» auquel fait penser **adijar** désignerait un village de tentes. Je dois à M. García-Arenal le rappel de cette précieuse référence. Je relève «Dchar» à la Note 533 et à la page 273 de Jean-Léon l'Africain, **Description de l'Afrique**, Paris, 1956, qui est traduit par «villages». Jean Léon l'Africain, précise : «villages dont les habitations sont de misérables maisons ne comprenant qu'un rez-de-chaussée et bâties comme les écuries que l'on voit dans les campagnes d'Europe, avec des toits de chaume ou d'écorce».

Deux fois présent au Fol. 4 r °, «**adijar**» est remplacé par «**alijar**» aux Fol. 4 v ° et Fol. 17 r °. Tout se passe comme si le terme arabe, correctement employé au départ, n'offrait bientôt plus un sens très clair, soit aux yeux de l'auteur ou, ce qui paraît plus probable, aux yeux de qui l'a imprimé, et se voyait remplacé par le terme plus familier et hispanique de «**alijar**».

12 — «**Nassar ada**» / Nassar Ada

Naṣr ou Nâṣir, Ada commençant par A étant un nom berbère ? On est certain que le mot était accentué sur le a final car la Chronique en vers, où le caïd s'appelle «**vda**» et non «**ada**» (Fol. 17 r °), fait rimer «**vda**» avec «**da**» dans «**lugar me da**». Mais, que choisir de Adá ou de Vdá ou plus exactemment Udá, puisque beaucoup de noms berbères commencent aussi par «Ou» ? Serait-ce l'arabe «Hudà» ?

13 — «**seix ciento**» (seiscientos). Le **x** est un latinisme graphique. Cf. **supra**, Fol. 13 v °, Note 2.

14 — **caille** (calle). La coquille est certaine, car la Chronique rimée dit **calle** (Fol. 17 r °).

15 — «**escopetas**»/ escopettes

Ceux qui se servent de ces armes viennent d'être appelés «**arcabuzeros**» / arquebusiers. Implicitement, l'auteur ne fait donc pas de différence entre l'escopette et l'arquebuse. Mais, par la suite, il emploie systématiquement «**escopetas**» et «**escopeteros**»/ escopettiers. L'escopette est un modèle d'arquebuse que l'escopettier portait généralement en bandoulière, dans la cavalerie notamment. On conserve dans la traduction escopettes et escopettiers. Cf. **infra**, Fol. 9 v °, Note 5. Andrzej Dziubinski, **o.c.**, p.67, fait remarquer que l'escopette tire des armes d'un plus gros calibre que l'arquebuse.

[Fol. 4 v °]

1 — «**inuistiendo**» (embistiendo) : langue du XVIe siècle.

2 — Cf. **supra**, Fol. 4 r °, Note 11.

3 — Ed. M. García-Arenal : «más».

[Fol. 5 r °]

1 — «**pau**» : paz. Coquille intéressante, car **pau** signifie paix en catalan. Un élément de preuve est ainsi fourni pour dire que le livre a été imprimé en Catalogne ou à Valence, le valencien étant un dialecte du catalan.

2 — «**cõsierto**» pour concertó : coquille et «seseo» ou «ceceo». Cf. Fol. 5 v ° : «**conçertaron**» Cas d'hyper-correction ? «**requiere le**», devenu «requirióle» dans l'éd. M. García-Arenal, *semble* devoir être maintenu : le présent insolite et historique traduit avec bonheur que le héros sait prendre ou garder l'initiative. Le rétablissement de la concordance banalise le récit.

3 — ᶜAbd al-Mu'min, frère aîné d'Abdelmelec, était Gouverneur de Meknès quand il fuit en 1558 à Alger. Il épousa la fille de Hassan Pacha et devint gouverneur de Tlemcen.

4 — M. García Arenal croit utile de corriger le texte en précisant ainsi : «**ordenava mayor** (sic **por mejor**) **los negocios**» (**o. c.**, p. 180). Je préfère conserver «**mayor**» pour plusieurs raisons : s'il vient d'être dit «**el mayor**» dans la même ligne, **mayor** ne saurait constituer une répétition gênante, car les différences sont éclatantes au niveau des signifiés. Dans le premier cas **mayor**/ aîné a le rôle d'un substantif, dans le second cas **mayor** (mente) est en fait un adverbe. La répétition d'un même signifiant a pour résultat paradoxal de souligner que les signifiés ont des vocations distinctes. C'est un effet de style de plus chez quelqu'un qui a le sens des nuances. D'autre part, avec **mayor**, l'optique du jugement est quantitative, tandis que **mejor**/ meilleur introduit une notion de qualité. Dire que le cadet fait «davantage» que l'aîné ne peut jeter une ombre sur la mémoire de ce dernier, alors que dire qu'il fait «mieux» implique que celui-ci fait «**moins bien**». La vision duelle du héros aurait beaucoup à en souffrir, car l'auteur a besoin de ne jamais rabaisser l'aîné au moment et surtout au moment où il exalte le cadet. De surcroît, comme on sait, cela *n'entre pas dans ses intentions*.

5 — «**ninguno**» pour «ningún» : coquille comme «**voluiesso**» et «**mezos**» dans la même page ? Cela paraît peu probable, car la règle actuelle de l'apocope n'est pas observée avec rigueur : «**grande contento... gran concierto**» (Fol. 11 v °), et «**ningun riesgo**» (Fol. 13 r °).

6 — N'ayant point retrouvé un verbe «ambarazar», j'opte pour le coquille et donc «embaraçasse»; mais une réserve est à formuler, car il existe aussi bien «**emparo**» que «**amparo**». Cf. **infra**, Fol. 6 r °, Note 2.

[Fol. 5 v °]

1 — «**persiguir**» (perseguir) est en usage au XVIème siècle. «**venieron**» (vinieron), en usage au XVIème siècle, est un dialectalisme de nos jours.

2 — Fajîj. On trouve généralement Fighig sur les cartes et dans les textes anciens en latin, espagnol et français. Ici, l'absence du g final pourrait rendre compte d'une prononciation exacte en castillan, surtout si sa version est andalouse.

3 — Les Elches sont des Musulmans d'origine étrangère, soit des Morisques, soit des Renégats. Par «**moradores**»/ habitants, il faut entendre, donc, les Marocains de souche qui accompagnaient Abdelmoumen, autant que les habitants de Figuig en soi, lesquels ont pu se rallier.

4 — «**sia**» / que ce soit
sia (sea) : possible au XVIème siècle.

[Fol. 6 r °]

1 — M. García-Arenal, dont le texte de référence est l'exemplaire londonien, transcrit «hombres»/ hommes, là où l'exemplaire parisien propose très clairement «**nombres**» / noms. Aucune explication à ce changement ne serait nécessaire si l'exemplaire londonien devait différer de l'exemplaire parisien, ce dont il faut douter a priori. En effet, «hombres»/ hommes autorise bien une lecture acceptable : le père affirmait que ce fils, Abdelmelec, surpasserait tous ses frères, que ce soit par suite d'une révélation divine ou d'une autre raison ou considération cachée aux hommes, étant entendu que «**respecto**» est un latinisme qui a le sens de «respeto»/ vénération, considération, motif... Mais, pourquoi l'auteur n'aurait-il pas dit, plutôt que hommes en général, le commun des mortels ou les autres hommes, puisque le **respecto** ou son contenu n'est pas caché au père, qui est un homme ? Quelque chose me paraît faire problème dans cette lecture dont je sens mal la logique et la finalité, alors même que le maintien du texte dans l'état où il se trouve, donc «**nombres**»/ noms autorise une leçon. Celle-ci, compte-tenu des observations faites à propos de la graphie et du nom d'«**Abdelmelech**» (cf. **supra**, Fol. 3 r °, Note 1) est porteuse du thème mis en vedette par le dernier sonnet en castillan composé «**EN DECLARACION DE ESTE nombre Abdelmelech**» (Fol. 44 r °), donc pour rendre claire la signification du nom en tant que tel d'Abdelmelec. On y explique qu'il signifie «**Sieruo del muy alto**» / Esclave du Très Haut... Que l'occultisme et la réflexion sémantique en profondeur sur les mystères si radicaux des racines (/^{c}bd/, /mlk/) fassent un heureux ménage, ne surprend guère..., et je ne serais pas étonné si l'auteur, homme d'Eglise, avait dans cette affaire plus de considération pour le «mamlûk», la chose de Dieu qu'est l'«esclave» Abdelmelec, que pour le «mâlik», le roi qui possède des royaumes de ce monde, n'y ayant pas d'autre possesseur du monde que Dieu, dont Abdelmelec porte un des noms. Cf. aussi Fol. 23 r °, Note 2.

2 — **emparo**/ soutien
«**emparo**» (amparo). Ces deux formes sont données indiféremment et avec fréquence, «**emparo**» apparaissant d'autant moins comme une coquille que le verbe «emparar» est bien attesté par ailleurs.

3 — La coquille est évidente en «**liñajo**» en ce qui concerne la voyelle finale, et il me semble en aller de même pour **ñ**. Cf. **infra**, Fol. 13 v °, Note 4.

4 — «**algema**»/ mosquée-cathédrale (al-jâmi^{c}).

5 — «**sala**» / prière (aS- Salât).

On trouve plus souvent «çala», et moins fréquemment «azalá».

[Fol. 6 v °]
1 — **entonçe** (entonces). Forme correcte au XVIème siècle.

2 — **sintido**/ (ni) vu (ni) entendu
sintido (sentido). Fermeture vocalique fréquente dans le texte et non fautive au XVIème siècle. «Sentir» vaut ici pour «entendre sans voir».

3 — M. García-Arenal supprime le pronom «él» après avoir modifié **entonçe**. Cette nouvelle modification prive le texte d'un effet redondant bien venu sur le plan littéraire, car l'exploit du criminel -«lui» contre tous !- est mis en vedette, tandis que l'échec de tous, qui ne sont pas «lui», est souligné.

5 — «**sintimiento**» / regret
Cf. **supra**, Note 2. «Sentir» vaut ici pour «regretter». On trouve aussi «**sentimiento**» (Fol. 7 r °) et «**sentemiento**» (Fol. 18 v °).

6 — **Soltan Salem**»/ Sultan Sélim (1566-1574)
al-'Ifrânî, **o.c.**, p. 105, dit qu'Abdelmelec «s'adressa au sultan ottoman, Mourâd, fils du sultan Selim, surnommé Selim-chah, fils du sultan Selim-khan». Mourâd est Amurat III (1574-1595).

7 — otro est à préférer à «**otra**», le a apparaissant d'autant plus comme une coquille que dans les lignes qui suivent se trouvent «**haziesse**» et «**agrauia**». Je lis «otro (Señor) sino a él», ce qui éclaire bien le sens de «**en esta vida**»/ en cette vie, car pour l'autre vie, en dehors de l'ici-bas, on ne peut compter que sur le Grand Seigneur qui est Dieu. Bien évidemment, si «**otra**» était ce qu'a voulu dire l'auteur, un sens apparaîtrait, au prix d'une certaine violence faite à la syntaxe, car «**otra**» se rapporterait au seul féminin «**protection**».

[Fol. 7 r °]
1 — «**offrescian**» / étaient réservées
La phrase qui donne à «**fortuna**» la fonction de sujet, mais accorde le verbe avec le pluriel «**trauajos**» n'est pas correcte sur le plan grammatical. L'expressivité y gagne dans la mesure où la priorité est donnée, non à l'agent et à l'aspect théorique de la question, mais aux résultats pratiques : les épreuves réservées à chaque pas au Prince.

2 — «**volontad**», forme moins savante que «voluntad», est courant au XVIème siècle.

3 — M. García-Arenal supprime le point qui vient après **menester**. Cela revient à mettre le verbe qui suit, «aguardó», sur le même plan que «sobrelleuó» qui précède, et me semble suspect dans la mesure où, si tel devait être le cas, on attendrait plutôt «y aguardó». Surtout, cette modification prive le récit de l'émotion, si perceptible dans «**tanto**», que le narrateur ressent et, consciemment ou non, veut faire partager au lecteur. Ce n'est pas un point qu'il faudrait, si la ponctuation ne concernait que le tout dernier segment de la phrase, mais un point d'exclamation. Comme on vient de le constater dans l'écart que constitue «ofrescían», l'affectivité affleure et marque la narration. Pour cette même raison sans doute, «**El fauor**» n'est pas sujet du verbe «aguardó», mais objet. L'inversion met en relief ce dont, en fait, dépend tout l'avenir politique du héros. Le français la tolère moins bien que le castillan, et je dois souligner par «**cette** aide» l'importance décisive de la chose. La qualité de la dramatisation, l'intensité du vécu tiennent à de telles nuances qui, s'accumulant, offrent un sens très clair.

4 — «**Soltan Morato**»/ Sultan Murat
Cf. **supra**, Fol. 6 v °, Note 6.

5 — «**Abdella**», transcrit «Abdellá» : le mot étant étranger, la double consonne est exceptionnellement maintenue au seul bénéfice du doute.

6 — «**buen ocasion**» occasion ... bonne
Cf. **supra**, Fol. 3 r °, Note 6. Les mots en -ón sont parfois masculins au XVIème siècle. On trouve pourtant au Fol. 7 r ° «**aquella ocasion**» et au Fol. 11 r ° «**esta ocasion**», et on peut penser qu'**ocasion** est ici un féminin, puisqu'il peut y avoir apocope devant un féminin (cf. **gran gloria** -Fol. 27 r °, vers 572-).

7 — Littéralement : «son neveu qui y règne». Le français supporterait mal ce manquement isolé à la concordance. Celui-ci s'ajoute aux éléments déjà repérés qui dramatisent le récit en prose, et donnent plus de présence à son contenu. La Chronique en vers fera un usage systématique du procédé.

[Fol. 7 v °]

1 — Dozy, **Supplément...**II, p. 343 : qasîs. «Leurs Chaïques et Cassis, qui sont curés et prêtres de leurs mosquées.» Clavijo, **Vida del Gran Tamorlan** 134, 14, *traduit ce mot par* **prélat**, et 101, 11, 15, 26, 3 a f. par **ermite**». Le mot existe donc en castillan médiéval et correspond à l'arabe classique qissîs. Eguílaz y Yanguas, **Glosario etimológico...** cite 'Ibn Khaldûn, **Prolégomèmes**, III, p. 474, pour qui ce serait l'imâm qui préside la prière et qu'on consulte à propos des affaires religieuses. Diego de Haedo le donne pour l'équivalent de «Marabout», Marabout qui a, par ailleurs, le sens d'ermite. Cf. M. García-Arenal, **o.c.**, p. 185, Note 19.

2 — Sayyidî Aḥmâd Ibn ᶜAlî et sa prestation ne semblent pas connus des sources traditionnelles de l'histoire du Maroc.

3 — «**conciertaria**» (concertaría) est le résultat d'une coquille déjà assez souvent observée. Dans cette page seulement, on trouve «**bien**» pour ben, «**lleuantar**» pour leuantar, «**gouiernador**» pour gouernador, «**Argiel**» pour Argel. De telles fautes ne peuvent être le fait de l'auteur, mais sont de précieuses coquilles : l'usage du **ll** initial et les nombreux cas de diphtongaisons abusives -donnée déjà souvent vérifiée- caractériseraient assez bien le travail d'un technicien de l'imprimerie qui serait catalan ou valencien, ou vivrait dans la partie orientale de la péninsule où, à la différence du castillan qui diphtongue, les langues locales encore largement dominantes ne présentent pas les mêmes traits au niveau de la diphtongaison. Le réflexe de l'hyper-correction jouerait à plein chez un tel technicien. Cf. **supra**, Fol. 5 r °, Note 1.

4 — «**pudia**» (podia) : Forme admise au XVIème siècle.

5 — «**s'apacigo**» (se apaciguó). Le son w étant suivi d'un **o** et précédé par g, la forme doit être conservée. On trouvera de même **antigo** pour «antiguo» (Fol. 12 v °), antigo étant correct au XVIème siècle.

[Fol. 8 r °]

1 — «**chauz**» / Chaouch

Le Chaouch est un huissier de cour. M. García-Arenal cite Eguílaz, **Glosario...**, p. 374, selon lequel ce terme turc désigne un grade militaire. O. Houdas, traduisant al-'Ifrânî, **Histoire de la dynastie saadienne au Maroc**, Paris, 1889, cite à la page 195 al-Fištâlî et dit des Chaouchs : «(leur) mission consistait à marquer la place des troupes en temps de paix et en temps de guerre; c'est également à eux que revenait le soin de faire parvenir les lettres et missives envoyées de divers côtés pour annoncer d'heureuses ou fatales nouvelles».

2 — «**veniesen**» et, dans la même page, «**venieron**», «**deziendo**» ou, conjointement, «**despidio**» et «**dispidio**» illustrent l'instabilité des voyelles e et i atones.

3 — Mustaġanam et, en français, Mostagan ou Mustuga à l'époque classique avant d'être Mostaganem.

4 — «**bazeles**» (baxeles). La coquille est à envisager, d'autant qu'à la ligne qui suit, on trouve «**embarada**» (embaxada). Du reste, on trouve **baxeles** plus loin (Fol. 24 v °).

5 — «**ellos**» est une coquille, mais deux lectures demeurent possibles. On lit «ellas» et on traduit : «Après que le Grand Seigneur eut vu les lettres et ce que celles-ci contenaient, il fit porter au Roi d'Alger l'ordre...» (littéralement : les lettres et ce que, elles, elles contenaient...); ou on lit «él los» et on traduit : «Après que le Grand Seigneur eut vu les lettres, celui-ci leur fit porter au Roi d'Alger l'ordre...» (littéralement : ... les lettres, il les envoya, lui, porter au Roi d'Alger l'ordre). M. García-Arenal transcrit «ellas» sans plus de considérations, et je fais de même car rien, semble-t-il, ne peut prouver que cette lecture n'est pas bonne. Toutefois, on pourrait préférer lire «él los», en observant que «ellas» projetterait sur ces lettres un maximum de lumière, alors que cet usage du pronom n'est nullement nécessaire pour qu'on comprenne bien de quoi il s'agit, et que le supplément d'information que le pronom apporte est inexistant. A l'opposé, «él los»

aurait l'avantage de donner des renseignements de taille. «él» met en relief le sujet, donc le Grand Seigneur au moment même où il prend la décision si grave de s'engager dans la guerre. Or, le fait que le Grand Seigneur soit le sujet de la proposition subordonnée n'impliquait pas nécessairement que ce même personnage soit le sujet de la proposition principale, et, dans le droit fil de la lecture, on pouvait avoir tendance à donner à «**embió**» le même sujet que celui de la phrase qui précède, donc Abdelmelec. «él», donc, vient très à propos pour créer cet écart qui aiguille vers la bonne voie: le Grand Seigneur. Reste «los», qui sont évidemment ceux-là mêmes qui viennent d'échouer dans la même galère, le trio ou la troïka composée du politique -Abdelmelec-, du religieux -Sidi Hamet ben Aly, le Cassis- et du fonctionnaire de haut rang dépêché de Constantinople -le Chaouch-. Le Grand Seigneur a bien évidemment répondu à Abdelmelec et à son diplomate, et a eu -comble de prévenance et façon habile de recommander le prétendant et d'employer son ambassadeur itinérant-, la délicatesse de faire remettre par eux à celui qui est en fait une sorte de vice-roi, le pli où sont contenus les ordres. Obligeant Abdelmelec, le Turc ne saurait désobliger son vice-roi, car rien ne va à l'encontre du protocole, puisque dès le départ Abdelmelec est tenu pour un souverain, et que le Chaouch ne fait ainsi que remplir sa fonction de messager itinérant. «los» implique que ceux qui ont transmis cela, à Alger où le pli a été reçu avec la réponse du Grand Seigneur, sont au moins deux. Il va de soi que la présence d'un tiers, du Cassis par exemple, ne gâterait en rien cette scène qui a sa pertinence. Cf. **infra**, Fol. 25 v °, Note 3.

6 — Ramaḍân Bâšâ.

[Fol. 8 v °]

1 — M. García-Arenal, **o.c.**, p. 184, Note 14, fait opportunément remarquer que le départ a eu lieu en décembre 1575 selon D. de Haedo, **Topografía...**, I, p. 368, et rappelle les chiffres donnés par celui-ci (en tout 7. 800 Turcs, Zouaouas kabyles et Spahis), par al-'Ifrânî, **Nuzhat...**, p. 109 (4.000 Turcs) et Fr. Luis Nieto, **Relación...**, p. 427 (5.000 Turcs et Zouaouas).

Selon al-Zayyanî, **al-Turǧumân**... traduit par Le Tourneau, **o.c.**, p. 29, le Roi d'Alger avait l'ordre d'envoyer 5.000 hommes. J'observe donc que c'est Fray Juan Bautista qui indique le chiffre le plus bas, tout se passant comme si, à la différence des deux auteurs étrangers qui maximalisent l'aide turco-algérienne, et de l'auteur marocain qui donne un chiffre moyen, le captif tendait à la minimaliser en exprimant, consciemment ou inconsciemment, un point de vue officiel. Mais ces jugements sont relatifs à des moments tres différents.

2 — «**venti ocho**» pour «veintiocho» : coquille ou, non moins vraisemblablement, forme remontant à l'auteur ou à la langue du XVIème, conservée ici au bénéfice du doute.

3 — La forme écrite du français classique, comme et sans doute après celle de l'espagnol classique, est «**Meluya**», aujourd'hui «Muluya» en espagnol et «Moulouya» en français, le fleuve de l'Oriental marocain qui, alors et dans la partie inférieure de son cours, servait de frontière au Royaume de Tlemcen. Mais il faut lire «**Meluía**» : cf. Fol. 26 v°, v. 565 .

4 — «**cuasi**» : le latinisme graphique étant certain, il n'est pas exclu qu'il soit aussi phonétique, car même de nos jours **cuasi** prononcé kwasi remplace «casi» dans des contextes de langue savante.

5 — Tâza. Les cartes et textes français classiques, comme et sans doute d'après le castillan, donnent «Teza» et, aussi fréquemment, «Theza», forme apparemment plus exotique que la traduction retient ici.

6 — Ed. M. García-Arenal : «ordenando». Il semble que le maintien du participe passé rend un meilleur compte de la rapidité de la décision du neveu, et de la dynamique du récit de Fray Juan Bautista.

7 — «**ver se**», littéralement «se voir», signifie dans une première acception que deux armées se sont mutuellement aperçues; dans une seconde, qu'elles sont en présence l'une de l'autre pour livrer le combat; dans une troisième, qu'elles se battent. Le contexte seul peut déterminer la nuance.

[Fol. 9 r °]

1 — «**estaua**»/ était là

L'Oued Fès se trouve toujours là. Mais l'usage d'un imparfait traduit-il seulement l'éloignement dans le temps ? Il semble que si l'auteur avait été captif à Fès, il se serait exprimé autrement. Quand il parle de Maroc, son discours me paraît être plus précis ou vivant. Cf. infra, Fol. 13 r °, Note 9.

2 — Cf. **supra**, Fol. 6 r °, Note 5.

3 — «**almahala**»/ méhalla

Al-maḥalla : campement. Lieu de campement, d'où armée qui campe et se déplace, d'où expédition militaire. L'usage français de «méhalla» remonte à une date plus récente.

4 — Bien que «**señal**» soit féminin en castillan et qu'on attende «mala señal», il convient de conserver **mal** qui n'implique pas pour autant que *señal ne soit pas féminin*, car dans ce texte l'apocope se produit aussi devant des substantifs féminins. Cf. **supra**, Fol. 7 r °, Note 6. Ce trait syntaxique rend vaines des hypothèses fondées sur le fait que «sinal» ou «segnale» *sont masculins en* portugais ou en italien.

5 — «**Macarmeda**»/ Macarmeda

Localité au débouché de l'Innaouen. Louis Massignon, **o.c.**, p. 217, dit : «Maqarmahda, IK (III, 215), ISTIQÇA (II, 51). Fondée par les Zeneta, détruite en 1407-17, **à 20 milles E. de Fez**. C'est à l'Est du Sebou, aux 2/3 de la route Fez-Taza, au lieu appelé Qala'ah Qarmatah (Ibn Hauqal, Idrîsî), vers Masjidaîn (?), IK».

6 — Cf. **supra**, Fol. 7 v °, Note 1. Ailleurs, il est question non de deux, mais de huit Marabouts (**S.I.H.M.**, **Espagne**, III, p. 215-216).

[Fol. 9v °]

1 — «**lo pornia**»/ il lui ferait

«**pornia** (pondría) est une forme correcte au XVIème siècle. «**lo**» pour «le» pourrait être une coquille, d'autant plus que la même phrase présente **tonia** pour «tenía». On le conserve cependant au bénéfice du doute, d'autant qu'un tel «loísmo» ne saurait surprendre outre mesure.

2 — M. García-Arenal transcrit : «despachólos luego que él ya respondió antes»/ de suite après qu'il répondit déjà avant (!?), ce qui convaincra d'autant moins que le texte *est intelligible sans modification*. Au terme d'une ellipse, *figure qu'affectionne* l'auteur, Fray Juan Bautista présente, si l'on peut dire, très directement ce qui est un discours indirect, recréant une scène et un discours de *façon très vivante*. Je lis : «despachólos luego, [diciendo] que él ya ha *respondido antes*». Ce dernier terme renvoie à la médiation du Cassis et du Chaouch... Ainsi s'avère-t-il que le scientifique qu'est l'historien moderne cède à *un besoin* de percevoir des successions temporelles et des *enchaînements* logiques, là où le littéraire, comme c'est le cas de Fray Juan Bautista historien d'occasion, s'efforce de faire voir une scène et faire *entendre* un discours qu'il s'empresse de mettre au présent («está *firme*»... «deue»... «pida»...).

3 — L'Oued Sebou, «Sbou» en arabe dialectal, Subû *en arabe classique*.

4 — «**el rincon**»/ El Rincón

On conserve le curieux résultat de l'hispanisation («rincón» : lieu, endroit) du lieu de la bataille de Er-Roken ou al-Rukn (al-'Ifrânî, **o.c.**, p. 109-110) sur le territoire des *Beni Ouâretsîn*. L. Massignon, **o.c.**, p. 219, écrit : «Beni-Guariten. *Bani Oûrit'in. IK (II, 123)* ROUD, NZ. «Plateau à 18.milles (S)E. de Fez), avec les bourgs d'«Arouarat, Ar Rokn (NZ)... «Cette bataille qui eut lieu *en mars 1976 ne manque* pas d'être mentionnée par tous les historiens. **mota**/ *motte*, butte : cf. **infra**, Fol. 41 r °, Note 1.

5 — L'auteur donne l'idée d'un grand nombre de soldats, *mais est peu précis* en ce qui concerne les caractéristiques de ceux-ci. Il *semblerait logique* que, si cette phrase ne comporte pas un oubli des «*gens* à pied» (le français du XVIème dit «gens de pied» pour l'infanterie), les escopettiers ne soient pas montés, ou bien *soient le tiers des trente mille cavaliers en question*. Or, on sait que les escopettiers à cheval existaient (SIHM, Espagne, III, p. 216). Au début de la page suivante, *il y a des fantassins* -**gente de a pie**- et des

escopettiers qui sont à pied ou à cheval. Il semble que, de façon générale et en dehors de ce texte précis, les fantassins forment la majorité des arquebusiers, et les cavaliers une minorité (appelés «argolets» ?). Cf. **supra**, Fol. 3 v °, Note 15.

Toutefois, les choses se compliquent, ou bien se simplifient, du fait que les arquebusiers qui se déplaçaient à cheval combattaient à pied, comme plus tard les dragons européens. Andrzej Dziubinski, **o.c.**, p. 64, 76 et 69 observe qu'on a appelé à la turque «sipahi» les arquebusiers à cheval et que la cavalerie traditionnelle au Maroc doit être distinguée de ceux-ci. Cf. **SIHM**, **France**, I, p. 457, Note 1.

[Fol. 10 r °]

1 — L'adverbe de lieu «**alli**» est trois fois présent dans la phrase et, dans les deux derniers cas, ne pose aucun problème : il s'agit de la position jouxtant celle où se trouvent les Turcs et qui, si elle n'est exactement la même, est voisine de celle où les escopettiers et autres se tenaient prêts à combattre et souffraient d'inconfort. Le premier «**alli**» pourrait renvoyer à cet endroit inconfortable et, dans ce cas, il faudrait lire : «il donna l'ordre d'amener les tentes des escopettiers, lesquels se trouvaient (normalement installés ailleurs dans un camp) éloignés de cet endroit». Au plus proche grammaticalement, il peut aussi rappeler les «**tiendas**»/ tentes dont il est question, et renvoyer au campement qu'elles supposent, les escopettiers et autres en étant alors éloignés. La seconde lecture a été préférée. Il demeure que l'auteur aurait pu ne pas utiliser le même terme pour désigner deux choses, voire trois, bien distinctes : 1- le lieu des tentes et du camp; 2- la nouvelle position des escopettiers et autres; 3- cette même position avec, en sus, les tentes apportées du camp.

2 — «**las demas gente**»/ les autres corps de troupe

Cf. **supra**, Fol. 4 r °, Notes 4 et 5, et **infra**, Fol. 10 v °, Note 6. «**las demas gente**» renvoie à toute la troupe à l'exclusion des escopettiers et, évidemment, des Turcs qui, implicitement pourvus de tentes, *semblent avoir un traitement privilégié. Dans la même phrase, on trouve* «**la demas gente boluia**», *l'expression* n'étant pas exactement la même que précédemment. De fait, elle renvoie à un moins grand nombre de gens, puisque entre temps il a été question de l'infanterie/ «**la gente de a pied**» qui ne sera plus contrainte de s'écarter de la position pour se reposer. «**las demas gente**» comprenant plus de monde que «**la demas gente**», la faute grammaticale ne l'est qu'à demi et l'explication par la simple coquille ne suffit pas. Une *traduction distincte marque la différence.*

3 — M. García-Arenal transcrit «bolvía al real [a] descançar e comer».

Obligatoire aujourd'hui, l'emploi de la préposition **a** après un verbe de mouvement n'est pas tenu pour nécessaire par la langue du Moyen-Age ou du XVIème siècle, de sorte que son rétablissement ne s'impose pas absolument. Toutefois, son absence qui, à tort ou à raison, donne le sentiment d'une ellipse, contribue à rendre perceptible un détail non dénué d'intérêt : dans ce texte où l'emploi de la conjonction «y» est systématique, y compris devant un «i», on trouve soudain et assez exceptionnellement la graphie **e**, laquelle crée un écart et fait songer à un archaïsme voulu. Dans ce segment «**descançar e comer**», aurait-on affaire à une allusion, à une citation lourde d'une connotation qui aujourd'hui échappe au lecteur ? Fray Juan Bautista fait assez souvent preuve d'une volonté de style, pour qu'on le crédite ici d'un humour quelque peu cruel qui souligne que les uns pensent repos et nourriture, quand les autres et Abdelmelec sont là, prêts à leur tailler des croupières. Intervenant dans son récit de façon vivante, il se moque de la manœuvre fatale au neveu, en insistant sur les motivations qui, du reste, renvoient à un comique troupier bien connu, le soldat aimant le repos et la ripaille.

L'absence d'une préposition «a» suggère l'ellipse, figure aimée de l'auteur, qui donne à voir la chose et constituerait l'amorce d'un écart dont «e» au lieu de «y» serait la réalisation. Une parenthèse exclamative «-**se reposer et manger !**-» pourrait rendre cette «lectio difficilior». Cf. **infra**, Fol. 11 v °, Note 5.

4 — De la racine rḥl : se déplacer. Les substantifs «rafala»/ expédition et «rehala»/ troupeau son bien attestés en castillan. Mais le verbe «rehalar» ne figure ni dans Dozy, **Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe**, Leyde, 1869 et 1974, ni dans Eguílaz y Yanguas, **Glosario etimológico de las palabras españolas... de origen oriental**, Granada, 1886. Si on ne le trouve pas davantage ailleurs, il faudra penser

qu'il est le résultat d'un procès d'arabisation chez Fray Juan Bautista. Antonio Alcalá Venceslada, **Vocabulario andaluz**, Madrid, Gredos, 1980, ne le relève pas.

5 — «alcayde Andaluz»/ Caïd andalou : Sa^cîd ad-Dughâlî. Cf. al-'Ifrânî, **o.c.**, p. 110.

[Fol. 10 v °]

1 — «**humilando**»/ baissant avec respect

On dit aujourd'hui humillando, «**humilando**» étant une forme latinisante plausible et dérivée de l'adjectif «húmil» bien attesté, qui rend l'hypothèse de la coquille non nécessaire absolument. Celle-ci paraît devoir s'imposer cependant : cf. **Caualeros** pour «Caualleros» (Fol. 18 r °).

2 — «**tiradores**»/ tireurs d'élite

Tirador a le sens général de «tireur», mais aussi de «personne qui tire avec habileté». Cf. Mármol, **Descripción de Africa**, 1573, L. III, Ch. 57.

3 — Aujourd'hui : siguieron. Cf. **supra**, Fol. 5 v °, Note 1.

4 — Aujourd'hui : difuntos. Cf. **supra**, Note 3.

5 — «**auia traido**»/ il (le Pacha) avait amenés. On pourrait lire aussi «qu'il (Abdelmelec) avait amenés», mais les Turcs semblent bien être soudés à leur chef naturel, le Pacha, par la préposition «**con**»/ avec. Du reste, Abdelmelec n'a véritablement pris leur commandement suprême que depuis le franchissement de la Moulouya.

6 — «**jaeze**» (jaezes) : dialectalisme plutôt que véritable coquille. Cf. **supra** Fol. 4 r °, Note 4, et Fol. 10 r °, Note 2.

7 — Aujourd'hui : setecientos. Dialectalisme plutôt que véritable coquille, à rapprocher aussi de «**merciesse**» (mereciese) (Fol. 8 r °). M. García-Arenal, **o.c.**, p. 188, Note 23, cite D. de Haedo, **o.c.**, I, 369, qui donne plus de précisions et dit qu'Abdelmelec a gardé 1.000 « azuagos moros» (des «Algériens») et 300 Turcs volontaires, sans compter des nobles turcs auxquels il offrit de bons partis. J'observe, pour ma part, que c'est Fray Juan Bautista qui, une nouvelle fois, indique avec 700 Turcs le chiffre le plus modeste. Cf., **supra**, Fol. 8 v °, Note 1. Par contre, Haedo ne parle que de 100 Chrétiens donnés au Pacha, Fray Juan Bautista, aimant la précision en un domaine qui le touche, dit 104.

8 — On peut lire aussi «**voluntad**, (que) **quizieron**»/ volonté, qui voulurent.

[Fol. 11 r °]

1 — «**recojesse**» (recogiese). Dialectalisme ? La coquille est probable, car on a «**cogiesse**» au Fol. 13 v °.

[Fol. 11 v °]

1 — «**muy poquita moneda**» : de l'argent monnayé en extrêmement très petite quantité. L'hyperbole négative et, semble-t-il, la familiarité du ton due au *diminutif donnent* à voir en **moneda** moins le concept d'argent, que la matérialité des pièces de monnaie. Le sermonnaire dramatise comme s'il allait conter un miracle de la multiplication des pièces, et se garde d'entrer dans les détails de ce qui, selon al-'Ifrânî, **o.c.**, p. 111, fut un emprunt fait aux «notables de Fez».

2 — L'original dit **diñero** où il me paraît difficile de voir autre chose qu'une coquille. Cf. **infra**, Fol. 13 v °, Note 4.

3 — «**contar**» compter

Le sens de «compter» paraît préférable à celui de «conter», d'autant que si l'on se réfère au premier vers du second sonnet (Fol. 2 v °) conter se dit **cuentar**. Cf. également «**contar bien**»/ *bien faire le compte* (Fol. 18 r °).

4 — Cf. **infra**, Fol. 36 v °.

5 — Darse uno prisa est tenu pour familier par Martín Alonso, **Enciclopedia del idioma**. L'absence de préposition devant l'infinitif qui suit produit un effet accélérateur de l'action. On ferait volontiers

l'hypothèse d'une omission (**se daua priessa** [a] **caminar**) si l'on n'avait déjà remarqué l'absence de préposition dans une phrase où il est moins aisé de la rétablir. Cf. **supra**, Fol. 10 r °, Note 3. Il vaut mieux conclure au trait de langue ou à la figure de style.

6 — L'effet redondant («**traya ordenada...tal orden traya**») exclut, semble-t-il, que le sujet du premier «**traya**» soit Mouley Mahammet, le sujet du second «**traya**» ne pouvant être que Mouley Abdelmelec.

[Fol. 12 r °]

1 — Ellipse : «un grand amour (pour Abdelmelec)», une virgule après «amor» permettant de lier «**vnos con otros**» à ce qui suit et non à ce qui précède. Ainsi est écartée une lecture selon laquelle les soldats sont unis par un sentiment d'amour réciproque.

2 — «**rendidas las voluntades**»/ étant soumis corps et âmes

Le sens affectif et implicite de «**my voluntad**» (Fol. 3 r °, Note 10) est ici parfaitement éclairé dans une forme plurielle et généralisante : «**las voluntades**». L'aveu personnel et singulier qui se contenait et que l'on percevait cependant au niveau de la première page où l'auteur explique son propos, se découvre enfin vers le terme de l'ouvrage. Le dévoilement est rendu possible par l'évidence et la contagion du sentiment quasi amoureux que nourrit pour Abdelmelec un groupe humain nombreux et diversifié. Même si l'on fait la part de l'embellissement rhétorique et de la métaphore empruntée au code érotique (les amants sont «**cautiuos**»/ captifs de qui est aimé), on ne peut être que frappé par l'usage d'un certain vocabulaire sous la plume de celui qui est objectivement, et se veut, d'Abdelmelec «**su Cautiuo**»/ son Captif... Incidemment, une telle dédramatisation de cette condition malheureuse n'est pas sans intérêt. L'expression «**Las voluntades rendidas/ Les tuuo**»/ Il avait conquis tous les cœurs, sera retrouvée au Fol. 27 r°.

3 — al-'Ifrânî, **o.c.**, p. 112 dit : «Les deux armées prirent contact à un endroit appelé Khandaq Errîhân, près de Eccherâth dans le district de Salé». Khandaq al-Rayhân/ Le Fossé des Myrthes peut faire imaginer que la bataille a eu lieu sur un terrain très accidenté, ce qui serait une erreur sans doute (cf. Fol. 41 r °, Note 1). La bataille (cf. **SIHM**, **Espagne**, III, **passim**, a lieu à la fin du mois de juin ou au début du mois de juillet 1576.

4 — Sic.

[Fol. 12 v °]

1 — Littéralement : «de trois en trois». La Chronique en vers précise que le Prince emmène «**dies cañones**»/ dix canons (Fol. 41 r °, v. 1265). Quatre pièces étant placées au centre, il n'y aurait eu que deux groupes de trois canons, l'un sur la droite, l'autre sur la gauche. Or, l'impression que laisse le texte en prose qui, certes, ne permet pas de trancher, est celle d'un plus grand nombre de pièces. Au départ de Tremissen, Abdelmelec en avait dix et il sera question ensuite d'une couleuvrine amenée de Fez (Fol. 8 v ° et Fol. 11 v °)... Avant al-Rukn, Mouley Mahammet en avait trente-cinq (Fol. 9 v °) et, avant sa seconde défaite et au dire de Fray Luis Nieto, vingt-quatre, de telle sorte que l'infériorité que donneraient dix pièces à Abdelmelec fait problème eu égard à la suite des événements. Je préfère penser que le poème, né d'un survol ultra-rapide du texte en prose pour ce qui est de la donnée précise, a opéré simplement la somme des chiffres qui apparaissent ici, à savoir «quatre», «trois» et «trois», qui font effectivement dix.

2 — «**recogio**»/ rassembla

«Recoger» vaut pour «juntar» (rassembler), mais aussi pour «acoger» (héberger), d'où la nuance : il rassembla sa troupe [en l'installant au campement] pour... La poésie est à cet égard plus explicite : cf. Fol. 40 r °.

3 — Andrzej Dziubinski, «L'armée et la flotte de guerre marocaine à l'époque des sultans de la dynastie saadienne», **Hespéris-Tamuda**, Vol. XIII, 1972, p. 61-94, présente à la page 77 un plan de la bataille de l'Oued Derna (1545) où l'armée saadienne est ordonnée selon un triangle parfait : telle la corde d'un arc, une ligne d'arquebusiers montés se trouvait en avant de l'artillerie et du gros de la troupe ordonnée selon un V très évasé. Un plan de la bataille de l'Oued Makhazin est donné à la page 80, où l'armée saadienne forme un demi-cercle ou une demi-lune, mais où, à la différence du plan précédent, on n'aperçoit pas la ligne d'arquebusiers qui, placée à l'avant du demi-cercle, faisait percevoir le tout comme un triangle.

L'auteur polonais ne propose aucun plan pour la bataille de Khandaq al-Rayḥân, disant seulement à la page 76 : «A khandoq er Rihan ce sont les deux saadiens Abd al Malik et Mohammed al Motawakkil qui s'affrontèrent, mais la formation de combat en demi-cercle de l'armée n'est attestée que pour le premier». Puise-t-il son information dans le seul chapitre de la Chronique... de Fray Juan Bautista, mentionné dans la note au bas de la même page ? Dans ce cas, sauf à imaginer que le Frère prêcheur use d'une métaphore, traduire «**triangulo**» par «demi-cercle» fait problème. En fonction de ce qui s'est passé à l'Oued Derna, je suis tenté de laisser au terme de Fray Juan Bautista la plénitude de son sens de «triangle», lequel doit bien correspondre à une situation initiale de l'armée qui, s'approchant au maximum de l'ennemi, couvre son jeu et ses canons par un écran de troupes légères destinées à décrocher rapidement au moment opportun pour laisser le champ libre à l'artillerie. Ainsi la demi-lune n'apparaît que lorsque le «triangle» antérieur se défait au gré du commandement.

4 — Mawlây Aḥmad, qui sera al-Manṣûr.

5 — Mawlây ᶜAmr ? Mawlây ᶜUmar ?

6 — «**la espaya**»/ le corps des spahis
«**espaya**» renvoie au collectif, comme **escopeteria** désigne l'ensemble et le corps des escopettiers. Les spahis sont des nobles, turcs -au moins à l'origine-, qui combattent à cheval. Le castillan connaît «spahis», «espaies», «espacos». Transcrivant ailleurs **traya** par traía, on accentue espaía. Selon Andrzej Dziubinski, o.c., p. 64, 69, ces arquebusiers montés doivent être bien distingués de la cavalerie traditionnelle du Maroc constituée de lanciers.

7 — ᶜAlî 'Anîs? al-Yûnas ?

8 — ᶜAbd al-Karîm .

9 — **Muley Nasçar**/ Mouley Nasçar
Mawlây al-Nâṣir. M. García-Arenal suppose qu'il s'agit d'un fils du futur 'Aḥmad al-Manṣûr, mort en 1605.

[Fol. 13 r °]

1 — «**cruelemente**» (cruelmente) n'est pas une forme indiquée par J. Corominas, **Diccionario...**, qui relève pour le XVIème siècle **crueleza** et **encruelecer**. Le **e** épenthétique ne me semble pas devoir pourtant relever de la coquille. Il reste aussi l'hypothèse d'une forme hyper-correcte à mettre en rapport inverse avec «**sietcientos** (Fol. 10 v °) ou «**merciesse**» (Fol. 8 r °).

2 — Le texte dit «**con las espadas**»/ avec les épées.

3 — «**aziendo le**» pour «asiéndole». **z** pour s est une coquille, éventuellement révélatrice d'une prononciation non-castillane à attribuer à l'auteur, ou à l'imprimeur.

4 — «**le**» / (leur)
«**le**» pour les correspond à une tendance de la langue observée de nos jours au niveau populaire.

5 — Aujourd'hui : «pudieron».

6 — Cf. **supra**, Fol. 8 v °, Note 4.

7 — «**ninguno hiziessen**»/ personne ne causât de dommage (tous s'abstinssent de causer du dommage). Accord du verbe avec le sens. On vient de lire dans la même page : «**su gente que mucho lo queria no podian**». L'hyperbate («que ningun(o) daño hiziessen») demeure possible et se produirait dans le cadre d'un octosyllabe, comme pour rappeler le lien très réel qui existe entre la Chronique en prose et son double versifié. Il faudrait traduire : «ordonnant qu'aucun dommage ils ne fissent».

8 — «**viendo ia**» / voyant bien maintenant
Il y a ellipse : «**viendo [que estaua] ia totalmente**» ... ou éventuellement «**viendo**» [que todo estaua] **ia totalemente**». L'implicite se voit d'ailleurs immédiatement et rhétoriquement explicité dans «**viendo que estaua ia ageno**»/ voyant qu'il se trouvait maintenant... Le parallélisme doit donc être maintenu,

et une nuance rendue (Ya veo ou veo ya : Je vois bien !). L'ellipse confère à «**viendo ia**»/ voyant bien maintenant, une valeur absolue de constat d'échec sans appel. Elle ouvre une période qui va s'achever sur un mouvement rhétorique caractéristique. Cf. **infra**, Note 9.

9 — «**Marruecos adonde..., donde...**»/ Maroc où..., où... implique un effet redondant et très volontaire dans un texte qui, employant abondamment et surabondamment la conjonction «y/et», choisit ici de s'en passer. L'enflure soudaine de la voix accompagne cette ellipse de fait, et signale la fin d'une période où l'ellipse et l'anaphore ci-dessus analysées ne sauraient être le fruit de coquilles innocentes. Tous se passe comme si le Frère prêcheur voulait faire ressentir par son «auditoire» de lecteurs une émotion forte, celle peut-être qu'il a ressentie lui-même si, comme il semble loisible de le penser, il a vécu à Maroc les événements qu'il rapporte, à la fin du mois de juin ou avant le 16 juillet 1576 qui a vu l'entrée d'Abdelmelec dans la cité-capitale. Cf, **supra**, Note 8.

[Fol. 13 v °]

1 — «**otro**»/ le lendemain

«día» doit être sous-entendu. On a le choix entre l'hypothèse d'une omission involontaire (coquille) et celle d'une omission volontaire ellipse). Si ma préférence va à la seconde, ce n'est pas parce qu'il faut prouver pour les besoins de la cause que l'auteur a une réelle volonté de style, mais parce que la figure habille ou, mieux, met à nu l'idée : le temps presse pour la vaincu, et son metteur en scène historique l'accompagne en précipitant son discours, en omettant un désormais inutile día.

2 — «**sexientos**» pour «seiscientos». **x** : latinisme (Cf. **infra**, Fol. 4, note 13), l'absence d'un «i» pouvant s'expliquer par la même cause. Mais la coquille doit être envisagée : (Cf. **infra**, Fol. 11 r °, Note 1; Fol. 17 r °, v. 110, même si une variante «**sexientos**» n'offrait rien de très surprenant... En introduisant une virgule après «**sexientos**»/ six cent, M. García-Arenal me semble choisir ou, du moins, rendre exacte et favoriser une lecture, plausible au demeurant, selon laquelle le nombre total des captifs chrétiens serait de six cents personnes. Je préfère omettre d'introduire une virgule afin de laisser penser que la volonté du vaincu est de réunir tous les captifs chrétiens dans une sorte de milice de la dernière chance, et que, tous comptes faits par l'auteur qui sait de quoi il parle, il y avait six cents hommes dont le Roi pouvait tirer son profit. Ceci laisse entendre que le chiffre des captifs ne se limite pas forcément à six cent et que cette communauté humaine, comme les autres et aussi peut-être plus que les autres, a ses malades, ses vieillards ou ses invalides inaptes à faire le service militaire que Mouley Mahammet aux abois prétend leur imposer. Le drame y gagne sur deux plans : Mouley Mahammet ne peut, au mieux, disposer que de six cents recrues, chiffre en soi dérisoire par rapport aux dizaines de milliers de soldats qui marchent contre lui; les captifs «bons pour le service» ne sont pas tous les captifs, donc beaucoup se trouvent dans de mauvaises conditions physiques pour bien des raisons. Incidemment, c'est ainsi le point de vue d'un chrétien captif qui vient nuancer la perspective du chroniqueur officiel ou officieux d'un Prince d'Islam.

3 — La leçon de l'original («**dar las armas**»/ donner les armes) peut être préférée à celle, implicite à l'évidence, que M. Garía-Arenal explicite en transcrivant «darles armas»/ en leur donnant des armes. En effet, la remise des armes **en soi** est une mesure très insolite s'agissant de captifs qui ne sont conçus que désarmés. L'action pure, le geste seul de remettre les armes est donné à voir dans sa nudité surprenante, voire scandaleuse. C'est la brutalité du fait brut que le littéraire, historien de circonstance, a peut-être vue et peut-être cherche à faire voir, l'historien scientifique qui viendra après cédant à un besoin de rétablir une logique, plus formelle que profonde dans la mesure où le début et la fin de la phrase excluent que les armes puissent être données à d'autres qu'aux captifs chrétiens. Mais on peut aussi raisonnablement faire l'hypothèse de la coquille (vers 1350, Fol. 42 v ° : «**Les den armas y dineros**»), celle-ci me semblant -Felix culpa !- digne d'être conservée.

4 — L'original dit «**diñeros**» qui est une coquille (Cf. **infra**, Fol. 42 v °, vers 1350, et **supra**, Fol. 11 v °, Note 2. L'emploi du pluriel produit un certain effet et pourrait éventuellement impliquer quelque humour. L'écart linguïstique, rendu par «deniers», pluralise et augmente les soucis de Mouley Mahammet -trouver des «sous» fait souvent problème- quand son temps de sécurité se réduit comme une peau de

chagrin. Et les Chrétiens captifs ne doivent pas avoir l'habitude d'être pourvus de **dineros** ! Bien que **dineros**/ de l'argent et, plus familièrement parfois, «des sous» soit utilisé en castillan classique au sens de «denarios»/ deniers (romains), il serait sans doute excessif de percevoir des connotations plus appuyées : on sait que pour trente deniers Judas trahit le Maître, et ce ne serait que grâce à des «deniers» que les captifs auraient pu commettre le forfait de trahir la souveraineté légitime d'Abdelmelec. Mais Fray Juan Bautista, qui n'ignorait pas ce que semblable forfait leur (lui ?) eût coûté, pouvait-il ne pas associer l'idée de trahison à celle de l'argent qui, accepté de gré ou de force en l'occurrence, aurait été le salaire d'un acte qui, plus tard et dans l'euphorie du pouvoir triomphant d'Abdelmelec, serait apparu comme la plus monstrueuse des trahisons?

5 — Cf. **supra**, Fol. 13 v °, Note 5. Pour al-'Ifrânî, o.c., p. 112, c'est le futur Sultan al-Manṣûr qui occupa Maroc. Fray Juan Bautista ne s'intéresse que dans des termes très généraux à ce qui est postérieur au 16 juillet 1576, date de l'entrée d'Abdelmelec dans Maroc. On sait que Mouley Mahammet occupera à nouveau la ville, hors la citadelle, où il se fera à nouveau reconnaître comme souverain. Cf. al-'Ifrânî, **o.c., ibid.**

6 — «**quitaron**»/ exemptèrent
quitar a le sens de libertar (libérer quelqu'un de ses obligations, tenir quitte), comme de irse (s'en aller, quitter un lieu). On retient le premier sens : en tenant quitte la ville de Maroc, les vainqueurs la libèrent de la première obligation d'une ville conquise, qui est de payer, sinon de se laisser mettre à sac de façon plus ou moins violente. Le second sens ne manquerait pas d'intérêt, mais serait peu aimable envers des vainqueurs généreux : «ceux-ci entrèrent, puis quittèrent la ville (sans la mettre à sac) et (de ce fait) la tranquillisèrent».

[Fol. 14 r °]

1 — «**fuerças**» vaut pour forces armées autant que pour chateaux forts ou places fortes, fortifications. Ce dernier sens est à préférer, car rien mieux que la bâtisse ne matérialise la puissance et la volonte d'être chez soi et d'y rester envers et contre tous. Au demeurant, la Chronique en vers précise qu'il s'agit de forteresses. Cf. infra, Fol. 43 v °, v. 1394. Cf. **S.I.H.M.**, **Espagne**, III, p. 247, où il est question de fortifications bâties à Marrakech, Salé et Larache.

2 — «**consierue**» (conserve). Hyper-correction? Cf. **supra**, Fol. 5 v°, Note 2; Fol. 7 v°, Note 3.

3 — «**augmente**» : latinisme au moins graphique.

4 — Cf, **supra**, Fol. 3 r °, Note 11. «**poder y estado**» : puissance (militaire) et autorité (de son pouvoir politique), de préférence si l'on s'attache aux nuances.

5 — Sic, pour «muchos».

6 — La présence de ce mot hébreu (Ainsi soit-il !) par lequel les Chrétiens terminent une prière, doit être remarquée, car ce terme est généralement absent à la fin des compositions littéraires, au moins à caractère profane -c'est le cas de la Chronique de Fray Juan Bautista-. A travers lui, l'auteur assume pleinement sa condition d'homme d'Eglise. Le mot est retrouvé au Fol. 43 v°. Il met aussi un point final aux Relations de Fray Luis Nieto et de Luis de Oxeda.

[Fol. 14 v °]

1 — Cf. **supra**, Fol. 1 v °, Note 1.

2 — Cf. **supra**, Fol. 1 v °, Note 2.

3 — Cf. **supra**, Fol 1 v °, Note 3.

[Fol. 15 r °]

1 — Cf. **supra**, Fol. 3 r °, Note 2. De façon générale, comme la Chronique en vers suit d'assez près celle en prose, on ne renverra pas systématiquement aux notes auxquelles celle-ci a déjà donné lieu.

[Fol. 15 v°]
1 — Cf. **supra**, Fol. 14 r°, Note 1.

[Fol. 16 r °]
1 — Littéralement : il les rend habiles à l'état puissant. On entend : il les rend habiles à exercer le gouvernement de l'Etat et son pouvoir. Mais on pourrait entendre aussi : il les prépare à l'état des puissants de ce monde, à la condition d'hommes de pouvoir. Cf. **supra**, Fol. 3 r °, Note 11.

2 — «**segun hallo**»/ comme je trouve
Littéralement : selon je trouve (dans le texte lu). La Chronique en prose est donc antérieure à celle en vers, ou un autre texte que la Chronique en prose est antérieur à l'élaboration du poème historique.

3 — «**Soldados**»/ arquebusiers
Ces soldats sont des arquebusiers (cf. **supra**, Fol. 4 r °).

[Fol. 16 v °]
1 — «le» et «en» sont à supprimer pour raison de métrique.

[Fol. 17 r °]
1 — «**guir**»/ Guir
Cf. **supra**, Fol. 4 r °, Note 10. La précision de l'adjectif «**gran**» doit aider à mieux étayer l'hypothèse avancée relative à l'identité du fleuve. Par ailleurs, rien mieux que les «**seluas montuosas**»/ forêts dans les montagnes dont il a été question dans la strophe précédente (v. 87) ne peut faire penser à un franchissement de l'Atlas.

2 — «**vda**» / Ouda
Cf. **supra**, Fol. 4 r °, Note 12.

3 — «**alijar**» : cf. **supra**, Fol. 4 r °, Note 11.

4 — **a una calle**/ au bout d'une rue
Cf. **supra**, Fol. 4 r °. Comme il arrivera souvent, le texte en prose permet de comprendre une poésie assez souvent elliptique parce que prise dans le corset double d'un vers et d'une strophe qui manquent d'ampleur.

5 — «**Enuistieron**» (Embistieron).

[Fol. 18 r °]
1 — «**contar**»/ compter
Cf. **supra**, Fol. 11 v °, Note 3.

[Fol. 18 v °]
1 — «**en vida**»/ (eux) vivants
Certes, on pourrait lire autrement : «Toujours durant sa vie il les craignit».

2 — «**sentimiento**»/ regret. Cf. **supra**, Fol. 6 v °, Note 5; Fol. 8 r °, Note 2.

[Fol. 19 r °]
1 — La traduction doit respecter une certaine imprécision du sujet de «**Viendo**»/ Voyant. La logique grammaticale veut qu'il s'agisse du consolateur impuissant qui saisit la raison de son échec, mais la logique du texte exige que le Roi réalise celle du sien, tout comme la logique de l'œuvre veut que les lecteurs soient édifiés et constatent de visu que l'Evangile ne ment pas.

2 — «**envez**»/ envers
«**envez**» pour «envés» rime avec **Fes** : «seseo», ou «ceceo» ?

3 — La phrase et le vers seraient boîteux si on ne rétablissait **en** : poner mano en una cosa / se consacrer à une chose, y mettre la main.

[Fol. 20 r °]

1 — Mouley Mahammet ordonne le supplice et ne devrait pouvoir l'avoir fait que pour exécuter la volonté de son père. La poésie, ici comme ailleurs, est elliptique et ne rentre pas dans les détails de la Chronique en prose qui, elle, fait une différence entre le fils qui a planifié le meurtre, et le Roi Mouley Abdalla qui condamna le meurtrier (Fol. 6 v °) après avoir montré son désagrément. La Chronique rimée paraît moins «favorable» envers le père dont des responsabilités directes dans l'assassinat d'Abdelmoumen ne sont pas exclues par l'indéfinition du sujet au vers 198.

[Fol. 21 v °]

1 — «**malicia**»/ malice
«malice» : méchanceté, malignité.

2 — Cf. **supra**», Fol. 6 v °, Note 6.

[Fol. 21 v °]

1 — Le Fol. 21 v ° et le Fol. 22 r ° de la présente édition correspondent dans l'ordre au Fol. 23 v ° et au Fol. 24 r ° de l'original, et, inversement, le Fol. 23 v ° et le Fol. 24 r ° de la même édition correspondent au Fol. 21 v ° et au Fol. 22 r ° du même original. Ces changements dans la pagination sont imposés par le respect de la logique du texte. Ce défaut évident dans la présentation matérielle du livre s'ajoute à l'abondance des errata pour montrer que l'édition de 1577 est loin d'être techniquement irréprochable. A cet égard, on observe certaines anomalies au niveau des lettres et des chiffres imprimés en bas et à droite sur la première page de chaque cahier du livre pour indiquer l'emplacement du cahier dans le livre -les «signatures» en termes d'imprimerie- : le Fol. 14 r ° est paginé E **ij** alors qu'on attend D **ij** et qu'on trouve E **ij** au Fol. 18 r° et au Fol. 24 r° (Fol. 22 r° de la présente édition) où l'on attend, dans ce dernier cas, F **ij**. L'ensemble de ces observations ne me semble cependant pas pouvoir constituer des éléments de preuve suffisants pour affirmer que l'imprimé omet certains passages du manuscrit de Fray Juan Bautista, dont aujourd'hui on n'a pas connaissance.

[Fol. 22 r °]

1 — Cf. **supra**, Fol. 21 v °, Note 1.

2 — «**jucundo**» pour jocundo est au moins un latinisme graphique. Le mot a les sens de plácido / placide et de alegre, agradable / joyeux, agréable. Les deux réunis connotent l'optimisme qui est la marque de la force tranquille, et sont un élément important pour dresser un portrait d'Abdelmelec, et ce d'autant plus que l'adjectif **ledo** (Fol. 39 r °, v. 1162) a également les sens de «joyeux», «paisible» et «à la joie communicative».

3 — Sic. Cf. **supra**, Fol. 14 r°, Note 2.

[Fol. 22 v °]

1 — Forme populaire et graphie latinisante. Aujourd'hui : «triunfando»

[Fol. 23 r °]

1 — «**porfia**»/ dispute
C'est à dire : sans discussion possible à ce propos.

2 — La conclusion de la deuxième partie du dizain réitère celle de la première partie selon laquelle l'Empire qu'on dira «ressuscité», c'est à dire restauré dans son intégrité, doit son renom à Abdelmelec. Mais «**nombre**»/ nom n'est plus simplement et nécessairement «**nombradia**»/ renom, et quelque chose d'autre semble être dit ici de façon subtile mais elliptique. En effet, le nom même d'Abdelmelec est construit sur la racine trilitère /mlk/ qui signifie posséder, d'où «mamlakat»/ royaume et «mulk»/ empire, «mulk» ayant le sens d'un nom d'action plus que de chose et se trouvant fréquemment dans des formules du type «khallada Allâh mulkahu»/ Que Dieu perpétue son Empire. Abdelmelec a donc un nom prédestiné, de telle sorte qu'un mystère qui n'est plus seulement celui d'une restauration est ainsi découvert. Il reste à expliquer comment l'auteur peut suggérer cela, tout en ayant soin de distinguer l'«**imperio**»/ empire et

le «**reyno**»/ royaume en ne disposant éventuellement au départ que de «mulk». Il faut dire qu'on observe un certain flottement dans ces appellations. Dans une lettre à Dom Sébastien, ᶜAbd al-Malik ne voit aucun inconvénient logique à écrire, **S.I.H.M.**, **Espagne**, III, p. 426 : «Dicenme que traes vandera de emperador de mi rreyno de Marruecos...», et n'use pas de son titre d'Emperador quand il écrit longuement au même souverain le 22 juillet 1578 et lui rappelle discrètement et indirectement qu'il est l'ami des Turcs, **ibid.**, p. 386. Quand Moussa Ben Abd en-Nebi écrit à l'Abbé de l'Isle le 23 mai 1577 pour dire que son maître, ᶜAbd al-Malik, veut être au mieux avec le roi de France, il ne l'appelle pas Emperador, mais «**il mio Re di Fes**», **ibid.**, **France**, I, p. 361-362. Philippe II écrit le 11 mai à «**Muley Meluc**» et le nomme simplement «**Rey de Fez y Marruecos**», **ibid.**, **Espagne**, III, p. 296. Il me semble que ᶜAbd al-Malik ne tient pas particulièrement à impressionner avec un titre impérial des princes qui ne sont que des rois, et dont il attend quelque chose. Ceci prouve son talent diplomatique, car il évite ainsi de froisser des «cousins» d'Europe en même temps que les Turcs qui sont leurs amis ou leurs ennemis, donc ses amis en puissance si le Portugais attaque. Le Saadien n'a pas autant de scrupules dans d'autres circonstances : il se nomme lui-même «**Emperador de Marruecos y de todos sus reinos**» dans sa lettre à Andrea Gasparo Corso, ibid., **Angleterre**, I, p. 251, ainsi que «**El Mir Almumnin Abdelmelech ... Emperador de Marruecos, Rey de Fez, de Sus**» dans une lettre adressée le 10 juillet 1577 à la reine d'Angleterre, **ibid.**, p. 236, laquelle le nomme **Emperador** le 2 septembre 1577, **ibid.**, p. 255 ... Ceci étant, l'historien doit estimer qu'au point de départ du discours de Fray Juan Bautista, il se trouve autre chose que des impressions subjectives, des considérations philologiques ou la propension à l'hyperbole et à la métaphore. Abdelmelec, très ouvert sur le monde extérieur turc et occidental, a t-il en 1576 fait un geste ou pris une mesure qui auraient publiquement et diplomatiquement consacré le nom et, dans ce cas, l'appellation d'Empire de Maroc ? Au moins aux yeux des Européens habitués à placer l'Empire au dessus des Royaumes, celle-ci faisait théoriquement du Saadien l'égal des plus grands de la terre. On le sait, pour l'Occident la notion d'Empire est attachée à celle de Maroc au temps des Almohades, et les Mérinides, quant à eux, qui se sont nommés 'Amîr al-Muslimîn sans prétendre -hors Abû ᶜInân...- au titre califal d'Amîr al-Mu'minîn, n'ont pas maintenu la tradition almohade qui a émigré en 'Ifrîqîa avec les Hafṣides (cf. H. Brunschvig, **La Berbérie orientale...**, Paris, 1947, II, p. 11-12). Il paraît raisonnable de penser que, comme le fera son frère Aḥmad au soir de Wâdî l-Makhâzin où les hérauts le proclament «**Gran Miramolin de Marruecos**» (cf. Luis de Oxeda, **o.c.**, p. 618), ᶜAbd al-Malik a été «Emir des Croyants» dès sa seconde victoire sur son neveu, prenant en charge le califat qui, précisément depuis La Goulette en 1574 et le naufrage des Ḥafṣides, pouvait revenir à Maroc d'où il était parti. Constatons la trace du changement : Mawlây Muḥammad est dit être «**Rey en Fez**», et Mawlây ᶜAbd al-Malik est appelé «**Emperador**» au Fol. 13 v °, soit après sa victoire majeure de Khandaq al-Rayḥân et avant son entrée triomphale à Marrakech. Fray Juan Bautista doit avoir raison en laissant à penser que la restauration du nom d'Empire de Maroc est le fait d'Abdelmelech qui effectivement reprend le titre, impérial pour les Occidentaux, d''Amîr al-Mu'minîn. On sait qu'en 1545 Muḥammad al-Mahdî était proclamé sultan à Maroc, et on n'ignore pas qu'en 1578, aux abois, Mawlây Muḥammad promettait à Dom Sébastien de renoncer en sa faveur au «**titulo de Emperador de Marruecos que el tenia entre sus Moros**» **SIHM**, **France**, I, p. 578. Ceci paraît assez tardif par rapport aux initiatives d'ᶜAbd al-Malik, et, du reste, il n'y a pas une correspondance nécessaire entre les sens d'«**Emperador**» et d''Amîr al-Mu'minîn. Hors s'il est prouvé qu'un Saadien a pris antérieurement à 1576 le titre prestigieux d''Amîr al-Mu'minîn, ᶜ Abd al-Malik est le premier souverain des temps modernes a avoir restauré une tradition de grandeur marocaine. Ces divers points mériteraient d'être précisés pour éclairer la nature et surtout l'évolution du chérifisme, mieux voir ce qui ressort à une conscience historique qui assume la lointaine mémoire de l'Empire almohade à travers des titulatures d'origine locale ou étrangère (**'Amîr al-Mu'minîn/ Emperador**), et ce qui ressort à une conscience proprement religieuse qui perçoit dans le Chérif l'Imâm. Dans un article remarquable, «Ummah, identité régionale et conflits politico-culturels : cas du Maroc médiéval», **Studia Islamica**, 1983, LVIII, p. 83-107, Mohamed Kably rappelle que «**les premiers Saâdiens se saisissaient déjà comme Imâms et non pas comme sultans**» (p. 107). Pour témoigner du passage du sentiment d'être Imâm à celui d'être 'Amîr al-Mu'minîn, la **Chrónica**, qui réserve peut-être au très occidental concept d'**Emperador** un rôle de catalyseur, n'est pas dépourvue d'intérêt.

3 — Cf. **supra**, Fol. 6 v °, Note 6; Fol. 7 r °, Note 4.

4 — «**la goleta**»/ La Goulette

Ce détail historique n'apparaît pas dans la Chronique en prose. Abdelmelec s'est effectivement distingué lors de la prise de La Goulette en 1574.

[Fol. 23 v °]

1 — Cf. **supra**, Fol. 21 v °, Note 1.

2 — Son cœur et son courage étaient uniques, même dans l'hypothèse où ils auraient été ce cœur et ce courage qui sont le propre des lions.

3 — Le célèbre El-Euldj Ali. Dans son récit intéressant mais dépourvu de données bibliographiques, Younès Nekrouf, **La Bataille des Trois Rois**, Albin Michel, Paris, 1984, p. 89, souligne ainsi la chaleur de l'amitié des deux hommes : «Le prince Mourad avait toujours fait montre d'affectueux égards et même de franche amitié pour l'amiral El-Euldj Ali, le pacha Ramdan et le raïs Morat Agha (beau-père de Moulay Abdelmalek) qui formaient le seul parti uni et connu par son sérieux et sa valeur dans la cour pittoresque de Sélim II l'Ivrogne. Moulay Abdelmalek s'en félicitait, car il savait que ces trois derniers l'estimaient et l'aimaient, et il le leur rendait bien». En plaçant une virgule après **nombrado**, on pourrait lire: «Aly Pacha qui est célèbre, / Le Général du Grand Seigneur, / Lui...»

[Fol. 24 r °]

1 — Cf. **supra**, Fol. 21 v °, Note 1.

2 — Cf. **supra**, Fol. 7 v °, Note 1.

3 — «**Recebio gouernador**»/ Reçurent un Gouverneur

Littéralement : reçut un gouverneur. La poésie -volontairement ou involontairement en raison des contraintes du vers- est ici allusive, et seule la Chronique en prose permet de saisir tout le sens (cf. **supra**, Fol. 7 v °), les habitants reçevant comme Gouverneur leur propre Roi que les Turcs avaient fait prisonnier. On remarquera que le texte poétique met en valeur -ce que ne fait pas expressément le texte en prose- le rôle actif joué par Abdelmelec dans le rétablissement de l'ordre et de la paix à Tripoly. «Recebir» a souvent dans le texte le sens de «faire un accueil» à qui arrive dans une ville, sens que la traduction conserve ici. Mais il a aussi son sens plein et premier de «recevoir» dans la mesure où les Tripolitains ont effectivement «reçu» leur gouverneur des Turcs.

[Fol. 24 v °]

1 — Cf. **supra**, Fol 8 r °, Note 3.

[Fol. 25 r °]

1 — On pourrait faire ici l'hypothèse d'un erratum dû à l'omission d'une voyelle en position intervocalique (cf. «**hazi argel**», v. 450; etc.), et lire : **concierto,/ Con su sobrino ya empieça** :/ «accord,/ Voici qu'il entreprend le Roi : (son neveu).

2 — «**en compás**»/ en règle, en mesure. «**lo**» représentant le neveu, je comprends : pour que le neveu soit mis au pas et suive le rythme de tous, acceptant le partage souhaité par l'oncle et les Turcs, ou bien que, dans l'absolu, il respecte une règle de conduite qui implique modération et mesure, donc compromis et partage. L'idée de la mise au pas commun d'un neveu forcé à suivre une règle, ne va pas éventuellement sans une certaine menace dans le ton; mais le goût de l'auteur pour l'exemple concret me donne à penser que la note qui domine ici et est rendue par la traduction, est plaisante. L'image que donne «**en compás**»/ en mesure entretient un rapport avec la musique. Sa valeur métaphorique ne me semble pas exempte d'un certain humour. Pour l'auteur, implicitement, le jeu musical et surtout politique de Mouley Mahammet ne respecte pas la règle qui est de tenir compte de la loi successorale, certes, mais aussi du rapport de forces véritable. Ses prétentions sont dé-mesurées, car l'avenir travaille pour Abdelmelec, et lui ne comprend rien, dirait-on, à la musique... Une lecture moins amusante et fondée sur un «**lo**» pronom neutre conduirait à ce vers : «Pour mettre la chose en bon ordre».

3 — Je comprends : qu'un terme soit trouvé dans la paix d'un accord au problème qui trouvera le (même) terme au prix des souffrances (que la guerre causera). Moins heureuse me paraît la lecture suivante : «Et qu'à ce que des passions doivent / Engendrer, la paix mette un terme».

[Fol. 25 v °]

1 — «**soco**» (zoco), ici variante de zueco (socque, chaussure à semelle de bois, de préférence à socle d'un piédestal et, évidemment, à souk) : Il se mit dans de grandes bottes, il monta sur ses grands souliers...

2 — «**via**» : forme ancienne pour «veía».

3 — «**Señor**»/ Seigneur me semble s'appliquer à Abdelmelec et non au Grand Seigneur turc dont il va être question. Le terme met en valeur le système des hiérarchies dans le contexte turco-musulman, et les attentions dont Abdelmelec est l'objet de la part du Chaouch, donc de son maître, le Grand Turc. Sans doute à peine plus que l'auteur, le traducteur souligne une nuance hiérarchique d'importance : dans toute cette affaire marocaine, c'est bien Abdelmelec -et ce, de par la volonté du Sultan turc- qui conduit les affaires; dans la circonstance, il est devenu le «Seigneur» du Chaouch, une sorte de suzerain légitime. Deux raisons grammaticales me semblent empêcher que «**Señor**» Seigneur puisse représenter le Sultan de Constantinople : «**sabidor**» au vers précédent qui renvoie à un seul personnage, et surtout peut-être -on pourrait penser que «**su Señor**» est «son Seigneur (du Prince)», donc le Grand Turc !- la violence que supposerait le rattachement de la relative qui suit, à «**principe**» par dessus le segment «**y su Señor**»/ et (aussi) son Seigneur. Cf. **supra**, Fol. 8 r °, Note 5. En omettant de placer une virgule après «**Señor**»/ Seigneur, je souligne un choix qui peut, certes, ne pas être le bon : on peut imaginer «**y su Señor**» placé entre deux virgules et formant une sorte de parenthèse, qui renverrait au Grand Turc, le sens étant : le Chaouch vint mettre au courant le Prince, et (aussi) son Seigneur (celui du Prince auquel la même information sera transmise nécessairement), qui à Alger était rentré.

[Fol. 26 r °]

1 — (él) «**a**»/ Il a : Abdelmelec a.

2 — «**esperança**» espérance : celle du neveu.

3 — «**lembie a amenazar**»/ il lui fait porter la menace

En faisant l'hypothèse d'une coquille, on choisit de lire **le embia a amenazar**. En effet, le embié / je lui fis impliquerait qu'Abdelmelec rapporte au discours direct une phrase de son neveu dont la raison de s'exprimer au passé serait peu compréhensible; le embie / qu'il lui fasse présenterait le cas d'un subjonctif problématique, quoique capable d'expliquer et de préciser le contenu de l'espérance dont il est question. Un passé simple (le embió / il lui fit dire) ne serait pas inacceptable, mais le présent de l'indicatif «envía» ou «embía» s'accorde mieux avec le contexte.

4 — Puisque qui «a suivi les ordres» est le Pacha, Roi d'Alger, el rey/ le Roi est nécessairement le Grand Seigneur qui est appelé ici le Roi, comme cela est déjà arrivé : cf. Fol. 23 r °, v. 386.

[Fol. 26 v °]

1 — «**ve**»/ il voit : le Pacha.

«**la maldad**»/ la méchanceté (du neveu).

2 — Cette lecture qui donne leur valeur à chacun des deux premiers vers me semble préférable à ceci : «Et comme il voit le mal du fait/ Que des tiers ne servent à rien». Les tiers, messagers et arbitres, sont le Cassis et le Chaouch.

[Fol. 27 r °]

1 — Cf. **supra**, Fol. 12 v °.

[Fol. 27 v °]

1 — «**remor**» (rumor) : variante, langue du XVIème siècle.

[Fol. 28 r °]

1 — «**macarmeda**»/ Macarmeda

Cf. supra, Fol. 9 r °, Note 5.

[Fol. 28 v °]

1 — La traduction reste ambiguë; mais le texte ne l'est-il pas ? En effet, s'agit-il ici du feu métaphorique de l'ardeur guerrière du Roi, ou de la puissance de feu de l'armée qui le suit ? La seconde hypothèse s'accorde assez bien avec ce qui précède : si «**tambien**»/ aussi a un sens et annonce un fait nouveau, «**fuego**»/ feu qui décemment et sauf redondance ne peut être l'«**artilleria**» ou les «**municiones**» dont il vient d'être question, renvoie aux charges et surtout à la poudre de guerre qui sert à faire feu et dont le dépôt doit se faire ambulant. Dans ce sens une traduction plus explicite serait : «Quittant Maroc, il prit aussi / En quantité pour faire feu». La première hypothèse paraît préférable pour plusieurs raisons. D'abord, n'est-il pas vraisemblable que la poudre de guerre ait déjà accompagné l'«**artilleria**», fait partie des «**municiones**» évoquées ? Ensuite, si «**tambien**»/ aussi annonce un complément et une différence, la métaphore n'est pas sans intérêt puisque la perspective est changée : après le matériel de guerre, il est question du moral de guerre, de l'ardeur du Roi. Ce sens forme dès le départ un réseau sémantique cohérent avec la pensée conquérante -«**penso...entrego**»-, la «**confiança**» et l'«**esperança**» dont il est question dans la même strophe. Le contraste de ces données très positives relatives au Roi avec deux énoncés négatifs est voulu : la chute des **quintillas** souligne la chute finale : «**al vale**»/ au terme; «**no vuo quien**»/ il n'y eut personne (pour le soutenir). La fermeture du sens de la strophe sur elle-même, assez remarquable chez l'auteur, peut faire retenir cette première hypothèse, donc lire : «Il fut aussi tout plein de feu / A l'heure où il quitte Maroc». L'opposition des deux lectures ne serait évidemment pas indépassable pour peu que l'on considère que moral de guerre et matériel de guerre ne vont pas sans entretenir des rapports.

2 — Le vers 629 (cf. **supra**, Fol. 28 r °) où le sens de «**se entregare**»/ «s'il recouvre le pays» ou «s'il se rétablit dans le pays» est inéquivoque, semble autoriser cette lecture de «**buen entrego**»/ bon rétablissement du neveu et recouvrement de la totalité de son domaine qu'Abdelmelec menace et contrôle au moins jusqu'à Taza. Inusité aujourd'hui, ce substantif «**entrego**» a pour adjectif «**buen**», ce qui revient à supprimer la tentation de la coquille (bien pour «**buen**») qui eût fait de «**entrego**» / intégral, entier, un adjectif, et créé une antithèse séduisante avec, au vers qui suit, «**mal inego**»/ mal ou malheur inique, donc démesuré. «**inego**» est inusité aujourd'hui, et sans doute rare au XVIème siècle qui connaît **inico** valant pour l'actuel **inicuo**/ inique, mauvais. Le malheur du neveu ne pouvant être jugé inique au sens où il serait injuste aux yeux du poète, il convient de donner à «**inego**» la valeur plus étymologique de sans égal, démesuré, sans mesure.

3 — Je comprends : quand ils arrivèrent au point final de leur parcours, au terme qui traditionnellement clôt le discours (vale/ Adieu/ was-salâm). Certes, l'imprimé dit «valle» et non vale, de sorte qu'on devrait entendre «Quand ils arrivèrent à la vallée», et qu'on n'aurait que l'embarras du choix pour déterminer l'identité de cette vallée fatale au neveu : la première défaite de Er-Rukn a eu lieu près de «**vn rio**»/ une rivière, donc implicitement dans une vallée (Fols. 9 v ° et 31 r °); la seconde défaite connue sous le nom de Khandaq Errîhân a eu lieu près de l'Oued Cherrât. Elle fut décisive... Mais une raison métrique s'oppose à pareille lecture : «**valle**» ne rime pas avec «**sale**» au second vers de la première **quintilla**. Or, c'est un fait que toutes les premières **quintillas** des dizains du poème présentent des rimes correctes **abaab**, les secondes **quintillas** présentant un schéma parallèle **cdccd** et -trois fois seulement aux vers 26-30, 96-100, 1166-1170- **cddcd**. Nulle licence poétique ne semble autoriser «**valle**», et rien chez un auteur où toutes les rimes sont justes ne permet de faire l'hypothèse d'une bavure coupable. De même, on observe que le mot «**valle**» est absent du texte quand il est question des deux batailles perdues (**vn rio** : Fols. 9 v ° et 31 r °; «**cerca de...Sale**» : Fols. 12 r ° et 40 r °). Surtout, le thème final de la strophe, selon lequel le héros ne trouva personne qui voulût perdre la lance pour sa cause, serait développé de façon très illogique s'il était question de la première défaite (il reconstitua une armée) ou de la deuxième (ses soldats perdirent la lance et la vie, plus de «**cinco mill**»/ cinq mille selon le vers 1279, Fol. 41 v °). Par contre, à la fin de son combat et de l'œuvre, au moment où les troupes d'Abdelmelec arrivent pour le forcer à dire adieu à sa capitale,

et où même là on lui dit adieu en refusant de se battre pour lui, «vale», le «porte-toi bien» des Latins qui connote le terme de toutes choses, prend en castillan une tonalité mi-ironique, mi-tragique d'autant plus sensible que le mot est placé à la chute de la **quintilla**. Ce sens s'accorde bien avec l'ensemble que forment les deux strophes (v. 651-670) qui sont une sorte de parenthèse tragique et moralisante dans un récit historique plutôt linéaire. Le thème de la fin malheureuse, du terme mérité, s'y voit réitéré. Enfin, on ne peut qu'être frappé par l'identité du thème de l'espérance trompeuse aux vers 658 et 1353, l'action à ce dernier niveau se situant bien à Marrakech. Bien évidemment, le **Diccionario** étymologique de Joan Corominas, entre autres, n'indique aucune forme «vale» au sens de **valle**/ vallée.

[Fol. 30 r °]
1 — «**exerçando**»/ exécrant
Le verbe «exerçar» fait problème et tout sens voisin de «exercer»/ pratiquer contredirait la logique de l'idée. Il faut donc postuler la coquille et rétablir «execrando».

2 — Abdelmelec.

3 — Mouley Mahammet.

[Fol. 30 v °]
1 — Mouley Mahammet.

2 — Le sujet de «**adereçassen**» n'est pas vraiment précisé. Au sens le plus large, il s'agit des soldats, de sorte qu'on pourrait traduire : «qu'ils apprêtassent leur bannières...» en donnant à ce mot moins son sens matériel que celui de formations militaires. Au sens le plus étroit, il s'agit de ceux qui portent les enseignes et qui, par leurs gestes, ont un rôle de commandement, «**adereçassen**» conservant son sens étymologique de «mettre droit, dresser». Ce dernier sens est à préférer dans la mesure où le sujet de «**ordenassen**» est clair et désigne ceux qui commandent, des officiers qui, éventuellement, sont les mêmes personnes que celles qui portent les enseignes.

3 — «**a vista**»/ sous leurs regards (ceux des Marabouts).

4 — «**enfanteria**» pour «infanteria» : admis au XVIème siècle.

5 — Le texte imprimé dit «**de vida**», la rime exigeant «devido». L'erratum eût sans doute conduit à un sens voisin de «S'il a la santé pour vivre».

[Fol. 31 r °]
1 — Cf. **supra**, Fol. 9 v °, Note 4, et **infra**, Fol. 41 r °, Note 1.

2 — «**A las orillas**»/ sur les berges : le poème est plus précis que la Chronique en prose puisque les (deux) berges sont occupées ici, tandis que là le neveu était «**a la otra orilla**»/ sur l'autre bord, et voyait ses troupes souffrir de la soif. Ce dernier thème, il est vrai, n'est pas repris par le poème qui ne parle que de la faim.

[Fol. 31 v °]
1 — Ce jour «**constituydo**»/ «pour ce établi» est moins le jour fixé par ᶜAbd al-Malik pour la bataille -ce qu'il est au demeurant-, que le jour «constitué» en tant que tel, c'est à dire institué de façon à ce que, du point de vue de la «constitution» ou de la loi religieuses, un combat qui s'y livrerait ne serait pas tenu pour illicite. L'auteur reitère ainsi l'idée exposée dans sa prose et singulièrement développée dans les deux dizains qui précèdent, selon laquelle ᶜAbd al-Malik est un croyant sincère qui refuse de se battre le jour sacré du vendredi.

[Fol. 32 r °]
1 — L'original dit «**Lechos en otro lugar**» où je choisis de ne pas lire le substantif **Lechos**/ Lits. Plusieurs coquilles étant possibles (Le echóse; Lo echóse; Le echó; Lo echó; Echóse), je retiens la première qui a l'avantage de rendre compte du **e** et des consonnes initiale et finale de «**Lechos**». Le echóse -aujourd'hui Se lo echó ou Echóselo, mais **le** pour lo complément renvoyant à des choses est alors correct- comporte

une nuance intéressante qui a moins à voir avec l'égoïsme que l'on suppose à Mouley Mahammet, qu'avec la prise en considération d'une réalité militaire locale : les souverains marocains asseyaient leur «camp privé» et tenaient leur «afrag» assez loin du lieu où campait le gros des troupes. En castillan, echar a le sens militaire de situarse, colocarse en posición que domina dès le Poème du Cid, et le second vers de la strophe réitère, comme il arrive si souvent, le thème du premier vers, en modifiant seulement l'éclairage par l'analepse que produit le changement du temps du verbe. Conservant **Lechos** au sens de «Lits», le traducteur pourrait imaginer un aparté quasiment critique et une exclamation (**Lechos en otro lugar** !/ Des lits sont dans un autre lieu !) qui ne semblent pas devoir convaincre. Ou, surpris par la syntaxe et le tour elliptique, il imaginerait les faits d'après la prose (Fol. 10 r °), pensant qu'on se trouve en présence d'un discours indirect qui résume les paroles royales et les deux mouvements contraires ordonnés aux escopettiers et au restant de la troupe. Les guillemets de l'éditon-traduction auraient mission de suggérer cette lecture : «Son campement est à l'écart, / Il se trouve des lits ailleurs», qui suppose l'omission d'une proposition principale : le Roi dit (à «**la demas gente**» -Fol. 10 r °-) que «Son campement est à l'écart», et dit aussi (à «**los escopeteros**» -**ibid.**-) que «Il se trouve des lits ailleurs» que là où ils sont, ou là où est le «**real**» -**ibid.**-. Anisochronique comme il arrive souvent, le poème inverserait l'ordre temporel indiqué par la prose.

2 — «**es malto**»/ j'émaille, j'illustre.

Le maintien de «Ello» semble préférable à la lecture «El lo». L'emphase du ton est perceptible à travers l'absence de synalèphe qui met «Ello» en valeur, absence nécessaire pour que le vers soit juste, et d'autant plus remarquable que l'usage de la synalèphe est constant dans le poème.

3 — Cf. Fol. 10 r ° : «**subiendo por una ladera arriba**»/ en montant sur un versant vers la hauteur.

4 — On n'exclut pas la possibilité d'une lecture moins prudemment grammaticale : «Et, la chose ainsi se passant». L'ellipse d'un sujet tel que «ello» n'est pas inconcevable dans la mesure où il y aurait parallélisme de construction avec la **quintilla** qui précède, et où l'intervention personnelle du poète viendrait souligner la véracité et l'exactitude de ce qu'il «émaille» et illustre.

5 — Au fait de orzar / serrer le vent correspondent plusieurs allures maritimes, dont celle extrême dite «serré au plus près». La métaphore nautique rend compte de la manœuvre du Prince qui, se tenant plus haut, va de biais sur l'ennemi afin de l'envelopper ou de l'attaquer sur le flanc.

[Fol. 33 r °]

1 — «les» renvoie ainsi aux «postreros», c'est à dire aux rangs de soldats qui viennent derrière et à cause desquels ou pour lesquels les cavaliers devraient arrêter leur fuite, car celle-ci gêne la marche en avant des autres. Moins heureux, semble-t-il, serait de penser que c'est Abdelmelec qui gêne le mouvement de fuite des cavaliers dont aucun ne resterait, même parmi ceux qui viennent dans les derniers rangs.

[Fol. 33 v °]

1 — A la lecture spatiale ici soulignée de «**de aqui**»/ Hors d'ici, on peut préférer une lecture temporelle : ... son neveu / Se met dès maintenant en route.

2 — Parce que l'auteur tend à donner une certaine unité aux deux vers finaux de ses **quintillas**, on écarte ici une interprétation séduisante fondée sur l'enjambement : Il a laissé là-bas les tentes / De son faste, oublié déjà, / Où il plaça son espérance.

[Fol. 34 r °]

1 — Dans «**mal tractados**» le **c** ressort à une graphie latinisante et n'a sans doute aucune valeur phonétique. Il doit en être de même pour «**efecto**» où, la forme savante l'ayant emporté, le **c** est aujourd'hui prononcé, contrairement à ce qui se passe pour «maltratado». Au vers 931, «**victorioso**» présente un cas parallèle à celui de «**efecto**».

2 — Une diérèse s'impose pour que le vers soit juste, et il faut lire «des-ca-rri-a-dos» ou- ceci me semble moins vraisemblable- «y descarriados»

3 — On choisit de lire Mostró eu égard au contexte où les verbes sont au passé. La coquille serait autre s'il fallait lire «Muestra», **Mostra** étant alors soit une faute gratuite, soit un dialectalisme ou un italianisme, ce qui paraît peu vraisemblable.

4 — Aujourd'hui : difuntos.

5 — Cf. **supra**, Fol 3 r °, Note 10.

6 — Le vers a un pied de trop si l'on conserve «**an**». On choisit donc de lire «**a**» qui rend possible la synalèphe et la justesse métrique. On aurait pu conserver «**an**»/ Ils ont (le Prince et ses soldats), mais il aurait alors fallu supprimer «**los**» ou -ceci ferait davantage problème- «**A**». Le choix présent est déterminé par la focalisation qui veut que le Prince soit le centre et le moteur de l'action. Du reste, comme il arrive souvent, la seconde **quintilla** de la strophe reprend exactement le thème de la première **quintilla** : «**Mostra ... piadoso Enterrando**». La mauvaise mesure du vers ne devrait pas être le fait de l'auteur, mais est assurément la conséquence d'une logique, car le Prince a moins enterré les morts qu'il ne les a fait enterrer par plusieurs individus. La conservation de «**los**» jette un peu plus de lumière sur les victimes et, indirectement, rehausse la figure de qui a, grâce à elles, l'occasion de prouver sa pitié humaine et sa religieuse piété.

[Fol. 35 r °]

1 — «**a traido**»/ il (le Pacha) a menés. Cf. **supra**, Fol. 10 v °, Note 5.

2 — «**poder**» a très souvent dans la Chronique le sens très classique d'armée, de puissance militaire, que le contexte ne permet pas ici de retenir prioritairement. L'armée étant aussi l'œuvre du Prince, il serait quelque peu tautologique de ne voir qu'elle en fin de vers. Le sens très général de «pouvoir», puissance en acte ou acte en puissance, est à envisager, d'autant plus que la notion d'exercice du pouvoir est complémentaire de celle de «**obras**»/ œuvres ou actions très précises.

[Fol. 35 v °]

1 — «**daua de codo**» : littéralement «il donnait un (des) coup(s) avec le coude. Expression assez familère, **dar de codo** veut dire prévenir un voisin de quelque chose en le touchant avec le coude. Le vaincu confie à son entourage ses soucis ou ses projets en faisant au préalable une sorte d'«appel du coude».

«Du coude, il s'ouvrait à ses proches» conserverait le geste exact, mais n'est pas heureux en français. Dans cette langue, un autre geste, au demeurant peu dissemblable, qui consiste à prendre quelqu'un par le bras pour se confier et obtenir avis, approbation ou réconfort, révèle mieux l'état de crise que vit le personnage. Cf. également **infra**, Fol. 35 v °, Note 2.

2 — «**no ay modo**» : il n'y a pas moyen (d'être consolé comme on vient de dire certes, mais aussi de trouver une solution plus raisonnablement acceptable que celle dont on va parler). L'ellipse force à imaginer de façon très concrète les états d'âme du vaincu soudain plus humain, et renforce sans doute par une sorte d'expression plus populaire le climat de familière simplicité instauré par le geste du coude ou du bras qui précède. Comme la consolation, la situation est «impossible».

[Fol. 36 r °]

1 — «**luego**»/ donc. Au sens de «tout de suite» qui est classique et plus fréquent dans ce texte que celui de «ensuite», «**luego**» ferait double emploi avec le «**luego**» du vers qui précéde où il est rendu par «aussitôt», de préférence à «donc» qui aurait pu être retenu; surtout, il ferait double emploi avec «**de repente**»/ soudain qui suit. Cela fait opter pour le sens de «donc» qui souligne la logique de la reprise du récit après la pause marquant la séparation des strophes, de même que la logique d'une politique qui théoriquement est mise en œuvre au vers 1010 et reçoit une illustration pratique dès le vers 1011.

2 — Ils font voir avec leurs escopettes tant la qualité de leur tir que celle du corps d'armes qui manœuvre. Les deux volets d'une même réalité sont difficiles à dissocier et il semble qu'en français «escopetterie» -comme mousqueterie- évoque plutôt une décharge, tandis que le mot en castillan renvoie davantage au corps des escopettiers.

3 — Littéralement : s'il y aura changement (du sort défavorable).

[Fol. 36 v °]

1 — Par la virgule au terme de ce vers 1052, ma préférence est marquée pour la première des deux lectures possibles de cette strophe et de celle qui suit : 1- victime d'une grave maladie, Abdelmelec apprend la venue de son neveu; 2- Abdelmelec tombe malade lorsque et parce qu'il apprend cette venue. Rien ne s'oppose, certes, à la seconde interprétation qui dramatise à sa façon la situation, mais, d'une part et eu égard à la souplesse de l'usage des temps verbaux, elle se fonderait difficilement sur l'observation que «**supo**»/ apprit qui est un passé renverrait forcément à un moment antérieur et à «**Esta**»/ se trouve qui est un présent, et d'autre part, il demeurerait que, si le Prince avait «fait une maladie» en apprenant la nouvelle, il prouverait n'être pas aussi «**valeroso**»/ courageux qu'il sera dit au vers 1056. Du reste, il semble que d'autres termes que ceux de «**enfermedad**»/ maladie (v. 1051) ou d'«**indipuesto**»/ indisposé (v. 1062) auraient été choisis pour indiquer les résultats d'un choc psychologique causé par une nouvelle inquiétante. Ces mots font penser à une maladie de type classique, à un état de santé qui, par ailleurs, n'aurait rien de si extraordinaire chez un souverain destiné à mourir bientôt à Wâdî-l-Makhâzin d'une mort, en principe, naturelle. Enfin, on sait d'après la Chronique en prose (Fol. 11 v °) que le Prince fut malade à Fez avant d'aller à Meknès.

[Fol. 37 r °]

1 — «**impidia**»; (impedía); **receuido** : (recibido).

[Fol. 37 v °]

1 — «**cieruos**»/ serfs. En transcrivant sieruos, on souligne que le principe du maintien des graphies ne peut être ici maintenu si l'on veut éviter cette mauvaise lecture : «**cieruos**»/ cerfs.

2 — «**esfuerzado**». On attend «esforzado» dont l'usage est courant dans le texte. L'hypothèse de la coquille ne résout pas nécessairement le problème posé par ce terme qui est conservé tel que. Ce peut être un cas intéressant d'hyper-correction, comme une forme populaire du XVIème siècle. Elle ne figure pas dans le **Diccionario etimológico** de Corominas.

[Fol. 38 r °]

1 — Littéralement : «Avec des grandeurs signalées». Il est renvoyé à des aspects concrets de la grandeur, du pouvoir et de la majesté d'Abdelmelec. Certes, ces traits de grandeur peuvent être dans la pompe avec laquelle un prince se déplace; mais il s'agit surtout des actions de qui agit royalement et grandement en distribuant faveurs, honneurs et argent. Cf. Fol. 10 v ° : «**hizo muchas grandezas y fauores**»/ Il combla d'honneurs et de bienfaits...

[Fol. 38 v °]

1 — Cf. **supra**, Fol. 34 r °, Note 3. «**puso**» au vers 1137 se situera sur le même plan que «**mostró**».

2 — «**si le entiende**» : **s'il** (Abdelmelec ou quiconque prétend frapper) **le** (le corps ou la chose relative à ce corps) **comprend**. L'usage de «le» pour lo ne doit pas ici surprendre, car il est relativement fréquent dans la langue classique. Par contre, le raccourci de l'expression mérite d'être expliqué : à une analepse («**entiende**» réitère ici «**entiende**» qui au vers 1144, soit sept vers plus haut, a pour sujet Abdelmelec, lequel est au moins potentiellement le sujet non précisé du second «**entiende**» au vers 1151), se joint une prolepse («**le**» annonce grammaticalement «**el cuerpo**» et sera retrouvé dans «**herirle**» trois vers plus loin; «**El que herirle pretiende**», quiconque donc et qui se trouve dans la situation d'Abdelemelec, joue le rôle de sujet virtuel de «**entiende**». En somme, le vers tel qu'il est témoigne d'un télescopage des idées plutôt révélateur : l'auteur captif fait sienne la perspective de son maître au point de chercher à lui faire percevoir ce qu'éventuellement il n'aurait pas bien vu, jouant les conseillers a posteriori et gardant cependant les distances puisqu'il laisse dans un halo d'imprécision le sujet de «**entiende**»... D'aucuns pourraient préférer à l'interprétation de l'ellipse, le constat d'une des coquilles suivantes : «Y aun peores si se entiende», «Y aun peores si se le entiende», «Y aun peores si se lo entiende», satisfaisantes pour le sens : «Voire pires, si on (le) comprend».

[Fol. 39 r °]
1 — «**estraña**» vient d'être employé au vers 1094 dans son sens classique d'«étranger», et cet ordre est bien étranger puisqu'il s'agit de l'ordre de marche et de bataille turc. On opte ici pour le sens plus large d'ordre extrême, extraordinaire, donc «remarquable» pour deux raisons : l'ordonnance de l'armée saadienne est déjà moins étrangère qu'on ne le pense puisqu'elle remonte au temps de la bataille de l'Oued Derna (1545), au moins; à la strophe qui suit et aux vers 1179-1180, il est dit que les troupes turques ou à la turque d'Abdelmelec n'ont jamais vu en Turquie un ordre et une organisation militaires aussi parfaits et extraordinaires que ceux qu'elles voient au Maroc, ce qui semble bien exclure la possibilité de ce l'accent vienne d'être mis sur la filiation turque de l'armée marocaine ou turco-marocaine d'Abdelmelec.

2 — Et cela est certain sans crainte (d'erreur possible).

3 — Ce seigneur est le Prince (Abdelmelec).

[Fol. 39 v °]
1 — «**muestra**» a le sens de signe, mais les comparaisons empruntées au monde agricole sont trop nombreuses dans le poème pour qu'on ne songe pas à son sens particulier de promesse d'un fruit / primera señal de fruto que se advierte en las plantas. Le fruit annoncé est un grand avenir, un grand destin implicitement heureux.

[Fol. 40 r °]
1 — Il ne s'agit peut-être pas là d'une indication relative à une tactique qui aurait consisté en une attaque visant le centre et non, par exemple, les ailes de l'ennemi. Du reste, la Chronique en prose est muette à cet égard. Il y a essentiellement une image puisque «atteindre le centre» vaut pour remporter une victoire totale, et sans doute le rappel que c'est alors au centre des formations adoptées par les troupes en campagne, qu'étaient placés le trésor et les biens les plus précieux des armées.

2 — «**poder**»/ force (militaire), donc armée.

3 — La première bataille d'al-Rukn.

4 — «**recuentro**» / rencontre (armée), bataille de Khandaq al-Rayḥân.

5 — «**vinieron**»/ ils vinrent, donc ils s'avancèrent en se portant en avant du gros des troupes, offre une leçon acceptable. Mais on doit observer que s'ils ont fait des escarmouches, ils se sont nécessairement portés en avant, de telle sorte que dire qu'ils vinrent a un caractère répétitif qui, même dans un contexte poétique, a de quoi surprendre. La Chronique en prose dit «**donde murieron algunos**»/ où quelques-uns moururent (Fol. 12 v °) et autorise l'hypothèse d'une erreur qui, semble-t-il, serait moins aisément attribuable à l'imprimeur qu'à un auteur si pressé dans son labeur poétique, qu'il lit mal le document en prose qui l'inspire. Pour cette seule raison «**vinieron**» mérite d'être conservé.

[Fol. 40 v °]
1 — L'expression est elliptique et l'auteur semble parler de plusieurs choses à la fois. En fait, ramenés au camp et mis en sûreté, ces gens qui «étaient sortis» sont moins ceux qui composent toute la troupe sortie et partie avec le Prince en campagne, que la part de cette troupe qui fit une sortie la veille de la bataille en faisant des escarmouches. Cf. Fol. 12 v °.

2 — «**ruydo**» transcrit «rüido» : dièrèse. Ces comparaisons savoureuses et rustiques par leur origine illustrent l'inefficacité des armes de Mouley Mahammet vaincu par deux fois. Elles relèvent de la sagesse proverbiale et du langage familier : ser más el ruido que las nueces signifie qu'une chose qui semble importante est en fait insignifiante.

3 — L'expression imagée et familière fait d'autant plus rire aux dépens de Mawlây Muhammad, qu'à sa base se trouvent des proverbes. Fray Juan Bautista mobilise toute une sagesse populaire et va très loin pour mettre les rieurs du bon côté, celui de ᶜAbd al-Malik. En effet, une équivoque est entretenue dont la traduction française rend compte : si le soulier dont il s'agit est celui du neveu, l'oncle aura fait de sorte que son neveu comprenne quelle est sa propre et véritable pointure, sa mesure modeste par rapport

à celle de son oncle victorieux, cependant que s'il s'agit du soulier de l'oncle, celui-ci aura fait connaître au neveu, en le bottant d'importance, de quelle pointure il se chausse. Un proverbe espagnol (**hallar uno la horma de su zapato**/ trouver la forme de son soulier, c'est à dire trouver plus fort que soi et qui vous plie à sa volonté comme la forme qui redresse le soulier) exige que soit faite d'abord la première lecture, tandis qu'une seconde expression aussi proverbiale, imagée et familière (**tomarle a uno medida de las espaldas**/ prendre la mesure du dos de quelqu'un) vaut pour lui donner des coups de bâton (**darle de palos**) et se voit comme suggérée par la présence même de ce verbe («**le a dado**/ **medida**»). Le dizain s'achève par une pointe, fort astucieuse car de pointure il s'agit, qui résulte d'une contamination. En intégrant deux schèmes connus dans une unité supérieure et bisémique, le Frère Prêcheur se montre tel qu'en lui-même puisqu'il concilie la morale (l'orgueilleux reçoit une leçon de modestie, qui doit admettre qu'à malin malin et demi), et l'histoire puisque l'oncle a donné au neveu un magistral coup de pied.

4 — «**pique**»/ pic et «**repique**»/ repic sont des termes du jeu de cartes (cientos en espagnol; piquet en français). Dans ce jeu de cartes métaphorique qui symbolise la guerre, Abdelmelec a fait son neveu et partenaire pic, ou lui a infligé un pic (à al-Rukn), et Mouley Mahammet, qui n'a pas su éviter l'échec et fuir en en tirant les conséquences, sera seul responsable d'une seconde défaite plus grave s'il est ainsi fait repic.

[Fol. 41 r °]

1 — «**lizo**» et «**auizo**» riment avec «**quiso**» et correspondent à liso et aviso. Comme **auizo** ne peut être confondu avec un autre terme qui s'écrirait ainsi, et que **lizo** qui a ici valeur d'adjectif ne saurait que difficilement être tenu pour le substantif lizo / fil, le principe de la conservation de ces graphies, sans doute incorrectes, est maintenu. Si «**vn campo**» avait son sens de campement, l'auteur qui vient de dire au vers 1232 «**que el real sentassen**»/ d'asseoir le camp n'aurait pas employé un indéfini maintenant. S'il fallait y voir «un camp», on ne pourrait l'envisager que sous l'angle du terrain plat et lisse qui le supporterait, car donner à **lizo** le sens de dépourvu d'ornements, donc à l'ensemble celui de «camp sans apprêts» ne présente guère d'intérêt. Il est plus simple de penser que le Prince, dont la prudence se voit immédiatement rappelée par **recogido**/ à l'abri et au repos dans le camp où la troupe a été ramenée, se trouve en rase campagne. C'est le pays plat et découvert qui va favoriser son initiative tactique et le déploiement de troupes dont il est question dès le terme de la strophe et dans celle qui suit. Cette précision topographique du poème peut éventuellement aider à corriger la représentation du lieu de la bataille qui serait déterminée par la connotation liée à sa dénomination en arabe, Khandaq al-Rayḥân/ Le Fossé des Myrthes, évocatrice d'un terrain très accidenté. Cf. **supra**, Fol. 12 r °, Note 2. A ce propos, certes, on sait que l'éditeur de la traduction de Fray Luis Nieto, **SIHM**, **France**, I, p. 457, Note 4, explique que la dénomination arabe vaut plutôt pour «enclos des myrthes», khandaq ayant le sens de fossé servant de retranchement. Luis Nieto dit «Mota del Arrajahan», traduit au XVIème par La Mothe d'Arrajahan. Curieusement, le terme de «**mota**» apparaît chez Fray Juan Bautista au Fol. 31 r °, appliqué non à la seconde et décisive victoire du héros, celle de **La Motte du Myrthe**, mais à son premier succès d'al-Rukn/ El Rincón. Ce n'est pas nécessairement le signe d'un confusionnisme, puisque au Fol. 10 r ° Abdelmelec opère une manœuvre sur une pente/ «**ladera**» qui suppose l'existence d'une butte.

2 — Cf. **supra**, Fol. 41 r °, Note 1. L'**avis** de ce que son rival marche vers lui, comme il est dit au vers 1240 après lequel le fil de l'histoire s'interrompt pour laisser le pas à des considérations personnelles.

3 — Le poème est sur ce point plus éloquent que la Chronique en prose qui à aucun moment ne dit que Mouley Mahammet aurait refusé, à la veille de la seconde bataille, un accord sans doute semblable à celui qu'Abdelmelec avait proposé dès son retour au Maroc. Le poème disant parfois ce que la prose ne dit pas, on ne peut systématiquement mettre en doute la véracité de la donnée originale qu'il apporte. Néanmoins, on s'empêchera malaisément de se demander si celle-ci est fondée, et si elle ne répond pas au désir de l'auteur de retrouver à la fin de son œuvre un grand thème obsédant du début : le pacifisme et la volonté de compromis d'Abdelmelec. Au bénéfice du doute, celui-ci devra être crédité d'une démarche ultime, non dépourvue sans doute d'arrière-pensées politiques, en faveur d'une entente entre membres de la même famille saadienne.

4 — Cf. **supra**, Fol. 39 r °, Note 1.

5 — Cf. **supra**, Fol. 12 v °, Note 1.

[Fol. 41 v°]
1 — **iuizo** (juicio) : forme attestée selon Corominas aux XIVe et XVe siècles. Ser una cosa un juicio : ser de ver y admirar.

2 — L'hyperbole n'exige pas que «**tierra**» / terre ait ici la valeur de monde. L'auteur emploie souvent le terme dans le sens de pays et de région, et il peut s'agir plus simplement de la terre du champ de bataille. Cf. **supra**, Fol. 2 v°, Note 1.

3 — Ellipse et métonymie : le frein ou mors est une partie de la bride du cheval d'Abdelmelec.

[Fol. 42 v °]
1 — gusano

2 — En préférant «así» pour restaurer la bonne mesure du vers, on choisit de souligner après l'auteur («colgado se queda... a quedado») le lien logique et d'ordre répétitif souvent observé entre les cinq derniers vers de la strophe et les cinq premiers. Moins heureux semblerait être «no se ha quedado»/ il n'est pas resté (seul pour posséder le royaume).

3 — «**Con**»/ avec a souvent en castillan une valeur concessive, que le français doit souligner s'il prétend rendre un compte exact des mouvements contradictoires qui agitent l'âme et l'esprit du vaincu. Certes, on peut lire aussi : «Et, éprouvant un grand regret», «Et, en ayant trop de confiance».

4 — Cf. **supra**, Fol. 13 v °, Notes 3 et 4.

[Fol. 43 r °]
1 — Plutôt que «rey» ou «tío», l'antécédent de «**Que**» est la «**gente**», c'est à dire la troupe qui, commandée par Mouley Amar selon la Chronique en prose (Fol. 13 v °), s'est avancée en précédant Abdelmelec.

2 — Le vers compte une syllabe de trop. On choisit donc de supprimer la première syllabe de **allegado**, eu égard au fait que le sujet de **an dado** qui suit est un pluriel.

[Fol. 43 v °]
1 — Y a-t-il ici une allusion voilée à une attitude généreuse d'^{c}Abd al-Malik envers les captifs chrétiens, «**gente sin ofensa**»/ gent inoffensive ? L'aveu sera à soupçonner d'autant plus que l'équivalent de ce passage n'apparaît pas clairement dans le texte en prose, hors à penser que l'exemption dont ont bénéficié les habitants de Marrakech èst en cause... Remarquons aussi l'enjambement dans ces deux premiers vers, lequel rend possibles d'autres lectures, «**sin ofensa**» se rapportant au sujet et signifiant soit «sans offenser», soit «sans s'offenser», d'où ces traductions : «Sans nul tort faire, il a donné / Aux gens de nombreuses franchises» et «Sans s'offenser (de leur soutien accordé au neveu), il a donné / Aux gens de nombreuses franchises».

2 — «**estado**» vaut ici pour «Etat» au sens d'**autorité**, ou état et situation (de Roi ou d'Empereur), plutôt que pour un état conçu comme un territoire dont les frontières sont très précises et dont l'auteur souhaiterait l'extension. Il est vrai que ceci est, implicitement ou potentiellement, contenu dans cela. Cf. **supra**, Fol. 3 r °, Note 11.

3 — Dans le texte imprimé original, les caractères de cette dernière strophe sont beaucoup plus petits que les précédents. Enfin, au risque de reposer sur une syntaxe elliptique, la traduction française doit garder pour la fin les termes de «**salud y mucha vida**»/ santé et longue vie. Ceux-ci, bien que grammaticalement et en soi dépendant de Dieu, exposent les souhaits et vœux sincères de l'auteur qui, élégamment à la fin de l'envoi, touche ou prétend toucher l'Empereur-Roi. Abdelmelec, on le sait, venait d'être, ou était, gravement malade.

4 — Cf. **supra**, Fol. 14 r °, Note 6.

[Fol. 44 r °]

1 — La justesse du vers n'est pas douteuse, puisque la synalèphe «dé **a** entender» peut faire que les trois syllabes ne comptent que pour une. Comme «**la tierra**/ la terre, sujet du verbe qui précède, est nécessairement la réceptrice du message -le sens du nom et du mot d'«**Abdelmelech**»-, il ne semble ni indiqué ni heureux d'en faire aussi l'émettrice en traduisant «***Y dé a entender***»/ Et qu'elle fasse comprendre. Si, se fondant sur le fait peu discutable que l'émetteur de fait est l'auteur du sonnet, certains traduisaient «**Y dé (yo) a entender**/ Et que je fasse comprendre, il faudrait se demander pourquoi ce sujet n'apparaît pas davantage, car il était facile de l'introduire en supprimant au besoin une syllabe comme **muy**/. Dans les deux cas «**Aqueste**»/ Celui-ci serait un complément d'objet direct non précédé de la préposition «a», ce qui grammaticalement peut faire problème... On choisit d'observer le parallélisme de structure des quatrains où le sujet du second verbe suit ce verbe : «**Celébresse su nombre / Y dé a entender** (...) **Aqueste què...**» La lecture produite est originale, car l'émetteur de droit du message est «**Abdelmelech**» en tant que personne : «**Aqueste que**»/ Celui-ci qui, de sa propre «voix» et par le seul «mot» qui le désigne («**boz**» ou voz a les deux sens en castillan), apportera toute la lumière. Une pause est nécessaire après «**euidente**» et rien n'exclut que ce soit sa nécessité qui explique la présence d'un point fautif dans l'original.

2 — D'«escogido», moins heureusement sans doute qu'en en faisant «escogidamente» et un adjectif à valeur adverbiale, on pourrait faire un simple adjectif qui conduirait au vers suivant : «Veut dire Abdelmelec, Prince élu entre tous».

[Fol. 44 v °]

1 — On transcrit **Sonetto** en observant que l'absence de la consonne double ne prouve pas que le terme est castillan, puisque, par exemple, le dialecte vénitien omet de répéter la consonne. Je dois cette observation ainsi que les autres qui suivent et sont d'ordre linguistique, à Raimondo Pizzuto, Attaché culturel près l'Ambassade d'Italie à Rabat, qui, bien que jugeant que le sonnet est correctement écrit en italien, ne serait pas surpris si son auteur était un Italien du Nord usant, de préférence le dialecte des Vénéties, ou même un non-Italien écrivant en italien et influencé par le castillan, le dialecte des Vénéties étant celui qui est le plus proche du castillan.

2 — «**Afro**» : Afer, forme nominative du mot latin qui signifie «Africain», est donné ici comme étant le fils d'Abraham, mais ne figure pas dans la Bible, **Genèse**, X, où il est question du peuplement de la terre, non plus que dans F. Vigouroux, **Dictionnaire de la Bible**, Paris, 1895. On a donc affaire à des légendes qui viennent d'ailleurs, l'Afrique désignant, depuis Ennius au moins, l'actuelle Tunisie. Le mot proviendrait soit d'une racine phénicienne (**faraqa**) exprimant l'idée de séparation, de colonie, soit du mot **frigi**, **pharikia**, signifiant pays des fruits. On trouve l'écho de cette légende et de cette étymologie dans le sonnet où il est fait mention de «**Gli frutti**»/ Les fruits de l'Afrique.

3 — «**figluol**» : «figliùol» est un diminutif dont la valeur affective ne peut être rendue dans la limite du vers.

4 — « **Gli**» : on attend «I frutti» en italien moderne, et en italien ancien «Li frutti», de préférence à **Gli frutti**..

5 — «**sciolse**» : littéralement, «il dilua». l'hyperbole est à la mesure de l'exploit d'Hannibal qui, avant de vaincre les armées de Rome au Lac Trasimène ou à Cannes, traversa les Alpes avec ses éléphants, annulant leur obstacle et tranchant ce nouveau nœud gordien, ou alpin.

6 — Le dialecte vénitien dit bien **giacci** et non **ghiacci**, forme courante de l'italien.

7 — «**A chi**» : on lit «A cui».

8 — «**La**» : pronom personnel pour «Ella». «**La**» est admis en toscan, mais caractérise aussi le dialecte des Vénéties. Ce pronom est le sujet du verbe «**mira**»/ regarde, et remplace l'Afrique dont il est question à chacune des strophes antérieures. L'hypothèse selon laquelle Abdelmelec serait le sujet de «**mira**», me semble peu convaincante, quelque séduisant que puisse paraître le sens offert : «De sorte que Abdelmelec, devenu un si grand vainqueur, vise à ce qu'elle (l'Afrique) revienne à son ancienne grandeur».

9 — «**G. D. V.**»

La première hypothèse est assez raisonnable et consiste à voir dans ces lettres le nom de Fray Juan Bautista, Italien ou même Espagnol se souvenant de ses origines italiennes ou ayant la coquetterie d'écrire en italien. L'auteur ferait d'une signature deux coups, puisque signer le sonnet final revient à signer la Chronique dans sa totalité. «**G.**» vaudrait donc pour «Giambattista», et il faudrait voir dans «**D.**» une particule renvoyant à l'origine, et dans «**V.**» l'indication du nom proprement dit, d'un ethnique, d'un lieu. Sur de telles bases, on obtient Giambattista Da Venezia, par exemple, ou Da Verona, Da Vicenza, etc... Si tel était le cas, des traits de langue observés qui font penser aux Vénéties auraient leur pertinence.

Une seconde hypothèse paraît aussi raisonnable, sinon plus raisonnable et très séduisante, qui veut que les trois lettres indiquent exclusivement le nom de l'auteur du sonnet italien. L'usage veut en effet que des amis participent ainsi au succès d'un livre en rendant hommage à celui qui l'écrit et/ou à celui pour qui il est écrit, au mécène autant et plus qu'à l'écrivain. Dans ce cas, il devient sans intérêt d'imaginer que Fray Juan Bautista, qui écrit si bien le castillan, est un Italien. Par contre, on voit sans peine un Andrea Gasparo, destinataire valencien du manuscrit, ajouter a la publication une pièce courtisane de son cru, et cela d'autant plus qu'on sait qu'il écrit dans un italien peu correct et rempli d'hispanismes (Cf. SIHM, Angleterre, I, p. 265). L'agent secret se désigne, mais camouflé : G(asparo) D(e) V(alencia). Bien que Fray Juan Bautista écrive «Verbería» et non Berbería, il serait plus risqué d'imaginer un G(uillaume) D(?) V(érard).

Dernière hypothèse à faire, quoique aventureuse : véritables bouteilles jetées à la mer depuis l'îlot perdu de la captivité, les lettres initiales renvoient à un nom et, conjointement, à autre chose, ou à cette chose seulement désignée par des sigles. La formule, dont je n'ai, certes, aucune connaissance par ailleurs, deviendrait en chrétienté déchiffrable : **G**(loria). **D**(eo). **V**(ero). -Gloire au Dieu Véritable-, ou **D**(eo). **V**(ni)., **D**(eo). **V**(nico)., **D**(ei). **V**(erbo)., etc... ? Ainsi, un panégyrique d'un Prince d'Islam -littérature peu orthodoxe aux yeux mêmes d'un Dominicain-, impliquerait une adhésion personnelle ou politique à la limite, mais non une adhésion spirituelle. Avec ou sans ses initiales propres, se justifiant devant lui et devant les autres, le Chrétien aurait loué son Dieu au terme de sa besogne bien faite, et laissé à sa «vraie» foi le dernier mot.

Bernard LOUPIAS

TRADITION ECRITE ET ARCHITECTURE : ACTE COUTUMIER D'UN VILLAGE DU DADES, «TIRIGIWT»

L'architecture de terre des *Igrmān* (1) du Sud marocain a très tôt attiré l'attention et éveillé la curiosité des chercheurs. Signalée par les voyageurs européens du XIXème siècle (2), elle donna lieu dès les premières décennies de la colonisation, à nombre d'essais et d'études qui restent en bien des cas, de précieux recueils de références (3).

Au delà des éléments artistiques qu'elle comportait, tels ces décors géométriques en brique crue qui ornent toujours ses faces et perpétuent des traditions plusieurs fois centenaires, c'est l'originalité de ses matériaux et de ses techniques et sa parfaite symbiose avec son milieu rural, qui fixèrent l'intérêt des chercheurs.

Pourtant, comme l'a bien noté H.Terrasse, dans sa préface à l'étude de Dj. Jacques-Meunié (4), l'histoire de cette architecture plus que celle des communautés qui l'on édifiée, restait à écrire.

---

(1) Sing. *Igrem (Igerm),* littéralement village. Son équivalent arabe est *Qṣar* (P1. *Qṣūrs).*

Chacun de ces deux termes traduit en fait l'état de configuration d'un habitat qui, bien qu'il présente dans les deux cas d'évidents traits communs, comporte néanmoins des différences sensibles, inhérentes à la géographie (zones d'implantation de l'habitat) autant qu'à la société qui l'occupe.

Sur ces deux termes voir, L.Mezzine, *Contribution à l'histoire du Tafilalt (Aspects d'histoire économique et sociale du Sud-Est marocain au XVIIè et XVIIIème siècles à travers l'analyse de quatre documents inédits),* thèse dacty. en 3 tomes, Paris, 1977, T.II, p.443, note 2.

Il existe en berbère le terme de *Tiġrmt (Tiġremt),* féminin de *Igrm,* par lequel on désigne non point le village entier mais une maison fortifiée.

(2) En particulier Ch. de Foucault, *Reconnaissance au Maroc, (1883-1884),* Challamel, Paris, 1888.

(3) Signalons à titre d'exemples, R.Montagne, *Villages et Kasbahs berbères,* Paris, F. Alcan, 1930 ; H. Terrasse, *kasbas berbères de l'Atlas et des Oasis,* Paris, Horizons de France, 1938 ; R. Duru, «Une quasba des Aît Ouarrab», dans *Hespéris-Tamuda, vol. I, 1960,* pp. 143-156 ; D. Jacques Meunié, *Architectures et habitats du Dadès (Maroc Présaharien),* Paris, Klincksieck, 1962.

(4) Op.cit., p.9

C'est aujourd'hui encore une vérité bien présente. D'une part, les sources textuelles quand elles existent, ne livrent que des indications d'ordre architectural trop fragmentaires (5). D'autre part, les études même d'architecture, trop vite découragées par les écueils multiples que forment la rareté des textes, leur mutisme et la faiblesse de la tradition orale, -telle qu'elle a pu être exploitée- à préciser une quelconque chronologie, se sont par trop attachées à des descriptions de plans, de formes et de décors.

Les investigations d'ordre archéologique enfin, sont tout simplement inexistantes ([6]).

Il se trouve qu'à notre sens, les énigmes de ces architectures, comme les problèmes que soulèvent à la fois l'organisation sociale, l'occupation du sol, voire même les rapports inter-tribaux, ne peuvent être levées, peu ou prou, que par l'effort conjugué des deux disciplines que sont l'histoire et l'archéologie. C'est dans cet esprit qu'un programme de recherche historico-archéologique a été mis sur pied ([7]).

Il s'est choisi comme cadre géographique la vallée du Dadès et s'est fixé comme objectif premier, la réunification des premiers éléments d'une approche directe des communautés peuplant ces contrées.

L'idée d'une telle décision n'a pas été fortuite. Elle est née de la découverte d'un texte émanant d'un des villages de cette vallée *Tirigiwt* (Fig 1). Il y est question du rempart de ce village et plus particulièrement de son entretien. De ce fait, il présente à notre sens une importance particulière. S'il n'est à première vue qu'un acte coutumier qui vient grossir tout simplement le tas des textes à caractère juridique de nos sociétés tribales, il en constitue un spécimen jusque là à part : c'est un écrit relatif à une question primordiale pour le village pour que la *Jmāᶜa* lui consacre une réunion, une délibération et une décision à laquelle on s'est attaché à assurer la pérennité ([8]).

---

(5) Les efforts déployés dans la recherche de documents ont pu exhumer d'importants écrits, pour la plupart des recueils de lois et coutumes. S'ils permettent une avance bien appréciable et fort précieuse dans l'approche de ces communautés du Sud - encore que ces recueils soient toujours à prendre en rapport avec la société qui les a établis, les groupements sociaux ayant chacun des lois propres - ils restent muets sur les questions architecturales.

(6) Nous voulons parler des opérations de fouille méthodique, appliquées à des sites d'habitat ancien, à la recherche d'éléments de référence solides et vérifiés.

(7) Une première campagne a été organisée du 20 au 26 décembre 1984, une seconde du 29 juin au 3 Juillet 1985. Elles nous ont permis un premier contact avec la réalité du terrain et des sociétés qui l'occupent.

En même temps, elles permirent de noter l'importance et la diversité des traces matérielles et de saisir l'ampleur de l'action à entreprendre et les premières orientations à lui assigner.

(8) L'événement chez *l'Amazig*, quand il revêt une importance particulière se conserve de deux manières : la première met en action le conseil de la tribu, dont les anciens sont les garants de la continuité =

Daté de 1180 hég (1766-1767) ce texte de neuf lignes est rédigé sur une feuille de papier de mauvaise qualité, de 16cm x 12cm. Légèrement rongée sur ses bords, son écriture présente des lettres dont certains jambages tendent à s'allonger tantôt vers le haut tantôt vers le bas. Sa lecture est néanmoins aisée.

Voici ce texte : (P1. I).

الحمد لله وحده وصلى الله على سيدنا محمد وآله
اتفقت الجماعة (9) أهل ترجوت بأن الصور (10) التي (11) بنوه أهل القبيلة بأنهم
شرطوا في شرطهم كل واحـ[ـد] (12) يرعى قدام داره من الماء وغيره مما يضره ومن فرط
فيه حتى يهدم له فيعاونه له أهل القبيلة حتى يصلون أربعة الواح ثم يكمله إلى تسعة
ألواح وهذا ما قالوا بلسانهم وزممنه (13) في الورقة وبتاريخ (14) وربع (15) عام ثمنين
(16) ومائة وألف لحسن بن محمد اعرب (17) كان الله له أمين.

Traduction :

Ḥamdala, taṣliya

La *Jmaᶜa* (18) des gens de TIRIGIWT a convenu en ce qui concerne le rempart édifié par les membres de la tribu, et en vertu de l'accord conclu entre eux, que chacun s'engage à préserver contre l'eau et

= et les gardiens des moeurs et des traditions qu'ils contribuent à enseigner et à faire respecter ; la seconde est le chant : tout événement chanté est marqué du sceau de la pérennité. Mais il fut un temps où, certainement, l'écrit avait largement sa place dans ces sociétés tribales : les quelques inscriptions sur pierres gravées sont là pour en témoigner. Cependant, trop fragmentaires elles ne dépassent malheureusement guère le stade d'un signe, d'un témoin de siècles bien lointains. La recherche de leurs semblables autant que l'application à en pénétrer le sens et l'énigme, sont encore, dans une très large mesure, à entreprendre.

(9) Corr. جماعة

(10) Lire السور

(11) Corr. الذي

(12) Le *dāl* est restitué

(13) Corr. زمماه

(14) Le *wāw* est ici rajouté et fausse même la construction de la phrase. Il semble néanmoins qu'il ne fasse pas ici exception puisque on le rencontre souvent dans des documents de ce genre (cf. par ex., L. Mezzine, op. cit., T.II, p.248) et même dans des inscriptions sur des architectures (voir par ex., A. Bel, «Inscriptions arabes de Fès», dans *Journal Asiatique*, 1913-1919, passim).

On est alors tenté de se demander si l'apparition de cette lettre n'a pas de signification particulière.

(15) Lire ربيع

(16) Lire ثمانين

(17) Lire أعراب

(18) Littéralement groupe. Il s'agit du conseil de la tribu. Sur ce terme, sa fonction et son organisation, voir les excellentes définitioins et explications données par L. Mezzine, op.cit. T.II, p. 445, note 2.

autres facteurs nuisibles, la partie se trouvant devant sa demeure.

Celui dont la négligence entraînerait la destruction de la partie qui le concerne, sera aidé dans sa reconstruction par les membres de la tribu jusqu'à hauteur de quatre (4) *alwāḥ*.

Il lui appartiendra de la terminer en portant sa hauteur à neuf (9) *alwāḥ*.

C'est ainsi qu'ils se sont exprimés dans leur langue et que nous, Laḥsen ban Muḥammad A^c^rāb que Dieu l'assiste, amen, l'avons mis par écrit en date de Rabī^c^ ([19]) de l'an 1180 Hég.

Bien qu'il soit très court, ce document est riche d'enseignements. Tel qu'il fut composé, on y discerne facilement trois grandes parties : une première où est spécifié le sujet débattu et l'accord auquel il donna naissance; une seconde qui en précise clairement les clauses et l'obligation de chaque membre de la collectivité; une troisième enfin, en guise de conclusion, où apparaît la date d'établissement de l'acte, précédée du nom de son rédacteur.

Relevons tout d'abord qu'en l'état actuel de la documentation écrite, telle qu'il nous a été permis de la réunir ([20]), ce texte est le premier où il est fait mention de l'existence de *Tirigiwt* au XVIIIème siècle.

Situé sur la rive droite de l'oued Dadès en aval du point de sa confluence avec l'oued Mgoun, cet *Iǵrem* n'est plus aujourd'hui qu'un village abandonné. Ses occupants ([21]) ont, en effet, constitué un autre habitat à proximité du premier, gardant le même nom ([22]) mais qui prend une toute autre allure, à savoir un habitat plus aéré et beaucoup moins compact ([23]).

---

(19) On ne saurait préciser s'il s'agit de Rabī^c^ I ou II.

(20) C'est au cours de l'année 1978 que les besoins d'une recherche universitaire avaient poussé M. Hammam à entreprendre une action de ramassage de cette documentation. Tous les textes qu'il a pu ainsi réunir et jusque là déchiffrer, remontent au XIXème siècle. Seul celui-ci est du dernier tiers du XVIIIè siècle.

(21) La communauté habitant *Tirigiwt* est constituée, à la base, de trois clans *(iḫṣān* ; sing *iḫṣ)* = Ayt Mḥammad, Ayt Lḥāǧ et Ayt Hddu. Aux deux premiers se sont adjoints, à une date qu'il reste encore à préciser, deux familles de noirs : *(Ḥaratīn)* Ayt Ban ^c^Umar et Imǧgaren. L'ensemble fait partie des Ayt Iḥya qui, selon la tradition, étaient une composante de la confédération des Imgunn (en arabe Mgouna).

(22) Ce toponyme berbère est un diminutif de *targa* (ou *turga*, ou *trga* selon la prononciation) c'est à dire le torrent. La tradition orale assure qu'il vient de l'existence d'une *Séguia* prise sur l'oued Mgoun et captée à l'amont du village des *Ibrraḥn* (littéralement crieurs publics).

(23) L'éclatement de l'ancienne structure de l'habitat n'est d'ailleurs pas spécifique à *Tirigiwt*, mais constitue bien un phénomène largement répandu dans la région (cf. fig 1).

Le rempart dont il est question a complètement disparu. Une visite sur les lieux n'en a relevé que les traces au sol, composées de grosses pierres et de moellons dégrossis ayant formé la base du mur (pl.II). Ces restes, presque entièrement enfouis sous les décombres du mur effondré et sous les ronces des rosiers, ne sont d'ailleurs apparents que du côté sud-ouest. Ils s'allongent sur plus de 20 mètres et s'étalent sur 1,50m de large environ. Cette largeur a été dictée par une mesure de consolidation du soubassement ([24]) : ici en effet, le rocher qui constitue ailleurs la base sur laquelle s'est édifié le village et ses dépendances, est inexistant et la roche mère est faite de couches alluviales ([25]).

Ce soubassement est distant de celui des murs extérieurs de *l'Igrem* proprement dit, de 1,40 à 1,60m ([26]). Nous sommes ainsi en présence d'un village à double fortification, puisque les murs extérieurs de *l'Igrem* sont conçus de manière à soutenir un siège (tours d'angles, meurtrières etc...) (Pl.III). La muraille qui les précède, par contre, ne porte aucun élément de ce genre et forme un bloc uni, sans ouverture ni chemin de ronde. Son rôle est assurément de contenir le déferlement des assaillants, de briser leur élan et d'affaiblir leur force d'attaque. Ce qui permettrait aux occupants du village d'organiser la résistance de l'intérieur.

Ce type d'organisation défensive n'est point spécifique à *Tirigiwt.* Bien qu'il soit rare, on le trouve présent dans d'autres villages ([27]). Il semble être le propre des concentrations de plaine plus vulnérables car ne bénéficiant du concours d'aucun élément naturel (falaises, éminences...). Ainsi, le rempart extérieur est, pour elles, un élément fondamental pour la défense des biens et des hommes. D'où l'obligation de le maintenir sans cesse en bon état de conservation et de solidité.

Cette obligation, comme l'indique le texte, incombe à l'ensemble de la communauté. Mais l'effort de maintenance et de restauration est toutefois partagé : chaque

---

(24) Il s'agit de la largeur tenue par les blocs construits et non point de l'étalement que constituent les débris.

(25) Il avait été démontré auparavant que l'épaisseur «normale» des bases des murs dans ces régions Sud, atteignait couramment 1 mètre (cf. H. Terrasse, *kasbas berbère,* op. cit., p.48). Ce qui enlève par conséquent tout état de surprise ici.

(26) Ce second soubassement, également de pierres, déborde de 0,70m sous le mur de la bâtisse.

(27) C'est le cas au village des *Ayt Waḥi,* voisin de *Tirigiwt,* (Pl -IV- a et b), où le rempart est encore presque entièrement conservé dans sa partie nord, et sur près de 40m à l'Ouest. L'angle nord-ouest a même conservé la porte d'accès flanquée de tours, dont celle du Sud est plus importante. Le côté occidental présente encore des parties où le rempart atteint six (6) *alwāḥ* de haut. L'épaisseur du mur quant à elle est de 60 à 70 cm, alors que la hauteur du *Luḥ* est de 90 cm et sa longueur de 175 à 186 cm.

Voir aussi Dj. Jacques-Meunié, *Greniers citadelles au Maroc,* Pub. de l'I.H.E.M., T. LII, Paris, 1951, T.II, p 1-69 (Tamesla, Aît Ouarzazate, où le rempart extérieur apparaît nettement).

fois qu'une partie est effondrée, la collectivité supportera sa reconstruction «jusqu'à hauteur de quatre *alwaḥ*» et le membre intéressé l'augmentera ensuite de cinq autres pour atteindre la hauteur totale de neuf *alwāḥ* ([28]).

Vu le nombre de banchées à construire, ce partage peut paraître à la défaveur du membre et à l'avantage de la *J̌maᶜa*. En fait, celle-ci supporte le gros de l'oeuvre, car les parties basses, toujours plus épaisses ([29]), sont beaucoup plus consommatrices de matériaux et d'efforts.

Les dimensions d'un *Lūḥ* sont les suivantes : 150 à 170cm de long ; 50 à 70cm de large ; 80 à 85cm de haut. Si l'on s'en tient à la hauteur de 80cm, la plus communément admise ([30]), le rempart de *Tirigiwt* aurait eu 7,20m de haut. Il était ainsi diffi-

---

(28) Pluriel de *lūḥ*, littéralement coffrage. Il est curieux de relever que si le terme berbère désignant cette forme de construction a disparu pour être remplacé par l'arabe (*lūḥ)*, en revanche la distinction entre les types, ancien et moderne, se fait par une terminologie berbère : ainsi l'ancien est dit *adahri* ; le nouveau *aḥsbi.* Le sens de l'un et de l'autre reste néanmoins difficile à préciser et il semble qu'il se rattacherait aux dimensions des banchées : le plus ancien est généralement plus grand que le nouveau (voir infra note 30).

(29) Nous avons bien relevé que les soubassements de pierres à *Tirigiwt* s'étalaient sur 1,50m de large (supra, p. 217). Mais l'ensemble du mur ne garde pas la même largeur; celle-ci diminue à mesure qu'il augmente de hauteur. (P1.V.).

Le plus original de ce type de construction est celui auquel on a donné le nom de «mur à boutisse», constitué d'une alternance de lits dont ceux du bas sont beaucoup plus larges car faits «de panneresses en double ou triple rang».

Voir la description de ce type original dans Dj. Jacques-Meunié, *Architectures et habitats,* op. cit., 1962, pp.54-55.

(30) H. Terrasse donne pour la hauteur 0,80m (cf. *kasbas berbères,* op. cit., p.48); R.Duru, 0,80 m aussi et 1,50m pour la longueur (cf. «Une qasba des aît Ouarrab» op. cit., p.151) ; Dj. Jacques-Meunié, la même hauteur (cf. *Architectures et habitats,* op. cit., p.58). Nous mêmes avons relevé les dimensions suivantes :

— ancien coffrage, mesuré sur plusieurs constructions en ruines

1er cas - L	1,70m ;	l. 0,60m ;	h. 0,80m
2è cas - L	1,60m ;	l. 0,70m ;	h. 0,85m
3è cas - L	1,70m ;	l. 0,70m ;	h. 0,85m
4è cas - L	1,35m ;	l. 0,50m ;	h. 0,85m
5è cas - L	2,00m ;	l. 1,10m ;	h. 0,80m

Ce dernier type a été relevé à la zawiya My Abdelmalek où il constitue l'unité de construction des rez-de-chaussées des plus anciennes demeures.

— nouveau coffrage

1er cas - 1,60m ;	0,50m ;	0,70m
2è cas - 1,50m ;	0,50m ;	0,70m
3è cas - 1,70m ;	0,50m ;	0,80m
4è cas - 1,30m ;	0,48m ;	0,70m
5è cas - 1,70m ;	0,70m ;	0,65m

Ce dernier type est celui des murets par lesquels on délimite encore de nos jours l'aire d'une parcelle à construire. Par ailleurs, A. Bazzana et P. Guichard donnent 0,70m d'épaisseur au «Luh marocain moderne» sans toutefois citer leur source (cf. «Les tours de défense de la huerta de valence au XIVème siécle», *Mélanges de la Casa de Velazquez,* T. XIV, 1978, p.74, n.1).

cilement prenable.

S'agissant des facteurs de sa destruction, le texte ne mentionne explicitement que l'eau : il s'agit sans doute des eaux des crues et des inondations précoces et imprévues qui déferlent de tout leur poids entraînant la destruction de tout ou partie des bâtiments (31). Les autres causes, au premier rang desquelles il faudrait voir les actions guerrières, sont reléguées au plan des sous-entendus.

L'histoire du Maroc est jalonnée d'épisodes où des crues dévastatrices avaient entraîné la ruine et la désolation. Les chroniques ne tarissent pas d'allusions aux grandes crues *(al-sayl al-ᶜaḏīm)*, qui ont marqué leur époque ou des époques antérieures. L'une des plus dévastatrices avait sans doute été celle de 725 Hég (1325-1326 J.C) rapportée par Ibn Abī Zarᶜ dans son *Qirṭās* qui entraîna la destruction de tout un quartier de Fès *(gza ibn barqūqa)*, d'un pont, d'un *sūq* entier et la mort d'au moins 730 personnes (32). Mais la quasi totalité des sources arabes, que viennent grossir à partir surtout du XVIIIème siècle, les relations d'européens captifs, voyageurs ou diplomates (33), s'intéressent surtout aux villes et particulièrement aux métropoles, Fès et Marrakech. De temps à autre, quelques rares indications sur les inondations dans les compagnes émergent mais elles sont très peu précises et nettement avares de renseignements (34). Lorsque l'intérêt se porte sur les régions méridionales, présahariennes en particulier, le silence des sources est affligeant.

En effet, si l'on excepte Ibn Abī Zarᶜ, aucun autre chroniqueur arabe n'a rapporté, à notre connaissance, d'indications sur les crues des oueds du Sud, encore

---

(31) Il peut aussi s'agir de l'action érosive des eaux de pluies, dont l'écoulement, à partir des gargouilles des toits, est à même d'entrainer leur destruction. Cf. L. Mezzine, op.cit., T.II, p. 328 (article 310 de la coutume du qsar Lgàra).

(32) Alī Ibn Abī Zarᶜ al-Fāsī, *al-Anīs al-muṭrib bi-rawd al-Qirṭās fī aḫbār mulūk al-maġrib wa tariḫ madīnat fās*, (texte arabe), Dār al-Manṣūr, Rabat 1973, p. 414. L'auteur rapporte l'évênement en ces termes :

«Au tout début de la nuit du vendredi 26 de Jumādā 1er de l'an 726 équivalant au 10 Mai 1325-1326, une grande crue de l'Oued Fās inconnue auparavant, a eu lieu. Elle ruina le rempart, entraîna les grilles, détruisit les jardins, déracina les grands arbres détériora les ponts et les maisons, démolit *Gza ibn barqūqa* et les maisons *d'al-Rṣīf, ruina le grand pont sur lequel se tenait sūq al-Salsla*, délabra *sūq al-Rmīla*.. Le toral des victimes humaines identifiées a été de 730, celui des maisons détruites 1100, des mosquées cinq, des moulins huit, des fours deux, des boutiques quatre vingt quatorze». (traduction de A.Touri)

La même inondation est rapportée par al-Ǧasnā'ī, *Zahrat al-Ās*, trad. A. Bel, Álger 1923, p.77, mais avec beaucoup moins de précisions.

(33) Voir les *Sources Inédites de l'Histoire du Maroc*, passim.

(34) «En fait, les voyageurs européens signalent assez souvent des pluies torrentielles dans leurs relations, mais ils ne disent généralement pas si ces phénomènes ont eu d'autres inconvénients que de les gêner dans leurs déplacements». Ch. Bois, «Années de disette, années d'abondance», dans *Revue pour l'Etude des Calamités*, n°26-27, 1949. p.19.

moins sur les inondations qu'elles pouvaient avoir entraînées ([35]). L'indication de cet auteur ([36]) est elle même limitée à la «signalisation» de la crue d'un torrent se jetant dans l'Oued *Siǧilmāsa,* et dont l'importance «étonna» les habitants.

La relation de Charles de Foucault reste ainsi la plus significative et la plus explicite sur le sujet. Il y est indiqué clairement que la région du Dadès, dont fait partie *Tirigiwt* et son terroir, craignait les inondations et qu'il n'était «pas rare de voir les eaux de la rivière couvrir tout le fond de la vallée et venir battre les murailles des Qçars» ([37]) (pl.VI, a).

Il était donc du plus haut intérêt et de la plus grande préoccupation pour les *qsuriens* du Dadès, de maintenir leurs fortifications, et en particulier la muraille extérieure, en parfait état. La communauté villageoise ne devait pas négliger cet aspect, sous peine d'exposer son habitat aux dangers multiples de destruction dont les agents naturels sont, sans doute, les plus redoutés car, souvent, les plus imprévus.

La troisième partie de ce texte comporte deux éléments d'importance : le recours à deux langues distinctes l'une pour débattre la question, l'autre pour consigner les résultats du débat et la date de l'établissement de l'acte.

S'agissant du premier point, l'acte rédigé en arabe, précise explicitement que les membres de la *J̌māᶜa* s'étaient «exprimés dans leur langue». Celle-ci est bien sûr le *Tamaziġt*, langue maternelle et véhiculaire, des sociétés de ces régions, qui régit dans le quotidien les affaires des individus et des groupes. La dualité devant laquelle nous nous trouvons, tout comme le style «rudimentaire» du texte lui même, sont, comme

---

(35) Dans les *Sources inédites,* on trouve par contre quelques indications sur ces phénomènes survenus dans certaines contrées méridionales -Cf. par ex., Archives et Bibliothèque des Pays Bas, T.V, Paris- La Haye, 1920, p.615.

(36) Voir Ibn Abī Zarᶜ, op. cit., texte arabe, p.114, trad. franç. p.157, rapportée par Ch. Bois, «Années de disette, années d'abondance : sécheresses et pluies au Maroc», op. cit. 17 (8). On y lit : «Un immense torrent, comme il ne s'en était pas encore vu, vint tout à coup se jeter dans l'Oued Sidjilmassa, au grand étonnement des habitants qui n'avaient pas vu une goutte d'eau pendant toute l'année».

(37) Cf. Ch. de Foucault, op.cit., p.214.
Cette remarque fut confirmée à une date très proche de nous : en 1965, une grande crue du Dadès entraîna des inondations catastrophiques qui ravagèrent champs et habitations. La mémoire collective en garde encore le souvenir et en retrace les effets :

les eaux avaient débordé le lit de l'Oued, isolant les villages, détruisant l'ensemble des vergers et de nombreuses maisons.

Déjà aux années 1920, des crues semblables avaient touché quelques régions du Sud marocain. Dj. Jacques-Meunié en rapporte les conséquences en ces termes «... dans certains districts du Moyen Ziz, tels ceux de Medarhra et du Haut Reteb des crues excessives ont, depuis 1920, ravagé tous les villages que leur situation mettait à la merci des inondations». (*Architectures et habitats du Dadès,* op. cit., p.13).

Dans le Dadès, pour enrayer ces effets, les Services du Génie Rural entreprirent, il y a quelques années, l'endiguement des principaux torrents (Pl -VI- b).

il a été déjà démontré ([38]) une caractéristique presque constante des sociétés rurales berbères. Ils ne constituent donc pas une originalité. Mais l'original, c'est qu'il en soit fait mention de la manière la plus nette, car, si cette dualité paraît dans la foison des documents connus émanant de ces sociétés, elle l'a été sous la rigueur de l'analyste et non point par la grâce du scribe. Reste à savoir si, pour le cas qui nous intéresse, la mention a été le résultat d'un acte délibéré et «innocent» du scribe, ou tout au contraire celui de la volonté des membres de la *J̌māᶜa* ? La question est d'importance ; elle dénote, dans les deux cas un état d'esprit : celui d'un exécutant dont l'action s'est arrêtée à la traduction,dans la langue de l'écrit, des résultats d'un débat ([39]), ou celui plus réfléchi d'un groupe. Ce dernier voulant enlever toute équivoque -et tout risque de mauvaise foi pouvant venir d'un prétexte de fausse interprétation- a tenu à faire figurer dans le texte, que les dispositions de l'acte ont été bien exprimées, dans la langue du vécu : elles étaient donc l'émanation de l'ensemble du conseil.

La place de l'arabe, langue du Coran et de la Vérité transcendante, se juge ainsi au degré de sacralité qu'elle suscitait. Sa contribution renforce néanmoins le rôle et l'impact de la langue berbère dans la société qu'elle gérait.

La date de l'établissement de l'acte enfin, nous place à une époque où, malgré d'inlassables efforts du sultan ᶜalawite Sidi Muḥammad B. ᶜAbd Allāh pour instaurer la paix et le calme et les faire durer ([40]), de vastes régions du pays connaissaient des mouvements de révolte et de dissidence. Il s'agissait principalement des montagnes berbères du Moyen-Atlas, contre les tribus desquelles le Sultan était obligé de dépêcher des expéditions punitives ([41]). Les régions méridionales par contre, étaient restées en dehors de ces événements ([42]).

Le fait de reléguer au second plan, dans le texte, les dangers d'attaques guerrières comme agent de destruction du rempart n'est-il pas un signe de la quiétude dans laquelle vivait le Dadès à ce moment-là ?

---

(38) Cf. J. Berque, «Glossaire notarial arabo-chleuh du Deren au XVIIè s.», dans *Revue Africaine*, 3-4e - trim. 1950 ; L. Mezzine, *Contribution...*, op. cit., T.I, p. 30 et qui se réfère aussi à l'article ci-dessus (voir p.135, note 47) ; Du même auteur, «Taᶜqqit de Ayt ᶜAtman : le recueil des règles de coutume d'un groupe de qsūr de la moyenne valée de l'Oued Ziz», dans *Hespĕris-Tamuda*, 1980-1981, pp. 89-121, en particulier pp.90-91...

(39) Cette position peut être vue à travers la préposition *wāw* de *wa zammamnāhu* (ligne 8), qui scelle le passage de l'oral (Qālū) à l'écrit.

(40) «L'œuvre de réorganisation tentée par Sidi Mohammed était très méritoire... Le meilleur de cette œuvre fut la paix et l'ordre qu'elle assura au pays...» H. Terrasse, *Histoire du Maroc*, II, p.294.

(41) ... «en 1767 contre les Ichqern, en 1768 contre les Aît Yimmour et les Marmoucha, en 1772 contre les tribus du Tadla et les Guerouan, en 1775 contre les Aît Oumalou» ibid, p. 296.

(42) Sauf peut être les Mesfioua du Grand Atlas qui s'étaient révoltés en 1762. Cf. ibid, p. 296.

Les dispositions juridiques relatives au rempart des villages des communautés sédentaires du Maroc présaharien ne sont ni inconnues ni rares. Bon nombre de *Tiᶜqqidin* ([43]), nous en ont fait connaître ([44]).

Mais alors que dans ces recueils c'est de dispositions punitives à l'encontre des membres de la tribu qui auraient nui à cet élement défensif primordial qu'il s'agissait, notre texte présente l'autre face du comportement communautaire envers ce même élément : il réglemente la solidarité du groupe et précise la responsabilité de chacune des ses composantes.

Il reste que les agents de destruction sont ici extérieurs à la communauté. Qu'en serait-il s'il s'était agi d'actions venant des habitants de *l'Iġrem* ? Seule la *Taᶜqqit* de la tribu pourrait nous permettre d'en prendre connaissance. Mais cette dernière est encore à découvrir.

Abdelaziz TOURI
Service de l'Archéologie - Rabat

Mohamed HAMMAM
Faculté des Lettres - Rabat

(43) Sing. *Taᶜqqit* : recueil de dispositions à caractère juridique prises par une société tribale berbère (domaine du *Tamaziġt*) en vue de réglementer la vie de la communauté.

(44) Par ex. celle du village de *Lgara* (voir L.Mezzin, Contribution op. cit., T.II, article 310, texte arabe, p.328, trad. fr. p.426) ou celle de *Ayt ᶜAtmān* (voir du même auteur «Taᶜqqit de Ayt ᶜAtmān» op. cit., 1er acte, texte arabe, p. 106, trad. fr., p.120).

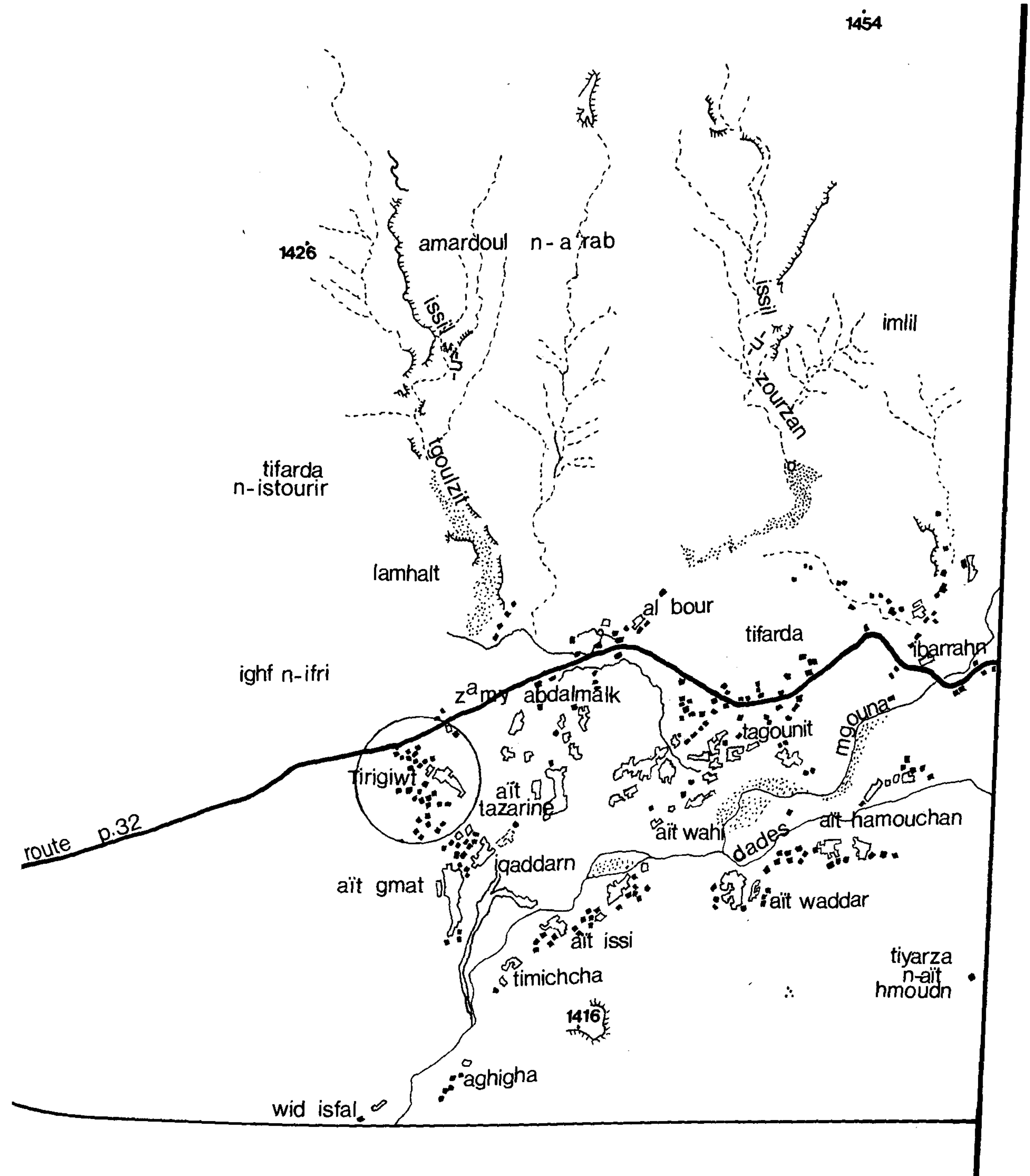

Fig. 1 : LE SITE DE TIRIGIWT (extrait de la carte au 1/50.000 de Qal'at mgouna; cr. A. Touri)

costruction moderne

habitat ancien

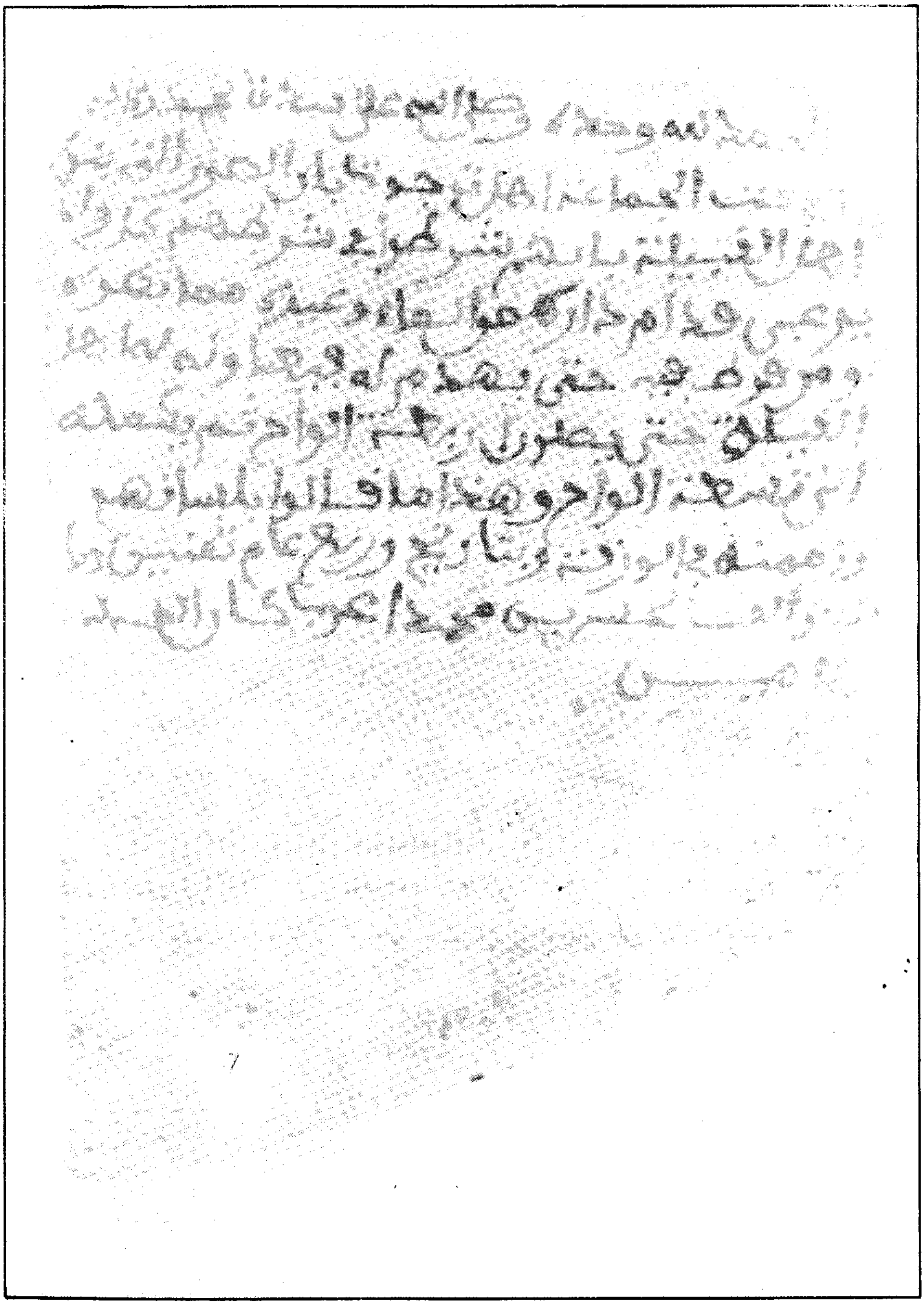

Planche I - Original de l'acte de la *Ǧmaʿa* de Tirigiwt.

Planche II
(a) Tirigiwt : restes du rempart extérieur.
(b) Tirigiwt : base en moellons du rempart extérieur.

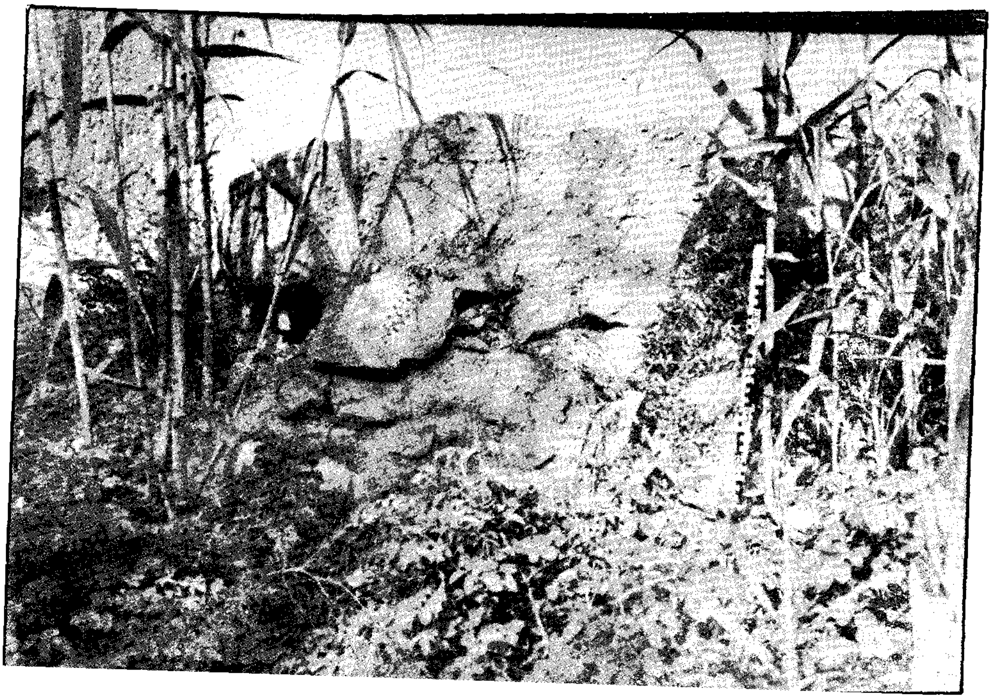

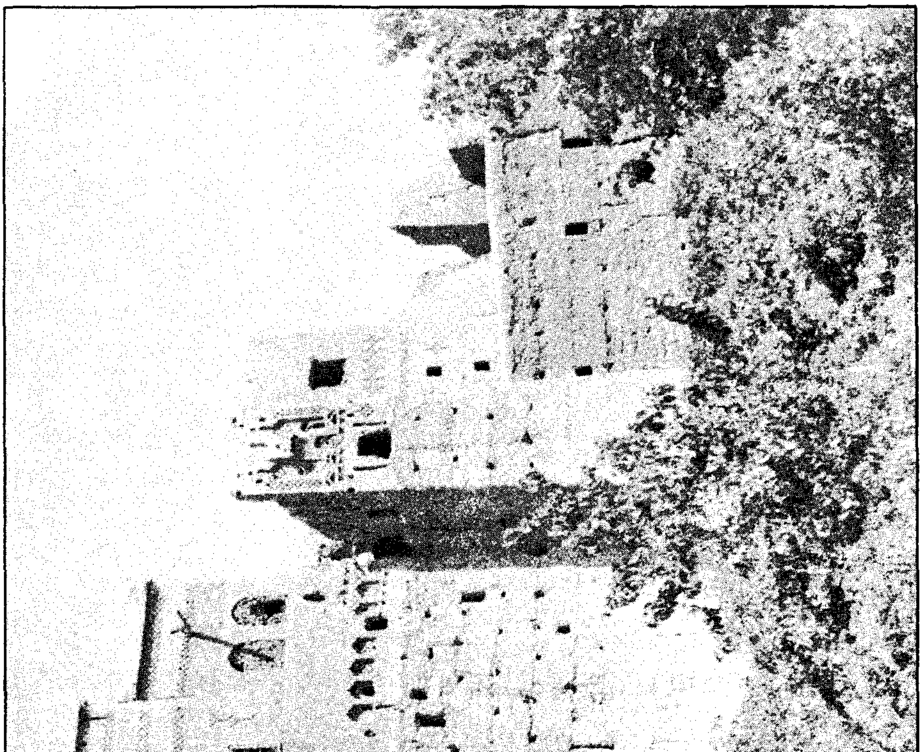

Planche III - Ancien village de Tirigiwt, face S.E.

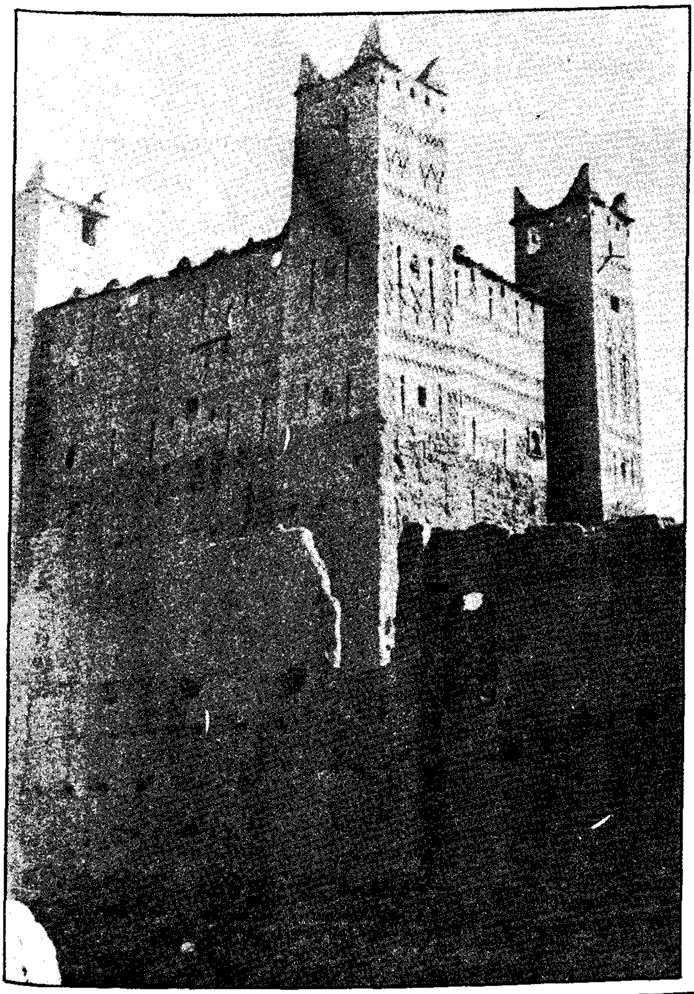

Planche IV

(a) Vue de l'angle S. du village des Ayt Wahi. Au premier plan, les restes du rempart extérieur.

(b) Village des Ayt Waḥi ; détails du rempart extérieur.

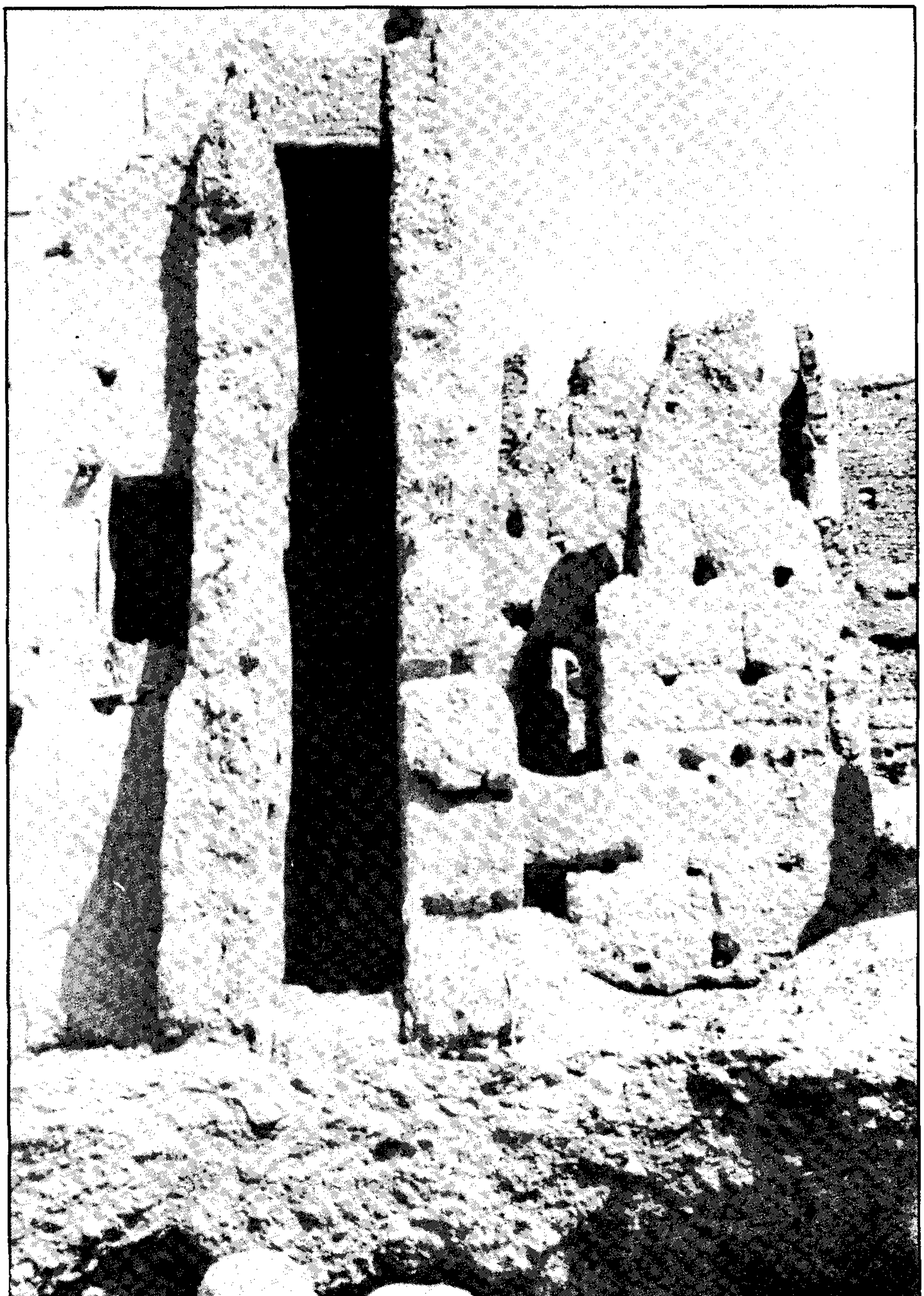

Planche V - Tirigiwt : détails de construction d'un mur.

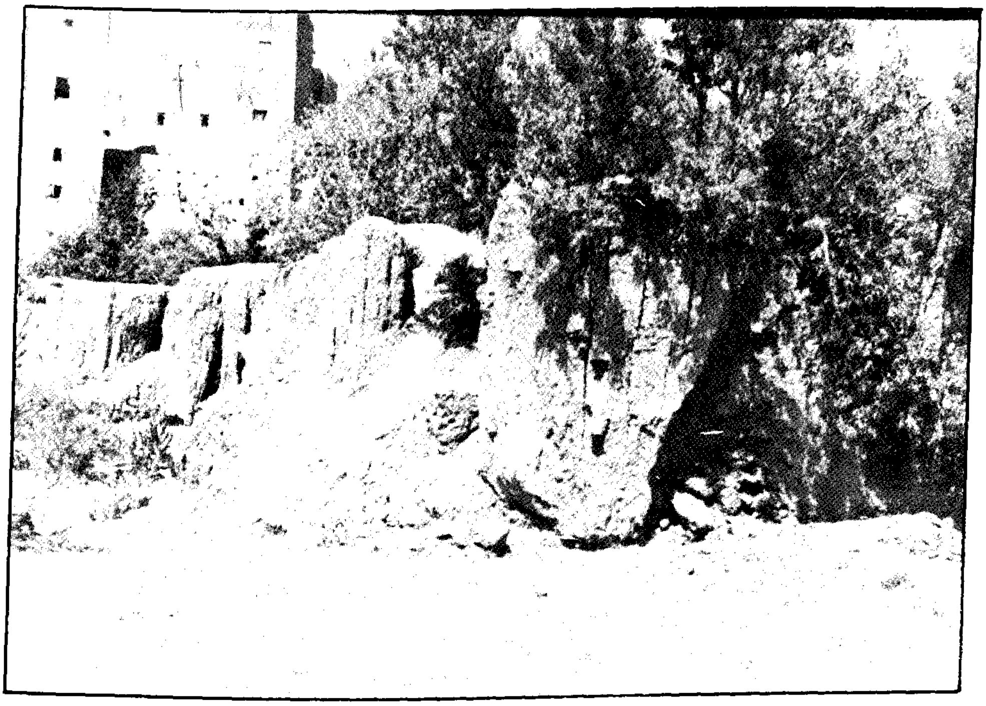

Planche VI - (a) Tirigiwt : les méfaits des crues de la séguia.
(b) Les aménagements modernes du cours de la séguia.

RELACIONES DEL ᶜALAWĪ SĪDĪ MUḤAMMAD B. ᶜABD ALLĀH CON EL IMPERIO TURCO EN EL SEGUNDO PERIODO DE SU SULTANATO (1775 - 1790)[*]

Los esfuerzos diplomáticos de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh ante la corte del Gran Señor de Constantinopla, realizados durante el primer periodo de su sultanato, habían tenido como feliz resultado la ruptura de la barrera de indiferencia e ignorancia que se levantaba, desde hacía tiempo, entre los sultanes otomanos y los ᶜalawīes, «entre el sultán de Oriente y el sultán de Occidente», como los titulaba en 1781 el representante de Francia en Marrueccos, Louis de Chénier[1] .El «sultán de Occidente», con su característica habilidad política, había logrado mediante sus repetidas embajadas que el sultán turco se acordase del lejano imperio ᶜalawī, estimando en su justo valor la importancia que éste podía representar dentro del vasto mundo musulmán.

La guerra turco-rusa había supuesto ya en el primer periodo del sultanato un grave obstáculo para la buena marcha de la ayuda técnica y militar que los otomanos habían comenzado a prestar a Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allah con vistas a la reconquista de los enclaves portugueses y españoles en territorio marroquí. Por otra parte, el sultán alawí, empeñado ya en la preparación de su ejército para el proyectado asedio de Melilla, no pudo tampoco acudir con sus limitados medios militares en socorro de las derrotadas tropas turcas que, dia a dia, cedian más terreno ante el victorioso avance del ejército de Catalina II de Rusia.

(*) Las relaciones políticas del sultán ᶜalawí Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh con el imperio turco durante el primer período de su sultanato (1757-1775) fueron publicadas en *Cuadernos de la Biblioteca Española de Tetuán* 23-24 (1981) pp. 311-355.

(1) Carta de Louis de Ghénier, Salé 14 mayo 1781, *apud* GRILLON, P. *Un chargé d'affaires au Maroc-La correspondance du consul Louis Chénier, 1767-1782,* Paris 1970, p. 914.

El sultān Muṣṭafā III murió en 1774 y Sīdī Muhammad b. ᶜAbd Allāh, que había concentrado ya sus soldados en las proximidades de los presidios españoles, sacrificó parte de su tiempo y de su dinero en la preparación de una brillante embajada que debería ir a Constantinopla con ricos presentes para felicitar y reanudar la naciente amistad con el nuevo Gran Señor, ᶜAbd al Ḥamīd I. El notable tetuani ᶜAbd al-Karīm Regūn-o Aragón- fue el elegido para ofrecerle, de parte del ᶜalawi, ocho hermosisimos caballos de raza, ricamente enjaezados.(2)

En los años siguientes, sin embargo, debido a la crisis interna por la que atravesó Marruecos, apenas si debieron existir relaciones e intercambios diplomáticos entre la corte del ᶜalawi y la del Gran Señor turco. En la mente de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh persistían, no obstante, unos planes a largo plazo respecto a la política a seguir con el resto del mundo musulmán, como va a comprobarse.

I — PERIODO DE RELACIONES CONTENIDAS CON ARGEL TRAS EL ASEDIO DE MELILLA.

El desaire hecho a Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh por el Dey turco de Argel en el momento mismo de atacar los presidios españoles debio sentirlo aquél de forma muy aguda. Hay que tener en cuenta que la traición le venía de parte de un musulman, a quien el marroquí intentaba someter a su poder, al menos de forma indirecta, y por el cual fue abiertamente humillado cuando se hallaba frente a un enemigo infiel. No cabía, pues, más venganza que la de las armas.

No se decidió, sin embargo, el sultán marroquí por la guerra contra el turco argelino. Y esto por varias razones. En primer lugar, sentía siempre repugnancia ante el empleo de las armas, máxime cuando se trataba de un enemigo que profesaba su misma religión. Le apartó también de la guerra su estado de debilidad militar frente al adversario, pues el ejército marroqui estaba completamente desmoralizado tras el desastre sufrido ante las defensas de Melilla. Pero, sobre todo, le inquietaron las noticias de que España se preparaba para invadir su país, en represalia del asedio a que había sometido sus presidios en Marruecos(3).

(2) Carta de T.Bremond, cónsul español, al marqués de Grimaldi, Salé 18 mayo 1774, Archivo Histórico Nacional de Madrid (AHN), *Estado*, leg. 4312.- Esta embajada está también consignada en la historia inédita de Muḥammad al ḌUᶜAYYIF, *Ta'rīj al-Ḍuᶜayyif*, fol. 180, Manuscrito de los Archivos de Rabat, sig. 660. También la menciona ᶜAbd al-Raḥmān IBN ZAYDĀN, *Itḥāf aᶜlām al-nās fī -ŷamāl ajbār ḥāḍira Miknās*, Rabat 1933-36, III, p. 300.

(3) cf. LOURIDO DIAZ, R., *El armamento y la asistencia técnica militar europea en el asedio marroquí de Melilla (1774-75)*, en «Revista de Historia Militar» 16(1972) p. 138 ss.

Pasado ya el peligro por parte de los españoles, es fácil explicar el por qué no se unió Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh a éstos en el ataque que la misma España organizó contra Argel, en 1775 : por una parte, ignoró el sultán hasta el último momento que la gran armada dirigida por el general O'Reilly iba contra los argelinos; por otra parte, el gobierno español, que se negó a parlamentar y hacer la paz con él después de lo de Melilla, no quería tenerlo tampoco a su lado en aquella ocasión. Añádase que, aun siendo enemigo suyo el dey de Argel, no podía concebir Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh una unión con infieles cristianos para luchar contra musulmanes.

Todo se fue poniendo peor para al sultán marroquí en los años siguientes. A la amargura interna de ver fracasados sus proyectos de adueñarse de los enclaves españoles y de sentirse humillado por el de Argel, se siguieron años verdaderamente calamitosos para su país. Las cuantiosas sumas perdidas en la guerra de Melilla fueron en gran parte la causa de que lo mejor de su ejército, los negros o *ᶜabīd* de Mequínez, se sublevaran contra él e incluso nombraran sultán a su hijo Mawlāy al Yazīd, el más mimado entonces de sus hijos, pero que no desdeñó ponerse al frente de los revoltosos(4). Vencida esta dificultad de orden político interno, las reiteradas sequías y consiguientes plagas del campo atrajeron sobre el país una carestía general que revistió características de auténtica tragedia, Las tribus se enzarzaron en una interminable serie de guerrillas, buscando los más elementales medios de subsistencia, y el poder central se vio incapacitado para restablecer el orden interno. En tales circunstancias, mal podía soñar entonces Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh con sus proyectos políticos de grandeza y señorío sobre las regiones del Islam occidental(5).

En momentos tan críticos no perdió la cabeza el monarca ᶜalawí. Tuvo mano dura con los negros, a los que desarticuló como ejército especial. Empleó también el rigor contra su propio hijo, al que desterró del país por algún tiempo. Los mismos corsarios argelinos, que en 1779 volvieron a rondar las costas marroquíe en busca de presas europeas, seguros de la debilidad del marroquí, se vieron obligados a alejarse de las inmediaciones de los puertos de Larache, Tánger y Tetuán, pues el sultán los amenazó con sus cañones, en caso de que continuaran acercándose(6).

---

(4) cf. LOURIDO DIAZ, R., *La rebelión de los «ᶜabīd», en 1778, y su desintegración como milicia especial*, en «Cuadernos de Historia del Islam» 5(1978)p. 121 ss.

(5) cf. LOURIDO DIAZ, R., *Marruecos en la segunda mitad del siglo XVIII - Vida interna : política, social y religiosa durante el sultanato de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh (1757-1790)*, Madrid, Instituto Hispano-Arabe de Cultura, 1978, pp. 205 ss, 241 ss.

(6) Carta de J. Patissiati al conde de Floridablanca, Cádiz 23 marzo, 25 mayo y 27 junio 1779, AHN, =

Falto de medios materiales como estaba en estos años, Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh se inclinó entonces hacia el empleo de sus dotes políticas y diplomáticas para seguir adelante en sus relaciones con europeos y musulmanes. Necesitaba activar el comercio europeo en sus costas para rehabilitar el país, pero no debía abandonar por ello las buenas relaciones iniciadas con la corte otomana, ya que esto contribuiría a su prestigio en el mundo islámico y le daría paso para la venganza que abrigaba en su corazón contra los argelinos. En las relaciones con éstos, durante varios años tendría que contener sus verdaderos sentimientos, sin manifestarlos al exterior. El arma de que entonces echaría mano en su política antiargelina tuvo un carácter netamente moral y religioso.

Antes, sin embargo, de entrar en el análisis de la estrategia político-diplomática empleada por el sultán ᶜalawí para desprestigiar al Dey turco de Argel ante el resto del mundo musulmán, conviene exponer algunos de los sucesos que relacionaron entonces a ambos países y que dejan entrever la actitud contenida del marroquí, sin dejarse llevar por arrebatos apasionados de venganza contra Argel, como podría preverse tras lo acaecido en Melilla.

Hacia el año 1780 -quizás un poco antes- , parece que se produjeron disensiones internas entre Muḥammad b. ᶜUṯmān, Dey de Argel, y su subordinado al-Ḥāŷŷ Jalīl, bey de Mascara. Este último no era de origen turco y sospechaba que el de Argel quería deponerlo de su cargo. El gobierno de Madrid tuvo conocimiento de estas intrigas internas y quiso que el sultán marroquí interviniera en el litigio, tratando de deshacerse indirectamente de los de Argel, cuya piratería en el Mediterráneo seguía siendo muy dañina para el comercio marítimo español. El P. José Boltas, que recibió la misión de animar a Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh a la lucha contra su enemigo en momentos en que éste se encontraba con graves problemas internos, para cuya solución España le prometía su ayuda, creía que las condiciones eran óptimas para poder lanzar una ofensiva conjunta hispano-marroquí contra Argel : «cuatro principales Ministros de Argel» habían escrito al sultán -decía el franciscano-, quejándose de las tiranías del Dey e invocando «su auxilio para destronarlo y

---

= *Estado*, leg. 4312.- El cónsul francés, L. Chénier, escribía a Paris que los piratas argelinos habían capturado dos barcos españoles cerca de Tánger, con 13 marinos a bordo, que el sultán marroquí se esforzó por liberar (Carta de Chénier, Salé 31 mayo 1779, *ap*. GRILLON, *Correspondance*, p. 740). Los argelinos fueron forzados a salir de Tánger, por lo que luego reclamaron ante el sultán las pérdidas sufridas por ellos a causa de los ataques de los barcos españoles (Carta de Chénier, Salé 15 julio 1779, *ibidem*, p.752). Esta reclamación fue atendida por el sultán, pero también los marinos españoles fueron devueltos a España (Cartas de Chénier, Salé 16 y 31 agosto 1779, *ibidem*, pp. 754 y 765).

entregarle aquel Dominio» a Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh. Esta petición de socorro por parte de algunos argelinos fue considerada por el mismo P. Boltas como un ardid del bey de Mascara para conservar su puesto, pero podía ser aprovechada tanto por el monarca marroquí como por el español[7].

Bien es cierto que el sultán no contaba entonces con un ejército apropiado para acometer empresa alguna de envergadura, ya que las unidades de los negros o *ᶜabīd* habían sido poco antes dislocadas por el mismo monarca, el cual tenía también serios contratiempos a causa de la rebelión de otro de sus hijos, Mawlāy ᶜAbd al-Raḥmān[8]. A todo esto se añadía que aquéllos a quienes el P. Boltas había anunciado a Madrid como «principales Ministros», no eran más que cuatro notables personajes de Argel, los cuales se trasladaron personalmente, meses más tarde, a la corte de Marrākuš, llevando un buen regalo para que el sultán les permitiera comprar en Marruecos cierta cantidad de caballos y les devolviera «trescientas cargas de varias mercancías, que Negociantes de la Regencia enviaran a Fez y habian sido recogidas por estar todavía prohibido dicho comercio, por los fraudes que se cometían en el pago de Derechos de entrada»[9].

Todas estas informaciones del P. Boltas eran un tanto confusas, pues incluso parece deducirse de las mismas que los delegados argelinos buscaban tan sólo reconciliar al sultán, bien con el Dey de Argel bien con el bey de Mascara. Esta falta de claridad no es disipada tampoco por la correspondencia que sobre los mismos hechos enviaba L. de Chénier a su gobierno de Paris. Daba cuenta, ciertamente, Chénier de la llegada a Marruecos de dos -no cuatro, como decía Boltas- diputados argelinos, acerca de los cuales unos pensaban que se trataba de agentes de comercio, mientras otros sospechaban que su venida obedecía al hecho de que tropas argelinas se habían desplazado hasta las fronteras con Marruecos para someter algunos rebeldes[10].

---

(7) Carta del P. José Boltas al conde de Floridablanca, en cifra, Marrākuš 26 marzo 1780, AHN, *Estado*, leg. 4313.

(8) cf. LOURIDO DIAZ, R., *Marruecos en la segunda mitad del siglo XVIII*, p. 311.

(9) Carta del P. José Boltas al conde de Floridablanca, Marrākuš 20 junio, y Salé 21 septiembre 1780, AHN, *Estado*, leg. 4313.

(10) Carta de L. Chénier, Salé 18 junio 1780, *ap.* GRILLON, *Correspondance*, p. 833.- Si se ha de dar crédito a lo que escribió L. GODARD en su *Histoire et Description du Maroc* (Paris 1867, p. 561), en la región de Tremecén tuvieron lugar algunas revueltas de los árabes argelinos contra sus señores turcos, promovidas en 1781 por un morabito de ᶜAyn al-Ḥūt, aldea cercana a Tremcén. Dicho morabito pertenecía a la cofradía religiosa marroquí de los Derqawa (Este hecho fue recogido seguramente de la obra de Godard por Muḥammad b. ᶜAbd al-Djalil al-TANESSY, en su *Complément de l'histoire des Beni-Zeiyan, rois de Tlemcen*, Paris 1887, p. 498).

Se deduce, pues, que las relaciones no estaban del todo cortadas entre ambos países. Si emisarios argelinos se desplazaban hasta Marrākuš por motivos que nos son prácticamente desconocidos, también a Argel eran enviados delegados del marroquí, como lo fue el alto personaje ᶜAbd al-Maŷīd, comisionado por el sultán para tratar de liberar la mujer e hija del gobernador español de Mazarquibir, que, junto con otros oficiales de la plaza, habían sido capturados poco antes por los corsarios del bey de Mascara. También en este mismo año de 1780 el embajador Muḥammad b. ᶜUṯmān condujo de parte del ᶜalawí a las fronteras argelinas a más de un centenar de cautivos argelinos que el rey español había puesto gratuitamente en manos de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh(11). De esto no hay que concluir que las relaciones fueran buenas entre ambos países, pues se sabe que las insistentes intervenciones de ᶜAbd al-Maŷīd en favor de los cautivos españoles y del canje de otros cautivos en España y Argel tuvieron muy poca aceptación por parte del Dey turco, si bien, después de mucha insistencia y tiempo, los capturados de Marzarquibir fueron finalmente liberados en manos del sultán marroquí(12).

Las incompletas y confusas informaciones enviadas a Madrid y Paris por los representantes españoles y franceses acerca de las relaciones de Marruecos con Argel se embrollaron todavia más con el comunicado del P. Boltas sobre el rumor entre el pueblo marroquí de un posible nombramiento del hijo del ᶜalawí Mawlāy al-Yazīd como Dey de Argel. El cónsul francés Chénier no llegó a una tan extraña comunicación, pero si se hacía también eco del rumor popular del regreso de la Meca de este hijo de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh y de la «inteligencia entre Mawlāy al Yazīd y la Regencia de Argel, la cual mantiene -comentaba el francés- prevenciones contra este imperio marroquí; de ahí seguramente -explicaba Chénier- las noticias anteriores sobre movimientos de tropas en las fronteras entre ambos países. El francés terminaba su comunicado aclarando que había que dar poco crédito a todos estos rumores(13).

Es cierto que el hijo rebelde, Mawlāy al-Yazīd, había sido exilado poco antes por su padre a Oriente, y que, ya en 1780, se encontraba de vuelta en las cercanías de

---

(11) Carta de L. Chénier, Salé 10 octubre y 29 noviembre 1780, *ap.* *GRILLON*, *Correspondance*, pp. 864 y 879.

(12) cf. LOURIDO DIAZ, R., *El P. José Boltas y el rescate de una supuesta princesa española (s. XVIII)*, en «Archivo-Ibero-Americano» 129(1973) 49-59.

(13) Carta del P.José Boltas al conde de Floridablanca, Marrākuš 20 junio 1780, AHN, *Estado*, leg. 4313.- Carta de L.Chénier, Salé 10 julio 1780, *ap.* GRILLON, *Correspondance*, p.836.

la capital argelina, pero se hace muy costoso creer que Constantinopla pudiera nombrar representante suyo en la Regencia de Argel a un hijo del sultán ᶜalawi. Un hecho semejante sólo podía concebirse en el supuesto de que la corte otomana, enterada de la profunda división que se estaba operando entre padre e hijo, pretendiera establecer a éste en Argel, a fin de que ambos se destruyeran entre sí, lo que les permitiría luego hacerse impunemente dueños del imperio ᶜalawí. Aun en tal supuesto, sería muy difícil que el sultán otomano pudiera imponer su autoridad ante el Dey argelino, que, como es sabido, obraba prácticamente con absoluta independencia de la débil corte de ᶜAbd al Ḥamīd I.

II — BUSQUEDA DEL DESPRESTIGIO DE ARGEL ANTE EL MUNDO MUSULMAN.

El espíritu de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh distaba mucho de encerrarse en una posición rígida e invariable cuando se trataba de adoptar proyectos de carácter político o comercial. A medida que las circunstancias cambiaban, se manifestaban también en él la ductilidad y el acomodo o adaptación a las nuevas situaciones. Este aspecto del carácter político del ᶜalawí no era algo nuevo que le diferenciase de sus antecesores, los cuales también supieron adaptarse a cuantas novedades se les presentaban. Tal actitud o modo de obrar no supone, sin embargo, inestabilidad mental por lo que a sus ideas se refiere, ya que éstas permanecían en realidad firmes e invariables en él. Lo que hacía Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh era adoptar una actitud perfectamente normal e inteligente, acomodándose a las circunstancias cambiantes para mejor lograr sus propósitos.

Esta actitud del sultán se manifiesta con claridad en la forma de llevar su política frente a su enemigo el Dey de Argel e incluso con el sultán otomano, del cual intentaba valerse, a manera de trampolín, para sacar adelante sus proyectos políticos con respecto al primero. Intentó obtener por medios indirectos un predominio politico y religioso que chocó muy pronto con el intransigente absolutismo del Dey turco. En concomitancia con esto, se acercó en plan reverente y casi humilde al sultán de Constantinopla, del cual se hallaban sus predecesores separados por considerarse, en una actitud, digamos, orgullosa, pretendientes más legítimos al Califato que aquél, por razón de su ascendencia *šarifí*. Esta especie de humillación, no real, ciertamente, en Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh, le abría las puertas para ser considerado por los otomanos como señor de una potencia musulmana independiente. Su alianza, o, al menos, su neutralidad, era muy necesaria al ᶜalawí para el logro de sus

ambiciosas pretensiones sobre la Regencia de Argel, pues ésta, como ya se sabe, dependía nominalmente de Constantinopla.

Transcurrían, sin embargo, los años y los sueños del sultán marroquí de convertirse en el gran señor del Islam occidental no se realizaban. Había ya logrado tener audiencia honorable ante las autoridades orientales, pero el Dey de Argel puso siempre freno a cuantas tentativas se hicieron por parte del ᶜalawí para someterlo a su dominio, fuera éste nominal e indirecto. Si Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh, al lado de sus indiscutibles cualidades diplomáticas, hubiese poseído un espíritu medianamente fuerte, decidido en lo militar, tal vez hubiera conseguido por la fuerza lo que, con su diplomacia, había perfectamente planeado. Difícilmente podía enfrentar sus armas con el turco argelino en los años siguientes a 1775, después del desaire que éste le hizo en la cuestión de los presidios españoles, ya que las dificultades internas que acuciaron a su país no se lo permitían. Pero su labor humanitaria en favor de los cautivos musulmanes - lo expondré enseguida- le granjeó la admiración y estima en todo el mundo islámico, el cual le hubiera disculpado, sin duda, la alianza con un paìs cristiano para liberar a los árabes y beréberes de Argelia del dominio turco. España le había ofrecido su ayuda militar para la consecución de aquel propósito y los autóctonos argelinos acudieron a él repetidas veces para que les retirara el pesado yugo del Dey, como se vio y veremos con profusión más adelante.

El espíritu irresoluto de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh ante el empleo de las armas contra otros musulmanes hizo fracasar sus proyectos respecto a Argelia en circunstancias tan favorables. No obstante, él seguía imperturbable en sus planes de hacerse el amo del Africa del Norte musulmana. Tendría, pues, que poner en juego una vez más su política y su diplomacia, sobre todo ante la respetable corte otomana.

a) Redención de cautivos musulmanes en Europa.

En un estudio especial dedicado a la lucha sostenida por Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh contra la esclavitud de los musulmanes en poder de los cristianos[14], hice ya resaltar sus dotes humanitarias como fuerza principal que movió este sultán a la gran campaña iniciada en favor de la libertad de aquellos miserables. Pero al lado de este motivo principal, ¿ no había otras causas politicas secundarias que estimulaban a Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh al despliegue de una actividad tan

(14) cf. LOURIDO DIAZ, R.,*La obra redentora del sultán marroquí Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh entre los cautivos musulmanes en Europa (s. XVIII)*, en «Cuadernos de Historia del Islam» 11(1984) 139-184.

continua y prolongada, como la comprobada desde el año 1777 en adelante, en favor de musulmanes que ni siquiera eran súbditos suyos y sí, por lo general, súbditos de su enemigo el Dey de Argel ?. Es difícil creer, en efecto, que un puro sentimiento de altruismo religioso le impulsase con tanta vehemencia y con un derroche tal de dinero en favor de desvalidos súbditos de un enemigo, cuando tanta necesidad estaban sintiendo sus propios sujetos.

No voy repetir aquí lo que entonces expuse acerca de las propuestas de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh ante las cortes europeas en pro de la limitación del cautiverio, así como también acerca de los rescates efectuados con su dinero en Malta y en las pequeñas repúblicas italianas, en las que tan numerosos eran los cautivos musulmanes. No pueden ponerse en tela de juicio los meritorios esfuerzos diplomáticos y económicos llevados a cabo en tan humanitaria labor, siendo los más favorecidos, precisamente, los cautivos argelinos. Pero los positivos y sorprendentes resultados de su campaña antiesclavista serían, al mismo tiempo, la mejor y más persuasiva arma esgrimida por el sultán marroquí ante el mundo musulmán, en general, y ante los otomanos, en particular, para desprestigiar al Dey de Argel.

b) Alianzas matrimoniales con los sultanes de Yambo (La Meca).

El prestigio ya alcanzado ante la corte otomana en el primer período del sultanato no podía satisfacer plenamente à Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh. Su ascendencia profética le hacía mirar con ilusión y nostalgia hacia la cuna del Islam, lugar donde siempre se dieron cita los musulmanes de todo el mundo, ricos y pobres, hombres de mando y simples súbditos, en cumplimiento del deber sagrado de la peregrinación a la Meca. Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh cumplió este deber cuando todavía era joven(15), y lo mismo hicieron sus hijos(16).

Esta doble circunstancia de la ciudad santa musulmana, cuna del Islam y lugar de concentración de todos los adeptos a esta religión, influyó sin duda alguna poderosamente en el ánimo del ᶜalawi para poner en práctica una serie de medidas encaminadas todas ellas a consolidar a los ojos de los musulmanes su prestigio religioso y la importancia política de su país. Las reiteradas y riquísimas donaciones hechas

---

(15) En la *Ta'rīj al-Ḍuᶜayyif*, fol.161, se dice que Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh fue a la Meca cuando sólo contaba diez años. Sobre esta peregrinación a la Meca del joven príncipe, véase ᶜAbd al-Hādī al TĀZĪ *'Amirun magribiyyun fı Tarabulus (1143 h. 1731 c) wa Libiyyā min jilāl rihla al-wzir al Ishāq*, s.a., s.l.

(16) cf. LOURIDO DIAZ, R., *Marruecos en la segunda mitad del siglo XVIII*, p. 287 ss.

a aquellos lugares santos, desde los primeros años de su sultanato, sobre todo por medio de las embajadas enviadas a Constantinopla, las cuales continuaban casi siempre viaje hasta la Meca y Medina, tendían a ello como uno de sus principales objectivos. Es cierto que sus sentimientos religiosos andaban de por medio al ofrecer los espléndidos dones a los santuarios, a los pobres y a los hombres que se dedicaban alli al culto y a las ciencias sagradas[17]. Pero no cada duda que los fines politicos empujaban también a Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh hasta el centro religioso del mundo islámico, como lo demostraron con claridad las alianzas familiares contraidas por él con el sultán de Yambo, próximo a la Meca, llamado Sarūr.

La escueta noticia que los historiadores marroquíes de la época han transmitido acerca de los enlaces matrimoniales de alguna de las hijas de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh con los señores de la Meca no dan margen para llegar a un conocimiento exhaustivo de las intenciones políticas del sultán ᶜalawi en aquella región vital del Islam. La sola información, sin embargo, del hecho, por muy sucinta e inexacta que sea, es de por sí muy reveladora, sobre todo constatando que esos enlaces matrimoniales tuvieron lugar en momentos de enfrentamiento con los señores de la Regencia turca de Argel.

Abūl Qāsim al-Zayyānī y Muḥammad al-Ḍuᶜayyif dan cuenta, con alguna variante, de estas alianzas matrimoniales entre la corte de Marrākuš y los de Yambo. El primero de ellos afirma que Lāllā Ḥabība, hija del ᶜalawí, fue dada por éste como esposa al sultán de la Meca, Sarūr, enviándola a Arabia acompañada de los más altos dignatarios del *majzen* marroquí y de su mismo hijo primogénito Mawlāy ᶜAlī. Según al-Zayyānī, los principescos regalos hechos a los de la Meca por Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh, lo mismo que la fabulosa magnificencia de las fiestas de los esponsables, permanecieron por mucho tiempo en el recuerdo de todos los habitantes de la ciudad santa.

Al-Zayyānī se equivocó indudablemente en lo referente al año en que se realizaron estas bodas reales, como se va a ver. Tampoco fue al frente de la comitiva real el hijo primogénito Mawlāy ᶜAlī y en el año que este historiador indica, a saber, el año 1182 / 1168-1769, pues este principe sólo fue a la Meca en 1184 / 1771-

(17) Las donaciones y generosas dádivas de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh a la Meca, Medina y otros lugares santos del Islam las enumera Abū-l-Qāsim al-ZAYYĀNĪ (*al-Bustān al-ẓarīf fī dawlat awlād Mawlāy ᶜAlī al-Šarīf*, ms. de los Archivos de Rabat, sig. 1577, fol. 179), de quien lo recogió Aḥmad b. Jālid al-NĀṢIRĪ (*Kitāb al-Istiqṣā' li-ajbār dawlat al-Magrib al-Aqṣà*, Dār al-Bayḍà 1956, t. 8, p. 70, trad. francesa de E. FUMEY, *Chronique de la dynastie alaouie du Maroc*, en «Archives Marocaines» 9(1906), p.360).

1172 [18]. No obstante, el hecho del enlace matrimonial es indiscutible, ya que la *Ta'rīj al-Ḍucayyif* lo da también como seguro, cuando consigna la muerte de Sarūr, en 1202 / 1787-1788, y el regreso de su esposa viuda, Lāllā Ḥabība, hermana uterina de Mawlāy al-Yazīd. Lo curioso es que el autor de esta historia -parece que estaba en lo cierto- no habla de una sola hija del sultán marroquí cedida en matrimonio a los de la Meca, sino de dos. Lāllā Ḥabība se casó, según Muḥammad al-Ḍucayyif, con el sultán Sarūr, mientras otra hermana suya -no se nos indica su nombre- lo hizo con el hijo de Sarūr[19].

Los hechos transmitidos por estos dos historiadores sucedieron realmente, pero Abū-l-Qāsim al-Zayyānī, como casi siempre le ocurre, erró en lo relativo a la fecha de los acontecimientos. Se comprueba muy bien a través de la correspondencia de cancillería europea, proveniente de los representantes consulares de la época en el imperio calawí.

Efectivamente, el cónsul francés L. Chénier comunicaba en mayo de 1779 a Paris que Mawlāy cAbd al-Salām, hijo del sultán calawí, había llegado a Salé y de allí partía para Mequínez acompañando a una de las esposas del soberano y a una joven princesa, hija del sultán y de esta esposa en concreto : la joven estaba destinada a pasar a Yambo, en las cercanías de la Meca, para casarse con un *šarīf* pariente del calawí, el cual -aclara el cónsul- era también originario de aquellas regiones orientales, puesto que era descendiente de un príncipe que fue traido antiguamente a Marruecos de aquellos lugares santos por peregrinos del Tāfīlālt[20]. No sería, sin embargo, el príncipe Mawlāy cAbd al-Salām quien conduciría hasta Yambo a madre e hija, sino los hermanos de ésta Mawlāy al-Yazīd y Mawlāy Salāma. El séquito era amplio y de gran magnificencia, pero el sultán buscaba tambien en ello el alejamiento del país del revoltoso Mawlāy al-Yazīd[21].

(18) cf. Al-ZAYYĀNĪ, *al-Bustān al-zarīf*, fol. 121. IDEM, *al-Tarŷumān al-mucrib can dawlat al-Mašriq wa-l-Magrib*, editada y traducida al francés *(Le Maroc de 1631 à 1812)* por O. Houdas, Paris 1886, texte. árab. p. 78, text. fr. p. 143; IBN ZAYDĀN, *Itḥaf*, III, p. 167 s.; Al-NĀṢIRĪ, *al-Istiqṣā'*, 8, p. 34, trd. Fumey, l.c., p.312.-

La equivocación de al-Zayyānī y de todos los demás que le copiaron, al colocar la ida de Mawlāy cAlī a la Meca en el año 1768-1769, ya la he puesto de relieve en mi libro *Marruecos en la segunda mitad del siglo XVIII*, p. 316, nota 136.

(19) cf. *Ta'rīj al-Ḍucayyif*, fol. 208.

(20) Sobre el origen oriental de la dinastía calawí en Marruecos, véase BRIGNON, J., AMINE, A., BOUTALEB, b., MARTINET, G., ROSENBERGER, *Histoire du Maroc*, Casablanca 1967, p. 236.

(21) Las comunicaciones de L. Chénier a Paris sobre la ida de los hijos del sultán a «Yambol, dans le voisinage de la Mecque», se encuentran en su carta del 31 mayo 1779, *ap.* GRILLON, *Correspondance*, p. 739 s., -sobre el viaje de Mawlāy al-Yazīd a Oriente, castigado por su padre, cf. LOURIDO DIAZ, R., *Marruecos en la segunda mitad del siglo XVIII*, p. 323 ss.

Estas eran las primeras comunicaciones de Chénier, completadas luego por otras sucesivas y complementarias. Así, al anunciar ya la salida de Fez para Oriente del séquito real, enmendaba algo su primer anuncio, escribiendo que con el principe Mawlāy al-Yazīd iba la madre de éste y «dos de sus hermanas»[22]. Y completaba aun más su informe al reiterar que el sultán, al preparar esta caravana a la Meca, pensaba se dulcificaría el carácter fogoso de Mawlāy al-Yazīd, que era enviado por tierra «con la madre, uno de sus hermanos y dos de sus jóvenes hermanas que el emperador [Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh] se propone casar con príncipes de Yambol (ciudad vecina de la Meca), sus parientes», También se hace eco Chénier de los riquísimos regalos de que era portadora esta comitiva nupcial[23].

Asi pues, las informacionnes del cónsul francés permiten hoy encuadrar adecuadamente los hechos en su aspecto cronológico, a saber, en el año 1779, y al mismo tiempo nos hacen vislumbrar las maniobras diplomáticas de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh en sus intentos de atraerse las simpatías del mundo islámico, en búsqueda de aumento de prestigio en el centro mismo del Islam y de desprestigio de sus enemigos de Argel. Este era un elemento más de su plan general contra los de la Regencia vecina.

c) Atracción de la amistad de Túnez y Trípoli.

Dentro del entramado diplomático urdido por Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh para aislar a la Regencia de Argel y tener las manos libres en sus proyectos sobre la misma, hay que señalar también la política de atracción que practicó cerca de las Regencias de Túnez y Trípoli, regiones igualmente bajo dominio oficial de Constantinopla.

Se cuenta con muy poca información acerca de las relaciones de Marruecos con estas dos Regencias, fronterizas con la de Argel por la parte oriental. Esa información es indicadora, sin embargo, del esfuerzo relativo por parte del sultán ᶜalawí para atraer a los señores de aquéllas hacia el círculo de su amistad y generosidad.

En primer lugar, anótese el hecho importante, que no dejaría seguramente indeferentes a los de Túnez y Trípoli, de la redención y liberación de cautivos tunecinos y tripolinos en Europa a costa de los esfuerzos diplomáticos y pecuniarios de Sīdī

---

(22) Carta de L. Chénier, Salé 15 julio 1779, ap. GRILLON, *Correspondance*, p. 752.

(23) «Memoria general» del año 1779, enviada a Paris por L.Chénier, *ap*. GRILLON, *Correspondance*, p.815.

Muḥammad b. ᶜAbd Allāh, el cual no reclamó indemnización alguna por ello a las dos Regencias, como tampoco lo hizo con la de Argel. Las relaciones de los cautivos musulmanes liberados en los Estados europeos por el sultán marroquí no especifican ordinariamente de donde eran originarios, contentándose con aclarar que no se trataba de cautivos marroquíes, sino de argelinos -la gran mayoría-, tunecinos, tripolinos y orientales, tomados de forma global. Alguna vez se individualiza, como es el caso de la notificación transmitida a Madrid por el cónsul español anunciando que el arraez Muḥammad Mustaganim, al servicio del ᶜalawí, había transportado a Túnez, en 1781, a los esclavos tunecinos libertados por Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh en Cerdeña[24].

Hubo otras manifestaciones de acercamiento de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh hacia las Regencias aludidas, tales como su actitud de mediador entre Túnez y Tripoli con varios países europeos. Un caso concreto lo constituye la protesta presentada por el sultán ante el gobienrno de París, en 1771, a raiz del ataque de la armada francesa contra la regencia tunecina[25]. En los años más cercanos a la etapa de la que se trata, el ᶜalawi volvió a interponerse como mediador, esta vez para que fuera firmada la paz entre Trípoli y las cortes de España, Portugal y Nápoles.

En el año 1781, en efecto, el ministro español, conde de Floridablanca, recibió cartas de al-Ṭāhir Fannīš[26] y de Muḥammad b. ᶜUṯmān[27], dos altos personajes de la corte de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh, proponiendo a España que su señor estaba dispuesto a garantizar la firma de un tratado de paz y amistad entre la Regencia de Trípoli y la corte de las Dos Sicilias, «gracias a la estrecha amistad que en el día tiene [Sīdī Muḥammad b.· ᶜAbd Allāh] con el Gran Baxa de Trípoli», escribía Muḥammad b. ᶜUṯmān.

Dos años más tarde, en 1783, un delegado del bey de Trípoli se trasladó a Marruecos, y, entre otras misiones de carácter comercial, llevaba también la de obtener

---

(24) Carta del cónsul español J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 5 noviembre 1781, AHN, *Estado*, leg. 4314.

(25) cf. LOURIDO DIAZ, R., *Relaciones del ᶜalawí Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh con el imperio turco en la primera mitad de su sultanato (1757-1775)*, en «Cuadernos de la Biblioteca Española de Tetuán» 23-24 (1981) p.326 ss.

(26) Carta de al-Ṭāhir Fannīš al conde de Floridablanca, Marrākuš 10 ṣafar 1195 / 5 febrero 1781, AHN, Estado, leg. 3214.

(27) Carta de Muḥammad b. ᶜUṯmān al conde de Floridablanca, Salé 22 febrero 1781, AHN, *Estado*, leg. 4313.

del sultán que continuase con sus buenos oficios de mediador para las paces de Trípoli con España y el reino de las Dos Sicilias(28). El P. Boltas aseguraba que este delegado tripolino quiso pasar a España con cartas de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh para firmar las paces entre su país y las cortes de España, Portugal y Napoles(29), a lo que se opuso Madrid pretextando que no era necesario, pues el sultán marroquí estaba ya como mediador(30). Pero más tarde se llegaría a esa firma de paz entre España y la Regencia de Trípoli sin la intervención de Marruecos, acto este que no fue del agrado del soberano marroquí(31).

Esta amistad buscada por el ᶜalawí se evidenció más claramente en la serie de embajadas y regalos enviados por él a los de Túnez y Trípoli, bajo el pretexto de cualquier hecho fortuito o de cualquier desgracia acaecida en aquellas regiones. En 1779, con ocasión del tránsito por Túnez y Trípoli de la caravana que conducía a los hijos del sultán marroquí que iban a Yambo, y que se anotó más arriba, Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh expidió dos barcos cargados de trigo como regalo a aquellas Regencias, pese a que el cereal escaseaba ya mucho en Marruecos (32). La desgracia fue que, uno al menos de los dos jabeques, fue apresado por los barcos de Nápoles y no llegó por tanto el regalo a sus destinatarios(33). Cuando, en 1781, el arraez Mustaganim presentó en Túnez a los cautivos liberados en Cerdeña, de que se hizo mención antes, también transportaba en su barco 650 fenegas de trigo, para reponer seguramente lo apresado dos años antes por los napolitanos(34). La reposición del trigo, que tampoco los de Trípoli pudieron entonces recibir, fue hecha, sin embargo, en metálico, ya que Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh le hizo llegar por

(28) Cartas de J.M. Salmón (Tánger 12 diciembre 1783) y del P. Espinar (Marrākuš 13 febrero 1784) al conde de Floridablanca, AHN, *Estado*, leg. 4317.

(29) Carta del P. José Boltas al conde de Floridablanca, Mequínez 20 febrero 1784, AHN, *Estado*, leg. 4313.

(30) Carta del conde de Floridablanca al P. José Boltas, Madrid 18 mayo 1784, AHN, *Estado*, leg. 4317.

(31) cf. CONROTTE, M., *España y los países musulmanes durante el ministerio de Floridablanca*, Madrid 1909, p. 73 ss; RODRIGUEZ CASADO, V., *Política marroquí de Carlos III*, Madrid 1947, p. 360; y sobre todo ARRIBAS PALAU, M, *La mediación de Marruecos entre España y Tripoli en 1784*, en «Almenara» 10(1976-77) 49-82.

(32) Carta de L. Chénier, Salé 31 mayo 1779, *ap.* GRILLON, *Correspondance*, p. 740.

(33) Carta de L. Chénier, Salé 10 noviembre 1779, *ap.* GRILLON, *Correspondance*, p. 782.

(34) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 5 noviembre 1781, citada más arriba.

medio del cónsul danés en sus Estados la no desdeñable cantidad de 2.000 ducados en oro(35).

d) Embajadas a la corte del Gran Señor.

Con todos estos preliminares -rescate de esclavos musulmanes, amistad con las Regencias berberiscas orientales, alianzas matrimoniales con los de la Meca-, la embajada conducida por al-Ṭāhir Fannīš a Constantinopla, cuya misión era aparentemente la de de ofrecer ayuda material y militar al turco, en momentos en que aquel imperio se veía cada vez más agobiado ante las coaliciones armadas de Europa(36), debería completar la campaña organizada, lenta y pacientemente, por Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh para dar el golpe final al de Argel.

Sobre esta y otras embajadas marroquíes a la Puerta Otomana se dispone de un relato bastante minucioso, gracias a la labor de investigación entre los autores turcos del historiador A. Barbier de Meynard, investigación que puedo ahora completar con documentos hallados en el Archivo Histórico Nacional de Madrid. Me refiero a las embajadas enviadas por Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh al Gran Señor turco en el corto espacio que media entre los años 1783-1784(37) .

El 3 de mayo de 1783 embarcó al-Ṭāhir Fannīš en Tánger en una polacra ragusea con destino a Oriente. Iba acompañado de un delegado del Senado de Ragusa, que había visitado al sultán marroquí en nombre de aquella república. El embajador

---

(35) Carta de L. Chénier, Salé 10 diciembre 1781, *ap.* GRILLON, *Correspondance*, p. 977.-No fue esta la única ocasión en que el sultán ᶜalawí se mostró atento y generoso ante las dificultades económicas de la Regencia turca de Trípoli. M.ª Arribas Palau, en una Comunicación presentada al V Simposio del Comité Internacional de Estudios Pre-Otomanos y Otomanos (CIEPO), celebrado en Túnez en diciembre de 1982, demostró cómo, a partir de 1775, pero sobre todo unos 10 ó 11 años más tarde, Sídi Muhammad b. Abd ᶜAllah hizo fletar varios barcos europeos cargados de trigo para aliviar la penosa situación económica de los de Trípoli. Esto se haría casi siempre en colaboración y con la ayuda de las autoridaes españolas. El trigo marroquí era agenciado especialmente en la ciudad de Dar al-Bayda (Casablanca) a través de la compañía comercial española Patrón, Riso y Cia., instalada en este puerto. No todos los cargamentos de trigo llegaron hasta su destino de Trípoli por causas que explica Arribas Palau y aquí sería tedioso exponer. La documentación empleada por este autor se halla en el Archivo Histórico Nacional de Madrid, que luego publicó en un estudio titulado *Envois de blé du Maroc à Tripoli au XVIIIᵉ. siècle*, en «Revue d'Histoire Magrebine» 33-34(1984) pp. 41-48.

(36) cf. LAVALLEE, T., *Histoire de l'Empire Ottoman*, Paris 1855 p. 412 ss.

(37) Hago aquí alusión al trabajo de A. Barbier de Meynard, *Une ambassade marocaine à Constantinople* (en «Recueil de Mémoires Orientaux de l'Ecole des langues Orientales», Paris 1905, pp. 5-29), que, contrariamente a lo apuntado en el título, estudia varias embajadas marroquíes a Oriente, todas ellas con el mismo objetivo y propósito.

marroquí era portador, entre otros regalos, de «seis hermosos caballos, de los mejores que he visto en estos Dominios» -informaba el representante español, el cual añadía que Fannīš llevaba también consigo cien mil pesos fuertes para «la cassa de la Meca»[38]. Un mes más tarde ya se anunciaba la salida de otro emisario marroquí, también hacia Turquía, en un barco fletado por Venecia. Se trataba de al-Makkī Bargāš, hijo del gobernador de Rabat[39].

Al-Ṭāhir Fannīš no fue recibido de inmediato por el Gran Señor, ya que se había tenido noticia en Constantinopla de que Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh había enviado también a la corte de Austria un regalo consistente en caballos, semejante al que conducía aquél. El imperio austrohúngaro estaba entonces coaligado con Rusia contra la Puerta Otomana y ésta aceptaba de mala gana la existencia de lazos amistosos entre un Estado musulmán y sus enemigos cristianos. Además, la corte turca quería saber por qué razón Marruecos había firmado recientemente la paz con el reino de las Dos Sicilias.

El enviado del ᶜalawí se defendió ante los ministros de la Sublime Puerta diciendo que, en uno y otro caso, su señor había obrado teniendo en cuenta los intereses del Islam. Austria había respondido de forma muy favorable a las solicitudes de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh para que fueran puestos en libertad gratuitamente los esclavos musulmanes que estaban en su poder, entre ellos el arraez al-Hāšimī al-Mastīrī. En cuanto al rey de Nápoles, no sólo había libertado a los musulmanes esclavos suyos sino que, además, había facilitado el envío de trigo marroquí a Trípoli[40], en momentos en que aquella regencia sufría las angustias de una gran carestía. Al-Ṭāhir Fannīš aprovechó también la ocasión para exponer a los responsables turcos el gran número -muy exagerado por él- de los cautivos musulmanes

---

(38) Cartas de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 4 y 17 marzo (AHN, Estado, leg. 4317) y 3 mayo 1783 (*ibidem*, leg. 4351).

Además de esta información española y del trabajo citado de A. Barbier de Meynard, registraron la embajada de al-Ṭāhir Fannīš los historiadores marroquíes Muḥammad al-Ḍuᶜayyif (*Taᶜrīj*, fol. 194) e IBN ZAYDĀN (*Itḥāf*, III, pp. 178 y 301). Estos dos autores son parcos en datos.

(39) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 4 junio 1783, AHN, Estado, leg. 4317; *Ta'rīj al-Ḍuᶜayyif*, fol. 194.

(40) En páginas anteriores queda constatado el envío de trigo a Trípoli por parte de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh, envío que, al parecer y contrariamente a lo que aqui se dice, fue interceptado por barcos napolitanos.

rescatados en Europa por su señor[41]. Así completaba la política diplomática del ᶜalawí.

Las explicaciones del delegado marroquí disiparon las suspicacias de los turcos, quienes inquirieron de él si su misión tenía algún otro objetivo que la entrega de los caballos. Este fue el momento oportuno, esperado por al-Ṭāhir Fannīš, para exponer al *wazīr* otomano todo cuanto Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh quería hacer por ellos en la guerra que estaba sosteniendo el imperio turco contra Rusia. Al-Ṭāhir Fannīš comenzó diciendo que el sultán ᶜalawí se había enterado por los cónsules europeos, acreditados ante su corte, de la alianza estipulada entre Austria y Rusia para ir contra el Gran Señor, y que, aunque estaba seguro que la Sublime Puerta era lo suficientemente fuerte para rechazar cualquier ataque de los cristianos, no podía menos de unirse a sus hermanos en la fe islámica, tratando de ayudarle con sus módicos medios materiales. Estaba incluso decidido a sacrificar la vida de sus súbditos en pro de la causa turca, si las circunstancias lo reclamaban. Fiel a esta divisa, había enviado con anterioridad objetos de gran valor a ᶜAlī Pachá (ᶜAlī Koromanli), bey de Túnez, quien debería pasarlos a Constantinopla, como asi lo hizo, si bien la Sublime Puerta no se había dignado acusar recibo de ello, lo cual motivó las quejas del sultán su señor. El Kapudán Pachá tuvo que reconocer la verdad de estos hechos y presentó sus disculpas a al-Ṭāhir Fannīš por este olvido.

Expuso también Fannīš ante los ministros turcos como, estando bloqueada por los rusos la escuadra otomana en el Mediterráneo, su señor había mandado entregar en Argel cuatro de sus mejores fragatas, solicitando del Dey de aquella Regencia que las hiciera llegar a Constantinopla, pero aquél las había rechazado con desprecio, alegando que el Gran Señor no tenía necesidad alguna de la ayuda de Marruecos. Poco tiempo después, Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh se había enterado de que una tal decisión había sido tomada exclusivamente por Muḥammad b. ᶜUṯmān, señor de Argel, y que por ello no imputaba tal desprecio a la corte otomana[42]. Tanto era

---

(41) cf. A. BARBIER DE MEYNARD, *Une ambassade marocaine*, l.c., pp. 6-10. Respecto al número exagerado de esclavos rescatados,al-Ṭāhir Fannīš aseguró en aquella acasión a los turcos que Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh había libertado en Austria a 500 musulmanes y en Malta a 2.130, si bien el Gran Maestre de la isla sólo había entregado 1.408. Estas declaraciones de los emisarios del ᶜalawí no respondían a la realidad, ya que en Austria no había cautivos musulmanes y en Malta se rescataron, en 1782, no mucho más de 600 musulmanes (cf. LOURIDO DIAZ, R., *La obra redentora del sultán marroquí Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh*, 1. c., p.154 ss.

(42) Sobre el rechazo de estos cuatros barcos de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh, enviados a Argel en 1774, ya se ha tratado en la primera parte de este estudio, al revisar las relaciones del sultán con el imperio otomano en la primera mitad de su sultanato.

asi que ahora él, al-Ṭāhir Fannīš, estaba comisionado para hacer las siguientes declaraciones al Gran Señor : «La alianza de Inglaterra con Rusia ha sido en extremo perjudicial a las naciones musulmanas. Por qué nosotros, los jefes del Islam, no nos unimos también con lazos de amistad y de una estrecha alianza?. Su Grandeza el Padichach, refugio del mundo, debe estar convencido que el imperio de Marruecos le pertenece, que nuestro ejército y nuestros bienes son suyos, y que nosotros consideramos como un honor poner nuestra fortuna, nuestros barcos y todo lo que poseemos a su entera disposición»[43].

El primer *wazīr* de la corte otomana respondió a esta insólita declaración que, en efecto, el Corán exigía la unión de todos los musulmanes y que el Gran Señor no podía menos de estar satisfecho de lo que el sultán de Marruecos había hecho para ayudarle en su guerra contra los cristianos, pero que no tenía entonces necesidad de nuevas ayudas. Sin embargo, si estallara de nuevo la guerra, harían falta al gobierno turco unos quince millones de piastras para preparar convenientemente su defensa. Con cuánto podría cooperar el sultán marroquí ?.

La respuesta del embajador marroquí, según la cual Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh podía poner a disposición del Gran Señor dos millones y medio de piastras, no pareció satisfacer a los turcos, si bien el embajador añadió que su señor sacrificaría su fortuna en cualquier momento en beneficio de la ilustre casa otomana.

También aquí el primer *wazīr* creyó en la sinceridad de los marroquíes e hizo saber a al-Ṭāhir Fannīš que todo hacía prever que las hostilidades contra los cristianos se abrirían de nuevo al año siguiente, y, con esta previsión, tendrían que comenzar las reservas pecuniarias. Si su señor persistía en sus ofrecimientos, el gobierno otomano recibiría de buen grado tanto dinero en metálico como pólvora y salitre, de todo lo cual entregaría resguardos justificantes.

Los poderes que Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh había delegado en al-Ṭāhir Fannīš debían ser muy amplios, pues también respondió a estas sugerencias con prontitud. Marruecos era muy rico en salitre[44], exportando cada año grandes

---

(43) cf. BARBIER DE MEYNARD, A, *Une ambassade marocaine*, l.c., p. 15.

(44) Sobre la forma cómo extraían y preparaban el salitre y la pólvora en Marruecos, cf. GRABERG DI HEMSO, J., *Specchio geografico e statistico dell'Impero di Marocco*, Genova 1834, p. 136. El viajero español del siglo pasado en Marruecos, Joaquil Gatell, cita las regiones donde se extraía el salitre (cf. GAVIRA, L., *El viajero español por Marruecos, D. Joaquin Gatell (El Kaid Ismail)*, Madrid 1949, pp. 153 y 161).

cantidades a Inglaterra, pero al aliarse ésta con Rusia, en su política contra los turcos, el sultán ᶜalawí le había denegado esta concesión. Desde aquel mismo momento el embajador marroquí ponía a disposición de la corte otomana la cantidad equivalente a dos barcos cargados de pólvora y ocho de salitre. Unicamente exigía una condicón, que el Gran Señor informase a la corte de Madrid de este asunto, a fin de que Carlos III prestase los barcos que habían de transportar las municiones, garantizando igualmente su seguridad ante posibles ataques de los corsarios argelinos. La misma petición debería hacerse al rey de la «Pequeña España», pues tanto Carlos III de España como su hijo Fernando IV de Nápoles eran entonces los mejores amigos del sultán de Marruecos[45].

Estas propuestas y ofrecimientos de al-Ṭāhir Fannīš, hechos a los turcos de parte de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh, se vieron apoyados y confirmados con la llegada a Constantinopla del otro emisario marraquí, al Makkī Bargāš, portador de nuevos y valiosos regalos [46]. Al-Ṭāhir Fannīš, tras sus conversaciones en la corte otomana, continuó viaje hacia la Meca con otros tres miembros de su embajada,

---

(45) cf. BARBIER DE MEYNARD, A., *Une ambassade marocaine*, 1. c., pp. 16-18.

Después de ponerse de acuerdo turcos y marroquíes acerca de la ayuda que Marruecos podía prestar a la Sublime Puerta en la cuestión turco-rusa, al-Ṭāhir Fannīš hizo una petición al Gran Señor relativa a los santos lugares del Islam. A través de dicha petición se pueden entrever las grandes donaciones que los sultanes ᶜalawíes hicieron a la Meca y Medina. Solicitó al-Ṭāhir Fannīš, en efecto, que, puesto que no se empleaban en las lecturas oficiales del culto en la Meca los muchos ejemplares del Corán que a tal fin habían sido enviados tanto por Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh como por sus antecesores, les fueran arrancadas a estos libros las piedras preciosas con que estaban enriquecidas sus pastas y se vendieran a beneficio de los pobres descendientes de las familias de Ḥusayn y Ḥasan, nietos de Mahoma. El turco le respondió que no podía retirar del tesoro de la Meca los donativos piadosos, pero que daría orden para que se establecieran turnos de lectores oficiales que recitaran las suras del Corán a nombre de los sultanes marroquíes (cf. BARBIER DE MEYNARD, *Une ambassade*, 1. c., p. 18-19). Según cartas del P. José Boltas, los tesoros que Mawlāy Ismāᶜīl y sus sucesores habían enviado a la Meca alcanzaban un valor de dos millones de pesos fuertes. Todo este tesoro quiso Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh que se redujera a moneda y fuera repartido entre los pobres de las dos ciudades santas, pero el Gran Señor de Constantinopla consideró que «los votos que se depositaron una vez en lugar de tanta veneración sería una abominable y sacrílega Violación el retirarlos»... Ante esta actitud del turco, Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh pidió consejo al rey español Carlos III para que le ayudara a encontrar una solución (Carta del P.José Boltas al conde de Floridablanca, Mequínez 25 enero 1784, AHN, Estado, leg. 4313). Ignoro qué fue lo que le respondió el rey de España.

(46) Entre los regalos que llevaba al-Makkī Bargāš estaba una cimitarra, un rosario de perlas finas, un reloj con incrustaciones de piedras preciosas, una tiara con diamantes y rubíes, un collar, un par de pendientes, seis jovenes esclavas y un eunuco (cf. BARBIER DE MEYNARD, *Une embassade*, 1. c., p. 20). J.M. Salmón escribió al conde de Floridablanca acerca de estos mismos regalos diciendo que sólo el rosario estaba valorado en unos 15.000 duros, sin contar los demás objetos de valor (Tánger 4 junio 1784, AHN, *Estado*, leg. 4317).

pero su hermano ᶜAbd al-ᶜAzīz regresó directamente a Marruecos para poner al corriente a Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh de todo lo concertado con el Gran Señor[47]. Así se enteró el sultán del rumbo halagüeño que iban tomando sus gestiones ante los turcos de Oriente. Ordenó, pues, que todas las promesas hechas por su embajador en Constantinopla fueran cumplimentadas inmediatamente. En ello estribaba el éxito de sus pretensiones en lo relativo a la Regencia argelina.

En primer lugar, puesto que entonces se habían roto las negociaciones con Malta respecto a un nuevo rescate de los cautivos musulmanes que aún quedaban en la isla[48], dio órdenes a los caides ᶜAllāl al-Darrāwī y Qaddūr al-Burnūsī, y a su secretario Muḥammad b. ᶜAbd al-Hādī al-Ḥāfī, todos los cuales habían de algun forma participado en el fracasado rescate, que pasasen a España y recogieran los 271.358 pesos fuertes que estaban depositados en Cádiz. Este dinero lo llevarían ellos mismos a Constantinopla[49]. Como los cautivos que debían redimirse en Malta con aquella cantidad en su mayoría eran turcos, Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh ponía esta suma en manos del Gran Señor para que, dada su mayor autoridad ante las cortes europeas, tratase por si mismo de libertarlos del cautiverio en que los tenían los caballeros de Malta; si tampoco por esta vía se lograba nada, el deseo del marroquí era que su dinero pasase a manos de los necesitados de las ciudades santas de la Meca y Medina[50].

---

(47) A. Barbier de Maynard (*Une ambassade*, p. 17) escribe que ᶜAbd al Azīz Fannīš era hermano de al-Ṭāhir b. ᶜAbd al-Ḥaqq Fannīš; sin embargo, J.M. Salmón, al informar a su gobierno del regreso de este ᶜAbd al-ᶜAzīz b. ᶜAbd al-Raḥmān Fannīš de Turquía, anota ser primo de al-Ṭāhir Fannīš (Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 11 junio 1784, AHN, *Estado*, leg. 4317). ᶜAbd al-ᶜAzīz Fannīš estaría también en Cerdeña y se ocuparía alli del rescate de los cautivos musulmanes (cf. LOURIDO DIAZ, R., *La obra redentora de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh*, l.c., p.149).

(48) cf. LOURIDO DIAZ, R., *La obra redentora de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh*, l.c., p.

(49) Carta del P. José Boltas al conde de Floridablanca, Mequínez 25 enero 1784, AHN, *Estado*, leg. 4313.- El historiador marroquí Abū-l-Qāsim al-ZAYYĀNĪ, al-Bustān al-ẓarīf, fol. 159, anota la cantidad de 350.000 reales, noticia recogida también por IBN ZAYDĀN, *Itḥāf*, III, p. 300. Sin embargo, A. BARBIER DE MEYNARD, *Une ambassade*, l.c., p. 20, la cifra en 270.358 reales. Sobre este rescate de cautivos y la cantidad exacta entregada por los emisarios de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh, o sea 271.358,50 pesos fuertes, véase ARRIBAS PALAU, M., *Rescate de cautivos musulmanes en Malta por Muḥammad b. ᶜUṯmān*, en «Hespéris-Tamuda» 10(1969) p. 294 ss., y LOURIDO DIAZ, R., *La obra redentora de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh*, l.c., p. 170.

(50) También L. de Chénier, antiguo cónsul francés en Marruecos y ya retirado en Francia, anotó en su conocido libro *Recherches historiques sur les Maures et Histoire de l'Empire du Maroc*, Paris 1787, t.III, p. 504, el envío de este dinero a Constantinopla, hecho por Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh. Chénier evaluaba dicha cantidad en cuatro millones y no sabía si era un donativo religioso o una ayuda material a la amenazada Turquía.

Tras la demanda de la corte otomana de ayuda pecuniaria y de municiones de guerra a Marruecos, pensó Sīdī Muḥammad b. cAbd Allāh en algún momento en enviar también a los turcos hombres de su marina y su ejército de tierra?. Me hago este interrogante, porque, aunque no me consta que tal ayuda llegara a realizarse, se poseen noticias de que a principios de 1784 el sultán marroquí delegó a una comisión de sus oficiales de marina para que recorrieran los puertos de Mogador (Ṣawīra), Safi, Salé y Larache con orden de equipar con uniformes a mil marineros, pues deseaba «aumentar su marina» y tenerla presta para cualquier maniobra. El ministro de Estado español, conde de Floridablanca, que recibió esta información de J.M.Salmón, quiso coordinarla con otra noticia que le llegó del embajador en Constantinompla, Bouligny, a saber, «el socorro de 40.000 hombres que enviaba el Rey de Marruecos a los Turcos»(51). El representante español en Tánger se encargó de estar alerta para observar «si se verifica el auxilio de Quarenta mil Hombres que esta Soberano [Sīdī Muḥammad b. cAbd Allāh] havia ofrecido a la Puerta Otomana»; pero en abril del mismo año todavía no se había manifestado apariencia alguna en Marruecos que justificara las informaciones del embajador español en Constantinopla(52).

En lo que no cabe duda alguna es que los envíos de pólvora y salitre se llevaron a efecto como había estipulado al Ṭāhir b. cAbd al- Ḥaqq Fannīš en Constantinopla. Muḥammad b. cUṯmān, el antiguo embajador marroquí en Madrid, fue el encargado de solicitar a España la cesión de varios barcos de transporte para tal fin(53). El gobierno español puso reparos, no en cuanto a la cesión de barcos, sino en lo relativo a la poca seguridad en el Mediterráneo a causa de la piratería argelina, contestando el sultán calawí que no era necesario que los barcos fueran españoles, pues si España fletaba barcos extranjeros, él se daba por satisfecho(54). Sīdī Muḥammad b. cAbd Allāh no se contentó con pedir barcos a España; hizo peticiones de la misma indole a los gobiernos de Francia, Inglaterra, Venecia y Ragusa para completar el número de los «seis u ocho barcos cargados de pólvora y salitre pedidos por el Gran Señor a Taher Fenix; la pólvora en poca cantidad -informaba el cónsul español- para conocer su calidad, y el salitre mucho por ser excelente»(55).

---

(51) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 12 enero 1784, AHN, *Estado*, leg, 4317.

(52) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 14 abril 1784, AHN, *Estado*, leg. 4317.

(53) Cartas de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 22 abril y 3 mayo 1784, AHN, *Estado*, leg. 4317.

(54) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 28 mayo 1784, AHN, *Estado*, leg. 4317.

(55) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 6 junio 1784, AHN, *Estado*, leg. 4317.

En todas las ciudades del imperio marroquí se advirtió entonces un gran movimiento de bestias de carga, transportando la pólvora y el salitre -en Marrākuš era éste muy abundante- hacia los puertos de Tánger y Larache, lugares donde había de ser embarcado. Todas la mulas y camellos de las ciudades de Tetuán, Fez y Mequínez fueron requisados por orden del soberano, y así pudo reunirse en los puertos citados una cantidad equivalente a seis mil quintales de pólvora y salitre. Varios barcos europeos, entre ellos un español, con carga aproximada de cuatro mil quintales cada uno, salieron para Oriente a finales de 1784 con estas municiones marroquíes[56].

El primero de los gobiernos solicitados por Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh para el transporte de pólvora y salitre había sido el francés, que puso a disposición del sultán un barco capaz de transportar hasta siete mil quintales de carga. Sin embargo, el monarca marroquí optó por destinar este barco al traslado a Constantinopla de 300.000 pesos fuertes, lo que, en efecto, se ejecutó, zarpando para Oriente el 25 de septiembre de 1784[57].

Así iba dando cumplimiento el sultán a las ofertas hechas un año antes al Gran Señor por su embajador. Es más, una fragata de 22 cañones, tal vez la mejor unidad de la marina marroquí, si bien no la mayor, fue enviada a los astilleros de Gibraltar «para que los Ingleses la aviliten en todo lo necesario y se la pinten primorosamente porque parece quiere S.M.M. presentarla de regalo a la Puerta Otomana»[58]. Incluso se habló de que los regalos que la corte de Viena había hecho al marroquí a raiz de su tratado de paz con Marruecos, serían enviados a Constantinopla, pero la idea fue abandonada poco más tarde[59].

---

(56) Cartas de J.M. Salmón al conde de Floridablanca (Tánger 7 y 20 agosto 1784), y de éste a O'Reilly (Madrid 7 diciembre 1784). En este mismo legajo 4317 (AHN, *Estado*) se encuentran otras varias cartas de Salmón al conde de Floridablanca relativas al mismo asunto. El encargado de presentar la mercancía en Constantinopla fue el ya conocido ᶜAbd al-Karīm al-ᶜAwnī (Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Ceuta 13 julio 1785, AHN, *Estado*, leg. 4317).

(57) Cartas de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 7 julio, 7 agosto y 2 octubre 1784, AHN, *Estado*, leg. 4317.

(58) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 11 junio 1784, AHN, *Estado*, leg. 4317.

(59) Cartas de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 7 y 25 agosto 1784, AHN, *Estado*, leg. 4317.- Según un documento de la época portugués, el regalo que Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh envió a la Puerta Otomana en 1784 consistió en : siete espingardas guarnecidas de oro y diamantes; un gran alfanje guarnecido de diamantes; doce flechas de oro; un puñal guarnecido de diamantes.. (Arquivo Historico Ultramarino de Lisboa, sec. *Norte de Africa*, caixa 6).

III — INTENTOS DE GUERRA CONTRA ARGEL ALIANDOSE A ESPAÑA.

Sería ingenuo sostener que esta ayuda financiera y estos envíos de municiones -lo uno y lo otro se acrecentaría aún más, como se verá luego- fueron ofrecidos y entregados por el sultán ᶜalawí al de Constantinopla en un acto de total desinterés material y político, movido sólo por solidaridad religiosa con el turco. Las miras políticas de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh sobre la Regencia de Argel era lo que le impulsaba, más que cualquier otro motivo, a atraerse la costosa amistad de la Sublime Puerta.

Si el sultán marroquí hubiese sido más decidido ante el empleo de las armas, la ocasión de adueñarse de Argelia habria estado al alcance de su mano. Pero, puesto que su mentalidad musulmana y su escrúpulo religioso le ponían tantos reparos para luchar contra los de su misma religión, le convenía fomentar causas de disgusto con el Dey argelino, fuera como fuera, causas de orden interno, en el seno del Islam, o causas de orden externo, relativas a disensiones políticas u otras con las potencias cristianas de Europa. La opresión a que estaban sometidos los árabes y beréberes en Argelia por parte de las autoridades turcas seguía siempre en pie, pero esto no podía influir mucho en el ánimo del Gran Señor para que se pusiera al lado del sultán marroquí y pasara a él el poder de la Regencia, ya que habían sido los mismos sultanes otomanos quienes, en otro tiempo, sometieron aquel territorio a su poder, entregando su gobierno en manos de quienes actuaron como virreyes. Aunque en aquella época estos virreyes se habían alzado en la práctica con el poder absoluto de la regencia, los argelinos teóricamente seguían siendo sujetos del imperio turco, y difícilmente la Sublime Puerta aceptaría transpasar su autoridad, por muy ficticia que ella fuera, al sultán de Marruecos.

Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh no dejó nunca de protestar ante la corte de ᶜAbd al-Ḥamīd I por las supuestas injusticias y opresiones del subordinado turco de Argel con los árabes, sobre todo con aquéllos que habían pedido su protección(60), pero dada la poca audiencia que tales quejas obtenían en la corte de Constantinopla, optó por atizar nuevos y graves motivos de disgusto entre los argelinos y las cortes europeas. La amistad de Marruecos con España y los esfuerzos que ésta estaba entonces

---

(60) Cuando los alcaides ᶜAllāl al-Darrāwī y Qaddūr al-Burnūsī fueron a Constantinopla con la suma de 271. 385 pesos fuertes para el rescate de los cautivos musulmanes en Malta, presentaron al Gran Señor las protestas del sultán marroquí a causa de la opresión ejercida por el Dey de Argel sobre ciertos alcaides argelinos, entre ellos un tal al-Tāwadī, perseguidos por haber ayudado a Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh durante el asedio de Melilla (cf. IBN ZAYDAN, *Itḥāf*, III, p. 300, nota 1).

realizando para concertar paces con Turquía y las tres Regencias del Africa del Norte, fueron un providencial y excelente pretexto para comprometer ante el Gran Señor al reticente y odiado Dey de Argel.

Efectivamente, España había logrado no sólo hacer las paces con el sultán de Constantinopla, en 1783, sino que incluso obtuvo de ᶜAbd al-Ḥamīd I que en el artículo XVII del tratado hispano-turco se estipulara la obligación de comunicar esta paz con los españoles a sus subordinados de Argel, Túnez y Trípoli. El Gran Señor, en cumplimiento de esta cláusula, envió, pues, firmanes a las Regencias norteafricanas para que, a su vez, negociasen con el gobierno de Madrid tratados de paz y amistad, similares al que acababa él de firmar con dicha potencia.

El bey ᶜAlī Pachá de Tripoli respondió de inmediato a las propuestas de paz con España emanadas del Gran Señor y comisionó a un *qāᶜid*, Aḥmad. b. ᶜAlī b. Jūŷa, para que, una vez logrado su proyecto de compra de tres barcos de trigo en Marruecos, pasara a Madrid y negociara con Carlos III la paz entre España y la Regencia tripolina. ᶜAlī b. Jūŷa llegó a Tánger en diciembre de 1783 y solicitó de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh que mediara en las negociaciones de paz hispano-tripolina, deseo que el sultán aceptó con gusto y puso todo su empeño para que así se realizara. Repetidas cartas se cruzaron entre las cortes de Marrākuš y Madrid con vistas a este acuerdo, pero finalmente, se firmó la paz entre España y Trípoli de forma directa, en septiembre de 1784, aunque sin despreciar en manera alguna la mediación del sultán ᶜalawí[61].

No se comportó de la misma forma el Dey de Argel, quien hizo caso omiso del firmán de su señor teórico de Constantinopla. Al contrario, despreció cuantos gestos amistosos intentó realizar Carlos III directamente con él, como lo manifestaba el mismo rey español en carta personal dirigida al sultán marroquí [62].

Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh, que para desprestigio del Dey venía trabajando el asunto del rescate de cautivos argelinos en España, echó mano de este nuevo asidero

(61) cf. ARRIBAS PALAU, M., *La mediación de Marruecos entre España y Trípoli*, l.c., p.49 ss.; IDEM, *La documentación del Archivo Histórico Nacional relativa al Norte de Africa*, en Revista del Instituto Egipcio de Estudios Islámicos de Madrid» 20(1979-80) 78-84. Sobre las posteriores andanzas de Juŷŷa en España, véase también ARRIBAS PALAU, M. *Un litige de l'ambassadeur Ahmed Khudja à Malaga (1875-1787)*, en «Revue d'Histoire Magrébine» 19-20 (1980) 157-176. Recientemente se ha estudiado al detalle las circunstancias del tratado hispano-libio, incluidas las intervenciones marroquíes, por parte de Mikel de EPALZA, *El primer tratado de paz hispano-libio de 1784 (1198 hégira)*, en «Hispania» XLIV/ 157 (1984) 277-319.

(62) Esta carta de Carlos III ha sido trascrita por RODRIGUEZ CASADO, V., *Política marroquí de Carlos III*, p. 362 s.

para intervenir con mayor efectividad en las relaciones turco-argelinas y salir adelante con sus proyectos de dominio sobre la regencia. Al mismo tiempo que entregó al señor de Argel tres arraeces o capitanes de barco argelinos, libertados en sus manos por España, escribió a aquél animándole a hacer las paces con los españoles, como lo deseaba la Sublime Puerta. En caso de que se negara a esta paz, le amenazaba con la guerra que España estaba preparando contra él. La respuesta ya la conocía de antemano el marroquí, pero quería seguramente tenerla del puño y letra del Dey, para luego utilizarla con fines políticos premeditados. Y esta respuesta fue la siguiente, enviada por el mismo sultán a Madrid por medio de P. Boltas : «Hemos estimado, como es justo, los tres arraeces que nos has enviado. Tenemos fundamento para no esperar jamas las utilidades que nos prometes en la amistad con los Españoles. No tememos sus armas; y nuestro interés espiritual y temporal consiste en hacerles la Guerra; pues por qué haremos la paz con España?. Te prevenimos que los Franceses se están armando baxo pretexto de auxilliar las hostilidades que nos preparan los Españoles ; pero lo cierto es que el objeto de aquéllos es ir a hacerse dueños de Tánger, al mismo tiempo que éstos vengan contra Argel»[(63)].

Las intenciones del Dey argelino al escribir esta carta al sultán ᶜalawí eran de desorientarlo, tratando de apartarlo de una posible coalición con España. No cabía duda de que, si, por una parte, la preparación de una armada española contra Argel era de casi todos conocida, también, por otra parte, le constaba a Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh que la corte de Paris buscaba olvidar el pasado disgusto ocasionado por la brutal expulsión de su reprensentante consular, Louis de Chénier, en Marruecos[(64)]. La prontitud con que Paris respondió a su solicitud de un barco para

---

(63) Carta del P. José Boltas al conde de Floridablanca, Mequínez 27 mayo 1784, AHN, *Estado*, leg. 4317.- Esta traducción española de la carta del argelino fue enviada por el P. Boltas a Madrid juntamente con otras dos de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh a Carlos III sobre asuntos relacionados con el rescate en Malta de cautivos musulmanes.

Ante la respuesta del Dey argelino al sultán marroquí, cotramenazándole con el ataque de los franceses, nos podemos preguntar si el de Argel no estaba enterado del proyecto presentado por L. Chénier a su gobierno de Paris, en diciembre de 1775, para opoderarse fácilmente de Tánger y del norte marroquí, insinuando fuera propuesto al gobierno de Madrid, a fin de que España lo realizara y abandonara la preparación del ataque marítimo contra Argel (Carta de L. Chénier, Salé 20 diciembre 1775, ap. Grillon, *Correspondance*, pp. 384-387). Ignoro si este proyecto fue propuesto a Madrid, pero lo cierto es que la armada dirigida contra Argel fue un fracaso para España. Ahora, casi diez años más tarde, el Dey de Argel amenazaba con el mismo proyecto de conquista de Tánger, pero atribuía la proyectada realización a los franceses, pues bien sabía que, tras la expulsión de Marruecos del mismo cónsul general L. Chénier, en 1782, la corte de Paris no estaba en buenos términos con Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh.

(64) cf. LOURIDO DIAZ, R., *El sultanato de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh (1757-1790)*, en «Cuadernos de Historia del Islam» 2(1970), p. 114 s.

el transporte de pólvora a Constantinopla, lo probaba suficientemente[(65)]. Se comprendre, pues, que, vista la malicia del turco argelino, Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh se despachara públicamente con maldiciones contra aquél y sus sujetos : «Espero que Dios los ponga en estado de arrepentimiento, quando no hallen quien lo remedie. Los Franceses son mis amigos -decía él- : Los veo dispuestos a embiarme un Embaxador y espero me franqueen una Embarcacion para llevar salitre a Constantinopla, mientras los Españoles visiten los Argelinos con Bombas y Balas»[(66)].

Todo esto tenía lugar a mediados de 1784, cuando Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh estaba llevando a cabo su labor diplomática de una atracción cada vez más amistosa con la corte otomana[(67)]. La postura intransigente y retadora del de Argel le sirvió precisamente entonces al marroquí para desprestigiarlo todavía más ante ᶜAbd al-Ḥamīd I. Fue entonces cuando Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh proyectó la invasión del territorio argelino, solo o apoyándose en una alianza con los europeos, bajo el pretexto de desobediencia del Dey al Gran Señor?.

A principios de 1785 se corrió la voz por todo Marruecos de que Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh se aprestaba para ir a la cabeza de «un numeroso Exercito contra la Regencia de Argel y poner sitio a aquella Plaza de Piratas». Se dijo también que, con tal objetivo, iba a «levantar la tropa de Negros que extinguió el año de 81, y que por su quenta se comprará en el Algarve (que es toda esta Provincia de la parte de aca de Mequinez) -escribía J.M.Salmón desde Tánger- porción de Trigo y Cevada». Tal empresa aparecía ante el representante consular español como algo arriesgada, pero no la consideraba imposible[(68)]. El mismo Salmón comunicaba al mes siguiente que el gobernador de Tánger, Muḥammad b. ᶜAbd al-Mālik, le había confiado que muy pronto debería salir para Constantinopla Muḥammad b. ᶜUṯmān, como embajador del sultán, siendo su misión «proponer a aquella Corte, como este

---

(65) Véanse páginas anteriores.

(66) Carta del P. José Boltas al conde de Floridablanca, Mequínez 27 mayo 1784, AHN, *Estado*, leg. 4317.

(67) En este mismo año de 1784, habiendo pasado Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh con su ejército algunas dificultades en uno de los desfiladeros del Anti-Atlas -en al-Fa'iŷa-, a causa de una gran nevada cuando regresaba del Tāfīlālt a Marrākuš, el historiador al-Zayyānī señala que aquél pronunció la *jutba* durante la oración oficial en nombre del sultán otomano, reconociéndolo de esta forma como califa legítimo de la comunidad islámica. Tuvo siempre Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh al Gran Señor otomano como jefe espiritual de la *Umma* o lo hizo solamente en estos años para atraerse su interesada amistad?. Nos hace suponer lo segundo esta insólita anotación de al-Zayyānī (cf. *al-Bustān al-ẓarīf*, fol. 159).

(68) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 28 enero 1785, AHN, *Estado*, leg. 4317.

Soberano [Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh] dessea unir la Regencia de Argel a sus Dominios, y para el efecto piensa passar a ella a la Cabeza de un numeroso Exercito. Esta especie, con lo que anteriormente se ha dicho -continuaba exponiendo J.M. Salmón- , y el particular empeño que tiene S.M.Marroqui en que no se lleven los Cañones que se venden en Gibraltar a Argel[69], da apariencias de alguna realidad a tales noticias»[70].

Si el cónsul español creía que el ataque armado de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh contra Argel podía tener realidad, cómo es que los meses transcurrieron sin que nada se llevara a efecto?. Y, sobre todo, por qué el sultán pidió a D. Francisco Salinas, embajador extraordinario de Carlos III, que España suspendiera la expedición naval que estaba aprestando para ir contra Argel?. Sólo cabe pensar que el sultán marroquí, repugnando una vez más el empleo de las armas, esperaba que el embajador que ᶜAbd al-Ḥamīd le enviaba en compañía de ᶜAbd al-Karīm al-ᶜAwnī, tras la entrega por éste de los cargamentos de pólvora y salitre marroquíes, trajera soluciones que le permitieran hacerse con el terriorio argelino por medios pacíficos. Sin embargo, a pesar de que se dijo enseguida que Ḥaŷŷ Ismāᶜīl Efendi traía cartas de «la Sublime Puerta para la Rexencia de Argel, en las que se le manda reconozca y tenga por su lexitimo Dueño y Señor al Rey de Marruecos», J.M. Salmón comentó con su gobierno la información o revelación de estas cartas del embajador turco como «una especie que se me hace mui dura, y en caso de que sea cierta, dificulto quieran los Argelinos someterse baxo el Dominio de este Soberano»[71].

Se puede suponer -no ha llegado a mi conocimiento el contenido exacto de las cartas de la corte otomana a Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh- que, efectivamente, el delegado turco era portador de proposiciones en que se dejaba entrever cierto malestar en Constantinopla a causa de la postura de Argel con el sultán ᶜalawí. Ello, sin embargo, no implicaba la voluntad del Gran Señor de entregar enteramente al de Argel en manos del de Marruecos. Por el contrario, es casi seguro que las pretensiones de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh sobre el territorio argelino no eran bien vistas en la corte otomana. Pero, dado que aquél se prestaba con tanto ardor a cooperar

(69) cf. LOURIDO DIAZ, R., *Relaciones políticas anglo-marroquíes en la segunda mitad del siglo XVIII*, en «Hispania» 31(1971) p. 372 s.

(70) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 26 febrero 1785, AHN, *Estado*, leg. 4317.

(71) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 21 junio 1785, AHN, *Estado*, leg. 4317.- En esta carta el cónsul español escribía también que él creia que las cartas traídas por el embajador turco tenían relación con la paz entre España y Argel, que el Gran Señor quería ver realizada. La llegada a Tánger de ᶜAbd al-Karīm al-ᶜAwnī e Ismāᶜīl Efendi fue anunciada por el mismo Salmón a Madrid el 13 junio 1785 (AHN, *Estado*, leg. 4327).

en los enormes gastos que la guerra contra Rusia le estaba costando, la Sublime Puerta prefirió dar una de cal y otra de arena, como vulgamente se dice, para paliar la situación y dar largas al problema planteado por las quejas del sultán marroquí. Esto no podía satisfacer, naturalmente, a Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh, el cual, después de todo, había ya logrado un gran éxito al constatar que el Gran Señor se veía obligado a negociar con él y a enviarle sus delegados personales, hecho verdaderamente olvidado en el imperio marroquí.

Lo cierto es que no hacían mella en el Dey Argel ni las amenazas del sultán ᶜalawí, a quien despreciaba, ni las exhortaciones de su señor nominal de Constantinopla. Tras el fracaso de las negociaciones que se quisieron entablar, apoyándose en la recomendación de ᶜAbd al-Ḥamīd I y en la mediación del sultán marroquí, España se vio obligada a prescindir de todos ellos y a buscar el modo de entenderse directamente con los argelinos, con el fin de llegar a la deseada paz con éstos. Estando ya en estas negociaciones, «entre las respuestas que dio el Dey a los artículos que le hicieron presentes -escribía el conde de Floridablanca a J.M. Salmón- , una fue que no convenía que el Rey de Marruecos fuese garante de la paz, diciendo : el Rey de Marruecos no me ha consultado quando ha hecho la paz con España; mis negocios no son los suyos». Y el Jasnadar del mismo Dey aconsejó en privado al conde Expilly, que llevaba las negociaciones por parte del gobierno español : «quando hables al Patron [el Dey] nunca le nombres al rey de Marruecos, porque es un bestia», del cual no quiere ni siquiera oir su nombre[72].

Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh se dio seguramente cuenta de que su política en la cuestión argelina iba errada y optó por pasar a las amenazas formales de guerra, buscando amedrentar a un tiempo a la corte otomana y al turco argelino. Hizo públicas, en efecto, las proposiciones enviadas al gobierno de Carlos III de unir sus barcos a los de éste, para atacar conjuntamente el puerto de Argel[73]; permitió de

---

(72) Carta del conde de Floridablanca a J.M. Salmón, san Ildefonso 26 agosto 1785, AHN, *Estado*, leg. 4348.

(73) Carta de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh a J.M. Salmón, 4 ḏū-l-qaᶜda 1199 / 9 septiembre 1785, AHN, *Estado*, leg. 4318. He aquí la traducción española que juntamente con el original árabe se encuentra en el legajo citado : ...«Al Consul Español, Manuel, Salmón : Salud al que sigue el camino recto. Despues de esto ponemos en tu noticia como hemos avisado a los Consules residentes en Tanger y Mogador, ordenándoles avisen a sus respectivas Naciones, que si los Argelinos hacen la Paz completa como manda el Gran Señor (que Dios guarde) con España, sea con la bendición de Dios, y si no observan quanto se les manda, Nosotros enviaremos Diez de nuestras Fragatas armadas, y los Españoles mandarán otras Diez Fragatas a la Boca del Puerto de Argel, y las embarcaciones de todas las Naciones Cristianas que quieran entrar en Argel, nosotros nos entenderemos y hablaremos con ellos; y los Españoles se entenderán con los Argelinos. Salud a 4 días de la Luna Caada año 1199 (corresponde a 9 Septiembre de 1785)».

forma oficial que la reina Dª María de Portugal utilizara los puertos de Tetuán y Tánger, al modo de bases marítimas, para mejor luchar contra la piratería de los argelinos(74); y se negó en rotundo a que los barcos de la Regencia atracaran en sus puertos, y, más aún, que se abastecieran en ellos(75).

Para fustigar más todavía a los de Constantinopla y al de Argel, Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh intentó de algún modo internacionalizar la cuestión argelina. Al mismo tiempo que tomaba las medidas mencionadas, dio orden al arraez Farrāŷ de que comunicara a los cónsules extranjeros establecidos en Tánger que cualquier barco europeo, que fuera o viniera de Argel, sería atacado por sus corsarios y declararía la guerra a la nación a la cual perteneciera dicho barco. Buscaba ahora el sultán entorpecer la firma de un tratado de paz entre España y Argel para mejor conseguir sus propósitos de adueñarse del territorio argelino?. He aquí como comentaba el cónsul español las medidas tomadas por el sultán ᶜalawí contra la Regencia :

> ...«Que las Embarcaciones de cualquier Nacion Europea que vayan a Argel serán hechas buenas presas por S.M. M., declarándole la Guerra a la Nacion a quien pertenezca; y que la Corte de España no concluya ningun Tratado con los Argelinos hasta saver si estos se abienen a obedecer en todo lo que les manda el Gran Señor, que es a que hagan la Paz con España por mediacíon de S.M. Marroquí, y que de no, caerán en su indignacion y abandonará la Regencia dexandola al arbitrio del Rey de Marruecos. Esta ultima clausula es grande incentibo para que S.M.M. dessee interiormente el que los Argelinos no se ajusten con Nosotros, y por lo tanto presumo haya encargado al Harraez Farache me diga de su parte que España no haga tratado alguno con Argel hasta que lleguen las Ordenes del Gran Señor, porque es constante que este Monarca anhela por todos los medios tener baxo su Dominio aquella Rexencia, y se le habran avivado mucho mas sus deseos luego que haya sabido el desprecio que ha hecho el Dey y el Jasnadar quando se le nombró por D. José de Mazarredo y el conde de Expilly, a S.M. Marroquí(76).

---

(74) cf. LOURIDO DIAZ, R., *Le commerce entre le Portugal et le Maroc pendant la deuxième moitié du XVIIIᵉ. siècle*, en «Revue d'histoire maghrebine» 5(1976)p. 42.

(75) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 27 octubre 1785, AHN, *Estado*, leg. 4317.

(76) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 27 septiembre 1785, AHN, Estado, leg. 4317.- En otras cartas del 5 y 6 de octubre, J.M. Salmón comunicó también a Madrid que Farraŷ había leído las órdenes de su señor a los cónsules europeos en Tánger.

Los deseos de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh de adueñarse por la fuerza de Arge'ia se hicieron tan públicos que llegó a causar «mucha admiración en todos los Moros y aun en los mismos Europeos»[77]. Así no era de extrañar que -seguía comunicando J.M.Salmón- «algunos políticos son del sentir que este Soberano pasará con un considerable Exercito a las cercanías de Argel para castigar y tomar aquella Plaza, y que España le ayudará por mar», bien que las probabilidades de una tal expedición aparentemente eran menguadas, pues no se notaba en el país movimiento alguno de tropas[78].

Pasarían los meses y nada en concreto se hizo por parte del sultán marroquí. Una ingenua confesión de éste al representante español mostraría una vez más hasta qué punto era indeciso ante la guerra. Le descubrió, en efecto, que los argelinos, al enterarse meses antes, de que él se aprestaba a ir con sus frangatas contra el puerto del Argel, se habían aterrado. «No me persuado -informaba a Madrid J.M.Salmón- que el Rey de Marruecos piense en esto como habla»[79].

En definitiva, tampoco en aquella ocasión, en que todo parecía mostrar al sultán como decidido a entrar por la fuerza en Argelia, se atrevió éste a llevar la guerra contra el Dey.

IV — TENSION ENTRE LAS CORTES DE MARRĀKUŠ Y CONSTANTINOPLA A CAUSA DE ARGEL.

Si a Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh le faltaba decisión cuando se trataba de coger las armas contra enemigos de su misma religión, no se puede negar que sus admirables cualidades de político experimentado le empujaban a calcular con minuciosidad los pros y los contras de sus proyectos, previéndolo todo para no caer en el fracaso : contactos diplomáticos con los gobiernos que podían poner obstáculos a sus pretensiones, preparación ambiental y sicológica de la población marroquí y

---

(77) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 27 septiembre 1785, ya citada.

(78) Carta de J.M. Salmón al conde Floridablanca, Tánger 12 octubre 1785, AHN, *Estado*, leg. 4317.- La segunda parte de estas noticias no era del todo exacta, pues pocos días despues Salmón tuvo que rectificarse al informar que un pequeño ejército se dedicaba a castigar algunas tribus de las provincias de Mequinez y Tādla, y que la paga extraordinaria que se daba a la tropa hacía presumir que la estaba preparando para ir contra Argelia (Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 27 octubre 1785, AHN, *Estado*, leg. 4317).

(79) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Dār al-Bayḍā' 31 enero 1786, AHN, *Estado*, leg. 4319.

las regiones donde pensaba actuar, etc. Sólo cuando sonaba la hora de poner punto final a la obra por medio de las armas, su carácter antibelicista echaba por tierra toda su laboriosa y premeditada diplomacia.

Lo hasta ahora expuesto es claro exponente de la intensa y prolongada actividad diplomática desarrollada por sus enviados en Constantinopla para lograr del Gran Señor, si no el apoyo militar contra el Dey de Argél, si el que le dejase las manos libres para actuar en contra de un teórico vasallo suyo, declarándole antes indigno de gobernar el territorio que le estaba encomendado. Esta labor continuaría en años venideros. No quiero, sin embargo, pasar adelante sin hacer una pequeña alusión a la astuta campaña que Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh desarrolló entre la población árabe y beréber argelina, con el fin de tenerla a su lado en el momento en que hubiera de intervenir con las armas en contra de la regencia. Esto en el supuesto de que las intenciones del sultán no fueran, pura y simplemente, las de levantar a los indigenas argelinos contra las autoridades turcas, pues una tal rebelión facilitaría en gran manera su intervención.

En otro lugar, al estudiar las relaciones de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh con el morabitismo, se podía comprobar la profunda antipatía que este sultán tuvo siempre hacia los sostenedores en sus Estados de un Islam estereotipado, persiguiéndolos a muerte cuando esto podía llevarse a cabo sin menoscabo de la paz interna en el país[80]. Hizo, sin embargo, una excepción muy digna de tener en cuenta con los *šurafā'* de Wazzān. Los privilegios concedidos por Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh a los de Wazzān fueron la causa de que, corriendo el tiempo, estos morabitos se constituyeran en una familia poderosa que vivió en una independencia de acción casi total respecto al poder central marroquí. El por qué de esta protección a los de Wazzān,cuando las otras familias morabíticas eran perseguidas a muerte, lo puse ya entonces de relieve, a saber, la gran influencia que esta cofradía religiosa gozaba en el territorio argelino.

Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh comprendió muy pronto que el apoyo moral y político que los de Wazzan podían prestarle entre la población árabe y beréber de Argelia debería ser de capital importancia en sus proyectos de adueñarse de esta regencia turca. Si los *šurafā'* de Wazzān predicaban a sus adeptos argelinos la conveniencia de sacudirse el yugo turco y someterse a la autoridad de los ᶜalawíes

---

(80) cf. LOURIDO DIAZ, R., *El morabitismo y la dinastía ᶜalawí en la segunda mitad del siglo XVIII*, en «Cuadernos de Historia del Islam», serie miscelánea, 1(1971)p. 129 ss.

marroquíes, era casi seguro que el éxito sonreiría con más facilidad al sultán, puesto que el prestigio de aquéllos revestía caracteres de verdadero fanatismo entre gran parte de los árabes y beréberes de Argelia[81].

Consta que la simpatía de los mencionados habitantes por el sultán de Marrākuš fue, en verdad, real y positiva, como se ha tenido ocasión de comprobar a lo largo de esta exposición. Y me persuado que la consecución de este ambiente propicio y necesario para la empresa de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh en Argelia se debió en gran parte a la propaganda de los de Wazzān. En 1786, cuando tan inminente se perfilaba la entrada por la fuerza del ᶜalawí en los territorios del Dey de Argel, el cónsul español en Marruecos, J.M. Salmón, se hacía eco de la ansiedad con que los árabes le esperaban, siendo ellos mismos quienes le instaban a que fuera a libertarlos del yugo turco. Escribía a Madrid, en efecto, que el sultán marroquí «pasará a atacar la Plaza de Argel a instancia de los Arabes circunvecinos, que están sugetos a aquella Regencia, y dessean salir del Govierno Turco, ofreciendo someterse muy gustosos baxo la dominación de este Principe con tal que los liberte de aquel yugo..»[82]. Manuel de Pontes, el promotor de las excelentes relaciones entre Portugal y Marruecos, fue testigo en Marrākuš de que «los Moros sugetos a aquella Regencia han pedido ultimamente a este Manarca [Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh] los liberte de aquel Govierno, para lo qual han venido a hablar o tratar con S.M. seis Moros de los principales de aquellas Cavilas..»[83].

Todo parecía presentarse de forma inmejorable para acometer la guerra contra el Dey de Argel. Sin embargo, las reticencias que debió mostrar a este respecto el Gran Señor de Constantinopla por medio del enviado Ismāᶜīl Efendi contribuyeron una vez más a retrasar su ejecución y a que Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh se entregara de nuevo a una interminable serie de negociaciones con la Sublime Puerta. Por lo visto, el sultán marroquí quería conseguir la hegemonía política sobre el Islam occidental haciendo uso exclusivo de sus dotes diplomáticas y sin disparar una sola bala.

---

(81) cf. LOURIDO DIAZ, R., *El morabitismo y la dinastía ᶜalawí*, l.c., p. 143 ss.

(82) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Dār al-Bayḍā' 3 septiembre 1786, AHN, *Estado*, leg. 4319.

(83) El mismo Manuel da Ponte fuen quien comunicó oralmente a J.M. Salmón esta información (Dār al-Bayḍā' 22 septiembre 1786, AHN, *Estado*, leg. 4319).

A últimos de 1785, Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh había ya nombrado a tres altos personajes de su corte para ir a Constantinopla(84). Eran éstos Muḥammad b. ᶜUṯmān, Muḥammad al-Luzīrq y Mawlāy ᶜAbd al-Mālik b. Idrīs, yerno éste último del soberano. Tales embajadores del sultán no pudieron embarcarse en Tánger hasta primeros de mayo de 1786, debido al mal tiempo reinante y al retraso del barco español que debía conducirlos a la capital del imperio turco(85). Llevaban grandes regalos, tanto para el Gran Señor como para los santuarios de la Meca y Medina. En principio debía acompañarlos Ismāᶜīl Efendi, el cual, llegado de Turquía el año anterior, no había todavía regresado a su patria; pero Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh lo retuvo unos meses más, temeroso quizás de que con sus informaciones pudiera entorpecer ante su señor la misión que llevaba Muḥammad b. ᶜUṯmān. El delegado turco volvió a Constantinopla en un barco de Ragusa, en el que viajaba también una segunda embajada marroquí a Turquía, a cuya cabeza iba Abū-l-Qāsim al-Zayyānī (86).

A pesar de que fueron ya publicados extensos resúmennes del diario manuscrito de Muḥammad b. ᶜUṯmān, en el que se da cuenta del itinerario seguido, de los cuantiosos presentes para el Gran Señor y también de las donaciones para las ciudades santas de Oriente, así como del grandioso ceremonial con que fue recibido por la corte de ᶜAbd al-Ḥamīd I, nada se sabe en concreto de sus conversaciones sobre la cuestión argelina. No cabe duda de que éste era el principal asunto a tratar con la corte otomana, pero Muhammad b. ᶜUṯmān no se atrevió seguramente a consignarlo en su diario, tal vez por haberle sido encomendada su gestión bajo un rigurosísimo secreto(87). Es de suponer que la embajada de al-Zayyānī, distanciada

---

(84) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridabllanca, Tánger 27 octubre 1785, AHN, *Estado*, leg. 4317.

(85) Sobre esta embajada se trata largamente con ocasión del exilio de Mawlāy al-Yazīd, cf. LOURIDO DIAZ, R., *Marruecos en la segunda mitad del siglo XVIII*, p. 337 s.

(86) Aunque Antonio Salmón -hermano de J.M. Salmón- comunicó al conde de Floridablanca la salida de Abū-l-Qāsim al-Zayyānī, el 20 de abril de 1786 (AHN, *Estado*, leg. 4319), como muy próxima a realizarse, ésta, sin embargo, debió tener lugar meses más tarde, ya que el 22 de septiembre volvía a escribir su hermano Juan Manuel que todavía no había ambarcado al-Zayyanı (*ibidem*). De su embajada habla largamente el mismo al-Zayyānī en *al-Bustān al-ẓarīf*, fols. 161 ss., y *al-Taryûmān al-muᶜrib*, p. 85, trd. Houdas p. 155. La registraron también en sus obras Al-Nāṣirī (*al-Istiqṣā*, t. 8, p. 60, trd. Fumey, l.c., p.347) e Ibn Zaydān (*Itḥāf*, III, p. 179 y 305).

(87) Del *diario* o *riḥla* de esta embajada de Muḥammad b. ᶜUṯmān (redactó otro diario, al menos, con ocasión de su ida a Malta, en 1782, para rescatar cautivos musulmanes), titulado *Aḥrāz al-muᶜallà wa-l-raqīb fī bayt Allāh..*, ofrece Ibn Zaydān un extracto (cf. *Itḥāf*, III, pp. 302-305). Según lo extractado, Muḥammad b. ᶜUṯmān salió de Rabat en noviembre de 1785 y regresó a Fez en junio de 1788, tras largas esperas para el embarque, una prolongada estancia en Constantinopla y visitas a varias ciudades del Próximo Oriente y del Africa del Norte.

de la anterior tan sólo unos cuantos meses, tendría objectivos similares a la de Muhammad b. ᶜUtmān. Y tanto uno como otro embajador hubieron de permanecer en Constantinopla durante largos meses. Exigía la corte de ᶜAbd al-Hamīd I prolongadas discusiones antes de decidirse en el espinoso problema planteado por el ᶜalawí?. Es probable. De todas formas, es bien cierto que ni con ello quedó resuelta la cuestión, pues el sultán turco delegó a uno de los personajes de su corte para que fuera a dialogar con Sīdī Muhammad b. ᶜAbd Allāh.

Entre la salida para Constantinopla de Muhammad b. ᶜUtmān y la llegada a Marruecos de Ahmad Efendi -así se llamaba el nuevo delegado de la Sublime Puerta- transcurrió un largo año, durante el cual la inquina del sultán marroquí contra el Dey de Argel se creyó en algunos momentos que abocaría a una guerra. En septiembre de 1786 llegaron continuos rumores a Europa acerca de la concentración de tropas y armas pesadas en Marrākuš, de donde salieron hacia el noroeste del país, suponiendo los observadores que iban contra Argelia, aunque no descartaban la posibilidad de que estuvieran destinadas a la sumisión de algunas tribus rebeldes del Rīf[88]. Todas estas suposiciones tenían su origen en el rumor, entonces extendido, de que Sīdī Muhammad b. ᶜAbd Allāh había reunido «en junta secreta a sus principales Talbes, en la que les dio a leer algunas cartas que el Gran Señor le ha mandado relativas a la mala conducta de los Argelinos, en las que da su consentimiento para que quando quiera y le parezca a S.M.M. baya y se apodere de aquella Plaza [Argel] y todo el demas territorio que en el día le presta obediencia con tal de que la conquista no siga de Argel para adelante; en virtud de esto, dicen ha declarado el Monarca a sus mismos Talbes que segun la Ley es lícito tomar todas aquellas tierras a sangre y fuego; tratan de reputar a los Argelinos peor que si fueran Christianos»[89].

Difícil es creer que tales rumores respondieran a una realidad, al menos en lo relativo a la autorización de la Sublime Puerta para que Sīdī Muhammad b. ᶜAbd Allāh pudiera hacerse dueño por la fuerza del territorio bajo la jurisdicción del Dey de Argel. El embajador turco, que llegó a Marruecos algo más tarde, probaría lo infundado de aquellos rumores. Si de hecho el sultán marroquí reunió a sus talbes o doctos en la ley islámica para comunicarles sus designios sobre Argel, esto sólo

---

(88) Carta de J.M. Salmón al conde Floridablanca, Dār al-Baydā' 3 septiembre 1786, AHN, *Estado*, leg. 4319.

(89) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Dār al-Baydā' 22 septiembre 1786, AHN, *Estado*, leg. 4319.

prueba que deseaba justificar ante los suyos y ante los musulmanes de todo el mundo la invasión del territorio argelino. Sea como fuere, todo hacía creer entonces en la realización de unos proyectos tanto tiempo acariciados por aquel monarca : «Que S.M.M. proyecta alguna empresa grande -escribía J.M. Salmón- no admite duda, porque se sabe también que en Marruecos [Marrākuš] y Rebat se están haciendo grandes prevenciones de viveres, y que en Taza ha mandado comprar, segun el portugués Aponte,hasta Once mil Gararas de Cevada, que hacen la cantidad de Ciento Diez mil fanegas nuestras. Ahora que llegue a tener efecto o no esta expedición -subrayaba el cónsul español-, solo el tiempo lo dira, porque, en el Rey, de un momento a otro se varía todo y se reduce a nada»(90).

La observación final de J.M.M. Salmón era muy justa, porque, como en tantas otras ocasiones, tampoco en ésta se llevaría a efecto lo que ya todos temían contra los argelinos. También era extraño que Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh proclamara, a finales de 1786, que pensaba aliarse con el Gran Señor y con el bey de Trípoli para apoderarse de la isla de los Caballeros de Malta(91), porque la verdad era que los turcos de Constantinopla no se doblegaban fácilmente a los deseos del marroquí, pese a su labor diplomática y a los cuantiosos regalos y ayuda económica que les envió en momentos difíciles para la Sublime Puerta. Además de poner dificultades al ᶜalawí en sus pretensiones de hacerse dueño de un territorio que nominalmente les estaba sometido, hicieron surgir nuevos obstáculos más o menos relacionados con el asunto argelino.

Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh quiso recoger en Constantinopla los 271.358 pesos fuertes enviados años antes a la corte otomana para rescatar con ellos en Malta a los cautivos musulmanes que aún quedaban en la isla, y, en caso de que fuera imposible efectuar el rescate, entregara aquella suma a los pobres de la Meca y Medina. Como la Sublime Puerta no había hecho ni lo uno ni lo otro, el sultán marroquí dio orden de que fueran trasladados a Nápoles, pues el mismo pensaba negociar el rescate por medio de Muḥammad b. ᶜAbd al-Hādī(92). Esta determinación no iba a traer más que complicaciones, pues el ᶜalawí se enteró entonces de que el Gran Señor

---

(90) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Dār al-Bayḍā' 27 septiembre 1786, AHN, *Estado*, leg. 4319.

(91) cf. ARRIBAS PALAU, M., *Sobre seis malteses apresados en 1779 por una fragata marroquí y liberados posteriormente*, en «Studi Magrebine» VI, 1974, p. 187.

(92) Cartas de J.M. Salmón al conde de Flaridablanca (Dār al-Bayḍā' 14 octubre y 11 noviembre 1786) y de éste a J.M. Salmón (El Pardo 16 enero 1787, AHN, *Estado*, leg. 4319).

se había adueñado de aquella suma en beneficio propio, considerándola como una especie de tributo de una nación musulmana políticamente inferior al imperio otomano. Al soberano marroquí le «pareció indecoroso y le sirvió de bochorno pedírsela ya»[93], y ordenó que el rescate fuera llevado a cabo con dinero que tenía depositado en España[94].

A este contratiempo de orden financiero, pero que dejaba entrever ciertos perfiles políticos no muy halagüeños para el marroquí, se unieron poco después las propuestas poco gratas de los dos delegados de ᶜAbd al-Ḥamīd I -uno de ellos Aḥmad Efendi, con rango de embajador-. llegados a Marruecos, el primero en compañía de Abū-l-Qāsim al-Zayyānī y el otro en la de al-Ṭāhir Fannīš[95].

Lo curioso es que poco antes de que arribaran dichos delegados, el gobierno español, decidido entonces a emprender una operación marítima de castigo contra Argel, quiso contar con el apoyo militar de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh en tal empresa. Así se lo hizo saber el conde de Floridablanca, ministro de Estado de Carlos III, a J.M.Salmón, cónsul general español en Marruecos :... «si el Rey de Marruecos se anticipase a inquietar a los Argelinos antes de que se verificase nuestro rompimiento, podría ser muy útil; y si V.M. con sagacidad usa de la especie, sin comprometernos por ahora»[96].

Las insinuaciones de J.M. Salmón fueron recibidas friamente por el sultán ᶜalawí, pretextando que sus súbditos se levantarían contra él en caso de que los quisiera lanzar en unión de los cristianos contra sus hermanos de religión, los argelinos. Este pretexto fue enjuiciado por el diplomático español como una burda disculpa, ya que Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh era «bastante sagaz y astudo y mui superior en talento a todos sus Vasallos para atraerlos a su voluntad e ideas, y lo mismo podría hacer con los Havitantes inmediatos a Argel, si realmente dessean estar baxo su proteccion

(93) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 18 febrero 1787, AHN, *Estado*, leg. 4319.

(94) Ya se ha hecho alusión en páginas anteriores a este dinero con que habían de ser rescatados los cautivos musulmanes de Malta, y que fue enviado desde España.

(95) La *Ta'rīj al-Ḍuᶜayyif*, fol. 203, hace mención de un solo embajador. En cambio, la correspondencia de J.M. Salmón muestra claramente que fueron dos los delegados de la corte otomana, llegados con poca diferencia de tiempo a Marruecos. El segundo, accompañado por al-Ṭāhir Fannīš, venía con categoría de embajador extraordinario. Hay confusión, sin embargo, en J.M. Salmón respecto al nombre de estos turcos, a los que denomina indistintamente con el nombre de Aḥmad Efendi (Cartas de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 8 y 26 junio, 9 agosto y 4 septiembre 1787, AHN, *Estado*, leg. 4319).

(96) Carta del conde de Floridablanca a J.M. Salmón, Aranjuez 25 mayo 1787, AHN, *Estado*, leg. 4319.

y Dominio de este Soberano, como siempre se ha dicho y es constante que algunos Principes de aquella comarca se lo han venido a proponer en varias ocasiones»[97]. A la vista de este juicio, tal vez sea necesario pensar que Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh se negó a cooperar entonces con España a causa de su esperanza en que Constantinopla se pusiera, por fin, de su parte en la cuestión argelina.

Pero lo cierto es que, al negarse a luchar contra la Regencia al lado de los españoles, el sultán perdió la última ocasión de poder realizar el sueño de su vida respecto al territorio argelino. Los dos enviados turcos -el segundo fue recibido con honores principescos en todas las ciudades por las cuales atravesó, hasta llegar a Marrākuš[98]- no fueron ciertamente portadores del tan ansiado «placet» de ᶜAbd al-Ḥamīd I para poder someter al Dey de Argel, como Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh esperaba lograr tras las consecutivas embajadas a Constantinopla de Muḥammad b. ᶜUṯmān, Abū-l-Qāsim al-Zayyānī y al-Ṭāhir Fannīš. Se puede asegurar con bastantes posibilidades de acierto que las reiteradas e incansables instancias del marroquí, hechas con tanta diplomacia y arropadas con tantos y tan ricos regalos, obtuvieron una respuesta totalmente adversa a sus esperanzas. Así lo dio a entender el cónsul español cuando escribió a Madrid : «Los asuntos con la Puerta Otomana no van muy favorables. S.M. ha hablado con algun desabrimiento al enviado Hamet Effendy, y el regalo que este le presentó de un Estuche y de una Gumia, todo guarnecido de diamantes, mandó que el Talbe Cassem Sayani, que a venido de Constantinopla acompañando al expresado Hamet Effendy, lo recibiere y llevase a Fez, para venderlo en aquella ciudad, y que su producto se distribuyere entre los pobres»[99].

El malhumor que este gesto del sultán expresaba, tanía su origen seguramente en la negativa de la corte otomana a secundar y aprobar sus proyectos sobre Argel, negativa que le era transmitida por el delegado turco. El error de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh en esta cuestión radicaba en su incansable afán de enfocarlo a través de la corte de Constantinopla, como bien lo juzgó J.M. Salmón. «La ultima respuesta que ha dado este Principe al Padre Rios -escribía el cónsul español- , de que iba a

---

(97) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 10 junio 1787, AHN, *Estado*, leg. 4319.

(98) La *Ta'rīj al-Duᶜayyif*, fol. 203, enumera las ciudades por las cuales pasó y los grandes honores que se le tributaron. Llegó a Rabat el 28 ḏū-l-qaᶜda *1201 / 11 septiembre* 1787. Noticias similares daba J.M. Salmón en la carta del 4 de septiembre de 1787, ya citada.

(99) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 9 agosto 1787, AHN, *Estado*, leg. 4319.

mandar a Constantinopla un embaxador diciendo al Gran Señor que jamas le volverá a escribir una carta si no levanta la mano sobre los Argelinos, y que más cuenta le tenía a la Puerta estar a bien con S.M. que con Argel, aumenta más mi desconfianza, porque patentemente demuestra este Soberano lo mal fundada que tiene su esperanza, pues es constante y notorio que el Gran Señor procura siempre sostener la Plaza de Argel por su propio interés y otras miras políticas, las que nunca puede haver con este Monarca, ni su amistad con la Puerta interesa a ésta tanto como conservar Argel en el estado en que en el día se halla, y assy hará poca impresión en el ánimo del Gran Señor la amenaza del Rey de Marruecos»[(100)].

Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh, al verse así defraudado por la Sublime Puerta, podía muy bien recordar el ofrecimiento que pocos meses antes le había hecho España, de atacar conjuntamente Argel, y solicitar de aquélla lo que antes le había negado. Previniendo esta posibilidad, el cónsul español en Marruecos aconsejó al ministro de Estado que «si se resuelve por nuestra parte [de España] declarar la Guerra a Argel, no se le passe aviso anticipado a este Manarca, a menos que no se vean por aca algunas señales que nos den esperanzas de que pueda servir de algo el darle cuenta, porque si este Principe no piensa realmente ir a atacar a Argel, es inútil pasarle aviso, y tal vez nos sería perjudicial»[(101)].

Las prevenciones de Salmón eran demasiado prematuras, ya que las reacciones de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh contra el sultán otomano no podían ser definitivas, pues el embajado extraordinario de ᶜAbd al-Ḥamīd I todavía no había llegado a su corte, como queda dicho. El sultán marroquí podría aun alumbrar una chispa de esperanza. Y así era, pues sabemos que, todavía en estos meses, mandó comprar grandes cantidades de cebada -unas 50.000 fanegas- en la región de Uŷda, provincia limítrofe con Argelia, que fueron almacenadas en tres lugares distintos y estratégicos, con el fin de poder suministrar fácilmente a su ejército en caso de guerra con el Dey[(102)].

Aquella ligera esperanza se cayó definitivamente por tierra a la llegada del esperado embajador otomano, el cual no hizo otra cosa que confirmar las noticias adversas en lo referente a la cuestión de Argel traídas por el primer delegado turco. La Sublime Puerta se oponía resueltamente a que el sultán ᶜalawí se entrometiera en asuntos de

---

(100) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 6 agosto 1787, AHN, *Estado*, leg. 4319.

(101) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 6 agosto 1787, de la nota anterior.

(102) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 8 septiembre 1787, AHN, *Estado*, leg. 4319.

la Regencia. Así se lo hizo saber a J.M. Salmón el gobernador de Tánger, Muḥammad b. ᶜAbd al Mālik, quien, a petición del español sobre lo «que passó en la Corte con el Embaxador Turco, me ha asegurado -escribía Salmón a Madrid- que el principal motivo de su desgracia han sido las Cartas que trajo del Gran Señor por lo respectivo a las pretensiones que tiene contra Argel, y que aumentó el disgusto de S.M.M. haberle pedido dicho Ministro permiso para extraer libre de Derechos Cien Quintales de Zera, lo que hizo que S.M.M formase ruin y baxo concepto de este Sugeto»[103].

V — LAS RELACIONES TURCO-MARROQUIES EN LOS ULTIMOS DIAS DEL SULTANATO.

Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh, deshauciado ya de todo auxilio por parte del sultán turco en la cuestión planteada sobre Argel, no reaccionó tampoco ahora en favor de la guerra. No pidió socorros a España, como se había temido. Prefirió seguir activando su compaña de desprestigio de la Regencia de Argel ante los musulmanes, libertando en Europa a los cautivos de aquélla, cuya redención tenía el Dey abandonada[104], y, sobre todo, continuó tenazmente la labor diplomática ante la corte de ᶜAbd al-Ḥamīd I, labor que, como se está constatando, no le aportaba resultado alguno positivo.

Es cierto que, conocida la poco satisfactoria respuesta del Gran Señor a sus pretensiones, ordenó que fuera reintegrado a su país, inmediatamente y sin ningún miramiento, el embajador extraordinario turco, pidiendo con insistencia al gobierno español que le cediera dos barcos de guerra para su traslado. Juntamente con él debería ir, una vez más, a Constantinopla al-Ṭāhir Fannīš, para tratar «negocios de importancia, y me hago cargo -opinaba Salmón- serán relativos a los Argelinos»[105]. Efectivamente, contra todo lo que podía esperarse, tras tanto y tan repetido fracaso

(103) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 19 noviembre 1787, AHN, *Estado*, leg. 4350.

(104) Véase el apartado titulado «Segundo gran rescate de cautivos en Malta», de mi trabajo *La obra redentora del sultán marroquí Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh*, l. c., p. 172 ss.

(105) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 16 octubre 1787, AHN, *Estado*, leg. 4319.- Cuando Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh solicitó de España que pusiera a su disposición dos barcos de guerra para ir a Constantinopla el gobierno de Carlos III replicó que no podía hacerlo por haber prohibido la Sublime Puerta que barcos de guerra extranjeros transitaran por el estrecho de los Dardanelos. Se obtuvo, sin embargo, el permiso turco y España cedió los barcos (Cartas del conde de Floridablanca y de J.M. Salmón, septiembre-diciembre 1787, AHN, *Estado*, leg. 4319).

en este sentido, Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh volvía a insistir ante la Puerta en lo de Argel. Ahora, renunciando ya a la integración en sus Estados del territorio ocupado por la Regencia turca de Argel, se contentaba con solicitar del otomano que fueran desposeídos del poder el Dey y su *diwān* o gobierno, para que quedase así aquel territorio sujeto en todo a Constantinopla. Un nuevo truco del sultán ᶜalawí para mover el ánimo de ᶜAbd al-Ḥamīd I a su favor ?. Nada hay que impida suponerlo con fundadas sospechas.

Al-Ṭāhir Fannīš, que iba con esta misión a Turquía, aseguraba a J.M. Salmón, antes de su embarque en una de los buques españoles fondeados en Tánger, que si el Gran Señor accedía a la petición de su amo, éste «daría de mano a las pretensiones que tiene contra los Argelinos, pero de lo contrario, rompería la amistad y se entendería directamente con los Argelinos». Con el objeto de forzar más la voluntad del califa otomano, el sultán hizo acompañar a al-Ṭāhir Fannīš de muchos de los esclavos argelinos rescatados ya en España[(106)]. Este y el embajador turco embarcaron en la fragata española *Santa Cecilia*, el 16 de febrero de 1788, mientras el grupo de esclavos lo hacía en la *Santa Rosa*. El regalo que llevaban de parte del marroquí para la Sublime Puerta era en verdad muy espléndido[(107)]. Pero, qué fue lo que consiguió con todo ello Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh respecto a la Regencia de Argel ?.

El día 2 de septiembre del mismo año llegaba al-Ṭāhir Fannīš a Tánger en un barco veneciano, de regreso de Constantinopla[(108)]. Ignoro qué clase de proposiciones traía a su señor de parte de la Sublime Puerta, pero poco podía ya importar a Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh todo lo que tuviera relación con la Regencia argelina, ya que su hijo Mawlāy al-Yazīd le estaba creando serios problemas de orden interno que le impedían ocuparse de cualquier otro asunto extraño al país, a pesar de que

(106) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 12 noviembre 1787, AHN, *Estado*, leg. 4319.

(107) La noticia de la salida de Tánger de los embajadores se transmitió a Madrid en carta del 18 febrero 1788 (AHN, *Estado*, leg. 4321). Pero en una carta anterior del mismo J.M. Salmón al conde de Floridablanca (Tánger 9 noviembre 1787, AHN, *Estado*, leg. 4319), ya se había cumunicado a Madrid la lista de los principales regalos, a saber : un coche de dos sillas y cuatro ruedas; doce cajas de paño fino; dos cajas de lienzos finos; un libro de la «Ley» compuesto por Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh; un gran reloj con diamantes; un reloj pequeño de repetición; una cajita de oro para guardar libros de rezo; una gumia; un cuchillo con vaina; una espada con brillantes; dos pistolas con cañones de oro; otras dos pistolas con empuñadura de oro; dos espadas con esmeraldas en la empuñadura...

(108) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 4 septiembre 1788, AHN, *Estado*, leg. 4321.

los informadores españoles seguían comunicando a su gobierno que tropas marroquíes se aprestaban a atacar Argel. Estas tropas no debían estar destinadas contra el Dey de Argel, sino contra Mawlāy al-Yazīd, el hijo rebelde, que había entrado en Marruecos por la frontera argelina(109). El estéril y prolongado forcejeo de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh por hacerse dueño del territorio bajo el dominio del Dey turco de Argel, en un afán de convertirse en señor indiscutible del Islam occidental, había terminado.

No se cortaron, sin embargo, las relaciones de Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh con la corte otomana, abiertas por él con tanto trabajo. Al contrario, desde entonces parece que cobraron mayor auge, con rumbo más amistoso. Puede ser que el sultán ᶜalawí, atemorizado por las dificultades internas que estaban surgiendo, amenazadoras por demás, pretendiera tener un aliado poderoso en el turco. Se habló de que retiraría todo el dinero que tenía depositado en España para enviarlo a Turquía, lo cual a juicio de J.M. Salmón, «no era extraño a vista de lo engolfado que está con la Puerta Otomana»(110). Volvió a regalar al Gran Señor cantidades apreciables de salitre, transportadas en un barco ragueseo(111), pero sobre todo hizo el gesto espectacular -de amistad o de desesperación por el mal cariz que tomaban los asuntos internos y por sus inútiles esfuerzos en pro de la marina?- de ofrecer a Selim III, sucesor de ᶜAbd al-Ḥamīd I, muerto en 1789, las cuatro mejores fragatas de su marina(112).

Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh falleció a principios de 1790. Sus relaciones con la corte otomana, tan abandonadas durante los sultanatos anteriores, tuvieron como feliz coronamiento las embajadas de Muḥammad b. ᶜAbd Allāh Zuwayn, a fines de 1789, y de al-Ṭāhir Fannīš en 1790. Estos dos embajadores fueron los últimos en ofrecer al califa de Constantinopla un gran número de esclavos musulmanes, en su

---

(109) cf. LOURIDO DIAZ, R., *Marruecos en la segunda mitad del siglo XVIII*, p. 343 ss.

(110) Carta de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 15 abril 1788, AHN, *Estado*, leg. 4321.

(111) Cartas de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger A agosto y 20 septiembre 1788, AHN, *Estado*, leg. 4321.

(112) Parece que, después de haber ofrecido las cuatro fragatas a ᶜAbd al-Ḥamīd I, hubo cierta hesitación en Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh acerca de su entrega a su sucesor *Selim III*, aunque finalmente cumpliera su oferta (Cartas de J.M. Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 16 junio, 6 y 31 julio 1789, AHN, *Estado*, leg. 4321). Los historiadores marroquíes Muḥammad al-Ḍuᶜayyif (*Ta'rīj*, fol. 208 s.) e Ibn Zaydān (*Itḥāf*, III, p. 307) también dan como segura la entrega de las cuatro fragatas.

mayoría turcos y argelinos, que Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh había arrancado con su dinero de los penales europeos(113).

Sīdī Muḥammad b. ᶜAbd Allāh había ciertamente renovado el prestigio del imperio ᶜalawí ante el mundo musulmán, pero fue incapaz de vencer la resistencia de los turcos de Argel, los cuales se opusieron tenazmente a sus aspiraciones incansables de ejercer la hegemonía sobre el Islam occidental.

Ramón LOURIDO DIAZ

---

(113) Dan cuenta de la embajada de Muḥammad b. ᶜAbd Allāh Zuwayn la *Itḥāf* (III, p. 306) y la correspondencia de J.M. Salmón a Madrid (Tánger 19 y 22 agosto 1789, AHN, *Estado*, leg. 4321). El embajador al-Ṭāhir Fannīš zarpó rumbo a Constantinopla a principios de 1790 en la fragata española «La Soledad», llevando consigo mil barras de oro (Cartas de Antonio Salmón al conde de Floridablanca, Tánger 13 y 26 octubre, 3 noviembre 1789, AHN, *Estado*, leg. 4321). Para detalle de estas embajadas, cf. LOURIDO DIAZ, R., *La obra redentora del sultán* marroquí, l. c., p. 180 ss.

LES JUIFS DE TETOUAN
ENTRE LA CHRONIQUE ET L'HISTOIRE

L'intérêt relativement précoce suscité par les communautés juives du Sud marocain, perceptible en particulier dans la «Reconnaissance» de Charles De Foucauld, les «Missions» d'Edmond Doutté et les études spécifiques de Nahum Slousch, a donné lieu sous le Protectorat à de multiples travaux et publications, principalement ceux de J. Chaumeil, J. Benech, V. Monteil et P. Flamand (1).

Cet intérêt ne s'est guère relâché depuis puisque la fin des années cinquante marque même, quoique de manière indirecte, le début d'une nouvelle impulsion dans les recherches sur les communautés méridionales du fait essentiellement de la diversité et de l'ampleur des investigations menées par de nombreux authropologues (2), sociologues (3), psychologues - voire psychiatres (4) - et politologues (5) soucieux d'intégrer à leurs analyses les données ethno-culturelles et socio-historiques qui

---

(*) Cet article se propose essentiellement d'apporter quelques précisions d'ordre historique à un certain nombre de faits évoqués par Sarah Leibovici dans son dernier livre «Chronique des Juifs de Tétouan, 1860-1869», Maisonneuve Larose, Collection Judaïsme en Terre d'Islam, Paris 1984, 327p.

(1) A. Dellouya, Nouvel inventaire bibliographique des travaux sur les juifs du Maroc, T.I, Paris, s.d. (1978 ?)

(2) D. Wilner et M. Kohls, Jews in the High Atlas Mountains of Morocco : A Partial Reconstruction, in The Jewish Journal of Sociology, Vol.4 n°2, Dec. 1962, pp. 207-241; J.R. Rosenbloom, A Note on the Size of the Jewish Communities in the South of Morocco, Ibid, Vol.8 n°2, Dec. 1966, pp. 209-212 ; M. Shokeid, Jewish Existence in a Berber Environment, in S. Deshen et W.P. Zenner (éds.), Jewish Societies in the Middle East, Washington 1982, pp. 105-122.

(3) D.D. Bensimon, Immigrants d'Afrique du Nord en Israel, Paris 1970.

(4) H. Abramovitch et Y. Bilu, *In Search of the Saddiq* : Visitational Dreams Among Moroccan Jews in Israel, *in Psychiatry, Vol.48, Fev. 1985, pp. 83-92.*

(5) M. Shokeid, From Personal to Bureaucratic Appointment : *the Transition in Israel of the Communal* Religious Leaders of Moroccan Jews, in Journal for the Scientific Study of Religion, *Vol,19 n°2, Juin* 1980, pp. 105-113.

prévalaient dans l'environnement originel des juifs du Haut-Atlas et de l'Anti-Atlas, de la vallée du Draâ, du Tafilalet, de Demnate, Marrakech, Safi, Essaouira... brutalement et massivement transplantés dans diverses sociétés où ils se trouvèrent confrontés à de graves problèmes d'insertion et à une crise d'identité aiguë (6).

N'ayant bénéficié à l'époque coloniale que d'une attention limitée, sans doute davantage en raison de la tendance de l'Espagne à les considérer comme «naturellement» acquises, sinon totalement dévouées à sa cause, que de leur faible poids démographique, les communautés juives de l'ex-zone Nord, sans être tout à fait «terra incognita» (7), demeurent par contre moins bien connues (8).

Pourtant, qu'il s'agisse des «Juifs noirs disséminés dans le Rif et [menant] la vie de leurs voisins musulmans» (9) et supposés établis dans la région depuis la plus haute antiquité en qualité d'artisans, de colporteurs, agriculteurs (10) etc... ou de leurs coreligionnaires citadins «descendants de la catastrophe de Castille» (11) et attachés à «célébrer des fêtes de deuil en mémoire des autodafés dont leurs pères ont été les victimes» (12), ces populations ne manquaient ni de diversité ni d'originalité.

D'autant plus que, manifestation supplémentaire de la perception négative et réductrice de la diversité ethno-culturelle du Maroc et de son interprétation immédiate en termes d'assimilabilité — de francophilie ou d'hispanophilie en l'occurrence —, toute définition des particularités des «judéo-Berbères» se réfère immanquablement aux «Expulsés de 1492» considérés, au niveau linguistique par exemple, comme un groupe hispanophone homogène alors que, note D. Corcos, «les Juifs originaires

(6) R. Pataï, The Riots in Wadi Salib, in Midstream, Vol.VI n°1, Hiver 1960, pp. 5-14 «... in addition the Moroccan Jews felt that even in the poorest, dirtiest and most overcrowded mellah, they were much better off in comparison not only with the peasants but also with a considerable proportion of the Muslim townspeople themselves...»; S. Deshen et M. Shokeid, the Predicament of Homecoming, New York 1974; C. Tapia, North African Jews in Belleville, in The Jewish Journal of Sociology, Vol. 16 n°1, Juin 1974, pp. 5-23; V. Malka, La Mémoire brisée des Juifs Marocains, Paris 1978; C. Lasry et C. Tapia, Juifs Nord-Africains d'Aujourd'hui, Montréal (sous presse); cf. la récente création à Montréal du Rassemblement Mondial du Judaïsme Marocain (Octobre 1985).

(7) A. Chouraqui, La saga des Juifs en Afrique du Nord, Paris 1972 p. 13.

(8) M.L. Ortega, Los Hebreos en Marruecos, Madrid 1934; J.B. Vilar La Juderia de Tetuan (1489-1860) y otros ensayos, Murcie 1969.

(9) H. Cohn, Mœurs des Juifs et des Arabes de Tétouan (Maroc), 2 éd, Paris 1927, p. 12.

(10) E.L. Ramos, Marruecos, su suelo, su poblacion y su derecho, Madrid 1915, commentaire de l'auteur, p. 39 : «... ocupacion que contrasta con su modo de ser habitual, pues á duras penas se concibe al individuo de esa raza más que como nagociante y usurero...».

(11) L.N. Godard, Description et histoire du Maroc, Paris 1860, p. 15.

(12) Ibid.

du royaume de Grenade... ne parlaient pas l'espagnol mais l'arabe comme les Toshavim» ([13]).

Minimisant les mutations inhérentes à l'interaction avec le milieu ambiant, et postulant d'une certaine manière, une identité figée, imperméable aux aléas de l'histoire, la distinction classique entre Megorashim («Expulsés» considérés comme des «Roumis» par leurs coreligionnaires) et Toshavim («Beldiyyin» qualifiés de «Berberiscos» et surtout de «Forasteros») ([14]), retient habituellement la fixation relativement plus tardive des premiers en terre marocaine, leur avance technique (artisanat, commerce, change...), la richesse de leur patrimoine artistique et culturel (legs de l'Age d'or judéo-musulman en Andalousie), la conformité de leurs rites aux Ordonnances de Castille, l'usage d'un judéo-arabe parsemé d'archaïsmes castillans etc... Particularités dont Tétouan, auréolée par la ferveur religieuse de sa communauté, la science de ses rabbins et sa réputation prestigieuse de «Petite Jérusalem» constitue indéniablement l'expression la plus achevée ([15]).

Néanmoins la «ciudad de los ojos bellos» ([16]) n'a pas encore fait l'objet d'études comparables à celles qui existent pour d'autres villes du Maroc et ce, en dépit de la masse considérable de matériaux actuellement disponibles. Elle commence à peine à susciter l'intérêt des chercheurs ([17]).

C'est peut-être dans une telle perspective qu'il faudrait situer la toute récente «Chronique des Juifs de Tétouan, 1860-1896» ([18]). D'autant qu'il ne s'agit pas d'une «chronique» stricto sensu mais d'une contribution d'ordre historique puisque, affirme l'auteur, «au fil des recherches l'Histoire s'est substituée à la légende» ([19]). D'où, a priori tout au moins, son intérêt multiple :

– D'un point de vue purement pragmatique cette contribution permet, dans une certaine mesure, de vérifier l'efficience de la «division du travail» relevée par Germain

(13) D. Corcos, Studies in the History of the Jews of Morocco, Jérusalem 1976, pp. 159-229; cf. G. Höst, Nachrichten von Marókos und Fes im Lande felbft gefammlet in den Jahren 1760 bis 1768, Copenhague 1781, pp. 145-146 : «Une grande partie des Juifs, en particulier ceux de Tétouan... parlent l'espagnol... mais leur véritable langue mère est l'arabe qu'ils n'ont pas le droit d'écrire autrement qu'en caractères hébraïques...».

(14) D. Corcos, op. cit., l'auteur relève «l'exacerbation des particularismes au niveau de la liturgie, des rites religieux, de certaines traditions religieuses et même de la manière de vivre sinon de penser, de la prononciation particulière de l'arabe, de l'espagnol et de l'hébreu...» et ajoute qu'«au sein de ces deux entités il y avait des groupes séparés et souvent irréductibles...».

(15) H. Cohn, op. cit., p. 5.

(16) C. Juarros, La cuidad de los ojos bellos (Tetouán), Madrid 1922.

(17) J.B. Vilar, op. cit.

(18) S. Leibovici, op. cit.

(19) Ibid, p. 11.

Ayache qui, dans une communication au colloque international organisé à Paris en 1978 et consacré aux Juifs du Maroc, soulignait la nécessaire et utile complémentarité entre les recherches effectuées à l'étranger par «des Juifs à qui [reviendrait] l'étude de tout ce qui, dans la communauté, se perçoit du dedans : rapports sociaux, institutions, rituel, mentalités, arts, littérature...» ([20]) et les investigations menées par l'«équipe de l'intérieur» jugée «mieux placée pour décrire et analyser... la position de la communauté dans la société marocaine... [et les] rapports entre marocains juifs et musulmans...» ([21]).

– Sur le plan méthodologique cette étude d'une portion limitée de l'histoire de Tétouan a valeur de monographie ([22]). De ce fait, et en dépit des risque inhérents au «temps court» — «la plus capricieuse et la plus trompeuse des durées» selon F. Braudel — ([23]), elle est censée apporter des précisions supplémentaires et, le cas échéant, des correctifs à des perceptions supposées moins rigoureuses parce que plus globales, et, par conséquent, faciliter l'évaluation du degré d'interaction entre études monographiques et analyses plus générales.

Le second intérêt méthodologique réside au niveau de la difficulté qu'il y a habituellement à concilier, d'une part.

– l'appartenance à une communauté éclatée, l'identification avec ses membres dispersés et le partage de leur nostalgie à l'égard d'un passé révolu car, dit l'auteur, «à Buenos Aires ou à Rio, à Caracas ou à Iquitos... partout où ils seront, fleurira le nom de Tétouan, le Tétouan de leurs mornes et très juives enfances, devenu métropole au kaléidoscope de leur mémoire» ([24]) et, d'autre part,

– les impératifs d'un discours qui impose à «l'historien... d'apporter la preuve objective de ses impressions, fussent-elles les plus fortement senties» ([25]).

Ce test comporte d'autant plus d'impondérables que toute reconstitution des spécificités de la vie juive dans une «kehilah» donnée ne saurait faire l'économie de son contexte ni éluder une question particulièrement délicate : celle des rapports inter-communautaires.

---

(20) G. Ayache, La recherche au Maroc sur l'histoire du judaïsme marocain, in Identité et Dialogue, Juifs du Maroc, Grenoble 1980, p. 31-36.

(21) Ibid.

(22) S. Leibovici, op. cit., préface de J.B. Vilar : «tous ceux qui se consacrent à l'étude des juifs du Maghreb salueront la publication de cette importante monographie. Rigoureuse par sa méthode et ses sources, elle méritera sans doute le plus vif intérêt des spécialistes...».

(23) M. Vovelle, Idéologies et mentalités, Paris 1982, p. 206.

(24) S. Leibovici, op. cit, p. 250.

(25) M. Morsy, La Relation de Thomas Pellow. Une lecture du Maroc au 18 ème siècle, Paris 1983, p. 11.

Rapports qui, à Tétouan précisément, et à partir de 1860 plus particulièrement, ne pouvaient guère échapper avec contrecoups directs de la débâche essuyée face à l'Espagne ([26]) (avec, notamment, toutes ses implications territoriales, financières et morales), de l'immixtion croissante des puissances étrangères dans les affaires intérieures de l'Etat marocain, des bouleversements liés au développement du commerce maritime, de la distanciation socio-culturelle provoquée par la mise en place à Tétouan justement (1862) de la première école de l'Alliance Israélite Universelle en terre d'Islam ([27]), ainsi que, dans un stade ultérieur dépassant les limites chronologiques retenues par la «Chronique», de la formation, sous l'impulsion d'un médecin russe, de l'une des premières associations sionistes créees au Maroc ([28]), des initiatives prises par le gouvernement espagnol dans le cadre de sa stratégie «sépharade» ([29]), des contacts noués par les nationalistes musulmans de la capitale khalifienne avec les milieux panislamiques et panarabes du Moyen Orient ([30]), de la visite de l'émir Chakib Arsalane ([31]), de la tolérance dont le Haut Commissaire faisait preuve à l'égard des agents allemands opérant au Maroc et de la propagande nazie ([32]), et des retombées directes de l'évolution de la situation en Palestine ([33]).

(26) G. Ayache, Aspects de la crise financière au Maroc après l'expédition espagnole de 1860, in Etudes d'Histoire Marocaine, Rabat 1979, pp. 97-138; Ibid, Beliounech et le destin de Ceuta, pp. 307-338.

(27) M. Laskier, The Jewish Communities of Morocco and the Alliance Israélite Universelle, Albany 1983.

(28) M. Abitbol, Zionist Activity in the Maghreb, in The Jerusalem Quarterly, n° 21, Automne 1981, pp. 61-69; v. aussi A. Bension, Les Juifs de Tétouan, in L'Avenir Illustré, 10.8.1928 : «Le grand-rabbin [de Tétouan] est un sioniste militant et c'est surtout grâce à ses efforts que le mouvement sioniste a pénétré si avant au Maroc».

(29) M.J Benardete, Hispanic Culture and the Characters of the Sephardic Jews, New York, 1982, pp. 177-187 indications sur l'intérêt porté aux juifs par Angel Pulido, Fernando de los Rios, Isodoro de Hoyos y de la Torre, F. Franco etc...; cf. C.C. Aronsfeld, The Ghosts of 1492. Jewish aspects of the Struggle for Religious Freedom in Spain, 1848-1976, New York 1979, pp. 36-37 précisions sur l'opposition en Espagne même à cette politique et la dénonciation du «péril juif en Afrique du Nord».

(30) M. Bennouna, Notre lutte nationale, d'après les correspondances échangées entre l'émir Chakib Arsalane et Haj Abdeslam Bennouna, Tanger 1980 (en arabe); M. Ben Azzouz Hakim, Archives du Mouvement National en Zone Nord, T.I, Tétouan 1980 (en arabe).

(31) M. Ben Azzouz Hakim, Documents secrets sur la visite de l'Emir Chakib Arsalane au Maroc, Tétouan 1980 (en arabe).

(32) Note du vice-consul de France à Tétouan à l'intention de l'Agent Diplomatique de France à Tanger à l'occasion du rappel de son collègue espagnol «[le senor] De la Guardia, germanophile, autisémite et vindicatif, a poursuivi à l'égard des Juifs de Tétouan une politique maladroite, agressive et arbitraire», correspondance en date du 22.4.1921, n° 28, in Archives du Ministère des Affaires Etrangères, C.A. Julien, L'Afrique du Nord en Marche. Nationalismes musulmans et souveraineté française, Paris 1972, pp. 140-141 : «l'agitateur arabisant Adolph Langenheim, installé dans la ville internationale depuis 1905, avait fait venir d'Allemagne dès 1932 un organisateur antisémite, Karl Schlchting, formé par l'association pangernaniste le Fichte Bund. Après le triomphe du nazisme en 1934, et surtout la sécession de Franco, l'officine prit une activité intense. Les navires allemands déversèrent sur les quais de Las Palmas et de Ceuta des ballots de tracts en arabe invitant aux pogroms les tribus du Maroc... Le régime franquiste permit aux propagandistes allemands de se servir des villes de la zone khalifale comme base d'action...».

(33) M. Bennouna, M. Ben Azzouz Hakim, op. cit.

Relativement moins problématique, l'examen de la vie intra-communautaire n'en fournit pas moins cependant à l'auteur de la Chronique l'occasion d'apporter une contribution appréciable à une meilleure compréhension de la vie juive à Tétouan.

Nombreuses sont, en effet, les précisions sur le fonctionnement des institutions religieuses et des sociétés de bienfaisance et d'entraide - notamment la fameuse Hebra Kadisha -, la stature particulière et de charisme de certains grands-rabbins et leur intercession dans le réglement de toutes sortes de conflits, l'impact des crises économiques sur la vie quotidienne des artisans et des commerçants du Mellah, les ravages provoqués par les maladies infectieuses et les épidémies, les remous suscités par la création des écoles de l'A.I.U soupçonnées de déjudaïser la jeunesse, les retombées socio-économiques de l'émigration vers l'Amérique du Sud et la solidité des attaches gardées par les expatriés avec leur ville natale, la multiplicité des contacts noués avec les associations juives françaises et britanniques ([34]) etc...

Néanmoins si la profusion des «sources juives» consultées a considérablement facilité «la vision de l'intérieur» à laquelle aspirait S. Leibovici cela ne signifie nullement que l'usage quasi-exclusif d'un tel matériau soit totalement dépourvu d'inconvénients.

Les archives de l'Alliance Israélite Universelle, et plus particulièrement les rapports «sur le vif» que les instituteurs détachés à Tétouan et dans d'autres villes du Maroc adressaient à son comité directeur, posent ainsi le double problème du «statut» même de cette institution - supposée purement juive - dont l'action réputée exclusivement philanthropique empiétait en fait très largement sur le politique, et, par ailleurs, du «recul» vis à vis d'«événements» dont «la fumée abusive [emplissait] la conscience des contemporains» ([35]) mais qui n'en déterminèrent pas moins, cependant, l'intervention de l'A.I.U à maintes reprises auprès de divers gouvernements européens «en faveur des coreligionnaires du Maroc» ([36]).

En partie imputable à la prédilection accordée à ces archives, l'interprétation pour

(33) bis Sur les institutions communautaires juives, v. surtout H. Zafrani, Mille ans de vie juive au Maroc, Paris, 1983, 315p.

(34) S. Leibovici, op. cit., pp. 97-102, 124-129, 169-179, 237-246.

(35) M. Vovelle, op. cit., p. 206.

(36) Sur la manipulation de l'A.I.U par la France v.B. Lewis, The Jews of Islam, Princeton, 1984, pp. 162-163 «[the A.I.U.] was recognized in official circles as an important extension of what they saw as the cultural mission of France. The competing cultural and material interests of other powers may have contributed to the formation of similar organisations elsewhere... the Anglo-Jewish Association in Britain in 1871, Israelitische Allianz in Vienna in 1873, Hilfsverein der Deutschen Juden in Berlin in 1901...», «when its representatives report a persecution or ill treatment of Jews, as they do very frequently, it is not always clear whether this was indeed a persecution of Jews as such...».

le moins discutable que la «Chronique» donne des faits historiques les plus solidement établis, voire leur altération, relève également de l'adhésion sans réserve aucune au mythe de «l'occupation espagnole» facteur d'«emancipacion de los judios de Marruecos» et de «resurgimiento de una minara en un pais islamico» (37).

Incontestablement lié aux visées expansionnistes de l'Espagne, à sa volonté d'élargir la brèche ouverte par la France en 1844, et à ses empiétements territoriaux au voisinage de Sebta (38), le déclenchement de la guerre en 1859 est ainsi attribué aux seules menées d'«une horde de montagnards fanatiques de la tribu des Anyera» (39) et, malgré ses préocupations internes et la pondération à laquelle incitent habituellement des inter-régnes plutôt mouvementés, au caractère particulièrement «belliqueux» de Sidi Mohamed Ben Abderrahmane (1859-1873) qui «sitôt monté sur le trône..., s'empressa de rompre les négociations de paix» ! (40)

Pourtant «bellicisme» du souverain - ou plutôt de la souveraine héritière du testament d'Isabelle la Catholique - et «délire guerrier» (41) des populations s'appliqueraient mieux à cette péninsule où, selon un contemporain «même l'opposition, mieux inspirée que celle de la France en 1830, a désarmé devant la grandeur des desseins patriotiques» (42), où «cités et corporations, universités et couvens, noblesse et clergé, toutes les classes et tous les âges [présentaient] l'émouvant spectacle d'un peuple sacrifiant ses querelles et ses passions particulières sur l'autel de la patrie... et accueillant par des élans de joie... et dans un enthousiasme partagé par la nation entière... la déclaration de guerre» (43), et où les foules fanatisées «s'enflammaient au cri magique de Tétuán por Espana» (44).

En effet, après avoir declenché une telle mobilisation, rallumé l'esprit de croisade et «la vieille passion contre le Maure» (45), appelé à l'union sacrée, et fait miroiter

(37) J.B. Vilar, Emancipacion de los Judios de Marruecos (Tetuán 1860-1862). Resurgimiento de una minora en un païs islamico, in Los Cuadernos de la Bibioteca Espanola de Tetuán, Juin-Déc. 1876, n° 13-14, p. 92 : «en el corte espacio de dos anos (1859-1862), etapa en que Tetuán fue administrada por los ocupantes espanoles, su colectividad judía experimentará una transformación profunda e irreversible...».

(38) G. Ayache, Aspects... op. cit.

(39) S. Leibovici, op. cit., pp. 15-16.

(40) Ibid.

(41) Ibid.

(42) J. Duval, La question du Maroc et les intérêts européens en Afrique, in Revue des Deux Mondes, T. XXIV, 1859, pp. 931-964.

(43) Ibid.

(44) F.M. Castellanos, *Historia de Marruecos*, Madrid, 3 éd, 1898, p. 33 : «Tetuán ! quién no ha oido hablar en Espana de Tetuán ? quién no entusiasmo la imagen de esta perla marroqui... ? Quién, en fin, no se ha sentido inflamar en amor de la partia al grito mágico de Tetuán por Espana ! Viva Espana !».

(45) C. De Mazade, La guerre du Maroc. Episode de l'histoire contemporaine de l'Espagne, in Revue des Deux Mondes, T. XXIX, 1860, pp. 426-455.

aux populations tous les avantages d'une «guerre d'Afrique», le gouvernement espagnol pouvait difficilement opter pour une ligne de conduite autre que celle du «jusqu'auboutisme» et l'inflexibilité - ce qu'une correspondance makhzénienne appelle «la décision irréversible de l'Infidèle, que Dieu l'anéantisse, de déclarer la guerre» ([46]) - en dépit de l'acquiescement du Sultan à la quasi-totalité des conditions matérielles fixées par son ultimatum ([47]).

A Tétouan même, cité déjà en butte à l'hostilité des tribus de la région victimes de la sécheresse, de la famine et du refus des Tétouanais mieux approvisionnés par mer en céréales d'apporter le moindre soulagement à leur détresse ([48]), le climat psychologique, loin de ressembler à «la fébrilité de veille de fête» ([49]) qu'évoque la «Chronique» était, bien au contraire, profondément déprimé.

Lourde de sens et d'une portée symbolique considérable fut à cet égard précisément la solution préconisée par les délégués que les tétouanais avaient envoyés à la cour réclamer des mesures d'urgence et l'envoi de renforts nécessaires à la défense de leur cité : de retour de Meknès où ils furent sérieusement malmenés et brutalement éconduits par le vizir Tayeb Bel Yamani Bou Achrine - celui-là même qui entretenait des rapports particulièrement cordiaux avec les sujets israélites, notamment ceux d'Essaouira ([50]) - qui leur reprochait de surestimer la menace de guerre, ils firent asseoir leurs concitoyens en cercle autour d'eux et se contentèrent de leur recommander très laconiquement de «faire ce que font les juifs en cas de malheur [c'est-à-dire] de pousser toutes sortes de lamentations et de cris lugubres, de pleurer, et de se lacérer le visage» ([51]).

Mal préparés à un affrontement qui leur était imposé, les troupes commandées par Moulay Abbas et les volontaires qui leur prêtaient main-forte subirent de sérieux revers dès les premiers accrochages et durent rapidement se replier en deçà de Tétouan ([52]). Dans la débandade générale et l'exode forcé des habitants de celle-ci fuyant l'avance ennemie ([53]), le mellah eut, au cours de la tragique nuit du 6 février

(46) M. Daoud, Tarikh Titwane, vol. 4, Tétouan 1964, pp. 86-87.

(47) Ibid, pp. 74-91.

(48) Ibid.

(49) S. Leibovici, op. cit. p. 16.

(50) M. Abitbol, Témoins et Acteurs. Les Corcos et l'Histoire du Maroc Comtemporain, Jérusalem 1977, pp. 40-42.

(51) M. Daoud, op. cit. pp. 104-105.

(52) Ibid, pp. 200-204.

(53) Ibid, op. cit. vol. 5, pp. 227-230 destination des «mohajirines». A. Naciri, Istiqsa, T. IV, pp. 216-217 «bousculade aux portes de Tétouan entre fuyards et pillards... rixes entre ces derniers autour du butin à partager...»; M. Daoud, op. cit. vol 4, p. 204 «pillage du mellah et de magasins appartenant à des musulmans par des soldats de Moulay Abbas... dont un grand nombre fut massacré par les Tétouanais...».

1860, à déplorer, à l'instar d'ailleurs de la médina qui eut elle aussi son lot de maisons et de magasins saccagés, pillages et assassinats (54).

Cependant, re-actualiser les propos de P. Saisset sur «les Arabes [sacrifiant] le bouc émissaire juif à leurs rancunes européennes» (55) et attribuer de tels crimes au «rêve d'anéantir les juifs» (56) et au désir des musulmans de «laver le déshonneur que leur infligeait le chrétien... dans le sang... maudit du juif...» (57) c'est aussi bien faire fi de cinq siècles de cohabitation directe que rendre opaque et totalement incompréhensible l'empressement de notables musulmans à entrer en contact avec le commandant en chef de l'armée ennemie et leur consentement à l'ouverture des portes de la cité sans combat (58).

Ecarter les implications logiques d'une telle cœxistence et créer une opacité artificielle autour d'une démarche essentiellement dictée par le souci d'éviter une extension du pillage - sans souci d'appartenance confessionnelle - ne sont concevables que dans la mesure où cela va à l'encontre du caractère «libérateur» attribué à une agression caractérisée et une invasion présentées comme une sorte d'«entreprise humanitaire» dont les juifs auraient été les premiers bénéficiaires (59).

D'ailleurs, argument supplémentaire à l'appui d'une telle thèse, «l'administration [placée] sous la haute direction du général Rios [ne commençait-elle pas] à faire merveille» (60) par, outre le rétablissement de l'ordre et de la sécurité ainsi que l'organisation de «feux d'artifices chaque soir» et même d'«une vraie corrida» (61), la longue liste de ses réalisations en matière d'hygiène et d'urbanisme ? (62)

Quel fut en réalité le «coût» de tous ces bouleversements ? «Pendant la guerre, note un instituteur de l'A.I.U dans une publication en date de 1866, les Espagnols ont démoli de 1.000 à 1.200 maisons et réduit ainsi 1.500 à 2.000 familles arabes à mourir de faim et à mendier l'aumône chez leurs coreligionnaires et même chez les juifs» (63).

(54) Ibid, vol. 5, p. 220.

(55) P. Saisset, Heures juives, Paris 1930, p. 36 au sujet des «jours sanglants de 1912 [Fez]».

(56) S. Leibovici, op. cit. pp. 15-18.

(57) Ibid.

(58) H. Hirschberg, A History of the Jews in North Africa, Vol. II, Leiden 1981, p. 305 «[in 1860] the Muslims had left the city, the only remaining inhabitants being the Jews, who asked the Spaniards to move in and save them from the rapacity of their neighbors...».

(59) S. Leibovici, op. cit. pp. 19-23.

(60) Ibid, p. 27.

(61) Ibid.

(62) Ibid.

(63) H. Cohn, op. cit. p. 6.

Abstraction faite des misères sans fin de tous ceux qui, ayant fui Tétouan, erraient totalement démunis dans les montagnes voisines victimes des intempéries et des bandes de «coupeurs de routes», le tableau qui ressort de la masse énorme d'archives officielles et de «carnets personnels» de vieilles familles tétouanaises rassemblée par l'auteur de la volumineuse «Histoire de Tétouan», Mohamed Daoud, est encore plus sombre tant furent innombrables les excès des forces d'occupation : exécutions sommaires, bastonnades publiques, corvées dégradantes, viols, transformation de mosquées et de zaouïas en dépôts de vivres et de munitions, en écuries, en débits de boissons, en «maisons pour soldats» etc..., profanation de cimetières etc... en dépit de l'engagement moral du commandant en chef des troupes espagnoles de sauvegarder la vie et les biens des tétouanais et de veiller au respect des lieux saints musulmans ([64]).

Recoupant d'une certaine manière D.P.Alarcon qui, dans son «Diario de un testigo de la guerra de Africa» ([65]) donne libre cours à sa judéophobie et laisse éclater sa haine viscérale des «Maures», l'auteur anonyme du «Manuscrit de Madrid» ([66]), relève pour sa part, outre naturellement le déchaînement de la soldatesque espagnole, les brutalités et la cœrcition, et les multiples défigurations infligées à l'environnement écologique (arbres coupés, vergers rasés etc...) ([67]), divers aspects de l'action psychologique menée par les autorités d'occupation et surtout les ambiguïtés d'une propagande axée sur «l'amour des Espagnols pour les musulmans et leur haine des juifs» ([68]).

La réalité des sentiments que l'Espagne nourrissait à l'égard des uns et des autres ainsi que la signification immédiate que Juifs et Musulmans pouvaient attribuer à la célébration en grande pompe dans une mosquée transformée en cathédrale - Notre Dame des Victoires - de la conversion d'une jeune juive au christianisme ([69]), à la liberté d'évangélisation reconnue aux missions franciscaines, à la multiplication des

---

(64) M. Daoud, op. cit, Vol.5, pp 277-279 et 294.

(65) Madrid, 1859, pp. 999-1011.

(66) M. Daoud, op. cit, vol. 5, p. 277 [précision sur l'auteur présumé du «manuscrit de Madrid», in vol. 4. pp 121-122].

(67) Ibid, pp. 277-278, v. aussi pp 263-264 poème de M. Slassi stigmatisant la «barbarie» des Espagnols et la «souillure» infligée à la ville.

(68) Ibid, pp. 277-280 et 293-294; cf. note du vice-consul de France à Tétouan un demi-siècle plus tard : «vis à vis de la population musulmane, les Espagnols insistent sur la fraternité et la similitude de sang et de race unissant Espagnols et Marocains... le consul d'Espagne passe pour antisémite mais fréquente le Cercle Israélite...» in A.E.P. Archives Diplomatiques, Maroc, Vol. 614, Tétouan 28.8.1918, n° 175, correspondance relative aux activités de l'Association «Hispano-Hebrea».

(69) S. Leibovici, op. cit. pp. 27-28.

«tavernes ([70]) et à la prolifération de l'élevage de porc ([71]), importaient cependant moins que le déclenchement d'un processus quasi-irréversible de fragmentation inter-communautaire du fait principalement :

– du rôle de receleurs que les soldats espagnols faisaient assumer à des commerçants du Mellah en les chargeant de l'écoulement de biens pillés dans la médina et les campagnes environnantes ([72]),

– de l'ambiguïté entretenue autour des dragonnades imposées aux juifs et présentées comme autant de manifestations d'une cohabitation volontaire et d'une convivialité librement consentie - «source de profits pour les uns et de plaisirs pour les autres» - au moment même où, dans le reste de la ville, se multipliaient réquisitions, expulsions brutales, et démolitions ([73]),

– de la notification à la population des ordres et décisions des autorités d'occupation - avec leur lot de tracasseries, d'humiliations et de contraintes - par le biais de hérauts et d'interprètes juifs qui, à l'instar du reste des «collaborateurs» musulmans - plus particulièrement ceux qui, initialement responsables de l'ouverture des portes de la cité aux envahisseurs, siègeaient au sein de la «Junta» ([74]), - se devaient, comme c'est fréquemment le cas en pareilles circonstances et sous les cieux les plus divers, de faire montre de zèle ([75]),

– de l'injection de fortes doses de castillan dans le parler du Mellah, la ré-activation des bribes d'espagnol archaïque déjà véhiculées par la «haketia» ([76]) et, partant, l'amorce d'une différenciation linguistique marquée par rapport à la masse musulmane ([77]). Différenciation accentuée à partir de 1862 par les progrès de la francisation ([78]),

---

(70) M. Daoud op. cit. Vol.5, pp. 279-287.

(71) M. Daoud, op. cit. Vol.5, pp. 292-295 réflexions sur la tauromachie, la démence et le sadisme des torreadors et des spectateurs, ibid. sur ceux qui «pansent et nettoient leurs chevaux plus qu'ils ne se nettoient eux-mêmes»; Ibid, Vol.6, pp.106.

(72) Ibid, Vol.5, pp. 291-292 et 320.

(73) Circonstance aggravante, aux dires de C. Juarros, op. cit. p. 193 : «Los Hebreos de Tetuán tienen, además el «Purim de cristianos» en gratitud a la entrada del general Prim, poniendo fin el saqueo de la Juderia que acabalan de empezar los moros...»; cf. M. Daoud, op. cit. Vol.5, pp. 293-294 «juifs maltraités et bastonnés à mort par les Espagnols».

(74) J.B. Vilar, La Juderia... op. cit., pp. 72-75 «colaboración entre los hombres de las tres religiones» !

(75) Les Espagnols perçurent parfaitement les implications de ce zèle et s'empressèrent de faire octroyer aux collaborateurs les plus en vue des dâhirs de tawqir et Ihtiram, indications in : M. Daoud, op. cit., Vol.5, pp. 234 et 287.

(76) H.V. Sephipha, L'agonie des judéo-espagnols, Paris 1977, p. 16 «[sorte] de judéo-hispano-marocain... l'espagnol originel [s'étant] considérablement arabisé... au contact de la langue majoritaire...».

(77) M. Laskier, op. cit.

(78) Ibid.

– de l'adoption à l'égard de la communauté juive d'une politique d'inflation en matière de distribution des cartes de protection consulaire (79). Politique efficace puisqu'elle permettait à l'Espagne de, non seulement se créer à bon compte une clientèle d'autant plus étroitement attachée à ses intérêts que les avantages judiciaires, fiscaux et autres ainsi octroyés pouvaient être remis en question à tout instant, mais aussi, faire diversion en focalisant l'attention des musulmans, en butte à des brimades quotidiennes, sur la formation parmi les «dhimmis» d'une nouvelle caste de privilégiés (80).

Par de telles initiatives l'Espagne porta un coup d'autant plus rude aux relations inter-communautaires que les autres Puissances, profitant du nouvel affaiblissement du Makhzen, se mirent à orienter elles aussi plus systématiquement que par le passé leurs efforts de pénétration en direction de la minorité juive (81). Ce n'est donc pas sans raison qu'A.Naciri pouvait constater à la fin du siècle dernier : «cette affaire de Tétouan a déterminé... l'invasion du pays par les chrétiens. Jamais pareil désastre ne s'était abattu sur les musulmans; les protections ont augmenté et il en est résulté un mal considérable» (82).

Contrairement à l'apologie qu'en fait S. Leibovici directement ou indirectement, notamment à l'occasion de l'évocation des démarches de l'A.I.U, de l'Anglo-Jewish Association et du Board of Deputies of the British Jews auprès des plénipotentiaires européens et américains réunis à Madrid en 1880 (83), le système des protections, arbitrairement institutionnalisé au Maroc et étendu à des autochtones aussi bien juifs que musulmans, relevait davantage de la stratégie de la mise en dépendance et de la manipulation de minorités que de tout autre chose (84).

D'ailleurs, toute logique coloniale mise à part, accorder une place excessive à la dimension prétendument humanitaire de l'action des Puissances vis à vis des juifs marocains, c'est faire peu de cas du regain d'acuité de la «Question Juive» en Europe et du fait que dans diverses «métropoles» l'«émancipation» et «l'assimilation» demeuraient problèmatiques et précaires.

---

(79) E. Cruickshank, Morocco at the parting of the ways, the story of native protection to 1885, Philadelphie 1935, estimé à 90 en 1859 le nombre des protégés espagnols grimpa brutalement à 763 en 1860.

(80) V. infra.

(81) J.L. Miège, Le Maroc et l'Europe (1830-1894), T.II, Paris, 1961, pp. 548-580.

(82) A. Naciri, Istiqsa, T.IX, Casablanca, 1956, p. 101.

(83) S. Leibovici, op. cit, pp 130-139.

(84) B. Lewis, The Decline and fall of Islamic Jewry, in Commentary, Vol. 77 n° 6, Juin 1984, pp 44-54 : «In the North African countries, where there was no native Christian population, the Jews were more useful to the imperial powers and consequently more hateful to their Muslim neighbors».

Cette contradiction n'échappait à personne et à ceux qui essayaient d'imposer leur leadership aux communautés juives du Maroc moins qu'à quiconque :

«Il est à espérer, peut-on lire dans un rapport adressé par l'ambassadeur des Etats-Unis à Madrid au State Departement, que le Sultan du Maroc ne soit pas bien informé de tout ce qui se passe actuellement en Europe... [notamment] l'agitation anti-juive [qui se développe] en Allemagne...» ([85]) et d'ajouter, textuellement : «we cannot expect to find a more enlightened liberality in Morocco than exists among the highly educated people of Europe» ([86]).

Et c'est un fait que :

– même en Grande-Bretagne, pays où l'assimilation bénéficiait pourtant d'une avance considérable, il fallut attendre 1866 pour que soit voté le «Parliamentary Oath Act» ([87]),

– en Allemagne, l'égalité religieuse proclamée en 1869 seulement, n'atténua en rien l'acuité de la «Judenfrage» ([88]). Bien au contraire. Perçue comme une «victoire du judaïsme sur le germanisme» ([89]), selon les propres termes du Wilhelm Marr - celui-là même qui confectionna le terme d'antisémitisme - ([90]), elle provoqua une nouvelle recrudescence des émeutes anti-juives et un élargissement considérable du cercle des partisans des sinistres «Hep, Hep»! ([91]),

---

(85) Papers Relating to the Foreign Relations of the United States, Washington 1982, Maroc, Année 1881, p. 1045, Madrid 2.12.1880, L. Fairchild à Evarts, «Instructions relating to the Jews in Morocco».

(86) Ibid.

(87) R. Mahler, Jewish Emancipation. A Selection of Documents, New York 1941, pp. 38-59; I. Finestein, The Anglo-Jewish Revolt of 1853, in The Jewish Quarterly Review, Vol. 26 n° 3-4, Hiver 1978-79, pp. 97-109; M.C.N. Salbestein, the Emancipation of the Jews in Britain : the question of the admission of the Jews to Parliament, 1828-1860, Littman Library of Jewish Civilization (s.d.?) : «during the 18.50's even some Tories became convinced of the need for emancipation in order to attract Jew voters» : Sur les antécédents historiques de la politique britannique à l'égard des Juifs marocains v. en particulier : D. Meunier, Le consulat anglais à Tétouan sous Anthony Hatfeild 1717-1728, Tunis, 1980, notamment pp 72-74 démarches auprès du Duc de Newcastle de l'ambassadeur Mohamed Ben Ali Ghali «[parlant] au nom de son maître en faveur des Juifs qui sont à Gibraltar [afin] que personne ne les en fasse sortir ni prétende leur faire aucun tort» [allusion aux mesures ponctuelles décidées par le gouverneur du Rocher et aux pressions de l'Espagne invoquant le traité d'Utrecht]; v. aussi C. de la Véronne, Tanger sous l'occupation anglaise, Paris 181 p. indications sur l'expulsion de Juifs prononcée par le Deputy governor de la place, Sir Palmer Fairbonne.

(88) P. Sorlin, L'antisémitisme allemand, Paris 1969.

(89) W. Marr, Der Sieg des Judentums über das Germanentum, éd. 1879.

(90) P. Sorlin, op. cit.

(91) L. Poliakov, Histoire de l'antisémitisme. De Voltaire à Wagner, Paris 1968; J. Katz, Misreadings of Antisemitism, in Commentary, Vol. 76 n° 1, Juil. 1983, pp. 39-44.

– en Italie, pays dont le représentant à Tanger, Scovasso, manipulait «l'extension abusive du droit de protection [pour] regrouper autour de son pavillon une nombreuse clientèle recrutée exclusivement dans l'élément juif dont les intérêt lui [servaient] de prétexte pour s'ingérer dans les affaires indigènes qui [relevaient] sans conteste de la juridiction marocaine» ([92]), l'émancipation des juifs ne fut décrétée qu'en 1870 ([93])

– en France, la reconnaissance nettement plus précoce de l'égalité des droits n'empêcha ni l'«affaire Dreyfus» ni les succès d'Edouard Drumont, Léon Daudet, Guy d'Orcet, Paul Adam, Guy de Charnacé et autres auteurs antisémites qui allaient jusqu'à déplorer ouvertement l'absence de pogroms dans leur pays ([94]), ni les «vocifèrations des colons de l'Oranie contre les caprices d'un décret... qui a [devalorisé] le titre et les prérogatives de citoyen français» ([95]), et encore moins l'évaluation froidement cynique des avantages et inconvénients de la manipulation des minorités :

«Déjà la situation inespérée que les israélites algériens devaient au décret Crémieux, indique un rapport consacré à la situation politique du Maroc, nous avait fait considérer par les juifs marocains comme leurs tuteurs naturels. Ils étaient devenus pour nous une clientèle, dévouée par intérêt, que nous ne désirions peut-être pas... et que les missionnaires, le voyage de Sir Moses Montefiore et les efforts de l'Angleterre n'avaient pu détourner de nous. Quels que soient les sentiments que nous inspire... cette partie de la population marocaine, on ne peut oublier que, possédant tous les capitaux du pays, elle y représente une certaine force» ([96]).

– Outre -Pyrénées, la persistance des séquelles inquisitoriales aidant, le climat n'était pas non plus à la tolérance. En témoignent, par exemple, l'empressement d'un extrêmiste catholique à traduire la «France Juive» et la parution d'une «Espana

---

(92) A.E.P., C.P., Vol. 49, Tanger 14.9.1889; de riches musulmans bénéficiaient eux aussi des abus du ministre italien, le cas le plus célèbre demeure celui de Mohamed Doukkali qui se fit naturaliser italien - «bien qu'il n'eût résidé même pas six semaines en Italie» - pour éviter de payer les sommes que lui réclamait le Makhzen au titre des avances consenties à son père décédé, précisions in Foreign Office (Londres), Série 99, Vol. 144, Memorandum sur la rupture des relations diplomatiques entre le Maroc et l'Italie.

(93) R. Mahler, op. cit., p. 59.

(94) R. F. Byrnes, Edouard Drumont and «la France Juive», in The Jewish Journal of Sociology, Vol X n° 2, Av. 1948, pp 165-184; E. Roditi, Antisemitism and Xenophobia in France, in The Jewish Quarterly Review, Vol. 28 n° 4, Hiver 1980-1981, pp 4-6; H.H. Weineberg, The image of the Jew in late nineteenth century French Literature, in Jewish Social Studies, Vol. XLV n° 3-4, Fin 1983, pp 241-250.

(95) P. Lucas et J.C. Vatin, L'Algérie des Anthropologues, Paris 1982, pp. 134-135.

(96) Mémoire sur le Maroc. Situation Actuelle de la France au Maroc. Programme politique. Questions économiques, s.l., s.d. (1894 ?), 184p.

Judia» ([97]), la virulence de la campagne menée par des franciscains contre les partisans du dépassement de la «faute historique» ([98]) et l'adoption d'une politique de réconciliation entre «Iberia et Israel» ([99]) condition sine qua non - à leurs yeux - pour que l'Espagne puisse «retrouver son âme» ([100]) et sa prospérité d'antan, et, enfin, l'amendement très tardif (1910) de l'aticle 11 de la constitution ([101]); la célébration de la première Bar Mitzvah publique n'intervient ainsi qu'en 1917 soit plus de cinq siécles après la promulgation d'un Edit qui n'était d'ailleurs toujours pas abrogé officiellement ([102]) !

L'extrême virulence des jugements dépréciatifs émis par des Espagnols à l'encontre des juifs autochtones représentait l'une des manifestations les plus tangibles du prolongement en quelque sorte au Maroc de l'état d'esprit des tenants de la «limpieza de sangre» dans la péninsule.

Pour l'«historien» F.M. Castellanos, par exemple, «los judios berberiscos son naturalmente enemigos de la limpieza» ([103]); conséquence logique de telles réactions à l'égard de l'hygiène : «sus barrrios, sus casas y sus personas son generalmente lo mas repugnante del pais...», et à Essaouira particulièrement «los judios son sucios y graseros como no puede pensarse» ([104]).

Encore plus outranciers étaient les propos d'Alermon y Dorreguiz ([105]), de F.Weyler y Lavina ([106]) et surtout de José Maria Murga y Martitegui ([107]). Persuadé que «las pasiones mas bajas de la Humanidad son rasgos caracteristicos de los judios de Marruecos», celui-ci ne décelait partout que «instintos inferiores y apetitos animales», désir fièvreux de tromper tout le monde et âpreté au gain «porque no tienen mas pasion ni mas Dios que el dinero», âme métallique, physionomie «innoble

(97) C.C Aronsfeld, The Ghoots of 1492. Jewish Aspects of the Struggle for Religious Freedom in Spain, 1848-1976, New York 1976, p. 18.

(98) A. Pulido, Intereses Nacionales. Espanoles sin Patria y la Raza Sefardi. Madrid 1905 pp. 527-534.

(99) Ibid., La reconciliación hispano-hebrea, Madrid 1920, 142 p.

(100) Ibid.

(101) C.C. Aronsfeld, op.cit., p. 30.

(102) Ibid.

(103) F.M. Castellanos, op. cit., p. 192.

(104) Ibid; cf. J.D. Hooker et J. Ball, Journal of a tour in Morocco and the Great Atlas, Londres 1878, p. 49 «[the] superior neatness and cleanliness of the Jewish as compared to the Moorish quarters».

(105) A. Dorreguiz, Descripción del Imperio de Marruecos, 2 èd. Madrid 1859, p. 13 «las pasiones más bajas de la *humanidad, la avoricia y la desconfianza, sonlos distinctivos de estos infileces escalavos...».*

(106) F.W. Lavina, Apuntes topograficos sobre la parte del Imperio Marroqui que ha sido teatro de la ultima guerra con Espana, Palma 1860, p.43.

(107) J.M. Murga y Martitegui, Recuerdos Marroquies, Madrid, 3 éd, 1906 pp. 285-289.

y brutal», regard «inquieta y atravesada» ([108])... Même la beauté de leurs femmes, pourtant si réputée, «véritables perles d'Eden» ([109]) selon E.Delacroix, le laissait froid et ne suscitait en lui absolument rien de comparable à l'émerveillement d'un A.C. Brooke totalement séduit par une beauté unique «introuvable nulle part ailleurs» ([110]), au lyrisme d'un E. Amicis extasié par tant de «grâce, d'opulence et de dignité majestueuse» ([111]), à l'envoûtement d'un Ludwig Bietsch par «la magie puissante de ces visages... au tient pur et blanc, à la coupe stylée et dégagée... aux formes gracieuses...» ([112]) et de son compatriote Otto Artbauer pour lequel «les juifs marocains [étaient]... une belle espèce d'hommes infiniment plus beaux que leurs coreligionnaires de Hongrie ou de Pologne... leurs femmes... d'une beauté fascinante... même selon les critères européens» ([113]), ou même l'admiration plus mitigée d'un abbé Godard face à «une beauté incroyable et purement juive» ([114]). Outré par les louanges d'adulateurs étourdis, disait-il, par l'«amplia hospilalidad de las hijas de Israel...» ([115]), c'est absolument sans détour que J.M. Martitegui affichait la répulsion que provoquait en lui le charme décrété factice de ces «statues sans âme» ([116]) lourdement fardées de cosmétiques à base d'arsenic qui, passés leurs vingt ans, commençaient rapidement à perdre toute «forme humaine» ([117]).

Aussi dévalorisantes qu'elles aient été, de telles appréciations, les métonymies de leurs auteurs et les velléités d'«animalisation» ([118]) qui les sous-tendaient, pesaient cependant moins que les retombées des mesures plus concrètes par lesquelles la légation d'Espagne essayait d'élargir sa sphère d'intérêts au Maroc.

---

(108) Ibid.

(109) A. Joubin (èd), Journal de Eugène Delacroix . Paris 1932, Vol.I; v. aussi C. Brahm, Delacroix's Moroccan Jews, in the Menorah Journal, Vol. XXXIX n° 1, Printemps 1951, pp. 52-60.

(110) A.C. Brooke, Sketches in Spain and Morocco, Vol.I., Londres 1831, pp. 145-147.

(111) E. Amicis, Le Maroc, Paris 1882, pp. 23-24.

(112) L. Bietsch, Marokko, Leipzig 1878, pp 175-178; v. aussi V.J. Horowitz, Marokko. Das wesentlichste und interessanteste über Land und Leute, Leipzig 1887, pp. 47-60, outre son émerveillement devant la beauté de l'élément féminin, l'auteur, juif autrichien, insiste également sur le fait qu'«on trouve rarement chez le Juif marocain la couardise personnelle et la lâcheté qu'on reproche si souvent au Juif européen».

(113) O. Artbauer, Kreuz und quer durch Marokko, Stuttgart, 1911, pp. 21-29, l'auteur insiste sur les qualités esthétiques et autres des Juifs marocains et plaide en faveur de l'adoption par la légation d'Allemagne d'une «Realpolitik» à leur égard.

(114) L.N. Godard, op. cit.

(115) J.M Murga Martitegui, op. cit.

(116) Ibid.

(117) Ibid.

(118) Procédé classique de la démarche raciste.

L'«affaire de Safi» demeure sans conteste l'une des initiatives les plus spectaculaires prises à cet effet : l'exécution publique sous la pression de Merry y Colom et en présence de deux bâtiments de la marine de guerre espagnole de deux juifs accusés sans preuve de l'empoisonnement d'un certain Mantilla, recaudador chargé comme ses collègues dans les autres ports marocains de prélever quotidiennement 50 % des recettes douanières au titre du reliquat de l'idemnité de guerre imposée au Makhzen en 1861 ([119]).

Fort éloquente est à cet égard la «narration» qu'en fait la «Chronique des Juifs de Tétouan» : adoptant la forme interrogative pour mieux éluder les responsabilités espagnoles («pourquoi tant d'acharnement de la part du Senor Merry y Colom ?», «pourquoi Isabelle II a-t-elle refusé la grâce des condamnés ? la reine en a-t-elle été seulement informée ?» ([120]), S. Leibovici multiplie les détails plus affreux les uns que les autres sur les «procédés barbares» utilisés pour l'extorsion des aveux, la «cruauté» des soldats du Pacha, l'inhumanité du... bourreau ([121]), etc...

Une distorsion similaire est infligée à la visite de Moses Montefiore : c'est à peine si sa démarche auprès de la reine à Madrid est signalée; toute l'attention est «re-portée» sur son entrevue avec le Sultan et la promulgation d' un dahir ré-affirmant les droits et devoirs des sujets juifs ([122]).

Les «sources juives» fournissent pourtant, en dépit d'inévitables circonlocutions et de clauses de style destinées à ménager l'avenir et à éviter une rupture définitive avec la légaton d'un pays dont les visées sur le Maroc devenaient de plus en plus précises, toutes sortes de précisions sur cette triste affaire :

– les appels adressés au Consistoire Central et au président de l'A.I.U (Paris),

(119) Direction des Archives Royales, El Outaïq, Vol.4, Rabat *1977*, pp *261-281* notamment la correspondance du vizir Bel Yamani à Bargach (naïb à Tanger) (2 Rabi 1 1280 / 26.8.1863) relative aux exigences de Merry y Colom et celle du Sultan au même (17 Rabi 1 1280 / 1.9.1863) concernant la nécessité de ne pas fournir de prétexte supplémentaire aux Espagnols; cf. H. Hirschberg, op. cit., p. 308 au sujet du refus de Merry y Colom de surseoir à l'exécution : «the Spanish minister wanted to show how great his influence was with the Moroccan authorities».

(120) S. Leibouici, op. cit., pp. 55-61.

(121) Ibid.

(122) T. Hodgkin, Narrative of a Journey to Marocco in 1863-1864,.New York 1971 (1 éd. 1866, Londres), pp 13-14; P. Goodman, Moses Montefiore, Philadelphie 1925, p. 138; Commentaire du consul de France à Essaouira sur la visite de Montefiore au Maroc : «sa démarche est plus nuisible qu'utile aux juifs... Au lieu de jouir tranquillement de la protection du sultan, ils ont voulu se prévaloir de la protection officieuse des agents européens pour braver les musulmans : l'égalité décrétée ne leur a point suffi; ils ont voulu dominer à leur tour et [se sont rendus responsables] d'excès à Mogador et à Safi... [leur] attitude provocante a suscité l'irritation chez les musulmans et des menaces de désordres ont surgi sur tous les points de l'empire où les deux races sont en contact», rapport daté du 3.9.1864, in A.E.P., Série Correspondances Consulaires, Mogador [Essaouira], T.IV.

au Board of Deputies of the British Jews (Londres) et au gouvernement américain, devaient ainsi dénoncer clairement «l'acte de barbarie et de tyrannie commis à l'instigation du ministre de Sa Majesté Catholique» même si les auteurs, prudents, se déclaraient «surpris» et affirmaient «ne pas comprendre les intentions de la légation et les raisons de ses agissements contre une race aussi faible et sans défense que les juifs du Maroc» ([123]) ;

– plus explicites les correspondances particulières n'hésitaient pas à parler de «résurrection de Fray Tomas de Torquemada», du «cœur de pierre de Don Francisco Merry y Colom» et de ses «abus sans nom» car «parfairement au fait des points de faiblesse d'un Makhzen vaincu par la force des armes et pour cette raison disposé à satisfaire toutes les sollicitations, [le ministre d'Espagne à Tanger] n'hésitait pas à lui imposer, sans aucun souci de justice, toutes sortes de caprices...» ([124]);

– les minutes des séances du Board of Deputies tenues sous la présidence de Moses Montefiore et les comptes-rendus des démarches effectuées auprès du Foreign Office ne laissent aucun doute sur «les cruautés auxquelles le Senor Merry a eu recours pour extorquer [à deux innocents] la confession du crime dont il les accusait» ni sur «les condamnations à mort prononcées par le consul d'Espagne [à Safi]» ([125]) ;

– passionnelles les réactions de la presse juive d'Europe n'en étaient pas moins significatives : le «Hebrew Observer» évoquait ainsi dans son numéro du 13 Octobre 1863 le «passé ignominieux de l'Espagne», l'«esprit sanguinaire des Wisigoths», la «guerre d'extermination menée contre les juifs», le spectacle de «foules se déléctant devant les bûchers», la «pénurie de victimes à offrir aux flammes dans la péninsule», le transfert au sud du Détroit des «méthodes de Torquemada et la poursuite de ses atrocités dans le pays des Maures», l'«affliction de Tanger par la présence d'un Merry», les excès d'Européens «sans foi ni loi abusant de la crainte des Maures pour les obliger à accomplir toutes sortes de besognes aux dépens des malheureux juifs...» ([126]). Sous le titre de «Cruelties by Spanish Officials», le «Morning Advertiser» ([127]) rappelait de son côté «la sinistre rancœur contre la liberté religieuse qui naguère hantait l'Escurial», la «dégénerescence de plus en plus profonde d'un

---

(123) Papers Relating..., op. cit., New York 1965, Maroc, Année 1864, Vol.8 n° 4, extraits d'annexes aux correspondances adressées par le Consul des Etats-Unis à Tanger. Mc Math, au secrétaire d'Etat, Seward, à Washington, en date des 5.11.1863 et 12.1.1864.

(124) Ibid, pp. 412-425.

(125) Ibid.

(126) Ibid.

(127) Ibid.

royaume dont les ruines lugubres contrastent avec... la splendeur des monuments [héritage d'un autre passé]..», le «paradoxe barbare de l'Europe du XIXème siècle [qu'était] l'Espagne» et l'acharnement de celle-ci pour l'«affinement des méthodes de tortures et de pendaison «in partibus infidelibus» ([128]).

– plus pondérée, la correspondance consacrée, sur la base de témoignages de juifs de Tanger et de Gibraltar, à «la tyrannie et au despotisme crées par les actions incontrôlées de quelques consuls européens» ([129]) et adressée à l'éditorialiste de la «Jewish Chronicle», comprenait pour sa part, outre une mise au point sur le «silence apeuré de coreligionnaires craignant le ressentiment du ministre d'Espagne à Tanger et de ses subalternes le long de la côte», une analyse détaillée des manifestations et implications du flagrant déséquilibre des forces entre la Maroc et l'Europe «les représentants de [celle-ci] agissant invariablement [dans ce pays] de la manière la plus arbitraire... empiétant constamment sur les droits souverains [du Sultan]... que l'on dit honnête, affable et aimant les juifs... mais mis au pied du mur - littéralement, entre le mur et l'épée - [car] essayant d'éviter à tout prix de donner prise aux puissances européennes et de leur fournir le prétexte d'une agression contre ses Etats, il ne [parvenait] guère à placer son sens de la justice au-dessus de la crainte que lui inspiraient les consuls» ([130]), ces derniers «exécrables despotes, totalement dépourvus de scrupules, ne [manquaient] aucune occasion de faire étalage de leur pouvoir illimité, de contraindre les gouverneurs à se plier à leurs exigences et à se muer en dociles instruments de leurs ténébreuses machinations et de leurs calculs diaboliques» ([131]).

D'ailleurs, détail macabre sans doute mais fort significatif, Merry y Colom n'avait-il pas immédiatement après avoir obtenu l'exécution des deux juifs de Safi rudemenet rabroué et proféré toutes sortes de menaces contre le gouverneur de cette ville coupable de s'être empressé de remettre les corps des victimes aux familles au lieu de les exposer sur la place publique comme le voulait la légation ([132]) ? Le consul de Tétouan ne venait-il pas d'ordonner lui aussi, à peu près au même moment et sur la base d'indices insignifiants, la bastonnade à mort d'un juif déclaré coupable du vol par effraction commis au domicile d'un ressortissant espagnol ([133]) ?

---

(128) Ibid.

(129) Ibid.

(130) Ibid.

(131) Ibid.

(132) Ibid.

(133) Ibid, p. 421-422, extrait d'une correspondance particulière datée de Tanger 27.9.1863 : «on the eve of Rosh Hashana, a robbery was committed in a shop belonging to a Spaniard... Senor Fantom, The Spanish vice-consul, repaired to the governor, demanding the punishment of the thieves... then the vice-consule accused a young man, a Jew, who was formerly a servant to the Spaniard...».

Ne donnant qu'une version tronquée de ce dernier incident ([134]), la «Chonique des Juifs de Tétouan», réserve par contre, une large place à la Circulaire dans laquelle Merry y Colom, réduisant ses initiatives et celles de ses agents à «des calomnies sans fondement» ([135]), invitait effrontément ses subalternes à «maintenir la protection accordée aux juifs et à continuer de témoignèr leur sollicitude à cette malheureuse race» ([136]) !

Simple réplique dictée par des considérations d'ordre conjoncturel et en particulier l'intensité de la campagne de presse menée par les associations juives européennes et les articles de journaux mettant au défi le gouvernement espagnol de désavouer publiquement son ministre à Tanger, n'atténua en rien les excès dont les juifs étaient les victimes ([137]).

Le consul d'Espagne à Tétouan, Ramon Jexnanver de la Reguen ordonna ainsi, à l'automne 1866, l'emprisonnement «pour l'exemple» ([138]) d'un certain Jacob Cohen «coupable de propos injurieux contre l'Espagne». Le gouverneur Mahdaoui dut quelques jours plus tard le relâcher sous la pression du consul de Grande- Bretagne - chargé aussi des intérêts des Etats-Unis - qui le déclarait protégé américain. De la Reguen dûment avisé au préalable de ce fait donna une réponse évasive, mais aussitôt après l'élargissement du prisonnier s'empressa de signifier au gouverneur

(134) S. Leibovici, op. cit., pp. 57-58 : «à Tétouan... les coups s'abattaient aussi sur deux juifs... très tôt en ce matin du 4 tishri commença l'infâme bastonnade... ces châtiments qu'on avait connus avant l'occupation espagnole avaient donc repris», aucune allusion au consul !

(135) Papers Relating..., Ibid, p. 426-427, Circular à los consules y vice-consules de Espana en los puertos de Marruecos : «El gobierna de S. M. La Reina ha visto con el mayor desden las calumnias groseras que han sido dirijidas contra Espana suponiendo que los consules de Espana en Marruecos habian emprendido una cruzada contra los Israelitas establecidos en este Imperio. Estas calumnias no deben influir en nada en el ánimo de d. ni deben ser causa de que los ajentes de Espana en Marruecos alteren su proceder respecto á los Hebreos ni dejen de ampararlos y protejerlos. Al contrario, el mejor modo de contestar victoriosamente á tales calumnias, es aumentar la solicitud por esta raza que en tan triste situacion en este pais. Así es que Vd. deberá aprovechar cuantas ocasiones se le ofrezean para evitar actos de crueldad por parte de las autoridades Morroquies contra los Hebreos, y aun en casos de injusticia notoria y cuando se les quiera imponer el suplicio de los palos para que declaren sobre cualquiera asunto, interpondrá Vd. resueltamente su influencia cerca de la autoridad local para evitar que se cometan actos de barbarie...».

(136) Ibid.

(137) Papers Relating, op. cit., pp. 423-425, Jewish Chronicle, 16.10.1863, «Cruelties by Spanish Officials» violente attaque contre l'inflexibilité de Merry y Colom : «In this perplexity of deciding whether the Spanish representative at Tangier, is enacting the tragedy described elsewhere, proceeded on his own sole personal responsability, without communicating previously with his government, or turned torturer and murderer by direct order of his superiors - there being no tertium medium - we prefer the former explanation... But this explanation proposed by us, however plausible, must remain a conjecture as long as the Spanish government dœs not express by an overt act its disapprobation of the proceedings taken by its representative, washing its hands publicly of the innocent blood shed by him, and which cries up for vengeance from the ground which has opened its mouth to receive it...».

(138) Direction des Archives Royales, El Outaïq, Vol.4, Rabat, 1977 pp. 345-348.

que c'était une «faute impardonnable de ne pas disposer de listes de protégés» ([139]) - alors que lui-même refusait de communiquer la sienne - et que son initiative représentait «une grave atteinte à la «bandera» espagnole, une atteinte sans précédent au prestige [de son pays] et une violation du traité de paix susceptible de rallumer le feu de la guerre [entre l'Espagne et le Maroc]» ([140]).

En dépit de toutes ces données, l'auteur de la «Chronique» présente les «protections» étrangères en général et espagnoles en particulier comme autant de garanties ayant amplement contribué à prémunir les juifs de Tétouan contre d'éventuelles représailles au lendemain de l'évacuation des troupes espagnoles, à ramener à la raison le pacha dans l'«affaire de la Junta» ([141]), à hâter la capture et l'exécution du terrible «Aïssa Riffi» ([142]) et, de manière plus globale, à alléger le «régime de tyrannie» sous lequel vivaient les Israélites, notamment ceux de l'intérieur livrés sans défense à des despotes locaux qui ignoraient même les injonctions de leur propre souverain et son dahir de 1864.

En fait, la typologie des principales catégories socio-économiques couvertes par le régime des protections, «exceptionnel, anormal, et qui [serait même] une monstruosité dans un pays civilisé» ([143]), suffirait à celle seule à démontrer l'inanité de sa dimension prétendument «libératrice».

Au premier chef des bénéficiaires de ce système qui, aux dires d'un diplomate français «instituait plusieurs Etats dans l'Etat marocain..., ne laissait plus un sujet solvable [au Sultan]..., et conduisait l'Empire tout droit à sa perte» ([144]), figuraient en effet de riches négociants, des représentants de firmes européennes, des banquiers, de gros propriétaires fonciers, des éleveurs, et même, la dissolution accélerée des

---

(139) Ibid.

(140) Ibid.

(141) Ibid, p. 320 le gouveneur Mahdaoui ne faisait qu'appliquer les instructions du Sultan portant sur la dissolution d'une institution mise en place par les autorités d'occupation espagnoles et peuplée d'anciens «collaborateurs» contre lesquels aucune mesure d'«épuration» n'avait d'ailleurs été prise; cf. S. Leibovici, op. cit., p. 26 «le dimanche 2 avril 1865 le Pasha prit la décision inouïe de dissoudre la Junta... pour rétablir l'orde d'autrefois...» cf. témoignage du vice-consul de Grande-Bretagne : «Since the return of the Moors to Tétouan, the Jews had every reason to be satisfied with the resumption of authority of their old masters...», in F.O. 99, Vol. 117, Tétouan 9.11.1863.

(142) M. Daoud, op. cit., Vol.5, pp. 99-104.

(143) A.E.P., C.C., Rabat, vol.I., Rabat 1.9.1867, point n° 18 «De l'inefficacité de la clause préservatrice relative aux paysans indigènes au service de la France. Lacunes de l'Arrangement de 1863».

(144) Ibid, Correspondance Politique [C.P. infra], Vol. 71, Tanger 3.10.1894, Conf. Monbel à son département; cf. les prévisions de J.D. Hay au lendemain de la guerre de Tétouan : «the question of protection is one which, I fear, is likely to give much trouble and which if not arranged will not only prevent the progress of civilization and increase of trade in this country, but must sooner or later produce a state of anarchy and affect the independence of the Sultan...» in F.O, 99, Vol.117, Tanger 28.4.1863.

structures étatiques aidant, des caïds et des vizirs ([145]).

En outre, quel genre d'activités plus que sujettes à caution se cachaient derrière le statut anodin de censal, drogman honoraire, interprète, mokhalet, ou même de simple garde, sans parler de ceux que l'on appelait sans détour aucun des «protégés politiques» ([146]) ?

En sus de leurs aspects spécifiquement politiques (défi quotidien de l'autorité makhzénienne, incitation à la révolte, participation directe à des soulèvements armés, propagande en faveur de la puissance «protectrice»...), le large éventail d'«abus» auxquels se livrait la «canaille protégée» ([147]) - et que retiennent les archives tant étrangères que marocaines - allait du refus d'acquitter les droits de douanes et les frais d'emmagasinage des marchandises à l'usage de fausse monnaie et la contrebande d'armes et de munitions de guerre en passant par les déclarations de faillites fictive, le refus de rembourser des avances de fonds consenties par l'Etat, l'accaparement de terrains et d'immeubles Habous ou Makhzen, l'exportation en période de pénurie de denrées prohibées, les pratiques monopolistes sur les marchés, l'extorsion de fonds à des particuliers ([148]), etc...

Malgré les durs propos de diplomates européens sur «l'état moral des juifs du Maroc» ([149]), «l'allégeance douteuse de ces cosmopolites de mauvais aloi» ([150]), «l'esprit exclusivement mercantile de la race» ([151]), «les atteintes portées à la dignité du nom chrétien par l'usage qu'ils [faisaient] de l'autorité consulaire» ([152]), ainsi que, en sens inverse, «l'esprit étroit et fanatique du Mellah» ([153]), «la haine que, sous une apparente servilité, ils [vouaient] aux chrétiens» ([154]), et «le faux libéralisme

(145) M. Kenbib, Les protections étrangères au Maroc aux XIX ème siècle début du XX ème, Université de Paris VII, Juin 1980 (thèse inédite), pp. 137-141.

(146) Ibid. pp. 24-44.

(147) D. Mackenzie, The khalifate of the West, Londres 1911, pp. 137-187, «the protégé system : its origins and its injustice»; le teme de «canaille» est utilisé dans un article du Times of Morocco reproduit dans le Réveil du Maroc daté du 13.1.1886.

(148) I. Perdicaris, op. cit.

(149) A.E.P., C.C., Rabat, vol.1., Rabat 1.9.1867, le vice-consul de France à Rabat au Quai d'Orsay, point n° 19 «De l'emploi des juifs indigènes en qualité d'agents».

(150) Ibid., C.P., Vol. 53, p.58 rapport sur «le commerce français et ses chances d'avenir».

(151) Ibid., Vol.50, Tanger 22.4.1886 Contrebande d'armes en direction de l'Algérie via le Maroc. Affaire David Darmon.

(152) Ibid, Tanger 13.4.1886, Examen du projet de nouvelle convention commerciale présentée au Sultan par l'Angleterre, l'Allemagne et la France.

(153) Ibid, Vol. 70, Paris 4.6.1894 D'Aubigny au Quai d'Orsay.

(154) Ibid. note supra n° 149, v. aussi A.E.P., C.C., Casablanca, Vol.1, 1850-1877, rapport consulaire daté du 15.12.1869 : «les juifs d'ici, comme partout, sont avides, cupides, fanatiques et malpropres. Ils ne valent pas mieux que les Maures...».

commercial de ces juifs... décidés à employer toute leur influence auprès de la classe dirigeante musulmane pour la persuader... de fermer le Maroc aux européens» ([155]), l'élément israélite occupait, du fait même des manœuvres des puissances mais aussi, secondairement, de prédispositions liées à sa situation de minoritaire et au déclage croisant entre son ascension socio-économique et le maintien d'un statut canonique que l'enseignement dispensé par l'A.I.U rendait encore plus anachronique, une place particulière dans le monde «sans foi ni loi» des «ahl al-himayat» et «ahl al basbour» que stigmatisaient, sans euphémisme aucun, Makhzen et Oulémas voir certains Grands- Rabbins ([156]).

D'autant que, par leurs accointances (inteprètes, agents de renseignements, partenaires commerciaux, banquiers...) avec divers chefs de légations et consuls-généraux ([157]) (plus particulièrement l'italien Scovasso, le «luso-brésilien» Colaçao, l'américain Mathews, le français Ordéga...), de nombreux israélites prenaient activement part au trafic hautement lucratif des patentes de protection et des certificats de naturalisation. Trafic qui, aux dires d'un observateur de l'époque, tendait à faire du Maroc «une contrée habitée par des gens de toutes nationalités, hormis des Marocains» ([158]). Du reste, leur accès direct à des fonctions consulaires facilitait encore davantage de telles pratiques ainsi que toutes sortes d'autres abus ([159]).

N'épargnant pas non plus la masse des juifs non protégés, dans la mesure où, note

---

(155) *Ibid. note supra n° 152.*

(156) P. Paquignon, *Quelques documents sur la condition des juifs au Maroc*, in Revue du Monde Musulman, vol.IX, sept. 1909, pp. 112-123.

(157) A.E.P., C.P. 73, Tanger 5.5.1895, Monbel : «...il est de fait que la voix publique accuse hautement le ministre du Portugal de trafiquer à l'abri de son pavillon... les résidents portugais sont rares [ici] et encore plus rares sont ceux du Brésil... cependant dans quelques ports de la côte le nombre des protégés portugais et bésiliens atteint un chiffre exorbitant. On va même jusqu'à assurer que les associations de malfaiteurs, moyennant un tribut minime, sont assurées de trouver à sa légation un abri contre la justice locale...»; v. aussi I. Perdicaris, American claims and the protection of native subjects in Morocco by a Foreign Resident, Londres 1886, indications sur les abus de F. Mathews.

(157) bis. Ibid., Vol. 61, Tanger 12.6.1891, reproduction d'un passage du Times of Morocco : «le trafic des patentes de censaux constitue une véritable industrie pratiquée avec la connivence à peine dissimulée de certains consulats...».

(158) A.E.P., C.P., 71, Tanger 3.10.1894, Monbek.

(159) Foreign Office (Londres), Serie 99, Vol. 254, extrait d'une correspondance diplomatique, pp. 10-12 : «The employment of native Jews as interperters on mere nominal salaries leads to great and obvious abuse... [these] interpreters are often credited with having the real conduct of the affairs of certain legations and consulates... their employment is strictly prohibited in the German and Spanish legations in Tangier...»; cf. l'interprétation erronée de H. Hirschberg, op. cit., p. 316 : «the practice of appointing local Jews to secondary consular posts... was followed by all powers until 1912... No particular importance should be attached to the status of these representatives either vis à vis the local authorities or their own principals... No salary was paid to these Jews who contented themselves with the protection afforded them by their status under international agreements...».

un rapport consacré à l'«une des plaies du Maroc» - la protection -, «dès qu'un juif marocain [avait] quelque pouvoir entre les mains, malheur à ceux de ses coreligionnaires qui [avaient] encouru son animosité car, ce pouvoir, il le [mettait] d'abord au service de ses rancunes personnelles...» ([160]), ces abus comportaient de graves implications au niveau inter-communautaire, à un point tel que les européens eux-mêmes, pourtant si prompts à parler de «dhimmis asservis, pressurés, cloîtrés dans des ghettos malodorants...» ([161]), n'hésitaient pas à faire observer, indistinctement, que «les juifs [étaient] devenus les véritables tyrans [du Maroc]» ([162]).

Dans une correspondance rédigée à l'intention du Quai d'Orsay, le ministre de France à Tanger, Ordéga, celui-là même qui, chaud partisan de la «tunisification des Maroc» ([163]) et de la substitution de notabilités musulmanes de stature nationale voire «maghrébine» ([164]) -i.e. le Chérif d'Ouezzane Moulay Abdeslam - à la «clientèle juive» habituelle, «acceptait même les titres de créances de juifs [non-protégés] et les appuyait de son autorité sans s'assurer au préalable de la réalité des réclamations» ([165]), mettait ainsi en garde son «département» contre «la tendance excessive des juifs à grossir le moindre incident et à exploiter [la protection française] dans un but de lucre et de spéculation sans aucun souci de dignité personnelle» ([166]).

L'un de ses successeurs, Féraud, devait s'écrier à ce propos précisément : «que de familles musulmanes ruinées par les protégés [israélites]..., que de musulmans emprisonnés durant de longues années à cause de créances monstrueusement augmentées du fait de l'usure la plus éhontée !» ([167]).

Officiellement cependant, il était totalement hors de question pour la légation de procéder à une quelconque révision de sa politique ou de réduire sa propension à, selon l'expression consacrée, «faire peur aux Maures» et «donner une leçon salutaire au Makhzen», par la mobilisation de croiseurs et l'organisation de «démonstrations

(160) V. supra note n° 149.

(161) Leit motiv de la littérature ethnographique du siècle dernier.

(162) R.B.G. Cunningham, Moghreb al Akça : A journey in Morocco, Londres 1898, p. 51 «...the Jews who... have of late years become the tyrants of the land».

(163) A.E.P, C.P., Vol. 47, Tanger 20 janvier 1884.

(164) L. Berradi, Les Chorfas d'Ouezzane, le Makhzen et la France 1850-1912, Université d'Aix en Provence 1971 (thèse inédite).

(165) A.E.P., C.P., Vol. 53, Tanger 28.9.1887, Férowd au quai d'Ossay.

(166) Ibid. Vol. 47, Tanger 9.2.1882.

(167) Ibid, Vol.59, Tanger 10.6.1885.

navales» afin d'appuyer des réclamations reconnues pourtant «douteuses» ([168]). D'où le constat, quelques années plus tard, de Patenôtre, rendant compte d'une ambassade à Fès où il avait été «littéralement assiégé» par les familles de débiteurs qui «se jetaient aux pieds de [son] cheval» le suppliant de libérer leurs parents «incarcérés pendant de longues années à la requête de juifs naturalisés ou protégés français [et] voués, par suite de leur insolvabilité, à la détention perpétuelle», sur «les abus montrueux qui se [commettaient] au Maroc» et sur l'ampleur des ravages provoqués par «la pratique de l'usure à des taux inouïs» ainsi que son «regret» que le «crédit de la légation [ait été] dépensé au profit d'une clientèle aussi peu digne... et [n'ait] contribué qu'à l'enrichissement d'une [poignée] de juifs marocains dont l'usure [représentait] l'unique industrie» ([169]).

En fait, outre les prêts à des conditions draconiennes, pratiques dont ils n'avaient d'ailleurs pas l'exclusivité totale puisque certains négociants musulmans de Fès par exemple adoptaient notoirement eux aussi toutes sortes d'artifices pour tourner les interdits religieux et «spéculer sur le sucre» ([170]), les protégés israélites tiraient des revenus substantiels de «l'élevage d'associés agricoles» ([171]) et réalisaient d'énormes profits dans la contrebande d'armes pour laquelle les plus entreprenants parmi eux ne se contentaient plus d'affréter n'importe quel «chalutier» espagnol mais allaient même jusqu'à faire l'acquisition de leurs propres vaisseaux - généralement immatriculés à Gibraltar ([172]).

Délestés de leurs inévitables complicités adoulaires, douanières, caïdales et

---

(168) Ibid, Vol.59, Tanger 9.8.1889; v. aissi le rapport de Féraud en date du 29.9.1887 : «les naturalisations et les protections ne sont plus ici une qualité. C'est une profession, un moyen comme un autre de gagner de l'argent. Rampants et obséquieux quand ils sollicitent leur naturalisation, les pseudo-nationaux deviennent arrogants dès qu'ils l'ont obtenue et considèrent dès lors les représentants de la France comme les [simples] serviteurs de leurs affaires d'argent...».

(169) Ibid., Patenôtre, rapport du 9.8.1889.

(170) F.O., 99, Vol.341, Fes 30.7.1896, le consul de Grande-Bretagne, Mac Leod, à la Chambre de commerce de Liverpool : «usury is a profitable business, particularly in a capital like Fes... An easy way out of the difficulty has been found by such borrowers : they buy a quantity of staple merchandise such as calico or sugar on a long credit and at an absolutely high price, say 30 to 50 or more per cent over the market value. A notarial document is made for the debt and the borrower then auctions all the goods or more often sells them back to the lender, the loss difference amounting thus to the interest forbiden namely by the Moslem law...»; v. aussi R. Le Tourneau citant Michaux-Bellaire in Fès avant le Pretectorat. Etude économique et sociale d'une ville de l'Occident Musulman, Casablanca 1949, pp. 448-450.

(171) I. Perdicaris, op. cit.

(172) M. Kenbib, Contrebande d'armes et «anarchie» dans le Maroc précolonial (1844-1912), in Dar Al-Niaba, Tanger, n° 4, Automne 1984, pp. 8.16; des protégés et naturalisés portugais, brésiliens, italiens et américains figuraient parmi les principaux pourvoyeurs d'armes de contrebande, à Tanger par exemple : Bensayag, Sananes, Nahon, Tolédano, Abecassis.

autres ([173]), imputés sans discernement aux «juifs» collectivement, grossis à la mesure du choc psychologique provoqué par la rupture brutale d'une infime minorité avec la traditionnelle «low social visibility» ([174]), et, de manière plus générale, isolés de leur arrière-plan historique, de tels abus, complétés par toutes sortes d'autres «excès» et irrégularités, pourraient aisément contribuer, dans la perspective d'une démarche se situant délibérément à l'antipode de celle qu'adoptent S. Leibovici dans sa «Chronique» - véritable hymne au «séphardisme» ([175]) et à des «retrocevailles» ([176]) réduisant l'Inquisition et l'Expulsion à un mauvais souvenir et la cœxistence multiséculaire judéo-musulmane à une simple parenthèse - ou, de façon encore plus significative, Bat Yé Or dans son étude sur le «Dhimmi... en Orient et en Afrique du Nord» ([177]), au crayonnage d'un portait caricatural des «juifs du Maroc» et l'esquisse a-contrario d'un «profil de l'oppresseur» ([178]) aussi éloquent que faux.

L'approche que retient S. Leibovici est, en effet, d'autant plus préjudiciable à l'appréhension réellement historique des rapports judéo-musulmans que c'est généralement au pillage de Tétouan par les troupes de l'éphémère Moulay Yazid (1790-1792) ([179]) puis au moment du déclenchement de la guerre de 1859-1860 que se refère l'analyse partisane et hâtive de ces rapports pour en dresser le tableau le plus sombre ([180]).

Le problème ne se pose donc pas uniquement en termes d'altérations limitées au cadre étroit d'une monographie, d'une exaltation plus ou moins sentimentale du séphardisme péninsulaire, ou de simple reprise de stéréotypes dépassés forgés à l'époque coloniale. Son acuité tient essentiellement au fait que, dans une certaine

---

(173) F.O., 99, Vol.211, Tanger 7.2.1884 Report upon the system of imprisonnement for debt in force in Morocco; v. aussi E. Aubin, Le Maroc d'Aujourd'hui, paris 1904, p. 375, indications sur des usuriers bénéficiant de la protectíon française (Makhlouf Amsellam et Moïse Benshimoun de Fès) «[exploitant la ville et les régions voisines] parfois en association avec des caïds».

(174) L.D. Loeb, Dhimmi status and Jewish roles in Iranian Society, in Ethnic Groups, Vol.1, n° 2, 1976, pp. 89-105

(175) C.C. Aronsfeld, op. cit., indications sur les ambiguïtés du «séphardisme» ; v. aussi A.E.P., Archives Diplomatiques, Tétouan, Rapports Consulaires, 1918-1939.

(176) S. Leibovici, Le temps des retrouvailles. Tétouan et l'Espagne dans le seconde moitié du XIX ème siècle, in Les Nouveaux Cahiers, n° 62, 1980, pp. 32-38.

(177) Bat Ye'or, le Dhimmi. Profil de l'opprimé en Orient et en Afrique du Nord depuis la conquête arabe, Paris 1980, 335p.

(178) Cf. note n° 177.

(179) N. Stillman, The Jews of Arab Lands. A History and Source Book. Philadelphie, 1979, pp. 307-309 «Tetuan Progrom of 1790».

(180) Ibid, Two accounts of the persecution of the Jews of Tetouan in 1790, in Michael, Vol. V, 1978, pp. 130-141; Ibid, The Moroccan Jewish Experience : A Revisionnist view, in The Jerusalem Quarterly Review, Vol. 9, Fin 1978, pp. 113-123.

mesure, il peut être considéré comme participant du projet de confection, dans le sillage du «révisionnisme» prôné par un N. Stillman ([181]), par exemple, d'une sorte de «légende noire» ([182]) des juifs en Terre d'Islam dont l'un des objectifs politico-idéologiques ultimes serait d'«aligner» arbitrairement le passé des «Orientaux» sur celui des «Ashkenazes» et, par le recours à divers artifices, de suggérer une sorte de «variante islamique» de l'«Holocauste».

Mohammed KENBIB
Faculté des Lettres - Rabat

(181) Ibid, L'expérience judéo-marocaine. Un point de vue révisionniste, in M. Abitbol (éd), Judaïsme d'Afrique du Nord aux XIX - XX siècles. Histoire, Société et Culture, Jérusalem 1980, pp. 5-24 : «l'histoire, comme la beauté, dépend souvent de l'opinion de ses témoins, et les appréciations historiques aussi bien qu'esthétiques sont sujettes au goût, au point de vue, et à une foule d'autres facteurs culturels et idéologiques... J'estime...[qu'] on a eu tendance à idéaliser l'histoire des juifs en Terre d'Islam... Vue historiquement, la vie juive marocaine se déroulait dans les limites du statut de dhimmis tel qu'il fut perçu au Maroc...». Reprochant à L. Rosen d'«idéaliser» sur la base du cas de Sefrou (v. Muslim-Jewish Relations in a Muslim City, in International Journal of Middle Eastern Studies, Vol.3, 1972, pp. 435-449, et surtout le dernier livre de L. Rosen, Bargaining for Reality. The Construction of Social Relations in a Muslim Community, Chicago 1984, 210p), N. Stillman n'hésite pas pour sa part à généraliser à l'extrême à partir d'événements exceptionnels survenus sous le régne tragique pour tout le Maroc de l'éphémère Moulay Yazid et à tout ramener à la «Dhimma» en dépit de la permanence d'une nette discordance entre les prescriptions canoniques et la pratique quotidienne.

(182) Outre N. Stillman, Moshe Sharon, Shloms Ben Shoshan et Aharon Ben-Ami figurent parmi les principaux tenants de ce courant qui ne vise pas uniquement l'«ashkenazisation» de l'histoire des Orientaux et l'occultation du «paat adati» [«ethnic gap»] entre «Ashkenazim» et ceux qu'il est convenu d'appeler indistinctement «Sephardim», précisions à ce sujet in, O. Seliktar, Ethnic Stratification and Foreign Policy in Israel : the attitudes of Oriental Jews towards the Arabs and the Arab-Israeli Conflit, in the Middle East Journal, Vol.38 n° 1, Hiver 1984, pp. 34-50, v. notamment pp. 37-41 les paragraphes intitulés «The Mino-Majority Perpective» et «The Relative Deprivation Perspective».

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
RESEÑAS BIBLIOGRAFICAS

Dale F. Eickelman, Knowledge and Power in Morocco. The Education of Twentieth Century Notable. Princeton University Press, Princeton, N.J., 1985, 201 p.

Du fait de la complexité, de la relative flexibilité et de l'interpénétration des concepts et instruments opératoires auxquels les unes et les autres ont recours dans leurs approches respectives, il est particulièrement malaisé de définir avec précision les contours des principales composantes de l'anthropologie américaine et plus spécialement les limites exactes des trois grands courants théoriques (théorie segmentaire -ou du moins son volet américain-, anthropologie interprétative, nouvelle approche essayant d'explorer «les relations entre les significations culturelles et les formations économiques et politiques dans lesquelles ces significations prennent forme et se reproduisent») qui rivalisent dans l'aire marocaine et en font l'un des «champs» privilégiés de leurs affrontements -aussi âpres que feutrés- épistémologiques et méthodologiques.

Cette difficulté de classification, certainement valable pour la plupart de ses collègues, s'applique sans doute davantage à D.F. Eickelman dont les travaux, fruit de recherches continues sur le terrain et d'un effort soutenu de mise à jour et de dépassement (v. son article «New directions in interpreting North African society», in CRESM, Connaissances du Maghreb. Sciences sociales et colonisation. Ed. CNRS, Paris, 1984, pp. 279-290), se distinguent par leurs insistance sur la complexité et la diversité du réel et par la large place accordée dans leur analyse des «invariants» aux processus mêmes de «mutation» intégrant par là même des phénomènes qui, ailleurs, sont minimisés voire négligés parce que considérés comme purement conjoncturels.

La dimension dynamique de ces recherches est nettement perceptible dans «Knowledge and Power in Morocco». Dans ce livre où sont examinées les diverses facettes de la relation souvent ambiguë et multiforme liant, directement ou indirectement, «Savoir et Pouvoir», D.F. Eickelman, situant en quelque sorte son propos dans une prespective «historique», reprend et prolonge d'une certaine manière les travaux et conclusions de, plus particulièrement, Jacques Berque (Al-Yousi : Problèmes de la culture marocaine au XVIIème siècle, Paris, 1958), Kenneth Brown («Profile of a Nineteenth-Century Moroccan Scholar», in Nikki R. Keddie (éd.) Scholars, Saints, and Sufis, Los Angeles, 1972, pp. 127-148), et Edmund Burke III («The Moroccan Ulama : An Introduction», Ibid., pp. 93-125) qui, chacun à sa façon et dans des contextes socio-historiques différents, ont posé des interrogations fondamentales sur le «rôle» -la mission ?- des «détenteurs du savoir» face au «pouvoir», à la «société» et à l'«autre» ainsi que les réactions d'opposition latente ou ouverte, de franche collusion, ou d'attentisme voilé qui furent les leurs.

A l'instar de J. Berque dont l'étude sur Al-Yousi a mis en relief les spécificités des prises de position d'un lettré rural face à l'hostilité de la «caste des Alims citadins» et face aux exigences fiscales démesurées de l'Etat, d'E. Burke qui souligne précisément l'ambivalence de l'assise matérielle et du rôle des Oulémas, la fluctuation de leur marge de monœuvre, et leurs particularités par rapport à leurs homologues moyen- orientaux, et de K. Brown auquel l'auteur de l'Istiqsa, A. Nasiri, sert de «modèle» pour l'étude des réactions suscitées par les pressions européennes et de formation d'une sorte de protonationalisme au niveau de certaines catégories urbaines, D. F. Eickelman «expérimente» pour sa part «la biographie en tant que document social» afin d'analyser le devenir de la culture traditionnelle et le «sort» de ses «vecteurs» au moment précis où, dit-il, l'attention des chercheurs tend à se concentrer plutôt sur la résurgence et le renouveau du «fondamentalisme islamique».

L'un des cadis de Boujad, Haj Abderrahmane Mansouri, à la fois «landlord» de D.E. Eickelman au moment de son «field work» et partie prenante dans le décodage, des «papiers Cherkaoua» et la collecte d'autres matériaux utilisés par l'auteur dans son «Moroccan Islam : Tradition and Society in a Pilgrimage Center» (Austin and London : University of Texas Press, 1976), sert de «modèle» à cette «radioscopie» de la culture traditionnelle et de son évolution sous l'effet des profondes mutations socio-économiques et politiques introduites à l'époque du Protectorat ainsi que des transformations -notamment en matière d'éducation- que continue de connaître le Maroc.

En plus des interviews recueillies par D.E. Eickelman, les impressions, idées et faits confiés par Haj A. Mansouri à son «Journal», en particulier au lendemain de son admission à la Yousoufiya (1928), fournissent l'essentiel de la matière brute de ce livre.

Dans les quatre premiers chapitres l'auteur expose sa méthodologie en instant sur les aptitudes du détenteur du savoir traditionnel et les moyens dont il dispose pour intérpréter et intégrer des interrogations en principe totalement étrangères à son univers culturel (v. «The Anthropologist and the Judge», pp. 19-24 et «The Sarqawi Papers», pp. 25-36) avant de procéder à l'analyse systématique du contexte géographique local et régional, le milieu familial et social, et l'institution religieuse et pédagogique qui ont servi de cadre à l'éducation et la formation de Haj A. Mansouri ; une attention particulière étant accordée à la Yousoufiya en sa qualité d'institut d'enseignement supérieur islamique et de haut-lieu du salafisme et du nationalisme profondément marqué par l'«empreinte» de Chouaïb Doukkali et Mokhtar Soussi (v. «The Yusufiya : A Profile of Higher Islamic Learning», pp. 72-106).

Le chapitre V est consacré au «monde du notable rural lettré» et plus particulièrement l'image qu'il se fait de soi-même (pp. 122-123) et l'idée qui est la sienne ou que les autres se font quant à la nature, à l'étendue et aux limites de ses responsabilités en tant que porteur d'une savoir dans lequel le religieux prédomine.

Dans «Politics and Religion : From Protectorate to Independence» (pp. 135-160), D. F. Eickelman analyse, du point de vue de leur impact sur les détenteurs du savoir «traditionnel» et des réactions engendrées à leur niveau, un certain nombre de faits historiques fondamentaux tels que le Dahir Berbère, les Années de Guerre (1939-1945), la radicalisation du mouvement nationaliste, la tension croissante entre le général A. Juin et le Sultan Sidi Mohamed Ben Yousef, la déposition et l'exil de celui-ci, et l'indépendance «vue de la périphérie -Boujad, Bzou». Fort instructifs sont les passages consacrés en particulier aux privations et aux réquisitions caractéristiques des années de guerre ainsi que les paragraphes où, sur la base du témoignage du «cadi», l'auteur examine «La Déposition» et l'attitude adoptée par les lettrés, fouqahas et alims dans les prières du vendredi et la célébration forcée des principales fêtes religieuses.

Le dernier chapitre («The Great Transformation», pp. 161-180) pourrait être considéré comme une sorte de bilan provisoire et prospectif dans lequel D.F.Eickelman essaie de soupeser les capacités de résistance et d'adaptation de la culture traditionnelle et de ses détenteurs face aux différents types d'érosion et de défis véhiculés par le monde moderne.

Cette brève présentation, avec tout ce qu'elle implique nécessairement comme sélection, omissions, voire déformations, n'a d'objectif autre que celui de souligner la densité du livre de D.F.Eickelman et ne prétend nullement se substituer à une «lecture» anthropologique sans doute mieux outillée pour critiquer la validité de ses choix méthodologiques et épistémologiques et apprécier la cohérence de son «discours» et son aptitude à appréhender et interpréter la réalité marocaine.

Mohammed Kenbib
Département d'Histoire
Faculté des Lettres-Rabat

Touria BERRADA, L'armée marocaine et son évolution au XIXème siècle. Contribution à l'étude des «réformes» militaires. (Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, Mémoire de D.E.S., 1984, en arabe, dactyl, 400 p.)

Bombardement de Tanger, Salé et Essaouira, cuisant revers à Isly, catastrophique défaite a «Tétouan», démonstrations navales quasi-ininterrompues au large des côtes marocaines et menaces de prise de «gages» et d'invasion... autant de violents coups de boutoir ayant conjugué leurs effets à ceux de la pénétration commerciale et joué un rôle déterminant dans le processus de destructuration du Makhzen et de mise en dépendance du Maroc.

Ces faits ainsi que les réactions et les graves contradictions engendrées à divers niveaux de la société marocaine et au sein même des sphères dirigeantes par l'intensification de la pression coloniale constituent l'essentiel de la matière historique que T. Berrada soumet à l'analyse. Axée principalement sur les efforts déployés en vue de la mise en place d'une armée régulière équipée et entraînée à l'européenne, sa thèse, fondée sur une importante masse d'archives tant marocaines qu'étrangères, met plus particulièrement l'accent sur la manière dont les Marocains percevaient ce qu'il est convenu d'appeler des «réformes» -un terme qui n'avait pas cours dans la terminologie makhzénienne d'alors-, la fluctuation des composantes et des recrues du nouveau «Askar al'Niddam», et le coût politique et financier extrêmement élevé payé pour son armement et son encadrement.

Ce travail comprend trois parties. Dans la première (pp. 2-136) l'auteur étudie l'organisation militaire traditionnelle du Maroc, l'apport respectif de ses divers constituants (noyau proprement makhzénien, cavaliers et «piétaille» des tribus, milices urbaines...), la répartition et la spécialité de ses principaux «corps», les modalités de la mobilisation en cas de révolte interne ou de menace extérieure..., et, de manière générale, s'efforce d'évaluer les forces et les faiblesses d'une telle organisation au début du XIXème siècle et notamment les résultats obtenus à l'épreuve du «feu» en 1844 et 1859-1860.

La seconde partie est consacrée à l'examen des «réformes» et des objectifs fondamentaux que les Sultans, notammant Sidi Mohammed Ben Abderrahmane (1859-1873) et Moulay Hassan (1873-1894), leur assignaient en dépit de leurs réticences et des craintes que suscitaient en eux des initiatives dont ils redoutaient les implications «incontrôlables» à plus ou moins long terme. Dans les différents chapitres de cette partie (pp. 137-243). T. Berrada accorde une large place aux côtés techniques des tentatives d'institution d'une armée régulière (recrutement, importation d'armes et de munitions, prédilection accordée à l'artillerie, acquisition de vedettes et de bâtiments pour la surveillance des côtes et le transport des troupes vers les régions littorales excentriques, envoi de stagiaires dans les académies d'Europe occidentale, appel à des instructeurs étrangers...) et au «débat» politico-religieux suscité par la volonté/nécessité de renoncer à l'organisation militaire traditionnelle, organisation où la démarcation entre le militaire et le «civil» était des plus aléatoires et où le Makhzen entendu au sens étroit n'avait naturellement pas le monopole de la force armée.

Dans la troisième et dernière partie de cette thèse (pp. 244-366) l'auteur s'efforce d'établir une évaluation critique des résultats obtenus par le Makhzen dans le domaine militaire et de souligner l'ampleur des dépenses occasionnées par, plus particulièrement, l'achat d'armements, la consolidation des défenses côtières et le paiement des soldes et indemnités des instructeurs et médecins étrangers (Harry Mac-Lean, Jules Erckman, Dr Linarès...). Outre l'intérêt accordée aux missions militaires étrangères et le rôle d'espions et de propagateurs de l'influence politique de leurs pays respectifs et de défenseurs directs de leurs industries de guerre que leur assignaient leurs gouvernements, T. Berrada consacre de longs développements aux contradictions proprement internes provoquées par la politique -si hésitante fut-elle- de «réforme» et sa «perversion» en quelque sorte du fait de l'intensité des pressions coloniales et de l'aggravation continue du déséquilibre des forces entre les puissances européennes et le Maroc. Destinée initialement à la fortification des moyens de «Jihad» dont disposait le pays et au renforcement de son potentiel défensif contre les «mécréants», la nouvelle armée s'épuise en effet dans d'incessantes «harkas» contre des populations poussées à bout par des exigences fiscales, des contributions extraordinaires, et des amendes collectives accrues et directement liées aux pressions étrangères et au financement des réformes. Couronnement «négatif» et symbolique des initiatives prises dans ce domaine : la mutinerie des «tabors chérifiens» et le massacre d'instructeurs français à Fès en avril 1912.

Par ce travail T. Berrada apporte donc une contribution substantielle à l'étude des structures militaires traditionnelles du Maroc, des bouleversements provoqués par les tentatives de modernisation de l'armée, et des limites opérationnelles et autres de celle-ci. Sur bon nombre de points elle rejoint, recoupe et complète les analyses et déductions d'Allan R. Meyers (v. «The Abid Bukhari : Slave soldiers and Statecraft in Morocco, 1672-1790; Ph. D., 1974, Cornell University, 371 p.) et surtout celles de Wilfrid J. Rollman («The «New Order» in a pre-colonial muslim-society : Military reform in Morocco, 1844-1904», 2 Vol., Ph. D., 1983, The University of Michigan, 946 p). D'où l'intérêt d'une saine comparaison.

Mohammed Kenbib

PUBLICATIONS
DE LA FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES
DE RABAT

Thèses et Memoires

Ahmed TAOUFIK : Contribution à l'étude de la société marocaine au XIXe siècle, Inultan (1850-1912). (en langue arabe) (nouvelle édition) 1 vol. (1983).

Naïma HARAJ TOUZANI : Les «Oumana» au Maroc sous le règne de Moulay el Hassan (1873-1894). Contribution à l'étude de l'organisation financière au Maroc au XIXe siècle d'après les archives de l'époque. (En langue arabe).

Abderrahmane TAHA : Langage et Philosophie. Essai sur les structures linguistiques de l'ontologie. Avec la traduction de la discussion rapportée par Abū Ḥayyān at-Tawḥīdī entre le logicien Mattā ibn Yūnus et le grammairien Abū Saᶜīd as-Sīrāfī et de deux autres textes. (En langue française).

Ali OUMLIL : L'histoire et son discours. Essai sur la méthodologie d'Ibn Khaldoun. 1979. (En langue française).

Saïd BENSAID : Dawlat al Ȟilāfa. Etude sur la pensée politique chez al-Māwardī. 1980. (En langue arabe).

Salem IAFOUT : Mafhūm al Wāqiᶜ Fī-l-Tafkīr al-ᶜIlmī al-Muᶜāsir. (En langue arabe).

Ahmed MOUTAOUKIL : Réflexions sur la théorie de la signification dans la pensée linguistique arabe. (En langue française).

Abdelkader FASSI FEHRI : Linguistique arabe, forme et interprétation. (En langue française).

Abdellatif CHADLI : Al-Ḥaraka Al-ᶜayyāchiya. Un épisode de l'histoire du Maroc au XVIIe siècle. 1982 (en langue arabe).

Abdellatif BENCHERIFA : Chtouka et Massa. Etude de géographie agraire. 1980 (en langue française).

Aziza BENNANI : Monde mental et monde romanesque de Carlos Fuentes, 1985.

Mohamed MEZZINE : FES WA BĀDIYATUHA, contribution à l'histoire du Maroc à l'époque saᶜdite. 2T. 1986.

Textes et Documents

Mohamed MENNOUNI : Waraqāt ᶜan Al-Ḥaḍāra Al-maġhribiya fī ᶜAsr banī Marīn. Pages d'histoire du Maroc à l'époque Mérinide. (En langue arabe).

Mohamed BENTAWIT : Jihār maqāla. Quatre articles en langue persane.

Abu Yaᶜqūb Yūsūf ibn Yaḥya at-Tādilī : At-tašawwuf ilā rijāl at-taṣawwuf. Vies des saints du sud Marocain des V-VI-VIIèmes siècles de l'hégire. Texte arabe établi et annoté par Ahmed Toufiq. 1984 (en langue arabe).

Bibliographie

Mohamed MENNOUNI : **Al maṣādir al ᶜarabiya li tarīḫ al maġrib. (Les sources arabes de** l'histoire marocaine) 1e partie. (En langue arabe).

Abdessalem BENMOISS (et autres) : Muršid al Bāḥitīn (sur les règles d'édition et usages typographiques), 1986.

Colloques

«Aᶜmāl Nadwat Ibn Rušd. Actes du colloque organisé à l'occasion du huitième centenaire de la mort d'Ibn Rušd (Averroès) du 21 au 23 avril 1978 à la Faculté des Lettres de Rabat. (En langue arabe).

Actes du VIème colloque international de linguistique fonctionnelle S.I.L.F., Rabat 10-15 juillet 1979.

«Aᶜmāl Nadwat Ibn Khaldoun» Actes du colloque organisé à l'occasion du sixième centenaire de la rédaction de la «Muqaddima». (1979).

«Aᶜmāl Nadwat Al-Fikr Al-ᶜArabi wa at-Taqāfa Al-yūnaniya» (1980), colloque organisé pour célébrer le millénaire de la naissance d'Ibn Sinā et le vingt-troisième siècle de la mort d'Aristote.

«Aᶜmāl Nadwat Al-Baht al-Lisāni wa as-simā'ī» (1981).

Revues

«Majallat Kulliat al-Adāb wa-l-ᶜUlūm al-Insāniya». Revue en langue arabe de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat (littérature, histoire, sociologie, philosophie, linguistique). vol. I et vol. II (1977), vol. III-IV (1978), vol. V-VI (1979), vol. VII (1980). vol. VIII (1982), vol. IX (1983), vol. X (1984), vol. XI (1985), et vol. XII (1986).

«Langues et Littératures», revue en langues étrangères de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, vol. I (1981), vol. II (1982), vol. III (1983-84), et vol. IV (1985).

Achevé d'imprimer sur les presses de
l'Imprimerie NAJAH EL JADIDA
17, rue Hadj Jillali El Aoufir
Casablanca (02) Tél 25-38-38 / 25-58-89
en septembre 1986